

2 vol.

£4/14/-

BIBLIOTHÈQUE DU XVe SIÈCLE

TOME XXVII

HISTOIRE POÉTIQUE

DU QUINZIÈME SIÈCLE

TOME PREMIER

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les plus anciens monuments de la Typographie parisienne.

Guillaume de Flavy (épuisé).
Prix Bordin à l'Académie des Inscriptions.

Le Manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans.

Cronique Martiniane.

Charles d'Orléans joueur d'échecs.

Le Prisonnier desconforté.

La Librairie de Charles d'Orléans, 1 vol. et 1 album.

La Vie de Charles d'Orléans (épuisé).
Second prix Gobert à l'Académie française.

François Villon, sa vie, son temps, 2 vol. (épuisé).
Prix Gobert à l'Académie française.

Procès de condamnation de Jeanne d'Arc, 2 vol.

Notes sur Jeanne d'Arc.

Les Vies Anciennes d'Antoine Watteau.

Charles d'Orléans. Poésies.

PIERRE CHAMPION

HISTOIRE POÉTIQUE

DU QUINZIÈME SIÈCLE

TOME PREMIER

Avec trente-six phototypies hors texte

MAITRE ALAIN CHARTIER, SECRÉTAIRE DU ROI.
PIERRE DE NESSON LE POÈTE DE LA MORT.
NOBLE HOMME JEAN RÉGNIER LE PRISONNIER.
MICHAULT TAILLEVENT, VALET DE CHAMBRE.
PIERRE CHASTELLAIN DIT VAILLANT.



PARIS
LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE
HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (VIe)
1923

Il a été tiré cinquante exemplaires numérotés sur hollande.

A MA MÈRE CHÉRIE

AVANT-PROPOS

Mon dessein n'a pas été de donner la série des monographies de tous les poètes français du quinzième siècle, d'écrire, en un mot, une histoire littéraire. Le mot et la chose appartiennent à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. J'ai voulu faire un spicilège des biographies de ceux que je considérais comme les plus représentatifs de ce temps.

Parmi ces poètes on aurait pu rencontrer Eustache Deschamps, mort en 1407. Bien qu'il ait vécu au quatorzième siècle, sa verve réaliste appartient déjà à l'art du quinzième siècle. On n'y trouvera pas la touchante et insipide Christine de Pisan, morte vers 1431, la contemporaine d'Alain Chartier; ni Martin Le Franc dont le Champion des Dames est surtout un ouvrage intéressant pour l'histoire des idées.

Cette Histoire poétique du quinzième siècle est, si l'on veut, une autre façon de chronique où les vers tiennent le rôle de documents moraux, sentimentaux, qui sont utilisés comme des confidences lyriques. C'est ce qu'ils doivent être, en vérité. Et j'aurai atteint le but que je me suis proposé si l'époque de Charles VII, de Philippe le Bon et de Louis XI semble, à travers les poètes, un peu plus proche de nous. L'étude la plus importante de cette histoire poétique est sans doute celle consacrée à Me Alain Chartier. C'est qu'elle met en lumière le fait qui domine tout le quinzième siècle, et aussi notre monde moderne : la conscience de la race et de la nationalité françaises. Au demeurant, n'est-il pas irritant de voir absolument méconnu un homme qui représente exactement ce que furent Ronsard au seizième siècle et Victor Hugo au dix-neuvième ?

Jean Régnier, le prisonnier, nous transporte dans le monde bourguignon et nous montre la terre de France desséchée en quelque sorte. Sa longue vie nous permet d'entrevoir le cercle réaliste des conteurs des Cent Nouvelles *qu'il rejoint. Avec Pierre de Nesson, nous méditons sur la mort; avec le pauvre Michault Taillevent nous contemplons le « temps passé », l'envers de la splendeur de la cour de Bourgogne. Et ces deux poètes annoncent François Villon.*

Dans la compagnie courtoise de Charles d'Orléans, nous parcourons tout un cycle de politesse française et constatons qu'un art délicat et une charmante nonchalance peuvent se suffire à eux-mêmes, sans autre profondeur. François Villon est là pour nous faire entendre la voix du mauvais garçon de Paris, artiste éblouissant ; en lui le quinzième siècle a eu son Verlaine. Hanté par l'idée de la mort, secoué par les frissons de la volupté, ce jeune homme est descendu au fond de sa conscience, et de la nôtre ; il a scruté le mystère terrible de la justice divine et humaine.

Puis nous arrivons avec Greban, non pas au comble de l'art, mais à la tentative la plus intéressante de la fusion de tous les arts dans le pathétique Mystère de la Passion *qui fut conçu à Notre-Dame de Paris. Car Greban unit la science de la théologie à l'art populaire, l'art plastique à l'art musical ; il élève la cathédrale poétique du quinzième siècle, invente, anime la suite des grandes images où un peuple se contemple dans sa foi.*

Une étude sur Henri Baude nous montrera comment cet art se rétrécit dans la sentence, dans la « moralité », devient l'accompagnement d'un autre art somptuaire, la tapisserie. Cet homme énergique et curieux, ce bazochien, digne contemporain de Louis XI, est déjà d'un autre temps. Il soulève un point de vue nouveau sur le monde qui vient, sur le paganisme, avec les Robertet qui nous ont conservé son œuvre.

Molinet est le seul des rhétoriqueurs bourguignons dont nous ayons esquissé la silhouette. Nous en avons assez dit à

leur sujet avec Michault Taillevent qui les annonce et les résume tous ; avec Pierre Chastellain qui est déjà un outrancier ; avec Meschinot, dont l'âpreté exprime si bien la Bretagne. De propos délibéré nous avons écarté Olivier de la Marche, Georges Chastellain qui est un poète lorsqu'il écrit en prose, comme Bossuet.

L'histoire est strictement une œuvre d'art, comme toutes les autres œuvres humaines ; il n'est pas mauvais que la matière de l'art entre dans sa composition. Les historiens l'ont trop oublié et ils ont négligé d'utiliser, à côté des chroniqueurs et des chartes, toute une série d'informations du plus haut prix. Si M. de Beaucourt avait mieux compris Alain Chartier, je pense qu'il n'aurait point fait de la jeunesse de Charles VII le tableau sans accent qu'il nous a présenté. Et lorsque M. E. Mâle fait passer sous nos yeux, et commente avec sensibilité, les images de nos sculpteurs et de nos miniaturistes, il nous instruit, et de ce que nous sommes et de ce que furent nos pères, mieux que tel historien. Car une image aussi a la valeur d'un renseignement tiré d'un chroniqueur.

Le quinzième siècle est l'enfance de la nation. Tout est clair dans l'enfance. Cette époque terrible s'ouvre par la crise la plus grave que nous ayons traversée jusqu'à la grande guerre : crise dynastique, crise nationale. Et nous sommes sortis vivants d'Azincourt et du traité de Troyes, comme nous sommes sortis vivants de Charleroi et de Verdun, attestant cette puissance de résurrection qui est au fond de notre race. Cette époque effroyable, une misère générale, où toutes les notions fondamentales de la vie d'un royaume, de celle des individus ont été bouleversées, où le pouvoir de l'argent avait été entièrement déplacé entre les mains de nouveaux riches, ont profondément ému les cœurs. Beaucoup d'hommes se sont mis à penser et à rêver. Les uns, pour fuir la guerre et ses horreurs, se sont réfugiés dans le monde idéal de la courtoisie ; d'autres ont vagabondé, ont raillé cyniquement. L'amour, la mort, l'argent ont été les thèmes de leurs médi-

tations. Or, tout cela a fleuri, sinon spontanément, du moins librement, sur notre sol, encore vierge de l'afflux de l'italianisme et du paganisme. Par son ignorance même, l'époque offrait un milieu naturellement poétique, imprécis, où les héros de l'antiquité et les preux contemporains vivaient dans la même atmosphère. Quand on ouvre un recueil poétique de ce temps, il semble que l'on entende tant de voix diverses : celle du chevalier courtois, de l'amant maniéré, celle aussi du clerc cynique et de l'homme de loi réaliste à qui l'on n'en impose pas.

Le lyrisme libère. Ce sont ces voix diverses que nous avons essayé de faire entendre. Et nous les avons utilisées comme des documents, tout aussi riches en renseignements que telle chronique d'un religieux qui conte l'histoire des batailles, de tel écuyer qui ne voit que les grands coups portés par son maître, de tel indiciaire qui ne veut connaître que les hauts faits de son noble patron et la gloire de sa province.

Ajoutons que la prose française, née en cet âge, doit tout autant à la poésie qu'à la pratique des Latins, d'un Sénèque par exemple, d'où la fit jaillir Alain Chartier. C'est en forgeant les bons refrains des ballades, en limant les petits huitains des rondeaux, que les poètes l'assouplirent et lui donnèrent son éclat et sa finesse.

Beaucoup de ces poètes décevraient, certes, un lecteur non prévenu. Le seul Villon, et, par partie, Charles d'Orléans, ont conservé le brillant de leur jeunesse. Il y a trop de prose dans cette poésie, de trop longs développements aussi. Nos vieux poètes n'entendaient pas comme nous le lyrisme, qui était encore pour eux en partie musical. Les hommes du seizième siècle, et nos romantiques surtout, ont mis cet élément lyrique dans la poésie même. Nos âmes sont plus riches, plus compliquées aussi. Les hommes d'autrefois n'étaient que subtils. Ils avaient des loisirs ; ils accueillaient avec reconnaissance toute matière d'un développement instructif ; le vers n'était le plus souvent pour eux qu'un langage conventionnel, imposé

HISTOIRE POÉTIQUE
DU XVe SIÈCLE

MAITRE ALAIN CHARTIER
SECRÉTAIRE DU ROI

> Tu n'as rien pensé fors que ung songe
> dont le fait se passe en le songeant.
> (*L'Espérance*, éd. A. Du Chesne, p. 271.)

L'histoire de la vie et des œuvres de Me Alain Chartier est en vérité un grand sujet de surprises. Le plus fameux des prosateurs français du quinzième siècle, celui qui passa à juste titre pour le père de l'éloquence française aux yeux des humanistes[1] du seizième siècle, est surtout un auteur latin. Le plus célèbre des poètes d'amour devint prêtre. La vie du plus abondant des écrivains n'a été qu'une perpétuelle chevauchée et elle a tenu dans un terme assez court. Voilà qui est bien fait pour nous surprendre, mais ce qui résulte, avec évidence, des récents travaux des érudits sur Me Alain Chartier[2].

1. Jean Bouchet, Étienne Pasquier.

2. Le seul travail d'ensemble est la thèse de D. Delaunay, *Étude sur Alain Chartier*, Rennes, 1876, in-8. Ce très médiocre travail ne vaut plus guère que par la publication, d'ailleurs défectueuse, des harangues latines. La biographie d'Alain Chartier a été renouvelée par les recherches de M. Antoine Thomas. — Les œuvres de Me Alain ont été publiées à Paris, chez Pierre Le Caron, dès la fin du quinzième siècle. (*Les Faiz maistre Alain Chartier, notaire et secretaire du roy Charles VI* [*circa* 1484]; autre édition en 1489; d'Antoine Vérard en 1499; de Galiot du Pré en 1526; de la veuve Treperel, s. d.; de Philippe le Noir en 1527. — L'érudit tourangeau André Du Chesne a publié, d'après un certain nombre de manuscrits, *les Œuvres de maistre Alain Chartier, clerc, notaire et secrétaire des roys Charles VI et VII...* Paris, S. Thiboust, 1617, in-4. C'est à cette édition que nous renverrons toujours (l'histoire du roi Charles VII qui ouvre cette publication est en réalité la chronique du héraut Berry). A compléter par les *Rondeaux et ballades publiés d'après un manuscrit de la Bibliothèque Méjanes à Aix* par Philippe de Chennevières. Caen, 1846. — La critique des œuvres a été complètement renouvelée par les études de M. Arthur Piaget.

I

LA GRAVE JEUNESSE DE Mᵉ ALAIN CHARTIER. UN FILS DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS. — LE CLERC ET L'HUMANISTE. LE LAY DE PLAISANCE (1385 ?- 1414).

C'est une question qui a été très controversée que celle de la date de la naissance de Mᵉ Alain Chartier. La date de 1395 a été proposée sans raisons probantes, et même en s'appuyant sur une mauvaise interprétation d'un acte sur lequel nous reviendrons[1]. La date de 1385 serait plus plausible[2]. Mais tout ce que nous pouvons savoir à ce sujet, c'est que dans son dernier ouvrage, l'*Espérance*, qui date assurément de l'année 1428, Mᵉ Alain parle de son « aage qui tourne ja vers declin[3] » et de sa jeunesse prématurément passée; d'autre part, il a produit ses premiers vers, le *Lay de Plaisance*, aux environs de 1414 et composé le *Livre des Quatre Dames* immédiatement après le désastre d'Azincourt, sous l'impression des événements, au printemps de l'année 1416 : il a alors une amie depuis deux ans. Mᵉ Alain pouvait donc bien avoir un peu plus de vingt ans.

Il naquit à Bayeux[4] d'une bonne famille de Normandie et était fils de Jean Chartier, bourgeois de Bayeux, mentionné en 1387, en 1404; et l'on voit que le grand-père de Jean Chartier est inscrit, dès 1309, sur une liste de notables de cette ville[5]. Ce qui est certain, c'est que Mᵉ Alain trouva dans

1. Du Fresne de Beaucourt, *Les Chartier, Recherches sur Guillaume, Alain et Jean*, Caen, 1869. (Extr. du vol. XXVIII des *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Normandie*)

2. Arthur Piaget, *La Belle dame sans merci et ses imitations*, dans la *Romania*, XXX, p. 43.

3. Ed. Du Chesne, p. 274. Nous reviendrons sur cette date de l'*Espérance* qui a été débattue.

4. *Alani Aurige de Baiocis* signera Alain Chartier sur son exemplaire de Salluste. (Bibl. Nat., ms. lat. 5748); *Alanus Chartier ex Baiocis in Normannia natus* suivant son épitaphe. (Expilly, *Dictionnaire géographique*, I, p. 341.)

5. Du Fresne de Beaucourt, *Les Chartier*, *op. cit.*

sa famille, en particulier auprès de son père, un homme excellent, l'exemple de cette honnêteté qui est la base de toute éducation[1]. Alain Chartier eut deux frères[2] : Thomas, qui sera comme lui secrétaire, et Guillaume, son cadet[3], qu'il aima d'un amour si tendre, plein de sollicitudes et d'alarmes.

Nous n'avons pas rencontré dans les documents universitaires parisiens, qui sont d'ailleurs très fragmentaires pour cette époque, le nom d'Alain Chartier. Mais il est certain qu'il fit ses études à l'Université de Paris, dans la Nation normande. Et plus tard, il parlera à l'*alma mater* du ton très respectueux d'un fils à sa mère[4]. Me Alain y poursuivit des études de lettres, car le seul titre qu'il obtint, celui qui correspond à peu près à la licence ès lettres, fut celui de maître ès arts[5], tandis que son frère cadet Guillaume, premier boursier du roi au témoignage de Martial d'Auvergne, y poursuivra des études complètes en droit[6].

Ce que furent ces années d'études, graves, appliquées, sans joie, une lettre latine que Me Alain adressa à son jeune frère,

1. Voir l'épître inédite latine au sujet de l'éducation de son frère. (Bibl. Nat., ms. lat. 8757, fol. 33vo, 35ro; Musée Condé à Chantilly, ms. 438, fol. 37ro. Ce dernier texte est le meilleur.)

2. Ceci a été établi correctement par M. de Beaucourt qui possédait la lettre originale de Louis XI en faveur des Boutin qui nous donne ces détails.

3. M. de Beaucourt a mal interprété un acte du 8 août 1455 (Pluquet, *Pièces pour servir à l'histoire des mœurs et des usages du Bessin dans le moyen âge*, Caen, 1823, p. 30) qui mentionne Guillaume Chartier « reverend pere en Dieu, Mgr l'évesque de Paris, fils et heritier aisné de feu Jean le Caretier ». Il est question d'une rente de 20 s. t. faite par Jean Chartier, bourgeois de Bayeux, aux chapelains de la chapelle de Notre-Dame, le 13 mars 1387. En 1454, les chapelains qui n'avaient pas obtenu le paiement des arrérages dus voulurent se saisir d'une maison que Jean Chartier avait vendue à Guillaume le Tybonnier sans mentionner le service de cette rente. Les héritiers le Tybonnier firent opposition et appelèrent en garantie Guillaume Chartier, alors évêque de Paris; Guillaume est mentionné justement comme l'aîné des fils de Jean Chartier actuellement vivants. Alain étant mort depuis plus de vingt ans, et sans héritier (il était prêtre), Guillaume pouvait bien être désigné comme le fils aîné. L'acte ne dit pas autre chose. (Voir A. Piaget, *Romania*, XXX, p. 44.)

4. Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. IV, p. 861.

5. *Ibid.*, t. IV, p. xiv.

6. *Gallia Christiana*, t. VII, col. 150. — Écolier en 1422, docteur en 1423, nommé professeur à Poitiers en 1432.

et dans laquelle il lui trace un véritable programme d'éducation, permet de l'imaginer[1]. Il lui disait son espérance et ses craintes à la pensée qu'il allait passer d'un âge si tendre à l'adolescence qui amène des changements très divers dans les mœurs ; combien l'attente du fruit attendu peut alors amener de déceptions. Car il ne faut pas se hâter de se réjouir du bon naturel chez un enfant. Tout au plus peut-on dire que l'honnêteté des parents a laissé dans notre nature je ne sais quel fondement assuré qui est développé par les saints préceptes, confirmé par les exemples et retenu par le respect de la discipline. C'est la vigilance des personnes instruites qui forme notre esprit par les lettres, modèle notre volonté par l'exemple de leurs vertus. Des pères trop indulgents ont produit des fils réprouvés, et des maîtres paresseux des élèves sans culture. Car la jeunesse a besoin d'être exercée. Est-elle autre chose qu'une cire molle capable de prendre sous la main les figures les plus diverses? « C'est pourquoi, frère bien-aimé, j'ai d'autant plus de crainte à ton sujet que je t'aime davantage : l'amour véritable souffre d'ailleurs d'une pieuse crainte. Et celui-là qui ignore la crainte ne sait pas aimer. » Dans cet âge ambigu, la moindre impulsion vous pousse aussi bien vers la vie honnête que vers ce qui est défendu. Un des meilleurs moyens de provoquer cette retenue si désirable, c'est de se faire le compagnon et le disciple de personnes d'âge mûr. Car si la jeunesse se corrompt facilement par le mauvais exemple, inversement l'audace et le cœur sont augmentés par l'exemple d'autrui. Ainsi l'aigle enseigne le vol à ses petits. Au fond, la grande école, c'est la vie, la société. Il faut donc que le jeune homme réfléchisse bien et qu'il choisisse attentivement ceux dont il veut suivre les traces. La meilleure disposition chez la jeunesse, c'est précisément de rechercher la compagnie des vieillards, d'imiter les gestes des anciens, de tempérer ses propres mou-

1. Bibl. Nat., ms. lat. 8757, fol. 33ro-35ro.

vements d'après les leurs. Il faut recueillir de leur bouche les sentences. Cette retenue, voilà le plus bel ornement de la jeunesse : elle montre l'adolescent dans sa grâce et annonce déjà l'honnête homme qu'il sera. Le fondement de l'instruction est une docilité simple, sans loquacité. Et Me Alain citait le cas des oiseaux qui arrivent à reproduire la parole de l'homme. Exemple admirable des résultats de l'application : « Un petit oiseau s'élève au-dessus de sa nature ! Ainsi tu dois l'emporter sur les autres hommes. Je t'en prie, ne laisse pas passer inutilement ce premier âge, qui est le plus capable de recevoir la bonne doctrine et d'exercer la mémoire : non, ne te réjouis pas dans ta jeunesse, afin que plus tard on ne t'en fasse reproche. Car une oisiveté pleine de mollesse et une paresseuse indolence sont les ennemies de l'adolescence. Tu es à toi-même ton ennemi le plus pernicieux. Regarde en toi ; considère attentivement non qui tu es, mais celui que tu veux être : ainsi tu te proposeras l'imitation des sages dans la carrière de la vertu, et, né d'un excellent père, tu seras poussé vers une honnêteté pleine de considération. Car nul n'a jamais eu meilleur précepteur que soi-même ! »

Nous avons d'autres témoignages de la sérieuse application de Me Alain que les conseils qu'il est toujours facile de prodiguer à autrui. Ce sont les propres fruits qu'il tira de ses études. Plus tard il dira dans l'*Espérance*[1] : « Veulx tu doncques veoir ton cas en autruy, et les aventures de nos jours comparer humainement à celles des anciens predecesseurs ? Lis Omer, Virgile, Tite Live, Orose, Trogue Pompée, Justin, Flore, Valere, Stace, Lucan, Jule Celse, Brunet Latin, Vincent et les autres historieurs qui ont travaillé à allonger leur brief aage par la notable et longue renommée de leurs

1. Éd. Du Chesne, p. 362. — Signalons de lui quelques vers latins, qui sont peut-être des vers d'étudiant, mais où l'on trouve déjà quelques-uns de ses grands mots et son goût des oppositions (Bibl. Nat., ms. lat. 8757, fol. 32ro ; Chantilly, ms. 438, fol. 36 vo) :

Francigene magne gens fortis inclita bello
Justicieque tenax et libertate beata...

escriptures. » Il protestera contre le fol langage courant parmi les gens de cour « que noble homme ne doit sçavoir les lettres[1] ».

Certes Me Alain n'a pas lu Homère (c'est Darès le Phrygien qu'il veut dire), ni Démosthène qu'il a nommé, ni Aristote qu'il cite d'après ses cours ou suivant la version de Nicolas Oresme, ni aucun des Grecs. Mais il a possédé à fond la plupart des latins, Salluste, dont nous conservons encore son exemplaire[2], Juvénal, Virgile, Horace, et surtout Sénèque, qui fut son modèle et son dieu. Car ce fils de l'Université ne fut rien moins qu'un scolastique. *Loingtain imitateur des orateurs*, tel est le titre qu'il prendra dans son meilleur ouvrage et le chef-d'œuvre de la prose française[3]. Ces Latins, il les a profondément sentis et admirés, dans leur forme qui deviendra la sienne. Me Alain a parlé de la *très délicieuse poésie de Virgile*, de la *divine éloquence dudit Virgile*[4]. Mais c'est surtout la forme et les idées de Sénèque qu'il a empruntées, qu'il a absorbées en quelque sorte au point de les faire siennes[5]. Son latin est celui de Sénèque, dont il fera de véritables répliques. De son style, plein d'antithèses et d'effets, sort l'éloquence française[6]. Ainsi la prose française

1. *Espérance* (éd. Du Chesne, p. 317).

2. Bibl. Nat., ms. lat. 5748. Ms. du douzième siècle, contenant la conjuration de Catilina et la guerre de Jugurtha. On lit sur le fol. du titre : *Salustius in Catilinario et Jugurtha de libris Guillermi Boisratier de Biturigis*. Alain Chartier a ajouté de sa main, d'une noble et vivante écriture, rappellant celle des scribes de la chancellerie : *famosi nunc autem de libris Alani Aurige de Baiocis*. — Guillaume Boisratier, enfant de Bourges, conseiller du duc de Berry en 1380 puis son chancelier et l'un de ses exécuteurs testamentaires, conseiller du roi Charles VI, recevait, en 1411, 1000 francs d'or du roi pour ses bons services. Ambassadeur en Angleterre en 1415, archevêque de Bourges, en 1419, il mourut le 19 juillet 1421 et fut inhumé dans la cathédrale de Bourges (Bibl. Nat., P. Orig. 392).

3. *Quadrilogue* (éd. Du Chesne, p. 402).

4. *Espérance* (éd. Du Chesne, p. 271, 272).

5. L'admirable Étienne Pasquier ne s'y est pas trompé (*Recherches sur la France*, l. VI, *des mots dorés et belles sentences de maistre Alain Chartier*) : « et une infinité d'autres belles sentences desquelles il est confit de ligne à autre que je ne le puis mieux comparer qu'à l'ancien Sénèque romain ».

6. Me Alain lisait également avec plaisir les tragédies de Sénèque (*Espérance*, éd. Du Chesne, p. 365).

a été enfantée tout autant par Sénèque que par Mᵉ Alain. Mais ce ne sont pas seulement des mots que Mᵉ Alain Chartier demandera à Sénèque : c'est la pensée du philosophe romain qu'il adoptera. Il lui empruntera l'idée de la constance, de la maîtrise de soi-même, du mérite de la vertu en soi, et surtout de l'effort. Comme Sénèque, Mᵉ Alain fera l'éloge de la pauvreté ; il dira ce que nous devons à la chose publique. Sa morale en un mot sera celle des stoïciens, si proche d'ailleurs des idées chrétiennes[1].

On peut dire que l'un des premiers en France, Mᵉ Alain Chartier a vécu dans l'atmosphère de ces « romaines escriptures[2] » avec Valère Maxime, Sénèque, Tite-Live. Elles lui fourniront tous ces grands et farouches exemples de dévouement à la chose publique, au salut public, et pour tout dire à la patrie, un mot que Mᵉ Alain n'écrivit jamais qu'en latin. C'est là qu'il trouvera le décor des batailles romaines, le personnel des consuls et des dictateurs qui a fait partie du théâtre de l'éloquence politique et révolutionnaire jusqu'au siècle dernier : Manlius qui fait trancher la tête à son fils « pour ce qu'il s'estoit combatu aux ennemis contre son commandement » ; Décius qui se voue à la mort pour sauver ses légions ; Aurélius battu de verges pour avoir laissé incendier partie de la clôture du camp qu'il devait garder ; et le vaillant et magnanime capitaine Scipion qui, par affection de la chose publique, vainquit les craintes de son cœur et jura de ne pas abandonner la cité ; le dictateur Fabius qui mena si durement Annibal ; Marius ; et les dames de Rome qui donnèrent leurs blonds cheveux aux services de la guerre pour faire des cordes, etc.

Mais Alain Chartier n'était pas, en ce temps-là, qu'un clerc épris des grands mots des Latins. Il vivait tout de même à Paris, dans ce Paris charmant de la fin du règne de

1. Voir les fausses épîtres de saint Paul à Sénèque.

2. *Quadrilogue* (éd. Du Chesne, p. 445).

Charles VI, le « Paris sans pair » dont Guillebert de Metz regrettera plus tard la splendeur[1]. C'était la ville des rois, des princes, des poètes, des musiciens, des bons calligraphes, des enlumineurs, des admirables ouvriers et de tant de jolies filles. Mˡˡᵉ Christine de Pisan dictait alors toutes sortes de savants et gracieux traités ; le prince d'Amour tenait avec lui de galants musiciens qui savaient composer et chanter lais, rondeaux, ballades. Les amoureux les répétaient coiffés de couronnes de roses.

C'est en ces jours[2], en 1413 ou en 1414, pour suivre en quelque sorte la mode, pour s'encourager aussi, que Mᵉ Alain produisit son premier poème, le *Lay de Plaisance*[3], dans la forme compliquée dont on donnait l'honneur à Machaut.

Nous sommes au 1ᵉʳ janvier, date à laquelle, pour commencer joyeusement l'année, les amants échangent des cadeaux, des parures courtoises. Mais le jeune poète n'a pas de maîtresse :

Sans dame sui, onc ne me fu donnée
Loyale amour, jusqu'à celle journée,
Car je n'ay pas sens pour y labourer.

Ainsi se dépeint, dans cette triste situation, le poète solitaire pour qui il faut « tout seulet demourer ». Ainsi débute dans la carrière, sans aucun moyen, le maître de l'amour. Aucune dame ne l'étrennera donc et il demeurera seul avec ses larmes. Car Tristesse lui a déjà fait une forte guerre et Plaisance est morte pour lui. Ainsi de bonne heure la mélancolie l'avait touché de son aile. Un peu plus tard il le dira :

Veu que je suis
Celuy qui à moy mesme nuis

1. Leroux de Lincy, *Paris et ses historiens*, p. 232-236.
2. Le *Lay de Plaisance* est en effet antérieur au *Livre des Quatre Dames*, composé au printemps de l'année 1416 : Mᵉ Alain avait alors, depuis deux ans, une dame. A l'époque où il écrivit le *Lay de Plaisance*, il se plaint de n'en avoir pas, ce qui nous ramène à l'année 1413 ou 1414.
3. Éd. Du Chesne, p. 537-542.

Par mon malheur, n'oncques depuis
Mon enfance n'euz fors ennuis,
Et en amours
Courte joye, longue doulours[1].

En ces jours, si Me Alain parle de Plaisance, s'il chante ses louanges, c'est bien plutôt pour se réconforter lui-même : Plaisance qui donne de la gaîté aux jeunes comme aux vieux, qui nous fait parvenir à l'honneur, qui rend un homme agréable à tous.

Fuyons donc Mélancolie : car Plaisance, mère des pensées joyeuses, est bien plus jolie ; elle humilie et amollit les cœurs endurcis. Citons quelques couplets sur les miracles de Plaisance comme spécimen de la première manière de Me Alain[2] :

El fait l'omme saige,
Plaisant en langaige,
Courtois en couraige :
Ainsi sur tous a l'avantaige.
Privé du sauvaige,
Prouffit de dommaige,
Ung seigneur d'ung paige :
Faire à amours hommaige,
Aller en boucaige,
Jouer en l'ombraige,
Passer maint passaige,
Assembler ung mariaige,
A croire sus gaige,
Galer sans oultraige,
Mettre oyseaulx en caige,
Riens n'est qui s'y comparaige.

Si Plaisance n'existait pas, le pouvoir d'amour manquerait :

Qui seroit
Celuy qui plus dicteroit
Balades nouvelles?
Nul homme ne danceroit,
Ains aux cendres croupiroit.
Qui riroit?

1. *Livre des Quatre Dames* (éd. Du Chesne, p. 601, 602). — 2. Éd. Du Chesne, p. 539.

Qui seroit cil qui yroit
Prier les pucelles?
Chacun oiseau se tairoit,
Le plus se reposeroit :
Si feroit
Celuy qui sonner sçauroit
Harpes et vielles...

Et Me Alain concluait, sentencieusement : mettez votre cœur et votre pensée dans Plaisance; servez Amours : ainsi vous aurez une dame[1] :

Et tant sera honneur en vous tassée
Que vous pourrez amoureux appeller.

On a un peu envie de rire lorsqu'on voit ce beau plan d'écolier sur le papier. Mais l'on prend vite en pitié cette triste et timide adolescence de Me Alain. Et trop de rustres, en leur jeunesse, ont réussi à se faire aimer de jolies femmes pour qu'il soit besoin d'humilier un grand cœur, naïf et timide.

1. Éd. Du Chesne, p. 542.

II

AZINCOURT ET LE LIVRE DES QUATRE DAMES

(1415-1416).

Le *Livre des Quatre Dames*, que Me Alain Chartier allait rédiger au printemps de l'année 1416, est, par contre, l'ouvrage d'un maître. Mais c'est l'un de ceux que nous comprenons le moins aujourd'hui. On a dit « qu'il n'était pas l'expression des sentiments d'Alain Chartier au lendemain de la fatale journée d'Azincourt[1] ». On a montré Me Alain en contradiction avec lui-même quand il nous disait : « griefve douleur fait grant engin ». C'est là le contraire de la vérité. Le *Livre des Quatre Dames* est tout à fait vécu et senti. On y retrouve encore l'émotion de la bataille, telle qu'un jeune clerc a pu la connaître, exprimée par la douleur de celles qui y avaient perdu un ami. Ce cadre fleuri du printemps atteste une fois de plus que le printemps est toujours plus beau après la tuerie, car la guerre n'a jamais tué le printemps. Et, parmi les désastres qu'elle accumule, pourquoi ne faudrait-il pas compter les cœurs brisés?

Ce qu'avait été la fatale journée du 25 octobre 1415 (une défaite pareille à Sedan ou à Charleroi), nous le savons par quelques chroniqueurs français, témoins ou échos de témoins oculaires, par une complainte anglaise contemporaine et par les chroniqueurs du roi Henry V. Une journée terrible où, entre les deux petits bois d'Azincourt et de Tramecourt, la cavalerie et une immense armée françaises tentèrent de couper la retraite vers Calais aux hommes d'armes et aux archers du roi d'Angleterre qui se battirent ce jour-là héroïquement, en désespérés, mais aussi avec une méthode qui triompha du

1. A. Piaget, *Romania*, XXX, 23. Cf. la rubrique du manuscrit français 1131, fol. 1 : *Cy commence le livre des quatre dames dont les maris furent a la bataille d'Azincourt*.

désordre et du nombre. Car dans cette froide journée pluvieuse, sur un terrain effondré, on vit aux prises l'armée des chevaliers français, 10000 hommes peut-être, si lourdement chargés qu'ils durent mettre pied à terre, s'enliser et se débander sous la volée des flèches des archers d'Angleterre qui n'étaient guère que 3000. Des dispositions mauvaises, le vain désir des jeunes chevaliers de porter les premiers coups et de commander, avaient amené la déroute de la première bataille française. Alors le roi anglais, comme un saint Georges, s'était jeté sur la deuxième qui se défendit « assez petitement », rompue qu'elle était par les chevaux qui avaient reculé devant les flèches des archers. La troisième bataille, prise de panique, s'enfuit. Et les Anglais n'eurent plus qu'à ramasser tout le monde. Ce qu'ils étaient occupés de faire quand se démasqua l'arrière-garde des Français que composaient les Bretons et les Gascons. Les Anglais surpris massacrent alors tous les prisonniers et se reforment ; ils repoussent enfin cette arrière-garde : 4000 tués, 1500 prisonniers, tel était le bilan de la journée pour les combattants français[1].

Une triste journée pour toute la France dont la chevalerie avait donné la mesure de son imprévoyance ; une journée de panique et de honte, à propos de laquelle chacun était amené à faire d'amères réflexions sur les causes de la victoire[2] ; où tous, vainqueurs et vaincus, reconnaissaient comme la main de Dieu qui punissait les Français de leurs péchés et de leurs voluptés[3] ; une affreuse journée qui livrait à l'ennemi les défenseurs naturels de la nation, toute la noblesse, Orléans et Bourbon ! Mais cela n'empêcha pas le printemps qui suivit d'être très beau, de paraître plus beau encore.

Ainsi, pour oublier Mélancolie, Me Alain Chartier errait,

1. La tradition contemporaine ira jusqu'à dire que 100 000 Français avaient été défaits par 15 000 Anglais (*Liber Pluscardensis*, éd. J. H. Skene, p. 350).

2. Un des témoignages les plus complets à cet égard se rencontre chez le religieux écossais contemporain qui a dû en trouver les éléments dans la bouche d'un Français (*ibid.*, p. 350).

3. Henry V, Charles d'Orléans.

un doux matin, parmi les champs. Suivant sa coutume, il allait seul, marchant sur l'herbe menue qui pointait[1]. Autour de lui, les oiseaux voletaient et chantaient doucement, montaient dans l'air, se surpassaient. Le ciel était bleu et un beau soleil luisait; des violettes parsemaient déjà la terre. Et Mᵉ Alain s'arrêtait sous un bouquet d'arbres. Tandis que les oiseaux harpaient de joie et s'aimaient, il pensait à l'amour, à sa destinée cruelle, à la dame qu'il chérissait. Et il ne se lassait pas, comme un poète persan, de regarder et de nous décrire les arbres, les lapins qui couraient, le petit ruisseau où buvaient les oiseaux, les fleurs parfumées, les arbustes fleuris et comme blanchis par la neige. Il s'abandonnait à la joie répandue autour de lui ; et parfois même il s'essayait à chanter. Mais son tourment le saisissait bientôt : et, s'adressant à l'Amour, il lui demandait pourquoi il le faisait vivre en pleurs, sous la rigueur d'une belle qui ne lui avait laissé aucun espoir. Si seulement sa dame était alors près de lui! Ainsi Mᵉ Alain errait, mélancolique, dans un sentier. Il observait le pastour et la pastoure qui s'entre-baisaient. Ah! si sa dame avait été de la condition de la bergère, il lui aurait bien avoué le mal qu'il endurait. Pauvre Alain dont la vie n'avait été depuis l'enfance qu'une suite de malheurs! Car depuis deux ans, il souffrait d'un refus que sa dame lui avait opposé. Ainsi il descendait dans la vallée où il rencontrait quatre dames en nobles atours qui marchaient à la file, sans chanter ni cueillir la violette, les yeux baissés sur cette terre qu'elles foulaient de leurs jolis pieds nus. Et Mᵉ Alain les saluait, leur souhaitant la joie du cœur et du corps. La première, relevant les yeux, répondait à ce salut courtois. Tournant vers lui son doux visage, inondé de grosses larmes, elle lui faisait le récit de son malheur.

Et la première dame maudissait cette très dure journée

1. Comment ne pas rappeler l'admirable miniature qui représente les jeunes filles dans la prairie au printemps dans les Très Riches Heures du duc de Berry? (éd. Paul Durrieu, pl. IV). Cette image est contemporaine, datant au plus tard de l'année 1416.

d'Azincourt; car celui qu'elle aimait tant y avait trouvé la mort. Une mort honorable, certes, mais si douloureuse pour elle, et qui avait brisé leurs deux cœurs[1] :

Ha! pourquoy fut il si avant,
Ne pourquoy alla il devant
En ses ennemis recevant?
Tant de vaillance
Il fit de hache et de lance,
Que chascun doubtoit sa puissance.
Dont il fit grant honneur en France.

Et la dame souhaitait que tous deux fussent morts d'un seul coup, enterrés dans un même cercueil. Elle évoquait le souvenir de cet ami parfait, sa douce parole, son sourire et sa grâce, sa noblesse enfin. Les Anglais qui venaient assaillir la France eussent eu fort à faire si tous avaient été comme lui. Et la dame maudissait les lâches qui avaient fui dans cette journée, abandonnant les princes de la première bataille, et qui avaient causé la panique et la défaite[2] :

Ha, ha! pou loyaulx,
Fainctifs, lasches et desloyaulx,
Qui n'aimez qu'estatz et joyaulx,
Vous laissastes tous les royaulx
Et leur tournastes
Le dos, et vous en retournastes,
Dont faussement vous gouvernastes.
Car alors les habandonnastes
Tous mescreuz
De trahison et recreuz,
Dont le nombre fut deceuz,
Et le cueur des Anglois creuz.
Car par tropeaulx,
Non obstant les cris et rappeaulx
Des bons, couvristes les coppeaulx
Des heaulmes! Que de voz peaulx
Vifz escorchez
Soyez vous, et si bien torchez,
Que jamais ne vous renforchez!
Telz gens deussent estre porchez,
Ou faisant viles

1. Éd. Du Chesne, p. 609. — 2. Ibid., p. 616.

Œuvres par citez et par villes,
Quant aux armes sont inutilles...

Ceux-là étaient bons à tromper les gens, à s'asseoir sur un banc devant la cheminée, à cuver leur vin, à dormir le matin jusqu'à dix heures[1] :

Mais d'une bataille d'aspresse
Scet bien tirer son cul de presse,
Et son heaulme
Gecter au besoing du royaulme.
Plus scet aux dez ou à la paulme,
Mieux dort en lict que sur la chaulme.
Dieu, quel rousée!
Tendres sont comme une espousée,
Tremblans comme brebis tousée.
De fievre quartaine espousée
Soit tel merdaille...

Ainsi la dame stigmatisait vigoureusement les gens, cause de son malheur, ceux-là qui avaient porté atteinte à l'honneur que leurs pères ont chéri; ceux-là que les bons devaient montrer au doigt et à qui l'on devait interdire l'entrée dans la bonne compagnie. Et la dame demandait que Dieu voulût bien lui accorder la mort. Alors le poète pleurait avec elle, requérant aux autres dames de vouloir bien l'aider à la consoler.

Mais la seconde dame, qui avait eu son ami, âgé de vingt ans, pris à la bataille, disait, elle aussi, ses malheurs. Désormais elle ne saurait plus ni danser, ni toucher harpe, orgue, doucine, luth, ni jouer aux échecs, car la dure guerre lui avait ravi son paradis. Elle vivait comme une morte, avec la douce image de l'absent[2] :

Encore se vient entre nous mettre
La mer, si qu'une povre lettre
Ne vient en voye,
Ne m'est nouvelle qu'il m'envoye...

Car elle ne pouvait reconnaître les signes de la main qui

1. Éd. Du Chesne, p. 617. — 2. Ibid., p. 639.

jadis lui avait écrit tant de doux mots, ni embrasser l'épître du bien-aimé. Cette consolation lui était refusée. Elle demandait aux dames d'Angleterre pitié pour son ami et, comme la première dame, elle se disait :

La plus triste qui oncq aima.

En soupirant, elle perdit connaissance. Me Alain lui faisait alors respirer la fleur de l'églantier, déclarant aux dames que l'amour est semblable à la rose qui a aussi ses épines ; au miel que l'abeille défend de son aiguillon.

Or, la troisième dame disait à son tour sa douleur. Elle aussi avait perdu son ami, disparu dans la bataille ; et jamais plus elle n'avait appris de ses nouvelles. Elle ignorait s'il avait été fait prisonnier ou s'il était mort. Ainsi l'espoir et le désespoir la tourmentaient alternativement. Elle se comparait à la tour minée qui n'est pas encore prise[1] :

Bien souvent songe
Sa mort, que mon cueur de deuil ronge :
Puis fais de sa prison mon songe,
Et ne sçay lequel est mensonge...

Le poète méditait sur les raisons données par les trois dames dont chacune se disait la plus malheureuse, quand la quatrième prit la parole.

Son ami avait fui à la bataille. Elle proclamait son déshonneur et qu'elle aurait mieux aimé le voir mort que vivant. Or, elle l'avait aimé plus que tout au monde. Il avait fui lâchement, comme tant d'autres[2] :

Et leurs fuites deshonnorables
Ont fait mourir tant de notables,
Presque à milliers,
Et fait perdre les chevaliers,
Qui de la France estoient pilliers,
Menez comme beufz en colliers
En violentes
Prisons, où n'a que poux et lentes :

1. Éd. Du Chesne, p. 650. — 2. *Ibid.*, p. 659.



L'assemblée des amoureux au printemps

Très Riches Heures du Duc de Berry à Chantilly
Calendrier mois d'Avril

Ainsi les couardises lentes
Ont fait tant de dames doulentes...

Quelle journée, où la fuite avait donné à l'ennemi la victoire! Et la dame opposait à ces lâches (des amants déloyaux d'ailleurs) les anciens preux, Bertrand du Guesclin entre autres. Elle disait le noble courage des princes blessés, couverts de morts (et c'est vrai qu'on avait découvert sous leurs corps un Charles d'Orléans). Car pas un des royaux n'échappa et les princes avaient défendu chèrement le champ. Mais les couards avaient fendu les rangs, rompu l'ordonnance des batailles, laissant derrière eux leur honneur et abaissant leur lignée. Comme elle le détestait aujourd'hui celui qu'elle perdait en le recouvrant! Elle le proclamait : son mal était le plus fort.

Et les dames demandaient à Me Alain d'être juge de leur débat[1]. Mais lui, il estimait que seule une femme pouvait trancher cette question. Il annonçait qu'il allait envoyer son livre à cette dame rigoureuse qu'il aimait. Elle sera l'arbitre de ce débat.

Ainsi Me Alain quitta les quatre dames. Il annonçait son intention de rentrer à Paris :

Car sans y estre bon jour n'ay.

Celle qui tenait dans ses mains et sa vie et sa mort lira du moins son livre. Et si elle ne peut lui donner verbalement sa réponse, qu'elle le fasse par écrit. Qu'elle lise et relise un livre fait pour elle.

Car telle est la consolation des poètes inconsolables.

1. Cf. le titre du manuscrit français 1727, fol. 98 : *Cy commence le livre des Quatre Dames compilé par maistre Alain Charretier secretaire du roy.* Il se donne comme leur secrétaire pour ainsi dire. Nous observerons par la suite que Me Alain adoptera volontiers cette attitude.

III

LES RÉVOLUTIONS PARISIENNES. LE DISCOURS SUR LES LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE. L'EXIL DE Me ALAIN CHARTIER (1418). LA LETTRE A L'UNIVERSITÉ DE PARIS (1420).

Ce n'est pas le plaisir que Me Alain Chartier allait retrouver à Paris, bien que, comme dans toutes les époques troublées, on s'y amusât fort, en secret. Très avant dans la nuit on dansait à l'hôtel de Monseigneur de Guyenne[1] quand le populaire y fit irruption et que messire Jacqueville vient lui reprocher les « choses qu'il faisoit, et des danses et despenses », et déclarer « qu'on ne lui souffriroit pas faire ses volontés ». Autour de la reine Isabeau, on remarquait bien des « choses deshonnestes » : et c'est un fait qu'en ce temps-là, dames et demoiselles portaient « cornes merveilleuses, hautes et larges. Et avoient de chascun costé, en lieu de bourlées, deux grandes oreilles si larges que, quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de costé et baissassent, ou elles n'eussent peu passer[2] ». Comme une suivante de la reine Isabeau (on penserait aussi bien à quelque demoiselle de la cour de Marie-Antoinette) était-elle attifée la grande dame qui devait juger le débat des quatre dames d'Azincourt, la rigoureuse amie de Me Alain?

Ce qui est certain du moins, c'est que la ville de Paris, dans laquelle le poète était rentré, était mise en défense, qu'on murait les portes afin que les gens d'armes du duc de Bourgogne n'y entrassent pas; que la vie y était fort chère; que les gens se regardaient avec défiance; que l'on voyait partout des conspirateurs; et les réunions y étaient interdites à ce point que les assemblées et les noces étaient surveillées

1. *Jean Juvénal des Ursins*, éd. Buchon, p. 480 (ad a. 1413).
2. *Ibid.*, p. 534 (ad a. 1417).

par la police. On désarmait tout le monde, jusqu'aux clercs et aux prêtres ; on confisquait les monnaies autres que celles du roi ; les espions sévissaient ; les suspects étaient dévalisés sur-le-champ ; et l'on n'osait plus sortir pour faire les vendanges[1].

Par ailleurs, le monde des clercs (celui auquel Chartier appartenait) était extrêmement divisé sur la question de la condamnation des propositions de Jean Petit justifiant le meurtre de Louis d'Orléans par Jean sans Peur ; les nouvelles du concile de Constance agitaient les esprits ; la grave affaire de la collation des bénéfices par le pape remettait en question la vieille revendication royale au sujet des libertés de l'Église de France : le recteur de l'Université de Paris, qui avait pris parti pour le pape, était jeté en prison[2]. Les mois de février, mars et avril 1418 furent remplis par cette querelle qui occupa tant de séances du conseil[3], dans la grand'chambre du Parlement, où, tour à tour, on entendit le chancelier de France, Robert le Maçon, exposer que le roi tenait sa seigneurie de Dieu seul ; puis Guillaume le Tur, avocat du roi, déclarer qu'il était empereur dans son royaume qu'il tenait de Dieu seul : et cela en présence de tout le conseil des prélats, de secrétaires lettrés, comme Jean de Montreuil et Gontier Col. Or, le 2 avril, le roi maintenait dans toute sa rigueur les ordonnances de 1407 (la charte de liberté de l'Eglise de France) faisait absolument défense de transporter à Rome l'argent de son royaume[4].

Parmi les écrits les plus authentiques d'Alaïn Chartier[5],

1. *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. A. Tuetey, p. 70-86.
2. *Chartularium Univ. Paris.*, t. IV, p. 336, 339.
3. *Journal de Clément de Fauquembergue*, éd. A. Tuetey, t. I, p. 58-109.
4. *Journal de Clément de Fauquembergue*, éd. A. Tuetey, t. I, p. 110 ; *Chartularium Univ. Paris.*, t. IV, p. 338 ; *Preuves des libertés de l'Église gallicane*, t. I, part. I, p. 125.
5. Bibl. nat., ms. lat. 8757, fol. 43vo-45vo. (Suit la Lettre au calomniateur et précède l'Épître à l'Université.). Ms. de Chantilly, 438 fol. 49vo. On trouvera le texte de ce discours, et non pas de cette épître, chez D. Delaunay, *Étude sur Alain Chartier*, p. 213-217. Publication déplorable avec un « bourdon », p. 214 (après *confidimus gitur*) qui rend ce texte inintelligible.

nous rencontrons un discours, ou plutôt le thème d'un discours, adressé sur cette question au roi de France. S'agit-il d'un développement de pure rhétorique? C'est peu vraisemblable. D'autre part, on ne voit pas du tout les titres de Me Alain Chartier pour porter la parole devant le roi (en fait le dauphin qui suivit cette affaire). Jean de Montreuil et Gontier Col, les secrétaires lettrés, ses anciens à la chancellerie, n'ont pas pris la parole et l'intervention de Me Alain Chartier n'a été relevée par aucun des annalistes qui ont mentionné les autres orateurs. Il s'agit évidemment d'une prière, d'une requête faite au nom des gens de l'Église de France; l'allusion à des confidences sur les malheurs du royaume faites à l'auteur par la bouche du roi [1] indique suffisamment qu'Alain Chartier a parlé pour un autre, un très grand personnage. Quoi qu'il en soit, il a écrit avec sa propre foi et avec son cœur; et nous retrouvons dans son discours les thèmes familiers qu'il développera plus tard [2].

Pourquoi intervenait-il auprès du très chrétien roi et excellent prince, notre maître suprême : c'est pour répondre à une obligation que nous font la loi de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'autorité des saints décrets, les salutaires exemples de nos aïeux. Car nous ne pouvons passer sous silence la question de la liberté de l'Église. Elle intéresse d'une façon toute particulière son protecteur-né, le roi très chrétien, qui a fait alliance avec le Tout-Puissant par l'onction. La sincère dévotion du roi [3] envers Dieu et la Sainte Église a été pour nous un singulier réconfort, une consolation au milieu des coups de l'adversité qui ont frappé le royaume. L'auteur voulait lui remettre en quelque sorte sous les yeux la conduite des anciens et lui demandait de vouloir bien approuver leurs décrets [4]. Car nous n'agissons pas

1. D. Delaunay, *op. cit.*, p. 216.
2. Par exemple sur la question des sacrifices (*ibid.*, p. 217).
3. Voir à ce sujet les mots si affectueux et si touchants qu'écrivit à la mort de Charles VI le religieux de Saint-Denis (t. VI, p. 486).
4. Allusion à l'ordonnance de 1407 dont une assemblée du clergé de France,

comme un concile ; nous sommes en réalité l'Église Universelle qui, au concile de Latran, a défendu que des tributs fussent levés par l'Église (allusion aux levées d'argent de la cour de Rome[1]) et a décidé qu'après avertissement, les fauteurs d'exactions fussent excommuniés. Et Me Alain alléguait l'autorité des constitutions impériales qui interdisaient les levées d'impôts sur les clercs. C'est la foi, plus que les levées d'argent, qui conserve d'ailleurs un royaume. Il citait en témoignage les prédécesseurs du roi : Charlemagne, Charles le Chauve, le roi Robert et saint Louis. Il rappelait que rien ne pouvait être plus honorable pour le roi que d'être dit fils de l'Église, que le devoir du prêtre était de veiller au salut du roi. « Nous déplorons, roi très chrétien, les calamités sans nombre de votre royaume, que nous avons apprises de votre bouche et par un effet de votre extrême bonté, non sans larmes et douleurs. Car nous sommes en péril dans votre péril et une même ruine nous entraîne. Aussi, tant que nous aurons la vie, c'est un devoir pour nous de ne pas laisser sans défense la liberté de l'Église ; car pour la paix transitoire du monde nous ne devons pas perdre la paix éternelle. » Me Alain développait des idées mystiques chères à son temps.

« La force des États ne vient pas de victoires nombreuses, mais du ciel. Les prières ont été les armes de Moïse : et les armes de notre milice, ce sont les prières et les oraisons. C'est pourquoi nous exhortons, nous prions votre royale Majesté de tourner son âme vers la Providence, d'attendre plus du secours de Dieu, des prières de l'Église, que des chefs de guerre : ce qu'elle obtiendra en protégeant l'Église de toutes ses forces. » Et son érudition latine rappelait à sa mémoire qu'avant d'entreprendre des expéditions, les Romains procédaient à des sacrifices ; que Denys le Tyran, qui n'avait prêté

en 1414, avait déjà réclamé la mise en vigueur (Du Fresne de Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, t. I, p. 365).

1. Au mois de novembre 1413, un mandement du roi dans ce sens avait été publié (*Preuves des Libertés de l'Église gallicane*, p. 578).

nulle attention aux ministres de Dieu, avait perdu son trône... Me Alain terminait son thème de harangue en demandant à la bonté du roi d'accueillir favorablement cette oraison et d'exaucer ses prières : « Nous rendons d'immenses grâces à Dieu qui nous a donné un roi qui, d'une pensée pure, avec une telle ferveur d'amour, aime l'Église et met à l'honneur tous les ecclésiastiques dans le culte divin. Nous prions le Tout-Puissant qui vous a choisi pour le protecteur spirituel de l'Église de vous garder sous sa protection et de diriger heureusement vos pas. »

Il s'agit de Charles le dément, de Charles VI le Bien-Aimé.

En ces jours le duc de Bourgogne continuait à rôder avec ses gens d'armes autour de Paris. Il attirait à lui les bonnes villes où il supprimait les tailles quand elles adhéraient à sa cause. Il investissait en quelque sorte la capitale par la calomnie, déclarant que les traîtres Armagnacs allaient bientôt y déployer les bannières d'Angleterre. Il profitait surtout des erreurs et des brutalités des gens du Midi qui y rançonnaient les riches bourgeois. Et l'un d'eux, le 28 mai 1418, Perrinet Le Clerc, fils de Pierre Le Clerc, l'aîné, demeurant sur le Petit Pont, bon marchand de fer, riche homme et quartenier, un soir qu'il était de garde à la porte Saint-Germain-des-Prés, pour se venger des gens du conseil du roi, ouvrit cette porte aux hommes du seigneur de l'Isle-Adam. Et voici que les Bourguignons y entrent en criant : « La paix, la paix, Bourgogne ! », cris que ne devait pas oublier Me Alain Chartier[1].

Subitement débridé (depuis 1413 il rongeait son frein), le peuple de Paris donne l'assaut à l'hôtel du comte d'Armagnac. Tanneguy du Chastel, le fidèle Breton, prévôt de Paris, accourt réveiller le dauphin, un adolescent de quinze ans. Il le couvre de son manteau, l'enlève dans ses bras et, comme

1. *Epistola de detestatione belli gallici* (éd. Du Chesne, p. 485).

un autre saint Christophe, le porte à la Bastille Saint-Antoine. Robert le Maçon prête un cheval; les voici gagnant Melun. Et les bouchers reprenaient sur la peau humaine leurs sanglants travaux! Le sang coule à la Conciergerie du Palais où les prisonniers sont assommés, et la peau de leur dos est détachée en courroies; au Grand Châtelet où, du haut de la courtine, ils sont précipités sur les piques de la populace. Le sang coule aussi au Petit Châtelet, aux prisons de Saint-Martin-des-Champs, de Saint-Magloire, au Louvre même où demeure le roi. Les charrettes circulent dans les ruelles, pleines de corps nus qu'on va décharger aux gibets. 1500 personnes ont péri dans ces journées révolutionnaires [1], tout ce qui était noble et gracieux. Paris demeura vide de clercs de chancellerie, de ménestrels, de poètes.

Et quand le dauphin, qui gagnait la Touraine, se présenta devant Azay que tenaient des gens du duc de Bourgogne, ceux-ci crièrent ironiquement : « C'est le demeurant des petits pâtés de Paris [2] ! » Me Alain était de ces « petits pâtés ». Il avait fui comme les autres : il avait pris le chemin de ce qu'il appellera son « dolent exil [3] », mot plus rempli de sens alors, car il signifiait aussi la destruction totale.

Quel était donc l'emploi de Me Alain? Il était secrétaire du roi [4], et attaché à la chancellerie depuis quelques années déjà, comme plusieurs lettrés et humanistes de ce temps. Il suivait le dauphin, un jeune garçon alors très actif, qui soutenait par les armes et par la diplomatie la querelle de ses partisans, des gens terribles, dont on pouvait bien avoir peur : car le 10 septembre 1419, à un rendez-vous fixé à son ennemi sur le pont de Montereau, voilà que les chasseurs étendaient à ses

1. C'est le chiffre des victimes donné par le Bourgeois de Paris, éd. A. Tuetey, p. 98.

2. *Jean Juvénal des Ursins*, éd. Buchon, p. 545.

3. *L'Espérance*, éd. Du Chesne, p. 261.

4. Il contresigne des lettres royales à Bourges, le 13 juin 1418; à Aubigny, le 29 juin; à Chinon, le 31 octobre; à Montereau-fault-Yonne, le 11 septembre 1419; à Nemours, le 15 septembre; à Loches, le 15 octobre; à Bourges, le 27 décembre.

pieds la bête, le grand duc d'Occident, Jean sans Peur, qu'ils taillaient à coups de haches et d'épées sous ses yeux.

Scène abominable, tragique, qui allait soulever la réprobation universelle, dont la responsabilité entière devait retomber sur un enfant, unique héritier d'un royaume, sur une tige royale où la douceur, la fidélité à la parole, la sainteté même étaient traditionnelles.

Commenter ces événements, les expliquer aux bonnes villes, aux chancelleries, au fils même de la victime, tel était l'emploi des secrétaires du dauphin, de Me Alain en particulier. Il est intéressant de noter que nous ne trouvons guère son nom que sur des lettres importantes, de propagande dirions-nous, celles dans lesquelles le dauphin fait le récit des événements survenus à Paris[1] aux gens de Lyon (une admirable lettre qui est à la fois un brillant morceau de chronique et un plaidoyer où l'on retrouve, dans la bouche du roi, comme les mots d'Alain Chartier sur le fils unique, héritier, successeur de la couronne[2]), sur la lettre habile et ferme à Philippe le Bon à propos du meurtre de Montereau[3].

Car Alain Chartier l'aimait, son roi, cet enfant, unique héritier de sa maison[4], combattu par ses ennemis, par ses propres sujets, délaissé de tous. En 1422, Me Alain rappelait précisément qu'il y avait juste trois ans qu'on avait vu gens de toute condition fuir leur seigneur « comme chose perdue et comme malade jugié à mort et abandonné sans remede ». Lui, il est fidèle au malheur et la chose publique ne doit pas être abandonnée dans l'infortune[5].

Une des missives[6] les plus intéressantes à cet égard de

1. Du Fresne de Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, t. I, p. 95.
2. *Ibid.*, p. 98-101. — 3. *Ibid.*, p. 181-183. Voir aussi p, 191.
4. *Quadrilogue* (éd. Du Chesne, p. 439). — 5. *Ibid.*, p. 439.
6. Bibl. Nat., ms. lat. 5961, fol. 53-55 : *Ad Universitatem Parisiensem post egressum dolorosum Karoli septimi nunc regentis a civitate Parisiensi epistola ab Alano incipit...*; Bibl. Nat., ms. lat. 8757, fol. 45vo (sans titre); Ms. de Chantilly, no 438, fol. 54vo; Ed. Du Chesne, p. 490-492 ; Denifle et Chatelain, *Chartularium Univ. Paris.*, t. IV, p. 381-382 ; analysée par Delaunay, *op. cit.*, p. 55-57.

Mᵉ Alain est la lettre qu'il écrivit, un peu avant le 4 juin 1420, à l'Université de Paris[1]. Car les événements se déroulaient avec une effroyable logique. L'alliance anglo-bourguignonne était scellée par le sang versé ; un pacte allait donner à Henry V la main de Catherine de France et substituer le roi d'Angleterre à l'héritier de Charles VI. Au printemps de l'année 1420, on attendait à Troyes la venue du roi d'Angleterre pour mettre au point ce grand dessein. Un roi de France allait nommer son propre fils « le soi-disant dauphin de Viennois[2] ».

Un acte, que l'on sentait entaché de forfaiture, ne pouvait tirer sa force que de l'approbation de la nation, des personnes morales qui la constituaient, des chancelleries étrangères.

Au nombre de ces personnes morales, on devait compter l'Université de Paris, par ailleurs fille de la papauté. Certes l'Université de Paris, si divisée depuis l'affaire de Jean Petit, abandonnée par les maîtres orléanistes et dauphinois en 1418, et qui avait adhéré de toutes ses forces au parti bourguignon et renié son passé[3], reconnaissait sa propre misère et le déclin des études. Mais nous ne pouvons imaginer la puissance morale que représentait encore la corporation des maîtres et des disciples, cette grande fraternité intellectuelle de l'Europe. Car nous pensons toujours à l'Université moderne. Et les hommes du dix-septième siècle qui raillaient Aristote, et ceux du dix-huitième qui n'ont jamais compris le rôle d'inquisition de la foi qui fut aussi le sien, ne l'entendaient pas mieux que nous.

1. Tous les historiens, y compris le Père Denifle, datent cette épître un peu après le 4 juin 1420, date à laquelle les suppôts de l'Université avaient juré le traité de Troyes. Mais la missive n'a de sens que comme une intervention auprès de l'Université pour qu'elle n'adhère pas au traité dont la chancellerie du dauphin pouvait déjà connaître les termes.

2. Texte du traité de Troyes signé le 21 mai. — Le 30 mai, le recteur de l'Université et les maîtres le jurèrent ; le 3 juin, il fut publié à Saint-Mathurin ; le 4, il fut juré par chaque suppôt.

3. *Chartularium Univ. Paris*, t. IV, p. 344-347 (août 1418).

L'Université a été le grand laboratoire de la pensée au moyen âge, la sainte montagne de la science. Et ses maîtres nous ont légué, non pas, comme on le croit, la scolastique et la logique barbares, mais bien les belles-lettres, la médecine, la physique, la cosmographie, la mécanique, le droit, la pensée internationale, tout ce qui a passé, en somme, à travers la métaphysique aristotélicienne et les commentaires des Latins.

Un Chartier, bon publiciste qui travaille pour son prince, ne l'ignore pas. Ce clerc scientifique a une mission : il combattra un péril qu'il connaît. Il sait que « par predication et enortemens de presomptueux clercs » le peuple a été mis « en ces obscures tenebres[1] ».

C'est donc sur un ton de soumission, qui n'est peut-être qu'apparent, que Me Alain Chartier s'adressera à l'*alma*; car c'est à la mère que son fils parle, une mère féconde en fils et abondante en disciples. Il se tournait vers le giron de celle qui lui avait enseigné la vérité. Cette incroyable détresse du royaume, qu'il conviendrait seulement d'écrire avec des larmes, il semblait vain de la lui rappeler. Tout cela était trop connu, la fable de l'étranger : Plût au ciel que la chose fût couverte d'un silence éternel, que notre sollicitude allât à l'établissement d'une paix réfléchie et que, le besoin de la vertu renaissant dans les cœurs, nous pussions revivre ces époques heureuses d'autrefois ! Mais, pieuse mère, quelle voix entendrons-nous pour prêcher la paix, qui portera à la lumière la cause commune et les doléances publiques? A qui la multitude errante et dispersée d'un peuple divisé en deux partis prêtera l'oreille afin que la concorde les apaise l'un et l'autre? Si tu te tais, qui parlera? Si tu crains un parti ou l'autre, qui osera? Et si tu montres de l'indifférence, quel exhortateur zélé demeurera? Tu as contemplé les assauts hostiles de nos antiques adversaires, tu as vu les fureurs révo-

1. *Quadrilogue* (éd. Du Chesne, p. 432).

lutionnaires intestines, alors que nous sévissions les uns contre les autres.

Quelle puissance, quelle vertu peuvent résister à cette double attaque? Considère quel changement de mœurs de ces époques pacifiques aux périodes de guerre. Rappelle-toi ces jours de paix où brillait l'étude des lettres, ces jours de prospérité (un autre âge d'or) où la doctrine de la foi était exaltée : alors, sur l'univers entier, les palmes étendues de ta glorieuse renommée couvraient de leur splendeur les nations les plus lointaines. Maintenant, dans une pauvreté amère, dans la crainte, l'angoisse, dans l'esclavage de nos antiques adversaires, les fils de ta chair sont dispersés çà et là, jetés sur différents rivages comme par une nef ouverte par la tempête; et la partie vénérable de ta progéniture qui demeure autour de toi ne peut que partager, dans un sentiment de piété, l'affliction maternelle.

Cette douleur, si l'Université ne la montrait pas en public, n'en était pas moins réelle. Car s'il en était autrement, ce serait la fin de l'État, le bouleversement des lois et des mœurs.

Et, s'abandonnant à un mouvement de mélancolie, Mᵉ Alain déclarait que la police du royaume lui apparaissait comme changée, quand la férocité régnait au lieu de la douceur, quand la crainte de l'ennemi remplaçait le courage. Il lui semblait que la main de Dieu s'était abattue sur nous, que nous avions mérité ce que nous endurions. Mais il se reprenait aussitôt : Lorsque le Seigneur flagellait son peuple, il suscitait bientôt après un homme dans la main duquel il plaçait le salut. Si cela doit venir, comme nous l'espérons, qu'une attente sans fin n'afflige à ce degré notre âme. Car nous sommes à ce point où la maladie doit aller vers la convalescence ou la mort. Si nous voulons être sauvés, il faut prendre une résolution, boire pour notre santé la potion amère afin que notre sérénissime roi, l'unique héritier, celui que le Seigneur a mis en réserve, ne soit pas opprimé sous nos yeux, que nous-mêmes nous ne soyons pas réduits en esclavage

par l'ennemi, et que notre patrie[1], à laquelle nous devons nos forces et le courage de la défendre, ne soit pas foulée par un ennemi superbe qui se réjouirait de notre perte! O temps de perdition, ô très malheureuse et à jamais déplorable contagion qui répand sur le royaume une marque d'infamie, qui en dérobe la gloire, en sorte qu'on n'a jamais rien lu de pareil depuis ses origines! — Et Me Alain disait encore :

Souviens-toi, pieuse mère, des fils de ta chair, de ta postérité. Souviens-toi de tes fondateurs qui, au cœur de ce royaume, t'ont donné une terre plantureuse pour y pousser des racines, pour y défendre tes privilèges, afin que dans la liberté complète tu fécondes les semences de la vérité. Car il n'y a ici qu'une maison unique, une seule descendance; ce qui a été légué par les pères, les fils le consolidèrent par la durée; un même amour des pères a passé aux fils. Paye en retour ta dette de reconnaissance, afin que tu ne deviennes pas stérile dans le malheur. Le sentiment du réel nous oblige à abandonner les imaginations partiales et affectées que nous nous sommes procurées sous le nom d'une paix qui n'est que feintise.

Ce que nous demandons, c'est une paix véritable, de franchise, non pas à l'usage de quelques-uns, mais conservatrice de nos âmes et de notre salut. Voilà le remède qui convient à nos maux; voilà l'aimant qui doit réunir nos esprits apaisés dans la parole de vérité, de longanimité, d'amour sincère. Voilà les travaux, les paroles, les avis qui conviennent à ta faiblesse. Conseille cette paix; agis de telle sorte que nul ne puisse jamais te reprocher d'avoir agi comme un enfant; fais cela, pour le salut de tes fils, par la paix. Fasse le ciel que tu remplisses ce dessein pour ta propre gloire, pour notre salut et que l'auteur de toute paix dirige tes pas vers le succès heureux! *Amen.*

Les roses de la maison d'Angleterre se voyaient encore au dix-septième siècle sur les murailles de l'Université de Paris.

1. *Natalemque locum.*

IV

Me ALAIN CHARTIER SERVITEUR.
LE QUADRILOGUE INVECTIF (1422). — LE DÉBAT PATRIOTIQUE.

« Humble secretaire du roy nostre sire, et de mon tres redouté seigneur Mgr le Regent le Royaume de France », tel est le titre que va prendre Me Alain Chartier dans le prologue de son *Quadrilogue invectif*.

C'est là un monde fort intéressant que celui des notaires et secrétaires du roi, un petit groupe social qui nous fait comprendre et l'activité de Me Alain et aussi une partie de ses vertus, qui étaient en quelque sorte professionnelles.

Les notaires et secrétaires du roi avaient pour fonction essentielle de rédiger les actes royaux. C'étaient des fonctionnaires immédiatement sous les ordres du chancelier, c'est-à-dire du garde du sceau et du premier conseiller du roi, un personnage considérable sous l'ancien régime, en fait un vice-roi dont le rôle est tout à fait méconnu. Ces notaires du roi ne doivent donc pas être confondus avec les notaires royaux. En général, ils étaient clercs, bien qu'on comptât parmi eux quelques laïques. Ils faisaient partie de la maison du roi, étaient spécialement attachés à sa personne, rédigeaient ses lettres les plus secrètes et les plus intimes. Tous prêtaient serment entre les mains du chancelier. Au quinzième siècle, on comptait cinquante-neuf notaires du roi « dont le roy fait le soixantiesme » ; les secrétaires étaient au nombre de quinze environ. Ils formaient entre eux une véritable famille, celle des domestiques et officiers de l'Hôtel. On voit les édits qui concernent leur office débuter par des prologues où leurs fonctions sont exaltées, assimilées à celles des quatre évangélistes, ces quatre notaires du Christ qui étaient d'ailleurs les patrons de leur confrérie.

On y célébrait la fidélité et le mérite de ces officiers qui, « dans la maison royale, brillent comme les étoiles au firmament » et qui, « sans se laisser vaincre par la fatigue, acceptent pour le bien de l'État les charges les plus accablantes, sans que jamais leur vertu soit venue se briser contre l'écueil de l'ambition, sans que jamais ils se soient laissé séduire par une funeste cupidité, mais, au contraire, se faisant un devoir d'oublier leurs propres intérêts, ne travaillent qu'en vue de la justice et pour le bien de l'État[1] ».

Or, nous n'avons pas le droit de voir là un jeu de rhétorique exaltant une corporation : ce document est passé sous les yeux du chancelier et du roi; et tous n'ont jamais eu qu'un désir : augmenter plutôt que « diminuer le droit de leurs secrétaires et notaires ». Dès le règne de Philippe de Valois, on voit que des missions de confiance, des négociations diplomatiques ont été confiées à des notaires : apaisement d'un différend survenu entre un roi et un prince vassal ; missions secrètes aussi, sur lesquelles les actes publics ne donnent aucun détail.

En fait, quand nous parcourons les obituaires de la paroisse royale des Célestins, qui était le siège de leur confrérie, on y trouve quelques grands noms, mais surtout une foule de personnages qui se sont élevés par leur mérite dans l'État.

Reçus après un examen sérieux des gens du Parlement, bons latinistes en général et humanistes, les secrétaires, à la fin du quinzième siècle, seront déclarés nobles, égaux aux barons, capables d'aspirer à tous les honneurs et ordres de chevalerie, comme s'ils eussent eu quatre quartiers de noblesse. En fait, par le privilège de *comittimus* qui leur ouvrait la juridiction spéciale de la Chambre des Requêtes,

1. Préambule des chartes de mars 1351 et 1372 (on lira ces documents dans les belles recherches de M. Octave Morel, *La Grande Chancellerie royale*, 1900, p. 13-35, que je ne fais guère que résumer ici).

ils jouissaient de privilèges et d'exemptions que les nobles ne possédaient pas.

Leur vie (sauf dans les périodes de déplacement et de mission) était fort régulière. Chaque jour, ils devaient venir à leur service, au conseil, etc., le matin ou le soir, à des heures réglées, pour prendre leurs notes. Le lendemain, ils devaient remettre leurs lettres rédigées au Palais, à l'approbation des officiers qui les avaient commandées et qui étaient les secrétaires : ces actes étaient alors délivrés dans la salle de l'audience du sceau. Une absence de deux jours amenait la perte des gages d'un mois ; une absence de quatre jours, la révocation. Les congés étaient minutieusement réglés ; les absences pour maladies excusées.

Tels sont les robins qui, avec quelques ecclésiastiques, un petit nombre de gens du Parlement et de l'Université, ont si bien servi la France et le roi qu'ils les ont identifiés.

Ce sont eux qui ont élaboré la théorie du roi, de la monarchie aristotélicienne, exalté la notion de justice, élucidé le grand mystère du royaume des lis : le sacre. Ils ont acclimaté la notion romaine d'État, d'impôt, de droit public, de contrat ; ils ont donné, par la transmission latine, à la nation française la prose, la langue pathétique et claire ; Nicolas de Clamenges, Jean de Montreuil, Gontier Col ont été secrétaires du roi comme Alain Chartier ; ils furent l'armature. Et quand la France a connu la honte et la défaite, ils se sont faits les agents de cette arme nouvelle, la propagande, dont nous commençons seulement à comprendre la portée.

En somme, un Chartier qui va faire parler la France avait déjà parlé en son nom.

Me Alain fut un bon serviteur[1], avec tout ce que ce mot comporte de noblesse. Et si l'on relève dans le *Quadrilogue*

1. « Noz amiz et serviteurs, maistres Alain Chartier et Thomas Chartier, freres », dira la lettre de Louis XI en faveur de Thomas Boutin, en 1463 (Du Fresne de Beaucourt, *Les Chartier*, *op. cit.*). Ces Boutin, oncles de Chartier, étaient eux-mêmes ennemis des Anglais.

invectif l'expression de ses sentiments personnels, il semble qu'on ait sous les yeux comme une illustration des vertus de sa fonction exaltées par la charte corporative.

On doit peu priser la naissance, et même la vie ; il ne faut pas vivre pour soi, « sans fructifier à la commune utilité, et comme celuy qui estainct sa mémoire avecques sa vie[1]... ». Servir pour le bien public, voilà ce qui est écrit au cœur de cet enfant de France, que soutient la noble passion de la gloire.

Mais son esprit réaliste ne se paye pas de grands mots. Il faut mettre la main à l'œuvre. « Les larmes des femmes et souhaits des hommes ne leur acquièrent pas l'aide de Dieu, ni l'accomplissement de leurs vouloirs. Mais aux travaillans, saiges et curieux, adviennent de don des cieulx et de leurs pourchaz les prosperitez et les ressources[2]. » Faible de corps, n'exerçant pas le métier des armes, Me Alain servira la France par la plume, comme les orateurs anciens : car cette plume est son « glaive[3] ». Il lui est d'ailleurs impossible de ne pas dire ce qu'il pense[4]. La franchise, la loyauté, telles sont les qualités essentielles du bon conseiller, et aussi le gage du salut public[5]. Nous allons les retrouver toutes dans le *Quadrilogue invectif*.

De tous les ouvrages d'Alain Chartier, il n'en est pas de plus sincère ; il n'en est pas de plus digne d'admiration, où il y ait aussi plus de poésie que dans ce chef-d'œuvre de la prose éloquente française qu'est le *Quadrilogue*[6].

1. *Quadrilogue* (éd. Du Chesne, p. 410).

2. *Ibid.*, p. 412. « Voulsit Dieu que chascun eust toujours eu le bien publicque et l'honneur de la seigneurie devant les yeulx ». (*Ibid.*, p. 425.)

3. *Ibid.*, p. 454. — 4. *Ibid.*, p. 412.

5. « Car doubte de desplaire aux personnes ne doit pas empescher les choses prouffitables aux communitez et aux seigneuries... Si dy que en la loyaulté des conseilleurs gist la seurté du prince et le salut de la chose publique ». (*Ibid.*, p. 452.)

6. Le *Quadrilogue* a été imprimé à Bruges par Colard Mansion en 1477 ou 1478. Les manuscrits sont très nombreux. Mlle E. Droz dans la Collection des *Classiques français du moyen âge* prépare une édition de ce texte d'après le ms. de la Bibl. Nat., fr. 126. Mes citations sont faites d'après l'édition de Du Chesne.



Dame France, le peuple, le chevalier, le clerc

Quadrilogue invectif

(Bibl. Nat., Ms. fr. 126, fol. 191)

C'est le seul monument de ce temps qui permette d'évoquer le nom de Bossuet, tant au point de vue de la forme que de l'élévation des idées[1]. Au fond, ils ont la même philosophie de l'histoire. Nous le remarquons immédiatement dans le prologue : « Comme les haultes dignitez des seigneuries soient establies soubz la divine et infinie puissance qui les eslieve en florissant prosperité et en glorieuse renommée..., ainsi est leur fin..., par sentence donnée ou hault conseil de la souveraine sapience qui les aucuns verse du hault trosne de imperial seigneurie en la basse fosse de servitude...[2] »

Me Alain s'adresse à la majesté du prince, à la magnificence des nobles, à la circonspection des clercs, à la bonne industrie du peuple français, à la nation en un mot. Tels sont les interlocuteurs du mâle traité qu'il nomme, un peu bizarrement, *Quadrilogue invectif*, ayant à faire dialoguer ces quatre personnages : (dame France, le Peuple, le Chevalier, le Clergé,) dont il rapportera les paroles et les invectives.

Et Me Alain débutait par une grave et belle méditation nous montrant que les seigneuries sont dans la main de Dieu qui les fait prospérer ou les précipite dans la « basse fosse de servitude ». C'est là également une loi de la nature, vérifiée par l'inestimable science d'astrologie[3]. Seigneuries et cités connaissent la maladie et la mort, comme les hommes. « Ainsi celluy qui tout puet, depart et retranche les puissances, et de sa perdurable éternité mue les choses qui soubz le temps decourent. Et il, qui est infiny en hault povoir, met commencement, moyen et fin en toutes ses euvres soubz le mouvement des cieulx : comme le potier, qui autour de sa roe faict d'une mesme masse divers potz de differentes façons et grandeurs, et les grans casse et desrompt, se bien ne luy plaisent, pour en faire des petits, et de la matiere des mendres refait il les plus grans[4]. »

1. Chastellain seul peut lui être comparé à cet égard; mais son vocabulaire est d'un goût bien douteux. — 2. Bibl. Nat., fr. 126, fol. 191. — 3. Si nous entendons astronomie, il n'y a pas lieu de sourire. — 4. Éd. Du Chesne, p. 403.

C'est ce que nous apprennent les anciens livres de nos pères, remplis par l'histoire des subversions de royaumes. Et, dans un mouvement que Bossuet et Chateaubriand eussent admiré, Me Alain se le demandait : « Où est Ninive la grant cité qui duroit trois journées de chemin? Qu'est devenue Babiloine, qui fut edifiée de matiere artificieuse pour plus durer aux hommes, et maintenant est habitée de serpens? Que dira l'en de Troye la riche et tres renommée? Et de Ylion le chastel sans per, dont les portes furent d'ivoire et les colonnes d'argent : et maintenant à peine en reste le pié des fondemens, que les haulx buissons forcloent de la vie des hommes? » Il évoquait Thèbes, Lacédémone, dont les lois dont nous usons encore vinrent à diverses nations, Athènes, cette fontaine de sagesse, source des hautes doctrines de la philosophie, Carthage « la batailleresse », qui domptait les éléphants, fut la terreur des Romains et qui n'est plus aujourd'hui que la cendre du feu qui l'embrasa. Et cette Rome, la dernière venue en souveraine majesté, la plus excellente en vertu, à propos de laquelle il rappelait la forte parole de Lucain disant « que de elle mesme, par sa pesanteur, elle decheut ».

Ainsi passent les royaumes de la monarchie du monde. Mystère insondable du jugement de Dieu, que nos sens fragiles et notre intelligence limitée attribuent à la fortune (nous dirions au hasard), mais qui ne peut être que la juste vengeance qu'il prend sur nos défauts. Me Alain l'avait bien éprouvé, l'an 1422, lorsqu'il avait vu le roi anglais s'enrichir de nos dépouilles, nous mépriser, attirer les nôtres dans son alliance; il en avait conclu que la main de Dieu était sur nous, que sa fureur avait mis en œuvre le fléau de persécution. Curieusement, il avait lu et relu les discours des Saintes Écritures à propos des fautes et punitions de nos pères, en particulier le troisième chapitre d'Isaïe. Nous y trouvons la parole de Dieu, que la langue ni la plume d'un mortel ne peuvent atteindre. Le cœur troublé de frayeur, les

yeux pleins de larmes, pour rappeler notre malheureuse situation, Mᵉ Alain avait composé ce présent traité.

A l'aube du jour, il songeait d'une part au piteux état de la maison de France, chancelant alors sous la main de Dieu; il méditait sur la puissance et l'activité de son ennemi, la déloyauté de ses propres sujets, la perte des chevaliers dont la malheureuse bataille d'Azincourt avait dégarni le pays. Et, d'autre part, il pensait à ce grand royaume de France dont ses ennemis pouvaient à peine garder le quart, au nombre étonnant de nobles et de gens capables de se défendre, à ses richesses, à l'intelligence et à l'industrie des gens de divers états qui y étaient nés. Il lui apparaissait que la longue durée de nos malheurs venait d'un manque d'ordre, de discipline, d'organisation. Car nos vices et nos mauvaises mœurs avaient corrompu chez nous le jugement de la raison. Notre lâcheté et notre manque de cœur avaient donné à nos ennemis la victoire sur nous plus que leurs propres prouesses.

Grave témoignage de ce clerc normand, le plus grave peut-être que nous ayons à enregistrer et qui, en l'année 1422, met à nu toutes les défaillances que la mission de Jeanne dissipera en 1429.

Comme il arrive souvent au matin, l'esprit de Mᵉ Alain, travaillé entre Espoir et Désespérance, retombait dans le sommeil.

Or, dans un pays en friche, il lui semblait voir une dame dont le noble maintien annonçait une race excellente. Mais, si éplorée et dolente, elle semblait comme déchue de son passé et craindre davantage encore l'avenir.

Ses blonds cheveux, qui surpassaient la couleur de l'or fin, étaient déroulés négligemment sur ses épaules; sur son front une couronne s'inclinait de côté. Sa robe était faite de trois parties: le haut, formé d'une ancienne broderie enrichie de pierres précieuses où les nobles fleurs de lis, ban-

nières, gonfanons, enseignes des anciens rois de France étaient figurés; au milieu, on voyait gravés les lettres et les caractères des diverses sciences; en bas, vers la terre, sur une bordure s'élevaient plantes, fruits et diverses figures d'animaux. Précieux et riche ouvrage, aujourd'hui tout passé de couleur et déchiré par des mains violentes! Quant au palais de la dame, il n'était pas en meilleur état que son manteau. Il était ruiné par la pluie et ouvert à tous les vents. De son bras royal, paré de fleurs de lis et de dauphins, la pauvre dame étayait le mur de sa demeure qui paraissait devoir s'écraser bientôt sur la terre. Fatiguée et dolente, les yeux pleins de larmes, elle appelait au secours ses enfants : mais l'un demeurait appuyé sur sa hache, effrayé et songeur; l'autre, long vêtu, assis sur son siège, écoutait et se taisait; et le troisième, en habit vulgaire, était prostré à terre, plaintif et langoureux.

Cette dame (qui ne l'a reconnue?), c'était la noble France, la France vaincue d'Azincourt; et ses enfants, le noble, le clerc, le paysan.

Alors, douloureusement, elle disait aux lâches Français qui par ambition, volupté, avarice, la persécutaient plus que ses ennemis : Femmes par le cœur et les mœurs, pour vivre dans les délices vous avez choisi de mourir sans honneur! Par quelles âpres paroles pourrai-je vous reprocher votre ingratitude envers moi, oublieux de votre devoir naturel envers votre pays, de la loi de nature qui pousse les oiseaux à défendre leurs nids, les ours et les lions leurs cavernes? Mes ennemis me combattent du dehors par le fer et le glaive, et vous me combattez à l'intérieur par vos convoitises et votre ambition!

Et Me Alain mettait dans la bouche de la France les traits les plus satiriques contre ces nobles qui guerroyaient leurs ennemis par leurs vœux seulement, se contentaient de désirer leur déconfiture par des paroles et des prières (ces prières qu'un autre bon serviteur du roi Charles, Jean Juvénal des

Ursins[1], lui reprochera), tandis que les ennemis agissaient. Car il ne suffit pas de vouloir le salut et la liberté publiques : il faut mettre la main à l'œuvre. Bien des nobles chevaliers crient : « Aux armes ! » mais ils courent à l'argent.

La France, qui connaissait bien ses enfants, le disait : Les clercs et les conseillers parlent avec deux visages et vivent avec les vivants. Quant au peuple, il veut bien être gardé, mais il ne supporte pas les charges de toute seigneurie.

Le péril lui-même laissait d'ailleurs tout le monde indifférent (n'était-ce pas là le pire ?) On s'adonnait au plaisir. Tel force jour et nuit les bêtes à travers bois et champs ; tel rompt chevaux en pourchassant offices et richesses, qui pour acquérir de l'honneur et remplir son devoir, ne consentira pas à perdre le repos d'une nuit, ne supportera pas les ennuis d'une mauvaise auberge.

« Querez, querez, François, les exquises saveurs des viandes, les longz repos empruntez de la nuit sur le jour, les oultrages des robes et des joyaux, sans garder difference des estatz ne des degrez de ceulx à qui ilz appartiennent, les blandisses et deliz femenins. Endormez vous comme pourceaulx en l'ordure et vilté des horribles pechez qui vous ont mis si pres de la fin de voz bons jours. Estouppez voz oreilles à toutes bonnes amonitions. Mais ce sera par telle condition que plus y demourerez, plus approuchera le douloureux jour de vostre extermination...[2] ».

Et la France rappelait l'attitude, si différente et si digne, des gens du Languedoc, quand fut pris le roi Jean. Elle montrait l'ennemi que ni les glaces de l'hiver, ni la rareté des vivres, ni les maladies contagieuses, ni la longue peine de porter les armes la nuit et le jour, n'avaient ralenti dans ses entreprises, et qui continuait à assiéger les villes, à tenir les champs.

Dans une magnifique péroraison, la France indiquait les

1. Bibl. Nat., ms. fr. 16259, p. 81. — Éd. Du Chesne, p. 413.

motifs que nous avions de venir à bout des Anglais. « Car vos ennemis ne sont pas de fer, ni immortels, ni invincibles. » Ils sont même moins nombreux que vous. Elle terminait comme dans un chant (certains mots de la *Marseillaise* y sont déjà), destiné à enflammer les cœurs, montrant les femmes et les enfants menacés, le prince que chacun est tenu de défendre, le tyran qui est le roi anglais, la gloire passée des Gaulois qui ont soumis la plus grande partie de la Grèce, laquelle, de leur nom, s'appelle « Gallogrécie », et qui ont conquis Rome et le Capitole.

Des beaux yeux de la dame coulaient des ruisseaux de larmes.

Alors le peuple, qui gisait à terre, plaintif et douloureux, commençait à parler à sa mère, dame France. Il lui exposait tout ce qu'il souffrait des gens d'armes, pillards sous le prétexte de défendre le bien public. Lui, qui nourrissait tout le monde, était mis à sac et foulé par tous. Non, ce n'était pas une guerre qui était menée dans le pays, mais un brigandage privé. On crie : « Aux armes ! », les étendards sont levés, mais les exploits sont faits contre moi. Tout ce qui s'étend au delà des murs et des fossés appartient à autrui. Les champs sont déserts, abandonnés aux bêtes sauvages. Le soc est transformé en glaive qui porte la mort. Et le paysan montrait ses mains sanglantes, son corps tout courbé, disait la fin de sa pauvre femme et de ses petits enfants, appelant pour lui aussi la mort. Famine, terre en friche, tel était pour lui le bilan de la guerre. Cependant, le peuple est membre notable du royaume, affirmait-il ; il ne peut être abandonné dans son malheur. Et Chartier évoquait le souvenir des tribuns du peuple à Rome. Car les cris du peuple désespéré montent vers les cieux et la justice du puissant Créateur les entendra et les vengera.

C'est un lieu commun de ce temps que la dispute du chevalier et du paysan. Le chevalier, qui prend la parole, reprochera donc au paysan sa vie de bombance pendant la paix. Il

trace le tableau de la vie rude du chevalier, dit les mauvaises nuits passées sans boire ni manger, au vent et à la pluie, sans autre couverture que le ciel. Et souvent, à la guerre, il dépense tout son bien, perd chevaux et châteaux, et, parfois, la vie. Il faisait la caricature du gros bourgeois qui compte ses deniers, du riche chanoine qui consacre presque tout son temps à boire et à manger. Cependant ce sont ces personnages qui crient le plus et font la critique des opérations : « Pourquoy nous ne combatons, et que nous ne chassons les ennemis comme l'en chasseroit coulombs d'une pesiere. Et ainsi que s'il estoit aussi legier à faire comme à le deviser sur le coute, coste le vin. Mais, toutesvoies, ceulx qui ainsi jugent de la guerre en leur foyer n'en laisseroient ung jour de leur aise, ne n'en desbourseroient ung denier... »

Le peuple veut être gardé et défendu, mais il ne veut pas payer ni endurer les gens d'armes. Au fond, ces paysans n'étaient-ils pas les profiteurs de la guerre ? La faiblesse des monnaies avait diminué le payement des rentes qu'ils devaient : eux avaient fait monter, outrageusement, le prix des denrées.

Et le chevalier disait aussi la responsabilité du chef de guerre, qui ne doit pas engager mal à propos ses hommes ; il doit sauver son ost et l'aventurer seulement à propos [1].

La querelle s'éternise (et le *Quadrilogue* aussi). Le peuple réplique : la folie des petits vient du mauvais exemple des grands. Le chevalier répond : Les vrais nobles ne doivent pas être tenus pour responsables des déprédations des gens de petit état qui se sont mis à faire la guerre. Au fait, pouvait-on distinguer maintenant l'état des gens ? Un valet couturier et la femme d'un homme de bas état osaient porter des habits qui, autrefois, eussent été des parures pour un vaillant chevalier ou une noble dame à la cour d'un prince. On ne distinguait plus un homme noble d'un ouvrier.

1. Nous venons d'entendre toutes ces choses qu'on oubliera encore.

Le clerc apparaissait enfin comme arbitre. Sa conclusion était la suivante : savoir, richesse, obéissance, sont requises à un prince qui veut mener la guerre victorieusement. Chacun doit tirer au collier pour la restauration du bien public. Le devoir de tous est d'éteindre le feu quand la maison brûle, sans chercher à savoir qui a allumé l'incendie.

Me Alain ressemble comme un frère à ce clerc ; et c'est bien lui qui parle, avec le grand amour qu'il eut de la science, avec sa foi et son cœur sensible, dans son style particulier plein d'antithèses : « O guerre d'ennemis et division d'amis ! discordz de royaulmes et batailles civiles, et plus que civiles, au dedans des citez et des seigneuries ! Par vous est mis le joug de servitude sur les tres haultes puissances. Par vous est donné à congnoistre aux hommes mortelz que sur eulx regne Dieu immortel, qui l'orgueil de leur fier povoir peut reprimer et asservir à moindre de soy, et la vanité de leurs grans habondances chastier et ramener à indigence et nécessité. Soit donc regardé quantz aguetz d'ennemis, dangiers de servans, et de souldoyers mal contens, indignation de gens esconditz ou reboutez, murmure de subgets, plainctes de peuple et de commun, rapportz divers et soupçonneux, ligues et riotes entre les siens, prince menant guerre est contraint d'escouter, doubter et refraindre. Et chascun congnoistra que plus d'eur, seurté et franchise, souffisance et faculté de vivre à son gré est en la loge d'ung petit bergier que es haulx palais des princes : que grant auctorité de seigneurie a faict estre serfz à plusieurs pour celle avoir, mais plus que serfz quant le besoing contrainct à la deffendre...[1] » Servitude morale que Me Alain développera plus tard dans son *Curial*; traits qu'il aurait remarqués, ces années-là, dans la personne de son jeune roi.

Mais la France, après avoir ouï les débats de ses trois enfants, les interrompait. Elle les exhortait à rechercher le bien public, à méditer sur l'exemple des petites mouches à miel

1. Éd. Du Chesne, p. 438. — Texte corrigé à l'aide du ms. fr. 126, fol. 203vo

(les abeilles), qui, pour entretenir leur police et protéger leur roi, gardent entre elles la paix. Puis la dame, s'adressant à Mᵉ Alain, lui disait : « Tu, qui as ouye ceste présente disputation faicte par maniere de Quadrilogue invectif, escri ces choses afin qu'elles demeurent à mémoire et à fruict. Et puisque Dieu ne t'a donné force de corps, ne usage d'armes, sers la chose publicque de ce que tu peuz. Car autant exaulça la gloire des Rommains et renforça leurs courages à vertu, la plume et la langue de leurs orateurs, comme les glaives des combatans... » Le beau trait ! C'est vrai que Mᵉ Alain avait bien servi. Il aurait pu se dispenser d'assurer à nouveau à son lecteur que ce n'était ni par orgueil de l'intelligence, ni pour critiquer à plaisir qu'il avait composé cette exhortation, mais par pitié pour les malheurs de la nation.

A quelle date a été rédigé le *Quadrilogue* ? Sans aucun doute en 1422. Car ce prince, que la fureur et la sédition ont éloigné en son jeune âge de la maison royale, dont il était le seul fils et héritier, ce prince guerroyé par ses ennemis, assailli de glaives et de paroles par ses propres sujets, délaissé par ses auxiliaires principaux, dépourvu de trésors, entouré de forteresses rebelles, c'est le dauphin régent de France, chassé de Paris en 1418[1]. Un peu plus loin, Chartier le précise : « Nous voyons nostre prince qui, depuis quatre ans, n'a cessé de voyager, sans gueres de repos. » Cela, nous le savons depuis peu seulement, depuis les recherches des récents historiens[2]. Et c'est vrai que depuis 1418 jusqu'à l'année 1422, date à laquelle le dauphin Charles se condamna à la vie sédentaire de Mehun et de Bourges[3], il avait mené la vie d'un chef de guerre et d'un partisan, chevauchant en Touraine, en Languedoc, en Poitou, soumettant villes et châteaux à son auto-

1. Éd. Du Chesne, p. 439.
2. Cette activité du jeune régent a été admirablement mise en lumière par Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. I, chap. II, VI, VII.
3. *Ibid.*, t. I, p. 230.

rité. Et c'est aussi en 1422 qu'est mort Henry V, événement auquel le *Quadrilogue* fait allusion [1] (1er septembre).

Un autre récit de Me Alain est strictement contemporain du *Quadrilogue*. C'est un petit débat en vers, sans titre [2], qui peut être considéré comme l'esquisse ou la réduction du grand *Quadrilogue*. Me Alain Chartier y rapportait la conversation échangée entre un vieux héraut d'armes, grand voyageur, et un jeune seigneur, le « vassal ». Or, ce dernier, fils de bonne maison et d'un vaillant chevalier, par ailleurs très riche, était loin de se montrer son digne héritier. Chez lui, aucun sentiment de vaillance et d'honneur. Le vieux héraut le trouvait insultant un bonhomme villageois :

En l'appellant villain puant,
Cuidant faire beau vasselaige.

Le vieux héraut, un homme très froid, voyant ce jeune fils enflammé de colère, allait doucement vers lui, car il avait fort bien connu son père. Il lui disait : Monseigneur, votre famille m'a fait du bien et j'aime votre maison,

Vous, chief des armes, et seul hoir.

Mais est-ce là votre place de vous disputer avec des gens de village :

Villenant villains de villaige?

Ne devriez-vous pas servir un maître vaillant? Il me souvient du bon maréchal de Sancerre [3] qui a fait souvent coucher sur la paille et manger sans table votre père! — Mais le jeune fils répondait : « Oui, monseigneur fut renommé. Vous avez bien parlé. Mais les temps sont changés. Si, comme

1. Éd. Du Chesne, p. 405.
2. Publié par S. Lemm, *Aus einer Chartier Handschrift des kgl. Kupferstichkabinetts zu Berlin*, dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, 1914, vol. CXXXII, p. 130-138. Manuscrit orné de miniatures, postérieur à la mort de Charles VII (1461).
3. Il mourut le 6 février 1402 et était connétable depuis le 26 juillet 1397.

nous, nos pères eussent eu des couches molles, ils n'auraient pas couché sur la paille! » Ce à quoi répliquait le héraut: S'ils se fussent, comme vous, toujours tenus au chaud :

L'onneur ne leur fust pas venu,
Car on n'a jamais bien sans peyne :
Pour ce lasches n'ont pris ne loz.
— Voy, dist l'autre, que vault avoyne
Aujourd'huy pour les bons trois soulz !

Impertinence qui lui attirait cette forte réplique du vieux héraut :

— Mieux valent trois soulz en bon nom
Que CM francs en reproche !
Que les bons n'ayent guerredon
Ne vous saille jamais de bouche.
Car ung vaillant pouvre sans doubte
A plus de bien de ce qu'il sent
Qu'on l'aime, loue et redoubte,
Que n'ont lasches riches ung cent !

— Pourquoi aller me battre? répliquait le jeune homme. Le roi ne m'aidera pas ; je devrai vendre mon bien, engager le surplus ; et, quand j'aurai tout perdu, les « souillards de cour »[1] riront de moi ! — H. Leur blâme sera pour vous une louange. — V. Je me le demande, car les flatteurs ont tout à leur gré et les meilleurs sont écartés par eux :

Et cela pluseurs bons retarde
D'avoir bon vouloir à leur maistre,
Car à chief qui riens ne regarde
Autant vault maulvaiz que bon estre.

« H. Que faites-vous alors de l'honneur ? — V. Certes, un gentilhomme doit toujours penser à accroître son honneur : mais les temps sont changés. Les vaillants maîtres reconnaissent les vaillants. — H. Si l'un de ces trépassés revenait à la vie, il serait considéré comme un preux. — V. Mais ces preux, où trouveraient-ils des hommes ?

1. Ce furent les embusqués du quinzième siècle.

Tous trayroient le cul arrière
Qu'il n'y a ung tout seul rotier
Qui ne fuyssent la frontière !

Le vieux héraut le reconnaissait :

Les chefs se soillardent en cours,
Leurs gens pillent païs de paix.

N'empêche qu'un bon fils devait suivre l'exemple de ses bons parents. Il faut être valeureux pour soi-même. Et ne voit-on pas souvent que ceux qui n'ont rien prennent plus de peine à se montrer vaillants que les fils d'un roi ou d'un comte ?

Sur quoi, le vilain venait s'asseoir près d'eux, sur une motte, et il disait : « Vous ne parlez pas de la taille ? Pourquoi la paye-t-on, si ce n'est pour faire la guerre ? On dit bien que c'est pour le roi. Mais elle va en d'autres mains que dans les siennes, et je crois bien que c'est lui qui en tire le moins de profit :

Et queulx gens d'armes avons-nous,
En la frontiere, si Dieu plaist ?
Il me semble qu'ils fuyent tous :
La guerre, elle leur desplaist !
Tous ceux que le roy a suz mis,
(L'en les puisse par les coulz pendre)
Nous sont pis que les ennemis :
Et si ne nous ousons deffandre !

Où est cette belle conqueste
Qu'on a faite sur les Angloiz ?
Hé Dieu ! et que le peuple est beste
Quant il accorde teulx octrois.
Des lors qu'on a eu de la taille,
On eust achecté Angleterre :
Et, par Dieu, tant qu'on la leur baille
Ils ne feront exploict de guerre !

Qu'on ne distribue plus la taille aux gens d'armes, il faudra bien qu'ils aillent « conquester du perdu ». Mais tant qu'on la leur octroyera, les gens du roi n'apprendront pas à

guerroyer. Ils ne sont bons qu'à épier les marchés et les foires, à détrousser les gens sur les routes. »

Mᵉ Alain observait que le vieux héraut avait pris à part le jeune vassal : « C'est vrai, ils sont tels. » Le jeune répondait : « Tout se perdra donc ? » Mot que reprenait le vilain : « Se perdra ? mais tout est déjà perdu. » Et, de loin, le vilain criait ironiquement : « A la bataille, à la bataille ! Non pas pour aller « au roy tollir sa taille » et puis après vous tenir accroupis devant le feu de vos foyers[1] ! Car si les gentilshommes faisaient comme nous leur devoir, s'ils servaient le roi de leur corps comme nous le servons de notre argent, les étrangers ne pilleraient plus. » Mais leur réputation était alors telle que les Français pourraient bien avoir fait « cinq cent mille biens » :

Et destruit trestous les Anglois
Qu'on dira qu'il n'en sera riens !

Le vieux héraut ne pouvait se tenir de rire. Quant au jeune vassal, il haussait les épaules devant ces paroles de vilain qui n'est pas forcé d'aller se battre et de se faire tuer. Pour Mᵉ Alain, il lui semblait qu'il entendait jouer une farce en les écoutant. Il lui revint à la mémoire ce mot du « vaillant » bailli d'Aigueperse :

Alain,
J'aime trop mieux paier la taille,
Et vivre longuement villain,
Que noble mourir en bataille !

Ce « vaillant » bailli d'Aigueperse, c'était l'ami Pierre de Nesson, secrétaire du duc de Berry, rentré dans son pays après la mort du prince (15 juin 1416), un confrère en poésie qui a célébré sa propre lâcheté. En lui décochant ce trait, Mᵉ Alain n'a pas l'intention de médire de ce bon compagnon. Il a défendu qu'on mette sous ses yeux cet écrit. Mais si par hasard on le lui montrait :

Bien assailly, bien deffendu,
Face, s'il scet, de pire taille !

1. Et vous groppir gardant voz astres.

V

LE SECRÉTAIRE DU ROI HOMME DE COUR. — LE CURIAL.

« Notre secrétaire et familier », ainsi est qualifié Mᵉ Alain Chartier dans une supplique que le roi Charles écrivait au pape Martin à son sujet[1].

On a vu qu'après 1421, le roi Charles VII s'était retiré tantôt à Mehun-sur-Yèvre, tantôt à Poitiers, renonçant à la vie active, aux chevauchées[2]. Et jusqu'à la campagne du sacre (1429), rien ne pourra le tirer de son inertie et de sa torpeur. La chose était scandaleuse et publique à ce point que Jean Juvénal des Ursins, qui a fait partie en ce temps-là du conseil, et qui deviendra archevêque de Reims, la notera dans bien des pages de ses épîtres, dont le refrain est toujours le même : *Quare obdormis, Domine* ? Messire, pourquoi dormez-vous ? « Car vous voulez estre muché et caché en chasteaux, meschantes places et manieres de petites chambrettes sans vous monstrer et ouyr les plaintes de vostre pouvre peuple... Et quant vous en estes adverti, vous donnez confort verbal sans aucun effect, qui est tres grant danger et peril pour le salut de vostre ame[3]. »

Ces « méchantes places » étaient les admirables châteaux que le voluptueux duc de Berry avait parachevés au Jardin de la France, et dont ses Très Riches Heures nous ont rendu les silhouettes familières[4]. Poitiers[5] entre le Clain et la Boivre, le beau triangle de pierre et de galeries de bois que ponctuent les trois grosses tours d'angles ; Bourges, le noble

1. Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. IV, p. XIV, note 4 (5 juillet 1425).

2. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. I, p. 230.

3. Bibl. Nat., fr. 16259, p. 74.

4. *Les Très Riches Heures de Jean de France, duc de Berry*, éd. Paul Durrieu. Paris, 1904, 2 vol. in-fol.

5. Planche VII.

château qu'on appellera bientôt le logis du roi, qui dominait toute la campagne, dont la grande salle et la sainte chapelle étaient des merveilles; Mehun-sur-Yèvre, le séjour de prédilection du roi, maison de campagne et forteresse tout à la fois, que Froissart avait vu élever et qu'il tenait pour une des plus belles demeures du monde[1]. Et ce devait être un enchantement de voir surgir des prairies et des méandres de l'Yèvre le fort château où tout s'amenuise dans la lumière, où la forteresse est le piédestal d'une châsse qu'est la chapelle, où le donjon et les tours, de hauteur inégale, chargés de clochetons et de gables, deviennent à leur sommet de somptueux belvédères, d'étranges salles irisées par l'éclat des vitraux[2].

C'est là que vivait le roi Charles, chichement, avec sa maison et sa cour, mais surtout en compagnie de deux fantômes qui suivaient partout ce jeune homme de vingt ans, Nonchaloir et Mélancolie. Une piété étrange le saisissait; il priait et entendait messes sur messes. Il doutait parfois de tout, de sa naissance, de son droit. Dans le chapitre de ses comptes, on voyait surtout s'allonger la série des dettes « demourées à payer ». Et Me Alain y figurera, en ces jours, en bonne compagnie, à côté du bâtard d'Orléans[3]. En ce temps-là, les messagers qui partent nombreux de Mehun n'ont guère d'autre mission que de faire voter ou de rapporter les contributions des bonnes villes du Languedoc et d'Auvergne[4] qui permettaient l'entretien de l'hôtel, de l'armée d'Ecosse, l'achat de quelques consciences, l'envoi à l'étranger de missions diplomatiques, d'ailleurs fort habile.

1. Ed. Kervyn de Lettenhove, t. XIV, p. 196.

2. C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, II, *Architecture civile*, p. 540-541 (d'après la restitution de M. G. Darcy); A. de Champeaux et P. Gauchery, *les Travaux d'art du duc de Berry*. Paris, 1884, p. 5 et 55; P. Durrieu, *les Très Riches Heures du duc de Berry*, pl. LVIII.

3. « A maistre Alain Chartier pour ce demourant, etc., LV l. Vs. iiij d. » (Arch. Nat., KK. 50, p. 19. Compte de la Chambre aux deniers du dauphin, 1421-1423); on lit un peu plus loin, au chapitre des « sommes dues », fol. 48vo : « A maistre Alain Charretier pour hostellaige et chevaulx ou mois de novembre, XII. l. vj s. » [1421].

4. Voir la série des cartons des rois aux Archives Nationales.

Misère d'une maison réduite au minimum, où le seul luxe du roi est une écurie de trente chevaux[1]. Une fête y a fait date : celle de ses noces avec Marie d'Anjou, qui vient d'avoir dix-sept ans, le 14 octobre 1421. Puis un autre mariage encore, celui de son chambellan, Jean bâtard d'Orléans, du même âge que le roi, qui épouse Marie Louvet, demoiselle de corps de la reine, la fille du président de Provence ; enfin celui du jeune duc d'Alençon qui épousera Jeanne d'Orléans, une enfant.

Tels étaient alors les compagnons du roi à qui la fortune sourit un seul instant à Beaugé (mars 1421), quand ses partisans et les Ecossais ont défait une grosse compagnie d'Anglais : mais les années qui suivent ne connaissent guère que des échecs : Cravant, Verneuil ; et c'est un fait que, vers 1428, le roi considère que la partie est perdue : lui aussi va prendre le chemin de l'exil[2].

Un homme si jeune, et d'un tel caractère, chétif, maigre, pâle, mal assuré sur ses jambes, qui s'arrête de manger si les yeux d'un inconnu se posent sur lui, qui marche avec défiance sur un plancher et n'aime pas à passer un pont, ne gouverne pas : il est gouverné[3]. En fait, il demeure la chose de ceux qui l'ont sauvé de la révolution parisienne, de ceux qui savent et peuvent lui procurer de l'argent, de ceux qui ont aussi le cœur de se battre.

Le jeu de l'institution monarchique dans une telle occurrence devait donner un grand relief aux patrons d'Alain Chartier, les chanceliers de France. Ce furent, en 1422, l'évêque de Clermont, Martin Gouge, qui remplaça d'emblée le vieux Robert le Maçon dont on oublia les services rendus et qui paraît surtout s'être préoccupé de la question financière et du rapprochement franco-bourguignon ; puis, en 1425, Regnault

1. Arch. Nat., KK. 53. (Compte de l'Écurie 1419-1423.) — Quand le roi se déplace il est suivi par une vingtaine de chevaux.

2. *Liber Pluscardensis*, p. 365.

3. Le portrait le plus vivant, le plus juste, du roi a été donné par Georges Chastellain (*Œuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 177 et *sqq.*).

de Chartres, l'archevêque de Reims, le jeune diplomate, qui ne fit guère que passer, les sceaux devant être repris par Martin Gouge pour être baillés à nouveau à Regnault en 1428. Intrigues que Me Alain Chartier dut suivre de très près et qui n'avaient pas toujours pour point de départ des questions d'intérêts ou de personnes, mais bien des principes : l'opportunité de la paix ou de la guerre sur quoi les pacifistes et les aventuriers ne s'entendaient pas. Mais le caractère à la fois si défiant et timide du roi allait faire surgir bien d'autres personnages, dont l'influence dépassa de beaucoup celle du chancelier : il s'agit de ceux qu'on a appelés les ministres du roi, d'un mot tout à fait impropre, mais qui fait tout de même comprendre la chose.

D'abord Jean Louvet, seigneur de Mirandol, dit le président de Provence, beau-père du bâtard d'Orléans, un grand parleur, qui s'était emparé de l'administration des finances, avait à sa disposition tous les blancs-seings, trafiquait de tout, vendait les joyaux de la couronne et captait, ainsi que sa femme, toutes les faveurs royales[1]. Puis Arthur de Richemont, le rude Breton, qui avait été si longtemps du parti anglais, avait épousé une fille de Jean sans Peur, passa au service de la France en recevant l'épée de connétable (mars 1425), justicier inflexible qui installera à Bourges un gouvernement à lui et dénoncera les traîtres au roi (il gouverne de 1425 à 1428). Mais le connétable a laissé près du dauphin Pierre de Giac, un cynique et un criminel, qui, ayant fait emprisonner sa femme, Jeanne de Naillac, pour épouser la riche comtesse de Tonnerre, arrête brutalement le vieux conseiller Robert le Maçon, se fait investir du titre pompeux de comte d'Auxerre, est le maître de la situation en 1426, jusqu'au jour où La Trémoille, d'accord avec Richemont, l'enlève dans son château, lui vole sa vaisselle, lui fait faire son procès et le fait noyer dans la rivière de l'Auron (1427). Le Camus

1. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 68. Sa faveur s'étend jusqu'en 1425.

de Beaulieu, qui lui succède, est assassiné par les gens du connétable, un jour qu'il se promenait sur les rives du Clain, non loin de Poitiers. Du château, le roi vit presque la scène, car il apprit le meurtre en voyant revenir la mule de son favori : « Dieu sait s'il y eut beau bruit ! »

Le dernier venu de ces favoris, le plus ambitieux, ce fut La Trémoille, alors la créature de Richemont, qui commença par épouser la très riche veuve de l'homme qu'il avait fait assassiner, Mme Catherine de l'Isle-Bouchard, veuve de Giac : « Beau cousin, vous me le baillez, mais vous vous en repentirez, car je le connais mieux que vous. » Et le chroniqueur Gruel ajoute que La Trémoille « ne fit point le roy menteur[1] ».

A côté de ces figures principales, il faudrait indiquer, avec leur clientèle, les physionomies d'un Tanneguy du Chastel[2], le vieux serviteur, âpre au point de détourner l'argent destiné à la solde des troupes[3], de tout le clan breton auquel appartenait Guillaume d'Avaugour; de celui des Gascons, dont le chef était alors le comte de Foix (car Arnaud Guilhem, seigneur de Barbazan, demeurait toujours dans les fers). Il faudrait mentionner l'héritage du comte d'Armagnac, son neveu le vicomte de Narbonne; le colérique Sévérac, avec ses vindictes et ses appétits; ce Pierre Frotier, contre lequel nul n'osait aller témoigner en justice, un maître d'écurie plus puissant qu'un pair de France[4]; les Angevins avec Beauvau, et aussi ceux qui furent, comme Jean Juvénal des Ursins, de simples et dévoués serviteurs; enfin ceux qui, formant l'armature administrative, assurent les services des finances du roi[5], de

1. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 124-137, 141-142, 143-146.

2. « Tres perilleux homme, chault, soudain et hastif », dit l'avocat Labat (Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. I, p. 114, n. 3.)

3. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 69.

4. *Id.*, *Ibid.*, p. 66.

5. Pierre Pelletier, M^{e} de la chambre aux deniers, nommé à la place de Thibaut de la Croix en 1421; Guillaume Charrier, commis à la recette générale des finances; Étienne Baille, contrôleur de la Chambre aux deniers (Arch. Nat. KK. 50).

son hôtel[1], etc. Révolutions de palais, qui ont toujours comme conséquences des changements dans le personnel subalterne où Alain Chartier vivait, et forment les indispensables prolégomènes à une étude du *Curial* où il va nous faire part de son expérience, de ses observations sur les gens de cour et sur l'instabilité de leur situation.

Me Alain ne dira pas tout; il ne parlera pas du roi que nous savons avoir été le prisonnier des gens qui l'entouraient et lui prêtaient de l'argent, de ceux qui l'avaient rendu si timide en étendant à ses pieds le corps de Jean sans Peur (Tanneguy, Frotier, d'Avaugour); ceux-là dont la violence rejeta la maison de Bretagne dans l'amitié anglaise, et dont les créatures semblaient avoir privilège d'impunité.

Car parfois le roi devait intervenir pour apaiser des rixes qui se seraient déroulées sous ses yeux. Un soir, au mois de mai 1421, le dauphin Charles couchait à la Ferté-Bernard, au moment d'aller rejoindre ses troupes devant Montmirail. Le comte de Ventadour se présenta pour remplir les devoirs de sa charge et assister au coucher de son maître. L'huis du retrait du dauphin était gardé par Guichard du Puy, son premier huissier d'armes, qui déclare avoir l'ordre de ne laisser entrer personne. Le comte répondit que cette défense ne le concernait pas : « N'êtes-vous pas homme ? Ne m'en croyez-vous pas ? » — « Je me souviendrai de cette réponse », dit le comte. Survient Jean du Cygne, l'un des écuyers d'écurie du dauphin. Ventadour rentre à sa suite, apostrophe Guichard : le premier écuyer Pierre Frotier les sépare. Le dauphin sort au bruit de la dispute. Guichard et Ventadour donnent chacun à genoux leur explication. Charles répond : « Ne vous en prenez point à nos gens, mais dites-le-nous, et on leur ordon-

1. Thibaut Oudart, premier maître d'hôtel; Gérard Machet, confesseur du roi; Tanneguy du Chastel, maréchal de Monseigneur; Guillaume d'Avaugour, Remon Fricon, Pierre de Giac, chambellans; Pierre Frotier, maître de l'écurie; Pierre Castelain, pannetier; Jean de Torsy, Me des arbalétriers; le comte de Buchan, commandant des Écossais (Arch. Nat. KK. 50). Cf. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, I, p. 116-118.

nera ce qu'on vous devra faire, car il faut qu'ils fassent ce que leur avons commandé. » Quatre jours après, en sortant de l'église, Guichard du Puy tombait frappé de deux coups d'épée que lui porta le comte de Ventadour[1].

Et c'est un fait que lors de l'entrée solennelle du roi à Poitiers, le grand écuyer qui portait l'épée, en présence de Charles, s'arrêta pour injurier un sergent royal dont il avait eu à se plaindre : « Ribaut, êtes-vous là ? » Et il ajouta en jurant : « Vous ne mourrez que de mes mains ! » — « Monseigneur, répondit le sergent, je vous supplie que me vueillez oyr ». — « Je ne vous oyray pas, ribaut, reprit Frotier; je vous feray mourir mauvaisement et mengier aux chiens[2] ! »

Tel est le milieu où vécut Me Alain Chartier, humaniste. Il consignera ses observations dans une épître latine[3] qui ne dut connaître que plus tard la publicité, dans laquelle il s'attachera surtout à dégager des observations de morale pratique.

Mais n'en doutons pas : l'homme qui connaît tout de la cour, qui sait par le détail l'emploi du budget, des aides[4], qui a

1. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. I, p. 246-247.

2. D'après une plaidoirie (Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 67, note 3).

3. On sait que la « question » du *Curial* a été embrouillée à plaisir par son dernier éditeur, auquel nous sommes cependant redevables d'une édition correcte (*Le* Curial *par Alain Chartier, texte français du quinzième siècle, avec l'original latin publiés d'après les manuscrits par Ferdinand Heuckenkamp*. Halle, 1899, in-8). Les conclusions de M. Heuckenkamp sont insoutenables. D'après lui le *Curial*, adressé à Gontier Col, aurait pour auteur un humaniste italien, Ambroise de Miglie, et le *Curial* daterait d'avant 1380 ! Toute cette thèse repose sur le fait que le texte latin du *Curial*, publié dans l'*Amplissima collectio* de Martène, à la suite des lettres de Jean de Montreuil, a pour titre : *Ep.* LXXVI. *Ambrosii de Miliis ad Gonterum.* Or cette inscription est de l'invention de Dom Martène. Dans le manuscrit de Tours, qui date de 1435, le *Curial* est sans titre. Le nom d'Ambroise de Miglie ne se rencontre dans aucun manuscrit dont une vingtaine donnent justement le *Curial* à Chartier. D'autre part, Robert Gaguin, très au courant de la littérature de son temps et qui avait connu Guillaume Chartier, déclare que le *Curial* est l'œuvre d'Alain (L. Thuasne, *Roberti Gaguini epistole et orationes*, I, 206).

4. Voir un passage très significatif du *Quadrilogue* (éd. Du Chesne, p. 442-443).

rédigé des lettres confidentielles, ne nous dit que ce qu'il veut dire, et sous le couvert du latin.

Car Mᵉ Alain souffrit de cette vie de cour. Vie pleine de périls et de dangers au milieu de contagieux entraînements où la vertu est plutôt un sujet de moquerie. (Nous venons d'en donner de terribles exemples). Ceux qui réussissent à la cour sont ceux qui savent dissimuler : ceux-là d'ailleurs sont peut-être plus à plaindre que les autres, car ils sont plus près de leur chute. Tel est le jeu de la fortune! La vie de cour est l'école du mensonge où toujours on tremble de déplaire à son maître; elle n'est qu'apparence, que le peuple admire, comme il admire la robe d'un riche orgueilleux sans savoir de quelles difficultés il l'a payée. Car derrière cette façade des grandes familles, des hauts seigneurs, il faut voir les dépenses et les charges de leur maison, ce qu'il est nécessaire de fournir à tant de mangeurs! Flatteries, coups de chaperons, tout n'est ici qu'illusion et vains titres. En vérité, les gens de cour ne méritent que notre pitié! Ils ne cherchent qu'à tirer les uns des autres des paroles dont ils se persécuteront. Tu as un office : il est immédiatement l'objet de la jalousie d'un autre. Il faudra que tu te tourmentes pour le défendre par la lutte : un nouveau venu te supplantera. Ainsi tu perds à grande douleur ce que tu as acquis à grand'peine.

Quel vivant tableau que celui que Mᵉ Alain trace de la cour! On y voit la salle du « grand prince » communément infecte et surchauffée par l'haleine des gens : l'huissier y donne de la verge sur la tête de ceux qui y sont. Les uns y parviennent à force de pousser; les autres font résistance. Parfois un pauvre méchant homme, durement écarté auparavant, s'y sentira tout à coup porté; et le plus orgueilleux et le plus fier s'y trouvera le plus éloigné et fort en danger.

La cour, c'est la réunion des gens qui sous prétexte de bien public, s'assemblent pour se tromper entre eux; la bourse des marchands qui échangent leurs propres rentes et leurs vêtements. On achète par amitié, par flatterie, par corrup-

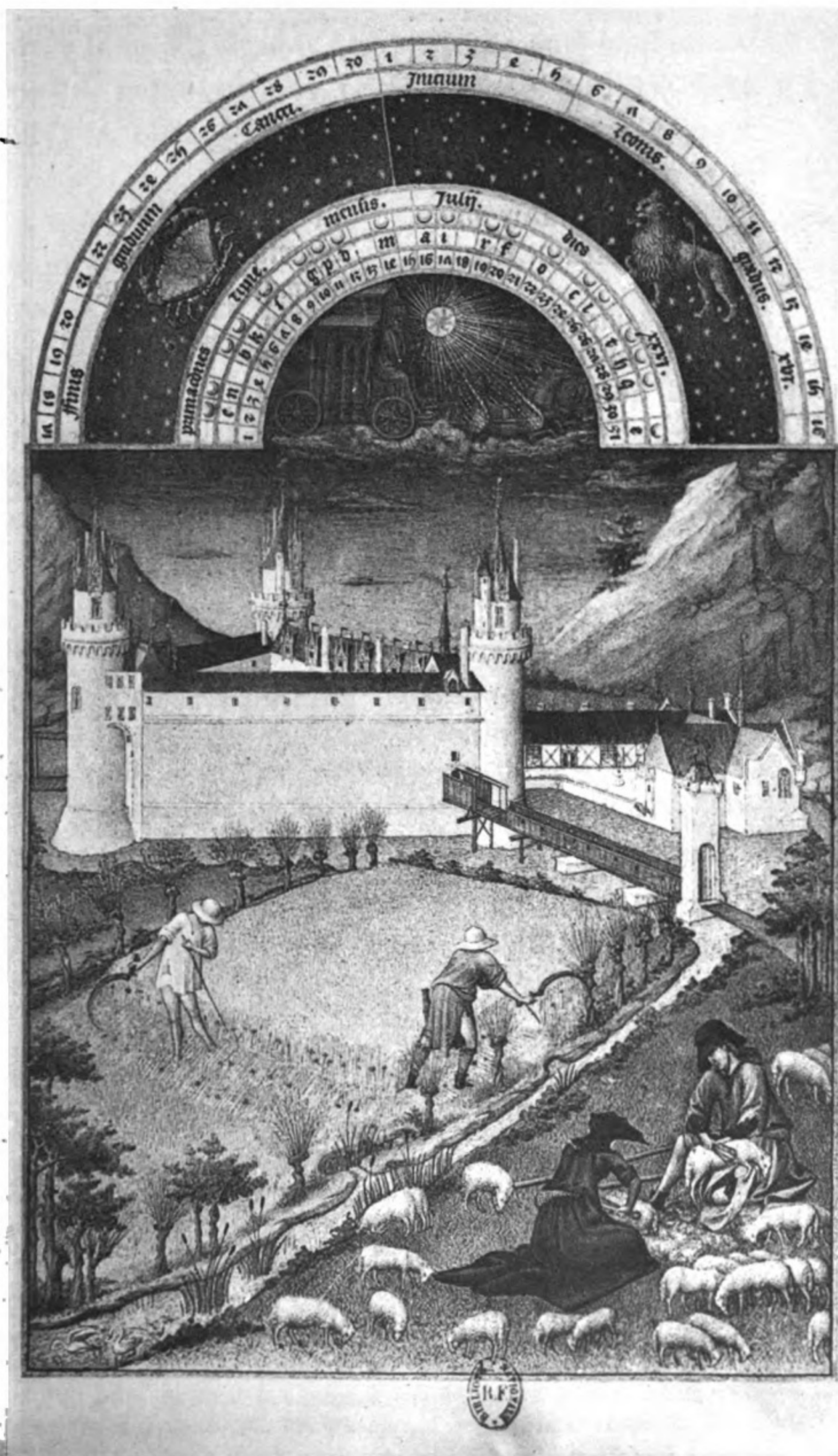
tion. La vie curiale est cette pauvre richesse que doivent fuir les amoureux de la sainte liberté et les hommes de bien. Et Me Alain saluait l'humble et bienheureuse maisonnette de la famille où règnent la vertu et la modération. Et il exhortait son frère à vivre chez lui, à ne jamais venir à la cour, à apprécier enfin le vrai bonheur.

Le *Curial*, où l'on a vu je ne sais quelle vague et classique déclamation[1], est plein de traits qui précisent l'allure et le rôle de Me Alain à la cour. Comment ne pas penser à lui quand il nous parle de l'homme sobre, accoutumé à manger à heures fixes, qui devra dîner tard, changer tout l'emploi de son temps et sa manière de vivre? S'il a coutume de lire et d'étudier dans les livres, il devra demeurer oisif toute la journée, attendant qu'on lui ouvre l'huis du retrait du prince. Et s'il aime le repos de son corps, il sera envoyé çà et là comme un coureur perpétuel. S'il veut à son plaisir se coucher et se lever tard, il lui faudra veiller et passer souvent les nuits sans dormir. N'est-ce pas là l'image de Me Alain affairé, très souvent employé dans des missions et ambassades qui n'étaient pas sans danger[2]?

Oui, les serviteurs de la cour sont à plaindre, ne faisant que vivoter à la table d'autrui. « Tu peux manger quand tu as faim, à ton heure et à ton plaisir; mais nous mangeons si gloutonnement que parfois il nous faut vomir. Tu passes les nuits en dormant comme il te plaît, et nous, après avoir pris trop de vin et enduré de grandes peines, nous couchons souvent dans des lits pleins de vermine et parfois à tout le bât. » Et Me Alain le disait à son frère : « Ne te réjouis pas de me voir parmi les mieux vêtus, mais aie pitié et compassion des périls qui m'assiègent, des assauts dont je suis assailli jour et

1. Il y a lieu à cet égard de comparer le *Curial* de Me Alain avec la lettre de Nicolas de Clamenges à Jean de Montreuil sur les mœurs des gens de cour (Bibl. nat., ms. lat. 3127, fol. 24ro) et avec le traité : *De felici sorte mediocritatis et contra avaros et curiales* (*ibid.*).

2. Voir à ce sujet l'intéressante préface qu'Æneas Sylvius, son contemporain, écrivit pour ses *Commentaires*.



Le Château de Poitiers

Tres Riches Heures du Duc de Berry a Chantilly

nuit. » Il se dépeignait observant de quel pied chacun venait chez lui, pesant chaque parole qui sortait de sa bouche, afin de ne pas donner lieu à un malveillant commentaire.

A quelle date a été rédigé le *Curial*? Rien ne l'indique absolument d'une façon précise. Tout ce que l'on peut dire à ce sujet, c'est que Me Alain portait déjà cet écrit dans sa tête en 1422[1], qu'il correspond à la vie à la cour du dauphin Charles comme nous la connaissons entre 1421 et 1428. Et nous savons aussi que cet ouvrage a été composé pour empêcher son frère, « homme disert et très aimé », de s'établir dans la maison du roi.

Ce frère, nous le reconnaissons (il est d'ailleurs nommé par les rubriques de plusieurs manuscrits[2]), c'est Guillaume Chartier dont Alain, son aîné, avait surveillé l'éducation avec tant de soin. Nous comprenons alors cette confidence, ce ton de violente sincérité et d'autorité de l'aîné envers son cadet. Mais tout ce que nous savons de Guillaume, c'est qu'il devint aussi grand clerc que saint homme, que la parole valait chez lui l'exemple, qu'il suivit les écoles de Paris, poussa ses études jusqu'au doctorat en décret[3]. En 1432, il était dit « docteur fameux » et devait enseigner à l'Université de Poitiers que le pape venait de fonder à la demande du roi[4]. Plus

1. Voir le discours du clergé dans le *Quadrilogue* (éd. Du Chesne, p. 418).

2. Bibl. nat., ms. lat. 5961, fol. 58ro-66 : *Scribit magister Alanus Aurige suo fratri magistro Guillelmo Aurige canonico Parisiensi et consiliario regio curie Parlamenti nunc vero Parisiensi episcopo de vita curiali tractatus.* (C'est en 1447 que Guillaume Chartier fut élu évêque de Paris.) Manuscrit de la seconde partie du quinzième siècle, tout à fait important pour la série des épîtres de Me Alain dont quelques-uns ne se rencontrent pas ailleurs. Dans le manuscrit de Chantilly, 438, fol. 62ro, le *Curial* se rencontre parmi les épîtres latines d'Alain Chartier sans titre spécial : *alia epistola a magistro Alano composita.* — Cf. également la version française du manuscrit de la Bibliothèque nationale, fr. 1727, fol. 173 : *Sensuit le Curial fait par maistre Alain Charretier.* Mon frère très aimé, tu me admonestes, etc. — Le manuscrit de Valenciennes, n° 304, contient une lettre de Jean de Lannoy à son fils : il lui envoie la traduction de l'épître d'Alain Chartier adressée à son frère « qui de present est evesque de Paris ». 1465.

3. *Gallia Christiana*, t. VII, col. 150-152. Il mourut le 1er mai 1472.

4. Marcel Fournier, *Les Statuts et privilèges des Universités françaises*, t. III. p. 299.

tard, au temps de sa disgrâce, sous le règne de Louis XI, il a dû se rappeler amèrement les conseils fraternels[1].

Il faut dire quelques mots de la tradition du *Curial* qui est bien paradoxale. Alain Chartier a composé son épître en latin[2]. Il n'est pas l'auteur du texte en français qui a fait sa réputation littéraire et qui, depuis le dix-septième siècle, est considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de la prose[3]. Cette version française est une œuvre du quinzième siècle faite bien après la mort d'Alain Chartier et dont l'auteur est inconnu[4]. Le chef-d'œuvre authentique en prose de Me Alain est son *Quadrilogue invectif*. Il faut donc lire le *Curial*, dans l'original latin, le *De vita curiali*[5], et non dans la traduction française[6], qui est loin de valoir, en dépit de sa réputation, la prose latine de Chartier, rapide, vigoureuse, sentant à peine l'artifice; car la hauteur de la pensée, le tour oratoire nous mettent tout à fait dans l'atmosphère de l'antiquité.

1. *Journal de Jean de Roye connu sous le nom de Chronique scandaleuse*, éd. B. de Mandrot, t. I, p. 264-265.

2. Si la thèse de M. Heuckenkamp est fausse, il faut lui savoir gré d'avoir mis parfaitement ce point en lumière, *op. cit.*, XXVIII-XXX.

3. « Grand poète de son temps et encore plus grand orateur comme l'on peut voir par son Curial et Quadrilogue ». Estienne Pasquier, *Recherches de la France*, l. V, chap. XVIII; D. Delaunay, *Étude sur Alain Chartier*, p. 107 : « Au point de vue littéraire, nous n'hésitons pas à dire que l'auteur n'a rien écrit de plus achevé... » — Le *Curial* a été traduit en anglais par William Caxton en 1484 (réimpression de Paul Meyer et F. Furnivall en 1888) : D. Chartier le réimprimait encore en 1582 chez P. Chevillot à Paris.

4. Le *Curial*, peu cité, est nommé avec éloge par Jean Le Maire en 1511, « lequel vault autant ou mieulx que celuy du pape Pye » (Heuckenkamp, *op. cit.*, p. XXXVII). L'auteur fait allusion à une très célèbre épître d'Æneas Sylvius à Joh. Aich, du 30 novembre 1444, qui se rencontre précisément à côté du *Curial* de Chartier dans un manuscrit important de la Bibliothèque nationale, lat. 8757, fol. 81vo : *De miseria curialium*. Dans ce manuscrit, le traité latin d'Alain Chartier figure fol. 75vo-80 parmi les autres épîtres sans aucun titre.

5. Tel est le titre donné par le manuscrit de la Bibliothèque nationale, lat. 5961, fol. 58vo.

6. Cette traduction française à son tour a été mise en latin par Robert Gaguin (Bibl. nat., n. acq. lat. 711). Cf. L. Thuasne, *Roberti Gaguini epistole et orationes*, II, p. 37.

Rien ici du style plat de la chancellerie et, à la correction près, nous ne sommes pas très loin de Sénèque.

Dans notre quinzième siècle français, sombre et tourmenté, brille un rayon de la pleine lumière de la Renaissance. Tout y est vigueur et clarté.

Il est difficile de séparer du *Curial* deux autres épîtres latines, imitées des fausses invectives de Sénèque, et qui nous montrent au surplus que Me Alain avait eu à souffrir dans son cœur de l'ingratitude d'un ami parvenu à une situation plus élevée que la sienne, et aussi de la médisance qu'il a dénoncée comme une des plaies de la « vie curiale ».

« L'invective contre un ami ingrat [1] » nous fait connaître qu'un compagnon [2] qu'il avait jadis obligé, d'intime ami était devenu son ennemi, dévoilant ainsi la bassesse de son âme et son inhumanité. Me Alain ne sera plus sa dupe. Il lui doit aussi cet enseignement qu'il ne faut nouer qu'avec prudence les liens de l'amitié. Au surplus, il n'est pas atteint par un mépris qui ne retombe que sur l'ingrat. Car il avait refusé de l'entendre et de le voir, lorsque Me Alain avait eu un service à lui demander (on faisait déjà antichambre) : mais en agissant ainsi, il avait révélé sa propre nature.

Celle de Chartier était fière et droite. Il n'a jamais été l'esclave de la fortune, mais le serviteur de l'amitié. « Si ta porte s'ouvre pour moi, tu penses que c'est beaucoup. Mais je n'ai pas à ce degré méprisé la vie pour que je la doive à ta vanité. Et les honneurs ne m'agréent à ce point qu'il me plaise d'être nommé ton serviteur et que je me prosterne devant ton image. » Si je suis homme de peu, je conserve du

1. Éd. Du Chesne, p. 488. Bibl. nat., ms. lat. 8757, fol. 41, sans titre; ms. lat., 4329, fol. 71vo : *Sequitur invectiva ejusdem Alani ad ingratum amicum*; ms. lat. 5961, fol. 66 : *Alani ad ingratum amicum invectiva incipit*; ms. lat. 3127, fol. 145vo : *Epistola Alani regis secretarii ad ingratum amicum*; ms. de Chantilly, no 438 (sans titre).

2. E. Delaunay, *op. cit.*, p. 106, a émis l'hypothèse qu'il s'agit de Georges de La Trémoille ! Conjecture sans aucun fondement. Le ton de l'épître n'indique aucunement qu'il puisse s'agir de ce puissant favori.

moins quelque honneur. Je puis manquer de bien des choses : le cœur ne me manque pas. Ce que la fortune m'a donné n'est pas à moi, mais en moi : aussi elle ne peut me le ravir. Et tout ce que j'ai acquis de la pratique de la vertu est bien à moi. Je ne suis pas moins digne d'amitié parce que je suis pauvre. L'argent, quelle base fragile pour l'amitié ! Les vrais amis demeurent et les faux se découvrent. La vertu, voilà quelle doit être la mesure de l'amitié et non pas l'argent. J'ai eu de l'amitié pour toi quand la fortune t'a été contraire et je n'ai pas rougi de te chérir malheureux ; je t'ai fait le compagnon de mes périls et tu as partagé mes ressources. Je ne regrette rien. Je ne regrette pas ce que j'ai pu faire pour ton propre mérite ; j'ai honte seulement de l'avoir fait pour un oublieux. Le manque de cœur a toujours caractérisé les hommes vaniteux, qui ont pris en haine ceux dont ils sont les obligés. Non, je n'ai pas écrit pour chercher un retour de ta part. Il me suffit que tu saches que je connais bien ton caractère, que je ne me désintéresserai jamais de ce qui regarde ma dignité. Je vivrai pour moi-même désormais, me réjouissant d'avoir rompu avec toi. Tu n'auras plus à m'offenser dans l'avenir. « Vis pour toi, de ton côté, avec ceux pour qui simuler l'amitié est une industrie, avec ceux qui manqueront toujours de ce trésor qu'est l'amitié. Va en paix, mais comme il convient aux hommes qui doivent marcher solitaires dans la vie ! »

Analyse, on en conviendra, du beau sentiment de l'amitié qui place d'emblée Me Alain parmi les moralistes français.

L' « invective contre un envieux ou un détracteur » (ce dernier terme est plus juste[1]) se recommande des mêmes qualités, bien que, par son sujet, elle comporte plus de rhétorique que d'observation.

1. Épître inédite. Bibl. nat., ms. lat. 8757, fol. 42, sans titre ; ms. lat. 5961, fol. 68-70, *Alani ad invidiam et detractorem invectiva incipit*. Dans le manuscrit lat. 4329, fol. 71vo, *explicit invectiva Alani ad invidium et detractorem*, ces deux épîtres suivent la fausse invective de Cicéron contre Salluste, fol. 70 ; ms. de Chantilly, no 438.

Ces médisances d'un rival jaloux, Mᵉ Alain les supportera sans chagrin, car sa conduite ne le rendait pas digne de foi. D'avoir déplu à un tel homme, cela est porté au compte d'une bonne renommée : il jugeait les autres d'après lui-même, d'après ses mœurs. « Car tu n'as jamais eu de modestie dans ton langage, et même de prudence dans ton silence. Et si tu es ravi de ton bavardage, tu n'as aucune honte non plus quand il te faut mentir. Tu lances contre moi la flèche de la médisance, que tes mœurs et la souillure de ta vie retournent contre toi. Et, même si je méritais tes paroles mauvaises, toi tu ne serais digne d'être cru. Regarde-toi, et puisque tu ne peux te trouver exempt de souillures, cesse d'accuser les autres. Et si tu n'es pas le maître de ta langue, crache d'un seul coup ton venin, afin qu'il ne t'étouffe pas. »

Mᵉ Alain endurera patiemment cet homme. Il lui suffit d'être en paix avec lui-même, d'agir droitement. « Ton jugement m'importe peu. Je ne vis pas pour toi, mais pour moi. Je règle ma conduite non sur ton estime, mais sur ma conscience. » Et Mᵉ Alain disait son amour de la vérité et aussi de sa propre gloire. Il parlait comme un ancien, comme un stoïcien, de sa pauvreté, de sa ferveur pour la philosophie, pour la modération. Que peuvent, devant de tels sentiments, les bavardages, la haine, les aboiements et les morsures d'un chien : « Je ne tirerai pas vengeance de toi ; tu seras à toi-même ta propre vengeance ! »

Car il le savait, Mᵉ Alain qui avait observé si profondément son propre cœur, et celui des autres. L'ambition est à elle-même son propre châtiment. L'envie porte en soi son supplice.

Paroles amères, qu'on eût dites d'un rhéteur désabusé, d'un stoïque contemporain de Sénèque, et qui furent écrites dans quelque salle du château de Mehun ou de Poitiers par un secrétaire du dauphin de France.

VI

LA COUR DU DAUPHIN. — Mᵉ ALAIN CHARTIER AMOUREUX : MORT DE SA DAME. — SON PORTRAIT DANS LE DÉBAT DU RÉVEILLE MATIN. LA BELLE DAME SANS MERCI (1424) : SUCCÈS DE CE POÈME.

On s'est donné beaucoup de mal[1] pour tracer, aux environs de l'année 1422, un tableau bien prude de la cour du dauphin Charles, un jeune homme de vingt ans, entouré de jeunesse, et de quels conseillers, on l'a vu. Certes le dauphin était pieux, et très pieux, nouveau marié. Il était pauvre. Il subissait parfois de ces crises étranges de mélancolie qui le contraignaient à s'enfermer dans de petites chambres pour pleurer et y prier, qui le faisaient paraître sinon indifférent, du moins entièrement sans ressort, devant les désastres qui s'abattaient sur son héritage. Mais à ces crises de mélancolie succédaient des périodes de plaisir, pendant lesquelles on banquetait et dansait la nuit et le jour[2]. On prête ce mot à La Hire : « Sire, je ne vey jamais prince qui perdist plus joyeusement le sien que vous[3] ! ». Trait assez plausible d'un vif combattant gascon.

Mais si les historiens du dauphin avaient pris garde aux documents littéraires que nous allons analyser, qui ont été écrits à sa cour, qui ont passionné son entourage, à cette querelle de *la Belle dame sans merci* où le roi Charles eut son rôle (alors qu'on l'aurait imaginé ailleurs, à la bataille), je pense qu'ils eussent montré plus de prudence dans leur

1. Voir l'étonnant chapitre de M. de Beaucourt dont le titre seul donne à penser : « Accusations contre la jeunesse de Charles VII » (*Histoire de Charles VII*, t. II, p. 177-201).

2. *Cum enim rex, et, ut hujusmodi ætas dare solet, conviviis, choreis et voluptatibus diu noctu que satis indulgens et plus quam utile fuisset...* Thomas Basin, éd. J. Quicherat, t. I, p. 54. Un évêque de Lisieux du quinzième siècle est moins prude qu'un historien de 1882.

3. Gilles Corrozet, *les Divers propos memorables des nobles et illustres hommes*, 1556 (cité par M. de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 191).

apologie. N'eût été la gravité de la situation générale, qui ferait grief à cette cour de vingt ans de chanter, de danser, d'aimer : ne savons-nous pas aujourd'hui que ce sont ces périodes de misère privée et de catastrophes publiques qui enfantent les monstruosités de la parure, du goût, du plaisir? Et l'on imagine que la fête, interrompue à Paris par la révolution de 1418, reprit, après 1422, à Mehun et à Poitiers. Auprès de la jeune reine ne voyons-nous pas l'épouse de Louvet, Mme de Mirandol, ses deux filles, Mme de Vaubonnais (femme du bâtard d'Orléans) et Mme de Bothéon (Jeanne Louvet), et Mme de Tonnerre (Catherine de l'Isle-Bouchard, femme de Giac), un monde dont on peut dire que le scrupule ne le gênait pas?

Nous avons laissé notre maître ès arts, toujours simple clerc et mondain à Paris en 1416, adressant à une dame qu'il aimait de loin son poème sur les esseulées d'Azincourt; car il aime vraiment, et il souffre, ne fût-ce que de cette convention courtoise qui fait qu'en ce temps-là, pour les nobles cœurs, l'objet de l'amour est situé dans des régions chimériques, dans des sphères sociales inaccessibles, provoque ces souffrances d'imagination, et peut-être aussi du corps, que nos esprits réalistes ont tant de peine à comprendre :

C'est coustume d'amours premiere.
Qui aimeroit une bergiere
Vouldoit porter la pannetiere
Et danceroit
Au flageol, tout beau luy seroit,
Ce qu'elle vouldroit ameroit,
Ce qu'elle fuiroit laisseroit...
Amours est chaine
Qui les cueurs des nobles enchaine,
Aux bons bon, et aux mauvais paine,
Ancre d'or et de pierres plaine...
C'est ung bel soleil et puis pluye[1]

1. Éd. Du Chesne, p. 655.

Car Mᵉ Alain est un solitaire qui parle, un timide hardi seulement devant ses grands mots. Les circonstances ne lui avaient pas été favorables[1] :

Je vins peult estre ung peu trop tart.

Il avait aimé, semblable à son héros « ennuyé, maigre, blesme et palle » qui jetait un coup d'œil sur le visage de sa dame[2] :

Tout empenné d'humbles requetes.

Cette grande dame que le poète avait rencontrée vers 1413 (mieux eût valu pour lui qu'elle fût une simple bergère!), très entourée, d'une condition bien supérieure à la sienne, était d'ailleurs une perfection ; mais une perfection inaccessible que protégeaient sa sagesse et toutes ses qualités. Mᵉ Alain ne dut jamais rien obtenir d'elle (c'était d'ailleurs une exception à la règle du jeu). Elle mourut jeune et dans la fleur de sa beauté.

S'il est à peu près certain que Mᵉ Alain ne connut aucune des joies du vivant amour, mais seulement le désir et ses transes, il souffrit cruellement de la mort de sa dame qu'il a magnifiée dans une longue et très célèbre complainte[3] :

Contre toy, Mort doloreuse et despite...

Cette pièce, très admirée en son temps, qu'un Charles d'Orléans et un Villon surent par cœur, nous fatigue aujourd'hui par l'amas de ses épithètes ; mais nous n'avons pas le droit de douter de la sincérité des sentiments qu'elle exprime. Ainsi

1. Éd. Du Chesne, p. 602.

2. *Ibid.*, p. 505. Et dis à par moy, si m'aist dieux,
Autel fuz mes comme vous estes.

3. Éd. Du Chesne, p. 532-536. — Bibl. nat., ms. fr. 1131, fol. 88ʳᵒ : *Complainte de la mort a la dame Mᵉ Alain* ; fr. 19139, fol. 311 : *la Complainte de maistre Alain* ; Vatican, Reg. 918, fol. 241 : *Complainte faicte par maistre Alain quand sa dame fut morte* ; Bibl. nat., ms. fr. 1727, fol. 19 : *Complainte de maistre Alain contre la mort qui lui oste sa dame* ; Vatican, Reg. 1362, fol. 133 : *la Complainte que fist maistre Alain Charretier pour sa dame* ; éd. Pierre Le Caron, 1489 : *Complainte tres piteuse.*

Me Alain se dépeignait comme un homme mort du même coup qui avait frappé sa dame ; il disait qu'il avait perdu sa joie et sa jeunesse ; il se comparait à un arbre séché sur pied. Il perdrait son temps celui qui l'exhorterait à rire désormais : car Me Alain ne saurait plus que pleurer. Il n'aimera plus. Il célébrait la jeunesse de sa dame et le chef-d'œuvre de la nature qu'elle était. Il se disait lassé de la vie et constatait qu'un grand changement était survenu en lui :

Estre tout seul est ma joye et ma paix.
Je chemine sans sçavoir ou je vais.
Qui parle à moy, je l'escoute et me tais,
Et pense ailleurs s'à force ne me vains.
J'oy les autres chanter et je me plains.
Ils vont dansant et je destors mes mains...
Tous mes plaisirs sont de lermes estains.
Le noir me plaist, car mon cueur en est tains,
De tainture qui ne fauldra jamais.

Pour lui, il souhaitait une mort prochaine et, en l'attendant, il allait vivre dans la solitude :

Adieu chansons que voulentiers chantoye,
Et joyeulx ditz ou je me delectoye !

N'avait-il pas d'ailleurs trop vécu? Vienne la mort qui lui permettra de revoir sa dame :

Ma vie fait en moy trop long demeure...
Et me tarde que briefment viengne l'heure
Qu'apres ma mort en paradis la voye !

On sait ce que valent les serments les plus sincères des poètes. Me Alain devait reparaître dans la société. Mais un fantôme le hanta désormais et l'accompagna partout. C'était l'image de cette pure dame dont il n'avait rien obtenu, image qui se modifia légèrement par la suite pour devenir l'effigie de la dame rigoureuse, de la dame sans pitié.

On en voit comme la première esquisse dans le *Débat du*

Réveille matin[1]. Me Alain, secrétaire, y apparaît un peu comme l'espion des choses de l'amour qu'il était d'ailleurs.

Nous sommes dans une auberge où deux jeunes gens ont dû partager le même lit, comme cela arrivait très fréquemment au cours des chevauchées. L'un, très fatigué, voulait absolument dormir, et l'autre, enfiévré par l'amour, ne pouvant fermer l'œil, voulait parler et raconter ses malheurs à son compagnon de route. Ce qui n'était pas pour surprendre Me Alain qui avait éprouvé que l'amour tient les amants éveillés :

Apres menuit entre deux sommes.

Il écoutait donc leur conversation. Et le fiévreux compagnon disait comment il avait servi longtemps une dame cruelle, bonne, sage, belle, mais sans pitié. Il l'avait aimée loyalement, endurant pour elle des peines sans fin. — Compagnon, celui qui s'est mis sous la maîtrise d'amour doit s'attendre à perdre son cœur et sa liberté (faut-il parler raison à un amoureux, à un poète, et consoler celui qui chérit sa douleur ?). Servez-la toujours ; soyez humble, discret, aimant, son cœur s'adoucira. Prenez patience : sous un refus courtois gît parfois le bien d'amour.

Que ne pas dire sur ce thème ? Les deux compagnons parlèrent jusqu'au jour, justifiant ainsi le titre du poème que le public lui imposa[2] :

Ainsi l'aube du jour creva,
Et les compaignons se dormirent,
N'oncques nulz d'eulx ne se leva
Tant qu'huit heures lever les firent.

1. Éd. Du Chesne, p. 493. — Quand on republiera ce petit poème, qui n'est qu'un dialogue, il faudra tenir compte des indications du manuscrit de Valenciennes n° 417, où les conversations de l'*amoureux* et du *dormeur* sont bien indiquées. *L'acteur* intervient seulement dans le dernier huitain.

2. Éd. Du Chesne, p. 497. — L'ouvrage, qui a eu du succès, a été traduit en italien sous le titre de *Questione d'Amor*.

Si mis en escript ce qu'ilz dirent
Pour mieulx estre de leur butin :
Et l'ont nommé ceulx qui le virent
Le Debat Reveille matin.

Cette dame sans pitié, si belle et si parfaite (on ne peut se détacher d'elle, malgré sa cruauté et peut-être à cause de cela), c'est la coquette, la Célimène du quinzième siècle, devant qui l'on parle à voix basse et les mains jointes comme devant une divinité. Car, de cette femme sans pitié, Mᵉ Alain finira par célébrer jusqu'à la douceur. Ce n'est pas par inadvertance : elle savait si bien parler, éloigner les gens ou les attirer. Et jamais elle ne disait ni oui ni non. Mais au fond, Mᵉ Alain l'avait éprouvé : la cruauté suprême de l'amour est qu'il ne se commande pas[1] :

Nully ne peult amours forcer
A donner les dons qui sont siens...
S'aultre luy plaist et elle l'ame
De trop plaindre ne vous povez...

C'est dans l'atmosphère de la cour du dauphin qu'il nous faut situer la *Belle dame sans merci* dont Mᵉ Alain va tracer maintenant le grand portrait, à la fin de l'année 1424[2]. Petit poème charmant, qui eut le don de passionner l'opinion publique infiniment plus que les appels que Mᵉ Alain lança pour réveiller le sentiment national et le culte de l'honneur.

Il est curieux d'entendre Mᵉ Alain, grand clerc, secrétaire du roi, et virtuellement bénéficiaire ecclésiastique[3], se présenter à nous comme :

Le plus dolent des amoureux.

Mais enfin il parle de « naguères ». Et c'est un fait qu'il avait

1. Éd. Du Chesne, p. 501.
2. Éd. Du Chesne, p. 502-523. — La date est certaine et a été établie par M. Arthur Piaget (*Romania*, t. XXX, p. 37.)
3. Nous reviendrons sur cette question. Il suffit de dire ici que, dès 1421, il avait obtenu un *bénéfice* de chanoine à Notre-Dame de Paris.

profondément aimé une maîtresse spirituelle que la mort lui avait ravie. Ainsi notre poète et secrétaire allait chevauchant, pensif et douloureux, ayant pour compagne la pensée de l'amie qu'il avait perdue. Il était bien découragé, sur le point d'abandonner la poésie, larmoyant, sans ressort pour écrire quelque chose qui pût plaire à autrui :

Je n'ay bouche qui puisse rire
Que les yeulx ne la dementissent.

Il était dans la situation d'un homme qui va mourir et qui rédige son testament ;

Je laisse aux amoureulx malades.
Qui ont espoir d'allegement,
Faire chansons, ditz et balades,
Chascun en son entendement.
Car ma dame en son testament
Pris à la mort, Dieu en ait l'ame,
Et emporta mon sentement,
Qui gist o elle soubz la lame.

Le moment pour lui était venu de se taire, de laisser aux autres leur bon temps. Il parlait avec mélancolie de sa jeunesse, de l'époque où il était sous le gouvernement d'Amour. Si faute il y eut, Dieu me pardonne, dira le pieux Alain.

Chevauchant de la sorte, il approchait de l'auberge, terme de son étape (ainsi le faisait-il réellement au cours de ses missions), quand il entendit deux ménétriers qui jouaient de leurs instruments dans un verger. Deux amis viennent le chercher pour assister à la fête. Dames et demoiselles l'accueillent gracieusement : la table est dressée et les dames sont servies par leurs amants. Celui qui aima jamais peut-il se désintéresser des amours d'autrui ? Me Alain suivait des yeux un des servants de ces dames qui allait, venait, s'efforçait de montrer bon visage,

Et à chanter son cueur forçoit.

Mais sa voix sortait comme une plainte. Triste lui-même,

Me Alain regardait, entre tous ceux qui remplissaient la salle, celui-là :

Ennuyé, maigre, blesme et palle.
Et la parolle luy trembloit.
Gueres aux autres ne sembloit.
Le noir portoit et sans devise,
Et trop bien homme ressembloit
Qui n'a pas son cueur en franchise.

Certes, cet homme pâle et vêtu de noir se montrait, dans cette fête, aimable envers toutes. Mais ses yeux se dirigeaient surtout vers une dame; et, bien tendrement, il soupirait quand il venait la servir de mets. Après le dîner, au cours de la danse, on le voyait toujours revenir vers cette femme.

Lassé de la fête, le poète allait s'asseoir sous l'une de ces treilles épaisses qui le dérobait à la vue de tous (elles faisaient en ce temps-là l'ornement des jardins). Or il observait toujours l'amoureux qui menait sa dame danser, quand c'était son tour; puis ils revenaient s'asseoir sur l'herbe du pré. Ils se tenaient à l'écart, et la feuille seulement les séparait du poète. Me Alain entendait l'amant soupirer : après un effort sur lui-même, il disait tout bas à sa dame sa douleur, se plaignant de son indifférence. L'amoureux plaidait habilement sa cause :

Pour eschanger, sans riens mesfaire.
Deulx plaisirs en lieu d'un mesaise.

Mais la jeune et jolie femme ne voulait rien entendre ; elle déclarait que l'amour est un doux menteur, qu'elle ne croyait pas aux serments des amoureux. Alors le jeune homme prenait un ton tragique et disait qu'elle allait décider de sa vie. Mais la dame lui répondait qu'elle était fort tranquille :

Legier cueur et plaisant folie,
Qui est meilleur quant plus est briefve,
Vous font ceste melencolie :
Mais c'est un mal dont on relieve.
Faites à vos pensées triefve
Car des plus beaux jeux on se lasse...

Allez chercher ailleurs une dame plus belle et plus gentille que moi. — Non, je préfère mourir que de vivre comme un « faulx amoureux » ! La dame réplique : Mais je n'en ai vu nul mourir : oubliez-moi. — Pitié ! — Non, les amoureux de notre temps ne sont que des menteurs. — Pitié, ou je meurs ! — Pourquoi ? Mon cœur et moi n'avons rien fait dont vous ayez à vous plaindre. Et puis tant de redites m'ennuient : je vous en ai assez dit !

A donc le dolent se leva
Et part de la feste plourant :
A peu que son cueur ne creva
Com à homme qui va mourant,
Et dit : « Mort, vien à moy courant,
Ains que mon sens se descongnoisse,
Et m'abrege le demourant
De ma vie pleine d'angoisse ! »

Ainsi l'amoureux prit le chemin de l'exil et sa dame l'oublia. Mais depuis Me Alain apprit qu'il avait perdu ses cheveux,

Et que tant se desconforta
Qu'il en estoit mort de courroux.

Sur quoi l'auteur déclarait aux amoureux médisants et indiscrets que tel était le tort qu'ils avaient fait depuis dix ans (1414) aux amants sincères ; aux dames et aux demoiselles il recommandait de ne pas se montrer cruelles au point de ressembler à celle qu'on peut nommer :

La Belle dame sans mercy.

Un enthousiasme soudain s'empara des lecteurs de *la Belle dame sans merci*[1]. C'était la première fois, depuis Mme Christine de Pisan, depuis le temps où Louis d'Orléans avait

1. Il se prolongea même tardivement. *La Belle dame sans merci* fut tournée en rondeaux à l'époque de François Ier (Bibl. nat., ms. fr. 2253). L'ouvrage a été traduit en italien par Carlo del Nero en 1471. Cf. W. Soederhjelm, *la Dama sanza mercede*... Montpellier, 1891 (extrait de la *Revue des Langues Romanes*).

paru dans la vie comme un autre dieu des amoureux, que l'on entendait parler si finement d'amour. Et Mme Christine s'était montrée, plutôt que psychologue, la chroniqueuse mondaine du décor et des fêtes des beaux jours de Louis d'Orléans et de la reine Isabeau. Mais avec Alain Chartier on entendait vraiment parler les subtils amants. Leurs conversations semblèrent ravissantes. Ces dialogues, qui nous paraissent aujourd'hui fastidieux, pour tout dire ces fadaises, étaient dans leur nouveauté. Nous leur avons tout emprunté, des images usées jusqu'au moule aujourd'hui : ces cœurs en esclavage, cette loyauté sans espoir, cette guerre portée dans les cœurs, la blessure des yeux, la langueur dont on meurt et qui est l'amoureuse maladie, ces pensées douloureuses, ces dards, ces tisons, ces larmes, ces pointes (*je servirai sans desservir*), tous ces raffinements de l'expression qui font sourire.

Dans cette pauvre époque, si pleine de soucis présents, où tout le plaisir avait été de manger, de boire, de dormir, de faire l'amour (ce n'est que vingt ans plus tard que le beau-frère de Charles VII et des écuyers bourguignons tenteront d'introduire à la cour de France les fêtes et les tournois qui réjouissaient les gens de la cour de Bourgogne [1]), un pauvre clerc ouvre le trésor de son esprit, fait voir (et cela fut toujours le rôle des artistes), en l'embellissant, le spectacle qu'un petit nombre avait sous les yeux. Quel plaisir ce fut pour la jeunesse qui entourait le dauphin Charles, las des chevauchées, qui avait vingt ans, de se reconnaître elle-même dans le cadre et les scènes de *la Belle dame sans merci* !

Car ces gentilshommes, qui servent à table des dames coquettes, qui font la fête et dansent sur des pas marchés, ce sont les exilés de Paris, les désespérés de Mehun et de Bourges, ceux-là que Chartier a fustigés dans le *Quadrilogue*,

1. Voir un passage très intéressant du *Livre des faits* de Jacques de Lalaing à propos des fêtes de Nancy, 1444. (*Œuvres de Chastellain*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. VIII, p. 40.)

dans le *Débat politique*, dans le *Curial* : ce sont ceux-là que Jeanne d'Arc viendra tirer de leur sommeil et de leurs plaisirs.

La preuve en est absolument faite par l'indignation que souleva le poème de *la Belle dame sans merci*, précisément à la cour du dauphin. Et l'on sait que le succès des œuvres littéraires est très souvent attaché à de fausses interprétations de l'opinion publique. Ce petit cercle accusa Me Alain d'avoir fait, non pas le portrait de la femme coquette et sans défaillance, ce qui était vrai, mais d'avoir présenté l'apologie de la femme cruelle en amour, ce qui était absolument faux. Que dis-je ? d'avoir imaginé une figure typique qui pouvait devenir le modèle d'autres femmes, au grand dommage des soupirants et des amoureux de ce petit monde. Aussi Me Alain passait pour un trouble-fête et il fallait bien qu'il en rendît raison. C'était l'objet de la conversation de tous. Polémiques, controverses, imitations du gracieux poème virent le jour avec une incroyable spontanéité[1].

Me Alain fut le premier surpris de son propre succès. Car il était parti en ambassade quand les « poursuivants d'amour » vinrent protester auprès de lui contre ses conclusions tendant à endurcir le cœur des belles à leur endroit. Et ils écrivirent aux dames de la cour une épître en prose, déclarant que c'était par dépit et pour se venger de son peu de succès auprès des femmes que Me Alain avait ainsi parlé. Or, elles venaient de lire avidement ce nouveau poème qui répondait si parfaitement à leur attente, et elles subissaient « l'attrait d'aucunes doulces parolles » du livre. Ce qui indignait les galants qui leur recommandaient de détourner les yeux de si « déraisonnables escriptures », de les faire déchirer, d'ordonner pour l'auteur une punition exemplaire afin qu'elle servît d'exemple aux autres.

Les dames écrivirent donc à Me Alain une lettre également

1. Jamais on n'aura assez de reconnaissance envers M. Arthur Piaget qui a eu la patience de publier correctement et de dater tous ces écrits. (*La Belle dame sans merci et ses imitations*, dans la *Romania*, t. XXX, XXXI, XXXIII, XXXIV.)

en prose, datée d'Issoudun, le 31 janvier 1425 (*n. st.*). Et JEANNE, MARIE et CATHERINE demandaient à Me Alain de faire taire ses contradicteurs par une explication bien nette. Elles lui assignaient un jour pour comparaître, le 1er avril.

Mais c'est la cour qui était en ce temps-là à Issoudun[1]. Et si nous jetons les yeux sur la liste des dames de la jeune reine Marie d'Anjou (il n'y en a guère que six), il est au moins curieux de voir que les prénoms des signataires de la lettre à Me Alain correspondent à ceux des deux filles de Louvet, JEANNE Louvet (Mme de Bothéon), MARIE Louvet (Mme de Vaubonnais, femme du Bâtard), à celui de Mme de Tonnerre (CATHERINE de l'Isle-Bouchard, femme de Giac)[2].

Me Alain était trop occupé pour s'amuser de ces balivernes. Il répondit cependant par une « excusation » dans laquelle il se contentait de faire en général l'éloge des dames, ajoutant que Pitié était comme le joyau d'or sertissant le diamant qui se trouvait caché dans le cœur de chacune d'elles[3]. Il les appelait à son secours.

Mais, surtout, il évoquait la redoutable figure d'Amour, qu'il avait vu se dresser au pied de son lit, un peu avant l'aube, avec son grand arc tout tendu. Amour l'avait durement interpellé, lui faisant grief d'avoir écrit ce malheureux livre où chacun pouvait bien lui reprocher d'avoir enseigné aux dames à rejeter la pitié : « Tais-toi, laisse faire autrui. »

Se tu as ta melencolie
Prise de non amer jamais...
Qui ja croira, comme tu faiz,
Qu'oncques dame fust sans mercy ?

1. Le roi est à Espaly, dans le château de l'évêque du Puy, où il célèbre les fêtes de la Noël et de l'Épiphanie de 1424. Le 10 janvier 1425, il reprenait le chemin de la Touraine, très préoccupé de pourparlers entamés avec le comte de Richemont. (Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 80.)

2. Voir à ce sujet Arch. nat., KK 56 et Du Fresne de Beaucourt, *op. cit.*, t. II, p. 181. — Au témoignage de Nicole Gilles, † 1503, dans les *Annales*, éd. 1525, fol. 80vo, Jeanne « Louvette » aurait été « longuement fort en la grâce du roy ».

3. Éd. Du Chesne, p. 525-532. La réponse est datée du 1er janvier.

« Tu mourras à cause de ton péché, lui disait-il d'une voix terrible ; ton livre infâme, je le ferai brûler par l'inquisiteur d'Amour et je te ferai déclarer hérétique ! » Et quand Me Alain eut vu la flèche sur la corde tendue, il cria miséricorde. On ne l'avait pas compris. Il n'avait pas mal parlé des femmes :

> Je suis aux dames ligement :
> Car ce peu qu'oncquez j'euz de bien,
> D'onneur et de bon sentement,
> Vient d'elles, et d'elles le tien.

Sans elles, le monde ne serait qu'ennui. Me Alain avait voulu dépeindre le triste amoureux suppliant. Il ne fallait pas prendre à la lettre les déclarations de l'amant que la puissance de l'amour contraint à appeler sa dame cruelle, dans sa fièvre. De ce livre, Me Alain a été plutôt le secrétaire que l'auteur.

Alors Amour rentrait sa flèche dans son carquois. Puisque Me Alain était traduit devant sa cour, il remettait son jugement aux mains des dames.

Mais les poursuivants et les dames ne devaient pas se contenter de cette réponse. Les dames adressèrent à Me Alain une autre missive en vers [1] où il était traité de la façon la plus dure. On le disait bon à pendre et à brûler, s'il ne s'amendait pas ; on le traitait de frénétique, de scorpion, de fils du Prêtre Martin, le légendaire et faux personnage qui fait la demande et la réponse, parle haut et bas, français et latin. Mais ce qui était plus cruel encore pour Me Alain Chartier, les dames disaient de lui qu'il n'était plus jeune...

> Si jeune estois, tu serois à reprendre ;
> Mais vieulx deviens, et nous savions bien toutes
> Qu'on doit jeune chastier et vieil pendre !

Les dames sommaient ensemble très sérieusement Me Alain d'avoir à comparaître devant leur cour : elles lui désignaient les avocats qu'elles avaient choisis : « Dessarteaulx et Chastel ».

1. A. Piaget, *op. cit.*, dans la *Romania*, t. XXX, p. 31-35.

Nous ignorons qui était le premier. Mais le second était certainement Jean Castel[1], que Me Alain devait bien connaître, puisqu'il était, comme lui, secrétaire du roi, fils de Mme Christine de Pisan, l'insigne poétesse, et, au dire de sa mère, « assez habile et bien chantant »; mais nous ne connaissons plus aujourd'hui de lui qu'un poème[2], *le Pin*, une allégorie compliquée et bizarre, où cet arbre est l'image de sa dame[3]. Un autre poète, Pierre de Nesson, nous a fait savoir, dans son *Lay de Guerre*, qu'il écrira un peu plus tard, en réponse au *Lay de Paix* de Me Alain, la suite donnée à ce procès[4].

A Issoudun, en présence du roi et du peuple[5], Me Alain fut banni à son de trompe, suivant la forme de justice employée pour les criminels.

En ce temps-là, le comte de Salisbury, qui avait achevé de soumettre la Champagne, commença la conquête du Maine.

1. Il signe ainsi (Arch. nat., K. 59, n° 18, 10 mai 1417).
2. Conservé dans le manuscrit de la Bibl. Nat., fr. 1727, fol. 85 (cf. A. Piaget, *Romania*, 1894, p. 197).
3. Il mourut peu après, entre 1425 et 1431.
4. A. Piaget, dans la *Romania*, t. XXX, p. 14-16.
5. Lui qui jadis fut, anmy d'Issoudun,
Present son roy et trestout le commun,
Publicquement banni à son de trompe.

VII

Mᵉ ALAIN CHARTIER, POÈTE DE L'AMOUR. LE DÉBAT DU GRAS ET DU MAIGRE CHEVALIER OU LES DEUX FORTUNES D'AMOUR.

Naturellement, il ne faut pas prendre au sérieux le jugement d'Issoudun. Mᵉ Alain ne devait pas être banni. Cette plaisanterie « curiale » est seulement une preuve de l'étonnant succès de *la Belle dame sans merci*, qui allait être amplifié par des attaques provoquant une foule d'imitations et de répliques [1]; la présence du dauphin au jugement d'Issoudun allait seulement consacrer la gloire de Mᵉ Alain, qui est maintenant le poète officiel de la cour, le poète de l'amour [2].

C'est ce que va nous montrer le grand poème qui suivit *la Belle dame sans merci* intitulé *le Débat des deux fortunes d'amour*.

Au temps de Mᵉ Alain, il ne faut pas s'imaginer un poète autrement que comme une sorte de musicien de cour. La poésie et la musique, la danse même, étaient étroitement associées. Jusqu'au temps de Mᵐᵉ Christine (Charles d'Or-

1. Faut-il citer le *Parlement d'amour*, la première œuvre de Baudet Herenc; *la Dame loyale en amour* qui paraît être l'œuvre d'un poète de Tournai; *la Cruelle femme* d'Achille Caulier (vers 1430) du même cercle; *les Erreurs du jugement de la Belle dame sans merci*; *la Belle Dame qui eut merci*; le dialogue d'un amoureux et de sa dame, *le Jugement du povre triste amant banny*, *l'Amant rendu cordelier* qui s'y apparente et n'est pas l'œuvre de Martial d'Auvergne; *l'Hôpital d'amour* d'Achille Caulier; toutes les fadaises des Anquetil, des Blosset, tous les sépulcres des amants, tous les martyrs d'amour qui tombèrent foudroyés sous les regards d'une dame cruelle, qui ne met plus à mort aujourd'hui que les lecteurs de ces productions? — Je renvoie à l'étude définitive de A. Piaget et me borne à rappeler le legs ironique de François Villon aux amants martyrs.

2. Voir ce que dit l'auteur du *Jugement de la Belle dame sans merci* (A. Piaget, *Romania*, XXXIV, p. 596). Le roi René estime qu'Alain Chartier connaissait si bien le « mestier d'amour » qu'il en a fait les plus beaux poèmes qu'on ait jamais composés (*Œuvres*, éd. Quatrebarbes, t. III, p. 133).

léans conservera encore cette tradition), le poète doit être aussi bien chantant que disant. Complaintes et rondeaux sont encore chantés. Et les danses que l'on aime, ce sont les basses danses, c'est-à-dire la série des pas glissés, qui devaient être tout à fait analogues à nos danses modernes et s'opposaient aux hautes danses comportant des sauts. Lentes et douces mélodies, où s'accordent les petites orgues, les violes et la harpe, et le cor et le flageolet ; arabesques des pas que la grave Christine a dessinées d'un si voluptueux trait[1] :

Ainsi dançoient
Tous et toutes, ne point ne s'en lassoient ;
Et en dançant leurs cuers entrelaçoient
Par les regars que ils s'entrelançoient.

Ce sont les rythmes compliqués du chant et du déchant, cette architecture musicale, qui nous expliquent les poèmes de ce temps, trop graciles et formels à notre gré, où les longues suites de rimes, comme des assonances, reviennent avec tant d'insistance, nous frappent comme les traits symétriques des vieux rythmes maures d'Andalousie, et qui nous déroutent dans les lais d'un Alain Chartier. Lui aussi était chanteur et il dira :

Adieu chansons que voulentiers chantoye[2].

Mais ce qui ravit les contemporains du poète, ce qui fit en réalité la nouveauté de Me Alain, c'est l'admirable connaissance du cœur dont il nous a donné tant de preuves dans ses épîtres morales. Plus que l'amoureux, on vit en lui l'espion et le secrétaire de l'amour, ce qui est tout à fait exact. Il a été le grand observateur des amants, de leur éternelle comédie, le « parfait explanateur des comedies et faiz d'amours », suivant le mot d'un de ses contemporains[3]. Car Me Alain ne s'est

1. « Le débat des deux amans » (*Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, éd. M. Roy, t. II, p. 53).
2. Éd. Du Chesne, p. 536.
3. « Erreurs du jugement de la Belle dame sans merci ». Piaget, *op. cit.*, p. 596.

pas contenté, comme Mme Christine, de décrire le décor des fêtes de l'amour[1]. Il a noté les attitudes des amants, la façon dont ils s'allongeaient pour causer sur des lits qui tenaient lieu de divans, leurs veillées en tête à tête, à la chandelle, dans des chambres parfois obscures, toutes choses qui scandalisaient d'une façon épouvantable les vieilles et dures personnes de chez nous. C'est parce qu'elle se tenait ainsi, Mme Marguerite d'Écosse, dauphine, et qu'un soldat poète, Torcy, l'entretenait de la sorte, qu'un vieil homme, dans la tradition d'alors, messire Jamet du Tillay, ne put s'empêcher de dire son indignation et sa surprise. Et la fille spirituelle des poèmes de Me Alain, la jeune mélancolique de dix-neuf ans, qui passait ses nuits à tourner des rondeaux, mourut de ses mauvaises paroles.

Ce qui nous touche aujourd'hui davantage chez Alain Chartier, ce sont les descriptions des transes de l'amour, ce que nous croyons deviner de personnel dans ce tendre respect qu'un homme de cœur et de science apporte devant la femme dont le plus redoutable mystère est peut-être fait de sa simplicité ; ce détour de la laideur et de la timidité qui répond bien à ce que nous savons du physique et du moral de Me Alain : car il ne montra de hardiesse que devant les idées et les mots. Tout cela est exprimé par Me Alain, sinon pour la première fois, du moins de la manière la plus caractérisée. Pour le reste, il n'est guère différent de ses prédécesseurs ; et Me Alain Chartier a eu raison d'appeler en témoignage « messire Odde » et « Machault »[2]. Car avant lui le chevalier savoyard, Othon de Granson, avait finement parlé d'amour, évoqué les belles fêtes du printemps, la Saint-Valentin, dans des compositions que nous lisons précisément dans des ma-

1. Cette excellente femme, dont les écrits sont laborieux, a laissé quelques poèmes charmants à cet égard : *l'Epistre au dieu d'amour*, *le Débat des deux amans*, et le joli *Dit de la rose*. (*Œuvres poétiques*, éd. M. Roy, t. II.)

2. Éd. Du Chesne, p. 499.

nuscrits qui nous ont conservé les vers d'Alain Chartier. Et Guillaume de Machaut, qui aima Mme Péronelle d'Armentières, le bon lyrique et musicien champenois, tout lippu et si laid qu'on imagine à sa ressemblance Me Alain[1], avait su bien subtilement parler d'amour pour correspondre avec la très jeune fille qui s'était éprise de son génie et de sa gloire[2].

Ces sentiments délicats, oubliés sinon nouveaux, cette défunte courtoisie du temps des troubadours, Alain Chartier la fait revivre dans ses vers graciles et frêles : pour la société de son temps il dessine déjà la carte du tendre.

On est étonné de trouver ces sentiments dans cette pauvre époque, où le ventre est si souvent vide, où la tête n'est guère mieux remplie, où tout ce qui a quelque énergie travaille pour gagner le pain quotidien : pauvres laboureurs qui n'ont pas toujours la possibilité de ahaner sur les sillons, mercenaires qui portent la lourde salade et le jaque de cuir bouilli. Dans cette époque de fer et de sang, Me Alain, sous la huque italienne, la robe de velours et de soie de quelques privilégiés, découvre les merveilles du cœur souffrant. Ses contemporains les découvrent avec lui. La maladie d'un cœur qui s'analyse, le décor paradisiaque de l'amour courtois, tels sont les éléments de la maladie romantique que Chartier donne à sa rude époque ; les femmes élégantes de son temps vont en rêver ; les hommes de son âge, bardés de fer, vont vouloir vivre cette vie[3]. Tourner le dos à la réalité,

1. Voir l'admirable dessin contemporain (C. Couderc, *Album de portraits d'après les collections du département des manuscrits*, pl. XVIII).

2. *Le Livre du Voir Dit*, éd. P. Paris, 1875.

3. Deux admirables manuscrits d'Alain Chartier sont particulièrement importants pour justifier ce point de vue : car tous deux ont reçu les signatures de tout un cercle courtois. L'un est l'exemplaire de Marie de Clèves, femme de Charles d'Orléans (Bibl. nat., ms. fr. 20 026), au sujet duquel je renvoie à la notice que j'ai donnée dans la *Revue des Bibliothèques* (1910). L'autre, que je ne connaissais pas alors, a été fait pour Marguerite de Rohan, femme de Jean d'Angoulême. On y retrouve la signature de Marie de Clèves, d'Isabeau d'Albret, de Jeanne d'Orléans, femme du duc d'Alençon, de la Rochefoucauld, du poète Thignonville, de Blossete (Bibl. nat., ms. fr. 2230).

oublier, imaginer, voilà ce que les hommes et les sociétés ont toujours demandé à la littérature.

C'est dans le *Débat des deux fortunes d'amour*[1] que nous trouverons la meilleure peinture de la société de son temps et aussi le témoignage le plus explicite de la consécration de Me Alain comme poète d'amour à la cour du dauphin.

Car la scène se passe dans un de ces châteaux « assis moult plaisamment », comme l'était Mehun, la belle cage pour d'étranges et rares oiseaux qu'un Jean duc de Berry imagina, « bien duisant à tout esbatement ».

On vient de dîner : la salle est pleine de hautes et belles dames, de douces demoiselles, de chevaliers renommés. Me Alain est là, à l'affût, « lez une couche ». Car, à son ordinaire, il se tient toujours un peu à distance, pensif, triste et farouche, comme celui dont le cœur souffre ; et sa timidité naturelle pouvait se justifier en si « haut lieu », où il est le moindre et le plus simple.

Les chevaliers racontaient des anecdotes :

D'armes, d'onneur et d'amours caquetoient.

Ils disaient maints bons mots pour faire rire les dames. Et ils se prirent à demander : « Qu'est-ce que l'amour ? Pourquoi, en lui, tant de divers tours, de joyeux sourires suivis de larmes, de chants très plaisants suivis de plaintes ? Pourquoi chacun doit-il y passer à son tour ? Pourquoi faut-il que l'un en revienne joyeux et l'autre triste :

Et qu'en une heure
Tel rit de cueur qui apres des yeulx pleure ? »

De charmants croquis, des silhouettes étaient tracés des divers amoureux. Me Alain montrait celui qui rit et chante,

1. Éd. Du Chesne, p. 549-581. — Le titre est variable. Cf. Bibl. nat., ms. fr. 1131, fol. 68vo : *Explicit le debat du gros et du maigre*; Bibl. nat., ms. fr. 19 139, fol. 318 : *Cy commence le gros et le maigre*; Bibl. de l'Arsenal, ms. 3521, fol. 170 : *le Debat de deux chevaliers sur les plaisirs et dolleurs qui peuvent estre en amour faist par maistre Alain Chartier.*



Le Château de Mehun-sur-Yèvre

Très Riches Heures du Duc de Berry à Chantilly

celui qui maudit la fortune, celui qui contrefait la joie, le silencieux, tous ceux enfin qu'Amour enivre de son vin, tous ceux qu'il enferme dans son cercle magique. Car Amour est notre seigneur et maître, antérieur à tous nos ancêtres, et son empire se confond avec le monde :

Roys par force ne clerc par livres lire
Ne s'en deffandent;
Sy voyent bien les lacs qu'amours leur tendent.
Et de leur gré dedans les lacs se rendent...

Si une dame laisse voir à un homme qu'il lui plaît, le voilà plus riche tout à coup que s'il avait gagné tout l'or de l'Afrique ou de l'Asie et il jure d'être toute sa vie son servant loyal. Mais que le même homme entende quelque dure réponse, aussitôt il se plaint plus fort que s'il souffrait de la goutte. Il va, il vient, fuit le monde, se couche, se retourne sur son lit, perd le sommeil, écrit missives sur missives. Que ses messagers lui rapportent la moindre raison d'espérer, voici notre homme embrassant celui qui lui a donné cette réponse ; il passe trois fois devant la porte de sa dame, fait voir sa robe neuve, chantonne. Et, s'il la rencontre, riant de la bouche et des yeux, il est ravi au ciel !

Ainsi devisaient les chevaliers. Et l'un d'eux posa cette question : « Si, dans l'amour, il y a des plaisirs si hauts, et, d'autre part, deuils et assauts mortels, qui l'emporte des biens ou des maux ? »

Beaucoup se refusèrent à élucider cette question, quand l'un d'eux, un homme en bonne santé et joyeux, s'écria : « Puisque vous ne voulez le dire, je répondrai : il y a plus de douceur que d'amertume. » Une dame réplique en souriant : « Votre parole ne nous suffit pas. Si l'amour vous est doux et courtois, il n'en est pas de même pour tous. Mais dites-nous les raisons de votre sentiment? » Et le gras chevalier reprit : « Croyez-le bien, je n'ai pas toujours eu la tête saine. Mais il n'y a pas de bonheur sans peine et celui qui, même au prix

de la douleur, acquiert une chose chèrement, a d'autant plus de bien en sa conquête. D'abord, l'amour est le grand pédagogue, celui qui donne la volonté de savoir, fait lire et relire les romans et nouveaux écrits. Car l'amoureux doit apprendre à composer dits et ballades ; il s'enferme dans sa chambre pour écrire plus tranquillement ; il doit pouvoir et se taire et bien parler, fréquenter ceux qui savent danser, chanter, s'habiller, marcher droit, chevaucher sur de fiers chevaux, faire volter et sauter un coursier sous les yeux de sa dame. Il passe sans se lasser devant sa porte, jure devant Dieu qu'il est et sera sien, chante la nuit à voix basse sous sa fenêtre, en tenant un compagnon sous son bras ; si la dame paraît, et même si le vent agite ses volets, voilà notre homme qui rentre se coucher bien joyeux. Toute la nuit, il contera à son ami combien sa dame est bonne et belle. Le matin, il la suit à la messe, lui donnant l'eau bénite, prenant la « paix » pour la lui porter ; et, après elle, il la baisera. Aux fêtes et aux noces, il chante et danse jusqu'au lever du soleil. Car le désir le mène et le regard de sa dame l'exhorte à se réjouir. Le voici portant sur sa robe ou sur son pourpoint devises ou broderie neuve formée de lettres, de mots, de feuilles. Notre homme fait travailler drapiers, tailleurs, brodeurs, joailliers et orfèvres : il offre à sa dame des verges et des anneaux d'or. Sous les armes, aux joutes et aux batailles, Amour le soutient et le rend hardi :

Et, s'il est clers,
Il fait livres en rimes ou en vers,
Ou beaulx motetz en chants doulx et divers.

Ainsi Amour soutient l'honneur ; d'un couard il fait un homme courageux. Et le gras chevalier ne craignait pas de le dire devant cette société éprise de mouvement et de chasse : on perd son temps, son corps et ses robes, à courir après une pauvre bête. Ici, pas de cris, pas de bruit :

Oncques ne fut si gracieuse chasse

Que du deduit qui parle face à face,
Bel comme ung ange.

Amour, enfin, est le grand inventeur :

Amours trouva premier haulx instrumens,
Chansons, dances, festes, esbatemens,
Joutes, essaiz, bouhors et tournoyemens,
Preaux et treilles,
Et tonnelles à cortines de fueilles :
Et fit faire les gales et les veilles,
Les jeux, les ris, et les autres merveilles
Dont joye sourd.
Amours refait les nices et ressourd :
Nul n'est si sot, si simple ne si lourd,
Qu'il n'amende de venir à sa court[1].

C'est lui qui maintient, en somme, l'existence des corps, la vie. Le chevalier gras était donc en droit de le dire : il y a plus de joie que de douleur dans l'amour.

Sur quoi un chevalier maigre et pâle, tout vêtu de noir, ne portant ni broderie, ni chaîne, ni collier, d'un aspect assez semblable à celui d'un étudiant, qui se tenait assis, pensif, près d'un pilier et semblait en proie à une grande douleur, se leva et dit :

« Sire, vos paroles sont à louer, mais comme passe-temps. Car je ne sais vraiment où vous voulez en venir. Votre opinion prouve seulement que vous n'avez guère enduré les maux d'amour. Vous décrivez les joies et les bonheurs d'un jeune cœur : mais vous omettez les maux d'amour, les souffrances mortelles, les douleurs de celui qui a mis toute sa pensée dans une seule femme. Pour moi, j'y ai perdu la santé et presque la vie. Mais parlons des autres. Combien ont été plus travaillés par l'amour que le cerf ne l'est par les chiens. Car l'amour ravit les cœurs subtilement. On est pris sans savoir comment, comme les perdrix « quant la tonnelle queurent ». Plus de repos pour l'amoureux qui perd la parole

1. Éd. Du Chesne, p. 566.

et la pensée. Sans couleur, les yeux mouillés, le voici qui pense et songe, veillant toute la nuit. Il n'a plus d'appétit; la sueur coule sur son front; il envoie des messagers vers la dame pour savoir dans quelle disposition d'esprit elle se trouve, à qui elle parle. Le messager revient vers lui, disant, avec une figure pitoyable, qu'il n'a pu lui parler, ou qu'elle a eu des conversations avec un autre. Voilà notre homme fou de jalousie, qui s'arrache les cheveux, pousse de profonds soupirs, maudissant sa dame et sa beauté. Il devient maigre, colérique; rien ne lui plaît plus, et même les consolations l'exaspèrent. C'est là le travail de la jalousie, la venimeuse et damnable jalousie, et le venin qu'elle injecte dans notre cœur est plus redoutable que celui du serpent, de l'aspic ou de tout autre dragon. Car le jaloux hait ses amis, fait crédit à toutes les nouvelles. Dieu confonde jalousie qui fait des hommes des damnés de l'enfer! Et notre jaloux sera fui par le monde, car il n'a que paroles mordantes et ennuyeuses. Il écoutera tous les rapports, donnera foi à toutes les lettres où il découvrira noms et signes. Et pour quel résultat! Pour arriver à demander pardon à sa dame qui peut-être ne l'aimera jamais plus. Pour éteindre les bruits de la rumeur publique, il devra s'en aller, au loin, chez des parents. Repris par sa folie, déguisé en marchand ou en moine, il ira, pour épier sa dame, se cacher de jour dans les buissons, la nuit dans les fossés, ou bien il se blessera en tombant du haut d'un mur. Voilà les hauts plaisirs des amants! Oui, l'amour est un mal, et je soutiens, tout en gardant l'honneur des dames, qu'en amour il y a plus de souffrances que de bonheur. »

Et Me Alain observa que des larmes coulaient sur le visage de celui qui venait de parler.

Le gras chevalier maintient son point de vue : c'est par sa faute et sa folie que l'amant arrive au désespoir. Il use mal de ce qui est en soi un bien. Le maigre chevalier réplique que la douleur est toujours l'issue de l'amour.

On pense si cette controverse fut l'objet d'une bonne discussion. Sur quoi une dame proposa le jugement arbitral du comte de Foix, héritier de très noble Jean de Phoebus « qui porte son escu en quartier » et qui, toujours, suivit l'amoureux métier. Toutes les dames s'accordent à reconnaître qu'il a sentiment, science et expérience d'amour : ne porte-t-il pas d'ailleurs en sa devise « Par desport » et « J'ai belle dame »?... Comme le noble comte était absent, à l'armée, on lui écrira, et, à son retour, il fera connaître son avis.

La société se tourna alors vers Me Alain, seul clerc présent au milieu de cette noble assemblée ; courtoisement on lui demanda de coucher cette querelle par écrit. Ce qu'il a fait volontiers, ne voulant jamais désobéir aux dames. Et il signa, par un post-scriptum, qui ne se rencontre pas dans tous les manuscrits[1] :

> Cest livret voult dicter et faire escripre,
> Pour passer temps, sans courage vilain,
> Ung simple clerc que l'on appelle Alain,
> Qui parle ainsi d'amours pour oyr dire.

Affirmation, comme on en peut juger, au moins exagérée.

Mais la désignation comme juge du « bon conte de Foiz » est autrement importante. Non seulement elle date rigoureusement le poème, mais elle le situe. Et le « haut lieu » où l'on ratiocinait ainsi d'amour, c'est toujours la cour du dauphin Charles. Car le « bon conte de Foiz » n'est autre que messire Jean, le grand chef des gens d'armes du Béarn[2], très intéressé, à ce qu'il semble, et peu loyal, celui-là que le dauphin avait dû destituer de sa lieutenance en Languedoc en 1420, que l'on retrouvera dans l'alliance anglaise, mais qui, au commencement de l'année 1425, s'était laissé acheter très cher par le dauphin Charles : et, par lettres du 6 janvier, le roi l'investissait, avec pleins pouvoirs, de sa lieutenance en

1. Dans le manuscrit fr. 1727, fol, 41vº, ces vers sont même transcrits comme un simple colophon, comme s'il s'agissait de prose.

2. Voir la chronique de Miguel de Verms, éd. C. Buchon, p. 592 et *sqq*.

Languedoc et Guyenne, et au delà de la Dordogne[1]. Au mois d'août, le comte de Foix amenait au roi un corps d'armée assez considérable, Gascons indisciplinés qui devaient accomplir des merveilles, mais qui, par la suite, les firent surtout aux dépens « du pauvre peuple »[2].

C'est donc après le mois de janvier 1425 que Me Alain a pu parler de façon si élogieuse d'un personnage nouvellement pensionné, qui avait dû venir à la cour[3], et sur lequel on fondait tant d'espérances. Très peu de temps après cet événement, tandis qu'il était occupé à réunir ses routiers béarnais, Me Alain pouvait donc lui adresser *le Débat des deux fortunes d'amours*, où il était si habilement et politiquement flatté.

1. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. I, p. 196, 200, 398, t. II, p. 19, 24.

2. C'est du moins ce que dit Gruel, p. 47. Miguel de Verms montre au contraire le comte de Foix comme la terreur des routiers en Languedoc.

3. Sa pension était de 2 000 livres par mois. (De Beaucourt, *op. cit.*, II. p. 19, n.) On voit que le 2 juillet 1425, « lottenant general per lo rey nostre senhor en lo pars de Lengadoc », il annonçait que le roi lui avait fait accorder par les gens des États 30 000 livres. (Bibl. nat., fr. 26 048, n° 438.) Cf. un autre payement important fait en 1427 au comte de Foix pour les « gens d'armes et de trait qu'il avait fait mettre sus » (Arch. nat., K. 62, n° 33, 36).

VIII

PORTRAIT MORAL DE Mᵉ ALAIN CHARTIER D'APRÈS SES ŒUVRES LATINES. — L' « ORATEUR », C'EST-A-DIRE L'AMBASSADEUR DE LA FRANCE — LA PROPAGANDE AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Mais il est temps de délaisser ces mièvreries, de dire, d'après ses épîtres latines surtout, ce qu'il y avait de sérieux, et même de grave, dans le cœur de Mᵉ Alain. Car maintenant il va surtout parler au nom de la France à l'étranger.

Ces écrits latins [1] d'Alain Chartier nous présentent certainement le meilleur de sa pensée et forment de véritables confidences, ce qui n'est guère pour nous surprendre, car une remarque analogue peut être faite pour tous les écrivains du moyen âge; Dante et Pétrarque l'ont illustrée, et de quelle façon. L' « invective contre un ami ingrat [2] » nous a montré chez Alain Chartier l'homme fier et pauvre, qui né librement entend vivre libre. Dans l' « invective contre un envieux [3] », il nous est apparu comme le philosophe stoïcien qui règle sa conduite sur sa propre conscience. La vérité est

1. Trois manuscrits seulement, et assez incorrects, contiennent ses œuvres latines. L'un, de la seconde partie du quinzième siècle, est le manuscrit lat. 8757 (anc. Baluze, 630), écriture méridionale, petit format, papier. Fol. 53ᵛᵒ : *Expliciunt epistole Alani cujus anima requiescat in pace.* On y trouve, à la suite, l'épître de Roland de Talantis à Charles VII sur les malheurs de Constantinople (1453), certains écrits de Nicolas de Clamenges, le Curial en latin (fol. 80ᵛᵒ : *Hic inserantur facta in latino famosissimi atque eloquentissimi poete magistri Alani Quadrigarii regis nostri oratoris et secretarii*), enfin certains traités d'Æneas Sylvius dont le *De miseria curialium*, et le *De curia fortune*. Le second manuscrit, d'une écriture de chancellerie, de plus grand format, date également de la seconde partie du quinzième siècle (Bibl. nat., ms. lat. 5961); il est intéressant surtout par ses rubriques qui ne se rencontrent pas ailleurs. Le troisième manuscrit, à Chantilly, nº 438, n'est pas la copie du manuscrit fr. 8757, bien qu'il présente sensiblement la même composition. Son texte est bien supérieur.

2. Cet écrit d'Alain Chartier a été assez répandu; outre les trois manuscrits que nous venons de citer, on le rencontre encore dans les manuscrits lat. 4329, 3127, 6254. — Éd. Du Chesne, p. 488-489.

3. Bibl. nat., ms. lat. 8757, fol. 42; Bibl. nat., ms. lat. 4329, fol. 70; ms. lat. 3127, fol. 145ᵛᵒ; lat. 6254, fol. 119ᵛᵒ; lat. 5961, fol. 66. Chantilly, ms. 438, fol. 48.

la règle de sa vie : — Tu n'as pas pénétré au fond de ma pensée. Pourquoi se mépriser soi-même ? C'est d'une petite âme. Non, je ne me sens pas à ce point dénué de forces humaines pour m'abaisser. Celui qui se sent une âme égale ne peut pas être regardé de haut... Tu me reprends bien vainement de mon zèle pour la philosophie que cultivèrent les grands hommes. Tu tombes dans le défaut de nos falots contemporains. Tu ignores d'ailleurs ce qu'est la vertu, et tu en as assez dit pour montrer à ceux qui t'écoutent que tu es un homme sans aucune base. Apprends, instruis-toi, ensuite tu t'efforceras de parler justement. Si tu savais seulement ce qu'est la philosophie, tu ne condamnerais pas ceux qui l'aiment passionnément. La science n'a, en effet, qu'un ennemi, l'ignorant. Tu me reproches ma pauvreté. C'est vrai, je suis pauvre des biens de ce monde, mais j'ai la richesse du cœur. On ne saurait me reprocher une pauvreté qui n'est pas vice, mais qui vient du hasard. La misère dans l'honnêteté mérite, au contraire, la louange. Mieux vaut une humble pauvreté qu'une richesse fondée sur le vol. Si je supporte patiemment mon infortune, je suis riche. Ma condition est meilleure que celle de l'homme riche qui ne sait user des choses et agir avec modération. Mais c'est bien en vain que je lutte d'arguments contre toi, quand tu es seulement poussé par la haine...

Le meilleur de la pensée d'Alain Chartier, son portrait au moral, il nous l'a laissé dans un dialogue familier en latin, entre l'ami et son compagnon (*Dialogus familiaris amici et sodalis*[1]) qui date certainement de l'année 1425[2]. Car Me Alain n'est autre que le *sodal*[3] qu'un ami confesse.

1. Traité très souvent copié. (Bibl. nat., ms. lat. 8757, fol. 1 ; Bibl. nat., ms. fr. 126, fol. 209 ; Fr. 1124, fol. 45vo ; Fr. 1128, fol. 49 ; lat. 5961, fol. 23 ; lat. 14117, fol. 117 ; Bibl. Sainte-Geneviève, no 1992 ; Chantilly, ms. 438, fol. 1.) — Ed. Du Chesne, p. 455-476 ; de Georg Rosenthal. Halle, 1901. Il a été traduit en français, comme le *Curial* (Bibl. nat., ms. fr. 1642, fol. 7).

2. C'est ce qui résulte de l'allusion faite à la paix que l'on recherchait alors. L'évaluation des forces d'occupation des Anglais montre d'ailleurs qu'il s'agit d'une époque antérieure à la descente de la grande armée anglaise de 1428. — 3. Ce mot, que je



L'ami et son compagnon commentant les misères de la France

Dialogus familiaris amici et sodalis

(Bibl. Nat., Ms. fr. 126, fol. 210)

L'ami commence : — Tu es célèbre parmi les hommes de ton pays, tu as la faveur des princes, l'amour et la pratique de l'étude, tu n'as pas de charge de famille, tu peux vivre honorablement et être utile au bien public, tu es de noble maison, tu as la santé du corps, tu es d'âge à vivre encore longuement : pourquoi donc te tourmentes-tu tant que ta graisse tourne à la maigreur, que soudain, en ta belle jeunesse, tu prends l'aspect d'un vieillard et « avance la mort à faire de toi son office avant que le temps soit venu. Certes, si tu n'y donnes garde, elle viendra hastivement et rompra le lien de ta vie ». As-tu donc oublié le mot de Sénèque le Tragique : *Tandis que les destins l'ordonnent, vivez joyeux*. C'est la seule chose que l'homme emportera de son labeur sous le soleil, que d'avoir bien vécu et dans la joie. — Et le sodal de répondre : — Tu parles comme si cela était aisé à faire. Mais la vie est un combat héroïque. Il citait l'exemple d'Hector, que le sage Homère appelait enfant de Dieu pour sa prouesse, l'exemple de Socrate qui prit la ciguë, poursuivi par la haine de ses concitoyens. Sa douleur a une cause : les dommages portés à la chose publique. Et, à l'ami qui réplique qu'il faut en tout tenir un moyen terme, le sodal répond : — As-tu lu les histoires anciennes ? Il faut que tu t'avoues vaincu par tant de volumes qui nous rapportent combien les anciens supportèrent à grand déplaisir les injures faites aux dieux et à la chose publique. Il rappelait le souvenir de Scipion l'Africain qui, en conseil, jura que celui qui parlerait de délaisser la cité sentirait le tranchant de son épée. Il développait magnifiquement les malheurs des Français de sa génération. Il disait ce nom glorieux, devenu une charge pour eux-mêmes, les nobles Français morts à la bataille, les édifices tombant en ruines, la guerre devenue plus âpre ; il lui semblait entendre des gens chanter un *requiem* pour enterrer la chose publique. « Je pleure sur moi-même ! » Une fois de plus, il

conserve, a été employé en français d'une façon courante par le vieux traducteur ; on en rencontre des exemples au seizième siècle.

se tournait vers les anciens, vers ce Caton qui se tua pour l'amour du bien public, vers Marcus Curtius qui se sacrifia pour lui. Conseiller la République, voilà tout ce qu'il peut faire. — L'ami répond : — Et tu le peux bien, puisque tu as appris à exhorter ceux qui peuvent aider à la défendre, que tu as bonne puissance et volonté de le faire.

Mais le sodal était moins rassuré : Cela ne sert à rien de chanter devant des sourds, et moins encore de crier devant ceux qui ne veulent rien entendre : car peu de gens vont à l'école pour y apprendre à défendre le bien public. Son avis cependant est qu'il est un criminel celui qui se montre négligent à le défendre. Mais le nom de bien public est effacé partout où la bourse privée se remplit de biens. Si mainte nef en péril de faire naufrage est arrivée au port du salut, il faut avouer que notre navire a le mât rompu et la voile déchirée (image que Chartier a reprise tant de fois et qu'il développe ici abondamment).

L'ami répondait : — Il faut toujours espérer. J'ai ouï dire à feu mon père que notre royaume a souvent été dévasté par les divisions, mais jamais perdu.

Il faut avouer que Me Alain, moraliste et philosophe, s'élevait ici à des considérations qu'on est rarement habitué à rencontrer. Car les causes qu'il donne à la dissolution générale de la France, à ses défaites, ce sont les mœurs : les vices sont victorieux et nous avons perdu bon conseil.

Il expliquait comment l'empire était passé des Grecs aux Romains, des Romains aux Français par le transfert des lettres, des études, avec les lois régissant la vie sociale et la discipline militaire, en somme, ce que nous appelons la civilisation, « par volonté divine et par les mérites de nos pères... Après eux a fleuri notre chose publique et a été magnifié le nom français par temps de paix et par temps de guerre. Car nous avons eu des hommes de grand cœur et fort courageux, de haut engin en paroles, graves et magnifiques dans l'action, que l'amour de la vertu et de la justice ont engendrés ». Mais

à présent nous n'avons plus que de petits hommes, rudes en entendement, mous en paroles, fragiles dans l'action. On n'aime plus la science, ni les gens lettrés. Celui qui la possède la conservera pour lui-même, puisqu'elle ne le fera même pas manger. Le hasard et la folie semblaient avoir mis les gens à leur place.

Et le sodal développait ce qu'il faut entendre par la loi. Elle est ce qui lie. Mais il ne suffit pas d'avoir une loi (une constitution) si on ne l'observe pas. Le prince est d'ailleurs la loi vivante qui vivifie les lois. Il faisait le procès des hommes qui gouvernaient, entachés publiquement de vices. Il accusait surtout le manque de discipline, dissolvant de la chevalerie, c'est-à-dire de l'armée.

Sur quoi l'ami demandait au sodal quels sont ceux qui devraient être au gouvernement : — L'homme qui cultive ou fait valoir ses biens, celui qui dépense sans excès, celui qui rend justement à autrui ce qui lui appartient, celui qui s'estime né plus pour la République que pour lui-même, qui sur toutes choses craint Dieu, « qui peut mieux être appelé homme universel et servant à tous que singulier et particulier ».

— Voilà un homme difficile à trouver, répond l'ami : car chacun aime son bien-être et l'allongement de sa propre vie. Mais le sodal de répliquer : « Oncques ne peut-on faire assez d'onneur à son pays ne à ses parens. Tu as reçu vie de ton pays et de tes parens : et pour ce leur doiz-tu la vie de toy mesmes... Car par ceste loy sont les batailles licites, et cestui singulier genre de mort que nous fuyons fut jadiz de noz pères appelée glorieuse [1]. » Et, sans se lasser, M[e] Alain rappelait toujours à nos Français les exemples des anciens, de Fabius Maximus, qui refusa le consulat que l'on offrait à son fils afin que sa famille ne s'élevât pas trop. Il faisait le procès de l'ambition. Il disait que le hasard semblait alors gou-

1. J'ai laissé à ces mots leur aspect ancien qui les font résonner autrement.

verner toutes choses : car l'on vit au jour le jour, avec son temps. L'ami répliquait : Les étrangers sont comme nous; ils ne sont pas meilleurs, or ils jouissent de la prospérité. — Tel est le secret de Dieu, qui nous a tout donné, jusqu'au trône de nos rois. Retournons-nous vers lui.

La fin du dialogue est remplie de considérations sur la paix, qu'on peut aujourd'hui encore relire avec profit et émotion, et qui nous montrent que ce traité a été composé dans le courant de l'année 1425. Car c'est alors que l'effort le plus considérable pour réconcilier entre eux les princes de la même maison fut donné, qu'une intervention du pape pour amener les ducs de Bourgogne et de Bedford à faire la paix avec la France s'est produite[1].

De quel cœur Alain Chartier, patriote, souhaitait de voir descendre du ciel cette paix inconnue (car c'est bien lui qui parle au nom du sodal) : « Si elle est lointaine de nous, pour ma part, je souhaite qu'aujourd'hui soit mon dernier jour. » Et l'ami le disait : L'ennemi de la guerre fait désirer la paix; la destruction des prisonniers et des guerriers amène la fin des batailles, comme le feu s'éteint de lui-même quand on lui ôte la matière de la combustion. Tous désirent alors la paix; et c'est grâce divine quand les cœurs de chaque parti la réclament. Déjà les peuples se réjouissent. Ils ont foi dans les rumeurs qui naissent dans les « hauts palais ». Si les combattants eux-mêmes veulent la paix, quel sera celui qui y fera obstacle? — Mais le sodal disait dans sa prudence : Oui, mais qu'elle soit vraiment la paix pour le royaume et la chose publique. As-tu bien compris ce qu'est la paix? Quiconque a la paix, et la méprise, est un dissipateur. C'est chose bien facile à déclencher que la guerre : mais elle est encore plus difficile à apaiser.

Dans un magnifique développement, Me Alain définissait la paix une « ordonnée tranquillité des cœurs ». Voilà la vraie

1. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 356, 359, 360, 365 (la lettre si importante du pape est du 22 mai 1425).

paix. Elle est réalisée quand les désirs particuliers sont tournés vers le bien commun. Mais l'ami le faisait observer : Profitable aux vainqueurs, elle est aussi nécessaire aux vaincus. « La condition de paix vault mieulx pour ceulx qui ont la victoire, qui guere ne dure. *Ergo*, les vainqueurs doivent plus quérir la paix, tant comme elle est en leur faculté et qu'ilz ont franchise de l'avoir. Car la victoire s'enfuit voulentiers hors de la main du vainqueur... *La est le jeu et l'esbatement de fortune que de faire le vainqueur surmonté de son vaincu.* » A ce propos, il citait l'exemple du sage Carthaginois qui conseilla d'envoyer une ambassade à Rome après la victoire d'Annibal. Après la destruction de Troie, combien de Grecs victorieux retournèrent chez eux, dispersés qu'ils furent par la tempête? Et l'ami disait encore qu'il ne fallait pas appeler la victoire des Anglais une victoire. Ils sont comme les Grecs qui conquirent le château du roi Priam. « Aussi se nostre terre françoyse est opprimée et destituée de ses gens et de sa vertu, toutesfoiz en a esté la victoire si dommageuse à noz ennemis que de quarante mille hommes qui nous assaillirent au commencement, n'y en a pas à present plus de six mille bons combatans[1]... »

Le sodal répond : Ils sont en petit nombre, mais ils sont victorieux tout de même. Leur diminution ne peut que nous donner bonne espérance de les conquérir. Pour lui, il croit la paix toujours douteuse. — Si tu es incrédule, souffre du moins que les autres y croient. — Quant à moi, réplique le sodal, le nom de la paix m'a déçu trop de fois. Pour lui, la vraie paix est la suivante : renoncer aux mœurs et aux péchés qui ont amené la guerre; observer justice et vérité. L'ami demande alors une conclusion. Le sodal répond : — S'en remettre à Dieu, qui a donné la maladie et qui donnera la guérison. Car la paix est un don spécial de Dieu; elle est l'image du souverain bien sur la terre.

1. Voir la remarque faite plus haut sur ce renseignement précieux.

Et, comme la nuit était avancée, l'ami et le sodal allèrent se coucher après s'être donné fraternellement le bonsoir.

Un autre traité moral, qui a pu être composé en ce temps-là, bien qu'il soit impossible de le préciser, est également important à connaître pour pénétrer la pensée d'Alain Chartier.

C'est le célère *Bréviaire des nobles*[1], si souvent copié[2], qui forme comme le manuel où la chevalerie était invitée à prendre chaque jour la leçon de morale nécessaire à son relèvement[3]. Et il faut avouer que la forme de ce poème, qui l'imposait à la mémoire avec la grande ballade dont le refrain est une sentence, a dû contribuer beaucoup à son succès. Car Noblesse, cette reine des preux, exhortait tous ceux qui avaient le désir de se montrer vaillants, de lire une fois par jour les *heures* de ce bréviaire civil et militaire. On y entendait parler les douze vertus : Foi, Loyauté, Honneur, Droiture, Prouesse, Amour, Courtoisie, Diligence, Netteté, Largesse, Sobriété et Persévérance.

Faut-il dire que la charge de la noblesse y est partout exposée avec ses redoutables obligations ? car on ne peut « avoir la terre sans les frais ». L'inégalité entre les hommes est un fait de Dieu qui a mis chacun à sa place pour tenir la terre en union. Mais le noble y est plus tenu qu'un autre. Car, si devant la mort, riches et pauvres sont égaux, le noble a sur la terre la charge particulière de garder la foi et de faire régner la justice.

Les nobles ne sont pas élevés au-dessus des hommes pour

1. Éd. Du Chesne, p. 581-593. L'édition princeps date de 1484 (Bréhan-Loudéac) ; autre édition lyonnaise, vers 1498.

2. Bibl. Nat., fr. 1127, 1130, 1131, 1642, 1661, 19139, 25434.

3. C'est ce que dit explicitement un rondeau qui se trouve parfois à la fin de ce petit poème :

Vostre mestier recordez
Nobles hommes en ce livre...

La célébrité du *Bréviaire* est en outre attestée par Michault Taillevent, valet de chambre du duc de Bourgogne, qui écrivit un « Psautier des vilains ».

« rapiner », mais pour servir le roi et défendre ses sujets. Honneur est le miroir où ils doivent se contempler (leçon qui valait la peine d'être rappelée en ce temps-là, on l'a vu).

Celui qui porte les armes « en méchant vasselage », qui sévit sur le pauvre laboureur, qui se tient loin des assauts et de l'ennemi, celui qui ne préfère pas

> Honneste mort plus que vivre en vergogne,

celui-là n'est pas un noble. Et celui-là non plus, qui ne sait aimer, ni se montrer courtois, large et sobre.

IX

LES CHEVAUCHÉES DE Mᵉ ALAIN, ORATEUR ET AMBASSADEUR — LA PROPAGANDE AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Le maître du beau langage français en son temps était tout naturellement désigné pour être l'ambassadeur de son pays. C'est qu'à cette époque une ambassade était formée par une petite caravane d'ecclésiastiques, de clercs-secrétaires presque toujours, parfois d'un laïque, homme expérimenté, chargés de présenter à la personne à qui la mission était adressée des instructions secrètes : le rôle sinon le plus important, du moins le plus brillant, était toujours rempli par celui qu'on appelait l' « orateur », et qui avait la charge du discours officiel.

La plupart du temps cet homme était un lettré, un écrivain, un poète souvent connu. Dans la langue diplomatique, l'*orator* désigne toujours l'ambassadeur, sinon le chef de la mission. Au cours de la réception officielle, solennellement, il prononçait devant le conseil ou le prince, en lui remettant les présents et les lettres d'usage, un discours d'apparat en latin, dont on lui savait gré, et qui s'appelait l'*oratio* [1].

Les missions de ce genre devaient être d'ailleurs remplies par des hommes jeunes ou dans la force de l'âge : elles comportaient de grandes fatigues, de longues chevauchées [2], et parfois, avec l'insécurité générale des routes et des pays étrangers, un péril mortel [3]. Mais cela n'était pas fait pour

1. Charles VII fait allusion dans une lettre à l'empereur Sigismond, dans laquelle il l'informe de l'état du royaume, de la satisfaction qu'il a prise à entendre l'*oratio* de Conrad de Narduche, son serviteur, prononcée *viva voce magnifica*. (Bibl. nat., n. acq. fr. 1001, fol. 14vo.)

2. Voir à ce sujet la préface si intéressante qu'Æneas Sylvius a écrite pour les mémoires de sa vie.

3. On verra plus loin qu'avant de partir pour l'Écosse, Mᵉ Alain prit des dispositions « *in casum* qu'il n'en reviendroit ». (A. Thomas, *Alain Chartier, chanoine de Notre-Dame*, dans la *Romania*, t. XXXIII, p. 397.)

arrêter un homme de la trempe de Me Alain. Il servait, en fidèle secrétaire, son maître le dauphin. Il savait par ailleurs la force du verbe vivant. Il dira devant l'empereur : « Nous avons été envoyé vers vous pour vous rendre grâces et gratitude de vive voix, pour vous les rendre présentes par la parole et l'âme : car on peut remarquer que ce qui est confié à l'écriture est comme une parole morte[1]. » Mais cet artiste du verbe est sans aucune vanité : on l'entendra dire que ce n'est pas son discours qui persuadera, mais sa vertu qui parle[2].

Qui mieux qu'Alain Chartier savait la puissance de ce que nous ne pouvons traduire que par un mot tout moderne, la propagande ? C'était là son emploi véritable, on l'a vu, depuis 1418. Et il faut avouer que rien n'était plus nécessaire, ni plus difficile, en ce temps-là, que de recréer un courant d'opinion en faveur du dauphin, désavoué si cruellement et si complètement par son père même après le meurtre de Montereau. Car le roi avait défendu aux bonnes villes de correspondre avec le « soy disant régent de nostre royaulme, oultre nostre gré et voulenté, en soy pourforçant de usurper nostre seignourie[3] ». Ses propres serviteurs avaient été déclarés criminels de lèse-majesté[4]. Et Me Alain le dira nettement vers 1425 : la France, en proie aux guerres civiles des princes, était devenue la risée des nations[5]. Lorsqu'on parcourt les documents de ce temps, on ne rencontre guère que des lettres anglaises et bourguignonnes. C'est en effet en Normandie et en Bourgogne que l'on trouve l'activité dans l'organisation. Il faut rendre cette justice au dauphin qu'il a du moins parfaitement compris que son point d'appui devait être à l'étranger, en Castille, en Écosse, en Savoie, dans l'Empire, auprès du pape. Il a dépensé des sommes considérables pour son service

1. *Quasi oratio mortua est.* (Delaunay, *op. cit.*, p. 225.)
2. *Non nostra oratio, sed sua virtus hortabitur.* (Discours aux princes sur la paix. Du Chesne, p. 486.)
3. *Ordonnances*, XII, p. 273 (lettre du 17 janvier 1419).
4. *Ibid.*, lettre du 19 février.
5. Du Chesne, p. 478.

de propagande dont un Alain Chartier a bien connu le mécanisme et dont il a été le bon ouvrier[1].

C'est ce que va nous montrer dans le détail l'histoire des pérégrinations de Me Alain.

La lettre qui accréditait auprès de l'empereur Sigismond Artaud de Granval, abbé de Saint-Antoine-de-Viennois, et Me Alain Chartier, avait été donnée le 31 décembre 1424 à Espally[2], le château des évêques du Puy qui regarde l'étrange paysage des pitons supportant les chapelles crénelées que fréquentaient les pèlerins, là où le dauphin avait fait d'assez longs et moroses séjours. Les ambassadeurs se mirent en route au cœur de l'hiver et ils se rendirent vers l'empereur qui séjournait alors en Hongrie[3].

Ce dut être un spectacle bien nouveau pour Me Alain que ce pays de grandes plaines et de montagnes, où l'on croisait les gens du pays voyageant dans de longs chariots. Buda « où se tient le roy », sur le Danube, était la principale des seize cités. Fertile pays, où l'on trouvait tout à bon marché, mais où les gens étaient bien sales et portaient de si grandes barbes. Ils descendaient parfois jusqu'à Rome, en bandes immenses, vendant beaucoup de chevaux aux Vénitiens. Toujours à cheval, ils combattaient les Turcs avec de petits arcs de cornes[4]. Mais ces hommes pauvres, déguenillés

1. « Et se plus large estoit la finance, l'aide et la revenue, assez y a gens et besognes où l'employer : comme souldées de gens d'armes, estatz de seigneurs, mises d'engins de guerre, fraiz d'armées de mer, voyages d'ambassadeurs, presens aux estrangiers, dons à ceux qui servent, bienfais aux aidans, corruption aux nuisans. » *Quadrilogue*, éd. Du Chesne, p. 442.

2. « Ad presentiam vestrae serenitatis nostros destinamus oratores vobis dilectos et fideles Artaudum, abbatem S Antonii Viennensis, consiliarium nostrum, credentia fide plenos, qui pro parte nostra plura referant exhibeantque nostrae pignora caritatis. » (Bibl. nat, fr. n. acq. 1001, fol. 55.) Cf. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 346-347.

3. Voir les itinéraires donnés par Aschbach, *Geschichte Kaiser Sigmund*, Hamburg, 1838, vol. III.

4. Gilles le Bouvier dit Berry, *le Livre de la description des pays*, éd. E. T. Hamy p. 98.

ou nus, à demi sauvages, méritaient le nom de « remparts du nom chrétien [1] ».

L'empereur Sigismond se tenait en ce temps-là à Buda [2]. C'était un homme de cinquante-sept ans, d'une taille imposante, très affable, qui parlait bien et aimait le beau langage, plein de fortes saillies, grand ami du plaisir et de l'activité, politique d'une remarquable duplicité : un vrai Luxembourg. On le connaissait parfaitement en France, à Paris en particulier. Il y était venu en 1416, et il avait été logé au Louvre, aux frais du Trésor, soi-disant champion de l'unité de l'Église et arbitre de la paix; il y avait offensé les gens du Parlement en faisant chevalier Guillaume Saignet, au mépris des prérogatives du roi, et il avait scandalisé les Parisiens en cajolant leurs femmes et en buvant leur vin [3]. Et les vrais Français s'étaient détournés de lui quand ils l'avaient vu passer bientôt après en Angleterre où, au lieu d'apaiser la querelle entre les deux nations, il donna aux Anglais toutes sortes de marques d'amitié et se déclara contre la France [4].

Mais la politique conseille d'oublier. Sigismond était rentré chez lui. Il avait dû s'occuper pendant des années à mettre un peu d'ordre dans ce chaos qu'était l'Empire, où les races et les croyances se heurtaient. Il venait de diriger trois croisades contre les Hussites, de combattre les taborites, les gens de ce grand chef militaire et religieux, Jean Ziska, « le très zélé champion de la patrie, le sévère fléau de l'orgueil et de l'avarice des clercs [5] », qui était mort au mois d'octobre 1424, après d'atroces luttes contre les gens de Prague et contre Sigismond. Une grande partie de l'Empire était soulevée contre l'autre par de profondes vagues révolutionnaires,

1. Æneas Sylvius, *Commentarii*, éd. 1614, p. 324-325.

2. Voir l'itinéraire dressé d'après les diplômes, à la fin du tome III d'Aschbach, *op. cit.*

3. *Journal de Nicolas de Baye*, éd. A. Tuetey, t. II, p. 241, 244-245; *Religieux de Saint-Denis*, t. V, p. 747; *Juvénal des Ursins*, p. 530.

4. *Religieux de Saint-Denis*, t. VI, p. 35, 37, 57.

5. Ce sont les termes mêmes de son épitaphe.

égalitaires, religieuses, ethniques. Les Turcs s'avançaient sur le Danube; et Sigismond, qui avait essuyé de sanglantes défaites de la part de Ziska, songeait alors, sinon au repos, du moins à la paix. Il était sans le sou, abandonnait l'Allemagne aux électeurs, flattait les Hongrois et les gens du Danube, les protecteurs de ses marches. Il rêvait de se faire couronner à Rome, d'apaiser ses propres différends avec la République de Venise[1].

Mais Sigismond était tout de même l'empereur, le sérénissime César. Le dauphin Charles, dans la situation où il se trouvait, ne pouvait se montrer difficile sur le choix de ses amis ou de ses alliés. Au surplus, la maison de Luxembourg avait été, depuis Philippe-Auguste, alliée à la France et l'on considérait le roi des Romains comme un membre de la famille royale[2]. C'était un médiateur que recherchait alors le dauphin Charles.

Nous en savons assez maintenant pour comprendre le sens des discours que Me Alain Chartier allait prononcer devant l'empereur et qui forment un chapitre très intéressant de l'histoire de la propagande française à l'étranger en faveur du dauphin.

Le plus important, le plus long, ne se rencontre au complet que dans trois manuscrits[3]. Cet exposé des affaires de France se terminera par un appel habile à la médiation de l'empereur pour la paix anglo-française[4] que les événements qui s'étaient écoulés au cours de l'année 1424 faisaient

1. Aschbach, *op. cit.*, t. III, *passim*.

2. « Et mesmement iceluy roy des Rommains, duquel le roy est si prouchain de lignage comme fils de son propre cousin germain ayans tousjours jusques a nagueres esté alliez aux roys et corone de France, et par alliance, par foy et serment. » Registre du Parlement, cité par du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, I, p. 261.

3. Bibl. nat., ms. lat. 8757, fol. 15ro-24vo, transcrit par un scribe assez ignorant; Chantilly, ms. 438, fol. 17; texte incomplet du début dans le manuscrit lat. 5961, fol. 1-13. Texte publié sans aucun soin, avec des omissions et des bévues, dans Delaunay, *op. cit.*, p. 218-237.

4. Je ne sais où Delaunay a pris le titre « harengue pour le roy de France à l'empereur pour l'exciter à paix et concorde ».

espérer : apaisement du schisme ; alliances entre les princes scellées sur la base de contrats matrimoniaux à Angers, au mois de novembre[1] (Me Alain a signé, le 21 octobre, la stipulation du mariage de Louis, duc d'Anjou avec Isabelle, fille aînée du duc de Bretagne[2]); épuisement des deux belligérants après la bataille de Verneuil[3] (17 août), des Français surtout, qui avaient essuyé, ce jour-là, un désastre comparable à celui d'Azincourt[4] et perdu tous les mercenaires Écossais.

Les premiers mots de Me Alain étaient pour rappeler les troubles du royaume d'Israël au temps de la vieillesse de David, ce qui serait pour nous surprendre s'il ne fallait pas avoir toujours présent à l'esprit que l'histoire juive était tout à fait vivante dans la pensée des gens du moyen âge.

Me Alain le rappelait à l'empereur. Il venait, au nom de la très glorieuse maison de France, apporter les paroles d'honneur, de paix et de justice, à la majesté du César. La maison de France n'est autre que la maison d'Israël. Au nom de cette maison, des rois de la fleur de lis, du fils de notre roi qui mérite le nom d'Israël, son frère, Me Alain était donc en droit de lui rappeler, dans son exorde, les paroles de Bethsabée : « Mon seigneur, mon roi... » Puis il faisait l'éloge de l'autorité impériale, rayon de la justice et image de la divine bonté sur la terre, louangeait l'empereur, disait l'Église pacifiée et le schisme défaillant. Il célébrait enfin la maison de France, la plus digne d'être honorée par la sérénité impériale.

Il disait le saint royaume, les rois de France élus par Dieu,

1. De Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, 76-78, p. 348.

2. L'original a été en la possession de M. de Beaucourt, *op. cit.*, t. II, p. 77, note 3.

3. Les Anglais accusent comme pertes, 1 600 hommes (J. H. Ramsay, *Lancaster and York*, vol. I, p. 348, estime l'armée anglaise à 3 000 hommes); les pertes des Français sont évaluées à 4 000 hommes.

4. Wavrin a écrit : « Je vey l'assemblée d'Azincourt, ou beaucop avoit plus de princes et de gens, qui fut une tres belle besongne ; mais pour certain celle de Verneul fut de tout plus à redoubter et le mieulx combatue » (I, p. 262).

l'ampoule du sacre envoyée par le ciel, le miracle de l'imposition des mains, l'écu fleurdelisé baillé à Clovis par un ange. Aujourd'hui cette très sainte maison est frappée par la verge de la justice de Dieu. Ce n'est là qu'une épreuve passagère, car ceux qui ont été humiliés seront exaltés. Il rappelait les paroles gracieuses que Thomas de Narduche avait apportées à son maître : Me Alain venait vers l'empereur pour animer, du cœur et de la voix, des sentiments réciproques, pour les rendre vivants.

Suivant les formes de la scolastique, il développait chacun de ces termes : les yeux du roi étaient posés avec amour sur la sérénité impériale. Mais surtout Me Alain disait les malheurs et de son temps et de la France ; sa terre et son nom souillés du sang de la guerre civile ; les hommes dégénérés qui n'avaient pas eu honte de faire alliance avec les ennemis de leur patrie. Il rappelait enfin l'alliance ancienne de la Bohême et de la France, leurs aïeux communs, le vieillard aveugle qui avait combattu les Anglais et était mort glorieusement chez nous, digne de l'éternelle louange de la postérité. Il rappelait aussi à Sigismond l'intérêt qu'il avait témoigné à la France, en ces jours terribles, quand la main de Dieu s'était abattue sur nous, quand les conseils faisaient défaut, à l'époque où le roi Charles VI était frappé par la maladie, où le roi actuel n'était qu'un enfant, alors que les esprits de tous étaient frémissants, nos princes tués ou captifs. Ces erreurs, ces malheurs, qui les imputera à un roi malade ? qui aurait commandé au lieu d'un fils innocent, enfant sans force ? C'est ce dont nous devons remercier votre charité. Et Me Alain exaltait, comme il l'a fait tant de fois, ce magnifique sentiment de l'amitié. Il s'écriait : Louange au Très Haut ! Au royaume et à la maison de France, la fortune n'a pas été à ce point défaillante qu'elle ne puisse vivre par elle-même, rendre à ses amis de mutuels services ! Car le Seigneur avait laissé au défunt roi un successeur, défenseur de sa maison, agréable à ses amis ; il avait donné au roi

Charles VI un fils sérieux, un enfant que la nature forma très beau et charmant; par grâce divine, il accorda à notre angoisse cette consolation : un héritier voué à l'amitié de l'empereur.

Me Alain le déclarait : il n'y avait pas lieu de désespérer. On trouvait encore chez nous de grands cœurs, des courages éprouvés par de longues adversités. Il y avait des régions étendues, de vastes provinces, des villes encore très opulentes, des forteresses, des châteaux approvisionnés toujours fidèles. Nous sommes affligés; nous ne sommes pas abattus. Les ennemis pourront nous infliger des défaites, ils subiront des pertes [1]. Notre adversité n'était pas le fait du marteau qui écrase, mais bien de la verge qui châtie. Avec l'aide de Dieu, la très chrétienne maison revivra : car le Seigneur n'abandonnera jamais le peuple dévot, la maison qu'il aime. Un dessein providentiel avait arrêté que les maisons de France et de Bohême fussent les colonnes destinées à supporter la liberté de l'Église.

Me Alain insistait sur les liens antiques qui rattachaient les deux empires depuis Louis, fils de Charlemagne : pacte moins défini dans les chartes écrites qu'imprimé dans les cœurs. Il revenait surtout à cette méditation sur le thème de l'espérance qui, on peut le dire, a rempli toute sa vie [2]. Il l'affirmera (sans doute pour les besoins de la cause) : le roi n'a jamais désespéré. Et cependant, que n'avons-nous pas vu, et comment le rapporter sans honte? Des hommes de peu de naissance et de cœur, enrichis à la cour, ont tenté de soulever des révolutions populaires et d'abolir jusqu'au nom de roi : ils l'ont trahi. Ils ont poursuivi par les armes l'héritier qui échappait à leurs mains cruelles; pour accomplir ce très abominable crime, ils se sont efforcés de transférer aux ennemis le royaume et la maison donnés à perpétuité par le

1. Ne pas oublier que ceci a été écrit immédiatement après Verneuil.

2. On en verra un peu plus tard un vaste et mystique développement dont les éléments essentiels se trouvent déjà ici.

ciel; et, par leurs artifices, ceux-ci ont rallié à eux les princes du sang de France, trop confiants.

Est-ce là la piété que l'on doit à la patrie et à son seigneur, la reconnaissance due aux bienfaits? — Apprenez, rois; écoutez, princes, et qu'un tel exemple de témérité vous montre les dangers qui vous attendent dans votre propre royaume. Que les forces, que les conseils ne vous manquent pas, si un tel incendie devait s'élever chez vous et que l'occasion vous fût donnée d'étouffer de tels crimes! Y a-t-il sentence plus capitale contre les lois et les rois que celle de sujets qui déshéritent sciemment le fils, l'héritier du royaume de ses pères? Il est écrit : *S'il y a un fils, il est héritier*. Et quel moyen plus facile pour troubler un royaume? Car cette maison a reçu de la main de Dieu l'onction et le sceptre de la puissance. Et, depuis ce jour, il n'y a jamais eu transfert de la couronne. Aujourd'hui et naguère, le commandement a été donné naturellement à cette glorieuse lignée qui jamais n'a été notée de violence envers les siens ou d'usurpation tyrannique envers ses voisins[1]. Nul roi, nul prince opprimé par une injuste guerre n'a demandé en vain le secours des rois de France. Mais il serait trop long d'énumérer combien de princes déchus ils ont contribué à restaurer, les exilés qu'ils ont reçus, les faibles qu'ils ont remis en leur puissance; car jamais ils ne manquèrent à l'infortune. Le roi ne cédera pas sous les coups de l'adversité. Car sa justice et les mérites de sa maison lui rallieront les cœurs et la faveur. Une des raisons d'espérer est d'ailleurs dans le conseil et le secours que l'empereur ne manquera pas de lui apporter, car il s'agit pour tous deux d'une même cause.

L'empereur ne doit pas souffrir que la maison de France reçoive une injure qui atteint un même sang. Le roi ne demande d'ailleurs ni conseils qu'on ne puisse avouer, ni armes illicites; il demande seulement la réparation des injures et leur fin.

1. Ce qui fut vrai jusqu'au temps de Louvois et de Louis XIV.

En somme, l'objet précis de la mission était d'obtenir que l'empereur voulût bien servir de médiateur dans la paix entre les deux royaumes de France et d'Angleterre (office qu'il avait pourtant si mal rempli en 1416). La paix est proche, affirmait Me Alain. Le roi la désire ; et il était prêt à se conformer aux vues prudentes du César ; les princes de France, qui venaient de se réconcilier entre eux[1], fournissaient une occasion favorable. Sur quoi Alain Chartier s'excusait auprès de la patience de l'empereur de son long discours. Et il s'écriait : « Si par votre puissance est illustrée cette très chrétienne maison, que nous avons dit être la vôtre par le sang et l'ardente amitié, nous répéterons la parole d'Esdras, au chapitre 8 : « Béni soit le Seigneur Dieu de nos pères qui a « donné cette volonté au cœur du roi d'illustrer sa propre « maison ! *Amen.* »

Voilà de magnifiques paroles, qui ne font pas regretter qu'un poète ait été envoyé en ambassade. Me Alain devait les reprendre, à deux autres points de vue, dans un second discours qu'il prononça devant Sigismond[2]. Oraison plus sentimentale peut-être que diplomatique, mais non moins habile, dans laquelle Alain Chartier allait prononcer le plus bel éloge de l'amitié, devant un prince réputé bienveillant entre tous ; il devait aussi exalter le sentiment de la justice devant Sigismond, le justicier qui concilia si souvent les différends des princes allemands.

L'épreuve de l'amitié, c'est l'adversité. Car si nous sommes vaincus par les faits et surmontés par les circonstances, il est une chose plus forte que l'infortune : l'amitié. C'est elle qui rend la vie supportable, les travaux légers, la pauvreté tolérable. Elle est la vertu civile par excellence, la police de la

1. Allusion aux réunions d'Angers.

2. Bibl. nat., ms. lat. 8757, fol. 13vo-15vo ; ms. lat. 5961, fol. 55-58vo : *ad regem Romanorum Sigismundum ab Alano oratio incipit* ; Delaunay, *op. cit.*, p. 238-242, édition plus correcte que la précédente *oratio* ; quelques mots manquent cependant.

cité : car est-il rien de plus impolitique qu'un souverain odieux, de plus proche de la tyrannie que de ne pas aimer, de n'être pas aimé? L'amour des sujets est le fondement solide d'un royaume : « Crois-moi, bon empereur : celui qui n'aime pas est comme un homme mort ; et l'amour n'est pas autre chose que la vie de l'âme. » Ce nom de fidèle ami, l'empereur l'avait en France. Et la France, fidèle, implorait en retour le témoignage de son amitié. Un sang gracieux unissait les deux races, ajoutant l'honneur de la Bohême à la noblesse française. Et Me Alain rappelait les alliances matrimoniales des ancêtres de Sigismond avec ceux de la fleur de lis.

Une autre raison devait déterminer l'empereur à prêter son concours à la France. « Tu es dit roi et auguste entre les catholiques : comment justifier ce glorieux nom, sinon en aimant la justice et en condamnant les violences? Non seulement là où tes amis te le demandent, mais partout où la justice est blessée, ne dois-tu pas spontanément l'assister? Le royaume de France souffre ; le lis est foulé aux pieds ; la maison très sainte, offensée ; la foi est dans le deuil et l'honnêteté gémit. Les lois tremblent lorsque la maison très célèbre, l'arche de la foi, le témoin du droit, demeure dans l'affliction. Si, en ces jours, quelqu'un de pitoyable ne l'assiste pas, elle va à la ruine, entraînant les autres nations dans sa chute ; car le monde sera diminué par la fin de la France, elle qui a toujours montré un tel zèle pour défendre la foi, cette France où jamais n'a vécu le monstre de l'hérésie. Votre sérénité n'endurera pas qu'une telle maison, qui a pour elle l'épreuve du temps, soit renversée, que l'héritier légitime, le fils, soit chassé du seuil de la maison paternelle. Car les droits fondamentaux les plus saints seraient alors abolis. Donneras-tu le nom d'hommes à ceux qui, complices d'un tel crime, reculent les limites de la nature et de l'humanité, renient leur souverain naturel pour se soumettre à un violent tyran et qui, oublieux de la fidélité française, agissent comme des étran-

gers sur leur propre terre? Oui, des étrangers, par leurs mœurs et l'oubli du sentiment du devoir. Ce triste spectacle, cet exemple pernicieux pour les rois et les royaumes, il t'appartient de l'éviter au monde. Pieux empereur, dont la réputation est d'aimer la paix et de faire régner la justice, qui, au surplus, a fait voir tant de fermeté et de constance dans l'adversité, le moment est venu de montrer tout ce que l'on attend de toi[1]! »

Ainsi parla éloquemment Me Alain. Mais on ne voit pas que l'empereur ait donné quelque suite à une si noble requête; ce que nous savons de son attitude en 1417 ne le fait pas penser. Mais, par contre, nous sommes certains qu'il dut entretenir l'éloquent Alain Chartier des graves ennuis qu'il avait, d'une part avec les hérétiques que l'on nommait Pragois, encore que beaucoup ne fussent pas de Bohême, d'autre part à cause d'une vieille querelle qu'il avait avec Venise. L'empereur enrôla à son service Me Alain, d'une nature si ardente et dévouée.

C'est un fait que Me Alain, en présence de l'empereur, prononça, à Buda, un discours[2] devant le peuple qui évoque pour nous le souvenir des colloques religieux qui se tiendront en France au siècle suivant. Ce dut être, sur la place publique, un singulier spectacle que celui de la petite ambassade des Français, Me Alain haranguant « ses frères en la charité du Christ, habitants d'un royaume très fameux ». Un contemporain déclare en effet la Bohême un très bon pays, fertile,

1. J'ai beaucoup abrégé cette seconde oraison dont on ne peut trouver ici tous les mots.

2. Bibl. nat., ms. lat. 8757, fol. 37 sans titre; ms. de Chantilly, 438, fol. 41 vo; ms. lat., 5961, fol. 46-52 vo: *Persuasio Alani Aurige ad Pragenses in fide deviantes unde rorata* (sic) *presente Cesare*, éd. Delaunay, *op. cit.*, p. 243-251. — Delaunay avait proposé la correction : *iterum orata*, en disant que l'empereur avait pris tant de plaisir à entendre ce discours qu'il l'aurait fait répéter à Me Alain. M. Antoine Thomas a fait à cette rubrique la plus heureuse correction : *Bude perorata* (*Romania*, t. XXXVIII, p. 596).

produisant blé, vins, bétail et vaillantes gens d'armes; pays de mineurs, où l'on trouvait à foison l'argent qui « croit à grant abondance ». Vêtus à l'allemande, sales et barbus, les gens de Bohême étaient si batailleurs qu'on n'aspirait qu'à sortir de leur pays quand on y était entré. Car ces fanatiques avaient détruit tous les moûtiers, occis la plupart des gens d'Église; et personne n'avait pu les réduire, ni l'empereur, ni les grands princes d'Allemagne. Ils s'enfermaient derrière leurs chariots, liés avec des chaînes de fer, faisant tourner leurs grands bâtons au bout duquel était une chaîne avec une boule de plomb. A chaque moulinet, ils abattaient un homme[1].

Bien qu'en matière de foi, tout catholique puisse être entendu, Me Alain s'excusait de prendre la parole après des docteurs. « Nous venons, disait-il, comme ambassadeurs du roi très chrétien auquel les mérites de nos pères ont fait donner le titre de défenseur de la loi[2]. Certaine nécessité du lien spirituel nous incite également à le faire. Car nous déplorons la tache qui retombe sur nos amis dans l'offense qu'ils portent à la foi. Comme amis, comme chrétiens, nos intérêts sont identiques : un même danger nous menace. » Et Chartier rappelait que l'humilité est la pierre fondamentale de l'édifice du Christ, vertu qui nous rend dignes de la grâce. Car Dieu résiste aux orgueilleux et il favorise les humbles. Écoutez, je vous prie. Entendez un avertissement. Quel est l'audacieux qui aurait plus de confiance en lui seul qu'en la tradition de nos pères et en la doctrine de l'Église ? Malheur aux hommes de notre temps dont la vie et les mœurs ne peuvent être donnés en exemple ! Ce qui nous stupéfie, ce n'est pas l'apparition d'une doctrine nouvelle, mais que la foi traditionnelle, transmise par le sang, par la science et la vertu, puisse être abandonnée. Quelques hommes,

1. Gilles le Bouvier, *le Livre de la description des pays*, éd. E. Hamy, p. 115-116. Cf. Æneas Sylvius, *Commentarii*, éd. 1614, p. 324-325. — 2. La loi chrétienne.

un royaume divisé, peuvent-ils être opposés à l'ensemble de la catholicité, à tous leurs livres et à leurs docteurs? Le devoir du chrétien n'est pas de relever la tête, mais de tendre un cou soumis au joug du Christ. Hélas! l'orgueil et l'envie viennent de sévir! Des hommes ont été entraînés par de vains discours; ils veulent être docteurs de la loi et ils n'entendent pas ce dont ils parlent, ce qu'ils affirment! Sont-ce là des hommes de foi? D'ailleurs, nous ne nous montrons pas des chrétiens quand nous suivons les rites des païens, quand nous voulons élucider notre foi avec le sang, par le meurtre et par l'épée. Si le peuple de Bohême n'a pas voulu supporter la lascivité du clergé, les mœurs corrompues des grands, l'iniquité doit être réprimée par la vertu. Mais telle est la simplicité d'un peuple sans modération et sans chef légitime que, lorsqu'il condamne autrui, il se condamne lui-même. C'est pourquoi il convient de recourir à votre roi, le très clément César, et de trouver en lui la stabilité d'un jugement qui réside dans son auguste Majesté. Car il n'y a pas de salut sans roi et sans loi. Nous vous en donnons l'avertissement, au nom de la charité du Christ. Regardez-vous : le royaume de Bohême agit comme un fou qui déchirerait son corps de ses propres dents. Le royaume est une proie pour les furieux qui ne cherchent que la mort de leur pays et sa désolation. En Bohême, autant de sectes que d'individus. Toute puissance, ecclésiastique ou temporelle, est méprisée. Tout est licite à tous : ce qui est estimé présage de ruine et de fin par les doctes, par tout homme sérieux. Ne vous irritez pas : prenez ce que nous venons de dire en bonne part. Nous préférerons toujours vous combattre par un discours que par les armes. Mais, de grâce, ne suivez pas des doctrines variées et étrangères. Soyez prêts à sanctifier dans votre corps Notre-Seigneur Jésus-Christ. Obéissez à Dieu et allez en paix, car si vous ne suivez pas nos conseils, vous périrez!

Sur quoi, la petite ambassade descendit en Italie, prenant le

chemin familier aux Hongrois qui y allaient vendre leurs chevaux[1].

Elle se rendit à Rome, vers le pape Martin V, ce vieux patricien de la famille des Colonna, à figure fermée et volontaire, qui avait en horreur les palabres des conciles, la multitude[2], ayant beaucoup travaillé à pacifier, à réparer les ruines de l'Église, et qui contemplait alors l'anarchie de la France, celle de l'Europe centrale, la sauvage agression anglaise, père commun de tant de fidèles qui s'entr'égorgeaient et qui n'étaient d'accord que pour tarir ses revenus.

La lettre de créance du roi, que l'abbé de Saint-Antoine, Guillaume Saignet, Alain Chartier et Thomas de Narduche étaient chargés de lui remettre, exprimait le désir de voir le Souverain Pontife intervenir en faveur de la paix[3]. Mais l'ambassade avait une mission qui dut être plus agréable au pape : elle déposait à ses pieds l'édit par lequel le roi, revenant sur les ordonnances de 1418 (celles-là pour lesquelles Chartier avait parlé en faveur de l'Église gallicane) et de 1423, lui donnait pleine satisfaction. Et c'est un fait que le 1er mai, le pape relevait le dauphin du serment qu'il avait prêté jadis; il devait écrire au duc de Bourgogne et à Bedford une très belle lettre (22 mai 1425) pour les engager à conclure avec la France une paix honorable et raisonnable[4]. Appel éloquent et magnifique, tout à l'honneur du Souverain Pontife et de l'Église, où l'on voudrait reconnaître les mots d'Alain Chartier, si l'on ne savait que ce rôle de pacificateur était conforme à la tradition de l'office même du pape.

Me Alain avait déjà quitté l'immense Rome, ses palais et ses ruines, traversé la campagne déserte où les troupeaux de buffles étonnaient si fort les Français[5]. Au commencement

1. Gilles le Bouvier, *op. cit.*, p. 98.
2. Voir ce qu'a dit si finement Æneas Sylvius, *De rebus Basileae gestis*, p. 34.
3. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 345.
4. Raynaldi, *Annales*, ad a. 1425; *Preuves de l'histoire de Bourgogne*, t. IV, p. 2.
5. Gilles le Bouvier, *op. cit.*, p. 84.

de mai, il était à Venise, dont la situation plongeait dans la stupeur les voyageurs de notre pays : car la mer pénétrait jusque dans les rues, et les marchandises étaient déchargées des bateaux aux huis des marchands. L'or et les denrées des Sarrasins y abondaient. Et les gens de Venise, qui régnaient sur les côtes jusqu'à Constantinople, se gouvernaient comme les anciens Romains[1]. Le 2 mai 1425, Mᵉ Alain et l'ambassade étaient introduits devant la Seigneurie. Ils venaient offrir à la République la médiation de Charles VII (en fait ils remplissaient une commission de l'empereur) dans la lutte qu'elle soutenait contre Sigismond, et qui avait pour origine la vente de l'île de Zara par Ladislas de Hongrie. Les Vénitiens lui avaient depuis enlevé le Frioul et la Dalmatie (1420) et, dès lors, luttes et querelles s'étaient succédé sans fin. Le lendemain, le doge présenta au Sénat son rapport, demandant aux ambassadeurs de remercier le roi de ce nouveau témoignage de sympathie, affirmant ses sentiments pacifiques, mais acceptant sous réserve la médiation[2].

Peu après, l'abbé de Saint-Antoine partait pour l'Allemagne. Mᵉ Alain rentra directement en France.

C'est à Issoudun, au mois de juin, que les dames de la cour firent bannir et condamner l'auteur de *la Belle dame sans merci*. Singulier avatar de l'homme qui venait de voir tant de choses et de remuer tant d'idées !

1. Gilles le Bouvier, *op. cit.*, p. 63-64.

2. P. M. Perret, *l'Ambassade de l'abbé de Saint-Antoine de Vienne et d'Alain Chartier à Venise, d'après des documents vénitiens*, dans la *Revue historique*, t. XLV (1891), p. 298-307.

X

LA PAIX GÉNÉRALE ET LA PAIX BOURGUIGNONNE. — LA MISSION DE Me ALAIN VERS LE DUC DE BOURGOGNE (1426). — LE LAY DE PAIX.

Un grand espoir de paix remplissait en ces jours le cœur des hommes. Me Alain le traduisit dans une de ses plus belles méditations, un appel adressé au roi et aux princes[1].

Car cet homme d'honneur, si patriote, était résolument attaché à l'idée d'une bonne paix pour son pays ; et il a maudit la guerre qui le désolait. Me Alain débutait par un beau mouvement calqué sur le début de la première des Catilinaires : « Jusques à quand, valeureux prince de France, et vous, peuple écrasé par de longs désastres, jusques à quand prolongerez-vous les guerres civiles ? » Il en traçait un tableau terrible : villes dépeuplées, abandon des études, églises profanées, filles violées, épouses adultères, petits enfants morts de faim, pays dévastés, tels sont les crimes de la guerre civile. Et Me Alain Chartier se demandait quel est le patriote (le mot est faible pour rendre le *pius patriæ zelator)* qui retiendrait ses larmes au souvenir heureux des temps passés, en les comparant à la misère présente. — Hommes, apprenez-le, les princes de France que la paix nous montrait dans d'opulents palais, les voici emprisonnés ou morts à la guerre ; la France est privée de ses défenseurs ; les hommes vertueux et ceux qui ont le culte des lettres sont tombés sous le glaive[2], dispersés par la guerre, exilés par fanatisme politique. Et voici qu'à la faveur des guerres civiles, nos ennemis s'enrichissent de nos dépouilles. Nous sommes la risée de l'univers.

1. *Epistola de detestatione belli gallici et suasione pacis* (éd. Du Chesne, p. 478-487). — Les mss. sont nombreux.

2. On peut reconnaître ici une allusion à la fin de l'humaniste Jean de Montreuil, assassiné à Paris en 1418, et que Me Alain devait connaître.

nous qui fûmes jadis la crainte des nations. Car la concorde est nourrice des empires et de la chose publique ; et la discorde est capable de ruiner les plus célèbres villes de l'univers, les pouvoirs les plus forts. L'érudit Mᵉ Alain citait en exemple les Grecs, les Romains ; dans notre histoire, l'invasion des Vandales, des Goths, des Saxons qui avaient jadis pénétré dans notre royaume divisé. Il maudissait la guerre civile dont les victoires stériles, malheureuses pour les vainqueurs et les vaincus, n'avaient jamais mérité chez les Romains les honneurs du triomphe.

Il en dénonçait, avec une grande sagesse, les origines en France [1] : une trop grande fortune, l'enivrement de la gloire, l'oubli de Dieu. Car il avait connu en sa jeunesse une paix incroyable, une abondance comme stérile, des esprits fragiles inclinés facilement au mal, prompts aux révolutions qu'ils fomentaient. En ce temps apparut la férocité belliqueuse d'un ancien ennemi, provoquée par nos mœurs et nos discordes, fléau que suscita pour nous la divine Majesté : « Je parle de cet Henry, qui naguères régnait sur les Anglais [2], et dont on peut dire que nul en ces jours ne se montra plus obstiné dans son propos, plus âpre aux armes, plus strict dans sa vengeance, plus impitoyable aux prudhommes, plus attentif à s'enrichir par les pillages [3]. »

Et Mᵉ Alain s'écriait : « Essuyez, messeigneurs, essuyez vos épées humides d'un sang fraternel et tendez-vous les mains ! Mêlez vos larmes et vos baisers. D'un cœur unanime, accueillez la paix qui vient et frappe au seuil de la maison. Oubliez vos injures. Car les temps sont révolus. Saisissons l'occasion [4] : voilà que la très gracieuse paix vole sur nous de ses larges

1. L'historien et le moraliste n'ont presque rien à ajouter aux traits indiqués par Mᵉ Alain.

2. Henry V mourut, comme l'on sait, en 1422.

3. Je rends ici *attentior in divitias*, car on accusait en France Henry V de piller jusqu'aux églises et aux reliques. Tous les traits de ce portrait de Henry V sont confirmés même par ses panégyristes officiels d'Angleterre.

4. Ceci date parfaitement l'*Epistola* : peu de temps après la revanche de 1424-1425.

et paisibles ailes, cherchant où elle va se poser d'abord. »

Une fois de plus, Mᵉ Alain évoquait la terrible punition que Dieu avait infligée à la France par la guerre. En proie à une méditation mystique, il s'écriait : « O immense et ineffable providence, dont les jugements sont incompréhensibles et les desseins tels qu'on ne saurait dire : dans ta colère, tu nous a adressé ce signe d'amour ; tu nous diriges en nous corrigeant ; tu nous montres, en même temps que le chemin du salut, la verge de la sévérité. Car envers ce peuple qui avait provoqué la colère de ta Majesté, le plus doucement que tu as pu, tu as agi. Ainsi, tu as sauvé un roi, en quelque sorte survivant ; tu n'as pas permis que des furieux, pleins d'audace, puissent lui nuire. La verge de fureur qu'était cet Henry, terreur de la nation française, tu l'as brisée afin qu'elle triomphât, non par ses propres forces, mais par ton moyen. »

Mais il n'est plus temps de s'attarder aux choses du passé, de donner des larmes à l'infortune. Aujourd'hui, il nous faut penser à l'avenir. Haut les cœurs ! L'étranger ennemi est diminué dans sa force [1]. Un Dieu clément est complice de notre concorde si, d'un cœur sans obstination, nous ne faisons pas obstacle à notre paix et à notre salut. La nature nous a donné un roi ; la loi l'a confirmé ; la divine pitié l'a arraché aux défaites pour qu'il devienne le ralliement de toutes les forces dispersées. Ceux-là que la passion a entraînés dans différents partis, une conscience doit les rallier au vrai héritier donné au royaume par la nature et la loi.

« Or çà, Français, pourquoi tardez-vous à réaliser la paix ? Dieu nous protège, la nature nous y pousse, le roi l'appelle, la chose et les temps concordent. » Cette paix qui gouverne les mouvements célestes, qui est l'apanage en quelque sorte de la vie éternelle, si nous ne la possédons pas sur la terre nous ne saurions être heureux. Car c'est elle qui donne aux homme l'idée du Paradis. Cherchons-la d'un esprit droit :

1. Voir les observations présentées plus haut à propos de la bataille de Verneuil.

« Car le but même de la guerre, c'est encore la paix, et nous ne combattons pas pour combattre, mais pour donner aux humains cette paix tant souhaitée. » Celui qui a remporté la victoire n'a jamais été loué que parce qu'il avait donné la paix.

Et Me Alain citait l'exemple des femmes Sabines et Romaines qui avaient déposé leurs petits enfants, alliés par le sang, devant le front des armées; celui que les *Annales* rapportent de Clotilde, reine des Francs, qui avait apaisé la guerre civile entre ses fils. « Que ces exemples des droits du sang nous portent à la paix; que l'origine du sang corrige la dureté de nos cœurs; si nous n'avons pitié de nous-mêmes, ayons du moins pitié pour les fils d'une même patrie! »

Mais Alain Chartier le savait aussi : la paix, qui vient de Dieu, ne peut produire ses fruits que dans une disposition d'esprit particulière. Elle exige des désirs réglés, des haines retenues, de la modération, de la soumission à la loi et à la raison. Car il serait absurde de rechercher la paix dans les mêmes dispositions d'esprit qui ont excité les guerres. Ainsi celui qui veut la paix doit éviter les abus contraires à la paix. Pour la mériter, nous devons nous faire des âmes fortes et montrer une virile persévérance. Car ce n'est pas à de féminins désirs que Dieu prêta jamais son secours : c'est au vaillant, au prévoyant, à celui qui agit bien. « Toi qui t'es adonné à la paresse, à l'insouciance, c'est en vain que tu imploreras les dieux, car alors ils sont irrités et ennemis. » La miséricorde de Dieu enfin apaisée ne nous accordera la paix que si elle trouve en nous des esprits capables de concorde. « Alors la paix qu'elle nous donnera ne sera pas une paix feinte, suspecte et odieuse, mais ce sera cette tranquillité ordonnée qui est celle des esprits qui s'accordent pour le bien : c'est la paix des âmes!... Car il est une paix adultérine, qui n'est paix que de nom, et que je dénonce comme ces appels des sirènes, des Charybde et Scylla[1], aux naufragés. »

1. Pour ces magnifiques paroles on excusera Me Alain qui tombe ici dans l'erreur du singe de la fable.

Il citait des exemples de cette fausse paix dans l'histoire romaine, au temps des massacres des partisans de Marius. Mais surtout il rappelait ceux dont il avait été le témoin, alors que retentissaient dans Paris les cris de « Paix! Paix! », aux jours abominables où des bras armés et lâches répandaient la mort[1]. Pour que la paix soit restaurée, il faut l'amour du bien public, un esprit libre dans son jugement, beaucoup de tolérance, un pouvoir bien établi du souverain. Car la paix est la tranquillité fondée sur l'ordre : et la logique nous ramène toujours au principe de l'unité : chef, prince ou roi.

« C'est pourquoi, excellent roi, vous que la Fortune a arraché aux dangers dans votre petite enfance[2], vous qu'elle a soumis ensuite à de durs labeurs[3], surmontez par la patience la folie et la témérité, réprimez-les par la clémence[4]. Car les oiseaux de proie et les bêtes sauvages sont domptés par l'usage de la bonté et de la douceur. Il s'agit de vos propres affaires; vous devez y veiller avec d'autant plus de soin que jamais l'utilité de la paix n'a paru plus évidente. Et vous, princes et nobles, qui, dispersés çà et là, avez tout à redouter de la guerre, vous qui négligez cependant la paix, réfléchissez, si vous voulez être vraiment des chefs pour le peuple : prenez la paix sous votre protection, ou bien prenez les armes pour la défense du royaume[5]. Car vous n'avez pas été établis pour régner sur les populations et sur vos sujets, mais bien pour obéir au roi et être utiles au peuple[6]. Et s'il ne vous agréait pas de faire

1. Allusions aux massacres populaires de 1418.

2. Allusion à la fuite de Paris du dauphin.

3. Allusion à la période active de la jeunesse du dauphin entre 1418 et 1422.

4. Dans le projet de rapprochement franco-bourguignon dont les registres municipaux de Tournai nous ont conservé le texte, on verra une sorte d'amende honorable faite par le dauphin pour le meurtre de Montereau par la fondation d'un collège de vingt-quatre personnes (1425, avril). H. Vandenbroeck, *Extraits analytiques des anciens registres des consaux de la ville de Tournai*, 1861, t. II, p. 159.

5. Comme on l'indique un peu plus loin, ceci donne la date extrêmement précise du discours. Il s'agit de l'entrevue d'Angers.

6. Idée fondamentale chez Chartier, qu'il a aussi présentée dans le *Bréviaire des nobles*.

jouir de la paix ou de vous illustrer à la guerre, Dieu, sans aucun doute, vous arracherait votre part et vous déracinerait comme des souches inutiles qui occupent la terre. »

Au nom de la Vierge Marie, au nom aussi de la maison royale dont ils étaient issus, au nom du pays, Mᵉ Alain adjurait donc les ducs et les princes de tourner leurs esprits vers la paix, ou de diriger contre l'étranger des forces exercées jusqu'ici pour le dommage du pays. Il osait rappeler le châtiment réservé aux rois qui portèrent la guerre aux nations pacifiques : Alexandre, Darius, Antiochus, Annibal, César. Quel supplice inédit devra donc être réservé à celui qui suscita la guerre sur le sol natal? Il adjurait enfin les évêques et le clergé d'endoctriner les princes et le peuple suivant des paroles d'amour et de vérité, de réfuter les contradicteurs de la paix et du roi.

Mᵉ Alain s'adressait enfin au peuple : « Et toi aussi, écoute, ô misérable peuple, dont la paix est la nourrice, pour qui la tranquillité, c'est le bonheur. Sors de la poussière de ta misérable servitude, reconnais ton naturel seigneur, apprends à endurer la paix. Car il est juste d'obéir au roi, de le suivre, puisqu'il représente à la fois la dignité la plus élevée et la suprême sécurité. Se résigner aux changements dans les dominations de ce monde n'est qu'instabilité que le malheur et la peine ne manqueraient pas de suivre. »

Il est encore une autre puissance morale que ce grand homme de bien évoquera : c'est Paris qu'il aimait et dont il avait vu la splendeur : « Car mon dernier mot sera pour toi, fameuse cité, j'en atteste mon cœur. Si tu veux encore tirer quelque gloire de siéger comme capitale de la France, ne va pas te prostituer à un maître étranger. Ne te laisse pas appeler la cité pécheresse, toi que jadis, dans le monde entier, on nommait celle qui cultive la justice, la source de la vérité[1]. Ne commence pas à siéger dans l'isolement, au milieu d'un

1. Allusion au Parlement de Paris et à l'Université.

peuple adonné au plaisir. Vouloir la paix, c'est pour toi le salut. J'ai en main ta résurrection, si par ton obstination tu ne te condamnes toi-même à la ruine! »

De son cœur oppressé montait une prière finale à la Vierge, aux saints martyrs, Denis et ses compagnons qui, par l'effusion de leur sang, avaient consacré la terre de France à la religion chrétienne, aux apôtres. Et Me Alain, d'un cœur dévot, leur demandait d'obtenir de l'auteur de toute paix cette paix que le monde ne peut nous donner: « Mettez hors du péril les moûtiers solennels, les sanctuaires dévotieux! Conduisez votre peuple au port du salut par vos dignes prières! *Amen.* »

Ces grandes, ces magnifiques paroles, Me Alain les avait prononcées sans aucun doute à Angers[1], là où étaient rassemblés le roi, le connétable de Richemont, les Bretons, les Savoyards, les Angevins, quand des alliances entre les princes du sang faisaient espérer la réconciliation de tous les Français[2]. Et le nom de Me Alain figure au surplus sur la lettre de stipulation d'un de ces mariages[3].

Il s'agissait maintenant, après ces solennelles paroles, de passer aux actes, d'entrer dans la réalisation du grand plan pacifique qui devait éteindre la querelle de Bourgogne, réunir tous les Français contre l'étranger, plan qui sera réalisé seulement à la paix d'Arras. Les religieux politiques (Martin Gouge entre autres) l'avaient déjà nettement entrevu; tous auront à cœur de le réaliser (le plus ardent de ces protagonistes a été Regnault de Chartres, l'archevêque de Reims : et c'est pour avoir fait échec à ce plan pacifique que mourra Jeanne d'Arc).

1. Quatre pièces de tapisseries de soie représentant diverses scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament furent données à la cathédrale d'Angers par le dauphin à cette occasion. Elles existent encore.

2. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 76-78 (octobre 1424).

3. *Ibid.*, p. 77, note (21 octobre). Mariage de Louis, comte d'Anjou, avec Isabelle, fille aînée du duc de Bretagne.

Mᵉ Alain, qui avait si éloquemment parlé, reçut la mission d'aller vers Philippe le Bon. On lui adjoignit un homme terrible de cette terrible époque, Georges de La Trémoille. C'était en ce temps-là un souple courtisan qui paraissait tout soumis au maître de l'heure, le connétable de Richemont, qu'il saura supplanter plus tard. Georges de La Trémoille était adroit, en faveur singulière auprès du dauphin, très qualifié pour parler à Philippe le Bon, car il avait été élevé à la cour de Jean sans Peur, à qui il avait sauvé la vie en 1413; son frère était le maréchal de Bourgogne.

Ainsi le clerc idéaliste Mᵉ Alain et le curial La Trémoille cheminèrent ensemble vers Bruges où se tenait alors Philippe le Bon. Le 31 mars 1426, le sire de La Trémoille exposait aux magistrats municipaux de la fidèle ville de Tournai, ceux-là qui avaient toujours refusé de jurer le traité de Troyes, qu'il était envoyé par le roi auprès du duc de Bourgogne pour le bien de la paix : mais, faute d'argent, il se trouvait dans l'impossibilité d'accomplir son voyage et de remplir sa mission; de plus, il devait rembourser au prince d'Orange 500 couronnes[1]. Il faut savoir que le roi venait d'écrire aux consaux (on nommait ainsi les membres de la municipalité) de lui avancer 2000 écus d'or. Car au mois de décembre 1425, Georges de La Trémoille avait été arrêté et rançonné par un capitaine bourguignon, Perrinet Gressart, et délivré contre une rançon de 14000 écus d'or. Ainsi La Trémoille tendait alors la main en passant dans une bonne ville. Le 2 avril, Mᵉ Alain, l'éloquent secrétaire du roi, devait parler pour lui. Certes, il ne lui était pas agréable de donner à messeigneurs les consaux « tant d'arriérance et d'occupation »; mais la nécessité l'y contraignait. Monseigneur de La Trémoille, chargé de « certains grans besongnes touchant le bien de la paix », avait été fait prisonnier en chemin, tandis qu'il venait en ambassade, et les gens ennemis du roi s'efforçaient de faire

1. M. Vandenbroeck, *Extraits analytiques des anciens registres des consaux de la ville de Tournai*, 1861, t. II, p. 196.

échouer à tout prix cette mission. Par « faulte d'argent » M. de La Trémoille allait être fort retardé, et « pour ung si grant bien que cesti estoit, qui estoit bien commun et non pas particulier » : sur quoi Me Alain demandait qu'on voulût lui avancer 1 000 écus dont le roi serait d'ailleurs répondant[1].

Quelques jours après, Me Alain voyait à Bruges Monseigneur de Bourgogne.

Philippe le Bon était alors un homme de vingt-neuf ans, très passionné, très vaniteux, voluptueux et retors. Il n'avait du chevalier que les grandes manières, l'amour du faste et des armes ; il jouissait du triomphe qu'il venait de remporter en Hollande sur Jacqueline et Gloucester.

Et comme il aimait les fictions romanesques, la littérature pompeuse et mythologique, la flatterie, on peut croire que Me Alain dut lui remettre à Bruges le Lay très célèbre sur la paix qu'il venait de composer et que de nombreux manuscrits nous ont conservé[2] :

Paix eureuse fille du dieu des dieux...

Car c'est la Paix qui parle pour le poète, et fort à propos pour la mission qu'il avait à remplir, sur un rythme tour à tour grave et dansant où il faut reconnaître que Me Alain a su user des ressources de la technique de son art et de sa naturelle éloquence :

Paix eureuse fille du Dieu des dieux,
Engendrée ou throsne glorieux,

1. Vandenbroeck, *op. cit.*, p. 197.

2. Ed. Du Chesne, p. 542-549. *Baillé a monseigneur de Bourgogne*, rubrique du manuscrit utilisé par Du Chesne. — Fr. 1131, fol. 80 : *Lay de Paix aux seigneurs de France*; Fr. 1563, fol. 223 v°, un des plus anciens manuscrits : *C'est un lay fait par maistre Alain secretaire du roy notre sire*; Fr. 1727, fol. 23 : *Autre lay maistre Alain baillé a Monseigneur de Bourgogne*; Vat. Reg. 1323, fol. 225 : *Cy fine le lay de paix... envoié au duc de Bourgogne au traité d'Arras* (*sic*), manuscrit de la fin du quinzième siècle; Fr. 20026, fol. 54vo : *Le lay de paix, d'amour et d'amitié*. — Il est curieux de constater que ce poème n'a jamais figuré dans la librairie des ducs de Bourgogne (G. Doutrepont, *la Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, 1909, p. 300.)

Et transmise par le conseil des cieulx,
Pour maintenir la terre en unité,
Exilée de France et d'autres lieux,
Par oultrages et discordz furieux,
A vous princes, nez du lys precieux,
Tres excellens en toute dignité,
Jadis louez, haulx et victorieux,
Et à present de vostre eur envieux...
Transmetz ce lay d'amour en charité
Pour redresser voz courages en mieulx...

Et Me Alain leur demandait de penser à leur noble origine, à leur passé de gloire, de ne pas l'effacer par leurs guerres, de ne pas attirer par leur conduite la censure de la chronique et de l'histoire. Si des torts vous ont été faits, est-ce une raison pour détruire la fleur de lis ? La discorde a toujours rendu la vie angoissée. Quels dommages sont venus des débats des princes, que de pillages, de femmes veuves, d'orphelins, de villages brûlés, de prisonniers ! A ce tableau des misères de la guerre, Me Alain opposait celui du temps où la paix régnait en France. Il disait les campagnes alors sûres, les villes tranquilles :

Toutes gens alloient,
Quel part qu'ilz vouloient,
Et ne se mesloient,
Ne ja ne parloient,
Fors de liesse et de joye...
Les marchans gaignoient,
Nobles voyageoient,
Clercs estudioient,
Les prestres chantoient,
Et chascun plain de monnoye.
Riche la tenoye,
Les bons soustenoye,
Honneur maintenoye,
Gens y amenoye,
Tous estrangiers y venoient.
Les princes donnoient,
Les grans despendoyent,
Poures y partoyent,
Tous en amandoyent,
C'estoit d'honneur la montjoye.

Le Créateur vous fait le commandement de vivre en paix. Est-il un serment qui puisse rompre le lien du sang, vous empêcher de maintenir l'honneur du beau lis? Vos débats lassent tout le monde et les justes prient pour la paix. Les ennemis ne cherchent qu'à vous tromper. Nature et Droit crient : « La paix ! ». Repentez-vous, oubliez le passé, vos propres fureurs. Donnez un soulagement au peuple et obéissez à Dieu :

Relaissez luy la vengeance...
Dieu pardoint aux trespassez.
Par la fault que vous passez,
C'est nostre commune dance. .
Montrez que estez nez en France.

On ne sait guère ce que le louvoyant Philippe, né du sang de France, pensa de cette belle exhortation. Le 2 mai 1426, Me Alain Chartier repassait à Tournai [1] : il présenta aux consaux les lettres de créance de La Trémoille, exposa les démarches faites en faveur de la ville relativement au traité projeté avec le duc de Bourgogne. On peut croire qu'il était inquiet. Car il avait remarqué que plusieurs seigneurs du conseil de ce prince étaient les ennemis de la ville et qu'ils voulaient la combattre.

1. Vandenbroeck, *op. cit.*, t. II, p. 203-204.

XI

LA MISSION DE Me ALAIN CHARTIER EN ÉCOSSE (1428). — DISCOURS AU ROI JAMES Ier — LA FRANCE ET L'ÉCOSSE.

Écossais et Français étaient réunis depuis des temps lointains par une haine commune : celle des Anglais[1]. L'Écosse, pauvre et valeureuse, devait être pour les belligérants, Bourguignons, Français et même Anglais, une force qu'ils avaient à cœur de mettre en œuvre ou de neutraliser. C'est ce que tenta de faire, dès 1418, Jean sans Peur ; c'est ce que réussit, d'une manière aussi brillante que possible, la diplomatie ingénieuse et réaliste du dauphin Charles. Car il faut reconnaître que, même sur un terrain amical, de grandes difficultés se présentaient. Le roi James était le prisonnier des Anglais; le régent d'Albany ne pensait qu'à lui-même, à régner sur une noblesse fort ombrageuse et sur un peuple très vif. Enfin ce n'était pas le tout de recruter en Écosse des aventuriers et des chefs intrépides. Les Anglais occupaient, ravageaient, surveillaient la partie méridionale du pays. Ils tenaient la mer, à la pointe du Raz, à Saint-Mathieu, à la Hougue, surveillaient tous les mouvements des navires qui suivaient surtout les côtes, la flotte des Flamands, celle d'Espagne. Et le transfert de milliers d'hommes dans de petites nefs que la France devait emprunter à la Castille était une opération qui ne passait pas facilement inaperçue, le seul port militaire alors accessible étant la Rochelle. En dépit de ces difficultés, comme suite à de laborieuses négociations tant avec le régent d'Écosse qu'avec la Castille, en achetant aussi certaines consciences, le dauphin réussit, en 1419, à s'attacher Guillaume Douglas, chevalier, qu'il retint à son service avec cinquante

1. Æneas Sylvius a noté à propos des Écossais que rien ne leur faisait plus de plaisir que d'entendre dire du mal des Anglais (*Commentarii*, l. I, éd. de Francfort, 1614, p. 4-6). — Traités de 1326, 1359, 1371, 1407.

hommes d'armes et trois cents archers. Ce fut là l'embryon de la fameuse garde royale écossaise. Puis le dauphin s'engageait à payer des sommes immenses, 119400 francs d'or, à la Castille pour obtenir, pendant trois mois, quarante navires destinés à transporter en France une armée écossaise[1]. Au mois de septembre 1419, il y avait sept mille Écossais en France, c'est-à-dire une armée au moins égale à l'armée d'occupation anglaise, sous les ordres de Jean Stuart, comte de Buchan, second fils du duc d'Albany, d'Archimbault Douglas, de John Stuart de Darnley : en 1421, une nouvelle armée de quatre à cinq mille hommes débarquait encore en France. C'est grâce à ces forces que le dauphin remporta la victoire de Beaugé (22 mars 1421). L'année suivante, le dauphin négociait l'envoi d'un nouveau contingent de huit mille hommes : il envoyait en Écosse un véritable trésor, jusqu'aux fleurons de la couronne. Ces diables d'Écossais étaient alors le cauchemar de Henry V qui, sur son lit de mort, les voyait jusque dans sa barbe : et c'est vrai que dans le peuple on disait que le roi d'Angleterre était mort du mal saint Fiacre, leur patron[2]. Ainsi les Écossais, suivant le mot du pape Martin V, étaient « la thériaque des Anglais[3] ». A la journée de Verneuil, ils faillirent l'emporter. Ils périrent en très grand nombre, mais ayant infligé des pertes affreuses aux Anglais. Et ces « traîtres et rebelles Écossais », que les Anglais pendaient quand ils les avaient faits prisonniers, repassaient toujours la mer aussi nombreux. On peut dire que les Écossais furent les seules troupes combatives[4] (car on ne peut guère compter dans

1. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. I, p. 311, n. 1 (toute cette histoire diplomatique, que nous ne pouvons qu'indiquer ici, est fort bien faite chez cet auteur).

2. « Quocumque perrexero, tam vivos Scotos quam defunctos in barbam meam reperio ! » (Johannis Forduni, *Scotichronicon*, éd. 1759, II, p. 461.)

3. « Vere Scoti Anglorum teriaca sunt ». (*Ibid.*, p. 462).

4. On ne s'étonnera pas cependant de les voir maudits par le populaire qui les accusait, malgré leur bravoure reconnue, de ne pas chasser les Anglais du royaume : on les nommait sacs à vin et mangeurs de moutons », *devoratores vini et muttonum epulones* (*Scotichronicon*, II, p. 459). Ils formeront la garde fidèle de Charles VII que Louis XI,

ce nombre les Gascons pillards et les Milanais) qui aient paru en France jusqu'au jour où Jeanne d'Arc suscita l'armée nationale de 1429.

Plus que jamais, après Verneuil, la paix anglo-française n'ayant pu être trouvée grâce au caractère louvoyant de Philippe le Bon, il y avait lieu de renouer plus solidement les liens de la France et de l'Écosse : il fallait vaincre ou périr. En ces jours, si tristes, le dauphin avait même songé à se réfugier en Écosse[1]. Telle est la situation qu'il faut connaître pour comprendre la portée de la mission qui fut confiée au plus jeune, au plus avisé des diplomates du temps, messire Regnault de Chartres, qui avait toute la faveur du dauphin, et dont le père, Hector, maître des eaux et forêts, était tombé à Paris, assassiné par les révolutionnaires de 1418. Mᵉ Alain Chartier avait été délégué comme « orateur » ; il précéda l'ambassade, chargé de préparer éloquemment le terrain pour des négociations.

C'était là une mission qui demandait un homme à l'esprit bien trempé, et comportait un voyage plein de périls ; l'on comprend qu'avant de l'entreprendre un homme devait envisager qu'il pouvait ne pas en revenir[2]. Æneas Sylvius, quelques années plus tard, nous a fait un récit d'une mission diplomatique en Écosse. Ce jeune homme nous a raconté son affreuse traversée, le naufrage de sa nef. Et surtout il nous a dit ce qu'était alors l'Écosse, une terre froide, un pays sauvage auquel nous avons ajouté la poésie des lacs, des ruines, des solitudes, des bruyères, des bouleaux et des mélèzes. Mais l'Italien civilisé, buveur de vin et mangeur de pain blanc, n'a vu qu'une terre gelée, un ciel sans lumière,

dauphin, ne pouvait souffrir. (*Le Jouvencel*, t. II, p. 323). — J'ai indiqué quelques équivoques sur le nom des Écossais (*François Villon, sa vie et son temps*, t. I, p. 241-242), devenu synonyme de pendard.

1. *Liber Pluscardensis*, I, p. 365.

2. « Dit que ledit maistre Alain fut en l'an XXVII envoyé par le roy en ambassade en Escoce, *qui sibi providere voluerat in casum* qu'il n'en reviendroit. » (Plaidoirie devant le Parlement de Paris. Cf. A. Thomas, *Romania*, XXXIII, p. 397.)

des cités sans murailles, des maisons construites de moellons sans chaux, couvertes de branchages, et dont l'ouverture était fermée par une lanière de cuir de bœuf; un peuple pauvre et sauvage, mangeur de viande et de poisson surtout; de petits hommes courageux, dont les femmes blanches et belles, promptes à l'amour, pour qui un baiser n'était pas plus qu'un serrement de main en Italie, venaient faire des danses autour de son campement et le contemplaient comme un phénomène. Il vit les petits chevaux écossais, entiers, que l'on ne ferrait pas et qui n'étaient jamais peignés. Le trafic du pays consistait dans l'expédition de saumons salés, de cuirs, de laine que les Écossais faisaient passer en Flandres. Déguisé en marchand, Æneas Sylvius passa en Angleterre, qui représentait pour lui la civilisation, abandonnant une contrée où il n'avait jamais bu de vin ni mangé de pain blanc[1]. Et c'est exact que c'était un pauvre pays; que trois journées d'un vrai désert, créé par la guerre avec les villages incendiés, séparaient l'Écosse de l'Angleterre, que les armées anglaises étaient forcées d'y apporter jusqu'à leur nourriture[2].

L'ambassade française partit à la fin d'avril 1428 : l'objet de la mission était de renouveler les alliances, de demander pour le dauphin Louis (un beau fils de près de cinq ans) la main de la fille du roi, de solliciter des secours militaires[3]. Me Alain Chartier précéda ses collègues, John Stuart et Regnault de Chartres.

C'est à Perth qu'il dut prononcer un éloquent discours en présence du roi James Ier[4].

Plus tard, François Piccolomini, neveu d'Æneas Sylvius devenu le pape Pie II, dans la librairie de Sienne attenant à la cathédrale, fit peindre, par le Pinturicchio, une très belle

1. Æneas Sylvius, *Commentarii*, éd. de Francfort, 1614, p. 4-6.
2. Gilles le Bouvier, *le Livre de la description des pays*, éd. Hamy, p. 120-121.
3. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 396.
4. Bibl. nat., ms. lat. 8757, fol. 47; Ms. de Chantilly, 438, fol. 55. Delaunay, *op. cit.*, p. 252-264 (texte très incorrect, avec beaucoup de mots omis).

fresque[1] représentant la légation de son oncle. On y voit, sous une noble colonnade de marbre, dans un paysage de rêve, où tout est ordre et beauté, un roi qui trône sous le dais, avec une longue barbe, une belle robe; on le prendrait pour quelque Platon, un philosophe tenant le sceptre. C'est le roi James Ier. L'Écosse n'était pas ce pays de songe, on l'a vu. Mais le roi James Ier, non plus, n'était pas un philosophe couronné.

C'était un petit homme de vingt-quatre ans environ, dont les Anglais se méfiaient assez pour l'avoir donné en garde, sur sa quatorzième année, à l'évêque de Saint-Andrew[2].

Il avait bien tenté de s'échapper du château pour fuir en France : mais rattrapé en mer, James était resté dans une demi-captivité, suivant partout le roi d'Angleterre. Pauvre roi, peut-être pas très sûr, que l'on traînait en France, dans l'armée anglaise, pour impressionner le comte de Buchan et les autres Écossais qui combattaient pour nous : c'est ainsi qu'à différents sièges de villes, il avait pu voir pendre ses propres sujets, à Melun, entre autres, et à Rouen. On l'avait anglicisé; il savait par cœur les poésies de Chaucer qu'il imitera dans son dialecte; il connaissait parfaitement la constitution anglaise, l'ordre qui y régnait, et s'en inspira beaucoup quand on lui permit d'être roi d'Ecosse, ce qui arriva l'an 1424, après une captivité de dix-huit ans, le payement d'un gage important, et seulement après le mariage qu'il contracta avec la sœur du comte de Somerset, Mme Jeanne de Beaufort, de la tige de la dynastie anglaise de Lancastre. Imaginatif à l'excès, il fit plus tard de ses aventures un petit poème merveilleux en langue écossaise[3], plein de figures

1. On en verra la reproduction dans l'intéressante étude de M. J. Jusserand, *le Roman d'un roi d'Écosse*, 1895.

2. *Liber Pluscardensis*, éd. F. J. H. Skene, Edinburgh, 1877, t. I, p. 346.

3. *The Kingis Quair and the quare of Jelusy*, ed. Alex. Lawson. London, 1910. — Le manuscrit date de la fin du quinzième siècle. L'attribution à James de cette composition a été très débattue par les hypercritiques anglais. Andrew Lang nous paraît avoir mis la chose assez au point. On ne voit pas pourquoi un Écossais inconnu

de la nouvelle mythologie, rempli d'amour et de chants d'oiseaux. Musicien consommé, jouant de tous les instruments, en particulier de la harpe qu'il savait faire résonner d'un doigt rapide, sur un mode bien différent de la lente et triste modulation des Bretons[1], il aimait les lettres qu'il avait favorisées jusque dans sa détention en fondant l'Université de Saint-Andrew. Au physique, comme au moral, c'était un vrai Écossais que ce petit homme, aux fortes articulations, d'une vigueur incroyable, qui aimait à lutter avec ses pairs, bon archer, jetant le galet comme pas un, aussi rapide à la course qu'un lièvre.

Il avait entrepris dans son pays une œuvre incroyable : apaiser les rixes des grands et des petits[2]. Il y apportait une méthode anglaise et aussi la ruse et la cruauté ethniques. Car les meurtres privés, de sang et de sourire mêlés, étaient enracinés profondément au cœur d'une noblesse de chefs de clans. Un jour, à Inverness, des grands étaient convoqués et introduits un par un dans la tour où ils étaient massacrés. Sur quoi James fit deux distiques latins[3] :

Au fort donjon nous conduisîmes la cohorte :
Ils ont bien mérité de périr de la sorte.

Et lui-même allait succomber au cours d'une étonnante tragédie, en 1437.

James Ier devait être connu depuis longtemps des clercs parisiens, puisque l'un d'eux lui avait adressé jadis une épître

aurait parlé au nom du roi, et le colophon du manuscrit : *Explicit, etc. quod Jacobus primus Scotorum rex illustrissimus*, est parfaitement authentique. C'est bien exceptionnellement qu'en ce temps-là la poésie sortit des cours.

1. *Scotichronicon, op. cit.*, p. 504.

2. Tous ces détails sont tirés du *Scotichronicon*, p. 504. « Les nobles de ce païs sont honorables et vaillans, et les communs sont rudes et périlleux à courroucer, et sont povres d'argent plus que nul autre païs. » Gilles le Bouvier, *le Livre de la description des pays*, éd. E. T. Hamy, p. 122. — Je ne sais pas ce que vaut le portrait de l'Iconographie de Pinkerston. On y voit un roi barbu, avec de longs cheveux, un grand nez et des yeux très vifs.

3. *Ibid.*, II, p. 485.

pour le consoler de ses malheurs[1]; et Johannes Gray, son physicien, avait fait ses études à Paris. Il était lui-même bon latiniste et il aimait à entendre les disputes des clercs de Saint-Andrew. Cela, Me Alain Chartier devait bien le savoir. Car le long discours qu'il prononça devant James est d'une rhétorique plus laborieuse que ses précédentes « oraisons ».

Il débutait par d'humbles excuses, si chères aux gens du moyen âge, sur son indignité, son peu d'éloquence, son audace à prendre la parole en présence de tant de majesté. Comment oserait-il apporter la petite chandelle de son esprit parmi les splendeurs du soleil, fatiguer la sagesse du roi et retenir l'attention des doctes personnes qui l'entouraient par un discours rude et indocte ?

Très sérénissime prince et roi très illustre, votre royale indulgence sera du moins pour moi un encouragement. Et puisque j'ai à parler des affaires d'un frère et d'un ami[3], l'amitié viendra à mon aide et fera que mon discours soit pris en grâce. Sur quoi, Me Alain faisait allusion à l'absence de révérend père en Dieu Mgr Regnault de Chartres, dont la parole était connue du roi (et c'est vrai que l'archevêque de Reims était déjà passé plusieurs fois en Écosse)[4]. Mais Me Alain apportait à son roi et à l'Écosse le salut du très chrétien roi de France, son cousin et allié très cher, usant de la parole dont Achimaas salua David : *Salve Rex!* mots qu'il commentera longuement à l'aide de textes tirés de l'Écriture et d'Aristote.

Puis Me Alain développait des idées mystiques qu'il avait alors en tête, et qui formeront le thème de ses dernières

1. Denifle et Chatelain, *Chartularium Univers. Paris.*, t. IV, p. 285-286.
2. *Ibid.*, t. IV, p. 28.
3. Le dauphin Charles.
4. En 1420 (Bibl. nat., fr. 20887, p. 60). On sait par ailleurs que James Ier se montra flatté que l'archevêque de Reims, le premier pair dans le spirituel comme dans le temporel, lui fût adressé : il le qualifia même de « si digne ambassadeur ». (*Scotichronicon*, p. 484.)

méditations, sur les trois divines vertus qui rayonnent sur la terre : la Foi, l'Espérance, la Charité. Elles brillent en vous, roi, et surtout la tonique Espérance, qui est réconfort et consolation dans l'adversité, elle qui a conservé votre courage intact, en sorte que, patiemment, vous avez attendu le retour de Fortune dans l'adversité. Et il s'écriait : Gloire au Très-Haut qui, à l'illustre royaume d'Écosse, à la race puissante par les armes, à la nation fidèle, constante et courageuse, restitua un tel soutien du royaume! Que l'Écosse se réjouisse de la grâce de la divine bénédiction! Que la très chrétienne maison de France soit consolée, plus joyeuse encore de la franchise d'un tel frère et ami[1], qu'elle oublie ses douleurs anciennes en pensant à la convalescence du royaume plus qu'allié, que l'heure sonne pour elle de sa résurrection, qu'elle espère des temps meilleurs par la prospérité d'un frère! De tout cela la mission attendue, dont Me Alain se dit un membre infime, donnera à votre sérénité des gages bien doux.

Sur quoi Chartier faisait allusion à cette grande fidélité existant entre les deux royaumes de France et d'Écosse, depuis le temps de nos aïeux jusqu'aux fils des fils, en sorte qu'on pouvait la dire comme innée, qu'on pouvait affirmer qu'il n'y avait plus qu'une maison et un seul peuple. Et les Français, de leur côté, avaient éprouvé la fidélité des Écossais dans le malheur. Race bien digne d'amitié et de gloire, d'un courage éprouvé, qu'on ne peut assez vénérer et célébrer par les louanges : qu'elle persiste et s'accroisse! Me Alain le rappelait au roi d'Écosse : Vous avez eu confiance dans les affaires de France. Eh bien! nous devons attendre cela du Seigneur. Non, la race très chrétienne, la maison choisie par Dieu, la nation croyante, le peuple passionné de piété et de justice, celui qui ne montra jamais d'ingratitude à ses amis, le peuple pacifique à ses voisins, non, le Seigneur ne les lais-

1. Allusion à la délivrance de James Ier.

sera pas dans l'accablement : car il n'est pas le marteau du juge qui extermine, mais la verge du père qui châtie. Et Mᵉ Alain disait sa confiance dans un redressement victorieux inspiré par le Très-Haut. Il priait enfin Sa Majesté de renouveler l'alliance entre les deux royaumes qui étaient comme le sang et la chair. Alliance qui n'était pas une ligue précisée sur une charte de parchemin, mais bien inscrite dans le sang. Car ils avaient payé la dette de l'amitié, ces braves et magnifiques seigneurs, ducs, lords, et aussi les vaillants soldats d'Écosse; non seulement ils avaient donné leurs biens, mais encore leur vie, pour le salut de leurs amis : action bien digne d'une éternelle louange, que la postérité recueillera comme le témoignage du perpétuel amour, de la force du lien, qui revivra d'âge en âge pour la gloire de la gracieuse et très zélée nation écossaise!

Non, jamais nous ne rendrons assez d'actions de grâces pour tant de bienfaits : mais il convient de les rappeler brièvement pour ne pas paraître oublieux ou ingrats. Et l'orateur annonçait que lorsque la mission serait au complet, elle ne manquerait pas de s'acquitter, comme il convient, de ce devoir.

Reprenant les différentes parties de son discours, Mᵉ Alain développait ce qu'il avait dit des rois, de leur dignité, des vertus qui conviennent à leur salut. La sagesse d'abord, qui est un don de Dieu, et permet d'élever la « maison du roi » sur les solides fondations qu'étayent la mémoire du passé et les exemples de ceux qui savent. L'intelligence des choses présentes forme les murs de cette maison; la prévoyance en est le toit qui doit résister au vent et à la pluie; la matière de la construction, les pierres, les charpentes, ce sont nos amis; les cœurs des sujets en forment l'ornement et les tentures intérieures. Cette maison idéale, dont Mᵉ Alain traçait le plan, il en retrouvait toutes les lignes dans la maison du roi d'Écosse. Sagesse admirable, paix intérieure, famille nombreuse, tout ce que le dauphin Charles savait admirer.

Il développait enfin cette idée que le roi est le gérant de

Dieu sur la terre, chargé par conséquent d'y faire régner la justice, qui ne saurait en aucun cas être confondue avec la violence et la tyrannie[1]. Justice ou France, c'était dire une même chose[2] : association d'idées qui ramenait Mᵉ Alain au royaume de France et au roi[3]. Oui, si l'office des rois doit être de faire régner la justice, si leur puissance n'est destinée qu'à réprimer les iniquités, les violences, là il y a un bel emploi pour le zèle d'amitié et l'amour de justice. Car la maison amie de France est envahie; le royaume de ses amis, un ennemi commun l'ébranle par la guerre. Mais pour vos peuples confédérés[4], quand il s'agit du roi très chrétien, de la maison choisie par Dieu pour défendre la foi, il y a une cause commune des fidèles qui dépasse celle de la patrie d'un peuple : « Car ce ne serait pas sans un scandale pernicieux pour les rois qu'une maison sacrée, fermement assise sur de telles bases, puisse être supplantée, cette maison que déjà la divine pitié a remise en meilleur point[5]. » Il évoquait, une fois de plus, la bravoure écossaise qui, ayant soutenu les premiers chocs de la guerre, ne devait pas manquer aux jours de la victoire et du triomphe. Aux Écossais, de la part du roi, il disait donc les mots des Paralipomènes, chapitre XVI : « Vos bras seront récompensés et non frustrés; il y aura récompense pour votre besogne[6]. » Il excusait le retard de l'ambassade qui allait venir et dont il avait préparé, bien que membre indigne, la réussite dans ses négo-

1. James fut à sa façon un justicier; mais on a vu par quels moyens. Peut-être étaient-ils appropriés au moment et à la race ?

2. Voir les textes que j'ai rassemblés dans le *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, introduction, vol. II, chap. VIII. — On voudrait voir dans l'auteur du beau dialogue que j'ai rapporté entre les deux chevaliers français et anglais comme un frère spirituel d'Alain Chartier, si ce n'est lui-même.

3. Remarquons en passant que Mᵉ Alain a presque toujours dit le roi. Officiellement il s'appelait le régent et nous disons le dauphin.

4. Mᵉ Alain a sans doute voulu indiquer par là le régime des clans.

5. Mᵉ Alain savait qu'il ne faut jamais paraître trop diminué quand on réclame du secours.

6. On a vu que le dauphin Charles n'avait jamais hésité à payer très cher les mercenaires d'Écosse.

ciations. Puisse une longue et joyeuse paix revenir pour la gloire des deux royaumes, de la famille royale, de leurs sujets !

C'est un fait que James Ier, mari de Jeanne de Beaufort, qui lors de sa délivrance avait donné aux Anglais son agrément pour que les troupes d'Écosse quittassent la France, se montra ébranlé[1]. Il rompit les négociations qu'il poursuivait avec l'Angleterre, renouvela l'alliance franco-écossaise (17 avril 1428) et promit d'envoyer en France la petite Marguerite, sa fille, avec six cents hommes, en échange de la cession de la Saintonge et de Rochefort[2].

Qui aurait pu se douter que cette enfant de quatre ans[3], dont l'archevêque de Reims était venu demander la main, et qui passa en France en 1435, longtemps après la mort de Me Alain, devait être si malheureuse en ménage avec le dauphin Louis ? Eprise de poésie, cette mélancolique enfant se tua la nuit à tourner des rondeaux. Elle mourut d'une mauvaise parole, à l'âge de vingt et un ans, disant *Fy de la vie*, ayant exactement vécu dans le monde idéal et courtois que l'imagination de Me Alain avait créé dangereusement à l'usage des gens de cour[4].

1. Æneas Sylvius dira un peu plus tard qu'il était très ennemi des Anglais : « Jacobus Scotorum rex, qui Carolo esset amicissimus et Anglis infessissimus » (*Commentarii*, éd. de Francfort, 1614, p. 163). Ce n'était pas absolument vrai alors. Dans une certaine mesure, James admirait les Anglais. Il a beaucoup appris d'eux et il transporta en Écosse une partie de leurs institutions.

2. *Act of Parl. of Scott.* II, 26-28. Voir également le traité signé à Perth, le 17 juillet 1428, et à Chinon par Charles VII, au mois de novembre. Ce traité excita au plus haut point la jalousie de l'Angleterre. Au mois de février 1429, le cardinal de Beaufort se rendit à Dunbar pour renouer l'alliance anglo-écossaise. Il y réussit en partie. Mais l'affaire n'avait plus d'intérêt, Jeanne d'Arc ayant mis cette année-là les Anglais en déroute.

3. Le *Scotichronicon* dit qu'elle naquit un an avant Verneuil. Ce n'est pas possible. L'année de Verneuil, au plus tôt.

4. On ne trouvera pas ici le charmant conte que Jean Bouchet a fait dans ses *Annales d'Aquitaine* : « Où dit an, le vingt quatriesme jour de juin, monsieur le dauphin Loys espousa en la ville de Tours Madame Marguerite, fille du roy d'Escosse, qui estoit une honneste dame, et qui fort aimoit les orateurs de la langue vulgaire, et entre autres maistre Alain Charretier, qui est le Père d'éloquence françoise, lequel elle eut en fort grant estime, au moyen des belles et bonnes œuvres qu'il avoit

XII

Me ALAIN RELIGIEUX — L'ESPÉRANCE OU CONSOLATION DES TROIS VERTUS (1428) EST SON TESTAMENT.

Les prébendes ecclésiastiques, c'est-à-dire le droit de percevoir dans une église cathédrale ou collégiale des revenus affectés à une certaine fonction, constituaient un moyen facile et peu coûteux pour nos rois de récompenser des services rendus en particulier par les écrivains. Il ne faut donc pas confondre la prébende et le canonicat, comme on le faisait déjà au quinzième siècle dans l'usage courant de la langue. Le canonicat est un titre spirituel indépendant du revenu temporel qui donne une place au chœur et dans le chapitre ; la prébende est un revenu qui peut subsister sans canonicat et être attribué même à des laïcs[1]. En fait, le milieu des notaires du roi, auquel appartenait Alain Chartier, le situe dans un monde beaucoup plus clérical que laïque. La plupart des officiers de l'hôtel étaient engagés dans les ordres ou tonsurés. Cela était si vrai que dans la langue de la chancellerie on les désignait très souvent sous la dénomination

composées : et tellement que ung jour, ainsi qu'elle passoit par une salle, ou ledit Maistre Alain se estoit endormy sur ung banc, comme il dormoit, le fut baiser devant toute la compaignie : dont celuy qui la menoit fut envieux et luy dist : Madame, je suis esbahy comment avez baisé cest homme qui est si laid. Car à la vérité il n'avoit pas beau visage. Et elle fist response : Je n'ay pas baisé l'homme, mais la precieuse bouche de laquelle sont yssuz et sortis tant de bons mots et vertueuses parolles. Ledit Charretier avoit fait son *Quadrilogue*, qui est un petit œuvre digne de grant recommandation. Depuis il fit un œuvre plus excellent, qui est *le Charroy de Foy et d'Esperance* ». — On peut retenir que Marguerite d'Écosse aimait passionnément les vers d'Alain Chartier, encore très en faveur à la cour avant 1445 ; que Me Alain était fort laid, ce qu'il a négligé de nous apprendre. Mais l'anecdote même est fausse rigoureusement : Me Alain est mort en 1429, et Marguerite passa en France en 1435, à onze ans. C'est cependant le seul souvenir que la postérité ait conservé d'Alain Chartier.

1. Durand de Maillane, *Dictionnaire de Droit canonique*, 1770, ad. v. PRÉBENDE, CANONICAT.

de « clercs notaires du roi », alors même que les notaires laïques étaient seuls visés [1].

La première mention d'un canonicat attribué à Mᵉ Alain remonte au mois de février ou de mars 1420 et vise Notre-Dame de Paris [2] : ce bénéfice n'est mentionné que par des pièces tardives de procédure au cours desquelles les intéressés cherchaient à prouver un point de droit régalien [3]. Mais en fait Alain Chartier n'a jamais été chanoine de Paris, même non résident. Désigné à un bénéfice au cours d'une époque troublée, son nom ne se rencontre pas dans les archives de Notre-Dame. Et jamais Alain Chartier n'a pris place [4] au chœur, dans ce milieu très peu sympathique que les chanoines fidèles au dauphin avaient dû fuir à la suite des événements de 1418. Le chapitre de Notre-Dame ne comprenait plus alors qu'un très petit nombre de Bourguignons : nommons Jean Beaupère qui se montrera si fanatique dans le procès de Jeanne d'Arc, Pasquier de Vaux, son complice ; quant aux prébendes de Jean Gerson, qui avait pris le chemin de l'exil, on les voit attribuées à Raoul Roussel, Jean Chuffart, Nicolas de Hubant, Guillaume de Courcelles, tous personnages acquis à la cause des Anglais [5].

Le seul document important pour fixer la condition religieuse ou laïque de Mᵉ Alain est une supplique que le roi adressa en sa faveur au pape Martin V, le 5 juillet 1425. Le

1. Octave Morel, *la grande chancellerie royale*, 1900, p. 56-57.

2. Antoine Thomas, *Alain Chartier, chanoine de Notre-Dame de Paris*, dans la *Romania*, t. XXX, 1904, p. 387, 609.

3. Procès de Robert Ciboule contre Martin Du Fresnes, 8 février 1440; 7 mars 1444, arrêt donnant gain de cause à Robert Ciboule (documents analysés ou publiés par M. A. Thomas, *op. cit.*, d'après Arch. Nat., X^{1a} 4799, fol. 158; X^{1a} 73, fol. 204). Pour compléter le dossier, je puis encore citer le procès entre Jean Legras, chanoine prébendé de Notre-Dame, demandeur en cas de régale, contre Mᵉ Jehan du Pleiz, défendeur. Le rôle de l'évêque Gérard de Montaigu et son intervention en faveur d'Alain Chartier y sont nettement marqués (Arch. Nat., X^{1a} 4810, fol. 205).

4. En fait, quand mourut Thomas de Saint-Pierre, Mᵉ Philippe de Vitry, procureur de Mᵉ Jean Pinchon, fut reçu à la prébende et au canonicat vacant par la mort de Thomas de Saint-Pierre et prêta serment le 7 mars 1419 (Arch. Nat., LL. 241).

5. Arch. Nat., LL. 241.

roi demande que son « familier et secrétaire », toujours qualifié de simple maître ès arts, mais désigné comme « curé de l'église paroissiale de Saint-Lambert des Levées au diocèse d'Angers », qui allait partir en ambassade vers l'empereur Sigismond, conserve cependant son caractère de clerc. L'acte dit que Me Alain avait obtenu la cure de Saint-Lambert depuis un an. Le roi sollicitait une dispense pour proroger d'un an la date à laquelle Me Alain serait tenu de se faire promouvoir aux ordres ecclésiastiques; étant donné la mission lointaine qu'il allait accomplir, on ne pouvait en effet espérer que Me Alain fût en état de le faire avant cette date[1]. Il en résulte que Me Alain avait l'intention de prendre les ordres; il avait été désigné à une cure paroissiale près de Saumur; en 1425 il n'était pas prêtre et, jusqu'au mois de juillet 1426, il avait une dispense pour se mettre en règle avec l'autorité ecclésiastique. Au mois de novembre 1426, on voit que, par faveur spéciale de Charles VII, Alain Chartier fut désigné à Martin V parmi les vingt-cinq clercs qui devaient être maintenus exceptionnellement par la curie dans les bénéfices à eux conférés par des collateurs ordinaires : le bénéfice vise le canonicat et la prébende de la cathédrale de Tours[2]. On peut penser qu'à cette époque seulement Me Alain était religieux. Mais, en fait, il continuait à assurer son office de secrétaire auprès du roi[3].

On a déjà fait remarquer que dans le discours qu'il prononça devant le roi d'Écosse, Alain Chartier indiquait le thème des trois vertus, qu'il donnait un développement presque excessif au discours d'Espérance, qu'il affirmait avec force ce principe de résurrection de la France dont la

1. « Clericali caractere dumtaxat insignitus extitit ». Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. IV, p. XIII-XIV; cf. le commentaire donné par M. A. Thomas, dans la *Romania*, t. XXXV, p. 603.

2. « Magister Alanus Charretier, secretarius regis, pro canonicatu et prebenda ecclesie Turonensis quos tenet. » Noël Valois, *Histoire de la Pragmatique sanction de Bourges*, p. 54; cf. A. Thomas, dans la *Romania*, 1907, t. XXXVI, p. 306).

3. On le voit à Chinon, le 30 octobre 1428.

méditation le retiendra jusqu'à son dernier souffle. C'est que Mᵉ Alain portait alors dans sa tête le plus extraordinaire de ses ouvrages, le dernier, celui qu'il ne devait jamais finir.

Il est intitulé l'*Espérance ou consolation des trois vertus, c'est assavoir Foy, Espérance et Charité*[1], et forme un vaste poème en prose où les parties lyriques n'interviennent que comme des ornements. Tel est le témoin de la maturité de Mᵉ Alain, du grand changement intervenu en lui par suite des fatigues et de l'usure plus que de l'âge, de ses chagrins intimes. Ce n'est plus absolument l' « orateur » qui parle ; c'est surtout le prêtre qu'il est devenu. Le maître de l'amour s'est tu. Aux traités théoriques de Dante (« Dante poete florentin » que Mᵉ Alain a nommé) il nous faut comparer l'*Espérance*. Et, dans son œuvre propre, l'*Espérance* est comme la suite du chef-d'œuvre d'Alain Chartier qu'est le *Quadrilogue invectif*[2].

Ce poème en prose débute par un prologue en vers daté :

Ou dixiesme an de mon dolent exil,

vers très controversé par les commentateurs et qui est cependant bien simple à entendre[3]. Car l'exil du poète commença, comme celui de son roi, l'année 1418, quand Mᵉ Alain dut quitter Paris devant la révolution et le triomphe des Bourguignons. C'est à dater de ce jour qu'il pérégrina à sa suite, signant ou rédigeant les lettres royales, remplissant missions et ambassades. D'autre part l'*Espérance* n'a jamais été

1. Éd. Du Chesne, p. 261-390. Parfois l'Exil (Bibl. Nat., ms., fr. 1132, fol. 111 : *Cy fine l'exil Mᵉ Alain*). Le manuscrit fr. 12 435, d'ailleurs tardif, donne une indication supposée : *Prologue de maistre Alain Chartier sur le livre par luy composé de l'estat de France durant son exil environ l'an mil quatre cent vingt regnant le roy Charles sixiesme.* — Les manuscrits sont très nombreux. Bibl. Nat., ms. fr. 832, 1124, 1125, 1128, 1132, 1133, 1549, 2265, 12 435, 12 436, 12 437. Sans titre dans le ms. fr. 126.

2. Plusieurs manuscrits ne contiennent que les deux traités. Bibl. Nat., ms. fr. 1124, 1125, 1133, 12 437.

3. C'est l'année 1428. L'interprétation que nous suivons est celle qui a été donnée très naturellement par Vallet de Viriville et Du Fresne de Beaucourt.

terminée et l'auteur n'a pas eu le temps de reprendre son poème en prose après la mission de Jeanne d'Arc (1429)[1]. On ne peut pas expliquer autrement comment l'auteur enthousiaste de la lettre sur la Pucelle, écrite après juillet 1429, n'aurait pas parlé de la jeune fille dans une œuvre où il l'annonça en quelque sorte; quand toute sa vie n'a été qu'une méditation sur la restauration de la maison de France, sur les raisons que les Français avaient d'espérer un triomphe dont il a été le prophète inspiré, et qu'il a vu se lever aux derniers jours de sa vie[2].

Ainsi, « ou dixiesme an » de son dolent exil, c'est-à-dire en l'année 1428, après avoir essuyé tant de deuils et de périls mortels, de dangers (ce n'est pas sans risques qu'on court en ce temps-là de Buda en Ecosse), M[e] Alain se représentait lisant dans les chroniques les hauts faits des anciens

Qui au premier noble France fonderent,

ceux-là en qui les vertus foisonnèrent en sorte qu'ils furent les « vrais possesseurs » du pays qu'ils accrurent en mœurs et en doctrines. Ainsi ils firent aimer, honorer et craindre le royaume :

Justes en fais, secourans leurs amis,
Durs aux mauvais et fiers aux ennemis.

Et ils régnèrent parce qu'ils aimaient la justice et l'équité. Après maintes victoires, ils ont laissé le pays en paix :

Las! nous chetifs et de male heure nez
Avons esté à naistre destinez!
Quant le hault pris du royaume dechiet,
Et nostre honneur en grief reprouche chiet,
Qui fut jadis franc, noble et bien heuré :
Or est fait serf, confus et espeuré.

1. Tout ce qu'a dit à ce propos D. Delaunay, *op. cit.*, p. 92-98, 99, est absurde.

2. Mon ami Byvanck a cru, suivant le manuscrit utilisé par Du Chesne, pouvoir dater l'*Espérance* de 1433 d'après le temps donné qui s'est écoulé depuis l'exil des Juifs. Mais les leçons des manuscrits portant sur ce chiffre sont très variables. Suivant ces leçons, l'*Espérance* pourrait être aussi bien datée de 1420, 1424, 1443, 1444. (Cf. A. Piaget, *Romania*, t. XXX, p. 40-41.)

Ainsi les Français vieillissaient dans la honte, pensant au temps perdu, au pays conquis, aux amis morts, au peu d'espoir qui leur restait. Tel est le moment où Alain Chartier allait commencer à écrire son livre « par douleur » :

Quant nous voyons ainsi France decheoir,
Et à nous tous du dechiet mescheoir.

Finie la jeunesse passée à dicter de joyeuses écritures ! En de beaux vers, qui n'ont jamais été compris parce qu'ils n'ont jamais été replacés dans la période tragique de 1428, le poète le disait :

Or me convient autre ouvrage tissir :
De cueur dolent ne pourroit joye yssir.
Paine, paour, pouvreté, perte et doute,
Ont assiegé si ma pensée toute
Qu'il n'en saut rien, fors que par leur dangier.
Ainsi me faut mon sentement changier :
Car en moy n'est entendement ne sens
D'escrire, fors ainsi comme je sens.
Langueur me fait, par ennuy qui trop dure,
En jeune aage vieillir, malgré nature,
Et ne me veult laissier mon droit cours vivre,
Dont par douleur ay commencié ce livre.

Alors, dans sa détresse, lui apparaissait la grande figure qui semble symboliser ce temps : une vieille femme maigre, desséchée et pâle, le front couvert d'un sale couvre-chef, le corps entouré d'un manteau sombre. Elle prenait dans ses bras le poète épouvanté, lui couvrait les yeux de ses mains. Cette vieille, c'était Mélancolie, qui mène les hommes à langueur et à mort. Et M[e] Alain écoutait la triste chanson de son cœur :

Chetive creature bumaine,
Née à travail et à paine,
De fraelle corps revestue,
Tant es faible et tant es vaine,
Tendre, passible, incertaine,
Et de legier abbattue :
Ton penser te devertue,
Ton fol sens te nuit et tue,

Et à non scavoir te maine.
Tant es de pouvre venue,
Se des cieux n'es soustenue,
Que tu ne peuz vivre saine.

Il tombait, épouvanté, sur sa couche. Trois hideuses femmes se présentaient alors à lui : Défiance, Indignation, Désespérance.

Indignation l'interpellait brutalement, lui montrant les abus et vanités qui règnent à la cour, cherchant à induire en déloyauté le fidèle serviteur qui travaille pour le bien public. Elle lui disait : Sans aucun avantage, tu as perdu le temps de ta jeunesse. Tu n'as plus rien à attendre que pauvreté et péril. La cour a méconnu tes services, les ingrats ont oublié tes bienfaits. La vie de cour ne comporte que dissimulation : elle est comme les femmes folles qui chérissent les derniers venus, jettent leurs bras au cou de ceux qui les pillent et diffament. Malheureux fut le jour où tu sortis de l'école de la science pour entrer dans la tourbe des ambitions mondaines! Là tu avais délectation d'esprit, repos du cœur, plaisante occupation, honnête pauvreté. Te voilà aujourd'hui un esclave, exposé à tous les dangers; tu vogues comme la nef en péril que le vent pousse vers la terre. Tu jouis de la gloire, mais tu n'as pas la paix. Tu as fait de dangereux voyages, supporté les veilles ennuyeuses, travaillé pauvrement pour la chose publique. Voici la récompense de ta loyauté : ton pays perdu, la misère et l'exil. Indignation lui citait la parole de Diogène qui tenait pour bienheureux celui à qui il est indifférent sous quelle main et seigneurie soit la terre.

Défiance faisait alors entendre de piteux regrets sur l'affliction du pauvre peuple de France, disant que Dieu l'avait abandonné. Quel sinistre tableau elle traçait des bons Français! Dans les villes, dans les carrefours on n'entendait que leurs cris et on ne voyait que leurs pleurs. Ils se prenaient la tête dans leurs mains comme les habitants d'une maison qui va



La vision de Maître Alain
L'Espérance ou consolation des trois Vertus
(Bibl. Nat., Ms. fr. 126, fol. 218)

choir. La justice, le principal pilier de l'édifice du bien commun, était ébranlée. La seule vie qu'on puisse mener alors c'est la vie intérieure[1] : l'homme était réduit à lui-même : « Tu n'as rien pensé fors que un songe dont le fait se passe en le songeant » (on pense à l'auteur de l'*Imitation*). La vie dans les cités était impossible sans souffrir une angoissante indigence : chacun y vivait dans la crainte d'être surpris par les ennemis ou par les factions. En France, chacun avait autant de seigneurie qu'il avait de force. Les étrangers ravisseurs y sévissaient comme des sauterelles dévorantes. Les villes étaient surchargées de réfugiés et en proie à la famine : car la faim fait saillir le loup du bois. Ce que l'on pourrait faire de mieux, ce serait de fuir et d'habiter une terre étrangère (le roi, on l'a dit, y pensait en ces jours). Et Me Alain évoquait l'histoire d'Énée, comme Virgile la conte en sa « tres delicieuse poesie ». Là tu vivras en faisant l'apprentissage de mœurs nouvelles. Et cependant tu regretteras la « doulceur nayve du naturel pays qui toujours demeure empraînte ou courage[2] ». Les étrangers se moqueront de toi. Quelque part que tu ailles, l'infortune du pays te poursuivra.

Le sens manquait à Me Alain avec la parole : « Et plus n'y voy, fors que Dieu a les François délaissiez et oubliez. » Un cantique jaillissait de son cœur :

O createur perdurable !
Sapience inestimable !
O éternité estable !
Et povoir incomparable !
Bonté qu'on ne peut comprendre !...

Mais une vision plus effrayante encore surgissait en tapinois: C'était Désespérance qui, par plusieurs exemples, l'exhortait à se supprimer lui-même pour éviter la captivité. Elle disait : Que vaut ta vie si ta misère croît avec tes ans ? « Ton

1. Je rends ainsi : solitaire.
2. C'est-à-dire au cœur. (Éd. Du Chesne, p. 272.)

aage tourne ja vers declin, et les maleuretez de ta nation ne font que commencer! » Tel est le mot du poète, vieilli prématurément, qui avait peut-être quarante ans. Et Mᵉ Alain évoquait les ombres des grands désespérés qui mirent fin à leurs jours : Caton, Mithridate, Annibal, Jugurtha, Néron, Lucrèce, Didon, la femme de Syphax. Car la chevalerie française était morte, les études dissipées, le clergé dispersé, l'honnêteté de l'Église tournée en dissolutions, l'ordre en confusion. Pourquoi sauver ta vie si tu dois essuyer tant de tempêtes? Ta jeunesse est passée d'ailleurs ; le chagrin commence. La pauvreté et la vieillesse t'attendent désormais. Romps donc le lien de ta vie : délivre-toi puisque, tôt ou tard, il te faudra mourir!

Sur quoi Nature, révoltée contre la terrible frayeur de la mort, éveillait Entendement qui venait consoler le poète, lui conseillait de prier Dieu pour qu'il le voulût bien délivrer de la tentation diabolique. Elle ouvrait le guichet[1] de la mémoire de l'acteur, y introduisait deux belles dames, c'est assavoir Foi et Espérance. Mᵉ Alain les contemplait dans une vision pleine de lumière, comme la sainte Théologie en réserve à ses adeptes. Il célébrait la Foi dans un mélodieux cantique :

> O haulte vertu divine,
> Sous qui s'abaisse et s'incline
> Estude, gens et doctrine...
> O clarté qui enlumine,
> Quant raison faut et decline.

On a reconnu les merveilleuses paroles latines du *Tantum ergo*.

Alors commençait un long, un magnifique dialogue entre Foi et Entendement. La Foi[2] alléguait les exemples des bons anciens Pères du Vieux Testament et des martyrs, les saints personnages du Nouveau qui, par elle, avaient surmonté toutes les tribulations, les « povres pucellettes » qui avaient

1. On entendait par ce terme une porte étroite. — 2. Éd. Du Chesne, p. 285.

confondu les empereurs et les tyrans. « Et se bien y pensons devotement, il n'est si dur cuer, ne tant incredule, qui ne doie estre ravy en l'admiration du merveilleux mistere de chrestienne foy, par qui l'humilité des prescheurs a surmonté la majesté des roys, les simples idiotes ont confondu les subtils philosophes, les tendres vierges et les fraesles femmelettes ont vaincu la felonnie des tyrans, et la sapience du monde est tournée en desprisable folie. Cy fist Dieu un chief d'euvre par ma main ou Nature perdit son ordre... » (Nous pensons à la simple fille de village, la « pucellette », qui là-bas, à Domremy, précisément en ces jours, se débat contre les voix impérieuses qui lui ont commandé de se mettre en route pour confondre un tyran.)

La puissance de Dieu est incompréhensible. Les rois ne sont que les instruments de sa divine volonté. Notre très chrétienne France souffre comme jamais elle n'a souffert. Espérons en la bonté de Dieu. Principautés, royaumes, seigneuries sont dans sa main[1]. « O roys de terre, qui séés en chaiere tremblant et commandez par auctorité decevable sur le peuple pervertible, retenez ceste leçon du Roy des cieulx qui siet en trosne pardurable, dont le royaume ne se puet changer, ne l'auctorité contredire. Vostre regne faut avec vostre vie ; et le sien seigneurist sur la vie et sur la mort de tous, et de toutes choses. Vous regnez sur les sujectz et sur les serfs, et il regne et commande sur les roys. Vous mettez loix transitoires au monde, et la loy perpetuelle deslie vos loix et lie vos puissances. Eslevés vos yeux et humiliés vos cueurs à retenir de sa doctrine que par luy seul peuent les roys regner... Maleureuse et trop pesante est la couronne des roys, qui pour elle s'endorment en vaine gloire... Car sieges royaulx fondent sous l'omme chargé de pechié... Ainsi la divine justice, qui est droicturiere, ne peut souffrir ceulx seigneurir sur les hommes, qui sont serfs à pechié. Pour ce

1. Tout ce qui suit peut presque supporter la comparaison avec Bossuet. Mais Me Alain le dit dans des circonstances plus tragiques que la mort d'un souverain.

transporte Dieu les royaumes de main en autre... » La correction que Dieu envoie par la tribulation est le signe de son amour. Ainsi le père prend la verge pour battre son enfant. Mais pourquoi le peuple est-il puni pour les péchés du prince, et le prince puni pour les péchés du peuple? C'est que le prince est le soleil et la lumière de ses sujets; il doit les incliner à vivre vertueusement. Le roi est le livre du peuple dans lequel se doit prendre l'enseignement de la vie. « Entendent icy les roys; et se ilz congnoissent que en leur iniquité pend le pechié de tous, ils garderont leur dignité sur tous, et vertueuse pour tous... Oyez roys, oyez ce que le grant Roy a ordonné de vous, et se vous amez les honneurs et les magnificences, amez vertu pour laquelle servir les avez et sans laquelle garder ne les povez... »

Ce que le poète résumait dans cette belle exhortation :

Roys de ce bas monde enferme,
Où Dieu a mis fin et terme
Que nul ne peut trespasser :
Vostre povoir n'est pas ferme,
Se Dieu ne le vous afferme,
Par qui main vous fault passer.
Que vault à tort amasser,
Et povre peuple lasser,
Quant vous estes de tel germe
Que mort vous fait trespasser,
Et vostre povoir casser,
Dont souvent n'est plouré lerme[1]?

La Foi développait les lieux communs sur la divine justice qui punit les bons et les mauvais, sur l'affliction présente de l'Église (et il faut avouer qu'en ces jours, Me Alain était bien placé pour parler de l'insatiable ambition et des mauvaises mœurs des ministres de Dieu, de tous ceux qui commettaient à d'autres les devoirs de l'office en retenant pour eux le profit temporel[2] : « et ils sont ades tirans d'argent et

1. Éd. Du Chesne, p. 293-295. — 2. Voir les textes que j'ai rassemblés dans l'introduction au *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, t. II. p. XL-XLIII, XLV-VI.

négociateurs de la terre », dira-t-il. Il avait bien connu Regnault, de Chartres, l'évêque de Laon, Martin Gouge et tant d'autres...) Et la Foi faisait allusion aussi à la persécution des prêtres de Bohême, massacrés et chassés, à la secte des Hussites qui a plus de fauteurs que d'adversaires : aveu bien grave, on en conviendra, de la part de Me Alain qui revenait de ce pays. Car on ne sait plus qui parle ici, si c'est la Foi ou Me Alain Chartier. C'est plutôt Chartier. Et il annonçait aux Français que la méconnaissance de Dieu et le manque de justice causent la ruine des royaumes, la perte des batailles, tous les maux enfin.

Ces maux, Me Alain les faisait remonter à vingt ans en arrière : et c'est vrai que 1407 est la date fatidique. Il demandait aux Français de s'amender. Il leur rappelait l'époque heureuse de Charles V qui laissa le royaume comblé de biens, en paix, à l'abri de l'ennemi. Il disait la fatale division des princes. Enfin Alain Chartier se tournait vers le roi. Celui-là qui porte la couronne et le sceptre n'est pas un homme différent du pauvre berger : sa raison d'être, c'est d'être la loi vivante, la loi en action[1]. Il rappelait aux Français que leur vie voluptueuse, paresse et blasphème, les avaient mis dans la servitude de leurs ennemis. Il savait au surplus que la colère de Dieu s'abat sur un royaume pour trois raisons : 1° quand la tête est pourrie, 2° quand, dans l'adversité, les hommes se montrent insoucieux de trouver un remède, 3° quand les discordes civiles surgissent en présence de l'étranger. Toutes conditions qui se voyaient alors en France. Certes, la vision prophétique que la reine Basine montra à Childéric, père de Clovis, pour la postérité des Francs, semblait devoir se réaliser alors; et, parmi les animaux dévorants que Childéric vit au jour de ses noces, on pouvait bien identifier les lions et les léopards[2].

1. Deux ordonnances contre les blasphémateurs venaient d'être rendues le 11 février et le 9 mars 1425 (Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 605, note).
2. Le lion de Flandre et les léopards d'Angleterre.

Sur quoi sœur Espérance prenait la parole. Elle avait la face souriante, les yeux levés au ciel, la parole agréable ; elle tenait d'une main le coffret de cyprès plein d'onguent des promesses faites par les prophètes aux anciens et à nous tous par la parole du fils de Dieu ; de l'autre, l'anneau de l'ancre d'or fichée dans les cieux. Et quand la dame ouvrit son coffret, la chambre de Mᵉ Alain fut remplie d'une odeur délicieuse et les figures menaçantes s'évanouirent.

Cette dame secourable, il y avait longtemps que Mᵉ Alain la connaissait. Elle avait été la compagne de sa dure vie. Car c'est elle qui maintient la vigueur de l'esprit. Mᵉ Alain voulait la prendre dans ses bras, l'embrasser, celle-là que les naufragés et les prisonniers invoquent. Elle lui disait la noblesse de l'homme qui a mis sa confiance dans le ciel, lui nommait les Pères et les patriarches qu'elle avait réconfortés, les grâces et les prérogatives accordées aux chrétiens. Mais pour cela, il faut mettre la main à l'œuvre (ce que Chartier rappelait en passant aux nobles de France). Espérance disait encore la noblesse de la foi chrétienne dont l'autorité se confond avec la raison et la philosophie. Car Socrate, Platon et Aristote étaient arrivés à notre conception d'un Dieu unique. Pour une opinion, tout à fait en accord avec la foi chrétienne, Socrate à Athènes avait été condamné à mort. Lui et saint Denis élevèrent jadis un autel au Dieu inconnu. Et saint Denis le connut enfin par la prédication de l'apôtre et par la grâce du baptême. Espérance prouvait par de nombreux exemples du temps passé qu'il ne faut pas perdre courage dans l'adversité. Mᵉ Alain rassemblait tout ce qu'il avait lu à ce sujet dans Homère, Virgile, Orose, Trogue Pompée, Justin, Florus, Valère, Stace, Lucain, César, Brunetto Latini, Vincent de Beauvais, dans les tragédies de Sénèque, dans le *Cas des nobles* de Boccace. Il considérait aussi des exemples plus proches de nous : la défaite du roi d'Angleterre par le roi Robert d'Écosse à Bannockburn ; et il arrivait à l'histoire de France. Mᵉ Alain rappelait les infortunes de Childéric,

privé de la couronne royale, rétabli dans sa gloire par les Francs, qui engendra « Clovis le fort roy et premier chrestien qui mit en sa subjection la terre du Rin et les grans montaignes Pyrenées ». Louis le Débonnaire, destitué et injurié par ses propres enfants, qui régna par la suite en magnificence. La cité d'Orléans (que Mᵉ Alain nomme la première parce qu'elle était assiégée ou sur le point de l'être) qui fut sauvée des Vandales par les prières de saint Aignan. Paris, préservé de la dévastation par sainte Geneviève; Saintes, par saint Vivien, évêque de la cité ; pareillement advint à la cité de Tours, grâce aux mérites de saint Martin ; et Troyes qui fut sauvée de ce fléau de Dieu, Attila, par saint Loup. Mᵉ Alain citait encore Philippe Dieudonné, celui-là que nous nommons Philippe-Auguste, né comme par miracle d'une reine hors d'âge de procréer des enfants, qui devait être le réconfort du peuple, alors tourmenté par les guerres, et qui devait rallier à lui les cœurs divisés des Français. Aidé de son fils, dans une seule saison, tandis que l'empereur Othon, allié du comte de Champagne, et le roi d'Angleterre, allié des comtes de la Marche et de Bretagne, marchaient contre nous, Philippe-Auguste leur infligeait une défaite : « Et n'eut le pere loisir de esjoyr si tost son filz par luy mander la desconfiture de Othe, que le fils ne luy rendit celuy pour guerredon d'une autre joye par les nouvelles de sa victoire sur les Anglois. » Il citait les exemples encore frais dans la mémoire du roi Charles V, « ayeul de Charles septiesme de ce nom à present regnant », l'état infortuné du royaume au début de son règne, le bonheur de la France à l'issue de sa vie. Les vieillards en parlaient encore devant la flamme du foyer, tant ces choses paraissaient plus appartenir au présent qu'à l'histoire écrite du passé.

— Apprends-moi donc à espérer, demande Entendement.

1. C'est en juillet 1428 que Salisbury passa sur le continent avec 6 000 Anglais ; l'investissement d'Orléans date du mois d'octobre. C'est à ce moment que doit écrire Chartier.

Espérance répond : Prie pour obtenir la grâce de Dieu. Prie et retiens qu'aucune oraison ne fut jamais présentée à Dieu de bon cœur sans rapporter fruit. Car Dieu est le bon médecin qui ne donne au patient de potion amère si ce n'est pour son profit. Elle lui enseignait à prier, à dire surtout le divin *Pater noster*, le moule et le modèle de toutes les oraisons. Car la prière est un moyen très nécessaire pour obtenir de Dieu profit et succès. Les païens le savaient bien, eux qui adoraient leurs idoles et n'entreprenaient rien de notable sans entrer en oraison. Ainsi Agamemnon sacrifia aux dieux sa fille Iphigénie et Pyrrhus, Polyxène; et Scipion l'Africain demanda des prières générales aux Romains après Cannes. Espérance évoquait les héros de la Bible : Noé, Moïse, Josué. Car la vertu d'oraison est une arme propre à rompre les batailles. Les anciens princes de France l'ont éprouvé. Ceux qui montrèrent jadis le plus de piété, qui édifièrent des églises, ont toujours triomphé : Clovis, Clotaire, Dagobert, Charlemagne sont mes témoins. La mémoire du bon roi Robert n'était pas oubliée, lui qui jadis fut si adonné à l'oraison qu'il portait la chape au chœur pour commencer le chant et entonner les antiennes : « Et comme en un jour solennel il commença à haute voix le tiers *Agnus Dei*, les murs de la cité que ses gens assiegeoient trébuchierent devant eulx. »

En ce temps-là, le roi Charles agissait ainsi. Il se confessait chaque jour à l'évêque de Castres, communiait aux fêtes, entendait dévotement trois messes à genoux, récitait fidèlement les heures canoniales. Ainsi le rapporte un religieux écossais[1]. Comme le roi Robert, à Saint-Hilaire de Poitiers, il assistait aux offices, portant les insignes des chanoines. Un autre prélat, qui l'a bien connu, Jacques Gélu, archevêque d'Embrun, le dira : « Il endure le malheur avec patience, dénué de tout secours humain et réduit à la pauvreté par l'avarice des siens, plaçant en Dieu seul sa ferme confiance

1. *Liber Pluscardensis*, vol. 1, p. 365. Ce religieux parle après la bataille des Harengs (12 février 1429).

et intercédant sans cesse auprès de lui par des prières et par ses aumônes, en vendant certains joyaux qu'il avait[1]. » C'est d'ailleurs une attitude trop mystique et résignée qu'un autre grave religieux de ce temps reprochera au roi[2].

Puis, dame Espérance reprenait son discours par un développement sur les sacrifices, en particulier sur la messe : association d'idées qui l'amenait à parler des prêtres.

Il est intéressant d'entendre à ce propos Mᵉ Alain, curé et chanoine : il le fera, en fils de l'Université, avec autant de liberté qu'un Pierre d'Ailly, un Nicolas de Clamanges, un Jean Gerson. Les religieux, selon lui, n'ambitionnent que les occupations séculières, ne recherchent que les bénéfices sans l'office. L'Église de Dieu est devenue une fosse de larrons[3]. L'esprit évangélique a disparu. Puis il partait en guerre contre le nouveau statut de l'Église latine qui sépara l'ordre saint du mariage d'avec la prêtrise : et pour quel résultat! le statut du concubinage et la scission de l'Église grecque de la latine. Quant à la pernicieuse avarice des prêtres, elle venait de séparer les peuples de Bohême de l'Église de Rome (cela, Mᵉ Alain l'avait vu de ses yeux, sur place, et son esprit, libre et prévoyant, annonçait d'autres catastrophes) : « Que dy je de Behaigne? Mais de chrestienté presque toute. Car les gens d'Église ont si avilené par leur coulpe eux et leur estat, qu'ils sont ja desdaignez et des grans et des menus du monde, et les cueurs estrangez de l'obéissance de Sainte Église par la dissolution de ces ministres[4]. Car, comme dit est, ilz ont laissé les espousailles, mais ils ont reprins les illegitimes, vagues et dissolues luxures... Je ne vueil plus avant eslargir ma parole... » Mais le sujet a l'air

1. J. Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, III, p. 400.

2. *Juvénal des Ursins*. « L'en dit que vous estes devot et dictes vos heures... ». (Bibl. nat., ms. fr. 16259, p. 142.)

3. Voir les textes que j'ai rassemblés dans mon introduction au *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, t. II, p. LIII-LIV.

4. Nous avons là une véritable prophétie relative à la Réforme.

de tenir fort à cœur à l'ancien amant de la *Belle dame sans merci*. Car Me Alain disserte encore sur la constitution qui interdit aux prêtres le mariage. Certes, il n'accuse pas les bons religieux, séculiers ou autres. Mais douleur le force à parler. Il use, une fois de plus, de l'image familière de la nef qui porte une grande voile et cingle en péril; fait allusion à la prophétie de Daniel annonçant la venue de l'Antéchrist qui fut prêchée cette année-là [1]. Sa conclusion est toujours la même : « Oraison et sacrifice proufitent à conserver les choses privées et publicques. Surtout prens pour confirmation Valere, qui te dist par arrest que les seigneuries anciennes furent toujours estables tant comme ils servirent et sacrifierent deucement à la divinité... »

C'est la dernière phrase que Me Alain Chartier a écrite, sans aucun doute avant le mois de mai 1429, date de la délivrance d'Orléans.

Tel est ce grand et inachevé monument que Me Alain consacra à l'Espérance, bourré de théologie, chargé de textes, lourd de sentences de ses maîtres, les anciens, de considérations morales et politiques d'une haute portée, de la lecture des chroniques, où le jargon de l'École, les syllogismes alternent avec de délicieux cantiques dans lesquels survit le poète, mais un poète qui résume maintenant les prophètes, l'Ancien et le Nouveau Testament [2]; au demeurant, un bien étrange poème en prose, avec des mouvements d'une éloquence directe, des invocations, écrit sous le double courant qui entraînait Alain Chartier du désespoir mortel à l'espérance céleste. Sa prolixité, son plan géométrique nous rebutent aujourd'hui. Mais l'*Espérance* doit retenir notre attention

1. Ce fut le sujet des prédications du frère Richard que l'on rencontre dès la fin de 1428 en Champagne et que l'on peut suivre jusqu'en mai 1429. (S. Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy*, p. CCXLVI, CCXLVII).

2. Voir, par exemple, p. 344 de l'édition de Du Chesne.

comme un monument très rare, d'un art souvent magnifique, qu'il convient d'admirer comme un morceau d'une étrange cathédrale.

L'*Espérance*, c'est le testament de Me Alain, et peut-être aussi celui de la pensée du moyen âge.

XIII

LA LETTRE SUR JEANNE D'ARC. — MORT D'ALAIN CHARTIER. LE TOMBEAU QUE SON FRÈRE LUI FIT ÉLEVER A AVIGNON.

Me Alain devait reprendre la plume une seule fois. Ce fut pour donner à un prince étranger, au mois de juillet 1429, des nouvelles relatives aux grands événements qui venaient de se dérouler en France[1]; pour célébrer, comme on ne l'avait pas encore fait, comme on ne l'a jamais fait depuis, l'illustre Jeanne d'Arc. Celui qui l'avait en quelque sorte annoncée, son prophète, se faisait chroniqueur et, une fois de plus, propagandiste : « Très illustre prince[2], Conrad, votre messager, me joignit hier à Bourges; il m'a dit avoir été envoyé par vous en France, afin d'obtenir, de l'abbé de Saint Anthoine[3] ou de l'archevêque de Reims[4], des nouvelles par lettres de ce qu'on disait de la Pucelle. N'ayant rencontré ni l'un ni l'autre, il me requit véhementement, si je voulais vous faire chose agréable et plaisante, de rédiger pour vous une lettre au sujet de la Pucelle. Et moi, ému de votre splendeur et magnificence, volontiers je me suis mis à l'œuvre, pour que votre envoyé ne revînt vers vous les mains vides au sujet des grands et illustres événements que vous désirez si vivement connaître.

« D'abord, comme je pense, vous voulez savoir d'où vint cette Pucelle. Pour ce qui est de sa nation, elle est du

1. Texte publié par J. Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V. p. 131-136, d'après un manuscrit de la Bibliothèque Ricardi à Florence. Le texte de cette épître se rencontre également dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, lat. 8757, fol. 35vo-37. Sans adresse, sans date, ni souscription ; Chantilly, ms. nº 438, fol. 38.

2. Ms. lat. 8757, fol. 35, « Corardus ». — Même leçon dans le ms. de Chantilly.

3. Artaud, abbé de Saint-Antoine de Viennois, ambassadeur du roi, qui, on s'en souvient, accompagna Alain Chartier à Buda, à Rome et à Venise.

4. « Archiepiscopo Viennensi ». La correction « Remensi », proposée par Lami, est vérifiée par la leçon du ms. de Chantilly. Il s'agit de Regnault de Chartres, dont nous avons souvent parlé.

royaume; son pays est Vaucouleurs, ville proche de la Meuse; elle est née de parents travaillant à la culture de la terre et élevant du bétail. En son enfance, on l'employa à soigner les animaux. Et, lorsqu'elle eut atteint sa douzième année, une voix venue du ciel l'admonesta souvent d'aller vers le roi et de secourir le royaume incliné vers sa ruine. Et quand les Anglais eurent assiégé Orléans d'une armée puissante, de forts châteaux et de bastilles, ce ne fut plus seulement par l'oracle d'en haut qu'elle fut admonestée, mais par menace de très grands châtiments si, promptement, elle ne se mettait en route pour aller vers le roi. A la demande comment elle accomplirait ce voyage, ce qu'elle ferait une fois arrivée, il lui fut répondu : « Quitte tes vêtements de femme et prends habit d'homme; le capitaine de Vaucouleurs te baillera des compagnons pour te conduire vers le roi. Et, dès que tu seras arrivée et que tu auras parlé au roi, tu feras lever le siège devant Orléans. Ensuite tu meneras sacrer le roi à Reims; et quand il sera couronné, tu le mettras dans Paris et lui restitueras son royaume. » Pas de délai chez la Pucelle. Elle va vers le capitaine, reçoit ses compagnons, prend le vêtement d'homme et, montant à cheval, ce qu'elle n'avait jamais fait, elle se met en route, chevauche à travers champs, châteaux, cités hostiles, armées ennemies, sans aucun dommage pour elle et pour ses compagnons : ainsi elle arriva jusqu'au roi. Or le roi, prévenu de son arrivée et instruit de l'objet de son voyage, de ce qu'elle disait devoir accomplir, se montra prince usant d'un conseil bien sage. Il résolut de ne pas la rejeter de prime abord, ni de l'admettre avant qu'elle fût examinée pour savoir si elle était chose bonne ou méchante, si ce qu'elle disait était feint ou véritable, machiné ou mauvais. Voici donc la Pucelle menée à des hommes bien doctes qui l'attaquent et l'examinent par de nombreuses et hardies questions relativement aux choses humaines et divines; et elle ne répond rien que de juste et de tout à fait louable : il semble qu'elle n'ait pas gardé les troupeaux

dans les champs, mais bien appris les lettres aux écoles. Spectacle vraiment bien admirable : une femme au milieu d'hommes, seule contre tous, infime qui dispute des plus hauts problèmes! C'est alors que le roi, apprenant les réponses qu'elle donnait, la patience qu'elle montrait, ordonna qu'elle fût menée vers lui; et il l'ouït parler diligemment. Que lui a-t-elle dit? personne ne le sait : cependant il était manifeste que le roi fut alors comme célestement inondé d'une grande joie.

« Après quoi la Pucelle, brûlant d'accomplir les divins commandements, demanda aussitôt qu'on lui baillât une armée pour porter secours à Orléans alors en péril. Afin de ne rien faire de téméraire, on la lui refuse tout d'abord; on la lui accorde enfin. Et quand elle l'eut reçue, elle se rendit à Orléans avec force victuailles. Tous passent sous les bastilles des ennemis sans même prendre garde que l'ennemi était là. On eût dit que les ennemis fussent devenus des amis, que ces hommes étaient changés en femmes, que leurs mains étaient comme enchaînées; ils laissent en effet entrer dans la ville les victuailles, comme si la chose leur eût été indifférente. Ces vivres introduits dans la ville, elle attaque les bastilles; et c'est un vrai miracle que le moyen et le peu de temps qu'elle mit à s'en emparer, en particulier celle qui s'élevait au milieu du pont et qui était si forte, si bien approvisionnée et entourée de fossés que si gens de toutes nations l'eussent assiégée il est à croire qu'ils ne l'eussent pas prise. Elle en attaque une autre, une seconde, une troisième, qui étaient comme ceintes par des fleuves, pleines de gens d'armes et de tous les artifices de défense imaginables; par aucun moyen elles ne peuvent être défendues. Sur ces forteresses, emportées de vive force, la guerrière s'abat comme la tempête; apprenant que les Anglais et leur armée sont proches, elle fait marcher à l'ennemi ses bataillons et son ost, l'attaque d'un grand cœur. Ce n'est pas à elle qu'il faut rappeler que les ennemis sont bien supérieurs en nombre! Les Anglais

ne peuvent soutenir l'assaut de la Pucelle : vaincus, ils sont tous massacrés, jusqu'au dernier, comme du bétail. Après quoi, voici qu'elle annonce qu'il faut qu'on sache qu'il est venu le temps où la couronne doit être baillée au roi, que l'on doit aller à Reims. Ce qui paraissait à beaucoup non seulement difficile, mais absolument impossible, vu qu'il fallait traverser cités et pays tenus par l'ennemi. Mais, d'elles-mêmes, voici que les villes se donnent au roi. Ainsi on arrive à Reims, et le roi, conduit par la Pucelle, est sacré.

« Je ne m'étendrai pas davantage et afin de dire, si je le puis, beaucoup en peu de mots, il n'est personne au monde qui ne soit dans l'admiration, dans la stupeur, en considérant ses paroles et ses gestes, combien de nombreuses et étonnantes merveilles surgirent en un si court espace de temps! Mais faut-il s'étonner? Quelle est donc la qualité guerrière que l'on peut souhaiter à un chef de guerre que la Pucelle ne possède pas! Serait-ce la prudence? La sienne est merveilleuse. Le courage? Son grand cœur est supérieur à celui de tous. L'activité? La sienne dépasse celle des purs esprits. Faut-il parler de son sentiment de la justice, de sa vertu, de son bonheur? Nul ne fut jamais comblé d'autant de dons. Doit-on en venir aux mains avec l'ennemi, elle est là qui conduit l'ost, assied le cantonnement, range les hommes d'armes pour la bataille, se conduit comme un chevalier, comme un chef de guerre expérimenté. Et, quand le signal est donné, elle saute sur sa lance, la brandit, la fait voler contre l'ennemi, excite son cheval de l'éperon, et, très impétueusement, fait irruption dans les rangs de l'ennemi.

« Telle est celle qui ne semble pas venue de quelque terre, mais plutôt envoyée du ciel pour soutenir de sa tête et de son bras la France défaillante. Elle a mené au rivage, et jusqu'au port, un roi ballotté et luttant sur le gouffre des vents et des tempêtes; elle a haussé les esprits vers l'espérance des temps meilleurs. Elle a refréné l'Angleterre sauvage, arrêté la ruine et l'incendie de France. O Vierge in-

signe, digne de toute gloire, digne de toute louange, digne des honneurs divins! Tu es l'honneur du royaume, le rayonnement du lis; tu es la lumière; tu es la gloire, non seulement des Français, mais de tous les chrétiens! Que Troie ne se réjouisse plus de la mémoire d'Hector; que la Grèce n'exulte plus de son Alexandre; que l'Italie ne se glorifie davantage d'un César et des autres généraux de Rome. La France, même si elle n'en comptait pas d'autres parmi les anciens, se contentera de la Pucelle; elle osera se glorifier et entrer en comparaison avec les autres nations pour la gloire militaire; et même, s'il le fallait, pourquoi ne se placerait-elle pas au-dessus d'elle »?

Voilà tout ce que je sais, pour le présent, de la Pucelle. Si j'ai parlé plus brièvement peut-être que vous ne le désiriez, c'est que, si j'avais voulu m'étendre, ce n'est pas une lettre, mais un volume, que j'aurais dû vous adresser. Adieu. »

Il reste à se demander quel était cet « illustre prince » à qui Alain Chartier tenait tant à faire plaisir, dont la « splendeur » et la « magnificence » lui étaient connues, qui avait parmi ses relations l'abbé de Saint-Antoine de Viennois, qui se montrait assez curieux, en ce temps-là, des affaires de France pour envoyer à Bourges un messager du nom de « Conrad »? On a écarté Sigismond, cependant fort plausible[1] : mais la lettre a certainement été adressée à un prince allemand. Le nom de Conrad l'indique et il faut se rappeller qu'en ces jours, le roi de France cherchait un point d'appui contre la puissance bourguignonne auprès des princes et des villes d'Allemagne. C'est ainsi que le 4 avril 1430, il constituera des procureurs pour traiter en son nom

1. Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V, p. 131, a proposé Amédée VIII, duc de Savoie, son fils Louis, prince de Piémont, le marquis de Montferrat, le marquis de Saluces ou le duc de Milan. Lami, qui le premier a publié ce document, penchait pour Sigismond.

avec « les ducs Loys de Baviere, Aubert d'Osteriche, Frederic d'Osteriche, le conte de Cile, et autres seigneurs, barons et communaultez des pays d'Empire ». Il leur demandait « secours de gens d'armes et de trait » pour recouvrer sa seigneurie sur les Anglais[1]. Et pour décider l'un d'eux, Frédéric d'Autriche, prince guerrier et ambitieux, celui-là que l'on nommait « Frédéric à la poche vide » parce qu'il s'était ruiné à faire la guerre contre les Suisses, le roi de France lui avait promis la main de sa fille Radegonde (née en 1428) pour son fils Sigismond (né en 1427)[2]. En 1439, le jeune Sigismond confirmera l'engagement pris par son père[3], engagement qui fut pris en présence de maître « Corald », son précepteur. Voilà le messager envoyé à Bourges en 1429 et l'on comprend alors que le prince soucieux de se renseigner sur les affaires de France ait été le duc Frédéric, que Mᵉ Alain ait pu le qualifier de « prince très illustre[4] ».

Mais Alain Chartier ne devait pas écrire le livre sur Jeanne d'Arc qu'il semblait annoncer, ni terminer le traité de l'*Espérance* que les événements venaient d'illustrer d'une façon quasi miraculeuse. Au mois de juillet, Mᵉ Alain était encore à Bourges, on l'a vu. A la fin de l'année 1429, il devait mourir à Avignon.

Quel hasard (peut-être descendait-il en Italie accomplir une nouvelle mission) amena Alain Chartier à Avignon? Mais

1. Armand d'Herbomez, *le Traité de 1430 entre Charles VII et le duc d'Autriche*, dans la *Revue des Questions historiques*, 1882, p. 410. Cf. A. Leroux, *Nouvelles recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne*, 1892, 213 et *sqq*.

2. Armand d'Herbomez, *op. cit.*, p. 414.

3. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 301.

4. Cf. A. Leroux, *op. cit.*, p. 159, 215. — Cette explication nous met sur une piste qui devra être suivie pour l'histoire de Jeanne d'Arc. C'est ainsi que Jean Bréhal, grand inquisiteur de France, a pu écrire lors des préliminaires de la Réhabilitation à frère Léonard, Dominicain, prieur du couvent de Vienne, pour lui demander des renseignements sur la Pucelle. Cette indication lui avait été donnée par Léonard Wilzkehet, ambassadeur de l'archiduc d'Autriche, qui se trouvait alors en France (Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. II, p. 70-71). Le mémoire conservé au couvent des Dominicains de Vienne est l'importante consultation de Theodoro de Leliis (*ibid.*, t. V, p. 425).

ce qui est certain, c'est qu'il fut inhumé dans l'église Saint-Antoine, maison qui dépendait de Saint-Antoine de Viennois, où l'on prenait soin des personnes accablées du mal Saint-Antoine ou mal des ardents[1]. Et on ne saurait manquer de remarquer qu'Artaud, abbé de Saint-Antoine, n'était pas à Bourges vers juillet 1429, que Me Alain était lié avec lui puisqu'ils ont fait ensemble le voyage de Hongrie et d'Italie.

Mais nous ne savons pas positivement comment Me Alain, prématurément vieilli, épuisé, amaigri, est venu mourir à Avignon. En 1425, Me Alain avait entrevu déjà le visage de la mort[2]; en 1428, glorieux mais désespéré, il s'était demandé, comme un ancien, s'il était loisible de se supprimer soi-même; puis il avait caressé le rêve de se retirer en soi, dans la solitude que portent en eux ceux qui pensent, dans le songe des songes[3]. On peut donc croire que c'est en amie familière que la mort dut être reçue par Me Alain, en ces lieux si beaux, où tout est joie et clarté, là où Pétrarque avait aimé et médité.

Un poète a fait ce rapprochement avant nous[4] :

Que faiz tu ore en cendre et sepulture,
O maistre Alain, qui par art et nature
As merité la palme de bien dire?
Et toy, Petrarque, exquis en escripture,
Qui pour ta dame as descript l'adventure
Ou vraye amour t'as longtemps fait deduire?
Relevez vous et faites en l'aer bruyre
Pres d'Avignon ou luyt vostre eloquence...

1. Sorte d'érysipèle gangreneux.

2. Integer aevo corpore sanus es, si non tuarum abusu virium sponte insanias. Quo te igitur impetu exagitas? Quid te maceras? Quasi floridam aetatem ad senectutem intempestive praecipites. Cur, Atropos, festinas officium renitenti? (*Dialogus familiaris amici et sodalis*, éd. Du Chesne, p. 455.)

3. Ed. Du Chesne, p. 268, 271, 274.

4. Bibl. Nat., ms. fr. 1721 fol. 111vo (début du seizième siècle). — On lit dans les *œuvres de Marot*, I, p. 146 :

Ovidius, maistre Alain Chartier,
Pétrarque aussi, le Romant de la Rose,
Sont les missels, breviaire et psautier,
Qu'en ce saint temple on list, en rithme et prose.

Il est un visiteur de la sépulture d'Alain Chartier auquel il faut donner un souvenir particulier. C'est Guillaume Chartier, le frère cadet tendrement aimé, qui dut venir en 1458 à Avignon. Le savant décrétiste, professeur à Poitiers, l'humaniste dont on reconnaissait le savoir, le goût et l'éloquence [1], dont tous louaient la bonté, la piété [2], le patriotisme [3], avait fait son chemin. Depuis 1447, il avait été élu évêque de Paris. C'est un fait que le 28 avril 1458, il fit un marché avec Me Jean de Fontay, tailleur de pierre, du diocèse de Metz, habitant d'Avignon, qui s'engagea à élever une tombe de neuf palmes et demi de long et quatre palmes et demi de large de belle pierre blanche, à y graver l'image de Me Alain, suivant le modèle que Guillaume devait lui bailler. Cette pierre devait être déposée sur la sépulture de Me Alain, qualifié d'archidiacre de Paris [4]. Et c'est sans doute l'humaniste Guillaume Chartier qui a rédigé cette inscription [5] dont le style et la date ont tant intrigué les érudits [6] :

Hic jacet
Virtutibus insignis
Scientia et eloquentia clarus
Alanus Chartier
Ex Bajocis in Normannia natus

1. Guillaume Fichet lui adressera un exemplaire imprimé de sa *Rhétorique* en 1471.

2. « Per orbem famosissimus, qui vita, verbo et exemplo commissi gregis vigilans pastor, pius ad pauperes, largitior in clero et populo, mitissimus pacificusque probatus. » Epitaphe rapportée par les auteurs de la *Gallia Christiana*, t. VII, col. 150-152.

3. Il décréta des réjouissances publiques à l'occasion de la bataille de Formigny et prit une part active à la réhabilitation du procès de Jeanne d'Arc. Guillaume mourut en 1472.

4. A. Piaget, l'*Epitaphe d'Alain Chartier*, dans la *Romania*, t. XXIII, p. 152. — Le contrat avec Jean de Fontay (dit aussi *Johannes de Fonte*) a été découvert et publié par M. l'abbé Requin. (*Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1892.)

5. Si la transcription n'est pas erronée, il y a une erreur sur le titre d'archidiacre de Paris. On ne connaît que le bénéfice de chanoine de Notre-Dame à Me Alain. Cependant Guillaume Chartier devait savoir ces choses-là mieux que nous.

6. L'inscription, découverte au dix-huitième siècle par M. de Saint-Quentin de Remerville, a été publiée par l'abbé Expilly dans son *Dictionnaire géographique*, I, p. 341, *ad art.* Avignon. M. de Beaucourt l'a considérée comme fausse, alors que l'abbé Requin devait découvrir plus tard le marché du tombeau.

Parisiensis archidiaconus et consiliarius
Regio jussu
Ad imperatorem multosque reges
Ambasciator sæpius transmissus
Qui libros varios stylo elegantissimo
Composuit
Et tandem obdormivit in Domino
In hac Avenionensi civitate
Anno Domini MCCCCX[X]IX[1].

Mais peut-être que le vrai tombeau d'Alain Chartier n'était pas là, dans cette église des Antonins, située au bas quartier d'Avignon, au cœur de la cité, en face de Saint-Didier, non loin des collèges, du change et de la place, dans la petite chapelle où l'on soignait l'érysipèle, où l'on recueillit plus tard les pauvres femmes accablées de vieillesse, dans une maison qui tomba elle-même en ruines au dix-huitième siècle[2], là où l'on découvrit l'épitaphe effacée du poète en réparant et en recrépissant les murs de l'église.

Il est ailleurs le tombeau de Me Alain.

Un précieux poème, l'*Hôpital d'Amours*[3], où l'on découvre

1. Expilly donne la transcription MCCCCXLIX que je propose de corriger ainsi. — Cette date de la mort d'Alain Chartier a fait l'objet de beaucoup de dissertations. Je passe sous silence les érudits qui ont adopté la date mal transcrite de 1449, sans se demander comment un propagandiste aussi fécond que Chartier a été silencieux entre 1429 et 1449, sans s'étonner que la signature du secrétaire royal ne se rencontre plus sur aucun acte. G. Paris avait déjà fait observer que Jean Régnier d'Auxerre, en 1433, parle d'Alain Chartier comme d'un auteur mort et, disait-il sagement, « rien ne prouve qu'il ait vécu plus tard que 1430 » (*Romania*, t. XVI, p. 416). Plus récemment M. A. Piaget a daté vers 1430 la cruelle femme d'Achille Caulier où Me Alain est mentionné comme mort (*Romania*, t. XXXI, p. 336). La date que je propose : 1429, a l'avantage de corriger l'épitaphe en substituant le seul chiffre X au chiffre L, et elle n'est en contradiction avec aucun renseignement historique produit jusqu'à ce jour. Alain Chartier a dû mourir entre le mois de juillet et la fin de cette année. — 2. Expilly, *op. cit.* — L. H. Labande, *Avignon au quinzième siècle*, 1922, p. 12; Plan de Mérian.

3. Ed. Du Chesne, p. 733. — Dans le « Livre du cueur d'Amours esprins », publié parmi les *Œuvres du roi René* (éd. de Quatrebarbes, t. III, p. 132) sont décrites cinq tombes des poètes de l'amour : Machaut, Boccace, Clopinel, Pétrarque, Alain Chartier; il s'agit, à vrai dire, d'un cercueil de bois, couvert d'un drap d'or, avec une croix blanche et un carreau de satin bleu. Sur la tombe de Chartier on lisait des vers brodés de fils d'or de Chypre :

Le noble dieu d'amours a qui suys serviteur
O les autres poethes m'a pris par sa doulceur.

déjà toute la carte du Tendre, décrit cette maison imaginaire, fondée sur une roche de rubis, enclose de murs faits de marbre et de cristal où reposaient les malades de l'Amour : il y avait, attenant à cet hôpital, un cimetière où reposaient les corps des vrais et loyaux amants. On y lisait les épitaphes de Tristan le Chevalier, de Lancelot du Lac, de tous ceux enfin qui aimèrent jusqu'à mourir. Nombreux étaient les rois, ducs et comtes qui y reposaient :

> Assez pres au bout d'ung sentier
> Gisoit le corps d'ung tres parfait
> Saige et loyal Alain Chartier
> Qui en amour fit maint beau fait...

L'*Art de Rhétorique* était gravé en lettres d'or autour de la tombe du poète. Près de lui dormait l'amant qu'il avait imaginé et qui mourut d'amour. Et plus loin, abandonnés à la pluie et au vent, étaient les corps des faux amants et des dames cruelles : Jason, Enée, Narcissus, Briséis qui mentit à Troylus, et la Belle dame sans merci dont souffrit Me Alain.

XIV

Mᵉ ALAIN CHARTIER ET L'IDÉE DE PATRIE : LA MAISON DE FRANCE ET LA MAISON D'ISRAËL. — CONCLUSION.

Mᵉ Alain portait vraiment une très belle âme dans une fragile enveloppe, et, à ce qu'il paraît, si laide[1]. Il a vécu passionnément, remplissant de travaux et de méditations une vie très courte, car il est mort sur la quarantaine. Mais de sa brève existence nous ne devons pas le plaindre : Mᵉ Alain n'a vécu que pour les plus nobles causes. Sa vie atteinte par une vieillesse précoce, son maigre corps, ont été sacrifiés de propos délibéré à des idées dont une seule peut exiger l'offrande de notre existence : les nobles lettres, la patrie et le roi, l'amour, et plus tard son Dieu. La vie pauvre et fière d'Alain Chartier, si remplie de fatigues, ne fut qu'un constant effort pour réaliser la plus grande maîtrise sur soi-même. Car il nous apparaît tout ensemble stoïcien et chrétien. De Sénèque, il a tiré non seulement le moule de la phrase française, mais encore, à son usage une morale pratique. Cet homme, timide et réservé avec les femmes, a inventé une expression nouvelle de l'amour. Ce pauvre clerc a conversé avec les empereurs et les rois. Il a marché vivant dans la lumière de la gloire[2]. Il a parlé au nom de son pays. Et, dans un instant d'illumination, après avoir annoncé son espoir dans la résurrection de la France, il a vu son rêve réalisé par le triomphe de Jeanne d'Arc.

Tout cela a dû lui procurer, à défaut d'argent, un certain

1. Jean Bouchet, *les Annales d'Aquitaine*, l. IV.

2. « Clarus », dit son épitaphe. Voir à ce sujet son propre témoignage dans le *Dialogus familiaris amici et sodalis*, dans l'*Espérance* ; une rubrique intéressante du ms. fr. 12437, fol. 1 (fin du quinzième siècle) : *Invective de France contre les trois estaz jadis composée par maistre Alain Chartier en son vivant excellent orateur, grant hystorien et tres renommé rhetoricien.* Voir aussi les témoignages plus tardifs recueillis par Du Chesne en tête de son édition.

nombre d'immenses satisfactions. En somme, Me Alain a joué un rôle analogue à celui de Ronsard au seizième siècle et de Victor Hugo au dix-neuvième. C'est à l'action publique de ce dernier qu'il fait parfois penser. Comme lui, et par un art fait d'antithèses, de lieux communs, d'emprunts à l'éloquence latine, il a été le verbe[1]. Ce verbe, Me Alain l'a mis au service de quelques idées qui peignent si bien l'homme, qu'il convient, en manière de conclusion, de les résumer ici.

D'abord l'idée de patrie que le roi représente.

Le mot de patrie n'a jamais été employé en français par Alain Chartier[2]. Ce grand latiniste, qui usa si fréquemment du mot *patria*, n'a pas créé ce mot en français. Il disait la France, comme Jeanne d'Arc disait le royaume, et, comme tout le monde, le pays. Il usera de la périphrase « le lieu où nous sommes nés »; de ce mot, plus réaliste encore, « la terre[3] ». Mais nul n'a jamais parlé avec autant de tendresse de la patrie. C'est que Me Alain savait qu'elle était la « mère du peuple[4] » de France. Qu'il est touchant le mot dont il se servira dans son désespoir, en 1428 : souhaitant pour lui-même l'exil d'Enée, il se voit déjà « regrettant la doulceur

1. Voir ce que Pasquier a écrit dans les *Recherches sur la France*, l. VI (*Œuvres*, Amsterdam, 1723, I, p. 583-586, paragraphe *des mots dorés et belles sentences de maistre Alain Chartier* « ...autheur non de petite marque, soit que nous considerions en luy la bonne liaison des parolles et mots exquis, soit que nous nous arrestions à la gravité des sentences : grand poëte de son temps, et encore plus grand orateur, comme l'on peut voir par son Curial et Quadrilogue, lesquels deux œuvres il nous laissa pour éternelle memoire de son esprit... et une infinité d'autres belles sentences desquelles il est confit de ligne à autre que je ne puis le comparer qu'à l'ancien Seneque romain... ». Alain Chartier, on l'a déjà dit, fait parfois penser à Bossuet.

2. Cf. Antoine Thomas, *Revue des idées*, 1906, p. 555-559. Le plus ancien exemple du mot patrie remonte à 1544. — Voir à ce sujet un passage important du *Quintil Horatian* de Barthélemy Aneau (1550) : « Le nom de patrie est obliquement entré et venu en France nouvellement avec les autres corruptions italiques. » Cité par H. Chamard, *Joachim du Bellay*, Lille, 1900, p. 156, notes.

3. « Quant la terre sur quoy vous habitez, et qui vous soustient et donne pasture ne pouvez pas secourir ne deffendre, et vous laissez estre comme exillez sur vostre mesme pays, que delaissier ne voulez, ne garder ne le savez. » (*Quadrilogue*, éd. Du Chesne, p. 416.) — On a déjà relevé ce beau terme : *pius patriæ zelator*.

4. *Ibid.*, p. 417.

nayve du naturel pays, qui tousjours demeure empraínte ou courage[1] ».

Mais Alain Chartier a donné le premier, en 1422, la théorie complète du devoir qui nous engage envers la patrie. Car, après le lien qui les unit, comme catholiques, Me Alain le rappelait aux Français oublieux de son temps : « Nature vous a devant tout autre chose obligez au commun salut du pays de vostre nativité et à la deffence de celle seigneurie soubz laquelle Dieu vous a fait naistre et avoir vie... Et puisque telle est la loy que Nature y a establie, il fault dire que nul labeur ne vous doit estre grief, que nulle adventure ne vous doit estre estrange à soustenir pour celuy pays et seigneurie sauver, qui depuis vostre nativité jusques à vostre mort est quant de soy ouvert envers vous à toute soustenance, et qui vous repaist et nourrist entre les vivans, et entre les morts vous reçoit en sepulture[2]. »

Idée vraiment toute romantique et moderne que celle qui associe les vivants et les morts. Et Me Alain a conté l'histoire des Scythes, que combattit Darius, et qui s'arrêtèrent sur les tombes de leurs ancêtres pour défendre leur pays jusqu'à la mort, « comme ceux que pitié naturelle de leur pays et parens contraignoit à resistance, et à garder le lieu de sa naissance et sepulture de leurs lignies[3] ». Cet amour du pays n'est d'ailleurs qu'un instinct obscur : les animaux défendent leurs nids et leurs cavernes. Et c'est Alain Chartier qui écrira ces mots qui annoncent déjà Barrère et la *Marseillaise* : « Les naturelz ennemis quierent me oster liberté pour me tenir en leur miserable subjection. » En fait, toute la péroraison du discours de la France dans le *Quadrilogue invectif*[4], ce développement des raisons « qui doivent nos courages enflammer », cet appel à la défense de la liberté, ce tableau des

1. L'*Espérance*, éd. Du Chesne, p. 272.
2. *Quadrilogue*, éd. Du Chesne, p. 410.
3. *Ibid.*, éd. Du Chesne, p. 411.
4. *Ibid.*, p. 415.

femmes et des enfants à qui les ennemis s'efforcent « d'oster et ravir par force la vie et la substance », les malédictions contre le tyran qui foule aux pieds un peuple, c'est, dans le cadre chrétien et monarchique, la *Marseillaise* du quinzième siècle.

Il est encore une autre doctrine des gens de la Révolution que nous trouvons chez Alain Chartier : la vieille idée romaine du salut public. Notre humaniste la vulgarise en 1422. Aux Français, il proposait les exemples des Romains qui, lorsqu'ils avaient perdu leurs chevaliers, en créaient d'autres; à ce propos, il indique très nettement la levée en masse que Jeanne saura provoquer quelques années plus tard : « Mettoient sus des gens fors de tous estaz, mesmes des serfs : et les apprenoient et faisoient exerciter aux armes, et par la cure de bonne ordonnance qu'ilz y mettoient, s'en aydoient en leurs batailles, et devenoient vaillans et hardis... d'autre part, se le tresor de Romme estoit desgarny de pecune, chascun bailloit liberalement le sien, et mesmement les dames [1]... »

Quant à la théorie du roi, qui incarne et représente le pays, elle est chose si raisonnée chez Chartier, qu'il l'exposera à propos du dauphin, l'homme, on l'a vu, le moins propre à la rendre séduisante en ce temps-là. C'est que Me Alain est nourri de la doctrine d'Aristote, qu'il a lu à travers Nicolas Oresme. Il sait parfaitement quels sont les avantages, et aussi les défauts, des trois formes de constitution : la monarchie, l'aristocratie, la tyrannie [2]. Il a vu, de ses yeux, les gouvernements révolutionnaires de 1418 à Paris, les démocraties de l'Empire, le Sénat de Venise. C'est par sa raison qu'Alain Chartier a éprouvé la supériorité de la constitution monarchique, qu'il a conçu la théorie du roi qui est la loi vivante,

1. Maintenant, dira Alain Chartier, se produit le contraire : les gens enterraient leurs trésors, incertains du lendemain. « Je puis seurement dire que oncques honneur, vertu et salut universel de la communité de la seigneurie ne fut moins empraint es courages qu'il est de present. » (*Ibid.*, p. 426.)

2. L'*Espérance*, éd. Du Chesne, p. 315.

de l'hérédité familiale qu'il salue dans la noble maison des fleurs de lis[1]. Car c'est la maison qu'il honore, et non le roi, qui n'est pas plus à ses yeux qu'un pauvre berger[2].

Parallèlement à cet élément rationnel intervient l'apport si considérable de l'histoire juive que nous sommes toujours amenés à constater chez ces grands lecteurs de la Bible et des Prophètes qu'ont été les écrivains du moyen âge; facteur si important pour l'histoire du développement de l'idée de la justice chez nous.

Car les Français forment le peuple élu que Dieu aime et châtie; la maison d'Israël, c'est la maison des Capétiens (on pense à la galerie des rois à Reims, la cathédrale du sacre, où les rois de Juda sont figurés, et non pas les rois de France comme on le dit, où Clovis, dans la cuve baptismale, a pour voisins Saül et David)[3]. Car l'histoire juive contient toute la préfiguration de celle de Charles VII; Jeanne d'Arc, qui abat le roi Henry, c'est David qui touche au front de son galet le géant Goliath. A propos des efforts des partisans du dauphin, en 1422, Me Alain contera l'histoire des enfants des Macchabées qui restaurèrent le royaume de Juda dans sa franchise et dignité[4]. C'est enfin dans la lecture des prophètes que, contre tout espoir, un esprit comme le sien trouvera des raisons d'espérer dans la juste cause. Ainsi Me Alain demeurera fidèle au malheur, au dauphin, « malade jugé à mort et condamné sans remède ».

En 1407, le cri des Français était : « Vive n'importe qui pourvu que nous puissions demeurer en paix[5] ! » Vingt ans plus tard, la théorie du sacre, du roi « droiturier et naturel

1. *L'Espérance*, éd. Du Chesne, p. 318. « O noble maison des fleurs de lys, qui tant as engendré de haulx hommes et fleuri longuement pour la renommée de tes glorieux roys en un mesme sang et famille... » *Ibid.*, p. 316.

2. *Ibid.*, p. 314.

3. La preuve est faite à mon sens par le texte de la liturgie du sacre. Cf. Godefroy, *Le Cérémonial françois*, 1649, I.

4. *Quadrilogue*, éd. Du Chesne, p. 440.

5. Voir le passage très important du *Religieux de Saint-Denis*, t. VI, p. 80.

seigneur », est assez courante et populaire pour qu'une simple fille des champs puisse l'énoncer.

Parmi les clercs qui ont le plus travaillé à provoquer, à répandre en France et en Europe cette doctrine, il faut compter l'humaniste Alain Chartier[1].

En somme, le monde moderne est sorti de ces trois idées : l'idée juive de la justice, l'idée romaine de l'État, du bien et du salut public, de la patrie ; l'idée française et féodale de la fidélité, de la famille et de l'hérédité. Et il se trouve qu'un pauvre secrétaire du roi, humaniste et chrétien, a été le meilleur propagandiste de ces trois idées, qu'il les répandit par ses déclamations latines, par l'instrument qu'il a forgé et qui est la prose française. Tout cela, la postérité l'a oublié ; elle a gardé le souvenir du poète qui n'était pas de premier ordre.

Car le véritable poème d'Alain Chartier est sa vie passionnée et intérieure. Vraiment, après ce que nous savons, on n'a même plus le cœur de dire que Me Alain était un poète. On n'éprouve plus le besoin de prononcer son nom à côté de celui de Charles d'Orléans, si justement accordé, mais prince sans patrie ; à côté de celui de Villon, l'artiste pathétique et l'homme terrible. Ils n'ont été que des poètes. C'est Me Alain qui l'a dit : « Chascun parle selon ce qu'il sent, et la vie est le tesmoin et la source de la doctrine[2]. »

A cet égard, la sienne a été magnifique. Me Alain demeure le Français le plus complet de son temps : orateur, politique, patriote, amoureux, mystique, illuminé et prophète. Il est comme l'orgue dont les autres personnalités ne représentent que différents timbres.

1. J'aurai plus tard l'occasion de montrer comment Juvénal des Ursins est un autre grand artisan de cette doctrine.

2. *L'Espérance*, éd. Du Chesne, p. 353.

PIERRE DE NESSON

LE POÈTE DE LA MORT

Aigueperse est un gros bourg de la Limagne, au pied de la motte de Montpensier.

Nous sommes ici à la limite du Bourbonnais, le pays des douces personnes, des terres précieuses cultivées avec amour, où les grains et les arbres foisonnent, où gens et bêtes réjouissent la vue par leur grand air de santé.

La motte féodale de Montpensier, qu'une très importante forteresse couronnait, veille sur cette autre plaine féconde, vaste corbillon que chargent les épis dorés de cette plantureuse Limagne, paradis de la Gaule romanisée que célébra Sidoine Apollinaire et que Childebert a nommé le chef-d'œuvre de la nature, une sorte d'enchantement.

Au pied de la butte, sur le passage jadis si fréquenté entre Paris et Clermont, s'étend Aigueperse que forme une seule rue, bordée de tant de boutiques à auvents, à arcs surbaissés, de nobles demeures à tourelles. L'ancienne bonne ville est aujourd'hui un long bourg qui exploite toujours la route, qui vit de son commerce, de ses marchés et de ses foires plus prospères autrefois: et la « belle et longue ville » que connut Charles IX nous apparaît aujourd'hui comme un très long village. Au delà de Riom et de la Limagne s'étend un autre pays, d'une langue différente, et qui est l'Auvergne. Les hautes vagues, sombres et bleutées, des chaînes du Mont-Dore et des Monts Dôme forment le fond plus tourmenté de cette fertile Limagne, le cadre romantique de cette

prosaïque Aigueperse, avec leurs contreforts où ruissellent les pluies qui fécondent la plaine, où l'on récolte un vin clair et gai; et, sur les hauteurs, la montagne et le tonnerre dialoguent souvent.

A la fin du quatorzième siècle, la ville d'Aigueperse, qui avait acquis une sorte de franchise, après combien de luttes contre l'âpreté de seigneurs féodaux qui voulaient faire rendre à ces bourgeois commerçants plus qu'ils ne pouvaient ou n'entendaient payer, des privilèges marchands du duc de Berry en particulier, était une vraie ville, comme une cité italienne, avec ses murailles, ses tours, ses portes fortifiées, sa maison des consuls à portail crénelé, vis-à-vis de l'église, où l'on voyait les armes du duc de Berry, des peintures de dévotion, le blason de la ville et les noms des consuls. Non loin était la maison du bailliage. Et l'on rencontrait encore à Aigueperse un hôpital sous l'invocation de saint Jacques, un monastère; au cœur de la ville, une assez vaste église, édifiée dans le granit bleu clair, autour de laquelle régnait un petit cimetière, tout ce qui constitue enfin les commodités de la vie en commun pour des marchands et des bourgeois dans une ville qu'entoure un arrière-pays très plantureux[1].

Parmi les riches habitants faisant commerce en ce temps-là à Aigueperse, on remarquait une famille de Nesson, originaire du Limousin sans doute[2].

Pierre de Nesson était fils de Barthélemy de Nesson, conseiller du roi et de Monseigneur de Berry[3], et petit-fils

1. *Une halte en Auvergne. Aigueperse et ses environs.* Aigueperse, 1900.

2. Si l'on s'en rapporte au nom de ls commune de Nexon qui est dans la Haute-Vienne.

3. C'est le titre qu'il prend lorsqu'il émancipe, le 18 avril 1415, Pierre de Nesson qui est dit âgé de trente-deux ans (A. Thomas, *Notes et documents pour servir à la biographie de Pierre de Nesson*, dans la *Romania*, t. XXXIII, p. 542, 555). — Je rappelle qu'on doit à M. Antoine Thomas tout ce que l'on sait sur les Nesson (*Nouveaux documents inédits pour servir à la biographie de Pierre de Nesson*, dans la *Romania*, t. XXXIV, p. 540; *Jamette de Nesson et Merlin de Cordebeuf*; *Romania*, t. XXXV, p. 82-94.

de Guillaume de Nesson, bourgeois d'Aigueperse en 1357. Guillaume et Barthélemy furent deux personnages notables d'Aigueperse où ils exerçaient le commerce du drap. Guillaume, qui mourut vers 1373, était déjà un homme riche et puissant, puisqu'on le voit avancer parfois de l'argent au duc de Berry.

Son fils Barthélemy joua un rôle prépondérant dans la petite ville d'Aigueperse. On le tenait pour « molt grant riche homme », ayant plus de domaines en la ville que le duc lui-même, et l'on estimait qu'à lui seul, il eût dû payer la moitié de la taille imposée à la cité. A côté de son commerce, Barthélemy était titulaire de l'office de châtelain du comté de Montpensier, dont Aigueperse était la capitale administrative. C'est lui qui construisit, sur la face occidentale du transept sud de l'église Notre-Dame, ce qu'on appelle le *Nesson*, c'est-à-dire une chapelle des morts, la chapelle funéraire de famille et la tour octogonale[1]. Et il avait participé, de ses deniers, à certaines réparations de la ville, beaucoup dépensé aussi pour sa fondation à l'église paroissiale.

Edifier une chapelle, c'était la grande folie, la vanité de ce temps, qu'un duc de Bourgogne et un duc de Berry illustrèrent ; un Barthélemy de Nesson, qui vivait noblement[2], y compromettra sa « chevance » dans les dernières années du quatorzième siècle, sans gagner pour cela l'amitié de ses concitoyens. Il faut dire qu'en ce temps-là la petite cité d'Aigueperse était agitée au sujet des tailles par un véritable courant révolutionnaire, que les habitants se poursuivaient de leurs vindictes comme dans une cité italienne. Un nommé Courtin, que Barthélemy avait fait saisir et expulser de son

1. La tour paraît très remaniée au seizième siècle. La chapelle basse peut être du quatorzième siècle. Elle porte à la clef de la voûte l'aigle des Nesson. Ce sont bien les armes que nous voyons sur le signet de Barthélemy de Nesson, en 1402 et en 1404. (Bibl. Nat., P. orig. 2098, nos 8, 14, 15, 16.)

2. On voit les armes des Nesson, au début du seizième siècle, sur le précieux manuscrit de famille contenant les poésies de Pierre de Nesson (Bibl. Nat., ms. fr. n. acq. 10437). On voit déjà ces mêmes armes sur le signet de Jamet de Nesson, en 1404 (Bibl. Nat., P. Orig. 2098, Nesson, n° 16).

hôtel, était devenu consul en 1412 ; la population était soulevée par cette question des tailles que Barthélemy refusait d'acquitter, s'estimant trop taxé. Une chanson, inspirée par les consuls, circulait alors à son sujet ; nous avons conservé son refrain :

Pour détruire les Nesson !

Il y était tout simplement question d'abattre la chapelle que Barthélemy avait fait édifier.

Or, un beau dimanche, la population envahit son hôtel dont les portes sont arrachées. Sans autre forme ni inventaire, elle s'empare de ses draps, de ses lits, de ses chevaux, de ses ustensiles, de ses pots ; on arrache les plantations de son jardin ; on détruit son colombier. Barthélemy saute sur le cheval du maître d'école et prend la fuite.

Pierre de Nesson naquit en 1383 dans la cité frondeuse. Nous ne savons où il fit ses études de droit ; à Paris ou à Orléans, sans doute, mais elles ont été assez étendues. Il est facile de voir par ses écrits qu'il a lu, non seulement les décrétistes, mais aussi certains théologiens[1]. Quoi qu'il en soit, Pierre de Nesson était à Paris pendant les émeutes de 1413, car il fut arrêté par les Cabochiens dans l'hôtel du duc de Guyenne ; il vit en cette circonstance la mort de près.

Que faisait-il chez le duc de Guyenne ? Il n'était pas attaché à sa maison, car son nom ne se rencontre pas dans les comptes de ce prince[2]. Pierre de Nesson y était reçu comme homme d'esprit ; il y faisait ce que tout le monde faisait à l'hôtel de Guyenne : il s'y amusait. Car le dauphin était alors un jeune fils de dix-sept ans, de fort bonne mine, un pauvre enfant mal élevé, fils du roi fou, qui n'avait de goût ni pour les affaires, ni pour les armes. Il affichait publiquement sa liaison avec la belle Mademoiselle Cassinel, de la suite de la reine (en 1414, il chevauchera portant un étendard

1. Il a cité la glose de saint Thomas sur Job, saint Jérôme, saint Augustin, Aristote, saint Bernard, les « philosophes » à propos de la prédestination.

2. Arch. Nat., KK. 228. *Dettes du dauphin* (1406-1415).

brodé des lettres K, d'un cygne et d'une L), fille de Guillaume Cassinel[1]; et il ne voulut jamais voir son épouse, la fille du duc de Bourgogne[2]. N'aimant pas à paraître en public, toujours retiré dans les coins les plus secrets du palais royal, ou dans son hôtel de Guyenne, le dauphin Louis passait les nuits avec quelques serviteurs, à jouer de l'orgue et de la harpe ; et il dormait le matin jusqu'à midi. Epuisé de plaisirs, crachant le sang, tour à tour le prisonnier des partis, du duc de Bourgogne, des partisans d'Orléans, du vieux duc de Berry, sa maison était ouverte comme un caravansérail, envahie par la noblesse bourguignonne, où régnaient Georges de la Trémoille et les Cassinel; elle était pleine du bruit des trompettes et des ménétriers[3]. On y dansait toute la nuit. Ce devait être un milieu sympathique à un homme jeune et poète, comme l'était Pierre de Nesson.

Ce monde était, par contre, odieux aux Parisiens que la révolution commençait à soulever. C'est ainsi qu'un beau soir d'avril de 1413, Jean de Troyes fit irruption dans l'hôtel du duc Louis pour « prendre tous ces gens de très mauvaise volonté[4] ». Et c'est un fait qu'après avoir entendu les pires menaces, des prédications audacieuses sur le jardin des fleurs de lis qu'il convenait de sarcler, des reproches directs sur sa paresse, ses mœurs mauvaises qui faisaient de la nuit le jour, le dauphin avait dû prendre le chaperon blanc des bouchers; il avait vu arrêter ses favoris, ses serviteurs, ses familiers. Sous ses yeux on tua « Watelet » qui était au duc de Berry, ainsi qu'un ménétrier nommé Courtebote[5].

1. *Juvénal des Ursins*, p. 494.

2. *Religieux de Saint-Denis*, t. V, p. 587.

3. Voir les comptes très curieux conservés aux Arch. Nat., KK. 228. J'y relève les noms des deux ménétriers Eliot et Oudinot; des trompettes Pietre, Antoine et Quarrelet; du peintre Jean de Montmartre; de Jacquet Milet.

4. *Juvénal des Ursins*, p. 477.

5. *Ibid.*, p. 477; Vallet de Viriville, *Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot*, p. 146; *Religieux de Saint-Denis*, p. 27, 79. — Les termes dont use Cousinot à son égard sont très durs : « lequel fut pompeux, paresseux, inutile, lasche, paoureux et peu aimoit ceulx de son lignage ». *Op. cit.*, p. 157.

Pierre de Nesson n'est pas nommé parmi ces amuseurs. Mais nous savons cependant qu'il fut pris par la foule et fait prisonnier par un certain Baillet qui le conduisit sur les boutiques du palais pour le noyer dans la Seine : ce qui arriva à Courtebote, le ménétrier du duc d'Orléans [1]. Pierre de Nesson fut incarcéré dans les prisons du palais, où il dut vivre des jours tragiques, entre le mois de mai 1413 et le mois de septembre, date à laquelle les prisonniers furent délivrés. Car le sang coulait dans les prisons, dans la rue, et certains princes prirent déjà le chemin de l'exil.

A son élargissement, Pierre de Nesson dut se retirer dans la maison du duc de Berry, qui résidait à cette époque à l'hôtel de Nesles. Pierre avait aussi à Paris son frère aîné, Jamet de Nesson, qui était un personnage, l'homme important de la famille. Car on le trouve garde des coffres du roi de 1398 à 1404 [2] et portant le titre de valet de chambre : office qui le mettait directement en rapport avec le roi. Et l'on voit qu'en ce temps-là Jamet faisait aussi partie de la maison du duc de Berry. Il était même parmi les familiers de ce vieux et bon seigneur à qui il faisait des cadeaux ; ainsi il lui offrit la garniture d'un pot de cristal et un rubis monté en anneau [3].

Par ailleurs, ce Jamet était fortuné, se montrait libéral pour toute sa famille, offrant des robes, des chevaux, de l'argent, des objets précieux à son père Barthélemy [4].

Ce dernier était lui-même un officier du duc de Berry, et pensionné comme tel [5]. C'est un fait que lorsque mourut,

1. A. Thomas (*Romania*, t. XXXIII, p. 554).

2. Bibl. Nat., P. Orig. 2 098, dossier Nesson.

3. J. Guiffrey, *Inventaires de Jean duc de Berry*, nos 813, 1159.

4. A. Thomas (*Romania*, t. XXXIV, p. 550).

5. Arch. Nat., KK. 250 (trésorerie du duc de Berry 1413-1414) fol. 19 : *Autres gaiges et pensions pour messeigneurs des comptes...* A sire Berthelemy de Nesson, autre conseiller de Mons. et l'un des gens de ces dits comptes, semblablement de XXX s. t. par jour quant il vacquera pour le fait desdits comptes et LX s. t. quant il chevauchera hors de la ville [de Bourges] pour le fait de mondit Seigneur. Pour cecy neant. — A la Toussaint, il reçoit une robe (*ibid.*, fol. 20). En 1414 (*ibid.*, fol. 134vo), mentionné.



Le Duc de Berry au milieu de ses serviteurs

Très Riches Heures du Duc de Berry à Chantilly

le 15 juin 1416, le duc Jean de Berry, Pierre de Nesson figurait en bon rang sur la liste de ses serviteurs, parmi les maîtres des requêtes, les physiciens et les secrétaires. Il était certainement de ces derniers et reçut une robe de deuil en drap de laine noire du prix de 14 l. t.[1]. C'est là cernement le fait le plus important de la biographie de Pierre de Nesson. Lui et les siens ont vécu dans le monde raffiné et voluptueux du vieux duc, très près de lui[2].

Le « bon homme » que les inventaires de ses biens font revivre en quelque sorte, une admirable miniature de ses *Très Riches Heures* nous le montre chez lui, au milieu de ses serviteurs, le dos au feu, le ventre à table, dans la grande salle tendue de tapisseries, sous le dais armorié où sont brodés ses cygnes allégoriques. Il est représenté de profil, le bonnet sur la tête, avec sa grosse tête de paysan madré : nez camus, lèvres charnelles, d'étonnants petits yeux pétillants de malice[3]. Il siège dignement au milieu des gens de sa maison, chapelains, chefs d'office, écuyers tranchants, valets de chambre, sommeliers, huissiers, valets de chiens, enfants de chambre. Il faut connaître ce monde étrange qui s'empresse autour du gros homme et parade dans des huques déchiquetées. Car c'est dans ce milieu, près du duc, que Pierre de Nesson a trouvé son génie, qui fut fait de bizarrerie, d'âpreté et de démesure.

Jean, fils et oncle de roi, était alors une sorte de régent narquois, qui avait su coiffer le bonnet blanc des Cabochiens, encore qu'il ne devait pas estimer des gens qui avaient pillé son noble château de Bicêtre et ses collections ; mais il avait eu l'art de reprendre en main ces Parisiens qui aimaient à voir chevaucher leur capitaine derrière son grand étendard de satin vermeil, avec sa cotte d'acier bien astiquée par des

1. Bibl. de Sainte-Geneviève, ms. n° 841, fol. 189vo.

2. La place où se trouve le nom de Pierre de Nesson, les relations de Jamet et du duc de Berry, le prouvent surabondamment.

3. Paul Durrieu, *Les Très Riches Heures de Jean duc de Berry*, pl. I.

femmes et sa petite épée enveloppée de velours rose[1]; il se montrait le plus familier des hommes, le meilleur. Il menait train plus que royal, grand observateur du savoir-vivre, excellent avec ses domestiques, doux envers tous pourvu qu'on ne lui rappelât pas les exactions passées de ses officiers en Languedoc. Bien doué, vif d'esprit, bien disant, magnifique, il dépensait sans compter, vivant à crédit; paraissant fort riche, il laissa à sa mort des dettes incroyables, et il fut en somme vendu par ses fournisseurs et ses héritiers[2]. Mais il avait chéri tout ce qui était beau, tout ce qui était rare surtout. D'Orient il faisait venir saphirs et émeraudes; il aimait les ouvriers en perles et pierres précieuses, leur commandait chapes et chasubles : chez lui on eût trouvé de quoi habiller les chanoines de trois cathédrales. Ses demeures, ses châteaux, (il en avait partout) retentissaient du chant de ses maîtrises. Il était lui-même comme l'officiant voluptueux de la paroisse de ses plaisirs. Sur sa table, des huîtres et des truffes; aux murs, des souvenirs sentimentaux, des emblèmes d'amour, l'ours et le cygne blessé, devises qu'il conserva en mémoire d'une dame anglaise, Ursine, « servante au Dieu d'Amour[3] ». Et certaines de ces chambres étaient tendues de damas blanc, avec des cygnes, des ours, des orangers brodés.

Ainsi Jean de Berry avait vécu « par long aage, comme bon chrestien », ce dont il remerciait Dieu[4] qui ne lui avait cependant pas épargné de tristes spectacles dans les dernières années de sa vie. Mais avait-il vécu dans notre monde ?

Un jour, il perd son scel secret : bonne occasion pour faire faire une bourse de broderie et la porter sur lui !

Ses collections de livres étaient célèbres[5] : ses ouvriers, les

1. Détails tirés du compte des Arch. Nat., KK. 250, fol. 44°, 48.

2. J'ai beaucoup utilisé le portrait fait par le *Religieux de Saint-Denis*, t. VI, p. 31-35.

3. Cf. *Le livre du Cueur d'Amours espris*, dans les *Œuvres complètes du roi René*; éd. du comte de Quatrebarbes, t. III, p. 117-118; Chaumeau, *Histoire du Berry*, p. 241. — 4. Cf. son testament. Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 841, fol. 2vo-5.

5. On n'a rien écrit de plus complet sur ce sujet que les quelques pages de Léopold Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 56 et *sqq*.

enlumineurs qui travaillaient pour lui, étaient Jacquemart de Hesdin, Pol de Limbourg et ses frères, André Beauneveu, que Froissart nous a montré devisant avec le duc pour faire de « nouveaux ouvrages », la fleur des artistes de ce temps. Il posséda le plus beau des livres d'Heures[1]. Et les écrivains lui adressaient spécialement copies de leurs ouvrages : Mme Christine de Pisan, Laurent de Premierfait, Jacques Legrand, Jean Courtecuisse qui traduisit pour lui un traité de Sénèque. Et Jean duc de Berry collectionnait encore les joyaux, les tableaux d'or à reliques, les vases byzantins, les médailles, les curiosités naturelles[2] : œufs d'autruche, hérisson de mer, dents de baleine, mâchoire de serpent, lapis lazuli, et jusqu'aux cornes d'unicorne !

Sa maison était une ménagerie de bêtes et de gens[3] : il avait des chiens admirables, l'un tout petit qu'il appelait « le lion » celui que l'on voit sans doute sur sa table quand mangeait le duc ; le « chapelain » qui devait être fidèle ; des ours, un dromadaire, une autruche, des cygnes, des rossignols.

De tous ces phénomènes, le moins étrange n'était pas Pierre de Nesson, qui suivit, au mois de juin 1416, dans sa robe noire, le bon duc, son maître, que l'on conduisit à Bourges ; mais son cœur est porté à Saint Denis, ses entrailles vont à Saint-Pierre des Degrés[4] suivant l'étrange et sauvage coutume.

C'était, depuis moins de dix ans, le troisième convoi d'un prince de sang royal, que le peuple de Paris voyait passer dans la pompe, au glas des sonneries solennelles, dans le grand cortège des quatre ordres mendiants, la procession des collèges,

1. On sait qu'il est aujourd'hui à Chantilly.

2. *Cf.* les comptes du duc de Berry (Arch. Nat., KK. 250-254). L. Douët d'Arcq, *Comptes de l'hôtel des rois de France*, p. 290 et *sqq.*, en a donné des extraits. Les inventaires de ces trésors ont été publiés par J. Guiffrey, *Inventaires de Jean duc de Berry*, 1894-1896, 2 vol. in-8. La remarquable introduction est une véritable histoire du duc de Berry qui nous manque encore.

3. L. Douët d'Arcq, *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, t. I, p. 149-153, a publié un état de l'hôtel du duc de Berry en 1398.

4. Monstrelet, t. III, p. 146.

l'éclat d'un immense luminaire[1]. On ne sait quelles purent être à cette occasion les méditations d'un Pierre de Nesson, le poète unique de la mort. Mais c'est un fait qu'il convient de rappeler à son propos, que la pensée de la mort, d'une dernière demeure pompeuse hantait en ce temps-là l'esprit des princes et des riches bourgeois[2]. Le duc de Berry y pense déjà sur la quarantaine et fait tailler de « grandes pierres ouvrées » pour son tombeau[3].

Vers 1391, il avait pensé reposer dans la cathédrale de Poitiers et il avait fait le projet d'élever, dans le vaste chœur, un très grand monument que les chanoines ne désiraient pas y voir. Le duc de Bourgogne faisait alors édifier une grande chapelle à la Chartreuse de Champmol. Le duc de Berry l'imita à Bourges : et c'est là qu'il reposera, dans l'admirable chapelle aux éclatantes verrières. Ainsi il abandonna un autre singulier projet de tombeau aux Innocents, sur lequel nous devons donner quelques détails[4]. Car au portail de l'église des Innocents, Jean de Berry avait fait tailler dans la pierre les « ymaiges des trois vifs et des trois mors » :

En l'an mil quatre cent et huict,
Jean, duc de Berry, tres puissant,
En toutes vertus bien instruit,
Et prince en France florissant,
Par humain cours lors congnoissant
Qu'il convient toute creature,
Ainsi que la nature consent,
Mourir et tendre a pourriture,
Fit tailler cy sa sepulture

1. Louis d'Orléans † 1407 ; le duc de Guyenne † 1415. Le dauphin suivra de près le duc de Berry à Compiègne † 1416 ; Louis, roi de Sicile † 1417 à Angers. Sur ces cérémonies voir les documents du chapitre de Notre-Dame et le passage du *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Tuetey, p. 67 et n. .

2. Témoin l'arcade de Flamel et les autres monuments des bourgeois de Paris aux Innocents.

3. Avant 1383. — Sur la question du tombeau du duc de Berry, et ses autres travaux, voir les belles recherches de A. de Champeaux et P. Gauchery, *les Travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry*, 1894, in-4, p. 34-48.

4. Le Roux de Lincy, *Paris et ses historiens*, p. 265-281.



Les trois Morts et les trois Vifs

Livre d'Heures du Duc de Berry

(Bibl. Nat., Ms lat. 18014, fol. 282)

Des trois vifs aussi des trois mors;
et de ses deniers la facture
Il paya par justes accords.
Pour montrer que tout humain corps
Tant aye bien ou grant cité,
Ne peut eviter les discords
De la mortelle adversité [1].

Cette histoire célèbre, qui servit de prototype à la danse macabre [2] peinte en 1424 [3], nous ne la connaissons plus que par la plaquette imprimée par Guyot Marchand en 1486. Mais cette vision des trois morts qui apparaissent à l'ermite et qui parlent aux trois vifs, trois jeunes écuyers qui chevauchent l'oiseau au poing [4], constituait une image violente de la

Terrible mort sur tous autres terribles.

On y lisait des vers, comme ceux-ci, que Pierre de Nesson a dû connaître :

Or ne scet on si ces trois autresfois
Ont esté ducs, barons, contes ou roys,
Papes, abbés, cardinaulx ou chanoines,
Ne qui estoit le plus noble des trois;
S'ilz ont esté bossus, borgnes ou drois,
S'ilz ont esté prevosts ou capitaines,
Fors qu'ilz ont eu tous trois faces humaines
Qui ont esté en la terre amurées,
La ou les vers les ont deffigurées,
Si qu'il n'y a plus rien que l'ossement
Qui est a tous grand esbahissement.
Et est bien fol a qui point n'en souvient...
Grans et petis universellement
Une fois telz estre nous convient...
En apres quant vous serés mort,
Tout ainsi que pauvres truans,
Vous serez hideux et puans...

1. Ces vers ont été recueillis, comme tant de traditions intéressantes sur Paris, par le vieil historien Du Breul.

2. Il vaudrait mieux écrire la danse Macabrée ou de Macabré.

3. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, éd. Tuetey, p. 203.

4. Dans les rédactions plus anciennes les jeunes seigneurs sont toujours à pied.

Et quel loyer mort vous rendra
Par vos corps qui sont plains d'ordure
Aller fera a pourriture.
Tels comme vous, un temps nous fumes,
Telz serés vous comme nous sommes!



Pierre de Nesson appartenait au duc de Berry. Il passa, comme en héritage à sa fille Marie, avec les plus beaux manuscrits du duc[1], la chambre aux cygnes, la précieuse corne de l'unicorne et d'autres joyaux[2]. Et c'est Marie de Berry qui fit nommer Pierre de Nesson à Aigueperse à l'office de bailli[3]. Il rentra donc dans la ville où il pouvait bien avoir autant d'amis que d'ennemis.

Marie de Berry, deux fois veuve et trois fois mère, avait épousé, en 1400, le duc Jean de Bourbon, âgé de dix ans de moins qu'elle. C'était une femme d'une véritable intelligence et d'un grand cœur, infiniment plus estimable que son chevaleresque mari, qui se laissa aimer, et dont on ne peut rien dire de plus[4].

Soldat courageux et chevauchant dès l'enfance, il ne s'était guère fait remarquer que par des folies et des bravades de chevalier errant. Comte de Clermont, on l'avait vu demander un sauf-conduit pour passer le détroit et aller combattre en champ clos Clarence, fils du roi d'Angleterre. Allié des ducs de Berry et d'Orléans, il se montra versatile dans ses amitiés. L'année 1415, on voit qu'il voulut créer un ordre de chevalerie,

1. L. Delisle, *le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 64.

2. Bibl. de Sainte-Geneviève, Ms. 841, fol. 251, 268.

3. Voir plus loin l'analyse du *Lay de Guerre*. — On voit que les habitants de Riom et d'Aigueperse, le 15 juin 1415, prêtent le serment demandé par le duc de Berry à son gendre, le duc de Bourbonnais, époux de sa très chère et très aimée fille Marie (*Titres de la maison de Bourbon*, t. II, p. 201)

4. Pour tout ce qui suit j'ai utilisé surtout Huilhard-Bréholles, *La rançon du duc de Bourbon* (1415-1436), 1869; La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon ou des comtes de Forez*, t. II, 1868 (n. éd. de Chantelauze); G. Depeyre, *les ducs de Bourbon*, 1897; *Titres de la maison de Bourbon*, t. II.

composé de treize chevaliers et écuyers dont il eût été le chef. Tous devaient s'engager à porter, en l'honneur de leur belle, chaque dimanche, durant deux ans, un fer de prisonnier pendant à une chaîne d'or, jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré pareil nombre de chevaliers et écuyers qui voulussent les combattre à pied « à outrance ». Il rêvait de passer, dans cet accoutrement ridicule de chevalier errant, en Angleterre et de défier les chevaliers de ce pays. Henry V ne lui en laissa pas le loisir. Débarqué cette année-là en France, il devait relever le défi du duc de Bourbon, et, fort malheureusement pour la France, dans les champs d'Azincourt. Bourbon, qui s'était d'ailleurs battu comme un lion, mais qui, au dire d'un chroniqueur français de son parti, était responsable du désastre par sa précipitation et sa témérité[1], fut blessé et fait prisonnier à l'avant-garde, en même temps que Charles d'Orléans. Jean passa en Angleterre, où il devait mourir, après avoir suivi, un peu partout, son vainqueur.

Rien ne l'avait corrigé de sa légèreté. La bonne duchesse Marie devait lui envoyer, là-bas, des chevaux, des fauconniers, des oiseaux de vol. Mais le plus grave est bien qu'il montra vis-à-vis de son vainqueur le plus triste des caractères. Pourvu qu'on voulût lui rendre la liberté, il prenait l'engagement de reconnaître Henry V comme roi légitime de la France, et il se déclarait « mieux instruit de son droit qu'auparavant ». Il osait répondre des sentiments de ses sujets à cet égard. Aussi sommes-nous réduits à supposer qu'il mentait, qu'il voulait abuser le souverain anglais.

Ce lâche, Marie de Berry l'aimait. Il n'est pas de démarches qu'elle ne fît pour amener la paix entre les deux royaumes, la paix qui lui rendrait son cher époux : on la voit mander à ses officiers d'interdire toute infraction à l'« abstinence de guerre » (c'est ainsi qu'elle nommait le traité de Troyes). Elle était prête à engager tous ses biens, à vendre ses terres pour réa-

1. Cousinot.

liser la délivrance de son mari. Amédée VIII de Savoie, qui sera pape, grand pacifiste, conduisait ces ardues négociations. Un accord fut conclu, en 1421, dans lequel le traité de Troyes fut qualifié de « paix finale » : paix que le duc de Bourbon déclarait « bonne, sainte et juste »; et il n'hésitait pas à promettre de payer à Henry V 100 000 écus d'or. Il donnait à la bonne duchesse tout pouvoir pour vendre et aliéner ses biens, meubles et immeubles, opérations qui furent réalisées dans les plus désastreuses conditions. Le duc de Bourbon faisait emprunter à tout le monde, jusqu'au pauvre dauphin de France qui manda à ses receveurs du Languedoc de lui délivrer 100 000 l. t. pour subvenir à la « tres grosse et excessive rançon » imposée par son adversaire d'Angleterre à son « tres cher et tres amé cousin ». La duchesse multiplie ses démarches; le duc de Bourbon se met entre les mains des banquiers lombards de Londres.

En 1429, le duc croit tenir enfin sa délivrance; mais les victoires de Jeanne d'Arc remettent tout en question pour lui. En 1430, le conseil anglais le dit bien faible et cassé (il n'a cependant que quarante-neuf ans), incapable de prendre les armes : et le duc de Bourbon avait dû exposer que l'air de sa nation pourrait seulement lui procurer une convalescence. Mais ses impitoyables créanciers exigent encore 130 000 couronnes, en or, monnayé ou non, vaisselle ou joyaux. Le duc de Bourgogne essaye bien de faire entrer dans le décompte l'artillerie qu'il vient de perdre devant Compiègne par la faute des Anglais. Rien n'y fit. Marie de Berry devait être victime d'aigrefins italiens, en particulier d'un certain André Rucellaï qui, se disant noble chevalier, promit de faire servir le crédit de la seigneurie de Florence et usa d'un faux traité d'alliance (1433). Mais les escrocs se contentèrent d'extorquer à la haute et puissante dame de l'argent, et d'exercer auprès d'elle la surprenante industrie « d'entrepreneurs de rançons ». Jean de Bourbon mourut à cinquante-deux ans dans le dénuement, n'ayant auprès de



Marie de Berry

Album de Guillaume Revel

(Bibl. Nat., Ms. fr. 22297, fol. XVIII)

lui que son barbier Perrinet; il fut inhumé au couvent des Carmes de Londres[1].

Les malheurs commandent d'oublier bien des choses : en France on se souvient peu. Quand il mourut, Jean de Bourbon était devenu un prince de légende : la complainte populaire[2] courut dans laquelle on le célébrait comme un prince vaillant, jeune, bon, champion de son roi[3]:

> Pour mon prince, Seigneur tres redoubté,
> Jehan le vaillant, noble duc de Bourbon,
> Suis en douleur et en courroux bouté,
> Et m'est advis que j'ay bonne raison
> Quand j'aperçois que par grant desraison
> Les faulx Anglois, par leur grant tyrannie,
> Apres qu'ont eu de sa rançon partie,
> Dix huit ans, en prison bien gardée,
> Tant l'ont tenu qu'il a perdu la vie.
> En Paradis soit son ame logée...

Marie de Berry n'avait d'ailleurs jamais cessé d'administrer en véritable souveraine, d'agir comme une noble princesse. Telle elle nous apparaît sur une page d'un album célèbre[4], dû à Guillaume Revel, héraut d'armes, qui parcourut en ce temps-là l'Auvergne, le Bourbonnais et le Forez, dessinant sur place, d'un trait précis, villes, châteaux et maisons fortes, en sorte que nous croyons les avoir aujourd'hui sous les yeux[5]. On la voit, la noble princesse[6], dans le costume

1. En 1452, il fut ramené à Souvigny, le Saint-Denis de la maison de Bourbon.

2. Transcrite sur un ancien registre des Chartes de la commune de Moulins, elle a été publiée bien des fois, entre autres dans la nouvelle édition de La Mure *op. cit.*, t. II, p. 152. Je ne sais pourquoi l'auteur de la nouvelle édition affirme que Pierre de Nesson est l'auteur de ce lay? (p. 152, n. 1), C'est très possible (et certains rapprochements avec le *Lay de guerre* le laissent croire), mais rien ne le prouve absolument.

3. On a vu comment il s'y préparait. En fait, le 12 février 1434, Charles VII ordonnait à ses officiers de Toulouse, de Carcassonne et de Beaucaire, de faire lever au profit du nouveau duc de Bourbon, Charles, les sommes qui restaient dues sur la contribution royale octroyée jadis pour sa rançon.

4. Bibl. Nat., ms. fr. 22297.

5. On regrette de ne pas avoir la vue d'Aigueperse où vécut Nesson. Mais nous y trouvons Riom, où il alla souvent ; Montbrison et Sury-le-Comtal où vécut surtout Marie de Berry. — 6. Bibl. Nat., ms. fr. 22297, fol. 11.

des reines, surcot fourré d'hermine serré à la taille, longue robe héraldique aux couleurs de Bourbon; un lourd diadème ceint sa tête de bonne femme qu'elle tourne vers son époux, l'exilé. Et Marie demeurera surtout à Sury-le-Bois[1], ancienne résidence des comtes de Forez qu'elle contribuera à embellir, où elle fera réédifier l'église[2]. Car elle était pieuse. Sainte Colette viendra la consoler et elle fondera à Moulins le couvent des Clarisses. Elle vivra avec ses enfants, dont un seul lui survivra, Charles, né vers 1403[3].

Ce ne sont pas ces soins familiers qui devaient absorber son activité. Elle se manifeste d'une façon tout à fait remarquable dans un grand nombre d'actes administratifs et politiques qui donnent à penser que la femme a perdu beaucoup de ses droits depuis ce temps-là.

On voit la duchesse liquider l'héritage obéré de son père, la succession de sa belle-mère qui lui apporte le Forez : elle doit obtenir du roi, qui a d'ailleurs pour sa cousine la plus vive sympathie, d'être reçue à foi et hommage pour les duchés d'Auvergne et comté de Montpensier. Le roi, dès 1416, lui avait d'ailleurs accordé les revenus des aides et des gabelles du Forez et du Bourbonnais[4]. Marie noue des alliances avec les seigneurs voisins, engage des relations diplomatiques avec le duc de Savoie, avec le duc de Bourgogne. Ici, elle remet les arrérages dus par des habitants; là, elle apaise un différend entre des villes. A l'un elle accorde une souffrance d'hommage; à l'autre elle interdit les courses et les pilleries. Elle fait clore de murailles Montbrison après une procédure régulière d'expropriation ; à Aigueperse, où vivait Pierre de Nesson, Marie achète une maison pour servir d'auditoire.

1. Aujourd'hui Sury-le-Comtal.
2. Aug. Bernard, *Histoire du Forez*, 1835, t. II, p. 25.
3. Ses autres enfants sont Louis † 1412; Louis, comte de Montpensier. Le duc de Bourbon lui avait également laissé un certain nombre de bâtards et c'était l'usage qu'ils fussent élevés avec les enfants légitimes.
4. *Titres de la maison de Bourbon*, t. II, p. 206.

Virilement, la duchesse Marie fait front à toutes les difficultés, aux courses des Savoyards, des Anglais et des Bourguignons sur les limites du Forez, à une époque difficile où les gens des campagnes étaient soulevés par des idées d'égalité. C'est vraiment une reine que Marie de Berry, duchesse de Bourbon : c'est la reine Marie.

La duchesse de Berry survécut à son époux pendant une année seulement. Elle mourut au mois de juin 1434, à Lyon, et son corps, apporté à Souvigny, fut enterré dans la chapelle des Bourbons[1]. Or quand elle était tombée malade, au cloître Saint-Jean, elle était occupée par les formalités à remplir pour renoncer à la succession de son mari. C'est un fait qu'elle n'eut pas le moyen de jeter sa ceinture sur la figure du tombeau de son époux ou sur le drap noir où il était figuré.

Belle vie, on en conviendra, que celle de cette femme, donnée tout entière au bien, à l'activité.

Si nous avons tenu à la retracer, c'est que Pierre de Nesson connut fort bien la duchesse Marie, qu'il était même au courant des confidences du ménage. Homme de loi, son bailli, nommé par elle à un emploi, il n'est pas impossible que Pierre de Nesson ait été appelé à la conseiller, à la seconder, dans les mille difficultés d'administration et d'argent qu'elle a connues, au milieu d'aigrefins qui spéculaient sur sa bonté et son dévouement pour son mari exilé. Quoi qu'il en soit, il est certain que le *Lay de Guerre* de Pierre de Nesson nous introduit en quelque sorte dans l'intérieur de la duchesse Marie, qu'il nous révèle les pensées secrètes de son cœur.

* * *

Me Alain Chartier avait composé, à la fin de l'année 1424, une épître latine fort éloquente pour amener la réconciliation des princes de France et pour maudire la guerre ; dans

1. La Mure, *op. cit.*, t. II, p. 153.

son célèbre *Lay de Paix* il avait salué la venue sur la terre de cette « heureuse fille du dieu des dieux » : poème fameux, composé sans aucun doute à l'occasion de la réunion des princes à Angers (octobre 1424) et dont Me Alain remettra, en 1426, à Bruges, un exemplaire à Philippe le Bon, en qui tous voyaient déjà le principal agent de la paix générale et de la réconciliation des Français.

Négociation qui fut suivie avec angoisse par Marie de Berry et les gens de la maison de Bourbon. Charles VII avait d'ailleurs autorisé, dès 1422, un rapprochement bourguignon, et Marie avait signé une alliance avec Philippe le Bon[1]. Il y avait enfin une question extrêmement grave qui restait à régler : celle du mariage de Charles de Bourbon avec Agnès de Bourgogne, promis depuis 1412, et que le meurtre de Montereau avait fait différer. De ce mariage il s'agissait de faire sortir un traité de paix qui concernerait et le roi de France et Philippe le Bon. Un arrangement fut passé, à nouveau, entre les parties contractantes, en 1424[2]; des trêves furent conclues entre Bourbon et Bourgogne ; le comte de Clermont était nommé lieutenant général en Dauphiné ; la duchesse de Berry faisait le partage de ses biens entre ses enfants. Et l'année suivante, peut-être dans le dessein d'éloigner Philippe le Bon du parti anglais, Charles VII consentit au mariage si longtemps différé[3] et dont on attendait tant de résultats, la paix d'abord, ensuite la délivrance de Monseigneur de Bourbon.

En ces jours, Pierre de Nesson prit sa plus belle plume et écrivit son curieux *Lay de Guerre*[4], une réplique au célèbre

1. La Mure, *op. cit.*, t. II, p. 139.

2. *Ibid.*, p. 140, n. 1.

3. La Mure, *op. cit.*, t. II, p. 142, dit que cette union fut célébrée le 17 septembre 1426. La date du mariage est celle du 17 septembre 1425 a fait remarquer Vallet de Viriville (*Ibid.*, p. 164, n. 1)

4. Cet assez long poème, intéressant surtout pour l'histoire, est encore inédit. Il se trouve au complet dans un seul manuscrit de la fin du quinzième siècle. Bibl. Nat., ms. fr. 1727, fol. 179 ; en fragments, dans le ms. du Vatican, Reg. 1683.

Lay de Paix dont il devait connaître personnellement l'auteur. Car Me Alain avait fait une allusion ironique, dans son *Débat patriotique*, au « vaillant bailli d'Aigueperse » qui n'aimait ni la guerre ni les coups. Ainsi est daté exactement (entre 1424 et 1425) le poème de Nesson qui nous le montre dans l'attitude de loyal serviteur de la princesse Marie, tout à fait au courant de ses préoccupations, de ses angoisses, du grand amour qu'elle portait à son époux.

Dans ce poème singulier, Pierre de Nesson faisait parler Guerre, fille du Diable et de l'Ennemi, la déesse des abîmes d'Enfer, qui prévoyait sa fin et celle de ses diaboliques sujets qui avaient si longtemps régné en France. Guerre les sermonnait, insultait en particulier le « ribaud » Alain Chartier qui venait d'écrire un *Lay de Paix* dont le succès avait été considérable. Avait-il le droit de prendre la parole cet infâme qui avait été banni à Issoudun, en la présence de son roi ? Et Guerre rappelait à ce propos que le « garçon » Nesson l'avait alors publiquement mis en accusation. Or voilà que le même homme se dressait contre nous, Guerre ; et Pierre de Nesson la faisait plaisanter sur sa propre lâcheté :

Car il ne fut oncques ou nous feussions.

Sur quoi Guerre traçait un vigoureux tableau de la France désolée par les armes et par

Division en la maison de France.

Elle disait comment les « chiens d'Angleterre » étaient venus à son secours, ces « vieulx ennemis de la France ». Elle les excitait contre les amis de la Justice et de sainte Église. Il convient de les détruire, comme il faut :

Destruire le noble roy de France.

A cette fin, l'Ennemi a inventé les hommes faux, déloyaux, les traîtres, et il a entretenu les princes dans de mortelles rancunes. Les Anglais triompheront, dit Guerre. Et Guerre

mettait aussi son espoir dans le duc de Bourgogne, exposait ses sinistres projets, invectivait contre cette « putain » de Paix qui régnait jadis en France et qu'il était question de faire renaître en ces jours. Guerre faisait allusion aux négociations pacifiques avec la Savoie que la duchesse Marie venait de conduire. Tous les périls que Guerre prévoyait pour ses enfants allaient dépendre de l'attitude que prendrait le duc Philippe de Bourgogne. Et Guerre imaginait le discours que Grâce allait tenir au duc pour lui conseiller le pardon des injures, au nom de la Vierge Marie, du sacrement de l'autel et d'un Dieu qui pardonne. Pierre de Nesson n'oubliait pas l'essentiel à ses yeux : la grande pitié que Philippe devait avoir envers son frère le prisonnier. Il faisait un tableau, plein de sentiment et de mouvement, des malheurs de sa bonne maîtresse[1] :

Helas ! venez a ceulx qui vous actendent,
Car riens, fors vous, ne querent ne demandent
Trestous les bons, qui tant la paix desirent.
Dont entre ceulx, qui oncques faulte ne firent,
Est[2] le vaillant, chevallereux et bon,
Vostre frere, Jehan, duc de Bourbon,
Du droit estre de noble sang de France ;
Et pourchassez pour dela sa delivrance,
Que le monde requiert tant et desire.
Qui sera ce qui au roy pourra nuyre,
S'il a o luy, vous et vostre dit frere ?
Or ne povez vous en ce monde plus faire
De vostre honneur. Helas ! je vous requier,
Pensez comme il fut prins prisonnier,
En soy monstrant hardy plus qu'un lion,
Et de son roy vray leal champion,
Habandonnant son corps et sa personne.
Dont la belle, devote, noble et bonne,
Sa compaigne, Marie, la duchesse,
Depuis luy pris n'eust que deuil et tristesse ;
Et en l'abit de dueil et de vesvage,
En pleurs, en plains, en doloreux courage,
Passe ses jours, regrectant son seigneur[3],
De qui pitié est et d'elle greigneur !
Car il l'a plaint, et sa douleur regrecte ;

1. Bibl. Nat., ms. fr. 1727, fol. 185ro. — 2. Ms. *et*. — 3. Fol. 186ro.

Et elle meurt, tant desire et souhaicte
Son bon retour et joyeuse venue !
Je le sçay bien qu'on l'a ramentue
Par plusieurs foiz, moy estant, devers Dieu,
Quant elle pourroit elle fust en son lieu
Pour endurer la peine qu'il souffroit.
Et, bien souvent, quant la m'apportoit
Ses requestes en la *chancellerie*[1],
Je les bailloie a la Vierge Marie,
Dont elle print le nom a son baptesme :
Si l'ayme moult, aut [ant] que elle mesme.
A son beau filz le [s] portoi [s], lui priant
Du fait d'elle, puis revenoi [s] riant.
Si pense bien que toutes ses prieres
S'acompliront et ne tardera gueres !
Donnez vous en donc le gré de bon heure,
Car il a fait ja trop longue demoure.
Delivrez le, reprenez aliance !
Se par vous deux n'est recouvrée France,
Je ne voy qui jamaiz la recouvre.

Ainsi Grâce exhorterait à la paix Monseigneur Philippe ; quand elle sera revenue sur la terre, chacun vous craindra, affirmait-elle[2] :

Et encores, apres parolles maintes,
Nostre Dame m'a dist que tant je feisse
Qu'on receut paix et fist regner justice.
Et après fut sa derniere parolle :
« N'obliés pas le fait de ma fillole ;
Faictes qu'elle ait a joye son marry,
Ma belle et bonne, Marie de Berry ! »

D'abord le duc Philippe va rire et il ne voudra rien entendre. Mais il réfléchira. Et Grâce l'exhortera éloquemment, lui rappelant tout ce qu'il devait à la couronne, et la première faute aussi, où nous pouvons bien voir une allusion à l'assassinat du duc d'Orléans. Attendri, le bon duc se prendra à pleurer. Et recevant alors le sacrement, il ne manquera pas de dire qu'à Dieu seul appartient la vengeance.

1. Ms. chevallerie.
2. Bibl. Nat., ms. fr. 1727, fol. 186ro-186vo.

Dans un passage d'un tour très vif, Pierre de Nesson disait l'allégresse générale qui accueillerait ces bonnes nouvelles : feux de joie, tables dressées aux carrefours, vin rosé et petits fours que l'on y débiterait, grandes processions, pleurs de joie, bénédictions qui retomberaient sur le duc de Bourgogne, sur la Vierge, sur la dame qui le conçut et l'allaita.

Guerre disait alors[1] :

Et quant j'oray ceste sanglante feste,
J'aracheray les cheveulx de ma teste,
Et m'enfuiray en maudisant ma vie,
Despitant Dieu et la Vierge Marie,
En maulgreant Pere et Saint Esperit
Et sa vielle, car de vray tout perit!

Sa vieille, c'était sa mère, la coquine acharnée à rechercher la paix! Alors l'Ennemi, le père de Guerre, s'occira de désespoir. Et Guerre devra se réfugier au milieu de tous les diables, au fond de l'Enfer, en attendant de revenir sur la terre avec l'Antéchrist. Elle évoquait, une fois de plus, le temps heureux pour elle où les Hôtels-Dieu se remplissaient de misérables, de tous les « coquins » morfondus, ses sujets. Eux, ils verseraient des larmes de rage, maudissant le faux Jésus, Marie qui eût mieux fait d'avorter, évoquant les 500.000 âmes qu'ils avaient fait perdre et damner.

Pierre de Nesson prend la parole, quand Guerre a terminé « son cry ». C'est pour nous dire qu'il a retenu ce qu'il a pu du discours de Guerre et qu'il l'a recueilli[2] :

Pour l'envoyer au bon duc de Bourbon,
Chevalereux, affin qu'en sa prison,
La ou je ne puis autrement lui aider,
Je le peusse ung peu desennuyer.

Ainsi il répondra à l'honneur que lui avait fait la duchesse Marie en le nommant son officier,

En sa bonne conté de Montpensier.

1. Bibl. Nat., fr. 1727, fol. 187[ro].
2. *Ibid.*, fol. 188[vo].

Supplicacion a nostre dame faicte par maistre pierre de nesson.



(Musée Condé à Chantilly, III F. 4)

Pour l'instant, Pierre de Nesson ne peut faire mieux. Que le duc de Bourbon soit indulgent à celui qu'il connaît dès son enfance; qu'il excuse aussi son ignorance! Il reconnaîtra bien vite sa « mauvaise taille », c'est-à-dire sa façon rude de rimer :

Et aura tost dit : « C'est de la façon,
Je me tiens fort, de ce quoquart Nesson! »
Et le fera, pour soy en mocquer, lire.
Or suis je las de rimer et d'écripre.

Poème, on en conviendra intéressant, en dehors même de sa valeur historique, où se montre déjà dans le choix violent des mots, des injures, des inventions bizarres, l'outrance qui caractérise l'artiste et l'homme chez Pierre de Nesson.

Il est un autre petit poème de Pierre de Nesson qui le rattache aussi étroitement à la maison de Marie de Berry. C'est l'*Hommage*, ou l'*Oraison à Notre Dame*, ouvrage qui a connu un véritable succès, car il nous a été conservé par de nombreux manuscrits[1] et il fut imprimé dès la fin du quinzième siècle[2]. Il a été publié à nouveau au dix-huitième siècle[3], assez mal d'ailleurs, à titre de scandale en quelque sorte, comme un exemple de la simplicité d'un siècle ignorant. Faut-il dire qu'il a été tout à fait incompris?

Singulier, ce petit poème l'est; naïf et scandaleux, je ne le crois pas. Il ne veut être que spirituel, et rien ne passe plus

1. On peut distinguer quatre rédactions au moins. Sous le titre d'*Hommage*, Vat. Reg. 1362; Bibl. Nat., fr. 1642, fol. 326ro; fr. 2229, fol. 112; fr. 20055, fol. 67-73; sous le titre de *Requeste et oraison*, Bibl. Nat., fr. 1889, fol. 148; sous le titre d'*oraison*, Bibl. Nat., fr. 1796, fol. 27-28. Le ms. de famille des Nesson, Bibl. Nat., n. acq. fr. 10437, fol. 51 : *Ensuit une oraison en forme de petition et demande a la tres sacrée glorieuse Vierge Marie*. Deux mss. de la fin du quinzième siècle donnent cet ouvrage sous le titre de *Testament*. Bibl. Nat., fr. 3887, fol. 223vo; fr. 3939, fol. 23.

2. *Cy finist l'oraison faicte par maistre Pierre de Nesson imprimé par Robin Fouquet et Jehan Cres a Brehant Lodeac soubz noble et puissant seigneur Jehan de Rohan* (17 janvier 1484. Bibl. Nat. Réserve Ye 1154). *Supplication a Nostre Dame*, s. l. n. d., 6 ff. goth. (Lyon, G. Le Roy? Chantilly, IIIF 4.) On la trouve également dans les derniers feuillets du fameux *Calendrier des bergers*. — 3. *La Danse aux aveugles et autres poésies du quinzième siècle extraites de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne*, 1749, p. 171-187.

vite que l'esprit. Aussi ne l'entendons-nous plus du tout. C'est une longue plaisanterie formelle à propos d'un acte d'hommage que notre Pierre de Nesson, homme de loi, entend rendre à la Vierge. Et c'est en même temps comme un *ex voto* de famille, tout à fait analogue aux tableaux de ce temps, où figure tout le « petit mesnage » de Pierre de Nesson. Car les derniers vers du poème évoquent précisément les Nesson et les Nessones, les nombreux enfants de Pierre, qui se mettent sous la protection de la Vierge.

Quoi d'étonnant? Le culte de la Vierge pouvait bien être vif chez les enfants de Barthélemy qui avait édifié une chapelle à l'église de Notre-Dame d'Aigueperse. A cette latrie, Pierre a fait une allusion dans son *Lay de Guerre*. Mais il n'y a pas là que le témoignage d'un culte général pour la patronne des Français du quinzième siècle, attesté entre autres par les images des manuscrits du duc de Berry, qui a fait don d'une Vierge si humaine aux Célestins de Marcoussis[1].

Ce culte était celui de la maison de Bourbon; en Bourbonnais nous rencontrerons, à la fin du quinzième siècle, les Vierges les plus belles, les plus proches de notre humanité. Le cri de la maison de Bourbon était « Notre Dame »; et sous ce vocable l'ordre de l'Espérance avait été fondé[2]. La pieuse Marie de Berry avait une dévotion particulière pour sa patronne : le *Lay de Guerre* en témoigne. On sait qu'elle restaura Notre-Dame de Montbrison; et quand son fils, Charles, fondera une messe à perpétuité dans la Collégiale, il n'omettra pas de rappeler « l'intercession de ladicte cour celestial, et mesmement de la tres benoiste Vierge Marie, a laquelle, des notre enfance, avons tousjours eu et aurons tres grande devocion et parfaicte confiance[3] ».

Mais le poème de Pierre de Nesson n'est lui-même qu'un

1. Champeaux et Gauchery, *les Travaux d'art du duc de Berry*, pl. 42. — A Aigueperse même, dans la sainte chapelle que fit édifier, en 1475, sous le vocable de saint Louis, Louis de Bourbon, on voit une bien charmante Vierge de l'époque de Louis XII.

2. La Mure, *op. cit.*, t. II, p. 49 n.

3. *Ibid.*, *op. cit.*, t. III, p. 199.

hommage indirect et délicat rendu à l'activité et à la puissance de sa patronne, Marie de Berry (ce qui nous permet de le dater entre 1415 et 1434). Il n'est qu'une flatterie forcée à l' « administraresse et gouvernaresse ». Ces mots, nous les trouvons dans le poème, comme nous les rencontrons dans le préambule des actes administratifs de Marie[1]. C'est à elle que Pierre de Nesson rend hommage, comme son officier. S'il discute ses droits, ses titres, il a certainement dans la pensée son fils aîné, qui est aussi son seigneur et son maître. Le père effacé, dont on peut bien sourire, c'est le mari lointain, le duc exilé et peu capable. Tout s'explique alors, de la façon la plus littérale, et nous pouvons entendre la longue plaisanterie formelle d'hommage que Pierre de Nesson adressa à la Vierge[2] :

Ma doulce nourrice pucelle,
Qui de vostre tendre mamelle
Vostre createur alaictastes,
Et qui vostre pere enfantastes,
Ma dame, ma loyale amie,
Combien que je ne soie mie
Digne d'estre en vostre service,
Je vous suppli que sans office,
S'aulcun m'enquiert a qui je suis,
Je puisse dire que je suis
De la court la royne des cieulx,
En esperance d'avoir mieulx[3]
Et d'estre de vostre famille,
Tres doulce, de Dieu mere et fille,
Non mie comme serviteur :
Car ce me seroit trop d'onneur,
Et serois trop guerdonné
D'estre vostre povre donné...

Ce qui suit contient tout autant de pointes. A cette dame,

1. Voir par exemple une lettre de Jean de Bourbon, du 17 janvier 1421 n. st., analysée par M. de Chantelauze (La Mure, *op. cit.*, t. II, p. 137, n. 1)

2. Dans mes citations j'ai suivi le texte du ms. fr. 1889, tant l'édition du dix-huitième siècle est incorrecte.

3. Allusion au titre d'Espérance, qui est une autre façon de dire Bourbon et aussi, au désir de Pierre de Nesson d'être plus étroitement encore attaché à la maison de Marie de Berry. — A rapprocher du *don d'Esperance* auquel fera allusion François Villon.

comme on le fait lorsqu'on sert un seigneur sur cette terre, Pierre de Nesson donne son corps, son âme et, qui plus est, celle de sa femme :

Nous vous faisons foy et hommage
De tout nostre petit mesnage.

Ainsi Pierre de Nesson promettait à la Vierge service féodal, foi et loyauté. Mais une difficulté se présentait tout à coup à son esprit. Le fils de cette dame ne va-t-il pas dire qu'il est le seigneur du monde, qu'il est hors de tutelle et d'âge, etc.[1]?

Et Pierre de Nesson d'accumuler les arguments juridiques et les textes.

En tant qu'il est fils de Dieu, nous ne sommes pas ses parents. D'ailleurs n'a-t-il point dit que son royaume n'était pas de ce monde? Il a toujours vécu comme un indigent. Il n'a pas seigneurie, n'ayant ni prédécesseurs ni titres. De plus son père vit encore, et il ne l'a pas émancipé! (trait comique, si l'on pense que Pierre de Nesson fut émancipé à trente-deux ans, en 1415). Il ne peut donc rien posséder. Il est comme un fils sans père :

Doncques estes vous, comme mere,
Legitime administraresse,
Et de ses biens gouvernaresse :
La coustume du monde est telle.

(Plaisanterie qui devait bien réjouir les gens de loi, en un temps où la coutume féodale faisait parfois la femme si libre : la vie de la duchesse Marie en est un exemple).

Ce fils a beau dire qu'il est hors de tutelle et d'âge :

Mais chascun voit comment il laisse
Aler a mal son heritaige.
Il donne au fol et oste au saige

1. Le ms. fr. 1642 fol. 326 v°, a conservé devant ce développement une rubrique intéressante : *argument*. C'est en vérité Pierre de Nesson qui parle, qui argumente comme un avocat, en homme de loi, en vrai bailli qu'il est.



Vierge d'Aigueperse
Fin du XV siècle
(Chapelle Saint-Louis)

Des biens mondains tres largement,
Que ceulx de bon gouvernement
Vivent en grant mendicité;
Et aux folz, plains d'iniquité,
Il donne de ses biens a foison...
Et pourroit on, en verité,
Y noter prodigalité...

En effet, il abandonne son Paradis à tous ceux qui le veulent acquérir. Il n'a pas de sergents pour faire ses exploits de justice; il n'a avec lui aucun avocat, sauf Me Yves de Bretagne[1] :

Car en Paradis aujourd'huy
N'entra onc advocat que luy

(On pense à tous les ennuis que Pierre de Nesson dut avoir avec ses procès). Et les clercs ont remarqué que les ignorants, les idiots remplissent le Paradis tandis que les savants :

Et eulx o leurs lettres perissent.

Les biens de ce fils ont été désolés par la guerre, par les partis, ce qui arrive toujours quand on donne possession à un fou. (Et Nesson évoquait l'heureux temps d'Octavien, l'âge d'or où tout était commun entre les hommes.) Bref ce fils donne tous ses biens aux pauvres, à ceux qui ne peuvent les priser. S'il sort de tutelle, il faudra lui donner un conducteur. Usant du jargon de la cour, Pierre de Nesson le dira : Ma très douce pucelle, je ne puis douter, vu votre généalogie, votre cas bien entendu, que bientôt la cour souveraine ne vous « adjuge la retenue » au sujet du fief dont il a été débattu.

D'autre part, il était évident que la dame avait toujours tenu la « voie de douceur » envers son fils, qu'elle l'avait reconnu pour seigneur : il avait donc la possession dès sa naissance. Et la Vierge s'était nommée sa chambrière; or ce

1. Les rédactions sont ici très divergentes. — Je suis la rédaction du ms. de famille.

n'est pas la coutume des servantes de recevoir les fiefs vassaux de leur maître. Donc, sans lui porter faveur ou haine, lorsque Pierre de Nesson rend hommage à la Vierge, il est également soumis à son fils, de corps et de biens. Il leur appartient à tous deux. N'y a-t-il pas d'ailleurs communauté entre eux ?

Dont sommes a chascun de vous,
Par indiviz, chascun de nous,
Et a vous toujours voulons estre,
Sans autre maistresse ne maistre.

De même que l'hommage implique la protection, Pierre de Nesson sollicitait, pour lui et les siens :

Sans grant richesse ne povretez,
Seulement nos nécessitez,
Pour passer ceste povre vie
Sy que nul de nous ne mendie.

(Ce qui nous indique que le problème de l'existence avait bien changé pour le fils du riche marchand qui avait la charge de huit enfants). A la Vierge, pour lui et les siens, Pierre de Nesson demandait également la vie éternelle[1] :

Laquelle nous doint, par sa puissance,
La Tres haulte divine essence,
Seul Dieu regnant en trois personnes,
A tous les Nessons et Nessonnes.

Tel est ce bizarre « ditié », où il n'y a pas l'ombre d'ironie et de sacrilège, mais la simple familiarité que les gens d'autrefois ont montrée envers la Vierge, la femme, l'épouse et la mère[2], que les artistes du moyen âge ont si souvent traduite avec émotion. Ici, il ne faut voir qu'une plaisanterie pour faire

1. La fin du poème est différente suivant les manuscrits.

2. Dans les Heures de Rohan (Bibl. Nat., ms. lat., 9471, fol. 130) on voit la Vierge, étendue sur son lit, en train d'accoucher. La sage-femme, les bras nus, reçoit l'enfant qui sort littéralement de son ventre. Et Joseph, attendri, contemple la scène. Tout cela est plein de naturel, de respect et de pudeur. Il faut plutôt plaindre une époque qui ne permet plus de produire de telles images.

rire les procéduriers, les commentateurs du Décret, les dévots familiers de Marie, et de la bonne Marie de Berry[1].

* * *

Que devint Pierre de Nesson après la mort du duc et de la duchesse de Bourbon? Officier du bailliage à Aigueperse, il conserva certainement son office qui ne devait pas lui rapporter beaucoup. Les Nesson et les Nessonnes foisonnaient : Louis qui sera prêtre ; Barthélemy que l'on retrouvera élu au bas pays d'Auvergne; Jean, Jacques, Bonet, Yves, Anne, Dauphine, Jacqueline[2]. Son « petit ménage » devait être lourd à élever : on l'a vu par une allusion de l'*Hommage à la Vierge*. Pierre de Nesson avait éprouvé que la richesse est dangereuse (son père l'avait déjà constaté), qu'elle ne nous donne pas le bonheur. Mais l'argent est nécessaire pour élever tant de monde. Et il convient, avant de dire les aventures de ses derniers jours, de retenir une de ses paroles :

Car en viz ne mendicité
Treuve l'en foy ne verité?

Est-ce à cette gêne, ou à son caractère violent et excessif, qu'il faut attribuer les graves ennuis qui traversèrent les dernières années de Pierre de Nesson? Est-ce là l'origine de fautes graves qui amenèrent notre homme de loi devant la justice? Sans doute.

Quoi qu'il en soit, Pierre de Nesson, qui est dit élu sur le fait des aides au diocèse de Clermont[3], plaidait à Riom, au

1. Dans la réimpression du *Compost des bergers*, que donna Guyot Marchand, en 1496 (Bibl. Nat. Rés., m. Y° 33), le nom de Pierre de Nesson n'est plus prononcé. Mais son ouvrage est donné comme un plaidoyer très propre à faire entrer les gens en Paradis : *Cy fine oraison tres devote a la glorieuse Vierge Marie tendant a demander droit a la gloire de Paradis avec elle et son cher fils, et parce que sommes d'un lignaige, d'une condition, et les hoirs et heritiers; et plus d'abondant vous cause du mystere de redemption faicte par son dict tres cher fils...*

2. Arch. Nat., X^{1a} 77, fol. 280.

3. En 1425.

sujet d'un certain héritage à Aigueperse en 1424[1]. En 1436, on voit qu'il accompagnait, à Bâle et à Bologne, Guillaume Chartier[2]. On le retrouve plaidant devant le Parlement, le 14 mars 1439. Et d'autres pièces de procédure nous révèlent des traits de son caractère qui ne sont pas du tout à son honneur.

C'est ainsi qu'il fut accusé d'avoir séquestré son père, le vieux Barthélemy, devenu imbécile, dans un coin de sa maison, d'avoir refusé de la nourriture à sa mère. Il faut faire une grande part à l'exagération dans les dires des avocats du quinzième siècle. Mais il est certain que Barthélemy de Nesson fit de Pierre son héritier universel; et La Boutine, sa mère, par une donation entre vifs, lui avait cédé tous les biens qu'elle possédait. Nous ne pouvons pas savoir s'il y eut pression de la part de Pierre pour obtenir ces deux héritages.

Or, quand ses parents furent morts, Pierre de Nesson transigea au sujet de l'héritage avec son frère cadet, Jean; mais il ne voulut jamais rien partager avec sa nièce, la belle Jamette, femme de Merlin de Cordebeuf, celle-là que Martin le Franc nomme une autre « Minerve », car elle composait des rondeaux d'amour. Autorisée par son mari, Jamette mit Pierre en procès. Elle poursuivit son oncle devant le sénéchal d'Auvergne et, lorsqu'elle vit qu'elle ne pouvait avoir gain de cause, elle porta le procès devant le Parlement de Paris.

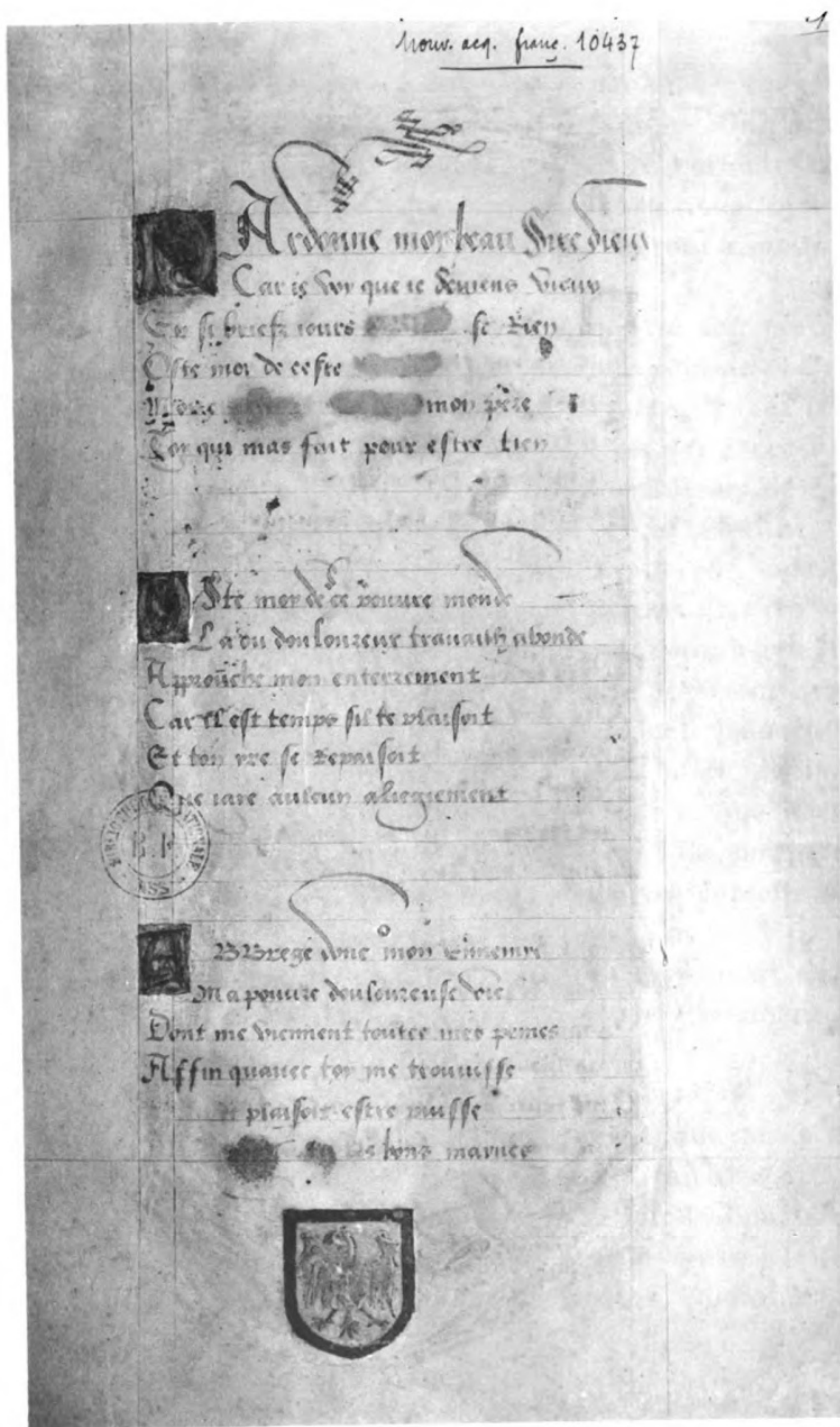
Dans toute cette affaire, si paysanne, Pierre de Nesson apparaît comme un homme de loi, aussi retors que sans scrupule, se servant de tous les moyens qui pouvaient servir sa cause, de l'intrigue, du nom et de la protection de Bourbon[3].

Mais il y a plus. Pierre de Nesson usa de fausses lettres pour se faire adjuger la terre, prés, jardins, colombier de

1. Antoine Thomas, *Romania*, t. XXXIII, p. 555.

2. Noël Valois, *Nouveaux témoignages sur Pierre de Nesson* (*Romania*, t. XXXV, p. 279).

3. On doit à M. Antoine Thomas la connaissance de tous ces faits.



Manuscrit des poésies de Pierre de Nesson
aux armes d'un Nesson

Commencement du XVI[e] siècle

(Bibl. Nat., Ms. n acq. fr., 10437)

Bressoles dans la banlieue d'Aigueperse. Ces démêlés avec la justice durèrent fort longtemps, et même après la mort de Pierre de Nesson, qui arriva avant 1442-1443 [1]. Jamette eut gain de cause. Les enfants de Pierre de Nesson durent restituer le tiers des immeubles de la succession litigieuse, et ils furent condamnés à payer une somme de 1 200 l. t. représentant le tiers des biens meubles, revenus et intérêts dont les cohéritiers avaient été frustrés. En 1448, le faux allégué, à propos de la terre de Bressoles, par Pierre de Nesson, fut reconnu par les gens du Parlement [2].

***

Ce n'est pas parce que Pierre de Nesson a écrit quelques vers plaisants en l'honneur de la Vierge; ce n'est pas parce qu'il nous a laissé un poème historique curieux pour la connaissance des négociations de paix entre la France et la maison de Bourgogne, que nous nous sommes attardé à faire revivre la physionomie du vieux poète oublié. Il a un véritable titre, un très haut titre, à la renommée littéraire, constitué par un assez grand poème encore inédit, dont certaines parties l'apparentent aux artistes les plus singuliers et les plus violents qui ont illustré la figure de la mort au quinzième siècle.

Cet écrit, qui fait d'un Nesson l'émule de l'imagier qui a sculpté le cadavre du cardinal Lagrange à Avignon en 1402 [3], de l'enlumineur inconnu qui peignait vers ce temps-là le livre d'Heures de la famille de Rohan [4], de l'artiste du duc de Berry qui imagina une redoutable figure de la mort dans le *Livre des Bonnes Meurs* de Jacques Legrand [5] entre 1410

1. M. Antoine Thomas nous a fait connaître que la veuve de Pierre de Nesson, qui s'appelait Guillemette Dent, vivait encore le 8 mars 1462 (*Romania*, t. XXXVI, p. 307).

2. J'ai retrouvé cet arrêt aux Arch. Nat., X^{1a} 77 fol. 280, qui complète le dossier judiciaire de Pierre de Nesson formé par M. Antoine Thomas.

3. Voir la reproduction donnée par M. Émile Mâle, *l'Art religieux de la fin du moyen âge en France*, 1908, p. 377.

4. *Ibid.*, p. 379.

5. Bibl. Nat., ms. fr. 1023, fol. 74.

et 1416, a pour titre : les *Leçons de Job*, ou les *Vigiles des morts*.

Et si nous avons longuement parlé de Jean, duc de Berry, qui avait fait sculpter au portail de l'église des Innocents le *Dit des trois morts et des trois vifs*, c'est parce que nous pensons que c'est autour de ce patron que Pierre de Nesson a trouvé les traits d'une inspiration qui le classe parmi les plus anciens et les plus terribles poètes de la mort. Car Nesson a déployé dans les *Vigiles* un véritable génie, singulier, brutal, où l'outrance de son tempérament et la mélancolie d'une époque affreuse donnent en vérité l'effroi et la nausée.

Le plus ancien des manuscrits des *Vigiles des morts* se rencontre dans une addition de huit feuillets faite à une compilation de la fin du quatorzième siècle (Bibl. Nat., ms. fr. 578) contenant des traductions de Boèce par frère Renaut de Louhans, du Livre de Mélibée et Prudence par le même, du Livre des Echecs de Jacques de Cessoles par frère Jehan Ferron, le Testament de Jean de Meung[1]. L'addition à ce volume, de grand format, commence au folio 122ro par une belle miniature qui nous reporte au temps de Charles VII. On y voit le vieux Job, tout nu, étendu sur un fumier, aux portes d'une ville, dans un champ entouré de claies. Une noble dame, vêtue d'une somptueuse robe rose, coiffée d'un large hennin doré au voile noir, le désigne à ses compagnons, des seigneurs portant d'éclatants chaperons et des huques de velours brodé de fils d'or.

Le poème de Nesson n'a pas ici de titre[2] : indifféremment on trouve dans les autres sources celui de : *Neuf leçons de Job* et plus tardivement peut-être : *Vigiles des morts*.

En fait, c'est une paraphrase des paroles latines de Job[3] :

1. Cf. Paulin Paris, *les Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, t. V, p. 55-65.
2. L'ouvrage n'a pas de titre non plus dans le manuscrit de famille des Nesson (Bibl. Nat., fr. n. acq. fr., 10437). Il est qualifié de *tractatus* dans le ms. fr. 1889. Voir la remarque faite à ce propos sur l'explicit du poème.
3. Fol. 122vo.



Les leçons de Job
Milieu du XVe siècle
(Bibl Nat., Ms fr. 578, fol. 122)

Parce michi Domine nichil enim sunt dies mei.

Pardonne moy, beau sire Dieux,
Car je voy que je deviens vieulx
En si briez jours que ce n'est rien.
Oste moy de ceste misere,
Mon createur, mon Dieu, mon pere,
Toy qui m'as fait pour estre tien!

Oste moy de ce povre monde
L'ou douloureux travail habonde;
Apresse[1] mon enterrement:
Car il est temps, s'il te plaisoit,
Et ton ire se rapaisoit,
Que j'aye aucun allegement!

Abrege donc mon ennemie,
Ma povre, doloreuse vie,
Dont me viennent toutes mes peines,
Affin qu'avec toy je me truisse
Et, s'il te plaist, estre je puisse[2]
Au repos l'ou tu les bons maines.

Cette première paraphrase suffit pour donner le ton du poème désolé, interprétation brutale et très libre du texte de la Bible. L'ensemble des versets ainsi commentés forme des *leçons* : le poème entier de Nesson en comprend neuf. Mais si cette paraphrase présente un intérêt véritable, ce qui nous retient aujourd'hui surtout, ce sont les réflexions de l'auteur (on disait en ce temps-là l'*acteur*) à la suite de chaque leçon. C'est ainsi que Pierre de Nesson défendra Job, son héros, le bon Job, d'être tombé dans le désespoir. Pour rendre raison de sa parole déclarant que son âme désirait la mort, on le voit entrer dans une longue digression sur les épicuriens, Democritus, « qui denierent la providence » :

Disans en oultre que le monde
Fu fait en sa grant forme ronde
Du cas aventureux, souldain...

1. Bibl. Nat., ms. n. acq. fr. 10437 *approuche*.
2. Vers corrigé par le ms. de la Bibl. Nat., n. acq. fr. 10437 :
Et s'il te plaisoit estre puisse.

Il savait que d'autres philosophes ont confessé :

Que Dieu congnoissoit toute rien
Lasus, mais la bas, riens mondain.

Et Pierre de Nesson rapportait encore que d'autres avaient dit que :

La grant divine providence
Gouverne et voit par prescience
Sus et sa jus fors seulement...

Comment cette prescience peut-elle s'accorder avec la liberté, « franche vertibilité »? Certains le réputent impossible[1] :

Car, comme ilz dirent, ils veoient
Que mains, qui sainttement vivoient,
Moroient en adversité;
Et mains mauvaiz et plains de vices,
Vivans en paix et en delices,
Moroient en prosperité :

Qui n'estoit pas bien convenable
A pourveance raisonnable.
Et ceste erreur icy ensuivre,
Dirent aucuns de noz acteurs,
Nostre maistre des senateurs,
Boece, en son premier livre...

Doctrine qui va, non seulement à l'encontre de la théologie, mais aussi contre l'opinion d'Aristote au premier livre de l'âme, qui a déclaré que Dieu savait toutes choses. Saint Thomas, en glosant le Livre de Job, s'est élevé contre cette doctrine qui retire aux hommes le mérite de leurs actes et à Dieu le pouvoir de récompenser et de punir.

Ce ne sont pas ces discussions, attestant seulement chez Nesson une certaine érudition, l'amour de la dispute, un esprit retors dont il a montré l'application dans sa vie, un sentiment aussi toujours singulier et paradoxal, qui nous retiennent aujourd'hui. C'est la forme exaspérée d'un pessi-

1. Fol. 122 v°.

misme assez inattendu chez ce garçon véhément, impulsif, et qui s'est fait une gloire de se dépeindre comme un lâche. Pessimisme assez commun d'ailleurs chez les clercs du moyen âge : saint Bernard, les vers de la mort d'Hélinant, en ont donné, à leur époque vivante et sauvage, des exemples célèbres en vue de l'édification, et qui devaient produire leurs fruits.

Pierre de Nesson, pour son compte, a repris leurs méditations exaspérées, qu'il pimente du plus horrible naturalisme[1] :

Hé homme, puant pourriture,
Bien viens encontre ta nature
De vouloir nulle gloire querre.

Bien est d'ort vil peché embue
Tel fange, se a soy attribue,
Par orgueil, l'omage ne grace :
Car, sans son benoit createur,
Il n'est que fiens et puanteur
D'opperacion qu'elle face.

Pren garde es evres naturelles :
Tant soient les personnes belles,
Ne tant se tiennent nectement,
Tu verras que chacun conduit
Puante matiere produit
Hors de corps continuelment.

Voire telement qu'il convient
Laisser tout vuider ce que vient,
Sans des conduis bocher nully :
Car, qui un en estouperoit,
Le corps tantost estofferoit
L'ordure qui croit dedans lui...

L'homme vint au monde de la « superfluité de ce que boit l'homme et mengue ». Nature, par chaleur, le mue de rouge en blanc. Job avait dit : *Nonne sicut lac mulsisti me et sicut caseum me coagulasti?* Ce que Pierre de Nesson rendra de la sorte[2] :

Et comme un pou de lait devient...
Et apres, quant le cas avient,

1. Fol. 124ʳᵒ. — 2. Fol. 124ʳᵒ.

Qu'il est de le concevoir heure,
Ce que la femme, lors peut randre,
Cecy fait congeler et prandre,
Comme un fromage la presure.

L'acteur parle :

O tres orde concepcion,
O vil, nourri d'infection
Dans le ventre, avant ta naissance,
Tu viens a vie miserable
Et atens mort espoventable :
Je te requier, home, or y pense !

Nous arrivons à l'instant pathétique du poème, le seul digne absolument d'être retenu de ce fatras, mais qui fera vivre longtemps la mémoire de Pierre de Nesson. Car pour la force, la simplicité du rythme, le tragique horrible et direct, à soulever le cœur, rien n'est comparable aux vers de Nesson en ce temps-là[1]. Et il faudra attendre les beaux vers de Villon pour rencontrer de nouveau ce pathétique, mais sous une forme infiniment plus belle, harmonieuse et rapide.

C'est à propos du commentaire des paroles de Job[2] : *Pelle et carnibus vestiti me* : *ossibus et nervis compegisti me* :

Job toutes ces choses savoit
Pour ce, dit-il, que Dieu l'avoit
Ainsi qu'un pou de lait figé[3],
Puis revestu de char et peau
Lou dos et de ners un monceau
Il avoit couvert et fichié.

Job la chair[4] compare a vesteure :
Car vestement mis desure
Le corps garde qu'on ne le voie;
Ainsi la char muce les membres
De vie, censibles et tendres,
Ratelle, cuer, polmon et foye.

1. Le manuscrit de la B. N. fr. 25434, fol. 36, contient un fort curieux *Dit de la mort* composé par un Célestin de Paris. Mais je le crois postérieur aux vers de Villon.
2. Fol. 124ro. — 3. Ms. *fiché*. — 4. Ms. *lacha*.

L'acteur parle :

Encore t'a bien Job devisé
Comment tu es organisé
Et fait de tres foible merien.
Tu nais et puis tu te norris;
Tu vis puis muers et puis porris;
Et, apres ce, tu n'es mes rien.

Des que tu commences a estre,
Tu taiches, comme ti ancestre,
Tous les jours a neant devenir.
On ne t'en doit mie tencer;
Tu ne t'en peuz plus avancer,
Tu vois tousjours sans revenir.

Or, regardons la pugnaisie
Qui de toy ist durant ta vie.
Va veoir, en ces chambres coyes,
Les ordures que les corps pissent,
Ne de quoy les corps se[1] remplissent,
Ne de quoy ilz font les monjoies!

Helas! quant les arbres fleurissent
Deux belles odorans fleurs yssent,
Et fruit savoureux qu'on mengue :
Mais de toy n'ist que toute ordure,
Morveaulx, crachas et pourriture,
Fiante puant et corrumpue !

Voilà ce que Pierre de Nesson disait dans le monde raffiné de Berry et de Bourbon où il a passé ses jours. Voilà ce qu'entendaient Marie de Berry et les seigneurs vêtus de huques de velours tissées de fils d'or, les grandes dames, souriantes et long vêtues, comme celles que nous voyons sur la miniature des *Vigiles*.

Mais il est un spectacle qui va bien autrement exciter la verve de Pierre de Nesson : c'est le tableau même de la mort, magnifique et tragique, très actuel alors dans un monde désolé par la guerre et soulevé par les révolutions : car la mort

1. Ms. *le*.

présentait aux hommes exaspérés l'image de l'égalité, l'assouvissement de leurs vengeances :

Ne dont te vient l'ardiesse
D'avoir une seule liesse
A toy qui scés certainement
Que tu ne peus longuement vivre :
Car la mort ne te fait que suivre
Et t'ara tres prochainement.

Et lors, quant tu trespasseras[1],
Des le jour que mort tu seras,
Ton orde char commencera
A rendre pugnaise pueur.
Que ne goutes tu de suer
Quant tu penses que ce sera ?

Car qui en l'air te laisseroit
Incontinent infect seroit;
En l'eau ne te mettra l'en pas :
Car ton orde char fault qu'il pue,
Si on feroit l'eaue corrumpue.
Helas! quel doloreux trespas !

En feu l'en ne te bouteroit
Jamais, car on se dobteroit
D'en faire brief degastement.
Que demandras tu donc, ordure ?
Ou te fera l'en sepulture,
Ou sera ton enterrement,

Quant ces elemens te refusent,
Et de toy recevoir s'excusent,
Doubtans que de toi n'empirassent!
Que feras tu, pueur infecte ?
Il convandra[2] que l'en te mecte
L'ou l'en met tous ceulx qui trespassent :

En une grande, parfonde fosse,
Selon que la charoigne est grosse,
Comme se droit venin estoies,
L'en t'enfouira dedans la terre,
Et couvrira d'une grant pierre
Affin que jamais veu ne soyes.

1. Fol. 124vo. — 2. Bibl. Nat., ms. n. acq. fr. 10437 *conviendra*.

O tres tenebreuse maison !
O charoigne qui n'es mais hon,
Qui te tenra lors compaignie ?
Ce qui istra de ta liqueur :
Vers engendrés de la pueur
De ta vil char encharoignie[1].

Hé, sac a fiens, puant, elas !
Quel piteux doloreux solas !
Quelle terrible fin de vie !
Qu'est devenue ta povre ame ?
Ou sont tes enfans ne ta femme,
Ne toute ta belle mesgnie ?

O vous, qui de present vivés,
Et ceste orde fin poursuivez,
Pour Dieu, vueillés vous souvenir
Qu'a toutes les heures du jour
Vous vous avancés sans sejour
De telz charoignes devenir !

Hé, povres seigneurs terriens,
Ne porterés vous doncques riens
De voz riches biens temporeulx ?
Si ferez : un drap, tout le pire,
Que voz hoirs vous sauront eslire[2] :
Le demorant sera pour eulx !

Helas ! on enterre[3] le pape
A tout sa grande roge chappe,
Et le roy coronné en ceptre,
Dans leurs clos cimentez charniers
Pour les cuider garder entiers :
Mais je voy que l'en n'y peut mectre.

En nulle tant soit soudée biere
Que la charoigne tienne entiere :
Car les vers d'elle mesme issent
Qui la decirent et deveurent.
Les vers qui en terre demeurent
N'i atoucheront, ja qu'ilz puissent.

Pour nulle riens n'i tocheroient :
Car il leur semble qu'ilz seroient
Mors de poison et puentise,

1. Ms. fr. 1889 *de la povre chair escharnie.* — 2. Ms. *que voz hoirs saroit eslire.* Vers corrigé suivant le ms. fr. 1889 et n. acq. 10437. — 3. Ms. *entrera.*

Tant est de grant infection
L'omme mort : quel perfection
A nature en corps humain mise !

Soiez donc contens d'un linseul :
Car nul n'en aura fors un seul.
Au moins, s'aucuns en eussent deux :
Mais, des que la terre est ouverte,
Les hoirs du drap craignent la perte
Plus qu'ils n'atendent l'aide d'eux !

Et les prestres qui chanteront,
En criant *requiem*, penseront
Combien ilz en auront d'argent :
Et voz hoirs mettront tous en peine
Leurs serviteurs qu'on leur ameine
Tost ung notaire et ung sergent.

De vous ne sera plus memoire.
Il fauldra faire l'inventoire
De tout quanqueste arés,
Soit argent, maison ou vaissaille :
Mais ni aura cellui ne celle
Qui chaille lors ou vous serez !

Hé, corps, tu seras en obscure
Prison pour trouver pourriture :
Et ta povre doleureuse ame,
Si tu as mal aquis les biens
De quoy se debatront les tiens,
Bruslera en feu ou en flame.

Et Pierre de Nesson de disserter encore sur la vanité de l'avarice, sur l'âme qui rehausse tout de même de sa noblesse ce pauvre corps. Laissons-le à ces digressions pour retrouver le poète dans le développement et le commentaire qu'il nous donne des images célèbres sur la fuite des jours :

Et transit velut umbra [1].

Ainçois fuit [tout] ainsi que l'ombre,
Sans savoir de ses jours le nombre.
Et, ainsi que les fleurs qui yssent

1. Fol. 126.

Verdes, puis souldainement sechissent.
Las ! que pensent les folz qui pechent
Voians que leurs paraulx pourrissent?

L'acteur parle :

Les hommes, bestiaulx sans esmes,
Et que pensés vous de vous mesmes
Quant vous voiez en ces charniers
Pourrir vos seurs et vos freres,
Les roys comme les savetiers ?

Regarde es os d'un cimetiere,
Et ne te mes en peine d'eslire
Ceulx de tes parans et ancestres
Pour les a part mettre apar eulx,
Ceulx des povres et des grans maistres [1].

Ne tu n'i saras riens choisir,
Tant les visites a loisir :
Ce n'est pas ainsi qu'en leur vie
On les congnoissoit es devises,
Et livrées sur robes mises,
Faites d'or et de broderie.

Helas ! mes amis et amies,
Laissés toutes vaines folies,
Car il n'i a celui ne cele
Qui porter deust autre devise,
Fors sur le cuer, [en] sa chemise,
Ung pic brodé et une pele !

Et ceulx qui dessus le vouldroient,
Une empole faire devroient
A leur poitrine ; et si derriere
Vouloient eux broder au cu,
Missent y un vielz roux serqu,
Et du long du dos une biere !

Hé, Dieu ! quel livrée de joie !
Mais, il n'i a celui que je voie,
Qui vueille qu'on lui rementoive :
Jamais n'y vouldroient penser,
Et si ne se font qu'avancer
Sans ce que nul s'en aparçoyve.

1. On voit que c'est déjà le développement de Villon et ses mots.

Chascun a sa mort fuit le cours,
Sans nulle atente de secours.
Pense chascun ce qu'il vourra :
Car s'ilz avoient des remides
Autant qu'eust contre amours Ovides,
A la parfin chascun mourra.

Monstrent leurs poulz et leurs orines,
Et usent bonnes medicines,
Vivent si bien comme ilz vourront,
Croient du tout les medicins,
Usent amandres et poucins,
Eulx et leurs medicins mourront !

Ypocras et Gallien, qui furent
Si grans medicins et tant sceurent
Entre les maistres anciens,
Se ne se sont sceuz secourir :
Il lez a tous falu mourir,
Et eulx et tous leurs paciens !

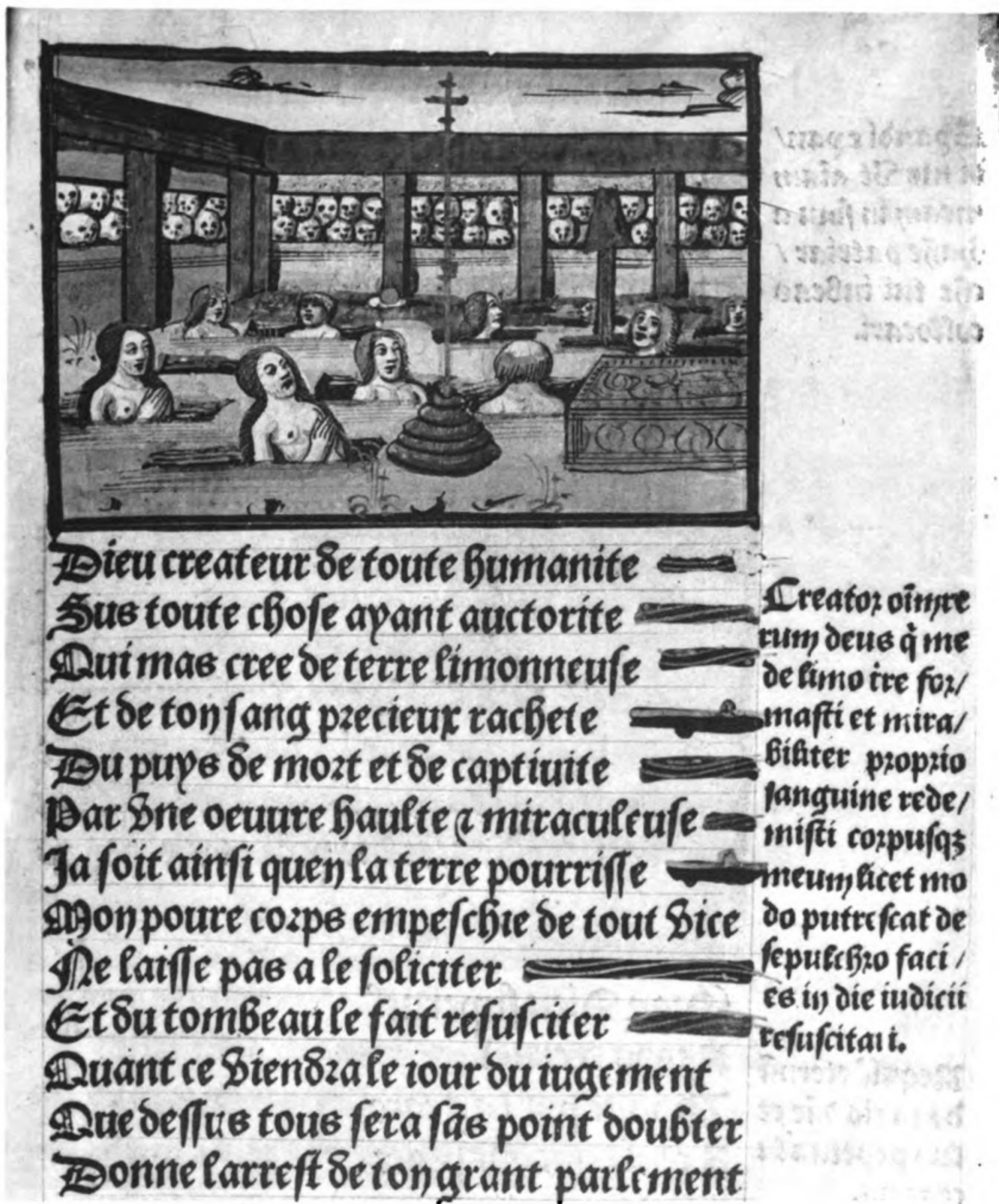
Car ilz furent comme nous sommes,
Corruptibles et mortelz hommes ;
Pour ce, morir les a falu.
Ne contre la mort leur science,
Ne pratique ne experience,
Nulle riens ne leur a valu.

Et encores durans leurs vies [1]
Eurent eulx maintes maladies,
Froit, chault et autres passions :
Car mesmement, lui estant sain,
Endure courroux, soif et fain,
Puis le premier pechié, li hons.

Et Pierre de Nesson ratiocinait encore sur le terrible jugement de Dieu, sur le problème si ardu de la prédestination. Il évoquait cette horrible solitude qu'est la mort :

Pense qu'il fault tout devenir
Neant, tu ne te pourras tenir
Qu'il ne te praigne grant pitié
De tous ces parans et parantes,
De ceulz que tu aimes et hantes,
Et de toy plus grant la moitié !

1. Fol. 126v°.



Dieu createur de toute humanite
Sus toute chose ayant auctorite
Qui mas cree de terre limonneuse
Et de ton sang precieux rachete
Du puys de mort et de captiuite
Par vne oeuure haulte et miraculeuse
Ja soit ainsi quen la terre pourrisse
Mon poure corps empeschie de tout vice
Ne laisse pas a le soliciter
Et du tombeau le fait resusciter
Quant ce viendra le iour du iugement
Que dessus tous sera sās point doubter
Donne larrest de ton grant parlement

Creator oīm re
rum deus q̄ me
de limo tre for/
masti et mira/
biliter proprio
sanguine rede/
misti corpusqz
meum licet mo
do putrescat de
sepulchro faci/
es in die iudicii
resuscitari.

Exaulce moy mon dieu mon createur.

Le cimetière du XVe siècle
Vigiles des Mors, Édition d'A. Vérard
(Bibl. Nat., Réserve des Imprimés, Vélins 2237, fol. m⁷)

Helas ! quant tu voiz aucun ame,
Ton parant, ton filz et ta femme,
Que tu loiaument de cuer aimes,
Tu aras dueil, s'il te souvient
Que celui la pourrir convient,
Et plus te penses de toy mesmes !

Pense a la riens qu'aras plus chiere,
Quelle soit dedans une biere,
Enfoie dedans la terre,
Et que les ors vers la menguent,
Et que corps et menbres li puent,
Dur cuer aras s'il ne te serre !

Cette question de la prédestination, Pierre de Nesson la laissera résoudre aux

parfons clers, docteurs et grans maistres.

Car, pour lui, le problème demeure entier. Boèce, dans sa *Consolation*, a besogné durement pour l'élucider. Comment concilier la liberté avec la prescience divine ? Dieu a-t-il pitié de la pauvre âme ? Comment peut-il savoir à l'avance sa damnation ? Je remets toutes ces questions aux grands théologiens, dira encore Nesson, bien que, peut-être, ils n'en savent pas plus que moi [1] :

Que diroy je, moy, las, cornart ;
Et monseigneur saint Bernart
Ja piessa fist cette demande :
Pour quoy Dieu fist ceulx qu'avant nez
Il presçavoit estre dampnés ;
Et n'est la raison qu'il y rande,

Fors qu'il dit que Dieu les crea
Pour ce que [2] il lui agrea
Et il en avoit la puissance ;
Nul n'y scet mettre autre raison.
Or doncques, or nous en taison.
Tenons nous a nostre ignorance.

Nous, las, povres et corruptibles,
Laissons presçavoirs infallibles
A Dieu et toutes choses teles :

1. Fol. 127 vo. — 2. Ms. *quar*.

Ne vueillons congnoissance avoir,
Fors de ce que peuent savoir
Pouvres bestelletes mortelles!

Sur quoi, Pierre de Nesson trace comme un portrait moral et physique de Job, le chevalier qui combat chaque jour contre l'adversité; il le montre humblement soumis à la parole de Dieu, tel le bon pauvre que la main de Dieu a touché, et parlant à ses amis. Nous pouvons encore retenir un commentaire désolé de la neuvième et dernière leçon[1]:

Quare de vulva...

Job, en ceste leçon icy
Hors de trestous propos yssi,
Et dit moult doloreusement :
« Pour quoy m'as tu, mon tres doulx pere,
Tiré hors du ventre ma mere
Pour vivre si miserement? »

Alors l'acteur, par la voix de Job, s'adressait à tous les hommes[2]:

Hé! homme, entens, se tu veulx,

Ton horrible nativité,
Et venons a la verité.
Quant tu nais, celle qui te porte
De piteuse angoisse tressue
Pour ta travailleuse venue,
Et a foiz en gist toute morte.

Tu viens par ordre puant sente,
D'une taie toute sanglante
Orriblement enveloppé,
L'ou un vil boiau plain d'ordure.
Menstrueuze qui lors est coppé.

Et de si tost que l'air tu sens,
Ainçois qu'aies de parler sens,
Tu prophetizes la meschance
De la povre vie ou tu entres:
Plorant viens, tu as que dementres
Que tu nais et ta mort s'avance.

1. Fol. 129[ro].
2. *L'acteur parle*, dit la rubrique (fol. 129[ro]).

Car il est, des que tu es nés,
Ordonné que soies tués,
Par accident ou par nature.
Ne m'esbays pas se tu pleures
A ce qu'atens de peines dures,
Et vie qui si petit dure !

Helas! monseigneur saint Jeromme,
Parlant de la vie de l'omme,
Recite comment Jhesucrist
Plora ou resuscitement
Du ladre, tres piteusement :
Et la cause il la nous escript,

Et dit que la cause greigneur
Parquoy plora Nostre Seigneur,
Ad ce que l'escripture crie,
Fust car il avoit desplaisance
De le remettre en la meschance
De ceste miserable vie.

Helas ! quel piteuse naissance :
Une beste mue a puissance,
Et des qu'il nait debout se tient
Et va sa povre vie querre :
Mais toy né, tu gis en la terre,
S'autre a force ne te soustient.

Et que veulx tu que je te die ?
Tu viens a miserable vie,
Povre, transitoire et penible,
Et qui n'est, selon mon entente,
Fors une doloreuse attente
De mort, tres hideuse et orrible.

Laquelle chascun jour s'avance :
Et nul homme vivant n'y pense,
Nul de sa povre ame n'a soing !
Mais des necessités mondaines
Pourveoir prennent eux grans peines
Et laissent le plus grant besoing !

Ils gardent qu'ilz n'ont indigence,
De vesture ne de despence,
Ne de nulles riens temporelles.
O comment deables les connoient
Qui es corruptibles pourvoient
Et laissent les perpetuelles !

Helas ! vous hommes raisonnables,
Voiés tous les jours voz semblables
Morir, riens n'est qui les deffende :
Saint Augustin a merveille [1]
Si repreuve estre non pareille
De ce que nul ne s'en amende.

Or laissons les folz foloier :
Dieu a des bateurs a loier
Qui n'atandent que leur venue...

Et Job, dans un dernier trait, évoquait le moment où il serait porté en terre :

Car, quant je seré en terre,
Je seré povre pourriture
De tenebreuse terre, obscure,
Pour dedans pourrir en serre.

Dans laquelle, puant et orde,
N'a estat premier ne nul ordre :
Car combien qu'entre ceulx qui vivent
Ait divers honneurs et estas,
On les boute tous en un tas
Quant dedans la terre ilz arrivent !...

L'acteur parle

Faites donc bien en vostre vie
Vous qui vivés, n'attandés mie
Que vos hoirs pour vous nul bien facent :
Prenez exemple au fait d'aultrui ;
Car vous veez que font au jourd'hui
Les hoirs pour tous ceulx qui trespassent !

Sur quoi l'auteur des *Vigiles* terminait en demandant l'indulgence des lecteurs. Son horrible, mais pathétique talent, ne justifie pas à nos yeux cette requête :

Cy fineray ma petite euvre
Qui mon ignorance desqueuvre
En ceste neufiesme lesson [2] :

1. Bibl. Nat., ms. fr. 1889 : *s'en emerveille — et repute la nompareille — chose.*
2. Nous avons là la preuve que le titre de son ouvrage, dans la pensée de Nesson, était bien *Leçons de Job*. J'ai conservé le titre traditionnel de *Vigiles des morts*, qui a aussi son intérêt, on le verra plus loin.

Vigilles des mortz en francoys

Job et sa femme.



Seul exemplaire connu des Vigiles
(Musée Condé à Chantilly, III F. 43)

Et tous les lissans je requier
Qu'il leur plaise de corriger
Leur humble disciple : NESSON.

*
* *

Il serait bien intéressant de pouvoir dire exactement à quelle époque Pierre de Nesson a écrit son magnifique et dur poème de la mort. Les éléments d'information manquent malheureusement. Le duc de Berry est mort en 1416, le *Lay de Guerre* a été écrit en 1426, l'*Hommage à la Vierge* a été composé avant 1434 et Pierre de Nesson était mort avant 1442-1443. Voilà tout ce que nous savons.

Mais, ce que nous pouvons affirmer, c'est que les *Leçons de Job* ont eu un grand succès, qu'elles correspondaient bien au sentiment de cette époque funèbre. Car nous en connaissons de nombreux manuscrits [1].

Sauf peut-être le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, français 578, aucun texte n'est d'ailleurs contemporain de Pierre de Nesson. Ici l'ouvrage n'a pas de titre : mais les derniers vers indiquent bien que, dans sa pensée, Pierre de Nesson avait traduit et commenté les *Leçons de Job*, c'est-à-dire paraphrasé des versets entrés avec ceux de David dans la composition de l'office des morts. On disait, en ce temps-là, les *Vigiles des morts*. C'est, en effet, le titre le plus commun donné par les manuscrits de la seconde partie et de la fin du quinzième siècle. Point de vue que précise la rarissime impression en caractères gothiques de l'ouvrage de Pierre de Nesson : *Vigilles des mortz en francoys* [2].

1. Sans titre. Bibl. Nat., ms. fr. 578 ; fr. 1130 ; n. acq. fr. 10437. Bibl. du Vatican Reg. 1683 ; Reg. 1728. Sous le titre de *Vigiles*, Bibl. Nat., ms. fr. 1889 ; fr. 15216 ; N. acq. fr. 4046 ; British Museum, ms. Landsdowne 380, fol. 38.

2. Indiqué par G. Brunet, *la France Littéraire au quinzième siècle*, 1865, p. 148, comme un exemplaire unique sorti des ateliers de Lyon. Cette plaquette est aujourd'hui au Musée Condé à Chantilly (sous la cote III, F. 43) : *S'ensuivent les neuf lessons des mortz translates de latin en francoys par maistre Pierre de Nesson dont Dieu ait l'ame.* Un bois, au recto et au verso du titre, représente Job et sa femme. — Un titre analogue est donné par le manuscrit du British Museum, Landsdowne 380, fol. 38 : *Cy finissent les Vigilles des mors translatés du latin en françois par maistre Pierre de Nesson.*

Ce titre est fort intéressant en soi ; il nous montre que, pendant tout le quinzième siècle, les vers du vieux Nesson allaient de pair avec les leçons du Psalmiste que l'on récite à l'office des morts, avec les versets de Job qui se lisent aux vêpres des défunts. Textes magnifiques et terribles que les familles chrétiennes lisent encore à la Toussaint.

A cet égard, un beau manuscrit de la fin du quinzième siècle, exécuté dans le Nord de la France et orné d'admirables miniatures, présente un intérêt tout particulier[1]. C'est un véritable livre de prières, comme un livre d'Heures, dans sa reliure primitive de velours rouge protégé par des coins de cuivre, et qui a servi de « livre de raison » à la famille de Saulx, entre 1494 et 1547. On y rencontre les *Vigiles* de Pierre de Nesson parmi une traduction en prose des Psaumes de la pénitence, un traité intitulé *Remors de Conscience*, le *Miroir de la Mort* de Philippe de Croy, comte de Chimay, le *Pas de la Mort*, de Pierre Michault, dédié à la comtesse de Charollais, les *Protestations moult necessaires et utiles a dire par chascun feaul chrestien ou chrestienne avant son trepas de ce monde a l'encontre des ennemis d'enfer*. Dans ce livre de famille, des gens, avant d'entrer dans l'agonie, ont peut-être prié, comme ce moribond amaigri et douloureux auquel un religieux encapuchonné passe dans la main le cierge symbolique[2] ; et l'on a prié pour eux. Les *Vigiles* de Pierre de Nesson étaient donc comme un livre de prières.

Une observation analogue peut être faite à propos de la très correcte transcription que Colin Galerne, le barbier légataire de François Villon, fit des *Vigiles*[3].

Colin Galerne, barbier en la cité, qui tondait les enfants de chœur de Notre-Dame, était un homme pieux, marguillier de sa paroisse, et qui tint pendant longtemps les comptes de

1. Bibl. Nat., ms. fr. 15216. — Il n'en subsiste que deux.
2. Ce chef-d'œuvre se voit au fol. 125ro.
3. Bibl. Nat., ms. fr. 1889. — J'ai donné un fac-similé de l'explicit de ce manuscrit dans *François Villon, sa vie et son temps*, t. II, p. 362.



Cy commence la tierce partie qui parle de la mort. et premierement comment nul ne se doit de son estat glorifier. J.

Nul ne se doit de son estat glorifier Car comme dit iob. la vie de lomme est brieue et plaine de misere et de pouretez. et aussi comme la fleur se passe de legier et se esvanouist comme lombre q̃ de lieu en lieu sen fuit. ainsi la vie de lomme sen va et trespasse briefment et legierement. Par quoi il appert que nul ne se doit de sa vie glorifier. car se tu es ieune pource nes tu mye certain q̃ tu dois longuement vivre. car mourir est loi commune

La mort et le seigneur

Livre de bonnes meurs de Jacques Legrand présenté au duc de Berry, vers 1410

(Bibl. Nat., Ms. fr. 1023, fol. 74)

Saint-Germain-le-Vieux, après Martial d'Auvergne[1]. Il avait aussi des lettres. Ainsi il transcrivit l'œuvre de Nesson à la suite de l'Exposition sur les psaumes de Jean de Bury, évêque de Meaux, d'une autre paraphrase sur le *De profundis*. Elle est certainement de l'invention du barbier poète, cette fin des *Vigiles* qui ne se rencontre que dans ce manuscrit et qui nous fait connaître très clairement ce que les contemporains voyaient dans les vers de Nesson :

A nostre livre fin ferons,
Et Dieu, humblement, prierons,
Tous et toutes d'entente fine,
Qu'il nous doint si bien maintenir
Qu'a la gloire puissions venir
De Paradis, qui point ne fine.

Or recitons aux trepassez,
Prions Dieu que soient effacez
Leurs pechiez et aussi ly nostre ;
Et ou nom de Dieu, qui sara
Recorde l'Ave Maria
Pour eulx ou die la patenostre.
Amen. N. GALERNE.

Les *Vigiles des morts* étaient donc un livre d'édification et l'œuvre de Nesson passait pour la traduction d'une partie de l'office des morts[2], très propre à compléter un livre de prières.

A défaut de précisions qu'on ne peut donner sur la date des *Vigiles*, il faut dire quelque chose de la conception réaliste de la mort au quinzième siècle ; ainsi nous pourrons remettre le poème de Pierre de Nesson dans son cadre artistique et sentimental, peut-être aussi nous rapprocher par la pensée de cette date qui nous manque. Dans tous les cas, nous comprendrons mieux les vers de Pierre de Nesson.

La Mort ! c'est la dramatique figure qui va remplir le

1. Colin Galerne vivait encore en 1486 (P. Champion, *op. cit.*, p. 364).
2. Voir la transcription de la rubrique donnée plus haut par le manuscrit Lansdowne 380.

quinzième siècle ; le nouveau personnage qui, sortant de son tombeau, va vivre et parler pour nous enseigner, non pas le néant, mais le sens de la vie.

Elle n'est pas représentée au cours du treizième siècle, l'époque des œuvres équilibrées et sereines[1]. Les figures gravées sur les dalles funéraires ou couchées sur leurs tombeaux, mains jointes, transfigurées, plus belles que dans la vie, dorment touchées déjà par la lumière de la vie éternelle. C'est à l'extrême fin du quatorzième siècle qu'apparaît le cadavre nu, ou plutôt la momie qui se dessèche, se fendille, montre parfois une affreuse ouverture. Un des plus anciens types signalés paraît être le cadavre de Guillaume de Marcigny, médecin de Charles VI, mort en 1394[2]. Une très saisissante image de momie fut sculptée, peu après 1402, à Avignon, pour le tombeau du cardinal Lagrange[3]. C'est le cardinal lui-même que nous voyons, desséché : il nous parle par l'inscription latine de la banderole déroulée au-dessus de lui : « Malheureux, quelle raison as-tu d'être orgueilleux ? Tu n'es que cendre et tu seras bientôt, comme moi, un cadavre fétide rempli de vers. » En 1407, quand Louis d'Orléans tomba assassiné rue Barbette, la vision qu'il avait eue de la mort lui apparaissant derrière l'arbre aux fruits d'or et brandissant une flèche fut rappelée sur son tombeau : *Juvenes ac senes rapio*, disait le cadavre[4]. Cette image, nous la voyons, avec quelques variantes, dans un beau manuscrit du *Livre des Bonnes Meurs*, de Jacques Legrand, exemplaire présenté au duc de Berry en 1410[5]. La mort, une momie ricanante et noire, drapée dans le suaire, le buste nu, penchée en avant, dans le geste du lanceur de javelot, ajuste un jeune seigneur dont la physionomie et les mains trahissent l'épouvante : il est

1. Je me suis beaucoup servi, pour ce développement, du beau livre de M. Émile Mâle, *l'Art religieux de la fin du moyen âge*, 1908, p. 375 *sqq.*

2. Dans la chapelle épiscopale de Laon. — 3. Musée Calvet.

4. Chapelle des Célestins (Bibl. Nat., Cab. des Estampes, Gaignières, N° 31). La peinture fut refaite au temps de Louis XII.

5. Bibl. Nat., ms. fr. 1023 fol. 74.

coiffé d'un excentrique chaperon rouge, vêtu d'un surcot bleu fourré avec de très longues manches pointues qui le font ressembler à quelque étrange oiseau que la mort va clouer au mur.

Nous avons déjà dit comment, après d'autres projets concernant sa sépulture, en 1408 le duc de Berry avait pensé reposer dans le cimetière des Innocents, dans cette terre sainte de Paris, et comment il avait fait sculpter au portail de l'église le *Dit des trois morts et des trois vifs*. Rien n'est aussi important pour l'histoire de la représentation de la mort, aussi bien au point de vue de l'iconographie qu'au point de vue littéraire.

Ce n'était pas là quelque chose d'absolument nouveau, puisqu'il s'agissait d'un dit célèbre dans la littérature du treizième siècle, que Baudouin de Condé, Nicolas de Margival, deux autres anonymes, avaient narré. Mais l'histoire du comte, du duc et du fils rencontrant la mort dans un coin de vieux cimetière était oubliée. Et l'on ne connaît qu'une seule illustration[1], d'ailleurs admirable, nous montrant des jeunes gens, contemporains de Philippe le Hardi ou de Philippe le Bel, de beaux éphèbes, si élégants, coiffés du bonnet qui laisse échapper leurs cheveux bouclés, et qui se tiennent doucement par la main, s'appuyant l'un sur l'autre, drapés dans leurs amples manteaux : or, sur le même plan, sont trois momies ricanantes, l'une encore vêtue de la robe déchiquetée, l'autre drapée dans son suaire, la troisième nue.

Que cette image ait été chère au duc de Berry, nous pouvons en donner une autre preuve que la sculpture du portail des Innocents. Dans un de ses livres d'Heures[2] on trouve, parmi d'autres prières latines et françaises, la « moult merveilleuse et horrible histoire que l'en dit des iij mors et des iij vis » :

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. 3142. Cf. E. Mâle, *op. cit.*, p. 385.
2. Bibl. Nat., ms. lat. 18014, fol. 282ro.

Si comme la matière nous conte,
Il furent si, comme duc et conte,
Trois noble homme de grant arroy...

On entendait parler ainsi le « tiers mort » :

Je fu de mon lignage chiez
Princes et roys et connestables,
Biaux, riches, joieus et notables,
Or suis tant hideus et tant nus
Que veoir ne me daigne nulz :
Il ne m'est renies que les os.

Une petite miniature nous met la scène sous les yeux : la rencontre des trois jeunes hommes à pied et des trois momies dans un coin du cimetière [1].

Voilà ce qu'on voyait dans un des plus beaux livres d'Heures connus ; telle était la sinistre petite image que regardaient les grands princes de la terre, dans son encadrement délicat de fleurons et de fils déliés où chantent les oiseaux, où volent les papillons !

Le duc de Berry reposera, après 1416, dans sa sainte chapelle de Bourges et Jean de Cambray le représentera gisant dans le beau tombeau où, un peu plus tard, Mosselman et Bobillet sculpteront des pleurants merveilleux, aussi beaux que ceux de Claus Sluter : le clerc qui se détourne de la charogne princière et se bouche le nez, le religieux qui cache sa figure dans les plis de sa robe [2]. Et sur le phylactère que le duc de Berry tiendra à la main, on lira :

Quid sublime genus, quid opes, quid gloria ?
Prospice : mox adsunt hinc michi nunc absunt.

« Veux-tu savoir ce que c'est qu'une race illustre, les

1. Cette tradition se maintint dans les livres d'Heures imprimés à la fin du quinzième siècle, par exemple dans les Heures à l'usage de Troyes de 1493. Les seigneurs sont naturellement à cheval.

2. Jean de Cambray fut payé en 1450. En 1453, le roi René visita les travaux du tombeau et les pleurants. Le tombeau fut terminé en 1457 (A. de Champeaux et P. Gauchery, *les Travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry*, 1894, p. 35 *sqq.*) Cf. les images du même ouvrage, pl. xxx.

richesses, la gloire? Regarde : il n'y a qu'un instant j'avais tout cela et maintenant je n'ai plus rien. »

Cela ne veut pas dire du tout que Jean, duc de Berry, ait été un homme mélancolique. Ces images, ces maximes, il les a adoptées parce qu'elles étaient nouvelles, qu'il aimait tout ce qui était rare, étrange. Il a eu la folie du tombeau, comme d'autres, avec tout son temps. Et, sans doute, il a contribué à la répandre autour de lui.

C'est dans un livre qui lui est dédié, vers 1410, qu'on trouve un texte capital, auquel on n'a pas prêté attention, et qui nous prouve qu'à cette date tous les éléments mélancoliques qu'un Nesson et les autres poètes du quinzième siècle développeront ont vu le jour. Il s'agit du *Livre de Bonnes Meurs* de Jacques Legrand, ermite de Saint-Augustin et courageux sermonnaire, né dans le troisième quart du quatorzième siècle et mort vers 1425[1]. Jacques Legrand a fait un tableau moral de la société où sont examinés tour à tour les vices et les vertus, l'état des gens d'Église, des princes et des seigneurs, du commun peuple : la quatrième et dernière partie de son ouvrage est entièrement consacrée à la mort et au jugement[2].

Nul ne doit se glorifier de son état. Mourir est la loi commune, pour le jeune comme pour le vieux : « Car du temps passé il n'est plus riens et du temps a venir nul n'est certain. » Tu ne dois donc pas dire que tu as quarante ans, mais tu dois dire que tu as perdu quarante ans : « Car ilz sont passez si que jamais tu ne les auras ne ne verras... » La vie présente n'est rien. L'homme n'est qu'un fantôme qui passe bientôt. Et Jacques Legrand, qui venait de citer Job, Sénèque, Valère, alléguait le philosophe Second : « Et dit après que homme est le vaissel de

1. Cf. E. Langlois, *Arts de seconde rhétorique*, p. XV-XVI.

2. On ne comprend pas le jugement méprisant de Paulin Paris (*les Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, t. IV, p. 188) sur cet ouvrage, rempli non seulement de citations traduites des Latins, les maîtres de Jacques Legrand, mais aussi de précieuses observations, et par surcroît bien écrit. L'ouvrage a eu un grand retentissement qui se prolongea par l'imprimerie.

la mort, pelerin sanz repos, hoste de la terre et viande des vers. Si devroit chascun sur ceste parole soi avilier et humilier, de quelque estat qu'il soit. Car princes, rois, prelas, bourgois et generaument toutes gens sont de moult breve condicion. » Il rappelait, d'après Pline, la misère de la plus parfaite des créatures mortelles. La nature a donné aux bêtes des cornes pour se défendre, le crin et le poil pour vêtements : mais l'homme est né sans défense et sans connaissance. Sa vie est « tres grieve a endurer ». Car « a la mesure que la congnoissance vient, le soucy croist et l'omme se merancolie plus et plus, selon ce qu'il a de sa condicion plus vraie et parfaite congnoissance ». Il est toujours en quelque péril de fortune adverse ou de mort, suivant Boèce.

Et l'érudit augustin se demandait, comme le fera Villon, ce que sont devenus les hommes du temps jadis : « Oultre plus enquerons et demandons que sont devenuz ceulx qui ont vesque si plaisemment ou monde. Et m'est avis que grans, petis, moiens, la mort a mis en sa subjection. N'est doncques mort Octovien et Cresus qui furent si riches, Salemon le sage, Sanxon le fort, David le loial, Olofernes le grant geant et tous autres puissans la mort a desconfis ? Par quoi il appert que la vie est non certaine, brieve et miserable. Et pour ce ne doit nul avoir en sa vie grant fiance ne grant esperance : car la mort vient communement quant l'omme cuide regner plus haultement et en plus grant puissance. »

La mauvaise vie attire la mauvaise mort; la bonne vie, la bonne mort. Le corps humain est la prison de l'âme. Le jour de la mort est plus digne que le jour de la naissance : le jour de la naissance est l'entrée de misère et de tribulation. Mais le jour de la mort est l'issue de toute affliction. Ce jour-là, l'homme se connaît vraiment, ainsi que son Dieu.

Et notre augustin citait Platon qui, dans le dialogue de Phèdre, avait démontré comment, après la vie, l'âme raisonnable doit avoir le paradis. Est-ce à dire que cette méditation de la mort doive nous la faire redouter ? Non pas. Car il y a

deux morts : celle du corps et celle de l'âme. Le sage ne doit pas redouter la mort corporelle.

Penser à la mort est la plus profitable des choses. Et notre prêcheur citait Salomon, Tulle, Sénèque, saint Grégoire[1] : « Oultre plus, tu dois savoir que penser a la mort fait l'omme humble : car la mort nous fera tous egaulx et n'y aura point de difference entre le povre et le riche, quant les corps seront pourris et en cendre convertiz, comme tesmoigne Seneque... Et a ce propos, dit le Sage en son livre *Ecclesiastes*, ou cinquiesme chapitre : Tout nu fu je nez et tout nu en terre retournerai. Si m'est avis que la consideration de la mort soit moult prouffitable, par laquele l'omme devient humble et congnoist sa fragilité et misere. Et de fait, qui vouldroit bien penser comment la vie est brieve et comment la mort est prouchaine, il seroit moult diligent de bien faire. Car le temps viendra que nul ne pourra bien faire. »

Dans un chapitre bien curieux[2], qui a été lu par le duc de Berry, l'augustin Jacques Legrand disait[3] : « Sepulture curieuse puet estre segnifiance d'orgueil et de vanité, singulierement quant on la fait faire de son vivant et ordener curieusement, et quant on y prant vain plaisir; et en ce faisant on met son ame en grant peril. » Si tu réponds : Je l'ai fait pour que les gens prient devant ma « pourtraicture », je te dis que je n'ai jamais vu de gens mus à dévotion prier devant ces sépultures : « Mais j'ai bien veu plusieurs gens baster, et devisier et gengler pour cause des sepultures. Et m'est avis qu'il n'affiert point que creature pecheresse ait sepulture si curieuse et ellevée, comme plusieurs gens ont. Car je tiens plus que c'est a leur dampnacion que n'est a leur sauvement. Toutesvoies, je ne di[s] mye que tu ne puisses ordener aucune memoire de toi, humble et simple, se tu as fait le parquoi, ou se tu es de l'estat auquel il appartiengne. Mais garde toi bien que tu n'y preignes orgueil... ». Jacques Legrand conseillait d'em-

1. Fol. 83ro.
2. *Comment nul ne doit estre curieux de sa sepulture.* — 3. Fol. 84ro.

ployer son argent à mettre les reliques des saints dans des châsses. Il opposait l'exemple de celui qui s'était fait faire une curieuse sépulture, mais dont l'âme fut damnée, à celui du pauvre dont le corps fut dévoré par les chiens, mais qui alla en paradis. La conclusion de tout son ouvrage est la suivante : pensez au jour du jugement. Et Jacques Legrand rappelait les belles paroles de Hugues, en son livre de l'*Arche de Noé* : les éléments et les créatures interpellant l'homme et lui disant : Je t'ai porté, je t'ai nourri, je t'ai réconforté seulement pour que tu serves Dieu...

Le morceau de l'augustin est complet : fuite du temps, vanité de la vie, égalité de tous devant la mort, énumération des héros de jadis, méditation morale sur le sens de la vie, et jusqu'au blâme sur la folie des tombeaux. Jacques Legrand a tout dit sur ce sujet, et, sans doute, tout ce qui se disait en son temps.

Nous sommes restés au portail des Innocents, contemplant l'image des trois morts et des trois vifs.

Seize ans plus tard, en 1424[1], un artiste et un poète visionnaires, inspirés par la vieille image faite sur les ordres du duc de Berry, allaient y tracer et commenter la fameuse danse macabre reproduite bientôt dans toute la France et l'Europe. Sous les arceaux du cloître, le long de la rue de la Ferronnerie, l'artiste avait peint une suite de scènes où le poète avait imaginé les deux triomphatrices de ce temps : la Mort, fille de la guerre et de la famine ; la Danse, véritable épidémie qui avait sévi, à Paris comme à Bourges, et qui faisait oublier les malheurs de l'époque. Il avait fait danser la Mort avec chacun de nous.

Si nous avons conservé les vers originaux du poème[2], nous n'avons plus les images primitives[3] de la danse macabre. Ce

1. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, éd. Tuetey, p. 203.

2. Bibl. Nat., ms. fr. 25550 fol. 235 ; ms. lat. 14904 fol. 64 (Notes de Grandrue).

3. Les prédicateurs se mettaient parfois devant ces images pour haranguer la foule. Ainsi frère Richard (*Journal d'un Bourgeois de Paris*, éd. Tuetey, p. 234).



Le moribond
Livre de prières et de méditations
contenant les Vigiles de Pierre de Nesson
Fin du XVe siècle
(Bibl. Nat., Ms. fr. 15216, fol. 125 r°.

chef-d'œuvre de la gravure sur bois publié par Guyot Marchand n'en est qu'un souvenir, un rajeunissement dans le costume du temps de Charles VIII[1]. Mais il suffit à donner le frisson.

Rien du mouvement frénétique qu'Holbein donnera plus tard à ses figures célèbres. C'est ici une marche cadencée, comme l'était la danse des amoureux d'Alain Chartier (l'année où l'on peint la fresque des Innocents, Mᵉ Alain écrit la *Belle Dame sans merci* et les *Deux fortunes d'amour* pour les gens de Mehun). Car au son du biniou, de l'orgue portatif, de la harpe, de la flûte et du tambourin (c'est l'orchestre qui faisait danser le duc de Guyenne), dans la « doctrine notable » qu'était la danse macabre, dans ce « miroir » où chacun pouvait lire, le mort fait avancer le vif et, doucement, il le pousse au tombeau. Les momies musiciennes parlaient, comme celles qui apparurent aux trois jeunes gens :

Vous danserez a ceste danse
Une foys, et bons et pervers,
Et si serez mengez des vers.
Voz corps ? Helas ! regardez nous.
Mors, pourris, puans, descouvers,
Comme sommes, tels serez vous...

Pierre de Nesson est l'homme du cimetière, de la puanteur, de la fiente, de la pourriture et de la charogne. C'est le cimetière du quinzième siècle qu'il nous montre dans ses *Vigiles*, avec sa « grande parfonde fosse ». Il esquisse même les premières figures de la danse macabre, celles du pape et du roi couronné ; et, là encore, Pierre de Nesson a pu trouver l'idée du développement sur les médecins illustres qui n'échappèrent pas à la mort[2].

1. Peut-être que la fresque de la Chaise-Dieu, qui date de 1460 environ, un tragique chef-d'œuvre, en donne une meilleure idée. L'impression de Guyot Marchand date de 1485 et 1486.

2. Cf. le dialogue de la mort et du médecin (Le Roux de Lincy, *Paris et ses historiens*, p. 307).

Il est donc tout à fait vraisemblable de penser que les *Vigiles* ont été écrites après 1424, qu'elles reflètent en partie ce sermon figuré. Pierre de Nesson a trouvé son inspiration au cimetière, là où Villon ira la chercher. Un admirable artiste, comme fut Villon, a su se borner, nous émouvoir pour toujours par les sortilèges de sa poésie ; et Pierre de Nesson nous soulève le cœur.

Mais Pierre de Nesson fut un grand artiste, lui aussi, un homme unique en son temps et dans son genre, comme inclassable. Pour trouver à ses rudes et rauques accents un équivalent, nous devrons ouvrir le livre d'Heures contemporain des Rohan[1], admirer le tragique homme mort comparaissant devant son Dieu[2], l'image du mourant que les siens retiennent par le bras et qui voit entrer dans sa chambre la mort apportant sa bière sur son épaule[3], la scène des funérailles[4]. Et il ne paraît pas douteux que Pierre de Nesson ait rencontré sa sombre inspiration dans le milieu du duc de Berry, autour de la danse macabre.

On avouera, dans tous les cas, que le nom de Pierre de Nesson mérite de passer à la postérité autrement que par un détail local d'archéologie, le souvenir d'une chapelle funèbre à Aigueperse, où il n'est probablement pour rien d'ailleurs.

J'ai poussé un jour la porte de la petite salle funèbre où les armes des Nesson se voient au claveau de la voûte, là où les Nesson défunts doivent se trouver sous les dalles, dans les murs où les enfeux ont été transformés en placards ; et, de la petite chapelle, offrant tant de coins et recoins taillés dans le sombre volvic, je suis monté à une autre chapelle haute et plus claire... Plus de traces du cimetière qui entourait jadis

1. Bibl. Nat., ms. lat. 947.
2. On verra cette belle image dans E. Mâle, *op. cit.*, p. 379.
3. Fol. 196.
4. Fol. 176. — Cette image semble illustrer les vers de Nesson :

Et les prestres qui chanteront,
En criant *Requiem*, penseront
Combien ils en auront d'argent...



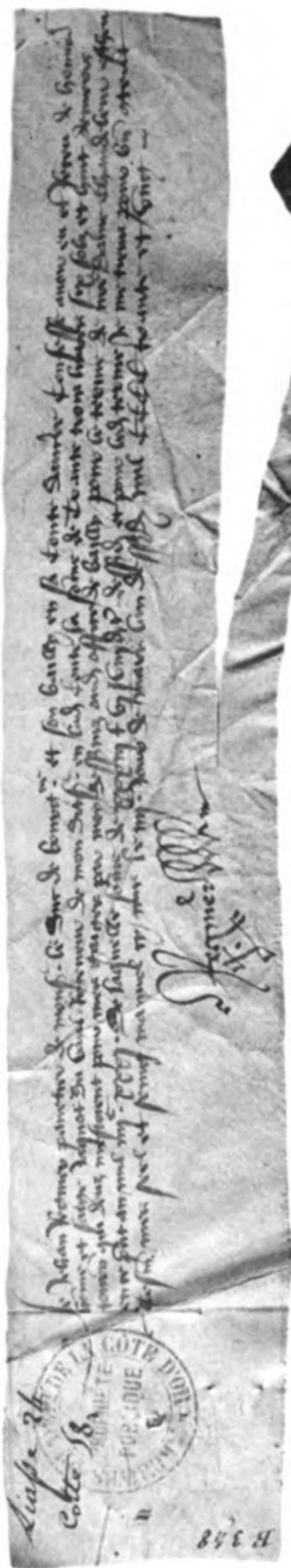
La mort apportant au mourant sa bière

Heures de Rohan

(Bibl. Nat., Ms. latin., 9471, fol. 196)

la chapelle funèbre où sire Barthélemy de Nesson entendit habiter après sa vie et régner parmi les morts; plus de traces, apparentes du moins, des tombes des Nesson, sauf la clé de voûte blasonnée que personne ne reconnaît plus. Le Nesson est abandonné. C'est un dépôt de matériel qui sert occasionnellement aux services de l'église. J'y ai vu les bois de la mort, les caissons de bois noir qui supportent les draps sur la bière, les candélabres de bois noir, des fleurs séchées, de la poussière...

Hé Dieu ! quel livrée de joie !



Quittance donnant la signature autographe de Jean Régnier

4 mars 1432 (n. st.)

(Arch. de la Côte d'Or, B. 345)

NOBLE HOMME JEAN RÉGNIER

LE PRISONNIER

Il n'est pas dans notre histoire d'époque plus sombre que les années qui suivirent la querelle fratricide des Bourguignons et des Armagnacs, le grand désastre d'Azincourt qui livra une partie de la France aux Anglais. En ce temps-là périt la civilisation qui avait fleuri autour de Charles V et de Charles VI, avec la fortune publique et privée.

Sous ces Valois, comme au temps de saint Louis, la France était encore la parure et la gloire de la chrétienté : son influence se faisait sentir du Nord de l'Europe jusqu'aux confins de l'Asie Mineure. La fortune, la civilisation, étaient sensiblement les mêmes qu'en Italie ; l'art avait produit une fleur gothique, un peu mièvre, mais d'une fantaisie et d'un précieux remarquables. Parcourir les inventaires princiers de ce temps, c'est admirer la série des plus étonnantes orfèvreries, contempler la plus étrange et la plus riche suite des tapisseries; ouvrir les comptes des maisons de France, de Bourgogne, d'Orléans, c'est pénétrer dans de vastes demeures, pleines d'officiers et de serviteurs, où chaque prince a sa suite de baladins, d'historiographes, de ménestrels, de jongleurs, de peintres et de poètes.

La querelle d'Orléans et de Bourgogne, l'invasion anglaise, virent la fin de cette splendeur. La guerre dévora tout. Les princes s'endettèrent et devinrent des gueux pour soutenir leurs prétentions et nourrir leurs bandes de gens d'armes. Livres, joyaux, tapisseries, seigneuries, tout fut vendu et passa

aux mains des Lombards. Le roi de France lui-même n'est plus qu'un pauvre diable, comme un autre seigneur de son royaume. L'ennemi s'est installé dans le pays et vit sur lui. Le marchand n'ose plus sortir de l'enceinte des villes; le paysan cultive dans les faubourgs, sous les yeux des guetteurs. Les bandes surgissent spontanément, terribles et faméliques, sans foi ni loi, et, on peut le dire, sans parti même. Il faut manger. Le monde semble voué au désespoir et sa fin paraît proche. L'Antéchrist est attendu et annoncé pour les années 1429-1430, celles-là qui virent passer radieusement l'angélique figure de Jeanne, couronnée par la victoire, dans sa triomphante marche sur Reims: une victoire que les politiques laissent échapper. Car tout redevient bientôt aussi sombre et morne qu'avant. La terre de France est un charnier et un désert, entre la Seine et la Loire, entre la Somme et la Seine. Des maisons ruinées, des églises calcinées, des friches, voilà ce qu'on rencontrait un peu partout. Sauf dans une certaine mesure à la cour de Bourgogne, le luxe a disparu dans la misère générale. Il n'y a plus rien, ni industrie, ni commerce, ni communications d'aucune sorte. On ne peut citer de ce temps aucun objet de grand luxe, comme sous les règnes précédents. L'homme vit, comme une bête, sans pensée.

Où sont les ménestrels de jadis, les tisseurs de haute lice, les orfèvres, les bons poètes courtois, les disciples de Machaut, de Froissart, de Christine? Ils ont disparu, n'ayant plus rien à dire ni à faire dans un monde sans joie. En fait, c'est la douleur, c'est l'ennui de la prison qui vont inspirer les deux poètes de cette première moitié du xve siècle : Charles d'Orléans et Jean Régnier.

***

Jean Régnier naquit, un peu avant 1390, d'une famille bourgeoise qui remplissait à Auxerre des fonctions assez

importantes : la plupart des membres de cette famille portaient le prénom de Jean et on les trouve comme changeurs ou orfèvres, comme échevins et officiers du bailliage[1]. Tous ces personnages étaient originaires de Vézelay où ils exerçaient la profession de changeurs.

Notre Jean était fils de Pierre Régnier, écuyer, prévôt d'Auxerre, et de Marguerite Vivien. Pierre Régnier, qui figurait encore parmi les échevins de 1410, mourut peu après, puisqu'on voit, en 1411, Marguerite la Vivienne[2], veuve et ayant la garde de son fils, affermer les biens qu'elle possédait en la seigneurie de Laduz, terre de l'Auxerrois[3].

Nous ne savons rien de l'enfance de Jean Régnier, sinon qu'il reçut l'éducation d'un jeune écuyer de ce temps-là, c'est-à-dire qu'il apprit à jouer de divers instruments de musique; car plus tard il dira :

> Adieu mes orgues qui sont belles...
> Adieu fleustes, adieu vielles.

Jean Régnier savait aussi dessiner. Qu'il ne sût point « ortografier », qu'il s'en vantât presque :

> Je ne fuz oncques clerc greffier,
> Point n'a esté ma nourriture[4],

cela n'est pas fait pour nous surprendre; mais, bien qu'il déclarât que sa lettre était grosse et semblable à une « painture », il signait ses missives avec beaucoup de netteté[5]. Enfin,

1. Le grand mérite d'avoir fixé la biographie de Jean Régnier revient à cet excellent érudit bourguignon que fut Ernest Petit (*Le Poète Jean Régnier, bailli d'Auxerre*, 1393-1469), Auxerre, 1904, in-8, extrait du *Bulletin de la Société de l'Yonne*, 2e semestre, 1903. — M. Petit fixe la naissance de Jean Régnier à l'année 1393. Cette date doit être légèrement avancée puisqu'il prit part, comme on le verra tout à l'heure, à l'expédition de Boucicaut en Syrie.

2. D'une famille de drapiers et de changeurs d'Auxerre (Arch. de l'Yonne, G. 1888).

3. Ce n'est que plus tard, en 1441, que Jean Régnier devint possesseur de la terre de Guerchy, dont le nom passa à ses héritiers. (E. Petit, *op. cit.*, p. 14.)

4. *Les Fortunes et adversitez de feu noble homme Jehan Regnier*, réimpression par Paul Lacroix, Genève, J. Gay, 1867, p. 8. — Je ne citerai plus que les pages de cette édition d'ailleurs défectueuse.

5. Voir un fac-similé publié par E. Petit, *op. cit.*, p. 308.

il avait lu, comme tout écuyer, l'essentiel de la littérature romanesque et chevaleresque de son temps : le livre d'Alexandre, Troie la Grande, Arthur, Charlemagne, le Dolopathos, les romans de la table ronde[1].

On peut croire que, sur sa treizième année, Jean Régnier commença à porter les armes et à suivre les chevauchées. Car il est certain qu'il traversa l'Italie, la Sicile, la Roumanie, Salonique, la Morée, Candie, Rhodes, la Grèce, l'Égypte, l'Arménie, la Turquie, la Syrie, Jérusalem, Chypre[2]. L'itinéraire qu'il nous donne, le siège d'Escandlour qu'il mentionne, correspondent exactement à l'expédition entreprise par le maréchal de Boucicaut, l'an 1403[3]. Enfin, dans sa jeunesse, comme tant de provinciaux, Jean Régnier fut souvent à Paris; notre jeune aventurier s'y était même beaucoup amusé[4]. Partout d'ailleurs, en ville comme au bois, il s'était montré gaillard Bourguignon, toujours disposé à bien ouvrer dans le métier d'amour.

Le maréchal de Boucicaut avait renoncé aux expéditions lointaines après 1408 : il se trouvait en France, en 1415, où il fut pris à Azincourt. Régnier devait être en ce temps-là de retour en Bourgogne et fidèle à son prince qu'il déclare avoir servi[5]. Nous ne savons pas non plus s'il assista à la bataille de Cravant, en 1423, où Salisbury, qu'il connaissait bien, et le maréchal de Bourgogne déconfirent les gens du dauphin et les Écossais. Mais cette défaite française fut célébrée à Auxerre par la « messe de la victoire[6] » ; et le nom de Jean Régnier se retrouve, dans divers documents, à côté de ceux de Gui de Bar

1. P. 73. — 2. P. 52.

3. La mention du siège de « Les Cindelour » est péremptoire. Cf. *le Livre des faits*, p. 624-625. La campagne de Boucicaut en Syrie est de fin juillet-août. (Delaville Le Roulx, *la France en Orient*, 1886, I, p. 428.) Le comte de « Salibery » fait chevalier en Syrie ne peut être que Thomas Montacute, comte de Salisbury, fils de John † 1400. Ce chevalier anglais, né en 1388, était de retour en France en 1415; on sait qu'il mourut au siège d'Orléans en 1428.

4. P. 204. — Voir la série des équivoques sur les mots *mestier*, *marteau*, *ferrer*, *lancette*, *serrer la veine*, *cornette*, *outils*, p. 204, 205. — 5. P. 163.

6. Abbé Lebeuf, *Mémoires sur l'histoire civile d'Auxerre*, t. II, p. 283.

et du maréchal de Chastellux, les chefs militaires et les hommes de confiance du duc de Bourgogne.

Quoi qu'il en soit, nous arrivons au moment où l'alliance de la Bourgogne et de l'Angleterre devint très étroite : et nous pouvons imaginer que Régnier était un fidèle Bourguignon, favorable à la domination des Anglais. C'était dans tous les cas un homme en qui Philippe le Bon devait avoir toute confiance, car, lorsqu'il prit possession de l'Auxerrois, que les Anglais lui cédèrent, c'est à Jean Régnier, son échanson et conseiller, qu'il confia les fonctions de bailli à Auxerre, aux gages de 160 livres[1].

Régnier pouvait avoir trente-cinq ans environ. C'était un homme bien en cour, marié à Isabeau Chrétien[2], dame de La Fontaine, héritière par ses père et mère de Pierre de Bourbon, écuyer. Il a un fils; donne régulièrement certificat et quittance de ses gages sur lesquels nous voyons encore son écu formé d'une croix engrelée, cantonnée de quatre étoiles ou molettes à six rais.

La situation à Auxerre ne devait pas être aisée. La ville et le comté avaient été réunis « a tousjours » à la couronne de France, en 1371. Ainsi l'avaient déclaré les lettres de Charles V[3]. Mais, comme toutes les bonnes villes, la cité d'Auxerre désirait ne pas être foulée par les troupes; elle s'était spontanément donnée aux Bourguignons parce qu'ils étaient ses plus proches voisins et les plus forts. Enfin les Anglais avaient, eux aussi, donné les gens d'Auxerre au duc de Bourgogne. Ils étaient donc deux fois bourguignons, de cœur et de fait, encore qu'ils n'osassent montrer, dans leur prudence, aucune préférence trop marquée.

On le vit bien quand Charles VII et Jeanne d'Arc, marchant sur Reims, en juillet 1429, se présentèrent devant

1 Lettres de nomination du 13 juillet 1424.

2. D'une famille d'Auxerre (arch. de l'Yonne, G. 1890). Dans l'église Saint-Thibaud de Joigny on voit l'épitaphe d'une Anthoinette Chrestien, « natifve d'Auxerre », mariée à Me Thierry Régnier, procureur fiscal à Joigny († 11 juillet 1596).

3. Arch. de l'Yonne, AA[1], fol. 7.

Auxerre. Les habitants envoyèrent une députation vers eux. Jeanne voulait qu'on les attaquât : eux désiraient obtenir qu'on observât une trêve à leur égard et, dans ce but, ils avaient baillé, disait-on, de l'argent à la Trémoille. En fait, ils vendirent des vivres à l'ost du roi qui ne pénétra pas dans Auxerre [1], ce qui devait particulièrement agréer à Jean Régnier qui était, on l'a vu, l'homme de Philippe le Bon. C'est ainsi qu'au mois de février 1431, il est député par les habitants de la ville, avec Pierre de Longueil, l'évêque, pour aller à Dôle demander du secours au duc de Bourgogne contre les Dauphinois du voisinage, ennemis qui les pressaient vivement. On voit encore, au mois d'avril 1431, le bailli Jean Régnier escorter, avec d'autres chefs militaires bourguignons conduisant 800 hommes d'armes, un convoi de vivres destiné au ravitaillement de la ville d'Auxerre [2]. Et Régnier fut reçu en montre à Montréal-en-Auxois, où fut passée la revue de toutes les compagnies bourguignonnes.

***

C'est au cours d'une mission secrète qu'il remplissait pour le duc de Bourgogne qu'une infortune lui advint : malheur qui devait faire de Jean Régnier un poète.

Nous sommes au quatorzième jour du mois de janvier de l'année 1432 (n. st) : un triste dimanche pour Jean Régnier qui, venant de quitter Rouen, la citadelle de l'Angleterre en France, tomba sur les marches de Beauvais entre les mains des *compagnons de la feuillée* [3] : ainsi nommait-on des brigands qui, sur les confins de la Normandie et de Beauvaisis, tenaient les bois et, sous couvert de maintenir la cause du dauphin, rançonnaient les voyageurs, les Anglais et les Bour-

1. Chartier, I, p. 90-91.

2. Les archives de la Côte-d'Or, B. 1647, fol. 99 vo, 128 vo et 118 vo, la collection de Bourgogne, t. 65, fol. 144 vo, renferment de nombreux documents sur la mise en défense d'Auxerre par Perrinet Gressart et Jean Régnier, au mois d'avril 1431.

3. « Feuillar » est courant à la fin du quinzième siècle (Molinet, *Faictz et dictz*, 1537, fol. 83, 195).



L'An trente & vng et quatre cens
Le quatorziesme de ianuier
Perdis partie de mon sens
A lheure que fus prisonnier
Car ie nay maille ne denier
Pour moy rauoir ne point de terre
Par dieu qui soit a engaiger
Qui na argent il en fault querre.

¶ Des compaignons de la fueillye
Fus rencontre en male estraine

L'attaque des compagnons de la feuillée

Fortunes et adversitez, 1526, fol. 6 rᵒ

(Bibl. Nat., Réserve des Imprimés Yᵉ 1400)

guignons d'abord, mais qui vivaient surtout en terrorisant les paysans du voisinage et tout le plat pays[1]. Jean Régnier est conduit dans leur repaire, un ermitage situé au milieu d'un bois, avec tous ses compagnons : deux Bourguignons, Christophe Guillier, son serviteur, et Colin Pinel, fondeur de monnaie à Rouen, deux Anglais, Walter Talbot et William Sondonel, tous copieusement rossés et même blessés. Jean Régnier, railleur Bourguignon, essaya bien de tromper ses nouveaux maîtres en se donnant pour un « menestrier ». Mais les lettres que portait Jean Régnier le dénonçaient trop clairement, même aux yeux de simples gens comme les « compagnons de la feuillée » qui l'avaient pris. Ils se réjouissaient donc fort d'avoir capturé un homme important, la rançon qu'ils en escomptaient devant être proportionnée à son rang ou à sa fortune[2]. Et l'on sait quel commerce singulier on faisait alors de l'exploitation des prisonniers !

De l'honneur tantost me font tant
Quant ouyrent les lettres lyre,
Et leur sembloit que argent contant
De mon corps les feroit desduire.
Et adonc je leurs prins a dire
La verité sans chanceler ;
De quoy ils se prindrent a rire :
Verité ne se doit celer.

Les compaignons si me disoient
Que je feisse tres bonne chiere,
Et que certes ilz me feroient
Compaignie non par trop chiere ;
Pour ce faisoye la maniere
D'estre joyeulx, fleuster et rire,
Combien qu'il me tensist derriere :
Tel chante qui au cueur souspire[3].

Pendant la nuit, les prisonniers sont conduits à Beauvais et mis à la chaîne, comme des faucons.

1. Voir l'éloquent tableau des misères du Beauvaisis tracé par Jean Jouvenel des Ursins. (Abbé Péchenard, *Jean Jouvenel des Ursins, archevêque de Reims*, 1876.)
2. P. 9-10. — 3. P. 11.

Dans cette détresse, une idée fixe, obsédante, s'emparait fatalement de tous les prisonniers. Trouver n'importe comment l'argent nécessaire pour leur rançon, sortir par tous les moyens de leur geôle, même au prix des serments les plus répréhensibles, comme cela arriva à Bourbon et à Charles d'Orléans qui laissèrent leur honneur là où leur corps avait été captif. Situation terrible pour des princes et qui demeurait, toutes proportions gardées, très grave pour un simple écuyer :

Car je n'ay maille ne denier
Pour moy ravoir, ne point de terre,
Par Dieu qui soit a engaiger :
Qui n'a argent il en fault querre[1].

Cruel problème dont Jean Régnier définit ainsi les termes rigoureux[2] :

Le prisonnier
Qui n'a argent
Est en dangier ;
Le prisonnier
Pendre ou noyer
Le fait l'argent.

Oui, notre écuyer était bien près de sa fin et il pouvait dire de sa prison :

Icy sera ma sepulture[3].

Souffrance atroce, que nous n'imaginons même plus dans sa puissance physique. Car il lui faut endurer

Fain et soif, et chault et froidure[4] ;

et surtout ces maudits fers aux pieds qui vous ankylosent sur le petit escabeau.



Souffrance moindre aussi, au point de vue spirituel, que l'encellulement de nos jours. Car ce n'est pas la réclusion

1. P. 9. — 2. P. 14. — 3. P. 15. — 4. P. 25.

absolue, la solitude morale, l'horrible châtiment moderne. Cette prison de Beauvais fait penser à la prison de Tanger, où les détenus vivent dans une salle commune.

Voici le poursuivant qui vient précisément d'entrer dans la geôle et qui apporte des nouvelles. Il a parlé avec les « maîtres » de Jean Régnier et le terme de sa délivrance est fixé. Christophe Guillier part avec le poursuivant pour traiter de sa rançon et Régnier demeure son plège[1]. Et l'on voit que notre écuyer s'occupait aussi à élever des oiseaux, à sculpter des colonnes, à dessiner des images assez belles, à broder :

> Car le temps si m'ennuye tant...
> Je ne sçay de quoy m'entremettre[2].

Enfin, Régnier fait la conversation avec Guillot. Christophe Guillier reviendra-t-il? sera-t-il loyal serviteur? l'oubliera-t-il? le laissera-t-il mourir[3]?

Mais surtout Régnier recevait la visite de personnes qui prenaient plaisir à l'entendre parler et lui faisaient faire des ballades.

Souple, notre homme n'aurait pas manqué de vouloir faire plaisir à ses maîtres. C'est ainsi qu'un écuyer le pria de lui écrire une ballade pour annoncer à sa dame qu'il avait été très malade, en danger de mort, et que, pour cette raison, il n'avait pu la voir depuis longtemps[4]. Un autre écuyer vint trouver notre prisonnier et lui demanda de composer une ballade sur un refrain qu'il lui donna : *Amez qui vous ayme*. Mais Régnier lui en fit trois, sans les séparer; car on lui avait rapporté que le gentilhomme était lui-même poète et il avait tenu à le mettre à l'épreuve[5]. Les gens venaient l'importuner de leurs questions, pleines d'une fausse commisération, à ce point que le prisonnier imagina une ballade dialoguée dans laquelle il leur répondait par une série de mensonges pleins d'ironie[6] :

1. P. 30. — 2. P. 46. — 3. P. 51. — 4. P. 74-76.
5. P. 76-78. — 6. P. 79-80.

Amy — Sire — Or me dis doulcement?
— Que diray je? — Compte moy la maniere.
— De quel chose? — De ton prisonnement.
Dy qu'on te fait? — On me fait bonne chiere.
— De ta rançon? — Elle n'est pas trop chiere.
— Payeras tu bien? — Ouy et bien briefment.
Vient ton argent? — Ouy, en une civiere.
— Je n'en crois riens — Certes, le ribault ment!

Comment vis tu? — Je vis joyeusement.
De pain, de vin? — Je ne boy eaue ne biere.
— Que mangeuz tu? — Chair, poisson, largement.
— Gis tu en lict? — Ou donc? Sur la litiere?
— Nenny — Ou donc? — En chambre belle et clere.
Et dessus quoy? — Sur lict de parement.
— As tu argent? — Plaine ma gibeciere.
— Je n'en crois riens — Certes, le ribault ment!

Dans sa prison Jean Régnier écoutait se plaindre l'Anglais qui portait des ceps aux pieds et aux mains, et qui, ne sachant pas un mot de français, répondait toujours: *God and our Lady help me*[1]. Ainsi un plus grand malheur que le vôtre vous console :

A racompter je ne sçauroye
Comment moult fort se demenoit;
Ne reposer je ne povoye.
Car sans arrester il parloit :
My fiet and my handez brelroit
Disoit, oncques je ne dormy.
Mais son refrain toujours estoit :
God and our Lady helpe my[2].

Parmi les prisonniers de Beauvais, de nation et de complexion différentes, il y avait un gentil écuyer originaire de Normandie, Jean Faulcon, « qui regrettoit fort sa mye ». Régnier, qui devenait une sorte d'écrivain public de la prison, fit aussi pour elle une gracieuse ballade que porta un messager[3]. Un autre jour, c'était une charmante femme qui lui présentait :

Ung brain de ne m'oubliez mie,

1. P. 80-81. — 2. P. 81. L'imprimé donne *oul Lady*. — 3. P. 82-83.

¶ Ma princeſſe du cueur ie vous ſupplie
Que vous ne moy lung lautre ſi noublye
Mais noz amours tenons en audience
Et prions dieu et la vierge Marie
Que il nous doint a tous deux pacience.



Vers moy vint une creature
Bien parfaicte ſelon nature
A la forme dune femelle

Une dame visite Jean Régnier

Fortunes et adversitez, 1526, fol. 56 v°

(Bibl. Nat., Réserve des Imprimés Y[e] 1400)

c'est-à-dire la fleur de myosotis où les amoureux voyaient le symbole du souvenir : Régnier la remerciait par une chanson [1]. Et la dame amoureuse soupira ; et le poète se montra discret.

D'autres femmes vinrent encore lui confier leurs secrets. Pour elles, Régnier composait de bonnes ballades, des rondeaux chantés [2] qu'elles pouvaient adresser à leur ami ; ainsi advint-il à la dame dont nous lisons le nom en acrostiche dans une de ses compositions, et qui s'appelait Perrenette [3].

Mais tout cela ne devait avoir qu'un temps. Cette consolation fut interdite au poète : on lui défendit de jouer de la flûte, de rimer, de chanter [4] :

Voire, qui pis est, l'escripre.

Et Jean Régnier demeura avec sa douleur et sa rage dans le cœur. Alors il demandait la mort, constamment tourmenté par la préoccupation de sa rançon. Certes, il avait bien changé ; et il pouvait le dire :

De ma povre face
La couleur s'efface [5].

De sa situation, Jean Régnier traçait un croquis très vif [6] :

Gesir me font dessus la paille :
Pain et eau si est ma vitaille.
Helas! vecy trop dure vie.
Je souloye manger volaille,
Et le poisson a grosse escaille ;
Mais il convient que je l'oublie.
Poulx et puces me font bataille,
Car j'en ay plaine ma drapaille,
Desquelz ma chair est assaillie.
Ainsi fault que mon temps s'en aille ;
Et tout par faulte de cliquaille
Ma vie si sera faillie !

Misère qui était encore peu de chose auprès du sort que

1. P. 83-84. — 2. P. 84-88. — 3. P. 85-86. — 4. P. 89.
5. P. 92. — 6. P. 93.

pouvait attendre le prisonnier en conséquence du rôle politique qu'il avait été amené à jouer. Car, en 1432, des ennemis personnels se trouvèrent en Touraine et rapportèrent au roi Charles beaucoup de mal au sujet du prisonnier de Beauvais. Et le roi aurait dépêché en toute hâte le bailli de Senlis et de Beauvais, messire Alain Giron[1], pour faire mettre à mort le bailli bourguignon, son prisonnier. Mais Jean Régnier rencontra à Beauvais La Hire, Poton de Saintrailles, Floquet[2], Theodoro da Valperga[3], M. de Moustieuraulier[4], Ricarville[5], messire Rigaud de Fontaines[6], qui s'opposèrent à son exécution[7].

On pense si, au milieu de pareilles transes, des paroles amères peuvent sortir des lèvres du poète, en particulier pour ses parents, peu empressés à lui procurer sa rançon[8]. Il se tournait plutôt vers un ami que nous pouvons sans doute appeler Pierre d'Ancre[9]; et il s'écriait :

Moins de parens et plus d'amys !

1. La glose qui rapporte ces détails (p. 128-129) nomme ce personnage *Alingeron*. — Alain Giron, non identifié par M. Petit, est un personnage très connu parmi les soldats de ce temps, souvent mentionné par Montrelet. Fidèle au roi, on le voit faire cependant des courses sur ses sujets de Champagne, au mois d'août 1430. On le rencontre à Compiègne; capitaine de Saintines, en 1432. Il sera plus tard bailli de Senlis; en 1440, on le retrouve avec les routiers, en Barrois.

2. Robert de Floques, dit Floquet, écuyer, pannetier du roi en 1425, qui devint bailli d'Évreux et maréchal héréditaire de Normandie, mort entre 1460 et 1461. (Bibl. Nat., P. Orig. 1167.) — 3. Conservateur de la trêve qui devait mettre fin aux rapines des gens d'armes en 1432 (Arch. Com. de Beauvais BB[3]).

4. Capitaine de Beauvais, M. de Moustieuraulier remplit ces fonctions après la prise de la ville (Arch. com. de Beauvais BB[4]).

5. Guillaume de Ricarville, écuyer d'écurie et pannetier du roi en 1431, qui devint maître de l'hôtel en 1459 (Bibl. Nat., P. Orig., 2474).

6. Qui n'a rien à voir avec Renaud de Fontaines et de Soissons. Entré en 1430 avec la colonne de secours de Vendôme dans Compiègne, on le retrouve bataillant contre le duc de Bourgogne dans le Valois.

7. Les Archives communales de Beauvais (BB[4]) ont conservé la trace d'un mandement de Charles VII demandant l'envoi à Poitiers de personnes notables ayant des pouvoirs, en 1433. Est-ce à l'occasion de Régnier? — 8. P. 130.

9. Se sçavez prendre par maniere
Ce dont chasteaulx et tours se font,
Et y adjouster la matiere
De quoy les livres escriptz sont,
Sans vous y bouter plus parfont
Le nom de mon ami sçaurez. (P. 131.)

Toutefois Jean Régnier avait résolu de faire venir sa femme et son fils, son « fieulx », comme il disait et comme disent nos paysans. A l'avance il saluait leur venue par sa chanson[1].

Une bien triste aventure devait arriver à Mme Isabeau Chrétien. Tandis qu'elle se rend à Beauvais pour s'occuper de la délivrance de son mari, sous un sauf-conduit que Jean Régnier avait obtenu du noble seigneur Raoul de Gaucourt, lieutenant du roi, elle est arrêtée et on veut la mettre à finance[2]. Le poète faisait à ce sujet complaintes, lais et rondeaux[3]. Le Vendredi saint qui suivait la capture de son fils et de sa femme, crucifié par la douleur, il composait une ballade sur la passion de Notre-Seigneur[4]. Quelle fut en ces jours son inquiétude!

Helas! icy ma rime fault,
Du mal dont je porte foison[5]!

Jean Régnier connut le comble de la misère humaine[6]. Dévoré de poux et de puces, il se représentait en des vers énergiques qu'un poète de l'âge romantique eût enviés[7] :

A Beauvais, droit devant sainct Pierre,
Ou je suis enfermé en pierre,
En grant douleur, en grant servage,
Dedans la tour de Beauvisage,
Enfergié en fers bien estrois,
L'an mil quatre cens trente trois,
En avril du jour vingt six,
Sur la pierre ou je suis assis,
Ou je fais la fin de ce livre,
En attendant d'estre delivre.

∴

Que faire dans une telle situation? Le prisonnier s'évade en

1. Tout ce tendre vocabulaire est curieux à comparer avec celui dont usera Charles d'Orléans dans des circonstances analogues. Ainsi Jean Régnier nommera sa femme sa doulce maîtresse, p. 133; sa belle, p. 36; sa doulce souveraine seur, p. 37. Belle, bonne, doulce, bien faicte, p. 39.
2. P. 134-136. — 3. P. 136-138. — 4. P. 139-140.
5. P. 140. — 6. P. 141. — 7. P. 142.

pensée ; il ne peut fixer obstinément son attention sur les moyens propres à réaliser sa délivrance en trouvant le prix de sa rançon. Le prisonnier, dans la solitude, l'ombre et le silence, fait retour sur lui-même. Le monde extérieur, les voyages, sa vie passée défilent devant ses yeux. L'extrémité de ses malheurs en fait une chose sensible, d'un jugement plus désintéressé. Il doit trouver les raisons de se résigner ; il demande compte à Dieu de son sort. Il interroge sa conscience et il prie. Sa solitude se peuple de souvenirs, d'images, de fictions. Il est, en un mot, dans un état éminemment poétique.

Ce qu'il y a de jeu dans le rythme du vers, de jeu difficile en soi, devient comme une douce et consolante manie pour le prisonnier. C'est un fait que l'ennui de la prison rendit plusieurs détenus poètes en ce temps-là[1] ; et les prisonniers ont toujours pris plaisir à lire, à graver aussi des sentences et des vers sur la pierre de leurs geôles.

Ainsi Jean Régnier, écuyer bien en santé, bon vivant et spirituel, qui avait mené joyeuse vie dans sa jeunesse à Paris, parcouru l'Orient et connu ses mirages, mais qui n'avait lu les romans de chevalerie que pour y prendre divertissement, qui ignorait tout de l'art poétique, en faisant retour sur lui-même, devint un poète. Un simple « passe temps[2] », voilà ce qu'était le « petit livre » que notre écuyer entendait tirer de « sa fortune » ou plutôt de ses « infortunes ». Car il n'avait guère appris « a user de ceste maniere[3] ». A l'avance, Régnier réclamera l'indulgence de tous les lecteurs et particulièrement de ceux « qui rimes sçaivent faire[4] ».

Indulgence dont il peut se passer, car, il faut le dire, Régnier usera avec un instinct très sûr de la strophe de huit huitains terminés en sentence : s'il n'a pas, et c'est presque heureux, une grande technique, on l'entend vraiment parler :

1. Cf. P. Champion, *le Prisonnier desconforté du château de Loches*, 1909, introduction, p. XVI-XXI.
2. P. 5. — 3. P. 6. — 4. P. 7.

Riens qui nassiere
Ne chose dont soye repris.




ulz homs ne doit estre oyseux
A son pouoir scay ie ouy dire
Car cest vng des pechez de ceulx
Des sept quon tient a peine pire
Si me vueil prendre a escrire
Pour passer temps aucunement
Et en douleur me vueil deduire
Par tout fault il commencement.

Jean Régnier composant son livre
Fortunes et adversitez, 1526, fol. 3 r°
(Bibl. Nat., Réserve des Imprimés Y[e] 1400)

Benedictus donis suis,
On doit Dieu de tout gracier.
Et pour ce, tant comme je puis,
De bon cueur le vueil mercier.
Qui va criant argent me fault ?
Qui n'en a, il en fault chercher :
Homme ne meurt que par deffault[1].

Quand l'ennui l'accable, qu'il est las de broder, de soigner ses oiseaux, de tailler ses pierres, Jean Régnier nous le dira simplement :

Je fais ballades et rondeaulx :
C'est le plus fort de ma besongne[2].

Mais surtout, il l'a éprouvé et le confessera de la façon la plus explicite : la poésie console. Idée touchante, toujours vraie, que l'on est surpris de voir exprimer avec tant de vigueur en cet âge[3].

Ainsi, peu à peu, se dessina dans sa tête une sorte de poème, un soliloque auquel Jean Régnier donna pour titre : *les Fortunes et adversitez*[4] : recueil complété, plus tard, par d'autres pièces d'un tour joyeux.

On y entendait tour à tour le prisonnier invoquer le Seigneur, s'excuser de son peu de capacité, raconter son arrestation, prier Dieu, Notre-Dame, les saints et les saintes du Paradis, donner un souvenir à sa jeunesse, dire un adieu ému à ce qui fait la parure et le charme de la vie : la musique, la joie :

Helas! j'ay usé ma jeunesse
A vivre si joyeusement,
Et il fauldra qu'en ma vieillesse
Vive en peine et en tourment[5]...
Adieu mes orgues qui sont belles,
Adieu, or adieu vous commant;
Adieu fleustes, adieu vielles,
Adieu ung chascun instrument

1. P. 13. — 2. P. 46. — 3. P. 89, 117.
4. Ce poème est qualifié de « petit livre », p. 5. — 5. P. 26.

Que je tenoye chierement
Pour mon tresor et ma montjoye ;
Adieu vous dy presentement !
Il n'est tresor que d'avoir joye [1].

Et Jean Régnier méditait amèrement sur la roue de Fortune [2]. Il peuplait sa solitude de figures de rêves, qui lui apparaissaient en effet dans ses songes (Espoir, Espérance, Fortune [3]), comme Charles d'Orléans. Et, comme lui aussi, il comptait beaucoup sur Madame sa femme pour trouver sa rançon. Exactement comme le faisait le duc d'Orléans, Jean Régnier lui adressait des chansons et des rondeaux chantés où l'on retrouve la même facilité, les mêmes mots fades [4].

Celle-là que le poète nomma si tendrement « ma doulce seur souveraine [5] », quand il lui écrivait des épîtres imaginaires, c'était Mme Isabeau Chrétien. Et il semblait tout à coup, par jeu d'esprit, que Régnier souffrît seulement du cœur et de l'absence. Mais ce ton-là ne durait point, heureusement pour lui et pour nous. Et bientôt Jean Régnier lui demandait plus prosaïquement de veiller sur ses enfants, sur l'exécution d'un testament qu'il avait rédigé avant son départ : et, sagement aussi, il se réjouissait de ne pas avoir, dans la réalité, à lui envoyer ses écrits :

Mais bien sçay que pas ne seroit
Ayse, quant elle les verroit :
Ja n'est besoing de plus luy faire
Du mal, elle a assez affaire.
Dieu la vueille reconforter,
Et a moy mon mal supporter [6] !

Et quand Jean Régnier appelait la mort, la saluant comme une délivrance, alors apparaissaient dans son souvenir les « pays estranges » qu'il avait parcourus jadis, de l'Italie à la Turquie ; là, il avait été heureux. Car c'est en France, dans son pays, qu'il finira tristement sa vie [7]. Pauvre pays où tout

1. P. 27. — 2. P. 29. — 3. P. 31, 33, 34.
4. P. 34 et 35. — 5. P. 37. — 6. P. 45. — 7. P. 51-53.

était mis en esclavage! Comme fait la servante qui crible la farine au tamis, Jean Régnier va passer en revue choses et gens de son temps: qu'on l'excuse s'il parle comme un homme exaspéré par la dure prison[1], dira-t-il.

Il en dessinait un tableau frappant, tracé à larges traits, où la France de jadis, qui servait d'arbitre et de conseil aux nations de l'Europe, s'opposait au pauvre royaume que dévorait actuellement la guerre. Car autrefois on venait en France pour s'y amuser; aujourd'hui, ceux qui s'y pressaient, c'était pour détruire le pays. On y observait un monde renversé[2] :

Tel n'avoit vaillant une prune
Qui a de chevance plain puys[3].

Le résultat de la guerre avait été la ruine totale du pays. Il y avait là de quoi serrer le cœur; et cette situation tragique haussait naturellement Régnier à l'éloquence :

Mainte eglise en est polue,
Et destruite et abatue,
Dont le service diminue ;
De ceulx qui les avoient fondées
Noblesse si en est perdue :
Plus n'a rente ne revenue
Que la guerre si n'ait tollue,
Mal sont payez de leurs souldées ;
Dames vefves sont demourées,
Et damoyselles esgarées,
Femmes et filles violées,
Et maint orphelin soubz la nue ;
Maintes femmes sont avortées
Par la guerre de leurs portées :
Il n'est riens que la guerre ne tue...

Lay

Marchans si n'ont pas leur saison :
Bien leur fault payer leur moison
Quant a eulx en peut advenir.
Laboureux ont du mal foison

1. P. 54. — 2. *Lay*. — 3. P. 55.

Car ilz n'ont borde ne maison,
Ou ilz se sachent maintenir.
Ils ne scevent que devenir,
Ne ou aller, ne eulx tenir :
Guerre si est toute prison.
Dont ce que aux champs peult venir,
Guerre si veult tout detenir
Et tout happer, c'est venoison.

Ne veez vous pas tous les jours faire
Guerre le filz contre le pere,
Et le pere au filz par contraire,
Et le frere contre le frere ?
N'est ce pas chose bien amere
De veoir parens a eux meffaire,
Et enfans yssus d'une mere
L'ung l'autre tuer et deffaire !

Comme Jean Régnier la maudissait, cette créature mauvaise qu'est Guerre, cruelle destructrice de la chrétienté, de tant de pauvres gens morts sans confession. Et par contre, dans une sorte de joyeux cantique, il célébrait les bienfaits de la paix [1]. Quant aux malheurs de la France, ils venaient du manque de charité et d'amour, de l'oubli des commandements de Dieu, de la tiédeur de la foi [2]. La paix, jamais Jean Régnier ne cessait de la célébrer ; et il trouvait pour le faire des mots naïfs et des rythmes charmants [3] :

Paix est de tous biens tresoriere,
Paix est de joye la portiere,
Paix est de doulceur grenetiere,
Paix est de grace aulmosniere,
Non usuriere,
Paix est de plaisir chanceliere,
Paix est de justice lumiere,
Paix est d'amour la celeriere,
Paix est pure, necte et clere,
Comme verriere !

Le chant des anges, cette paix promise aux hommes de bonne

1. P. 58. — Jean Régnier avait lu Alain Chartier.
2. P. 60-62. — 3. P. 65.

volonté, voilà ce qui ravissait notre prisonnier. Et il recommandait aux membres du clergé de prêcher à tous, et toujours, la paix et la concorde[1]. Ainsi son souvenir se reportait avec complaisance sur ces temps heureux où la France, jadis, avait la paix; où le clergé officiait à l'aise dans de beaux moûtiers; où l'on apprenait à l'école; où les étrangers se divertissaient chez nous; où chevaliers et écuyers s'adonnaient à la chasse; où les marchands circulaient sûrement; où les laboureurs cultivaient et défrichaient[2]:

Jean Régnier le proclamait:

> Ceulx qui vouldront faire la guerre,
> Soient de France ou d'Angleterre,
> Aillent sur les Boesmiens:
> La pourront ilz conquester terre[3].

Car Jésus est notre roi: et il se tournait vers le Saint-Père en lui demandant tout simplement d'excommunier les adversaires de la paix.

Ces considérations morales et politiques de haute portée peuvent distraire un moment la pensée de l'homme qui souffre: mais ses propres angoisses le domineront bien vite. Ainsi Jean Régnier imaginait bientôt un dialogue avec Réconfort, qui lui citait tous les exemples de patience endurée par les saints, par le Christ, par Job surtout; ceux de miséricorde que la parabole du bon larron et l'histoire du clerc Théophile illustrent[4].

Sur quoi Jean Régnier commençait son testament[5], cet acte essentiel de la vie des gens du moyen âge, accompli non seulement par les riches, par ceux qui possèdent, mais par tous, par ceux qui n'ont que les hardes qu'ils portent sur leur dos: acte essentiel où l'esprit de ce temps, à la fois formaliste et morose, s'affirme. Il est la conclusion de la méditation pas-

1. P. 66-67. — 2. P. 68-69. Cf. Alain Chartier, éd. Du Chesne, p. 545. — 3. P. 70-71.
4. P. 95-118. On voit cette légende sur un vitrail du treizième siècle dans la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Auxerre.
5. P. 118-124.

sionnée de la mort; il exprime le sens du transitoire; constate le terme du pèlerinage accidenté qu'est la vie. Il répond à un commandement de l'Église; car il n'y a pas de bouffonnerie dans le testament de Régnier, comme dans ceux de Deschamps ou de Villon.

C'est d'ailleurs au cours d'une maladie qu'il l'entreprit[1]. Testament moral en quelque sorte, puisque notre écuyer ne possédait plus rien, mais dans lequel il recommandait son âme à Dieu, en confiait à saint Michel la conduite, priait les saints et les saintes. Car il meurt dans la foi chrétienne, demandant pardon à tous, et que ses dettes soient payées. Sa sépulture, il la choisit aux Jacobins d'Auxerre[2] où reposaient plusieurs de ses amis. Un drap blanc sera étendu sur sa bière, car cette couleur signifie l'humilité ; sur ce drap, on pourra mettre de la belle herbe verdissante hiver comme été, des couronnes de pervenche qui symbolisent la loyauté. Puis Jean Régnier réclamait aussi trois ou quatre ménétriers pour corner devant son corps ; cela réjouit les gens :

> Que vault le plourer ne le braire
> Qu'on fait apres ung trespassé ?
> La mort on ne sauroit retraire
> Puisque le coup si est passé !

Quatre laboureurs de vignes le porteront au moûtier. Car, en franc Bourguignon, Jean Régnier se déclare amoureux de tels gens. Ils auront cinq sous d'argent, comme les ménétriers. Rien pour le luminaire; une seule messe de *requiem*, mais chantée :

> Au cueur me feroit grant lyesse
> Se estre povoit deschantée,

dira notre musicien : quant aux chantres, on leur donnera, or ou monnaie,

> De quoy bonne chiere feront.

1. P. 117.
2. Dans la partie basse de la ville, non loin de la porte Chante-Pinot et près du grand cimetière Montartre.

Reste à nommer les exécuteurs[1] : ses amis Vitry et Perrenet, Du Boc, Du Cange[2]. Impossible d'ailleurs à Régnier de trouver en ce moment le moindre argent. Suit l'épitaphe où ses exécuteurs n'auront qu'à ajouter son nom :

Icy devant, en ceste terre,
Gist tel et tel, bailly d'Aucerre,
Tout estendu, le dos envers:
Lequel, par fortune de guerre,
A Beauvais vint la mort acquerre,
Et sur ce voult faire ces vers.
Maintenant est mangé des vers,
Ses membres en sont tous couvers.
L'an mil quatre cens, en fevrier,
Trente deux, se dit prisonnier
Ou dit moys mourut, ung lundi.
Or vueillez Dieu pour luy prier
Que son ame vueille alleger:
Sic transit gloria mundi.

Tout cela dit en somme posément, calmement, et, au demeurant, assez prosaïque. Mais le ton se relève, tout à coup, dans un adieu touchant qui est peut-être le meilleur morceau du poème de Jean Régnier[3]. Il va entrer dans la danse macabre[4]. Le poète se tournait vers son prince, le noble duc de Bourgogne, et son épouse, toute la noblesse du pays, les dames et damoiselles, les belles marchandes et bourgeoises. Puis, celui qui avait été chargé de son administration donnait un regard à la ville d'Auxerre où il avait laissé tout ce qu'il aimait, sa femme, ses enfants, sa famille : évocation touchante de toute une vie communale où l'on voyait, comme sur un vieux plan, le « portraict » de la ville, les clochers, les boutiques, les maisons rassemblés fraternellement, tout ce qui faisait la vie sentimentale et sociale des gens

1. P. 124.
2. L'un de ceux-là pourrait être le drapier Jacquet de Vitry, demeurant à Auxerre, en 1412. (De Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, I, p. 71.)
3. P. 125-128.
4. En réalité, la danse *macabré*, comme l'indique très nettement la rime avec *remembré*.

d'autrefois. Car dans la nuit de sa prison, Jean Régnier pouvait bien revoir la ville étagée sur le penchant de la colline, au milieu des coteaux et des vignes, l'Yonne qui fait tourner les moulins, les îles verdoyantes, le pont très méfiant, la ceinture des murailles d'où émergeaient la cathédrale Saint-Étienne, l'abbaye de Saint-Germain et tant de clochers. Et l'on pense surtout à la ville haute, chère à son cœur, « à l'entour du chasteau et ou milieu de la ville d'Aucerre[1] », là où Jean Régnier avait plusieurs maisons non loin de la grande fontaine, du pilori et de l'horloge, sur la paroisse Saint-Eusèbe, près du bailliage où il siégeait. L'on revoit la petite ville aux quatorze églises paroissiales, ses couvents, ses charités, sa Maison-Dieu, ses ruelles montueuses où l'on trouve groupés les drapiers, les teinturiers, merciers, épiciers et tonneliers[2]. Et parmi ces bons ouvriers, dans ce pays où la pierre a toujours été amoureusement ciselée, Jean Régnier n'oubliait pas ses amis, les maçons :

Adieu, adieu, povre cité d'Aucerre.
De moy long temps avez été servie :
Et maintenant, par fortune de guerre,
En dangier suis que ne perde la vie.
Se fait Danger qui a sur moy envie,
Qui en douleur durement me maintient.
Adieu vous dy se mourir me convient !

Adieu prelatz et toutes gens d'eglise,
Qui a Aucerre avez voz benefices.
Je vous supply que chascun si advise.
Se en mon temps vous ay faiz nulz services :
Priez pour moy chascun en voz offices...

Adieu ma seur et ma chiere compaigne !
Or entendez a ce que je vous mande.
Je vous supply, pour Dieu, qu'il vous souviengne
De noz enfans, je les vous recommande...

1. Formule empruntée aux censiers de ce temps.

2. Je me suis servi de la vue de 1575 et aussi de quelques censiers contemporains conservés aux archives de l'Yonne.

Gens de conseil, vers lesquelz je souloye
Moy conseiller, adieu je vous vueil dire :
Je pers le sens et le bien que j'avoye
Apris de vous, tant ay de dueil et d'ire!

Adieu, nobles et les bourgeois aussi.
Adieu, adieu, drapiers et espiciers;
Adieu, marchans, mourir me fault icy!
Adieu, adieu, massons et charpentiers :
Car massonner faisoye voulentiers.
Mais Fortune a ce coup me retient;
Adieu vous dy se mourir me convient!

Car Jean Régnier n'oubliait personne, ni les laboureurs et les habitants d'Auxerre et de Vézelay qu'il avait aimés et servis de tout son temps, ni ses parents et amis :

Oncles, tantes, nepveux, cousins, cousines.

Et à Nicolas, son compagnon de prison; à son maître, Pierre Du Puis; à ses compagnons, les prisonniers de la tour; même à Beauvais et au Beauvaisis qui lui avait été si rigoureux, Jean Régnier disait un adieu ému : tant il est vrai que c'est chose cruelle de quitter pour toujours le malheur familier :

Car avec vous convient que je demeure.
La mort me fait le cueur plus noir que meure...

***

Ce sont des oraisons qui jaillissent naturellement, en ce temps-là, d'un cœur désolé qui implore le réconfort dans une prison. Images saintes et graciles, comme on en peut voir dans les rares figures à fond doré que les artistes peignaient alors en manière d'ex-voto pour les grands de ce monde, ou sur les pages des livres d'Heures enluminés à l'usage des seigneurs et des riches bourgeois de ce temps.

C'est par une invocation à Jésus crucifié que débute précisément le poème de Jean Régnier :

O Jesus, qui te souffris pendre

> En la croix et ton corps estendre,
> Ta chair percer, ton costé fendre,
> Pour nous racheter et descendre
> De voye de damnation...[1].

Des oraisons se pressaient dans son cœur humilié envers le « puissant roy de majesté[2] » ; et Jean Régnier adressait des lais à Notre-Dame[3], un Ave Maria suivi des litanies de tant de saints, de ceux de la Bourgogne en particulier[4], des patrons de la pieuse Auxerre, saint Étienne, saint Eusèbe, saint Germain qui fut jadis comte d'Auxerre, Thibaud et Sevestre, Mamer, Julien, Aimé et Pelerin, Amatre et Albin, saint Ladre d'Avallon, pièce charmante et naïve qui semble la légende de quelque calendrier historié d'un livre d'Heures de son pays. Et, comme il convient, Jean Régnier se montrait dévot à « saint Lyenard » qui avait, comme chacun sait, le privilège de faire sortir de leur geôle les prisonniers[5]. Et il faisait vœu d'accomplir le pèlerinage à pied à son image, à Auxerre, à celle aussi de Corbigny[6]. Et nous voyons, sur de simples rythmes et des rimes charmantes, défiler, comme dans un cortège doré, la Madeleine qui régnait sur le domaine de Vézelay d'où Régnier tirait son origine; sainte Colombe de Sens; sainte Catherine du Sinaï; l'Égyptienne et sainte Marguerite qui a confondu la gent sarrasine, toutes ces saintes dont la légende avait pu lui être contée pendant son voyage en Orient[7].

Mais ce sont les jours (des jours si longs à l'impatience du prisonnier) qui offrent à l'imagination du poète le sujet de leurs fêtes : Pâques où Jean Régnier célèbre Dieu et la Vierge, les cœurs nets, où il crie *Alleluia*[8] :

> Prince, ung chant concordieux
> Chanterons et melodieux :
> *Ora pro nobis Maria!*

1. P. 5. — 2. P. 16. — 3. P. 17. — 4. P. 18-22. — 5. P. 22-23.
6. Saint Léonard était le patron de l'église de Corbigny.
7. La légende de sainte Marie l'Égyptienne se voit dans un fragment de vitrail au côté droit du déambulatoire de la cathédrale d'Auxerre.
8. P. 47-48.



¶ Tu ſcez a quoy tu te ſoubmis
A lheure que te ſcis partir
Fais ton deuoir vers mes amys
Que dicy puiſſe departir
Mieulx te vauldroit en deux partir
Ton corps ſe deuoir ny a mis
Se tu deuoyes mourir martir
Si tien ce que tu as promis.

¶ Deſia ſans aller plus auant

Le prisonnier faisant oraison

Fortunes et adversitez, 1526, fol. 34 v°

(Bibl. Nat., Réserve des Imprimés Y[e] 1400)

C'est un chant trop delicieulx :
Chanter puissions lassus, es cieulx,
Alleluya, Alleluya!

Voici la belle « ballade layée » pour crier Noël[1]: celle du jour de l'an, adressée à sa femme, qui rappelle à Jean Régnier l'époque où il recevait des étrennes et en donnait[2]; celle du jour de la purification de Notre-Dame[3]. Au temps de la Passion, dans les jours qui suivirent la capture de sa femme et de son fils, Jean Régnier composait une pieuse ballade sur la Passion de Notre-Seigneur[4], une sorte d'ex-voto à divers volets.

Ainsi le fit Charles d'Orléans dans des circonstances analogues. Pour les gens de cet âge, le monde n'apparaissait-il pas semblable à un calendrier historié? Et tout l'art de ce temps ne tenait-il pas dans les images du calendrier?

Mais ce ne sont pas seulement des prières qui montent aux lèvres des gens malheureux de cette époque, et d'une façon si spontanée. Leur tête est remplie des exemples consolants que les prédicateurs de ce temps devaient développer dans leurs prêches. Car on les retrouve partout, et chez tous : paraboles évangéliques et exemples empruntés aux miracles de Notre-Dame. Ainsi le prisonnier imagina que Réconfort lui conta la patience de Job, la parabole du bon pauvre et du bon riche[5]. Et Jean Régnier savait encore que Dieu ne voulait pas la mort du pécheur[6], alléguant les exemples de Pierre, de Paul, de la glorieuse Madeleine qui fut une si grande pécheresse, du bon larron[7]. Il connaissait l'histoire de son émule, le larron meurtrier, qui, pris de repentir, chercha un confesseur. Et, comme il craignait d'être mis au gibet s'il pénétrait dans une ville, il résolut de gagner un ermitage qui se dressait sur un roc au milieu de la forêt. Le larron dégringole de ce roc et se tue. Mais quand l'ermite alla pour lui porter secours,

1. P. 113-114. — 2. P. 114-115. — 3. P. 116-117.
4. P. 139-140. — 5. P. 97-99. — 6. P. 101. — 7. P. 102.

Il vit une compaignie d'anges
Qui sur le mort si arriverent,
De cherubins et de archanges :
L'ame prindrent et emporterent.
De chansons belles et estranges
En l'emportant tout hault chanterent,
En rendant graces et louenges
A Dieu : es cieulx ainsi monterent [1].

Et Jean Régnier contera aussi la légende de Théophilus, l'histoire du clerc qui vendit son âme au diable et fut libéré par la Vierge de son pacte [2].

Gardons-nous toutefois d'exagérer cette tendance de notre homme, et de tout son temps, au mysticisme. Car, sans doute, notre bailli prisonnier n'était pas plus mystique que sa ville, la petite ville marchande et prudente aux quatorze églises. Mais il était, certes, très malheureux.

Au milieu de ses affres morales, de ses souffrances physiques, Jean Régnier conserve même une santé robuste, une belle humeur qui se manifeste dans les « fatras » (on nommait de ce nom des pièces incohérentes, saugrenues, où tout est fait pour surprendre) : ici Jean Régnier montre sa belle humeur de Bourguignon, sa verve truculente dont nous aurons à noter par la suite bien des témoignages :

Endurer, endurer m'y fault,
Mal endurant ne peult durer,
Endurer, endurer m'y fault,
Alloit criant ung grant jarfault,
Qui des cailloux faisoit muser,
Pour les gecter a ung assault,
Qui fut failly par le deffault
D'ung chat, qui devoit procurer
Que pierre et gres a escurer
Feussent fromage mol et chault.
Mais le rat dit qu'il ne luy chault.
Et a ce se vint opposer.

1. P. 106.
2. P. 109. Voir le vitrail de la cathédrale d'Auxerre.

La souriz si vint proposer
Un preschement, en ung chaffault,
Qui dist au peuple tout en hault :
Mal endurant ne peult durer [1].

*
* *

C'est en 1433, le 1er jour de mai, que Jean Régnier avait appris par un messager que sa noble femme avait entrepris des démarches pressantes pour sa délivrance [2]. Elle vint vers lui, avec son fils, et il fut convenu qu'ils seraient otages à sa place. Ainsi le poète recouvra la liberté, grâce au sacrifice d'Isabeau Chrétien. Ce fut pour notre écuyer comme un éblouissement : revoir le printemps et courir sur les routes [3] !

Plus n'en dy, mais quant fus party
Pour retourner en mon party
Et je me trouvay sur les champs,
Je ouy des oiseaulx les chans
Qui chantoient du moys de may.
Et, combien que fusse en esmay,
Mon cueur se print a resjouyr...

Car la joie, pour un poète, c'est de chanter sa joie : une chanson surtout l'obsédait, une chanson de Me Alain Chartier, mort depuis peu [4] :

Triste plaisir et douloureuse joye [5].

Il la transcrivait d'une façon inconsciente : mais le sentiment du métier chez un poète, même angoissé, domine son angoisse. Cette chanson, Jean Régnier la refera, comme le charpentier fait une maison neuve avec du vieux bois : ainsi Jean Régnier la transforma en ballade [6].

Sa première pensée fut, naturellement, d'aller tout droit à Auxerre [7] prier ses parents de lui prêter leur concours, afin

1. P. 26. — 2. P. 143. — 3. P. 144.
4. Maistre Alain duquel Dieu ait l'âme (p. 144).
5. P. 144-145. — 6. P. 145-146. — 7. P. 147.

qu'il pût faire sortir les otages de la tour de Beauvais : Jean Régnier y resta peu de jours, tira droit vers le pays de Bourgogne. Mais il faut avouer que ses tentatives ne rencontrèrent qu'insuccès. Il passe la montagne de Châtillon, coupe droit en Champagne, retourne à Lille, à Tournai, à Gand, à Bruges, à Malines, à Bruxelles[1]. Et le bailli, sur son chemin, racontait ses malheurs pour apitoyer les gens. Et ceux qui le connaissaient prenaient plaisir à entendre la lecture de son livre[2] :

> Puis me venoient les aucuns dire.
> Moult doulcement et requerir,
> Que pour leurs dames acquerir
> Je feisse chansons et rondeaulx,
> Ou mottez qui feussent nouveaulx.

Nous allons retrouver Jean Régnier en Normandie, sur le chemin du retour. Il cherchait alors à acheter un prisonnier pour l'échanger contre sa compagne. Il passa à Gournay, le 4 septembre 1433. Et c'est là qu'il rencontra une demoiselle, douce et belle, Mlle de Blangis (et mieux de Blangy)[3]. Elle était assise sur un banc et cassait des noix. Et quand notre écuyer vit son doux regard, il la salua doucement; et la demoiselle fit de même. Mais quand elle se fut levée, Jean Régnier s'aperçut qu'elle était enferrée. Sa pensée se porta alors vers celle qui, pour lui, à Beauvais, souffrait semblable pénitence. Quelle cruauté, pensait-il, de voir des femmes endurer une si dure prison ! Mais tel était maintenant l'usage en France :

> Car plusieurs prisonniers mourroient,
> Se femmes ne les delivroient
> Pour aller leurs amys chercher...

Mlle de Blangy donna des noix à Jean Régnier qui en

1. Peut-être à la poursuite de son protecteur, Philippe le Bon. — 2. P. 148.
3. On voit en Picardie une famille noble de ce nom (Bibl. Nat., P. Orig., 365). En 1464, un Jehan de Blangy comparaissait devant le bailli de Neuchâtel en Normandie.

Mon cueur si a long temps tenu en presse
A ceste fois il auoit alegence
Par le moyen de ma doulce deesse
De son vouloir dieu luy doint la puissance.
Prince damours vueillez mõstrer ladresse
A celle qui poursuyt ma deliurance
Car cest celle qui mon cueur si radresse
De son vouloir dieu luy doint la puissance.



Isabeau Chrétien visite Jean Régnier

Fortunes et adversitez, 1526, fol. 99 r°

(Bibl. Nat., Réserve des Imprimés Y^e 1400)

mangea trois ou quatre. Il lui demanda pourquoi elle tenait prison. Et la demoiselle lui répondit doucement :

> Que pour son pere proprement
> En la prison tenoit ostage.

Ce fut dur à son cœur de voir une aussi belle demoiselle, dont le maintien et le doux langage annonçaient la noblesse, tenir si rude prison : Jean Régnier obtint de ses maîtres qu'ils lui ôtassent les fers et qu'ils la tinssent en otage dans une loyale prison. Remerciements émus de la demoiselle. Ils se contèrent leurs infortunes : or, un jour la demoiselle le requit de faire, pour l'amour d'elle, une ballade qui réjouît son cœur[1]. Régnier l'engagea à prier Dieu et la Vierge; et il les priait pour elle[2].

Élargi après un an et huit mois d'une captivité au cours de laquelle Jean Régnier avait fait sa dure « novaine » à Beauvais, notre écuyer devait retomber au pouvoir de ses maîtres (il avait dû verser entre leurs mains 1 000 écus, et contre 2 000 écus sa femme et son fils avaient été retenus plèges). Il n'avait plus rien et il lui fallait trouver un moyen subtil de se procurer de l'argent, lui qui n'avait plus ni croix ni pile[3]. Ce moyen était des plus simples. Pour retrouver ses otages, Jean Régnier dut vendre sa terre, prier ses amis, gens d'Église et laïcs, les bons habitants de la ville d'Auxerre de lui prêter leur concours. Alors il éprouva qu'il avait des amis meilleurs que ses parents. Mais surtout, il avait à se louer de son bon maître le duc de Bourgogne, qui l'avait indemnisé largement et qui le remit en son office :

> Qui bon maistre sert,
> Bon loz en attend[4].

Ainsi finit la captivité de Jean Régnier qui avait duré deux ans[5].

1. P. 152-153. — 2. P. 154-155. — 3. P. 156. — 4. P. 157.
5.
> Deux ans a esté en mue,
> En la grue,
> En prison, en grant souffrance...

(p. 159).

*
* *

Chez les violents et les simples, chez les primitifs en un mot (c'est bien là un bonheur que nous devons leur envier secrètement), le ressort est solide et le redressement total.

La première partie de l'œuvre de Jean Régnier nous était apparue sous l'aspect d'un tableau colorié des teintes sombres de la piété, de la tristesse, du désespoir. Mais il faut tourner ce volet : et l'autre côté du diptyque nous présente une peinture claire et joyeuse de la vie rustique en France et en Bourgogne, quinze à vingt ans après, et des plus savoureuses.

Jean Régnier était un partisan bourguignon fidèle et très reconnaissant à son prince[1]. Aussitôt après sa délivrance, il rentra à Auxerre, dans sa chère Bourgogne : jour heureux qu'il avait tant désiré[2]. Lui qui avait toujours obéi de point en point aux ordonnances de son prince[3], qui lui appartenait de corps et d'âme,qui faisait raison et justice aux larrons, ses ennemis, il réclamait encore au duc, qui avait déjà tant contribué à sa délivrance, une augmentation (car 100 francs de gage, c'est peu pour vivre à quinze personnes et entretenir deux ménages). Il se disait bien « souffreteux », le pauvre bailli qui devait sortir en armes et accompagné d'une suite quand il traversait le plat pays et les villages voisins, dans une charmante requête qu'il adressait aussi à la tante du duc, sa très redoutée maîtresse : patrons bien chers pour lesquels il priait Dieu de leur accorder le Paradis à la fin de leurs jours[4].

Au duc Philippe, vers 1460[5], Jean Régnier adressait une autre requête[6]. Il lui rappelait qu'il l'avait servi de bon cœur depuis trente-six ans, et qu'il avait servi également son père[7]. Toujours il avait maintenu ses sujets unis dans

1. P. 125, 158-159. — 2. P. 132. — 3. P. 162. — 4. P. 163.

5. Si l'on prend comme point de départ l'année 1424, date de nomination du bailli à Auxerre. Mais Régnier a toujours été au service de la maison de Bourgogne.

6. P. 163-164. — 7. Jean sans Peur, assassiné à Montereau, en 1419.

l'obéissance; il avait perdu une partie de sa fortune et risqué sa vie pour lui :

> Maintenant a la bourse desgarnie,
> Necessité le contrainct qu'il le dye,
> Car qui bien sert bon loyer en actend.

Certes, Jean Régnier était hors d'enfance; sa force et son éloquence diminuaient; il ne recherchait plus les jeux d'amour; bientôt il ne pourrait plus porter écu ni lance. Et, s'il dansait encore pour se réjouir, il ne pouvait plus sauter, étant tout de suite essoufflé et couvert de sueur.

Son prince, Jean Régnier devait le rencontrer au bois de Dijon, ainsi que Monseigneur de Bourbon[1]. Et c'est à leur requête qu'il composa cette chanson en rondel[2] où nous retrouvons comme le rythme d'une joyeuse tyrolienne :

> Lay la, amans, lay la,
> Tirez vous tous en vostre garde;
> Chascun en son endroit bien garde,
> L'œil au boys, deça et dela.
>
> Dangier y est quant a cela,
> Qui de tous costez vous regarde.
> Lay la, amour, lay la.
>
> Amours crient : haula, haula!
> Le deduyt est a l'avant garde,
> Le veneur, en l'arriere garde,
> Si va cornant qui la y la.
> Lay la, amans, lay la.

Pour une grande dame de Bourgogne, Mme Anne de Chauvigny, comtesse de Joigny, morte en 1456, le jour des Rois, à minuit, Jean Régnier écrivit aussi une longue et belle complainte. C'était l'épouse de Louis de la Trémoille, et Jean Régnier devait la connaître particulièrement, plusieurs de ses terres relevant du comté de Joigny[3].

1. Jean II de Bourbon, si souvent l'hôte de Charles d'Orléans, et qui savait composer de jolis rondeaux : on sait qu'il obligea François Villon. (P. Champion, *Vie de Charles d'Orléans*, p. 617-620.) — 2. P. 165.

3. E. Petit, *op. cit.*, p. 16. Cf. Bibl. Nat. fr. 30759, 20 fév. 1448 (dossier Régnier).

Cette complainte, il faut la considérer comme un monument analogue à l'un des tombeaux qu'en ce temps-là les tailleurs d'images de Bourgogne savaient faire sortir de la pierre de leur pays, avec leur cortège de personnages larmoyants, petites figures si vivantes que nous admirons sur les mausolées des ducs de Bourgogne. Un même souci du détail fait que Jean Régnier nous dira comment la duchesse prit froid à la Noël, comment elle était restée trop tard à matines, répondant au comte, qui par plusieurs fois lui en fit reproche :

> « Ha, monseigneur, c'est nostre sauvement !
> Ce jour cy est de grant auctorité :
> Car ce jourdhuy si est l'enfantement
> Que la Vierge enfanta humblement
> Le doulx Jesus en sa nativité. »

Trois jours Mme de Joigny se sentit mal; elle dut garder la chambre, au chaud. Et cependant, lorsqu'elle portait sa main sur son ventre, elle sentait remuer son enfant :

> Dont elle avoit grant esbahissement.
> Si n'en faisoit semblant aucunement,
> Mais prenoit tout en grande patience,
> En priant Dieu tousjours devotement,
> De tres bon cueur et tres piteusement.
> Elle n'avoit en autre sa fiance.

Anne de Chauvigny avait communié à la Noël :

> Sa conscience du tout avoit remise
> Au doulx Jesus....

Mais comme le froid de la mort descendait en elle, Mme Anne fit ses dernières recommandations et demanda que les pauvres portassent son corps à l'Hôtel-Dieu, près de Joigny[1]; et, par testament, elle donna pouvoir à son père et à son époux. Or, elle manda son bon mari, lui requérant pardon des torts qu'elle aurait pu avoir et elle lui fit com-

1. Aujourd'hui l'Hôpital moderne occupe cet emplacement.

mandement de prendre en gré sa chambrière. On vit alors le comte s'arracher les cheveux de la tête :

Plourant, criant, et hullant comme beste :
« Ha Dieu, dist-il, en qui j'ay ma fiance
Las! me veulx tu oster mon aliance?
Se tu la m'ostes, si me prens avec elle,
Mon reconfort, toute mon esperance.
Se je la pers, je perdray pacience :
Envoye moy avant la mort cruelle! »

Et Madame Anne réclama le dernier sacrement et le reçut d'un cœur pieux : et il semblait aux assistants qui la contemplaient alors qu'ils virent son âme partir de ce noble corps :

La ouissez plourer, crier et braire,
De desconfort nul ne sceut retraire;
Plus grant plaincte ne sçavoit estre veue,
Cheveulx tirer, arrascher et destraire.

Jean Régnier traçait maintenant le tableau de la douleur du comte :

Helas! helas! qui orroit les complainctes
Arrachez de son cueur a grants plainctes
Que nuyt et jour si fait le piteux conte,
En sa chambre, a genoulx, a mains joinctes,
Disant parolles, lesquelles ne sont fainctes,
C'est grant pitié que d'en ouyr le compte.
Car tous les biens d'elle souvent racompte,
Et puis après se gecte sur sa couche
A bouchetons[1], et de luy ne tient compte :
Plains et souspirs nesung si n'en mescompte.
En souspirant plus dru que chat ne mousche[2].

Et voici les pleurants : chevaliers, écuyers, bourgeois, marchands, gens de métiers, les prêtres, les Jacobins, les Cordeliers, toute la maisonnée en larmes[3]. Sur quoi Jean Régnier concluait par une méditation sur la mort ; il demandait

1. Couché sur le ventre en s'appuyant sur les coudes.
2. P. 169. — 3. P. 167-168.

à chacun une prière afin que Dieu admît en son Paradis Mme Anne de Chauvigny[1].



Les années qui suivirent le retour de Jean Régnier à Auxerre furent brillantes, en somme, pour notre bailli. Il allait par voies et par chemins, remplissant des missions de haute confiance pour ses nobles maîtres, comme le rachat de la Charité-sur-Loire à Perrinet Gressart (1436)[2]. Tout cela ne devait pas demeurer sans profits. Le duc de Bourgogne savait être large avec ses amis et ses serviteurs. Aussi, le 5 août 1441, Jean Régnier put acheter la terre et le château de Guerchy, entre Auxerre et Joigny, « en laquelle place souloit avoir forteresse, fossez, pont levis et jardins ». Et de ce jour Jean Régnier prit dans ses actes la qualité de seigneur de Guerchy[3].

Il montre cet amour de la terre, si commun aux gens d'autrefois et si enraciné au cœur de nos paysans, accroît d'année en année son domaine (et tout cela dépassait les 100 livres de gages que sa fonction lui assurait): héritages à Montigny, seigneuries de Champloiseau-lez-Guerchy et de la Motte-Jourdain, qui relevaient du comté de Joigny ; terres de Narbonne, de Fleury, de Branches, de Champvallon ; maisons à ouvroir sises à Auxerre, place du Pilori, dans la grande rue du Champ[4], rue du Temple[5]... Ce qui ne laissait pas notre homme

1. P. 172-173. — Il eût été très intéressant de rapprocher le poème de Jean Régnier du tombeau de la comtesse de Joigny, mais il a disparu. Deux tombeaux de comtesses de Joigny se voient, l'un à Saint-Thibaud, l'autre à Saint-Jean. Ce sont deux chefs-d'œuvre du treizième siècle, d'un sentiment recueilli et charmant.

2. E. Petit, *op. cit.*, p. 13.

3. E. Petit, *op. cit.*, p. 14. Les armes des Guerchy étaient d'azur à 6 besants d'argent (Bibl. Nat., P. Orig., 2454). — Voir, sur Guerchy et ses seigneurs, une lettre très intéressante de M. Challe (*Bull. de la Soc. Nivernaise*, 2e série, t. II, 1867, p. 165) et surtout A.-M. Moreau, *Essai historique*, 1884. En dépit de ce qu'avance l'abbé Lebeuf, Guerchy n'est pas en Nivernais. Il s'agit de Guerchy, canton d'Aillant, arrondissement de Joigny. Le château, qui était de la fin du quinzième siècle et avait pu être bâti en partie par Jean Régnier, a été démoli au dix-neuvième siècle.

4. E. Petit, *op. cit.*, p. 15-16. Bibl. Nat. ms. fr., 30759.

5. Arch. de l'Yonne, G. 1890, fol. 4vo.

de se plaindre, de quémander toujours, de se donner pour le « povre bailly d'Aucerre ». Et c'est là un autre trait de sa physionomie paysanne.

C'est en 1445, et non en 1439, comme le dit la glose[1] des *Fortunes*, au cours des fêtes de Châlons, à la requête de la reine Marie d'Anjou[2], de la dauphine Marguerite d'Ecosse, de Mme de Calabre, que le seigneur de Guerchy rima une bonne ballade sur le refrain :

Oncques ne vy plus plaisant compaignie.

En vérité, qui aurait pu s'empêcher d'être joyeux et amoureux, d'admirer des dames qui soutenaient un si haut état, la suite de leurs damoiselles? Un grand nombre de chevaliers et d'écuyers joutèrent devant elles sur la prairie ; et on les voyait tomber à la renverse de leurs grands destriers. Mais il fallait qu'il fût bien hors de sens, notre Régnier, pour prononcer ce vœu inconsidéré, celui de les servir toujours, malgré vieillesse !

Madame Isabelle, la duchesse de Bourgogne, s'était rendue auparavant à Reims[3] : car c'était une femme d'affaires que son mari aimait à mettre en avant et qu'il occupait, tandis que lui-même remplissait sa vie de besognes, d'intrigues diplomatiques, de grandes et de petites fêtes où il se donnait en spectacle au milieu de tant de bâtards et de bâtardes, de jolies maîtresses et de bons compagnons conteurs, de hardis chevaliers prompts à descendre sur la lice. Madame la reine était grave, toujours en noir et sur la quarantaine ; la duchesse de Bourgogne avait quarante-six ans, et toutes deux n'étaient pas sans motifs de jalousie, ce qui les rapprochait[4]. Quant à

1. P. 195, et aussi E. Petit, *op. cit.*, p. 13.
2. Cette glose indique que lorsque cette pièce fut recueillie, la reine était morte (29 novembre 1463).
3. Du Fresne de Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, t. IV, p. 130. Elle quitta Bruxelles le 13 mars 1445.
4. Olivier de la Marche, II, p. 55

Madame la dauphine, c'était une jeune mélancolique sur sa vingtième année, rongée par la phtisie, et qui passait ses nuits à composer des rondeaux : elle inspirait à son mari une répulsion invincible. Et Madame de Calabre, bru du roi René, était une jeune coquette qui encourageait les beaux jouteurs en leur passant au doigt des bijoux.

C'est à la requête de Madame de Bourgogne, de toutes ses dames et damoiselles[1], que notre Jean Régnier écrivit une charmante ballade dans laquelle il décrivait trois femmes sur le bord d'un ruisseau, des lavandières qui lavaient leur linge :

La plus jeune une chemise
Mectoit seicher dessus des rains,
Et dist aux autres, sans faintise,
Qu'il n'est ouvrage que de Reins.

— Vous blasmez l'œuvre et l'ouvrage
De Damas, de Troyes, de Venise,
Et de Paris la bien assise :
Vous ont ce appris voz parrains?
— La jeune dist : rien ne les prise
Qu'il n'est ouvrage que de Reins[2].

La tierce, qui fut caulte et sage,
Luy va disant : « Ores, Denise,
Je n'entens point vostre langage.
Reins est cité très bien comprise ;
Mais aussi, bien qui bien l'advise,
Partie du corps sont les reins.
Declaration par vous soit mise
Qu'il n'est ouvrage que de Reins ».

Dames : ouye avez l'emprise,
Jugez qui mieulx a dit ou moins.
La jeune se tient a sa prise
Qu'il n'est ouvrage que de Reins!

1. P. 196.

2. Équivoque courante au quinzième siècle :

Puis g'yroye jouer à Roye
Et envers Rains passeroye
Pour tousjours mon dueil oublier.

(British Museum, ms. Lansdowne, 380, fol. 242).

Ces lavandières font involontairement penser aux gentilles « galloises » que La Fontaine évoquera dans un de ces contes :

Il n'est cité que je préfère à Reims [1]...

Mais ce qui nous surprend, c'est la qualité des plaisanteries équivoques qu'on pouvait risquer devant de si hautes dames et damoiselles.

Un conte, en vers naturellement, nous fait connaître quelle était l'existence très gaie et franche des gens qui remplissaient des missions et couraient les routes pour leur seigneur : on y verra aussi le genre de préoccupations qui tourmentaient les courtisans [2]. Il s'agit d'une assez longue pièce que Jean Régnier avoue avoir été faite à grand'peine (et c'est vrai que cette pièce n'est pas d'un tour facile), l'an 1449, deux mois avant les Innocents, à « Chasteau Regnault en Ardaine [3] », dont le « souverain seigneur » n'était autre que Charles de Bourgogne, comte de Nevers, cousin de Philippe le Bon, un des patrons de Jean Régnier que nous retrouverons [4]. Ce conte, il le produisit en manière de défense à propos d'une « mauvaistié que l'on vouloit contre son dommage et deshonneur ».

Le poète nous montre d'abord une compagnie joyeuse de jeunes gens et de jeunes femmes en chemin. Car on allait très gaiement, en se prenant parfois par la main pour mieux deviser, faire des récits d'amour ou de voyages. Régnier interpelle un des compagnons et le somme de payer sa bienvenue d'un récit. L'autre se tait ; sa couleur change et il se tient à l'écart. Le soir, au souper, on observe qu'il ne mange pas, ne danse ni ne chante ; et la nuit, il demeure privé de sommeil. Tout en chevauchant, Régnier s'approche de lui et lui demande ce qu'il

1. Les Rémois, *Contes et nouvelles*, l. III. — 2. P. 175-194.
3. Château-Regnault-Bogny, arr. de Mézières (Ardennes).
4. L.-H. Labande, *Trésor des chartes du comté de Rethel* (Collection de Monaco, III, p. 317, 343, etc.). — M. Ch. Samaran a bien voulu m'aider à établir ce point.

avait, affirmant qu'une confidence soulage le cœur. Le triste compagnon répond qu'il est victime d'un faux rapport. Il avait servi, depuis son enfance, un prince excellent : or les envieux l'avaient calomnié auprès de lui. Régnier le réconforte et lui dit : — Vous êtes fou d'entrer dans une telle mélancolie. Votre histoire est la mienne : il faut chercher protection auprès de cette grande dame : Bonne Renommée. Elle accueille et défend les honnêtes gens. Pour le reste, fuyez Sédition.

Il lui cite le dicton latin qu'il avait appris jadis :

Audi, vade, vide, tace.

Régnier en commentait la sagesse, si applicable à la cour en ces temps troublés :

Et l'on dit en notre langage :
Trop parler nuit, trop grater cuyt,
Ce n'est pas ung patois sauvage :
Tant grate chiere que mal gist.

Cela, Régnier l'avait éprouvé en l'hôtel d'un « duc palatin[1] ».

Et plus, si ne vous merveillez
De ce qu'on dit et fait a court :
Ne dictes mot, dormez, veillez.
Se vous parlez, faictes le court ;
Faictes l'aveugle et le sourt
Et ayez tousjours grans oreilles.
Se bien sçavez faire le lourt
A la court vous verrez merveilles...

Se rien voulez, premierement
A nul ne dictes vostre fait,
Se ne sçavez certainement
Qu'il soit bien vostre amy parfait.

Et le mélancolique se consolait en pensant aux désillusions

1. Philippe le Bon, qui prenait dans les actes de sa chancellerie le titre « de palatin ».

qui accablèrent un Annibal et un Chandos, ce sage Anglais[1]. Tout n'était-il pas bouleversé en France depuis l'an 1406[2]. Jean Régnier, toujours si bon Bourguignon, invitait son compagnon à aller trouver le prince, chef de la Toison d'or, qui connaît si bien ses serviteurs, lui qui est si juste.

Mais cessons de nous préoccuper des envieux, ajoutait-il ; parlons joyeusement de ces lieux plaisants d'où venait en caravane la compagnie, le meilleur séjour pour les galants. Et ils évoquaient la servante de la cuisine, la fille de l'hôtesse, la fille de la voisine, la belle brodeuse de l'hôtel du *Puits d'Amours*, un peu au-dessus de *l'Ours*, et l'hôtel du *Pas :*

On y arrache mainte den
A telz qui ne s'en vantent pas[3].

Que de plaisanteries sur ce *pas*, ce passage qui n'avait rien à voir avec le passage de la mort, mais où l'on dépensait son argent, où il fallait bailler des gages !

Ainsi on allait son chemin en plaisantant, en chevauchant joyeusement, en disant mille bourdes. En manière de conclusion, le plaignant fit porter à la cour ce conte pour réjouir les gens : il vint à la connaissance du prince et, grâce à ce badinage, le désappointé retrouva sa faveur[4].

*
* *

Une correspondance entre Jean Régnier et Monseigneur de Nevers (c'est-à-dire Charles de Nevers, cousin germain de Philippe le Bon, qui avait vécu à la cour de France, à Blois, où il avait rimé avec Charles d'Orléans, et qui était maintenant réconcilié avec Philippe le Bon[5]), un bon vivant à ce qu'il

1. La réputation de John Chandos, qui prit Bertrand Du Guesclin et fut défait à Lussac, mort en 1390, lui avait survécu. On sait qu'en France, le plus grand admirateur du chevalier anglais avait été Bertrand Du Guesclin lui-même.

2. L'année qui précéda la voie de fait entre Louis d'Orléans et Jean sans Peur.

3. P. 192. Cette équivoque est assez courante. — 4. P. 194-195.

5. († 1464). — Son frère Jean, comte d'Étampes, qui porta après sa mort le titre de Nevers, était un homme connu et un énergique soldat qui n'a rien à voir avec les lettres.

paraît, à coup sûr un ami de la poésie et surtout de la musique, l'an 1463[1], nous introduit tout à fait dans l'intimité joyeuse et bonhomme de ce temps.

Nevers se disait du nombre des ermites de Montenoison[2] (château construit sur un immense tertre par la comtesse de Mahaut et sa résidence préférée) dont la règle était la suivante :

Quant messes et heures sont dictes,
Nous beuvons vin de saison,
Et mangeons bien d'ung oison,
Et de bonnes tripes frites.

Bois et buissons épineux entouraient l'ermitage : chevreuils, lièvres, levraulx, sangliers, lapins, laperaux foisonnaient dans la région :

Bonnes perdris et gras chapons,
Faisans, poulles, paonnes et paons,
Font souvent fumer la cuisine...

Chevreaulx, cochons, beuf et mouton
Nous font tant crosler le menton
Qu'enflée en devient la bodine.

D'une andouille entre deux jambons
Faisons services beaulx et bons,
Avecque ce beau plat d'eschine[3].

Grosses carpes, barbues et tenches,
Grans luz, carreaulx et parches blanches
Sont mangées a la galentine.

Bon pain avons, feves et pois,
Bon vin, bon lart avec des pois :
Point ne serons prins par famine.

Poires cuites, fromage gras,
Pouldre de duc et ypocras
Prenons parfois par medecine...

1. Cette date est donnée par la rubrique : *l'an CCCCLXIII* (?) Charles de Nevers mourut en 1464.

2. Yonne, Canton de Prémery. Ce château devint le siège d'une châtellenie, bien qu'il n'y eût aucune agglomération d'habitants. Il commandait à cent trente fiefs. On y installa par la suite un dépôt de poudre. Il en reste une ruine majestueuse, visible à une grande distance. — 3. Ce plat est bien équivoque.

Et Nevers demandait à Jean Régnier si cette existence-là n'était pas la vie divine.

D'Auxerre, le 31 décembre, Jean Régnier répondit à tous ces « pelerins du grand pardon[1] » que

Pardon ne vault une pomme
Qui ne fait satisfacion.

Ce paradis de pantagruélisme, il le contemplait de loin : il se disait alors vieux et il moralisait : cette danse macabre, dont il avait déjà parlé, revenait à son esprit[2]. A ces joyeux compagnons, Jean Régnier disait surtout adieu[3] :

— Car tous serons mangez de vers...
Pelerins estans a Nevers
Pensez au temps qui apres vient,
Car une fois mourir convient.

On ne sait pas comment accueillirent cette réponse les gais compagnons de Montenoison qui prenaient plaisir à de gauloises équivoques et parmi lesquels Jean Régnier cite : « Maulmigny[4], L'Estat et Lourdon[5] ». Mais c'est un fait qu'au décès de Charles de Nevers, on trouva à Montenoison de nombreux instruments de musique[6].

1. Le grand pardon, c'est-à-dire le jubilé de 1450, avait laissé de vifs souvenirs en Bourgogne (Olivier de la Marche, II, p. 162).

2. Si fault il aller a la dance — De Macabré la tres diverse...

3. P. 199-202.

4. Maumigny, identifié avec Guy, doit être le seigneur de Maumigny et de Boux, conseiller et premier maître d'hôtel de Charles de Bourgogne, qui, en 1455, reçut procuration du comte de Nevers pour se rendre à La Charité au sujet du mariage de Charles de Bourgogne avec Marie d'Albret. *Bulletin de la Soc. du Nivernais*, 1863, p. 373 ; *Bull. de la Soc. nivernaise*, 2e série, t. I (1863), p. 37. — Saupiquet, Tirelardon, Marchegay sont les noms ou les sobriquets des gens de la cuisine.

« Capendu, Roueau, Jalemain
Quiorville, Manifroy et Parmain »

sont des noms de fruits. La parmain est une poire ; la capendu une pomme rouge ; corrigez Calleville ?

5. Ces noms paraissent devoir être corrigés : Estalles, Lourdet ?

6. R. de Lespinasse, *le Nivernais et les comtes de Nevers*, 1914, t. III, p. 509 *sqq.*, p. 513.

A son neveu Montbléru, Jean Régnier écrivait encore une lettre (l'avant-dernière pièce du recueil de ses poésies), datée d'Auxerre, le 16 octobre[1]. Il lui racontait qu'il avait un procès[2] au Parlement contre Mgr de Jaucourt[3] : il y avait renvoi de l'affaire aux Requêtes :

Se le prince ne nous secourt,
Estre vouldrions la ou vous estes.

Jean Régnier avait été ajourné à comparaître sous peine de bannissement. Ce procès allait le ruiner :

Peu de biens avions amassez
Et pour neant les fault despendre;
De telz proces sommes lassez :
Il sembloit qu'on nous voulsist pendre.

Quant à aller à Paris, comme au temps de sa gaillarde jeunesse[4], il n'y fàllait plus compter. Au marquis du Saint-Empire[5], au prince de Charollais[6], à tous ces gentils « gallois », à son bon maître le comte d'Etampes[7], à Beaujeu[8], Montbléru

1. P. 203-206.

2. Nous avons retrouvé dans les registres du Parlement de Paris des procédures relatives à ce procès (Arch. Nat., X^{1a} 4808, fol. 222ro), à la date du 9 février 1463-1464. On voit que Jean de Saint-Julien, nommé précisément dans la pièce de Régnier comme un de ses adversaires les plus désagréables, et qui est dit écuyer et seigneur de Milly, appelait du bailli de Troyes, de Jean Régnier, lieutenant du bailli d'Auxerre, de Jean Anjorrant, sergent royal, etc. La cour renvoie les parties aux Requêtes du Palais. Ce procès, qui se termina par une transaction, le 23 août 1467, entre Jean Régnier le jeune, le représentant, et Claude de Saint-Julien, seigneur de Milly, au sujet d'une pièce de bois au finage de Chassaignes (Bibl. Nat., ms. fr., 30759).

3. Le texte des *Fortunes* donne Gaucourt. Mais il s'agit de Philibert de Jaucourt, seigneur de Villarnoul et de Marant, capitaine puis gouverneur d'Auxerre, qui fut en différend avec Jean Régnier : c'est par ordre du comte de Nevers, ami de Régnier, qu'il fut destitué en 1465 (E. Petit, *op. cit.*, p. 16). J'ai retrouvé dans les registres du Parlement les procédures relatives au différend entre Philibert de Jaucourt et Jean Régnier (Arch. Nat., X^{1a} 8310, fol. 185, 3 mai 1468).

4. Voir les curieuses équivoques sur marteau, lancette, etc.

5. Philippe le Bon.

6. Charles le Téméraire.

7. Jean, frère de Charles de Nevers, qui reçut le comté d'Auxerre.

8. Pierre de Beaujeu, frère cadet du duc de Bourbon.

pourra donner de ses nouvelles. Et le poète se recommandait encore au bon Croy[1], à Anthume[2].

Sur quoi Jean Régnier signait :

Totus vester avunculus
Satis grossus, non parvulus.

Caricature que le poète sur son vieil âge trace de lui-même, cet oncle assez gros et grand qui se recommande à son neveu ! C'est un fait que l'on conserva longtemps à Auxerre le souvenir du « gros bailly » et que Jean Régnier y était connu sous ce sobriquet[3].

Ce Guillaume de Montbléru[4], neveu de Jean Régnier, appartenait à une famille originaire de Bruges, mais qui, depuis cinquante ans, remplissait des fonctions dans l'Auxerrois. Il était sans doute le fils de Pierre de Montbléru, échanson de la duchesse de Bourgogne, qui avait épousé, à ce qu'on croit, une sœur du poète. Guillaume s'intitulait écuyer et, quelques années plus tard, en 1466, il est dit conseiller et maître d'hôtel du duc de Bourgogne et du comte de Charollais. Bailli d'Auxerre, dès le 26 avril 1465, il mourut en 1468 à Bruges, où il fut enterré dans un mausolée de la chapelle des Pénitents Blancs[5].

Mais le nom de Montbléru ne retiendrait guère notre attention s'il n'était l'auteur d'une farce rapportée dans la soixante-troisième nouvelle des *Cent nouvelles nouvelles*[6].

Un jour, Montbléru passait à la foire d'Anvers, en compa-

1. Antoine, seigneur de Croy, premier chambellan de Philippe le Bon, très influent sur son esprit (Commines, I, p. 10).

2. Poursuivant d'armes en 1460.

3. Mon confrère M. Ch. Porée, archiviste de l'Yonne, a bien voulu me signaler ce joli document : « Le dit Midi pour la maison et pressouer a lui advenuz par succession de ses feuz pere et mere qu'ils ont acquise de Jehan Regnier, l'aisnel, nommé le gros bailly d'Aucerre, tenant a la maison dessusdite, assise oudit bourg Saint Eusebe, et par devant a la Grant Rue du Temple. » Arch. de l'Yonne, G. 1890, fol. 4vo (1481-1489).

4. Qualifié de premier écuyer d'écurie du comte de Charollois, par l'abbé Lebeuf, *Hist. de la ville d'Auxerre*, t. II, p. 44 ; bailli d'Auxerre de 1467 à 1469.

5. E. Petit, *op. cit.*, p. 18. Abbé Lebeuf, *Hist. d'Auxerre*, II, p. 449.

6. Édition Le Roux de Lincy, p. 114-120. « Montbléru ou le larron ».

gnie de Mgr d'Etampes qui le défrayait. Gracieux et plaisant, il est invité par trois personnages. Il s'excuse, disant que Mgr d'Etampes payait son écot; mais, s'ils le veulent défrayer, les trois seigneurs auront sa compagnie. Ces trois marchands, la veille de quitter Anvers, donnent à la chambrière leur unique chemise à laver, un samedi soir. Le dimanche, au petit jour, Montbléru descend sous prétexte de séparer les chevaux qui se battaient; il voit chemises et couvre-chefs lavés et trouve plaisant de les bouter dans le fumier des chevaux. La chambrière rentre, demande à chacun des nouvelles de ses chemises; et les serviteurs n'osaient monter auprès de leurs maîtres qui avaient perdu leur unique chemise. Les seigneurs appellent leurs gens; ils doivent bien avouer que les chemises ont été volées. Montbléru faisait semblant de dormir. L'hôte leur prête une chemise de toile rude, car ils allaient manquer la messe : mais il était bien tard. Or Montbléru déclara : « Je sçay bien une eglise en ceste ville ou nous ne fauldrons point a tout le moins de veoir Dieu. » Et Montbléru les conduisit à la principale église où l'on voyait un Dieu sur un âne. Mais point ne retrouvèrent leurs chemises que Montbléru vendit pour cinq écus d'or.

Un jour, la semaine du Carême, Montbléru se fait délivrer une manière d'absolution par les marchands; puis il avoue aux bons seigneurs son larcin : ils n'en firent que rire.

Elle n'est guère plaisante, la farce de Montbléru. Voler des chemises, se faire pardonner son larcin avec à-propos, n'est ni recommandable ni très fin.

Mais ce tableau réaliste de la vie d'autrefois, ces marchands de la foire d'Anvers qui n'ont qu'une chemise, ce comte d'Etampes, si familier avec son serviteur et qu'il défrayait parce qu'il était gracieux et plaisant, tout ceci nous fait pénétrer très avant dans l'esprit du temps, et aussi dans la composition de l'étonnant et admirable recueil des *Cent nouvelles nouvelles*. Un grand livre, souvent dur et cynique, mais toujours si joyeux et d'un art accompli, qui vous plonge à

chaque instant dans le ravissement; recueil d'histoires souvent véritables, contées après manger et boire par le sensuel duc de Bourgogne, le cynique dauphin, les gens de leur maison. Montbléru, « le larron », était de ces gens-là; et Régnier, son oncle, le gaillard Bourguignon, n'eût pas dépareillé la collection, n'était son âge[1].



Le bonhomme Régnier vieillissait...

En 1460, damoiselle[2] Isabeau Chrétien ou, comme l'on disait, la Chrestienne, lui avait adressé cette requête : « Mon amy, nous avons esté longuement ensemble et tousjours vescu joyeusement, et pour l'amour de moy avez faictes chansons et autres joyeusetez; mais pour ce que sommes maintenant en notre ancien aage, vous ne faictes plus riens. Au moins, je vous prie que en faciez une pour l'amour de moy[3]. » Et le mari lui répondit qu'il serait content de le faire, mais que la ballade serait selon le temps où ils étaient. La damoiselle ajouta que quelque chose qu'il fît, il ne lui déplairait en rien. Jean Régnier composa alors la ballade suivante :

Puisque je sens que vieillesse a moy vient,
Et jeunesse me laisse et si m'oublie,
Prendre congé des armes me convient :
Car ma puissance si m'est du tout faillie.
Mon fait ne vault desormais une oublie,
Tel desjeuner ne quiert que le polet,
Mieulx me vauldroit manger un euf molet,
Pour soustenir mon corps en bon propos.
Je suis maistre, j'estoye meilleur varet :
Je ne quiers plus que l'aise et le repos.

Quant du bon temps passé il me souvient
Que nous allions chasser a l'acropie,

1. Il y a longtemps que la parenté de Régnier et de Montbléru a été signalée, en particulier par M. Le Roux de Lincy, *les Cent nouvelles nouvelles*, p. XLIX, t. II, p. 420. Marcel Schwob y attachait une particulière importance.

2. On sait que ce titre était donné couramment aux femmes mariées, usage qui a survécu dans le langage du théâtre.

3. P. 207.

Et au printemps que chascuns en aviens
Que nous allions querans les nidz de pie,
Et maintenant j'ay au nez la roupie,
Nulles dens n'ay, je mangeue soupe en laict.
Fourré je suis et si ay mantelet,
Emprès le feu vin et eau en deux potz,
Les mains me tremblent et bois au gobelet :
Je ne quiers plus que l'aise et le repos.

Ha! m'amye, ce temps la plus ne revient :
Se l'attendons, c'est a nous grant folye;
Aller s'en fault, sans sçavoir qu'on devient;
Crier nous fault : oublye, oublye, oublye;
Mon desjeuner si sera de boulye;
Des jeux sainct Mor j'ay prins le chapelet :
Je sçay trop bien que ce jeu vous est lait.
Adieu! Amours et a tous les suppos!
Ne m'amenez Margot ne Ysabelet :
Je ne quiers plus que l'aise et le repos!

Prince, l'aage en ce poinct si me mect.
Je estudie kalandriers et compost;
Medecine de mon fait s'entremet:
Je ne quiers plus que l'aise et le repos.

Or, quand Mlle Isabeau Chrestienne eut reçu cette ballade, elle dit qu'elle n'était pas « trop belle » et que messire Jean aurait pu mieux faire, s'il eût voulu. Mlle Isabeau, qui l'entendait littéralement mieux que nous, avait de bonnes raisons de penser ainsi. Sans qu'elle s'en doutât, sa réserve la faisait raisonner comme un disciple de Platon. Mais la ballade de Jean Régnier, ancien, était bonne tout de même en soi, encore qu'elle ne fût pas très morale, ni « trop belle »; elle sonnait justement.

Une gravure explique le texte d'un rondeau qui termine les *Fortunes*. Elle nous montre les époux debout, l'un en face de l'autre. Le poète incliné, chapeau bas, présentait à Mlle Isabeau une bourse garnie de houppes. Et la dame, en toilette de cérémonie, coiffée du grand hennin, étroitement corsetée et portant une ample robe longue, la recevait en gré[1]. Or le mari disait[2] :

1. P. 209. — 2. Fol. 145ro.



Je ſuis celluy qui porte la bourcette
de fin drap dor bien brodee ⁊ bië faicte
Et de boutons de perles bien garnie
Donnee me fut en faiſant chiere lye
Dieu gard de mal qui la donnee et faicte.

Ce me deſplaiſt ſe la couple eſt deffaicte
Quant eſt a moy lamour neſt point faillie.

Jean Régnier offrant une bourse à sa femme

Fortunes et adversitez, 1526, fol. 145 vº

(Bibl. Nat., Réserve des Imprimés Yᵉ 1400)

Je suis celluy qui porte la bourcette
De fin drap d'or, bien brodée et faicte,
Et de boutons de perles bien garnye.
Donnée me fut en faisant chiere lye :
Dieu gard de mal qui l'a donnée et faicte !

Ce me desplaist se la couple est deffaicte :
Quant est a moy l'amour n'est point faillie.
Je suis celluy qui porte la bourcette.

A fleur plaisant, vert, blanche, vermeillette,
Qui au printemps venez dessus l'herbette,
Souviengne vous de nostre despartie :
Ja n'est besoing que plus je vous en dye.
Souviengne vous de vostre ceinturette !
Je suis celluy qui porte la bourcette.

On a commenté bien poétiquement ce galant rondeau[1]. Régnier fête ici, a-t-on dit, le souvenir de quelque cadeau que lui fit sa femme au jour de leurs noces. Si la fermeture de cette bourse est rompue, leurs cœurs n'en sont pas moins restés unis. « Et il ne tient qu'à nous de mettre dans cette ceinture de l'épouse autant de jolies choses qu'Homère en a mises dans celle de Vénus. Isabeau cette fois est contente[2]... » Il y a lieu d'en douter. Mais sommes-nous assez simples, assez sains, pour entendre les plaisanteries des gens d'autrefois, et de cet ordre ?

C'est vrai que le seigneur de Guerchy était vieux : dès 1450 Jean Régnier le jeune, son fils sans doute, le remplaçait dans sa charge de bailli[3]. En 1465, Jean Régnier fut relevé de ses fonctions de bailli et il obtint, par lettres du duc de Bourgogne datées de Bruxelles, le 26 octobre, que la fonction de

1. La première question, la seule, est celle de l'authenticité du rondeau qui n'est pas assurée.

2. Marquis de Gaillon (*Bull. du bibliophile*, 1862, p. 759). Challe (1874) revient sur le commentaire de ce morceau. Il y voit une aventure mystérieuse, analogue à celles contées dans *le Petit Jehan de Saintré*, aimé par une grande dame et délaissé pour un rival. Le bonheur passé est symbolisé par cette bourcette dont l'avait gratifié la dame !

3. E. Petit, *op. cit.*, p. 17. — Ils portent les mêmes armes.

bailli d'Auxerre passât à son neveu Guillaume de Montbléru : Jean Régnier le jeune recevait un don annuel de vingt livres et le traitement intégral de l'office fut maintenu à Jean Régnier l'aîné, le poète, « tant et si longuement qu'il vivra[1] ». Il trafiquait, s'occupait de ses vignes. Il vivait encore en 1468, ayant enterré son neveu, le gai farceur de Montbléru. Les deux derniers actes qui le mentionnent montrent le seigneur de Guerchy vendant des vignes (8 juin 1467) et apaisant un méchant procès au sujet d'une pièce de bois (25 août 1467).

Et sans doute Jean Régnier repose dans le cimetière ou dans la chapelle de Guerchy, où plus tard d'autres seigneurs de Guerchy viendront le retrouver, soldats et diplomates que l'esprit d'aventure devait marquer[2].

***

Il n'est pas inutile de dégager de tous ces traits ceux qui caractérisent le mieux messire Jean Régnier. Car ce n'est pas seulement un homme d'autrefois que nous avons vu revivre, mais un exemplaire en somme assez commun de la bourgeoisie et de la petite noblesse d'administration en ce temps-là.

1. E. Petit, *op. cit.*, p. 18.

2. Cette chapelle mortuaire date du seizième siècle, comme tout le chœur de l'église de Guerchy qui est une addition à l'église du treizième siècle. J'ai relevé, sur trois plaques de marbre noir, les noms d'Edme de Régnier, seigneur de Guerchy, enseigne de la compagnie de feu M. d'Anguien († 1544) ; de Françoise d'Etampes, son épouse († 1573) ; de Georges de Régnier de Guerchy, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur de France, leur fils, qui éleva en 1609 un marbre pour ses parents ; de Louis de Régnier, marquis de Guerchy, général des armées du roi, gouverneur de Huningue † 1748 ; de son fils Claude-Louis-François de Régnier, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Huningue, ambassadeur à Londres † 1767, qui épousa une d'Harcourt ; de Gabrielle Lydie d'Harcourt † 1801. — La belle de Guerchy est aimée par le grand Condé. Le marquis de Guerchy reste en France pendant la Révolution et se fait maquignon. Un de ses fils, sénateur de Napoléon, mis à l'écart par la Restauration, devient architecte. Il démolit en partie son vieux château, morcela sa propriété. (Cf. X. Ravin, *Recherches historiques sur la commune et la maison de Guerchy*, dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1837, p. 260). Le dernier descendant des Guerchy, qui avait dissipé toute sa fortune, obtint de Louis-Philippe la direction du théâtre du Vaudeville. Il mourut assez tristement à l'hôtel des Invalides, en 1852. (A. M. Moreau, *Essai historique sur la commune de Guerchy et ses seigneurs*, Auxerre 1884.)

Peu instruit, mais d'esprit ouvert, Jean Régnier sait le latin de son psautier, et il a attrapé un peu d'italien et d'anglais en courant le monde[1]; mûri surtout par l'expérience de la vie et les voyages, nous noterons chez lui la franchise, la gaîté du terroir qu'il porte jusqu'au fond du malheur, le courage, l'esprit d'aventure, le goût de l'activité[3]. Et les idées religieuses et morales des clercs viennent se greffer (Régnier paraphrasera jusqu'aux commandements de Dieu[3]), mais sans le diminuer, sur l'arbre vigoureux du pays. Un grand sentiment d'honnêteté, de droiture, l'amour de la vérité[4], voilà les qualités essentielles de l'homme pour Jean Régnier; et, jusqu'au fond de la prison, il le dira : Chacun doit faire son devoir[5]. Point d'avarice, point de calcul chez lui :

> Helas! se j'eusse amassé
> A present me fust bien propice.
> Point n'ay pensé a l'avarice.
> En honneur j'ay mis ma fiance,
> Et disoye en ma premisse :
> Envye est qui a chevance [6].

Dans l'infortune, une résignation qui est d'ailleurs la loi de la vie des hommes de ce temps-là, comme on le voit toujours chez les Orientaux :

> Qui veult vivre fault endurer[7].

Au surplus, la règle de la vie, celle qui serait seulement capable de donner la paix à chacun et à tous, à la France[8], résiderait dans l'observation des commandements de Dieu, dans la pensée que nous rendrons compte à Dieu de nos péchés. Amendons-nous, suivons les paroles de l'Évangile qui sont « pure vérité[9] », pratiquons surtout la prière :

> Et Dieu prier, car c'est le droit,
> Et doulcement si le requerre
> Et que nous eussions paix en terre [10].

1. P. 80, 81, 129, 130. — 2. P. 6. — 3. P. 60-61. — 4. P. 60. — 5. P. 7. 6. P. 13. — 7. P. 25. — 8. P. 61. — 9. P. 65. — 10. P. 64-65.

Mais à travers ce mysticisme, qui est l'atmosphère de tout un temps, on découvre chez Jean Régnier un homme d'action, qui aime à rendre service, plein de pitié[1], actif, dévoué à la chose publique, ainsi qu'il se dépeint au vif dans l'adieu qui suit son testament[2].

Enfin, n'oublions pas l'homme fidèle à son prince : car Régnier fut le plus dévoué des Bourguignons. Il servit son duc avec loyauté, constance, et fut employé aux plus délicates besognes. En cela, il était dans le sentiment des habitants d'Auxerre, et surtout dans celui de son patron, Nevers. La ville d'Auxerre avait pris parti, comme tant de bonnes villes du royaume, pour le duc de Bourgogne : elle lui demeura fidèle. Une très curieuse procédure nous fait connaître que le sentiment des habitants n'avait pas changé, quelques années après la mort de Jean Régnier. Quand Louis XI eut fait publier ses lettres « faisant mencion que le roy quicte, remect et pardonne ausdiz habitans tous les crimes, malefices et delictz par eulx commis et perpetrez a l'encontre de lui et de la couronne, le temps passé et mesmement durant les guerres et divisions qui nagueres ont eu cours en ce royaume », ils ne protestèrent pas, car c'était la vérité; mais quand on lut les secondes lettres proclamant l'annexion du comté d'Auxerre à la couronne, M[e] Pierre Michon fit opposition au nom du comte de Nevers qui prétendait tenir Auxerre en don de Philippe le Bon; les habitants de la ville protestèrent également. Ce jour-là, Jean Régnier le jeune, écuyer, présentait en jugement les lettres de don à lui fait de l'office de bailli d'Auxerre[3].

En somme, on pourrait résumer de la sorte toute la morale de la petite noblesse ou de la bourgeoisie d'administration :

1. Voir l'histoire de M[lle] de Blangy, p. 151-155. — 2. P. 125-128.

3. Arch. nat. X[1a] 4818, fol. 117[vo] 10 mars 1476-1477. — En 1483, le bailli Jean Régnier, qui était le bienvenu auprès de Louis XI, alla lui offrir les biens et les corps des bourgeois d'Auxerre, pour le plus grand profit des affaires de la commune. (Lebeuf, *Mémoires sur l'histoire civile d'Auxerre*, II, p. 343.)

il est sage de prier Dieu et les saints, de penser à l'héritage perpétuel qui nous est réservé : au demeurant, il est prudent de ne pas s'attacher trop aux « biens mondains ». La vérité est dans un juste milieu ; la sagesse de vivre sur ses terres et de cultiver son jardin :

Trop biens mondains ne vallent ung fromage.

Et celui qui a suffisamment de rentes et de biens pour vivre doucement, et qui ne sait s'en contenter, est un fou :

Du blé, du vin, du boys et du potage,
Ung beau jardin pour avoir du fruictage,
Pour son estat maintenir doulcement,
Sans rien devoir pour vivre lyement
S'il n'est content, quant a moy je suppose
Qu'il est homme de povre entendement;
Et puis dire partout publicquement :
Fol est celluy qui plus demander ose [1].

C'est bien cela que Jean Régnier pouvait trouver à Guerchy [2], une bonne terre à blé surtout, un village médiocre au demeurant, un filet d'eau, le Ravillon, qu'on remarque à peine dans ce pays coupé de taillis.

A tous ces traits, comme il arrive fréquemment en France, ajoutons d'autres indications qui amenuisent cette figure : car il y a un artiste chez Jean Régnier en qui domine le sentiment juste du rythme, ce qui ne doit pas plus nous surprendre chez lui que chez Charles d'Orléans. Jean Régnier aimait la musique ; il était lui-même très musicien, on l'a vu, et il a usé avec une extrême justesse du vocabulaire spécial de cet art [3]. C'est une chose qu'on n'a pas assez remarqué, que l'éducation musicale de la noblesse en France. Et par là nos

1. P. 155.
2. Il reste encore deux bâtiments de ferme et deux tourelles transformées en colombier. Du château on allait directement à l'église si rustique.
3. P. 122, 125, 129. Contre, ténor, déchant, etc.; il savait jouer de l'orgue et de la flûte.

jeunes gentilshommes s'apparentaient aux raffinés qu'un Shakespeare a immortalisés.

Nous notions tout à l'heure comment l'atmosphère mystique enveloppa en ce temps-là les générations. Il faut ici noter un autre trait plus profond, qui apparaît partout, jusque dans les saillies de leur gaîté.

Chez tous ces hommes, les plus braves et les plus joyeux, qui avaient vécu ces années interminables de guerre, risqué leur vie, assisté à cette fin d'un monde qui semblait annoncer aussi la fin du monde, la mélancolie a marqué ses traits profonds. Tous ont reconnu, poète vagabond, prince, soldat, administrateur, que la vraie souveraine de ce monde était la Mort; ils ont médité sur la fuite du temps, comme nos romantiques, et ils ont jugé durement les hommes de leur génération.

C'est ce que nous dira Jean Régnier[1]. Car étendu sur son lit, il tomba, un jour, dans une grande mélancolie. Il jetait un coup d'œil sévère sur ce monde où l'orgueil, l'envie, l'avarice, la luxure, la trahison triomphaient.

A son avis, il voyait bien peu d'hommes apprécier les bienfaits d'une bonne police; par contre, que de gens, nuit et jour, faisaient tous leurs efforts pour amasser de l'argent,

> Et pour avoir la bourse bien fournie.
> Puis apres vient par une maladie
> L'ame du corps estre tantost saillie.
> Et devant Dieu si convient qu'elle compte.
> La povre chair si est ensevelie,
> Mangée de vers et en terre pourrie :
> En somme neant a la fin de mon compte.

Dans un beau mouvement, qui mérite d'être connu, en des vers harmonieux qui ne sont pas indignes de François Villon, Jean Régnier s'écriait :

> Ou est Artus, ou est Hector de Troye?
> Ou sont les preux qui crierent Montjoye,

1. 166-167.

Charlemaigne et sa grant seigneurie,
Ou est Paris qui en amours eut joye?
Ou est Helene, la belle simple et quoye
Alexandre et sa chevalerie,
Vespasian qui conquesta Surie,
Et Facinquam [1] qui fut en Lombardie,
Sallisbury [2] qui fut si vaillant conte,
Ou est Boece et Chaton et Thobie,
Ou sont ilz tous? leur puissance est faillie :
En somme neant a la fin de mon compte.

O princesse, doulce Vierge Marie,
Ma deesse, ma maistresse, m'amye,
Gardez moy bien que je ne me mescompte :
A ce grant jour, humblement te supplie,
Que face tant que pour Dieu je ne crie :
En somme neant a la fin de mon compte!

* * *

La transmission de l'œuvre de Jean Régnier est des plus singulières, puisque nous ne connaissons plus ses vers que par quelques exemplaires [3] imprimés en 1526 par Jean de La Garde, libraire parisien sans doute, d'après un manuscrit qui avait dû rester dans la famille; il contient en effet une glose en prose d'un tour très personnel et qui n'a pu être rédigée que sur des indications données par l'auteur [4]. Dans tous les cas,

1. C'est le chef des condottieri, Facino Cane, bourguignon d'origine, que Monstrelet nomme, en 1409, « Fachinquant... capitaine moult renommé en Ytalie » (II, p. 39). Au temps où Boucicaut (que nous avons lieu de tenir pour l'initiateur aux armes de notre Jean Régnier) occupait Gênes, ce chef de bandes, qui avait usurpé la souveraineté des états de Galéas Visconti, souleva cette ville et sévit dans la Lombardie. (*Chronique du Religieux de Saint-Denis*, III, p. 135; IV, p. 257, 261, 265.)

2. Déjà nommé comme preux chevalier parmi les croisés d'Orient.

3. On n'en connaît que trois ou quatre (Bibl. Nat. Rés. Ye.1400). *Les Fortunes et adversitez de feu noble homme Jehan Regnier escuyer en son vivant seigneur de Garchy et bailly d'Aucerre.*

4. Voir, par exemple, les détails mentionnés dans la glose relatifs à un ordre qu'aurait donné Charles VII de le faire mourir (p. 128). Il résulte de cette glose que l'ouvrage a dû être relu après 1461 ; une autre glose fait allusion à la mort de Marie d'Anjou (1463). La dernière pièce datée est de 1462 (p. 197). — Claude Le Marchant, chevalier, élu d'Auxerre, parent du bailli, est sans doute l'auteur de l'édition, bien que Jean de La Garde lui ait dédié l'ouvrage.

le livre est dédié à l'un de ses parents et descendants, Claude Le Marchant, chevalier, seigneur du Bouchet et élu d'Auxerre. Quant au manuscrit original il avait été sans doute transcrit de la main de Régnier lui-même[1].

On demeure étonné et ravi en tournant les feuillets de ce livre imprimé dans un beau caractère gothique, mais dont le titre est inscrit dans un cadre à la mode nouvelle où l'on voit colonnettes enguirlandées, fruits, têtes sèches de béliers, coquilles et acanthes, amours ailés.

Des images naïves l'illustrent, dont quelques-unes n'ont pas été spécialement faites pour les *Fortunes*, comme Jésus en croix[2], le roi des cieux[3], Notre-Dame[4], le pauvre homme malade dans son lit[5], qui est d'ailleurs la même figure que celle représentant Jean Régnier commençant à dicter son testament[6] : ce sont là des morceaux d'images, un fonds d'imprimeur commun à divers livres pieux.

Mais d'autres figures, taillées d'un trait expressif et robuste, représentent le prisonnier enferré sur son banc et lisant un livre devant la cheminée[7]; l'attaque des compagnons de la feuillée[8]; le messager présentant une lettre au prisonnier[9]; l'amoureux et sa dame[10]; le prisonnier se plaignant de son valet qui ne revient pas[11] (une simple et pathétique figure d'homme barbu); le poète évoquant les pays lointains qu'il a parcourus[12] (et parmi les creux des vallées serpente une route parmi tant d'enceintes fortifiées, de clochers et de tours couronnant les collines); la venue dans la prison de la belle dame qui trousse d'une main sa robe longue et présente de l'autre au poète la fleur de ne m'oubliez mie[13]; Isabeau Chrétien et son fils parlementant avec le geôlier[14]; l'entrevue d'Isabeau

1. Une balade en diray
Que cy apres je escripray :
Mais affin que mieulx on la forme
Je escripray en lettre de forme
La responce du respondant...

(p. 79).

2. Fol. 2 v°. — 3. Fol. 11 r°. — 4. Fol 12 r°. — 5. Fol. 22 v°.
6. Fol. 82 v°. — 7. Fol. 3 v°. — 8. Fol. 6 v°. — 9. Fol. 21 r°. — 10. Fol. 28 v°.
11. Fol. 34 v°. — 12. Fol. 36 r°. — 13. Fol. 56 v°. — 14. Fol. 93 v°.



Les fortu
nes et aduersitez de feu no-
ble homme Jehan re-
gnier escuyer/en son
viuant seigneur
de Garchy et
bailly daus-
cerre.

Ilz se vendent a Paris
aupres de la porte de la grãt
salle du palais.

Cum priuilegio.

Titre de l'édition originale des
Fortunes et adversitez, 1526
(Bibl. Nat., Réserve des imprimés Y• 1400)

Chrétien et de Jean Régnier (scène charmante et grave que l'enfant et un serviteur contemplent[1]), enfin le poète présentant à Mme Isabeau l'équivoque et jolie boursette[2].

Ces figures ont bien été faites pour le livre des *Fortunes* dont elles traduisent justement le pathétique naïf. On est étonné de les voir, en 1526, reproduire le costume d'une époque antérieure, celle de Charles VII et de Louis XI, les chausses des hommes serrées comme nos caleçons, les souliers si longs et pointus, les paletots courts, les chapeaux de feutre, les robes longues; et les dames portent hennins en pains de sucre, corselets serrés à la ceinture, robes amples, tout cela comme au temps passé. On arrive à se demander si ces figures de 1526 ne reproduiraient pas d'autres figures contemporaines de Jean Régnier, peut-être même celles de son propre manuscrit qu'il aurait pu dessiner ou faire dessiner? (il nous a confié son talent de dessinateur)[3].

Ainsi présenté et orné parut au monde le livre du bailli d'Auxerre. On peut croire qu'il passa tout à fait inaperçu des contemporains de François Ier, tout aux modes nouvelles, c'est-à-dire à l'Italie et bientôt à l'antiquité.

Mais, de son vivant, Régnier a été certainement connu et même très apprécié dans un cercle restreint. Car cette pauvre et sombre époque devait s'attacher à tout ce qui représentait un peu d'oubli et de joie. Non seulement dans sa prison, on l'a vu, des gens, des écuyers, des dames venaient lui demander des poésies de circonstances[4]; mais quand il fut élargi, en 1433, ses amis et connaissances exigeaient de lui chansons et rondeaux[5]. Ne croyons pas à l'humilité de tant d'auteurs qui réclament l'indulgence et les corrections de leurs lecteurs : Régnier fera comme les autres. Mais, au plus

1. Fol. 99vo. — 2. Fol. 145ro.
3. P. 46.

Et si ay fait mainte coloigne
Et des ymages assez beaulx
Affin que ma douleur s'eslongne...

4. P. 76-88. — 5. P. 148-151.

fort de ses malheurs, on le verra donner un regard attendri à son œuvre[1] :

> En la prison disoye que quant serois delivre
> Que encore referoye d'autre façon mon livre;
> Mais tant d'affaires j'ay qu'a peine je puis vivre,
> Qui me font tout mon sang plus dur que pot de cuivre.

Dans cette œuvre, comme on l'a déjà remarqué, Jean Régnier montrera un constant progrès[2]. Il en était fier; il l'amendera et la transcrira sans doute. Tout cela indique un homme conscient de sa valeur, de la beauté du métier qu'il possède.

François Villon a-t-il connu les vers de Jean Régnier? L'analogie du plan entre le *Grant Testament* et les *Fortunes* paraît tout d'abord frappante. Les *Fortunes* nous présentent la même disposition que le *Testament*, un rythme analogue, l'insertion de pièces telles que ballades et rondeaux. Et, comme Régnier, Villon fait un testament. Enfin on peut croire que François Villon fut en rapport avec des Bourguignons : car M[e] Guillaume de Villon était originaire du village de ce nom, à cinq lieues de Tonnerre.

Mais tout cela demanderait à être étayé.

La forme du testament était en somme fréquente et traditionnelle dans la poésie; le huitain, terminé en proverbe, le rythme le plus commun; l'insertion de pièces de formes différentes, courante dans le corps d'un poème. Et si l'on va au fond des choses, rien d'essentiel ne sort d'une telle confrontation. Les pièces intercalaires chez Villon sont des dons et des legs parfaitement justifiés et amenés. Aucune analogie ne peut être relevée dans l'esprit du testament qui est bouffon, mordant, lyrique chez Villon, et qui est presque constamment sérieux et morose chez Régnier. Alors on se demande si la situation de Villon et de Régnier, tous deux prisonniers, ne nous fait pas illusion? Et, quel que soit le mérite de l'écuyer

1. P. 156. — 2. E. Petit, *op. cit.*, p. 2.

bourguignon, dont le talent est véritable, on l'a vu, rien de commun chez l'un et chez l'autre. Régnier nous présente trop fréquemment une poésie prosaïque, où le refrain seul, le plus souvent frappé en sentence, est vigoureux. Rarement, comme chez Villon, le rythme est accordé au cœur. Régnier ne montre ni ce goût, ni ce choix unique des mots qui fait de Villon un artiste tout moderne. Si Villon a connu Régnier (et c'est possible), c'est pour lui emprunter le cadre d'un poème où il devait le faire absolument oublier.

Le rapprochement fait par quelques critiques montre qu'ils n'ont très bien compris ni Villon ni Régnier.

Laissons Paul Lacroix écrire en tête de sa réimpression des *Fortunes et adversitez* (1867): « C'est évidemment le prototype des deux *Testaments* de Villon. Nous ne doutons pas que Villon, lorsqu'il était sous le coup d'une condamnation capitale, dans les prisons du Châtelet de Paris, ou dans celle de l'Officialité de Meun-sur-Loire, ne se soit souvenu du livre de Jehan Regnier, et ne l'ait imité, en le surpassant, il est vrai... Ce n'est pas seulement ce testament qui a servi de modèle à Villon, ce sont les autres pièces, chansons, ballades, complaintes, etc., qui forment le recueil du prisonnier de Beauvais. On y remarque, comme dans le *Grand Testament* de Villon, une ballade à la Sainte-Vierge, une chanson à sa maîtresse, un rondel à une belle dame, une ballade qui rappelle exactement celle des *neiges d'antan*, etc. Les similitudes, les réminiscences sont plus caractéristiques encore, quand on compare vers à vers les deux poëtes ; ce sont souvent les mêmes proverbes, les mêmes dictons, les mêmes coupes de vers, les mêmes inspirations, le même style, la même langue... ». Ajoutons que rien de ce qui est avancé par P. Lacroix n'est rigoureusement justifié par lui. Les rapprochements de détail qu'il prétend faire sont inexistants[2]. Tous les poètes du quin-

1. Préface, p. XI, XII-XIV.

2. L'appréciation de M. E. Petit est un peu plus sage. « Il est assez juste cependant que Jean Régnier, le prototype de Villon, prenne le rang qu'il doit occuper parmi les

zième siècle ont fait usage de proverbes dont le nombre n'est pas illimité; tous se sont rencontrés en cela.

Ce qui est juste, ce qui est équitable, c'est de remettre en lumière les vers d'un sentiment ému et sincère d'un Jean Régnier, poète sinon inconnu[1], du moins assez généralement ignoré[2]. Un petit traité du commencement du seizième siècle, postérieur à coup sûr à l'édition de 1526, l'a nommé. C'est tout le souvenir que nous ayons conservé de sa réputation littéraire[3] :

Jean Regnier, le bailly d'Auxerre,
Point ne tenoit son peuple en serre;
Des fortunes bien composa
Et en belle rithme posa.

Ce jugement, qui mettait Régnier au nombre des bons compositeurs du quinzième siècle, demeure vrai.

Et l'on avouera que le « gros bailli » d'Auxerre et ses aventures gagnent à être connus.

poètes du quinzième siècle... ; il nous est à peu près démontré que les vers du bailli d'Auxerre, poète officiel du duc de Bourgogne, étaient connus de Villon. Car Philippe le Bon et le comte de Nevers entretenaient avec le duc Charles d'Orléans, à la cour de Blois, des correspondances poétiques. On pourrait affirmer que Fr. Villon connaissait Jean Régnier, s'il était prouvé qu'il tirait son nom du village de Villon en Tonnerrois... » (*Op. cit.*, p. 1, 2)

1. Nous citerons, outre la notice d'Ernest Petit, les recherches suivantes d'un caractère surtout local : Abbé Lebeuf, *Mémoires sur l'histoire civile d'Auxerre*; deux articles de Challe dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1843, 1874; du marquis de Gaillon, *Bulletin du bibliophile* de J. Techener, 1862, p. 741-760. — Les deux notices de Challe sont pleines d'un vrai goût littéraire; même remarque pour celle du marquis de Gaillon.

2. *Les Fortunes* ont été rééditées par M. Paul Lacroix, Genève, Gay, 1867, parmi les raretés bibliographiques (tirage à 100 ex.). Cette reproduction est infidèle. Mes citations sont collationnées sur l'impression originale. — L'abbé Goujet, qui posséda un exemplaire de ce livre rarissime, a publié une notice sur le poète dans sa *Bibliothèque françoise*, 1745, t. IX, p. 324-344. La Croix du Maine et Duverdier ont consacré quelques lignes à son ouvrage dans leur *Bibliothèque françoise*. Petit de Julleville, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1895, p. 157-168, a apprécié l'œuvre de Jean Régnier.

3. A. de Montaignon, *Recueil de poésies françaises*, VII, p. 7 (De la louange et excellence des bons facteurs).

le paſſe

tẽps michault Nouuellemẽt ĩprime



Titre de la plus ancienne édition du Passe Temps
(Bibl. Nat., Réserve des Imprimés Y^e 2951)

MICHAULT TAILLEVENT

VALET DE CHAMBRE DE PHILIPPE LE BON

Michault Taillevent est, on peut le dire, un poète tout à fait inconnu du quinzième siècle et dont nous ne possédons aucune édition[1].

C'était cependant un facteur de ballades assez habile et il a montré souvent beaucoup de gentillesse et de grâce dans l'art de tourner en vers un petit récit. C'était un vrai poète, ayant le sentiment du rythme. Ce « farceur » a composé des vers graves et émus sur la fuite du temps et la vieillesse. Comme Nesson a été le poète de la mort, on peut dire que Michault Taillevent a été celui du « temps passé ». Il n'a pas eu de chance, dans le somptueux milieu bourguignon qu'il a amusé de ses inventions. Il demeura pauvre, tout en y acquérant une célébrité véritable[2]; mais la postérité l'a retournée contre lui, bien cruellement, il faut l'avouer, pour un artiste. Car si elle s'est souvenue de Michault Taillevent, ce fut pour lui attribuer un bagage littéraire qui n'est pas du tout le sien, mais bien celui de Pierre Michault[3], le rhétoriqueur, qui, au temps du Téméraire, moralisa, ima-

1. Son poème le plus important, *le Passe Temps*, n'a été imprimé que vers 1530 (Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, col. 1702), in-8 goth. de 12 ff. (Bibl. Nat. Rés. Ye 2947-2962.) — H. Brunet croit reconnaître une autre édition un peu plus ancienne.

2. « Contempler le Passe Temps Michault » était devenu une façon proverbiale de parler. Cf. J. Quicherat, *les Vers de maître Henri Baude*, p. 81.

3. M. A. Piaget, *Pierre Michault et Michault Taillevent* dans la *Romania*, t. XVIII (1889), p. 439-452, a le premier établi la distinction entre les deux œuvres d'une inspiration et d'un style si différents. Cf. la note additionnelle de E. Picot (*Ibid.*, p. 644-645).

gina entre autres une fiction célèbre dans laquelle il faisait danser les hommes et les femmes, ces pauvres aveugles, devant les deux redoutables figures de l'Amour et de la Mort[1].

Nous n'entendons pas dire que Michault Taillevent ait été un poète considérable et que la postérité ait infiniment perdu en ignorant ses vers. Mais ils sont très loin d'être méprisables. Dans cette première partie du quinzième siècle, si pauvre en œuvres d'art, où la vie de l'esprit a été comme éteinte par la misère et les alarmes, ils méritaient d'être recueillis. Non seulement parce qu'ils nous font revivre la cour, la guerre et les divertissements d'un Philippe le Bon, dans un temps où le grand duc n'avait pas encore les chroniqueurs officiels de ses fastes et de ses fêtes (Olivier de la Marche n'était au temps de la vieillesse de Michault qu'un très jeune écuyer); mais assez souvent aussi par l'expression que Michault Taillevent a su donner à ses réflexions. Expression des plus singulières d'ailleurs, d'un goût fort discutable, d'une amplification parfois rebutante, mais qui eut une importance considérable sur le développement de l'École bourguignonne.

Car il y a deux hommes en Michault Taillevent.

Un poète de cour, imitateur d'Alain Chartier dont il n'eut jamais la grâce flexible, aussi ennuyeux que le genre le comporte, qui se bat les flancs pour moraliser, pour faire parler des allégories, celui qui anime en quelque sorte le somptueux mobilier et les riches tapisseries du duc Philippe, qui nous fait comprendre les machines du château de Hesdin : c'est l'homme des fêtes, des enterrements, des entremets, un rhétoriqueur déjà que Pierre Chastellain admirera tant, avec presque tous les défauts de ses successeurs, l'outrance, l'abus des doubles rimes qui font parfois de ses vers comme autant de calembours. Sur ces sujets de convention, Michault Taille-

1. Voir la belle grisaille du manuscrit de la Bibl. Nat., ms. français, 1696, fol. 1. — A la suite de la Danse de Pierre Michault, on trouve précisément (fol. 38vo) le Traité de Fortune de Michault Taillevent.

vent a été presque aussi ennuyeux que ses successeurs, les redoutables, subtils, laborieux et obscurs orateurs de la maison de Bourgogne.

Mais il y a aussi chez Michault Taillevent un poète charmant, qui nous parle vraiment à cœur ouvert, qui versifie avec simplicité et verve, qui sait conter, résumer une pensée en une courte sentence où l'on peut voir comme autant de proverbes. A cet égard, il est le précurseur et le maître de François Villon qui a certainement connu son *Passe Temps*.

* * *

Le véritable nom de Michault est celui de Michault le Caron dit Taillevent[1]. Mais dans les comptes des receveurs du duc de Bourgogne, qui mentionnent si souvent notre personnage, il est le plus souvent appelé Michault Taillevent et qualifié de « joueur de farces de mon dit « seigneur », de « joueur de farces a gaiges », avec le titre de « varlet de chambre ». Il faisait donc partie de la maison de Philippe le Bon, vivait dans son intimité, avec ses domestiques et ses valets de chambre : Boulogne, le garde des joyaux, Jean Prévôt, le tapissier, Jean de Bourgogne, le cordonnier, et Hue de Bourgogne, le peintre[2].

Les premières mentions de Michault Taillevent qui ont été relevées dans les comptes de cette splendide maison remontent à l'année 1426-1427 et le qualifient de joueur de farces. Il donne une quittance de la somme de 15 livres que Monseigneur lui avait octroyée pour acheter un cheval ; en considé-

1. La plupart des renseignements biographiques sur Michault Taillevent ont été recueillis dans la préface d'un livre tiré à petit nombre que n'a pas connu M. Piaget (Jules Petit, *le Pas de la mort, poème inédit de Pierre Michault, suivi d'une traduction flamande de Colin Coellin*. Bruxelles, Olivier, 1869, in-8). M. Jules Petit a d'ailleurs fait un monstre en confondant Michault Taillevent et Pierre Michault. Beaucoup des extraits des comptes de la maison du duc de Bourgogne avaient déjà été cités dans la si utile publication de M. de Laborde, *les Ducs de Bourgogne, études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le quinzième siècle. Preuves*, I (1849). Je n'ai donné mes références que pour les documents que n'ont pas connus MM. Jules Petit et de Laborde.

2. De Laborde, *les Ducs de Bourgogne. Preuves*, t. I, p. XL-XLI, note.

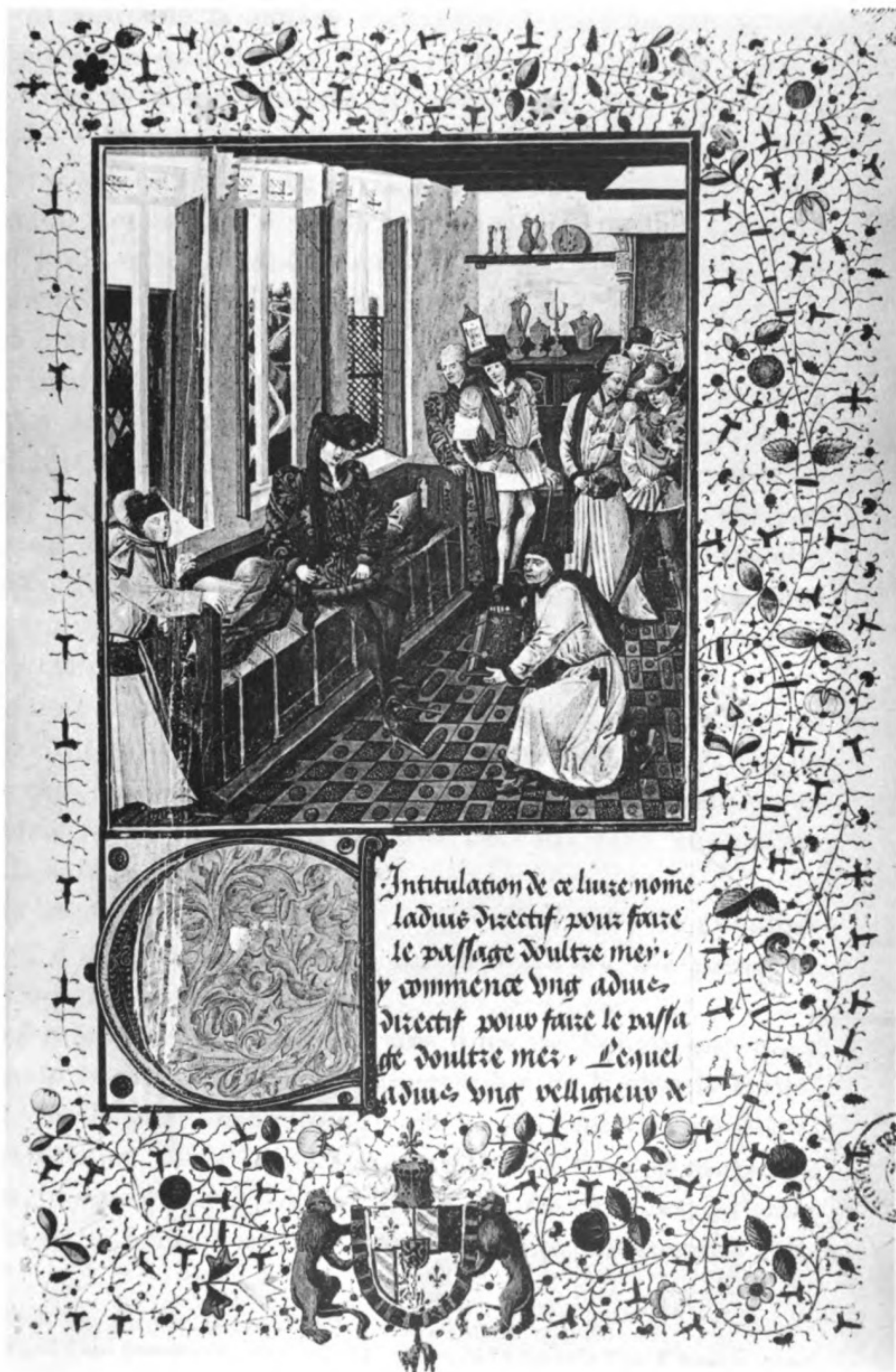
ration de ses services, il reçoit 8 livres; 20 livres, en 1428; 38 sous, à Bruxelles, en 1431[1]; en 1432, 50 livres pour « lui aidier a habiller pour venir avec luy ou voyaige que brief a intencion de faire Monseigneur en son pays de Bourgongne ». Le 6 septembre 1432, Michault Taillevent était à Louvain et recevait six sous[2]. Dans la liste des personnes attachées à la cour de Bourgogne, en 1433, il figure, « luy et un cheval, a gaiges ». Nous retiendrons cette curieuse formule qui n'est pas indifférente pour l'histoire des œuvres de Michault Taillevent. Car, valet de chambre et joueur de farces, il était encore chevaucheur d'écurie, remplissant sans doute des missions pour son maître, comme c'était le cas pour tous les lettrés de ce temps. Une aventure, mémorable dans sa vie, illustra ses fonctions curiales.

Nous trouvons Michault Taillevent à Lille, le 27 novembre 1436. Et cette fois, il donne quittance d'une somme importante, puisqu'il s'agit de 100 livres 40 gros. La quittance fait d'ailleurs allusion aux « bons et agreables services » rendus à Monseigneur et « aux frais qui luy convient avoir oudit service ». Michault Taillevent est encore mentionné dans l'ordonnance de Philippe le Bon sur le gouvernement de son hôtel, rendue à Arras, le 12 janvier 1438 (n.st); il y est qualifié de « joueur de farces a gaiges ».

Le compte de 1438-1439 signale sa présence à Bruxelles, où Monseigneur avait été « par longue espace de temps »; Michault Taillevent reçoit, pour le « defrayer », une somme assez élevée : 24 livres. Celui de 1439-1440 nous apprend que Philippe le Bon lui accorde 30 livres et 40 gros, « pour don a luy fait par mondit Seigneur pour luy aidier a vivre et maintenir son estat, en consideracion des services qu'il luy a fais et fait chascun jour ». Formule intéressante, qui nous montre l'intimité du poète et du grand duc d'Occident, tout en nous

1. Gachard, *Rapport à M. le Ministre... sur différentes séries de documents concernant l'histoire de la Belgique*, 1841, p. 27.

2. Bibl. Nat., n. acq. fr., 5903, fol. 23.



Jean Miélot offrant à Philippe le Bon
sa traduction de l'Advis directif
(Bibl. Nat., Ms. fr. 9087, fol. 1

faisant voir que la charge était lourde pour un rimeur de demeurer à la cour ducale. L'extrait du compte de 1443-1444 ne présente pas moins d'intérêt. Il y est question d'une somme de 40 francs 40 gros que recevait Michault Taillevent « pour lui aidier a sa necessité, a ce qu'il se puist honnestement entretenir en son service ». C'est ici comme l'aveu d'une misère dont nous entretiendra si souvent Michault Taillevent, sur ses dernières années en particulier. On le retrouve à Gand, le 25 mai 1446, où il touchait six sous ; dans cette même ville, le 22 juin 1447, il recevait encore six sous, tandis que le jeune Olivier de la Marche n'en recevait que trois. Le 5 mai 1448, Michault Taillevent touchait les mêmes gages journaliers à Lille ; à Hesdin, le 19 juin 1448, où le roi des ménétriers recevait douze sous. Le 3 et le 8 août, il était à Saint-Omer[1]. Un état de la maison du duc, du mois de septembre 1458, nous apprend que Michault Taillevent venait de mourir et qu'il avait été remplacé par un autre valet de chambre.

La note vaut la peine d'être reproduite : « Monseigneur le duc retint, le seizieme jour de septembre an LVIIJ, Jehan de Ponceau du Poncelet, en son vivant varlet de chambre et rhetoricien, ou lieu de feu Michault de Taillevent, aux gaiges de six solz par jour[2] ».

Six sous par jour : voilà le salaire d'un valet de chambre poète, d'un intime du grand duc d'Occident, du prince le plus magnifique de son temps !

Les mentions des comptes des ducs de Bourgogne nous donnent le cadre rigide de la biographie de Michault Taillevent que l'étude chronologique de ses œuvres va singulièrement animer. Mais il était essentiel de la fixer rigoureusement, d'abord pour éviter toute confusion avec Pierre Michault, ensuite pour nous amener à cette conclusion : tous

1. Bibl. Nat., n. acq. fr., 5903, fol. 32, 35, 36, 37.

2. Signé Loys Dommessent, secrétaire et greffier de Philippe le Bon. C'était le même salaire qu'il recevait déjà en 1437 : « Michault Taillevent, vi s. » En 1435 et en 1437, il n'avait que trois sous. (Bibl. Nat., n. acq. fr., 5903, fol. 29, fol. 30.)

les vers de Michault Taillevent sont antérieurs au *Grant Testament* de François Villon (1461).

*
* *

Le duc Philippe, né en 1396, fils de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière, avait vingt-trois ans quand son père fut assassiné au pont de Montereau. Allié des Anglais, il avait reconnu Henry V comme régent du royaume de France. Entré en maître dans Paris, Philippe avait poursuivi àprement la vengeance du meurtre qui l'avait profondément atteint; il avait été fait chevalier et il avait gagné ses éperons d'or à la bataille de Saint-Riquier sur les partisans armagnacs, Xaintrailles et la Hire, montrant une intrépide bravoure[1]. Philippe n'accepta jamais la régence du royaume de France[2], peut-être parce qu'en fait il en fut le véritable souverain : il tenait les Anglais par Bedford, son beau-frère; les Bretons par Richemont, son autre beau-frère. Ainsi le grand duc d'Occident régnait, et bien au delà de ses immenses domaines de Bourgogne, d'Artois et de Flandre, pays où toute l'activité commerciale était concentrée. Il avait entre les mains le trésor d'une famille où l'avarice et le faste allaient de pair. Lui-même thésaurisa, mais princièrement, ignorant ce que contenaient ses coffres lourds; et nul n'a dépensé plus largement, à une époque où les pièces bourguignonnes étaient à peu près seules à circuler. Et Philippe était fort aimé des villes et des bourgeois, qu'il ne chargeait pas du poids des tailles, méritant ainsi son surnom de « bon » qu'il eut après celui « d'assuré [3]».

Au physique[4] c'était un homme vigoureux, assez grand,

1. *Mémoires d'Olivier de la Marche*, éd. Beaune et d'Arbaumont, t. I, p. 89. Il les avait faits prisonniers de sa main.

2. Il y avait songé un instant. Mais Henry V lui avait fait savoir brutalement qu'il s'opposait à ce dessein (Chastellain, I, p. 72). Voir sur les sentiments de respect qu'il portait à la maison de France ce que rapporte Olivier de la Marche, t. I, p. 99.

3. « Cordialement aimé et doubté » (Chastellain, t. II, p. 145).

4. Voir l'admirable portrait qu'a fait de lui Chastellain (*Œuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. VII, p. 213-226).

droit comme un jonc, plus en os qu'en chair, avec une figure de paysan et de politique[1] où brillaient de grands yeux clairs, protégés par de gros sourcils dont les crins se dressaient comme des cornes dans la colère, des lèvres charnelles et colorées. Dur à émouvoir, « a courousser », on ne l'apaisait pas facilement et, s'il pardonna parfois, il n'oublia jamais[2]. Très passionné, aimant par-dessus tout le faste, l'éclat, la splendeur, les femmes (on lui connaît trente maîtresses[3] à celui-là qui prit pour devise : *Aultre n'auray*), il entendait qu'on reconnût en lui le justicier, le chevalier parfait, encore qu'il ne poursuivît jamais que des fins intéressées et une politique tout à fait réaliste. Philippe le Bon était enfin l'arbitre de la paix et de la guerre. Mais Philippe l'Assuré était un homme double et divers, de la teinte de ses cheveux, entre le noir et le roux. Le sang de France, de Hainaut et de Bavière coulait comme un torrent troublé dans les grosses veines qui saillaient sur son visage et son corps. Une laborieuse surveillance sur soi-même assurait la dignité apparente de sa vie, sa fidélité de chevalier; mais il y avait contradiction involontaire entre ses actes et ses paroles. Envers les femmes, il se montrait « durement lubrique », car il portait en lui le vice de la chair. Dans l'amour, dans la douleur, son sang ne faisait qu'un tour et il claquait des dents et étouffait[4]. Toute sa vie, Philippe rêvera de la croisade en Terre Sainte; mais ce n'est qu'après sa mort que son cœur fut porté à Jérusalem. C'est ce preux de jadis qui acheta Jeanne d'Arc et la vendit aux Anglais.

En 1430, quelques années après le temps où nous rencontrons les premières mentions de Michault Taillevent à sa

1. Portrait du Musée des beaux-arts de Bruxelles et le buste si vivant de la collection du roi de Wurtemberg (H. Kervyn de Lettenhove, *la Toison d'or*, Bruxelles, 1907).

2. Olivier de la Marche, t. I, p. 100.

3. Reiffenberg, *Enfants naturels de Philippe le Bon* (*Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles*, 1846, p. 172).

4. Voir la scène si caractéristique que rapporte Chastellain quand on lui apprit la mort de son père (*Œuvres*, t. I, p. 49).

cour, Philippe était un homme de trente-quatre ans, dans toute sa puissance, qui venait d'épouser la fille du roi de Portugal et de Philippine de Lancastre, Mme Isabelle. Son « passe temps » était danser, banqueter, jouter, chasser à l'oiseau, jouer aux barres, à la paume, tirer à l'arc, exercices pour lesquels il montrait une grâce princière, et qui répondaient tout à fait à ses dons physiques[1].

Il aimait enfin les trucs, les machines, et la description de son château d'Hesdin[2] fait penser à quelque palais enchanté, à la demeure d'un prestidigitateur goguenard. Au plafond, le ciel est peint, avec les étoiles, les planètes, le vol des anges. Au mur sont trois personnages qui vident de l'eau sur la tête des gens, à volonté; un miroir « ou l'on voit plusieurs abuz » est sans doute une glace déformante. Il y a aussi un engin « pour mouiller les dames en marchant par dessus ». Un ermite fait pleuvoir, tonner et éclairer; les gens fuient pour se mettre à l'abri : mais c'est pour tomber dans un sac rempli de plumes. Ailleurs, on recevait de la farine. Vous voulez ouvrir une fenêtre, un homme mécanique la referme et mouille en outre les gens. Sur un pupitre est un livre de ballades : vous allez pour le lire et vous recevez du noir à la figure. Un miroir est auprès pour se refaire le visage : mais là, c'est du noir qu'on reçoit. Il y a, à Hesdin, une boîte qui parle et rend des oracles. Un personnage mécanique, assis sur un banc, invite les gens à sortir de la galerie ; c'est pour être copieusement rossés par quatre personnages, également mécaniques, en manière de sots et sottes. Pour fuir les coups, il faut passer sur un pont et l'on tombe dans l'eau !

Ce politique réaliste se délectait encore à la lecture des anciennes histoires, des romans de France et des romans antiques qu'il se faisait lire tous les jours : il posséda, dès son

1. Philippe Wielant, *Antiquités des Flandres* (cité par G. d'Outrepont, *la Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, p. XXVI-XXVII).

2. De Laborde, *les Ducs de Bourgogne, Preuves*, t. I, n. 944 *sqq*. Cf. Archives du Nord, B. 1948.

jeune âge, la collection la plus complète des épopées[1]; cycle de la Table ronde que ses translateurs mettaient au goût du jour.

C'est la « Geste de Bourgogne[2] » qu'ils nous content, comme l'auteur du *Pastoralet* l'avait fait pour l'histoire contemporaine dans le cadre d'une bergerie héroïque. Ainsi Philippe aimait la chevalerie à la folie; il était comme un autre roi Arthur, aussi large, mais aimant davantage la flatterie. Car nul n'a reçu autant de louanges en sa vie[3].

Les fêtes se succédaient autour de lui et la guerre ne les interrompait pas. Joutes, tournois, pas d'armes faisaient revivre les fictions romanesques de jadis : la vraie guerre s'agrémentait d'une petite guerre de défis personnels. Banquets, vœux des anciens romans de chevalerie étaient immédiatement adaptés aux circonstances présentes, développés dans d'extraordinaires scénarios, entremets, ballets, défilés et cortèges qui nous transportent dans des pays de rêves, en Orient, ou bien à Versailles au temps de la jeunesse de Louis XIV[4]. Les héros de la Bible, ceux de l'antiquité étaient confondus et rejoignaient les héros de la Geste de France à la cour du duc de Bourgogne. Ils vivaient autour de lui, sur les grandes pièces de tapisserie que l'on tendait dans les salles de ses demeures aux jours de fête : Octavien, Perceval, le roi Arthur, Charlemagne, les preux et les preuses, Alexandre, César, Jason, Gédéon[5].

Philippe montra certes une prédilection pour Alexandre.

1. Voir le curieux témoignage de Philippe Aubert dans G. d'Outrepont, *op. cit.*, p. 16-17; L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. I; Barrois, *Bibliothèque protypographique*, 1841.

2. C'est là d'ailleurs le titre d'une vaste composition à la gloire des ducs.

3. Voir surtout Olivier de la Marche.

4. Les *Mémoires* d'Olivier de la Marche, son valet de chambre, qui a été le témoin de toutes ces fêtes, présentent à cet égard un particulier intérêt; ils nous donnent jusqu'au costume des nobles figurants. Cf. également les documents réunis par B. Prost, *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, 1878. — On verra plus loin que Philippe le Bon et Louis XIV avaient adopté la devise du soleil.

5. G. d'Outrepont, *op. cit.*, p. 117-119; 329; J. Guiffrey, *la Tapisserie du douzième au seizième siècle*, p. 50.

Mais ses sympathies secrètes allaient surtout à deux héros qui furent les patrons de l'ordre qu'il devait fonder à l'occasion de son mariage : Gédéon et Jason.

Le héros de la Colchide, Jason, qui tua le mouton d'or gardé par des dragons, grâce aux sortilèges de Médée qu'il devait aimer et abandonner par la suite, il faut avouer que voilà un patronage singulier pour un nouveau marié, pour un ordre de si haute moralité[1] ! Mais Philippe était fasciné par cette étrange histoire de prouesse et d'amour. Jean Germain, chanoine et conseiller de Philippe, lui en fit remarquer l'inconvenance. Car Gédéon, « batteur en granche » et laboureur, qui marcha contre les Philistins, fut substitué presque aussitôt à Jason : la toison miraculeuse dont il avait fait sa cotte d'armes devint l'insigne de l'ordre[2]. Mais à quoi bon vouloir connaître absolument la clé du mystère que les confrères portant la toison n'avaient jamais pu élucider[3] ? Ce qui est certain, c'est que l'ordre avait une haute raison politique, sous un but tout chrétien et moral ; qu'il unissait fraternellement la noblesse de Bourgogne. Et dans les grandes fêtes, d'apparence religieuse, les saints chapitres qui furent tenus régulièrement par la suite[4], où rien ne distinguait le duc de ses confrères, sinon la place qu'il occupait au

1. Il faut lire dans Olivier de la Marche le récit naïf de cette « poeterie ».

2. « Et ainsi rompit messire Jehan Germain la première opinion qui estoit de Jason et le changea sur Gedeon » (Olivier de la Marche, IV, p. 164-166). Dans l'inventaire des tapisseries laissées par Jean sans Peur à Philippe le Bon, en 1420, il est question de deux pièces représentant *Jason a la conquête de la Toison d'or* (Dehaisnes, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre*, 1886, p. 709). Plus tard seulement, en 1448, on voit Philippe commander à Tournai huit immenses tapisseries représentant l'*Histoire de Gédéon ou de la Toison d'or* (E. Soil, *Recherches et documents sur l'histoire, la fabrication et les produits des ateliers de Tournai*, 1891. Cf. G. d'Outrepont, *op. cit.*, p. 156).

3. Olivier de la Marche, t. I, p. 98. Chastellain en parle aussi comme d'une sorte de secret (*Œuvres*, t. I, p. 7-8). Voir les traités de Guillaume Fillastre, de Jean Germain.

4. Olivier de la Marche a laissé une description très intéressante de la solennité de la Toison d'or tenue à Gand, en 1445 (t. II, p. 83-96). Cf. H. Kervyn de Lettenhove, *la Toison d'or*. Bruxelles, 1907, qui a fait justice de la légende de l'ordre fondé en souvenir des cheveux d'or d'une belle femme de Bruges.

centre, sous le dais, au son des orgues et des trompettes, en chantant vêpres pour les trépassés, au dîner solennel, bien des desseins politiques furent pris. Charles VII tiendra rigueur à Charles d'Orléans d'avoir reçu la Toison d'or[1].

C'est au mystère primitif que nous introduit Michault Taillevent.

Qu'un pauvre valet de chambre nous découvre le solennel mystère, n'en soyons pas étonnés : c'est même là un trait bien caractéristique de la maison de Philippe le Bon. Le grand duc, le grand lion, l'auguste, celui qui se montrait le prince, et partout, qui eût été reconnu tel au fond d'une chaumière, était avec ses serviteurs l'homme le meilleur et le plus simple du monde. Toute la fière noblesse, devant laquelle il paradait, et qui n'était pas admise dans son intimité, enviait l'honneur, qu'elle n'obtint jamais, de lui ôter un soulier. Le travail ou la représentation terminée, Philippe s'enfermait dans sa chambre avec ses valets[2]; il aimait ses peintres qu'il prenait soin lui-même de faire payer, à qui il confiait des missions secrètes[3] et qui réalisaient toutes ses fantaisies, entremets, masques, momeries, bannières, surveillaient ses oiseaux, réparaient ses joyeux ouvrages[4]. Avec eux, il était libre, comme il était libre avec ses amis et ses bâtards[5]; il était lui-même. Il aimait leurs propos, comme il préférait aux perdrix servies dans les banquets qui n'en finissaient pas un jambon de Mayence ou quelque pièce de bœuf salé[6]. Et, comme eux aussi l'adoraient[7], ils étaient les interprètes, les traducteurs de ses propres pensées.

1. « Murmuroit fort en l'ordre de la Toison d'or et y mettoit secretes scrupules » (Chastellain, t. II, p. 185).

2. « Et s'en indignoient nobles hommes » (Chastellain, t. VII, p. 224-225.).

3. Jean Van Eyck. Arch. du Nord, B. 1955, 1957.

4. Par exemple, Colard le Voleur. Arch. du Nord, B. 1987.

5. Ce champion de l'Eglise et l'écu du Saint-Siège prit les mêmes libertés envers l'Église. Il n'entendait la messe que vers trois heures et il avait obtenu à cet objet des autorisations de Rome.

6. Guillaume Fillastre, *Histoire de la Toison d'or* (cité par Kervyn de Lettenhove, *Œuvres de Chastellain*, t. VII, p. 221, note).

7. Les éloges de Taillevent, de Pierre Chastellain, d'Olivier de la Marche, trois de



Le *Songe de la Thoison*[1] est un gracieux petit poème daté « ung peu après le Sainct Martin », c'est-à-dire le 11 novembre. Comme il nous présente une peinture tout à fait vivante de la fête de l'ordre, dont le premier chapitre s'est tenu en 1431, qu'il dénombre les officiers qui figurèrent à cette assise, le poème est certainement postérieur à cette date, mais de très peu.

C'est un charmant morceau de chronique somptuaire qui débute par un songe, comme la plupart des œuvres d'imagination de ce temps. Michault Taillevent se représente cheminant par un vert sentier au printemps. Les fleurs sortaient de terre; Dieu et la nature tissaient

A la terre ses couvertures,
Et doucement assortissoient
De fleurs et de plaisans verdures...
Ce sembloit velours sur velours.

Sur sa route verdoyante, il rencontrait le guichet ouvert d'un gracieux verger : Michault allait s'y coucher sous un bel orme pour dissiper son souci. Il s'y endormait sur la dure (comme cela lui arrivera pendant sa misère et ses chevauchées),

Sans penser n'a or n'a vaisselle.

Or il fit un rêve qu'une voix lui commanda d'écrire. Le poète était transporté dans le plus beau des pays des songes, sous un ciel d'azur où Zephirus soufflait doucement; et les arbres étendaient leurs branches, comme des courtines, sur les amoureux. Il apercevait un palais si noble qu'on n'eût vu le pareil d'ici à Constantinople. Ses murs étaient faits de

ses valets de chambre, ne sont nullement des flatteries, mais un témoignage tout à fait pur d'amour et de reconnaissance.

1. Publié dans *la Collection de poésies, romans, chroniques* de Silvestre (Paris, 1841, in-12), d'après le manuscrit appartenant à M. de Guerne, aujourd'hui à la Bibliothèque de Valenciennes, n° 776.

béryl et de cristal; ses escaliers, de marbre; ses chambres, d'ivoire et d'ambre; son toit, d'or fin, et son pavé, d'argent. Ce palais reluisait comme un soleil. Tout à coup résonnaient trompettes et tambours, trompes et cors, des chants harmonieux et puissants à couvrir le bruit du tonnerre. Une fête solennelle était criée au son des cloches,

Au los des hommes et de Dieu.

Et des tapis de « haultes histoires » étaient étendus sur de beaux sièges pour rappeler les exemples

Des vaillans hommes de jadis.

Une dame tombait, comme une flèche, en ce beau pourpris, les ailes étendues. Cette belle et notable dame était Bonne Renommée : Louange, Vaillance, Hautesse, Gloire, Grâce, Prix, Prouesse, Loyauté, Foi et Prudhommie la suivaient. Elle s'assit au milieu d'elles, sur un grand fauteuil à pommeau doré comme sur un siège impérial. Or la dame faisait signe qu'elle allait présider la fête et imposait le silence : sur quoi chacun se découvrit. Et Beau Parler lisait une ballade, scellée en lacs de soie verte, pour convoquer tous ses féaux, les chevaliers

Sans villenie et sans reproche.

De douces mélodies s'élèvent après cette proclamation. Plusieurs grands seigneurs s'avancent pour répondre à cet appel. Et le pauvre Michault Taillevent qui sait que

Temps perdu n'est a recouvrer,

qu'il n'est

Tresor que d'emporter en terre
Sa part de bonne renommée,

reconnaissait ceux que la grande Dame faisait asseoir aux tables d'honneur. Ces preux étaient au nombre de trente et un. Et tant ils étudièrent et lurent qu'ils firent un ordre, celui de

la Toison. Les voici qui désignent un chancelier, un trésorier, un greffier, un roi d'armes. Ils revêtent des manteaux vermeils. Le chef de l'ordre baille à chacun un collier d'or à sa devise ou avec la toison. La dame les voit s'avancer dans ce haut mystère, deux par deux; ils viennent la saluer à genoux et elle les autorise à s'asseoir à sa table[1]. Puis la dame faisait apporter un livre qui appartenait à Rhétorique : c'était

Le grant registre de la court
Qui des bons memoire faisoit.

On y écrivait l'inscription suivante :

Phelippe, par la grace de Dieu,
Duc de Bourgongne et de Brabant,
Au glorieulx jour saint Andrieu,
Par devotion, sans beubant
Qui ne l'en yra destourbant,
S'oblige de faire la feste
De la thoison d'or reluisant,
Pour maintenir d'honneur la queste.

Et c'est vrai que le jour de la création de l'ordre, Philippe le Bon fondait une église nouvelle, restaurait un hôpital.

Et puis la dame leur donna
Couronnes de laurier, pareilles
Aux autres, ou moult bel don a;
Puis fist en joyes non pareilles.

Les trompes et les cors recommençaient de sonner. Sur quoi, Michault Taillevent s'éveillait et il composait la ballade de l'ordre :

A l'exemple de ses predecesseurs,
En regardant doucement, sans envie,
Les grands gloires, les biens et les honneurs
Qu'ilz acquirent, chascun durant sa vie,
Le chief des bons et de chevalerie
A ung ordre mis nouvellement,

1. Voir les représentations de la fête d'après le manuscrit 9028 de la Bibliothèque royale de Bruxelles (H. Kervyn de Lettenhove, *la Toison d'or*. Bruxelles, 1907).

Non point pour jeu ne pour esbatement,
Mais a la fin que soit attribuée
Loenge a Dieu, trestout premierement,
Et aux bons, gloire et haulte renommée...

Jason conquist, ce racontent plusieurs,
La thoison d'or, par Médée, s'amie,
Dedens Colcos : mais, pour estre plus seurs,
Tant a Jason on ne s'areste mie
Qu'a Gedeon qui, par œuvre saintie,
Arrousé eut son vyaire doucement
De rousée, qui des sains cieulx descent,
Dont fut depuis dignement celebrée :
Loenge a Dieu, trestout premierement,
Et aux bons, gloire et bonne renommée...

Pauvre Michault qui nous dit avoir trouvé ce dit « en son trésor », un trésor qui ne contenait certes que les inventions de son esprit! Mais il avait été le témoin des splendides fêtes de Bruges; il vivait dans le monde mécanique et enchanté qui ravissait Philippe; il tenait à lui plaire, à publier le récit de la fondation de l'ordre, le « principal parement[1] » de la maison de Bourgogne.

* * *

Ce que fut la vie aventureuse et misérable du pauvre Michault Taillevent, nous pouvons l'imaginer d'après un petit poème, le meilleur peut-être qu'il ait composé, et qu'il intitula la *Destrousse Michault Taillevent*[2]. Il s'adressait encore au duc de Bourgogne « excellent », lui demandant « un petit d'audience » pour lui raconter le tourment

Qu'il eut ou boys Sainte Maxence.

Michault venait de Paris; chevauchant par Louvres-en-

1. C'est le mot d'Olivier de la Marche, jeune écuyer alors, qui écrivit beaucoup plus tard, en 1501, pour Philippe le Beau, une fort intéressante épître « pour tenir et celebrer la noble feste » (B. Prost, *Traicté de la forme et devis comme on faict les tournois*, 1878, p. 98).

2. Bibl. royale de Stockholm. Manuscrit français LIII, fol. 157vo.

Parisis, il avait dépassé Senlis et pensait loger à Pont-Sainte-Maxence. Mais, à l'entrée du bois, il est surpris par la nuit :

Dont la convint, celle vesprée,
Coucher a la dure terrée,

au milieu de quelles transes, on le pense.

Il avisa son lit tout fait
En ung buisson pour soy gesir.

Ainsy, comme povre esgaré,
Estrené de dures estrainnes,
Regarda lors son lit paré
Duquel estoient les courtines
Toutes de chardons et d'espines,
Et la couche de terre dure,
Le chevet de grosses racines,
Et de ronces la couverture.

Il se boute dans un buisson et débride son cheval, implorant l'aide de Dieu et de Notre-Dame. Et, s'il se produisait quelque bruit,

Se soubzlevoit, a col de grue,
Tout bellement sur ses genoulz,
Et avoit l'oreille tendue
A tout lez pour la peur des loupz.

Le pauvre Michault écoutait s'il n'entendrait point sonner les cloches des villages voisins, le coq chanter au matin, les chiens aboyer : mais tout était silencieux et il faisait noir comme dans un four. Et la nuit se passa pour lui à méditer sur les jugements incertains de Fortune. A l'aube, il gagna la route et rejoignit un groupe en marche formé de marchands, de charretiers accompagnant des chariots. Mais voici qu'à la sortie du bois ils sont encerclés par les brigands et pris comme perdrix à la tonnelle. Des gens terribles, ces pillards armés de fer et de vieux jaques, de bâtons et de grandes épées. Michault, qui n'abandonnait pas assez vite, à leur gré,

Chaperon, espée, bourse et gaing,

reçut un grand coup de poing sur la mâchoire :

> On lui rompi prez tout le groing.

Et, de façon gentille, ayant ainsi conté le péril de mort qu'il courut dans cette nuit obscure, là où il perdit tout son « chatel », Michault Taillevent se tournait vers son « hault prince » et implorait de lui un secours :

> Si ques aidiez moy, pour Dieu soit,
> Tant que je ressoye a cheval.

Est-ce à cette occasion que Michault Taillevent reçut du duc de Bourgogne 15 livres que « mondit Seigneur lui a donné pour achetter un cheval [1] »? C'est assez vraisemblable. Dans ce cas, la détrousse de Pont Sainte-Maxence se daterait entre 1426 et 1427 : le petit poème de Michault respire d'ailleurs la grâce et l'allégresse de la jeunesse.

Nous avons encore de Michault Taillevent un dialogue rimé sur un voyage à Saint-Claude [2] qui nous montre notre poète sur les routes du Jura, remplissant ce que son interlocuteur appelle son « ambassade ». Michault y traduit un étonnement naïf de se trouver dans ce pays de montagnes, droit au-dessus de Poligny, où le bon vin blanc du pays lui remet toutefois du cœur au ventre. Il nous décrit, avec effroi et enjouement, les grandes vallées au fond desquelles il ne ferait pas bon de rouler à cheval, les roches étranges, les chutes d'eau qui font un bruit de tonnerre, le merveilleux et diabo-

1. Jules Petit, *le Pas de la mort*, 1869, p. XIII (Compte de 1426 1427). Dans le compte de Jean Abonnel, du 1er janvier au 31 décembre 1431, fol. 98, on lit : « A Michault Taillevent, valet de chambre et joueur de farces de Monseigneur, pour acheter un cheval 19 liv. 19 s. » Gachard, *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les Archives de Lille*. Bruxelles, 1841, p. 271. Dans un compte de 1439-1440, on voit que Coxin de Velde, fauconnier, reçut un don d'argent du duc « en recompensation d'une destrousse sur luy faicte par les escorcheurs en venant de devez le roy et m. d. S. le daulphin ou m. d. S. l'avoit envoyé pour nos affaires ». De Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, *Preuves*, t. I, p. 37.

2. Bibl. royale de Stockholm, ms. fr. LIII, fol. 158vo.

lique travail de la fabrication du sel à la saunerie de Salins [1]. Car on y chauffait l'eau salée dans de grandes chauffes pour produire le sel blanc :

Or me conte du sel la guise :
Comment se fait-il ? — Par chaufer :
Les ung souffle et l'autre ratisse
Dessoubz grans chaudieres en fer.
— Ce semble le cas un enfer.
— La stragule est congrue.
— Tu l'as bien veu, tu n'es pas grue !

Le fait est que Michault Taillevent a de bons yeux, qu'il sait voir et faire voir. Il avait remarqué les châteaux imprenables de la région qu'on se contentait seulement de maudire :

Tu as bien fait relaçion
Du voyage ou tu as été.
— J'en feray ung plus long sermon
Mais que y revoie en l'esté.
Et s'il n'est aussi bien dicté
Que de Mehun ou de Machaut
On preingne en gré : c'est de Michaut !

On voit que notre homme était modeste, qu'il ne se faisait pas illusion sur la valeur de ses petits poèmes, cependant pleins de vie, écrits dans une langue très proche de la langue parlée.

Qu'allait faire Michault Taillevent à Salins et à Poligny ?

On voit qu'en 1433, il avait reçu du duc de Bourgogne de quoi s'habiller pour l'accompagner au voyage qu'il avait l'intention de faire bientôt en Bourgogne [2]. Or, nous savons qu'en ce temps-là, le duc Philippe, qui avait été retenu si longtemps dans les Flandres, avait pu gagner les états de Bourgogne et qu'il célébra la fête de la Toison d'or à Dijon ;

1. Cette description est à rapprocher de ce que dit le héraut Berry (*le Livre de la description des pays*, éd. E.-T. Hamy, p. 53). — Salins sur la Furieuse, affluent de la Loue, exploite encore la saline décrite par Michault Taillevent et le héraut Berry.

2. De Laborde, *op. cit.*, t. I, n° 942 (4e compte de Jean Abonnel, 1432-1433).

il se rendit de là à Chambéry pour assister aux noces du comte de Genève et parler de la paix générale avec le duc de Savoie[1]. Et c'est un fait qu'il y eut à Chambéry une fête magnifique[2], un festin de noces avec d'étonnants entremets, sonneries de trompettes, bannières déployées, jeux de ménétriers qui crièrent « largesse » lorsque leur tombèrent 50 francs, bal. Au dîner, on admira un destrier mené par deux valets ; un château de bois où il y avait un gentilhomme qui portait des plumes de paon et figurait le Dieu d'Amours, tirant de l'arc, de tables en tables, sur les dames et damoiselles blanches et vermeilles ; des hommes sauvages qui apportèrent un jardin vert, plein de roses, où était attaché un bouquetin vivant ; d'un pâté sortit un homme en forme d'aigle qui se mit à poursuivre des colombes dans la salle. Et l'on dansa, les hommes avec des clochettes à la ceinture de leurs robes, et les dames à « justes robes ».

La mention du compte visant Michault Taillevent, l'allusion aux « roches horribles » de la Savoie nous autorisent à dire que le voyage de Sainte-Claude a été accompli en ce temps-là. Et la relation où Michault traduit son étonnement devant les montagnes et la saunerie, bien connue des Bourguignons, nous permet d'induire que Michault Le Caron ne devait pas être Bourguignon, mais un homme du Nord de la France. Les trois meilleurs manuscrits[3] qui nous ont conservé des vers de Michault Taillevent ne se rencontrant pas ailleurs et ayant une autorité toute particulière de ce fait, nous donnent ses poèmes dans le dialecte de cette région[4].

1. Monstrelet, t. V, p. 81-82.

2. Le Fèvre de Saint-Rémy, II, p. 287-297. « Et fut la feste, sans tournoi et jouste, aussi belle que on pouvoit veoir. »

3. Ms. de l'Arsenal 3521 ; Bibl. de Valenciennes, n° 776 ; Bibl. de Stockholm, ms. fr. LIII. Remarquons le juron par saint Liévin, patron de Gand et apôtre de la Flandre (VII° ballade de *La bien allée*).

4. Le nom de Caron ou Le Caron est très commun. On trouve une famille de ce nom en Picardie, une autre en Normandie au temps de Michault. (Bibl. Nat., Pièces



Nous avons vu que Michault Taillevent était qualifié de « joueur de farces » dans les comptes de la maison de Philippe le Bon. Mais il ne faudrait pas induire de là que Michault Taillevent fût un amuseur à gages, chargé spécialement de représenter des farces à la cour du duc Philippe. Il faut entendre plutôt qu'il était entrepreneur de ces fêtes-spectacles qui réjouissaient surtout les yeux à la cour du duc de Bourgogne, de ces représentations de mystères et d'allégories montées sur les tréteaux aux joyeuses entrées dans les villes, de ces entremets, sortes de ballets, donnés au cours de plantureux repas qui réunissaient autour du duc la noblesse de Bourgogne et de Flandre, et qui étaient réglés sur des livrets rédigés par des poètes de sa maison. Ainsi, en 1430, au banquet de Bruges, donné en l'honneur d'Isabelle de Portugal, on vit sortir d'un pâté un homme sauvage, un mouton teint en bleu avec des cornes d'or; et l'homme sauvage alla lutter avec une petite naine, Madame d'Or.

Plus tard, en 1454, lorsque le duc songeait à la croisade contre les Turcs, les nobles Bourguignons reconstituèrent des scènes de roman de chevalerie et ils prononcèrent des vœux[2]. Les « farces » de Michault Taillevent pourraient bien être ces sortes de tableaux vivants. Car si le duc prenaît plaisir à tout ce qui était spectacle, pas d'armes surtout, joutes et tournois, s'il avait autour de lui ses joueurs de passe-passe, ses fous et ses folles, ses gymnasiarques, il paraît avoir eu à un moindre degré, surtout en ce temps-là, le sentiment de

orig., 601). Un Gilles Le Caron est garde de la terre et seigneurerie de Bucquoy pour la duchesse de Bourgogne, en 1428 (Arch. du Nord, B. 1959). En 1443, un Jennin Caron est sommelier du duc (*Ibid.*, B. 1978).

1. Voir à ce propos les comptes de la maison de Bourgogne, les nombreuses descriptions d'entremets données par Olivier de la Marche, et ce qu'a rapporté, sur ces fêtes-spectacles, G. d'Outrepont, *La Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, p. 350-365.

l'ironie[1]. La note comique ne se rencontre pas dans l'œuvre de Michault Taillevent.

La seule pièce de théâtre que nous ayons conservée de Michault Taillevent est d'ailleurs une moralité[2], composée certainement en 1435, lors des préliminaires du traité d'Arras qui devait amener la paix générale, mais qui, en fait, réconcilia seulement Philippe le Bon avec Charles VII.

Ce que furent ces longues journées de négociations, l'attente d'un peuple entier, las de la guerre, qui aspirait à la paix, vivant dans l'atmosphère du miracle, nous le savons surtout par le journal d'un religieux de Saint-Vaast, et par deux chroniqueurs bourguignons, Olivier de la Marche et Jean Le Fèvre.

Les Pères du Concile de Bâle, le pape Eugène, le duc de Savoie, les conseillers de Charles VII, avaient pris l'initiative des négociations du congrès.

Au début de l'année, une fête très brillante avait été donnée à Nevers. Le duc de Bourbon, messire Regnault de Chartres, le connétable de Richemont, avaient vidé joyeusement des coupes, bu à la paix ; et plusieurs sages avaient déclaré que bien fol était « celui qui en guerre se boutoit et se faisoit tuer pour eulx[3] ». Philippe avait retrouvé sa sœur Agnès : on avait banqueté et dansé. Français, Anglais, Bourguignons, envoyés du Pape et du Concile, devaient se rencontrer à Arras au mois de juillet. Une foule énorme se pressait dans les rues, criant Noël, admirant les cardinaux de Sainte-Croix et de Chypre, Montjoye, le roi d'armes de France, les dames et damoiseaux parés, avec leurs robes et chaperons couverts d'orfèvrerie[4]. Pour remplir le temps que duraient ces négociations ardues, un chevalier d'Espagne fit des armes sur le grand marché contre un chevalier de Bourgogne.

1. Cependant, à Paris, des joueurs de farces reçoivent du vin pour avoir joué pendant trois nuits des farces devant lui (De Laborde, I, n° 857).

2. Bibl. de Valenciennes, ms. n° 776, fol. 113 v°.

3. Jean Le Fèvre, t. II, p. 304. — 4. Monstrelet, t. V, p. 129 *sqq*.

Un grand dîner fut donné par le duc en son hôtel[1]. Ainsi on gagna le mois de septembre, date à laquelle la paix particulière de France et de Bourgogne fut signée.

C'est donc entre le mois de juillet et le mois de septembre 1435 que Michault Taillevent a composé sa « moralité » qui traduit, avec beaucoup de bonheur, l'attente générale du populaire ; c'est au milieu des prières, des danses, des feux de joie, qu'il nous faut la situer[2].

Le personnage principal de la pièce est précisément Povre Commun, lui qui endurait tout le martyre que Guerre lui faisait supporter. Il disait sa grande douleur, son abandon par tous. Guerre se tournait alors vers nobles Parens et Amys et essayait de les rallier encore pour sa querelle. Sur quoi Povre Commun faisait entendre une belle complainte[3] :

Qui soit vray, j'ay tant de souffrance,
Et par especial soubz France,
Puis XX ans encha enduré[4],
Tant de mal et tant de meschance,
Que ne sçay comment ay duré.
Je crois qu'on a ma mort juré,
Et qu'on me veult boutter soubz lame
Sans estre de mort respité,
Ou qu'on veult avoir, sans pitié,
De moy, enfin, le corps et l'ame !

Et Povre Commun priait Dieu avec ferveur afin que Parens, Amys et Affins vécussent en concorde et en bonne paix.

Sur quoi Povoir papal faisait son entrée, comme les cardinaux venaient de le faire à Arras. Il demandait qui pleurait : Povre Commun disait son nom et, une fois de plus, sa misère. Puis survenait l'Envoyé du Concile qui expliquait ses projets.

1. « Comme ilz furent servis, ne fault point demander, car le duc fut, en son vivant, ung trésor d'honneur ; et partant, je m'en passe d'en plus riens dire » (Jean Le Fèvre, t. II, p. 325).

2. Olivier de la Marche, t. I, p. 196.

3. Fol. 115vo.

4. Si l'on veut bien ajouter ces vingt ans à l'année 1415, date de la descente des Anglais, on trouve rigoureusement la date de la moralité.

Sur quoi POVRE COMMUN s'abandonnait à sa joie. Ce n'était pas encore le moment de se réjouir, développait POVOIR PAPAL. La paix n'était pas encore faite : Dieu seul pouvait la réaliser, et il ne suffit pas de vouloir la paix des lèvres, mais d'un cœur pacifique. Un dialogue s'engageait entre GUERRE et POVRE COMMUN. Ce dernier s'adressait à nobles PARENS[1] :

Helas ! on m'a fait maint meschief,
Dont j'ay maintes paines souffertes,
Navré le corps, navré le chief,
Jusques au sanc et plaies ouvertes :
Vés les cy toutes descouvertes !
Mais, pour tous les maulx qu'on m'a fais,
Et pour toutes mes autres pertes,
Je ne vous demande que paix !

POVRE COMMUN disait quelle gloire ce serait pour eux de la réaliser. Il dénonçait vigoureusement les maux de la guerre[2]. PARENS et AFFINS prononçaient le serment de rechercher cette paix tant désirée. Alors POVRE COMMUN faisait une pause, se recueillait pour demander les prières de toutes les dévotes créatures dans une belle ballade sur le refrain :

La Paix du royeaulme de France.

Il s'adressait au public dans l'envoi[3] :

Seigneurs, no matiere est finée.
Prenés en gré par vo plaisance ;
Et ayés pour recommandée
La Paix du royeaulme de France.

* * *

Il ne faut pas demander à un poète de cour, à un rimeur à

1. Fol. 119vo.
2. Ce passage est à rapprocher de celui d'Olivier de la Marche, t. I, p. 197 : « Tant de miseres, de povretez, de murdres, d'efforcemens, d'estorcions et de griefz sont advenuz ou royaulme de France, que ung million d'hommes en sont mors, deux millions de mesnaiges perduz, et tant de terres en sont demourées sans fruict et sans labeur, qu'elles assemblées souffiroient pour faire ung bon royaulme de grande et fertile revenue ». — 3. Fol. 124.

gages, une autre inspiration que celle des circonstances. Michault Taillevent moralisait pacifiquement sur les tréteaux d'Arras. Nous allons le trouver, en 1443, sur les chemins de la guerre, au milieu des aventuriers et des gens d'armes, les exhortant de ses chansons, comme un autre Turold[1]. Mais cette fois, il faut avouer que sa verve était infiniment supérieure à celle qu'il montra dans l'honnête moralité sur la paix.

Il nous faut retracer cet épisode si curieux de la vie de Michault Taillevent, si précieux aussi pour connaître la guerre de ce temps et le caractère de Philippe le Bon.

En ces jours, la duchesse de Luxembourg, Élisabeth de Gorlitz, épouse d'Antoine de Brabant, puis de Jean de Bavière, tous deux oncles du duc de Bourgogne, était venue à Dijon trouver son parent, lui exposant que ses sujets ne voulaient plus lui obéir, ni acquitter leurs rentes, en particulier les gens du Luxembourg[2]. Elle lui fit connaître sa misère, lui demanda secours. Sur quoi son chevaleresque neveu l'avait accueillie avec de grands honneurs, et il avait adressé sommation aux gens de Luxembourg d'obéir à leur dame. Mais, loin de le faire, ceux-ci avaient introduit dans la forteresse de Luxembourg, considérée comme imprenable, les Allemands de Guillaume de Saxe, qui se prétendait héritier du duché.

Bonne occasion d'intervenir pour Philippe l'Assuré, comme il avait fait jadis en Hainaut, et d'étendre sur ce pays sa propre domination. Beau prétexte de réunir la noblesse toujours batailleuse de Picardie, de la jeter sur les soudards saxons. Les défis d'usage furent lancés au comte de Gleichen, qui tenait Luxembourg. Le duc de Bourgogne, « si curieulx d'habitz et de parures », chevauche au milieu de ses nobles, suivi de ses

1. Bibl. de Valenciennes, ms. n° 776, fol. 124vo-133 : *Cy s'ensieult ung traictiet fait par Michault Taillevent, varlet de chambre de tres haut, tres puissant et victorieux prince Philippe, duc de Bourgongne et de Brabant, depuis l'entrée de mondit seigneur ou pays de Luxembourg jusques a la prinse de la ville de Luxembourg.*

2. Monstrelet, t. VI, p. 73 ; Olivier de la Marche, t. I, p. 289.

dix-huit chevaux harnachés de velours noir, entre ses pages portant ses harnois de tête enjolivés de perles et de diamants, la salade estimée 100 000 écus d'or. Et Jean de Clèves et son mignon, Jacques de Lalaing, formaient une escorte non moins brillante : le bâtard de Bourgogne qui faisait ses premières armes ; toute leur suite chargée d'orfèvrerie, de brillants, de sonnettes. Ainsi on gagna Maizières, Esch, Arlon, recueillant au passage la noblesse fidèle du pays.

Michault Taillevent marchait avec les gens d'armes et pour eux il chantait[1] :

Or, avant, avant, compaignons !
Il est hault temps d'honneur conquerre,
Picars, Hennuiers, Bourguignons,
Sans plus avant du fait enquerre,
Pour haulte renommée acquerre,
Gouvernés vous en tous vos fais.
A la guerre comme a la guerre,
Et a la paix comme a la paix !

Montrés vous gens de grans fachons,
Martin, Gautier, Guillaume et Pierre,
Faites beaux plains champs de maisons,
Et n'y laissés sur autre pierre
Se larrons s'y tiennent en serre ;
Car il fault faire desormais
A la guerre comme a la guerre,
Et a la paix comme a la paix !

Gettés bombardes et canons,
Rifflés et rués tout par terre,
Desploiés estandars, penons,
Et courrés a l'assault grant erre...

Aux gens de cour il disait que l'armoire d'honneur était ouverte :

Non pas l'aumaire aux bibelos !

Que ce n'était plus l'heure de danser à la lueur des torches et de boire de l'hypocras[2] :

1. Fol. 124vo. — 2. Fol. 125ro.

Plus ne fault faire les dorlos,
Mais honneur, plus chier que balais,
Conquerre, autant que Lancelos :
Car il est temps, ore ou jamais !

Dans Luxembourg étaient retranchés les soudoyers de guerre, Saxons et Bohémiens, compagnons aventureux que commandait le comte de Gleichen, lieutenant de Frédéric de Saxe. Prudents comme des gens dont la guerre est le métier, ils évitaient de rencontrer à pied les Picards, quel que fût leur nombre, les escarmouchant à cheval et leur tirant des flèches de leurs cranequins. Quand ils voyaient les Picards s'avancer, ils tournaient bride, rapidement. Aussi les Picards, exaspérés, quand ils en faisaient prisonniers, les mettaient-ils à mort : « laquelle chose sambloit a ces Alemans bien estrange, parce qu'ilz n'avoient point acoustumé d'estre ainsy servis, ne de faire entre eulx guerre si mortelle[1] ». Les Bourguignons avaient avec eux aussi des mercenaires allemands qu'ils ne savaient pas distinguer des Saxons puisqu'ils parlaient la même langue. Les Saxons profitaient de cette confusion, discourtoisement[2]. Ils n'étaient pas gens à offrir la bataille. Ils se retirèrent dans Luxembourg, dont le fort château était considéré comme imprenable. Aussi on les maudissait dans le camp des Bourguignons. Michault Taillevent a traduit leur rancœur[3] :

Entre vous autres, Saxonnois,
Qui est[es] au duc de Saxongne,
Cuidés vous que pour vos haultes vois
Esbahir le duc de Bourgogne ?
Asseuré est en sa besongne,
Prest a respondre a tous propos :
Dur aux armes ne quiert repos.

Demandé avés la bataille.
Mais je cuide que vous yriés
Beaucoup plus tost a la boutaille.

1. Monstrelet, t. VI, p. 86.
2. Olivier de la Marche, t. II, p. 18-19.
3. Fol. 125ro.

Et la *drinque towe* diriés.
Neantmains a la barbe l'ariés
Le bon duc, plus tost qu'il n'a dit :
En hault vouloir n'a nul desdit...

Vostre malice bien voit on,
Vous qui demandés a combattre ;
Chinq piés querés en ung mouton,
Si sçavés qu'il n'en a que quatre !...

Sur quoi le duc Philippe, après bien des palabres, se proclama mainbourg de Luxembourg, expliqua solennellement son droit, car, en ce qui touchait son honneur, « nul homme ne fut plus aigre, plus prompt, ne mieulx eloquent de luy, et fut homme du plus grand effect de sa personne et de sa chevalerie qu'il n'estoit de parolles [1] ». Ainsi le siège de la ville fut décidé.

Michault Taillevent, qui venait de chanter pour les soldats et les chevaliers, dut hausser le ton. C'est alors qu'il composa la *Pronostication de Luxembourg* [2], un petit poème dans lequel il prévoyait les malheurs qui allaient s'abattre sur le bourg lumière (*Lux* embourg) :

Car elle a gens qui la brumissent,
Qu'on dit Saxes, non Allemans...

Il rappelait, à son propos, les villes détruites de l'antiquité, Troie et Athènes [3] :

Puisque tu n'as pas congnoissance
Du soleil, ne de son affaire,
Il te monstrera sa puissance...

Ce soleil de gloire, c'était son grand maître Philippe [4], qui se levait au milieu des astres.

1. Olivier de la Marche, t. II, p. 28.
2. Manuscrit de Valenciennes 776, fol. 126vo.
3. Fol. 128vo.
4. A la fin d'une complainte sur la mort de Philippe le Bon, je relève ce trait : *Ecce occultatus est sol principium* (Ms. de Valenciennes, n° 776, fol. 151).

Dans la nuit du 21 au 22 novembre 1443, en grand secret, des échelleurs, et trois cents compagnons derrière, eux grimpent sur les murailles. Ce fut une belle surprise : de grands cris s'élèvent : « Notre Dame! Ville gagnée! Bourgoingne, Bourgoingne! ». Les Luxembourgeois courent en chemise au marché. Le comte de Gleichen et ses Saxons se retranchent dans la forteresse. Les portes sont ouvertes. Les Saxons incendient les maisons pour isoler le château. Philippe fait son entrée en armes, entend la messe et dit froidement : « Se Dieu m'a donné victoire, il la me gardera. » Il pénètre dans le marché, au son des trompettes, sous le feu des coulevrines. Et prestement chacun courut au pillage. Le seigneur de Humières fut élu butinier, procédant comme un commissaire-priseur aux adjudications de tout le pillage : or, argent, cuivre, draps, pelleterie. Et il le vendait sur un étal, criant : « Une fois! deux fois! trois fois! » Les Allemands du château firent bien, une nuit, une sortie assez hardie. Mais, trois semaines après, ils mouraient de faim et leurs maigres chevaux mangeaient leurs râteliers. Ils se rendirent, un bâton de bois à la main[1]. Sur quoi le duc Philippe gagna Bruxelles.

Ce violent épisode, les préoccupations d'un lendemain de victoire, devaient encore inspirer à Michault Taillevent un autre petit poème[2]. Cette fois le pauvre Michault, déployant toute son érudition, perdit le sens du réel. Le siège de Luxembourg devenait un autre siège de Troie. Et il pleurait sur la ville, comme un autre Jérémie :

Ou sont les honneurs et les gloires.
Que Luxembourg souloit avoir?
Ou sont allées les victoires?
Fortune, a ce jour cy, l'avoir
Féru de sa palme en la joe
Et fait trebuchier et cheoir
Du plus hault sommet de sa roe...

1. Tous ces détails sont donnés par Olivier de la Marche, témoin oculaire (t. II, p. 35-47).

2. Manuscrit de Valenciennes, n° 776, fol. 129v°. Il n'a pas de titre et porte pour épigraphe : *Nisi Dominus custodierit civitatem frustra vigilat qui custodit eam.*

Il évoquait la dame de Gorlitz restaurée dans sa possession par le chevaleresque duc, le « bon des bons »; la noble conquête, la plus belle qu'on ait vue depuis qu'Alexandre régna, celle qui devait faire oublier Troie la grande ; et il célébrait les hardis échelleurs :

Ha ! que ceux qui au mur monterent
Par l'eschiele, la matinée,
Acrurent fort et augmenterent
Leur proesse, celle journée !
Car ilz firent voie et entrée
Aux autres, pour entrer dedens.
Gloire aux bons soit doncques donnée
Quant ilz furent si vaillant gens !

Il disait la ville imprenable, l'assaut, les cris, l'effroi des Saxons, invitant Dame Rhétorique à célébrer la juste querelle et à l'inscrire au registre d'Honneur :

Car vesve, orphenine et pupille
Doit on aidier ou droit querelle.

Que Dieu garde cette belle conquête pour

Le bien du pays et la paix !

Traits un peu forcés, on en conviendra, mais qui devaient aller droit au cœur de Philippe le Bon, le bon maître du pauvre Michault Taillevent, le grand duc avide de grands mots et de louanges, qui avait fini tout simplement par acheter la terre de Luxembourg à Elisabeth de Gorlitz[1].

*
* *

Il n'y eut guère de forme plus chère aux jongleurs pour présenter un sujet d'observation plaisante que celle du débat[2].

1. Arch. du Nord, B. 1985 (quittance d'Élisabeth de la somme de 8 000 florins comme douaire en retour de la cession de Luxembourg et du comté de Chiny).

2. G. Paris, *la Littérature française du moyen âge*, 1890, p. 158-161. La forme originale est dans la *Psychomachie* de Prudence.

C'est cette forme que Michault Taillevent va reprendre, subtilement, dans un assez long et gracieux poème d'amour où il nous exposera la querelle du cœur et de l'œil[1] : poème qui était encore goûté dans les dernières années du xv[e] siècle, puisqu'il fut entièrement inséré, sans le nom de son auteur, dans le *Jardin de Plaisance*[2]. Mais ce débat, Michault Taillevent, domestique de Philippe le Bon, va le mettre dans le cadre d'une chasse, et il reproduira tous les détails d'un pas d'armes qu'il a pu voir. En sorte que, pour le comprendre, il faut dire quelque chose de la chasse qui passionnait son maître, des pas d'armes et des tournois qui nous permettront de dater le poème, tant les détails transposés sont précis.

Car la chasse était un des nobles plaisirs du grand duc d'Occident[3]. Nulle maison n'était alors mieux montée en précieux oiseaux, et le duc n'avait pas moins de quarante-cinq lévriers et de soixante chiens courants. Philippe forçait bêtes rouges et noires dans la forêt de Lucheux en 1422; en 1425, il donnait des chasses à courre dans la forêt de Hesdin; dans celle de Crécy, en 1428. Et, chaque année, le jour de l'Ascension, les compagnons de la vénerie de Brabant venaient chasser un cerf devant le prince[4].

Quant aux rigoureux pas d'armes, tantôt à forme judiciaire[5], tantôt pour le plaisir tout simplement, aux joutes

1. Le manuscrit de Valenciennes, n° 776, fol. 134 v°, le donne formellement à Taillevent : *C'est le debat du cuer et de l'ueil fait par Michault Taillevent*; anonyme dans le manuscrit de l'Arsenal 3521, fol. 148. Dans le ms. du Musée Jacquemart-André, ce poème, également anonyme, suit un autre traité de Michault, le *Psautier des Vilains*.

2. Reproduction fac-similé de la Société des Anciens Textes, fol. 55 : *Comment les amans estans au jardin de Plaisance, a leur plaisance, l'ung des amoureux se complaint de son cueur qui se desbat a son œil*.

3. J'ai surtout utilisé de La Fons de Mélicocq, *les Chasses de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en Picardie* (1419-1467), étude insérée dans E. Prarond, *les Chasses de la Somme*. Paris, 1858, in-8.

4. Compte de 1443 (E. Prarond, *op. cit.*, p. 76).

5. Je renvoie, une fois pour toutes, au très intéressant mémoire de Bernard Prost, *Traicté de la forme et devis comment on faict les tournois*. Paris, 1878.

splendides d'Arras en particulier, aux pas d'armes qui mettaient en présence Français, Picards, Portugais et Anglais, reproduisant les données romanesques de la vie des héros d'aventure, des chevaliers errants, ils formaient les intermèdes de la vraie guerre, se succédaient sous la présidence du duc qui trouvait là l'occasion d'arrêter les combattants, de montrer sa chevalerie et sa largesse. Bourguignons et gens du Nord y prenaient le plaisir que les Espagnols goûtent aux corridas et les Anglais aux assauts de boxe.

C'est ainsi qu'en 1428, Philippe le Bon assistait à un grand tournoi à Bruxelles, puis à Mons. En 1429, à Arras, Poton et d'autres chevaliers français, en pleine guerre, venaient faire assaut contre Lalaing et d'autres chevaliers bourguignons ; là encore Hector de Flavy combattait contre Maillotin de Bours. En 1435, un chevalier d'Espagne, visière levée, luttait contre Pierre de Bauffremont, seigneur de Charny, un spécialiste de ce jeu, sans querelle ni diffamation, simplement pour acquérir de l'honneur. On retrouvait le seigneur de Charny et douze compagnons à un célèbre pas d'armes, dit de Charlemagne, sur le chemin d'Auxonne à Dijon, en 1443[1] ; en 1445, Lalaing rencontrait, à Gand, le Sicilien Jean de Boniface[2] et Philippe le Bon, qui était juge d'armes, fit chevalier Lalaing. Ce fut un beau combat à pied, à coup de haches et de dagues, que suivit un combat à cheval, à la lance, avec vingt-sept reprises. Spectacle qui enthousiasma les connaisseurs, et toute l'assistance, dans le grand décor des hourds chargés de dames. La même année, l'aventureux et beau Lalaing combattait contre un Anglais au Pas de la Pèlerine, à Saint-Omer[3], frappant à tour de bras de la tête de sa hache sur le bassinet de l'Anglais qui lui perça le bras droit ; puis en 1447[4], Lalaing

1. Monstrelet, t. IV, p. 306, 376, 437 ; t. V, p. 138 ; t. VI, p. 68 ; Olivier de la Marche, t. I, p. 290.

2. Olivier de la Marche, t. II, p. 96 ; *le Livre de faits de Jacques de Lalaing* (*Œuvres de Chastellain*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. VIII, p. 73 *sqq.*)

3. Olivier de la Marche, t. II, p. 120. — 4. *Ibid.*, t. II, p. 141 ; *le Livre de faits de Jacques de Lalaing*, t. VIII, p. 188 *sqq.*

tenait le pas de la Fontaine des Pleurs, à Chalon-sur-Saône, en présence de Philippe ; fête terminée naturellement par un banquet, avec entremets, oraisons pieuses à la Vierge et devant le tableau de la dame larmoyante, le tout en vers.

On voit que les rimeurs, les peintres, avaient leur emploi dans ce genre de fêtes. C'est l'un de ces pas que nous décrit Michault Taillevent dans son *Débat du Cœur et de l'Œil*; et nous avons lieu de croire qu'il fut composé un peu après 1445.

Nous sommes au mois de mai : Michault Taillevent, avec ses compagnons, se représente chassant dans la forêt le cerf ou le daim. Les chasseurs rencontrent enfin des cerfs ; ils font sonner les cors et lancent les chiens. Mais voici que Michault entend de douces voix de femmes qui chantaient ; ces belles chanteuses sont groupées sous un pin, près d'une fontaine. Le chasseur les salue, les admire, surtout l'une d'elles qui se tenait à l'écart. Mais un cerf, poursuivi par les chiens, vient à passer par la fontaine ; Michault prenait congé des dames pour suivre la chasse. Comme il était triste maintenant ! Il s'égarait. Surpris par la nuit, il s'étendait donc sur la terre froide et, naturellement, il faisait un rêve. Or il lui semblait entendre les griefs réciproques que le Cœur et l'Œil se faisaient. Le Cœur reprochait à l'Oeil de l'avoir frappé d'un coup mortel. Des mots aigres d'une dispute on en venait à l'injure, au défi. Le Cœur et l'Œil allaient combattre devant Amour. Un champ clos de lices est préparé par Désir. Les barrières sont faites de corail ; le hourd, en ambre, était tendu du tapis du *Roman de la Rose*[1]. Amour donne le signal de la lutte, vêtu d'une robe brodée de perles, comme pouvait l'être celle de Philippe le Bon :

Le Cueur vint pour combatre l'Œil
Sur ung destrier couvert de larmes,

1. En 1387 et en 1393, Philippe le Hardi avait acheté trois tentures de l'*Histoire du Roman de la Rose* (G. d'Outrepont, *la Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, p. 329).



Scène de chasse
Tapisserie bourguignonne
(Collection du Duc de Devonshire)

Armé d'ung harnois fait de doeil.
Trois souspirs estoient ses armes
Painturées sur sa cotte d'armes,
De gemissemens dyaprée :
Et l'espée a faire ses armes
Estoit de tristesse trempée.

Cœur est entouré de ses alliés : Honneur, Hardement, Prouesse, Vaillance, Penser, Souvenir, Bonheur. Il descend de son cheval, s'agenouille devant Amour. Le héraut Regard appelle l'Œil qui s'avance à son tour sur son genet. Tous deux vont faire leur devoir. Le Cœur touche de la lance l'Œil et il traverse sa visière (épisode d'un vrai pas d'armes que l'on reconnaît); puis il l'attaque à l'épée. Mais Cœur tire sa dague, comme dans le pas de Lalaing et de Jean Boniface. Et, comme le fit alors dans cette rencontre Philippe le Bon[1], Amour arrêtait le combat, mais à la requête de dame Pitié et sur la demande de sa mère Vénus. L'Amour obéit à sa mère. On désarme les combattants. Vénus apparaît dans sa litière d'or traînée par des autruches, comme dans un entremets de Monseigneur. Elle recueille les deux champions et les réconcilie.

***

Tout est représentation à la cour d'un prince du caractère de Philippe le Bon; tout est motif à un homme comme Taillevent pour mettre sa verve au service de son maître. Un deuil est l'occasion de cérémonies grandioses pour la cour et de vers larmoyants pour notre rimeur.

On le vit bien à la mort de Catherine de France, comtesse de Charollais, qui survint en 1446, alors qu'elle était dans sa dix-huitième année. Le mariage entre la fille du roi de France et Charles, fils de Philippe, avait été arrêté en 1438, comme une conclusion du traité de paix fait à Arras pour entretenir « l'union du royaulme de France[2] » : et les nobles enfants

1. Olivier de la Marche, t. II, p. 103.
2. *Ibid.*, t. II, p. 14.

l'avaient reçu à « grant joye et grant liesse ». Mais le mariage n'avait jamais été consommé entre la malingre fille de Charles VII et le petit garçon, appliqué et colérique, qu'était Charles, et qui portera dans l'histoire le surnom de Téméraire. Il jouait en ce temps-là au cheval de bois[1], aux barres, chassait à l'oiseau, faisait des armes, chevauchait; et, sous son maître, Olivier de la Marche, il lisait les faits de Lancelot et de Gauvain, aimant par-dessus tout la mer et les navires[2]. Et c'est un fait que la petite Catherine avait été reçue comme une reine dans la maison du duc de Bourgogne, qu'on l'appela toujours Madame, qu'elle avait la première place dans cette cour comme fille du roi[3]. Mais en dépit des soins qui lui furent prodigués, des deux médecins du roi Charles que Philippe le Bon avait installés à son chevet, Catherine devait mourir, le 28 juillet 1446, à Bruxelles : « Et furent faictz de grans devocions pour elle et pour son trespas... et emporta en sa mort grans plainctes et grans regrectz, car elle estoit vertueuse princesse. Dieu en vuille avoir l'ame[4]! » Un service solennel eut lieu à Sainte-Gudule. Le duc fit dire pour la défunte six cents messes, distribua 100 livres d'aumône; et toutes les cloches de Bruxelles sonnèrent à son trépas. Le peintre Jean de Boulogne peignit cent vingt-cinq écussons aux armes de la défunte, deux cent cinquante-six autres plus petits, et coloria en noir le catafalque[5]. Une grande tristesse fut ressentie à la cour du duc Philippe; un lien tendre allait manquer entre les deux maisons de France et de Bourgogne, réconciliées à grand'peine.

Michault Taillevent traduisit la douleur générale dans un *Lay*, à l'imitation d'Alain Chartier, et dans lequel il maudissait la mort[6].

1. Arch. du Nord, B. 1954. — 2. Olivier de la Marche, t. II, p. 216-217.
3. Extraits d'Aliénor de Poitiers, cités par de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 106.
4. Olivier de la Marche, t. II, p. 112; Mathieu d'Escouchy, t. I, p. 110.
5. Extraits du troisième compte de Martin Cornille. Arch. du Nord, B. 1991, cité dans les notes de Beaune et d'Arbaumont (Olivier de la Marche, t. II, p. 112).
6. Bibl. de l'Arsenal, ms. 3521, fol. 222-225.

Ha! mort, mort, tres dure mort,
Mort angoisseuse et mort sure,
Ta morsure
Est tant dure
Que ne dure
Riens encontre ton effort.

Il disait comment, malgré les soins et les médecins, la mort venait d'emporter cette créature d'élite, qu'il nommait « notre armure », au moment où elle allait connaître le bonheur. Il traduisait les plaintes générales suscitées par le trépas de la comtesse de Charollais, enlevée en la fleur de sa très belle jeunesse :

Ha! fille de roy,
De gentil arroy,
Quel meschief et quel desroy,
Quelz maulx, quelz effrois,
Sont venus par toy,
Par mort qui n'a loy
Et qui est de dur aloy!
Ha! peuple François,
De plourer as chois,
Et Bourgongne ainçois,
Brabant, Flandres, Artois,
Plourez en recoy,
Haynnau, Hollandois,
Pays Namurois,
Larmes plus grosses que pois :
Bien aurez de quoy!

Il disait la danse de la mort :

Ha! malle mort, a ta danse
Riens n'y vault ;
Quant tu veulz danser, tout danse
Et tressault !

Vers qui attestent, en ces régions, la célébrité de la danse macabre dont nous avons déjà parlé; qui nous montrent que l'on savait autour de Philippe le Bon l'important événement politique que fut la mort de cette jeune fille. Et Michault

Taillevent rappelait comment la fille du roi avait été amenée en cette contrée, reçue par toute la noblesse de Bourgogne, les compliments de bienvenue qui lui avaient été adressés :

Car chascun disoit :
« Bien viengne la bien eurée,
De grace parée,
Jamais separée
D'entre nous ne soit ! »
Dieu la nous denoit...

Car Michault Taillevent avait dû accompagner Philippe le Bon à Saint-Omer, en 1438 : et c'est le grand duc qui avait prononcé lui-même le compliment, au milieu des divertissements, des joutes et des fêtes qui se prolongèrent plusieurs jours[1]. Sur quoi le poète insultait la mort; il disait que ce n'était plus le temps de chanter ni de rire. Il célébrait la puissance d'Atropos contre laquelle rien ne vaut, ni les fleurs de lis, ni tout l'or d'un pays. Il demandait à Dieu de loger la vertueuse princesse en la clôture de son Paradis.

C'est un fait qu'à Bruges, dans son hôtel, au mois de septembre 1449, Philippe le Bon contempla le jeu de la danse macabre qu'un peintre de Douai, Nicaise de Cambrai, et ses compagnons avaient représenté devant lui[2].



Dans sa fastueuse et truculente chronique, Georges Chastellain a fait un étonnant tableau de la richesse de la cour de Bourgogne après 1430, de l'ascension du duc Philippe, « comme d'un véritable auguste », vers la gloire. Dans cette pauvre époque, il nous montre cette maison dorée, « reluisant en fertile richesse, et de haute noble chevalerie, dont nulle autre part ne se trouvoit pareille, sans ce que l'abondance des biens y estoit telle que les distributeurs de deniers, en-

1. Monstrelet, t. V, p. 401.
2. De Laborde, *les Ducs de Bourgogne. Preuves*, t. I, p. 394.



Le Triomphe de Jules César
Tapisserie bourguignonne
(Musée historique de Berne)

nuyés de tenir argent clos, constraindoient souvent les uns et les autres a venir querre leur du, les uns pour gages de leur service, les autres pour dons donnés sans requeste[1] ». Ailleurs, il nous dépeint Philippe tenant « le salut de France en sa clef et la tranquillité d'Occident en sa main[2] ». Et Chastellain nous dit encore du duc de Bourgogne : « Avoit trésor, mais ne le congnoissoit; de son amas ne voulust oncques riens voir, ne argent manier, n'en sçavoir nombre; se delectoit en pierreries dont il avoit le plus de la terre, et s'en paroit volontiers et diversement en divers temps; reputoit basse chose et vile or et argent, mais pierrerie precieuse estoffe, et, a ceste cause, y tourna-t-il son cœur[3]... »

Il ne faudrait pas prendre ces paroles absolument à la lettre. Le duc Philippe avait fait des pertes assez sérieuses au siège de Compiègne et il réclama des indemnités aux Anglais. A diverses reprises, les gages de ses serviteurs furent diminués, et, comme on le dit dans ses comptes, « sincopés ». Mais c'est un fait que Philippe le Bon était le prince le plus riche de son temps. Le développement des arts somptuaires autour de lui, les travaux de ses peintres, des joailliers, des orfèvres, des tapissiers, des huchiers et des tailleurs, sont en relations étroites avec cette fortune immense.

Il s'en faut toutefois que ce développement ait présenté quelque chose de fort original et de délicat. Et il est intéressant de constater, au point de vue littéraire du moins, que l'invention y demeura particulièrement pauvre. Le ton n'est pas donné chez Philippe le Bon. Il est emprunté à la cour de France, à la cour du nécessiteux roi de Bourges qu'un de ses chroniqueurs, le jeune écuyer Olivier de la Marche, représentera, de façon assez méprisante, comme tenu en apatis par « ung povre soudoyer bourguignon », Perrinet Gressart[4]. Car le maître homme de ce temps, c'est toujours Alain Chartier.

1. *Œuvres*, t. II, p. 148-149. — 2. *Ibid.*, t. VII, p. 217.
3. *Ibid.*, p. 223. — 4. *Mémoires*, t. I, p. 203.

C'est de lui que procède directement Michault Taillevent, le père de tous les rhétoriqueurs bourguignons dont l'école de Valenciennes exagérera toutes les manies et tous les défauts[1].

Le *Psautier des Vilains*[2] de Michault Taillevent est particulièrement intéressant pour élucider ce point. On s'en souvient, Me Alain avait composé un *Bréviaire des Nobles*, sorte de code de l'honneur et des vertus du gentilhomme. Philippe le Bon, en qui « l'honneur du monde reposoit[3] », suggéra-t-il à Taillevent de composer un ouvrage analogue ? Le fait est fort possible. Car le titre de *Psautier des Vilains* est inventé comme contre-partie au titre donné par Alain Chartier à son *Bréviaire*. Ce traité n'est pas du tout à l'usage des vilains. C'est, lui aussi, un manuel de courtoisie, dirigé contre toute « villenie »; tour à tour nous y entendons parler Gentillesse, Noble Vertu, Bonté de Cœur, Franchise, Sens, Mémoire, Débonnaireté, Vaillance, Hardiesse, Prudhommie, Bonne Renommée, toutes les qualités enfin que les chroniqueurs de la maison de Bourgogne ont célébrées dans la personne du grand duc d'Occident, celles que l'on devait s'efforcer de reproduire autour de lui :

Des nobles j'ay veu le Breviaire
Que fit jadis en son temps maistre Alain ;
Et pour ce fait m'est prins tallent de faire,
Selon mon sens, le Psaultier des Villains...

Ces discours moraux, sous la forme de ballades, il faut les prendre pour ce qu'ils valent. On ne peut s'empêcher de les rapprocher des pièces de tapisserie qui ornaient les salles de Philippe le Bon et célébraient ses vertus[4] : Sapientia, Justicia, Temperentia, Fortitudo, Noblesse, Largesse, Simplesse, le château de Franchise, le sire de Bonté, le sire de Loyauté[5].

1. On a déjà noté l'influence de Me Alain sur Jean Régnier et sur Nesson.

2. Bibl. de l'Arsenal, 3521, fol. 48; Bibl. Nat., ms. fr. 1642, fol. 297; Bibl. de l'Arsenal, ms. 3523, p. 17-32.

3. Chastellain, t. VII, p. 222.

4. G. d'Outrepont, *la Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, p. 329.

5. A rapprocher du surnom de Philippe le Bon, et aussi de ce que dit de lui Chas-

Ces Vertus, qui nous parlent, font partie du mobilier littéraire : et c'est à peu près tout ce que l'on peut en dire. Elles personnifient des qualités qui, suivant notre auteur, ne sont pas l'apanage de la noblesse, pas plus qu'il ne faut confondre la hardiesse avec la folle témérité. Et Michault Taillevent semble s'être peint dans les derniers vers :

Est cil gentil qui cheval esperonne
Ou cil villain qui son asne talonne ?
Dieu sy me gart de ce rendre sentence :
La fin de tout est vraie experience.

Le *Régime de Fortune*[1] est, lui aussi, une image, un petit traité de sagesse résignée, bien bref suivant la recommandation d'Horace dont Michault Taillevent recommandait la lecture aux

Hommes de Fortune attains.

Mais ce n'est pas là une banale illustration de la célèbre image de la roue de Fortune. Dans cette suite de belles ballades, Michault Taillevent a mis quelque chose de son expérience, forgeant ces bons refrains :

Ce n'est que vent de la gloire du monde...
A ung hasart tout se change et se cesse...

On peut même se demander dans quelles circonstances Michault Taillevent composa son *Régime de Fortune*, tant ses vers sont le reflet de tout ce qui se passait dans la maison de Philippe le Bon. Un chapitre d'Olivier de la Marche semble bien préciser ce point[2]. Car, en 1449, on vit débarquer au port de l'Écluse le neveu de la duchesse de Bourgogne, l'infant dom Jacques de Portugal, fils du duc de Coïmbre, accom-

tellain : « Oncques, je cuide, menterie ne luy partit des levres; et estoit son scel sa bouche... léal comme fin or, et entier comme un œuf... » (*Œuvres*, t. VII, p. 221).

1. Publié par A. Duchesne dans *les Œuvres d'Alain Chartier*, 1617, p. 710-717; Bibl. de l'Arsenal, ms. 3521, fol. 218; Bibl. Nat., ms. fr. 1696, fol. 38-43 v° (à la suite de *la Danse aux aveugles* de Pierre Michault).

2. *Mémoires*, t. II, p. 135-141, l. I, ch. xx.

pagné de nobles fugitifs comme lui. La duchesse les installa à la cour; et ils racontaient leurs malheurs, comment ils avaient été chassés de leurs biens, les détails tragiques d'une révolution de palais. Les gens de la maison devaient se répéter les aventures des Portugais fugitifs, car Olivier de la Marche s'écriait à ce propos : « O princes, haults et nobles personnaiges, mirez vous ou cas du saige duc de Coymbres, filz, frere et oncle de roy. Ne temptez Dieu, ne son executeresse, FORTUNE; ne vous fiez en force de chevalerie, de peuple ne d'armures, quant celle FORTUNE a montré la puissance de sa permission, pour avoir conduict l'impétuosité d'une sajette si juste et si alignée, que d'avoir accidentalement occiz ung si noble prince au millieu de sa chevalerie, et sur luy seul, entre telle compaignie, monstré sa fureur et sa cruelle vengeance... »

Les plus grans fait trebuchier et cheoir...
Car par le tour de sa grande roe ronde
Fait a la fois d'un pallais une estable...

Michault Taillevent était du moins dans sa maturité quand il composa son *Régime de Fortune*. Il est certainement au milieu du sentier de sa vie celui qui écrit :

Moult de chemin va cil qui point ne retourne.
Et quant on voit a soy le bien venir,
On s'esjoyst, on se veest, on s'atourne
Pompeusement, sans de riens souvenir
Du preterit, ne du temps avenir :
Et mengue on a court ces souppes grasses,
Et tant qu'il dure et qu'on y est en graces...
On a bon temps et vit on en liesse.

Et Michault nous disait encore, comme le répétera Villon, qu'il convient de « tout prendre en gré ». Il déclarait que les biens qui nous appartiennent proprement sont ceux de Grâce et de Nature :

Car vous n'aviés riens quant vous fustes nez.

Et il évoquait le temps heureux dit d'Octovien, l'âge d'or

du communisme, tableau qu'il a pu voir représenté en tapisserie dans la demeure de son maître[1] :

Les joyeux fruis des arbres et les pommes,
Au temps que fut toute chose commune,
Et le beau miel, les glandes et les gommes,
Souffirent bien a chascun et chascune.
Et pour ce fault, sans noise et sans rancune,
Soiez contens de chault et de froidure.
Prenés en gré Fortune, doulce et sure ;
Pour vos pertes, grief ne dueil menez,
Fors a raison, a point et a mesure :
Car vous n'aviés riens quant vous fustes nez !

* * *

Michault Taillevent vieillissait. Il allait adresser, à l'usage des amants malades, un congé[2] à l'Amour, renouvelant ainsi l'esprit, sinon la forme, des vieux congés dont l'origine remonte à Jean Bodel, et dont la tradition semble s'être maintenue dans le Nord de la France. C'est une suite de six bonnes ballades dont Villon paraît s'être souvenu dans sa double ballade :

Pour ce aimez tant que vouldrez...

Car parmi les victimes de l'Amour qu'il nomme, nous retrouvons Orpheus, le doulx menestrier[3], Narcissus, le chien Cerberus, Samson. Et Michault Taillevent use de la forme même dont se servira Villon ; il créera la même atmosphère poétique, identifiant ses malheurs avec ceux des héros du temps jadis. Il n'y a pas de foi en amour. S'il lui arrive d'ai-

1. G. d'Outrepont, *la Littérature à la cour des ducs de Bourgogne*, p. 117, « Tapis d'Octavien de Rome ».
2. Conservé seulement par le manuscrit de l'Arsenal, n° 3521, fol. 246.
3. Michault Taillevent le représentera de la sorte :

Ainsy comme fist Orpheus
Jadis, maint amans ne font mie :
Le portier d'Enfer, Cerberus,
Endormy a sa chalemie...

mer encore, lui qui a connu « tant de doux et d'amer », ce sera brutalement :

Assés m'est se j'accolle et baise...
Quant est a moy, au demourant,
Je ne veul aimer qu'a mon aise...

Et c'est quelque chose vraiment d'assez plaisant de voir le pauvre Michault se nommer après Pâris et Hélène, Orphée et Eurydice, Narcisse et Écho, Lancelot et Tristan :

Plus d'amours ne de ses delis
Ne veul : ma liesse est finée.
Je ne quiers que repos de lis
Et dormir longue matinée.
Ma char a esté matinée
Assez d'Amours en mon jouvent :
Et pourtant qu'au marc et a l'once
Les denrées trop chier me vent,
C'y prens congié et sy renonce !

Mais on ne quitte pas ainsi pareille compagnie : il faut acquitter sa « bien allée », comme on paye sa bienvenue. Sur ce sujet, Michault composera donc une nouvelle suite de sept ballades qui forment la palinodie de son *Congé*[1], encore qu'il ait d'amour toute « sa saoullée ». Il nommera de nouvelles victimes de l'amour : Virgile, Aristote que Ménalope chevaucha, Hercule, la châtelaine de Vergy, Lucrèce. Mais bien qu'il affirme que l'honneur d'Amours et des dames doive être sauvegardé, que l'amour inspire la poésie, Michault sait aussi que, lorsqu'un amant a passé la saison, il ne peut essuyer que le refus des femmes :

Entre dames, soir ne matin,
N'a que faire, pour belle entrée,
Ung tel amant, par saint Martin !
Car chose ne fait qui agrée.

1. La « bien allée » est conservée seulement dans le manuscrit de l'Arsenal, nº 3521, fol. 249.

S'il veut danser, dame est lassée;
S'il veut baisier, on le desprise;
S'il veut accoler, on le bée
Pour ce qu'il a la barbe grise!

A ce barbon, comme pour Michault Taillevent, il convient de renoncer à l'amour, de se consoler en buvant un coup de vin, de se tenir, lorsqu'il fait froid, vêtu d'une robe de Frise, près du feu, sous la cheminée :

C'est de Michault la bien allée,
Pour ce qu'il a la barbe grise!

Et Michault imaginait encore qu'Amours lui avait désigné comme demeure une maison de douleur qu'il nous décrit fort minutieusement[1] dans une suite de six ballades.

Elle est fondée sur mélancolie; ses murs sont édifiés de déconfiture; elle est couverte par un comble de deuil et de dure détresse. Male Saison avait été l'architecte de cette maison maudite dont les piliers sont faits de pleurs. Elle est séparée de joie par les fossés de sanglots et de profonds soupirs. Une aride campagne l'entoure où poussent les chardons de durs refus :

Salle de raige y a et gallerie,
Chambre a parer painte de dueil vermeil,
De dur penser fiere tapisserie,
Lis sans repos, couverture de traveil...
La maison de dolleur un chef d'œuvre.

On n'en saurait dire autant du trop long et puéril développement de Michault Taillevent. Il faut croire cependant que l'idée amusa ses auditeurs. Car, sur ce subtil et plat sujet, il composa encore un nouveau petit poème[2]: « La ressource et relievement de l'Ostel dollouréux ». Michault va se représen-

1. « L'Ostel dolloureux d'Amours » conservé dans le seul manuscrit de l'Arsenal, n° 3521, fol. 252 v°.

2. Conservé seulement dans le manuscrit de l'Arsenal, n° 3521, fol. 255 v°-258. Suite de six ballades.

ter relevant la bannière de cette triste maison, y exécutant toutes les réparations nécessaires; la couverture d'abord, les murailles, la charpente. Et l'on peut croire que c'est pour amuser Philippe le Bon qu'il inventa cette suite. Car la maison qu'il nous décrit,

L'ostel de Paix et d'Amours glorieux,

et que nous aurions pu croire un château en Espagne, ressemble étrangement à une des demeures du grand duc.

C'est Bon Avis et Bon Gouvernement qui la conservent.

Aprez l'ostel, chargié de pesans faiz
Par croniques et par belles histoires,
Fault embellir de nobles et haulx fais,
De promesses, de loenges et de gloires,
A toutes gens dignes de grans memoires.
Et pour oster l'ostel hors de dolleurs
Et coullourer de plus haultes coulleurs,
Il fault aussy les chambres bien parées
De nom, de loz et de toutes valleurs
Dont les maisons des bons sont honnourées.

Il semble donc que la maison de ce « bon » est bien celle du « bon duc Philippe », celle où vivait Michault Taillevent[1]. La strophe qui suit la peint mieux encore, et nous croyons voir à l'ouvrage les maîtres des œuvres, les peintres de Philippe : Colard le Voleur, Jean van Eyck, Hue de Boulogne, toujours occupés à peindre bannières et salles :

Et puis l'ostel, la salle et le pallais,
Fault enrichir par belles inventoires,
Afin qu'a tous il ne semble pas lais,
De vaillances, de grans meritoires,
De tryumphes et de nobles victoires,
De bannieres et d'enseignes d'honneurs,
Dont hardemens es haulx cuers sont donneurs.
Ainsy fault il les salles paintures
De tous telz fais, et d'autres biens pluiseurs,
Dont les maisons de bons sont honnourées.

1. Dans l'inventaire des tapisseries de la maison de Bourgogne, nous rencontrerons le tapis du château de Franchise, de celui du sire de Bonté et du sire de Loyauté (G. d'Outrepont, *la Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, p. 329).

Alors fleuriront tout autour de cet hôtel les roses ; on y verra des tonnelles, des galeries très gaies ; des fossés, des images peintes et taillées. Ce noble château sera paré de vertus ; ses parois seront d'or, ses murs de rubis liés avec des diamants ; il sera un autre « Ylion le Chastel » dont les portes jadis furent d'argent et les piliers d'ivoire.

Traits que devait entendre avec plaisir Philippe le Bon et dont il devait savoir gré à Michault Taillevent. Car c'est lui qui a vulgarisé au quinzième siècle la légende de Troie que Jacques Milet d'Orléans venait de monter sur les tréteaux (1450-1452) : il eut deux exemplaires de ce mystère dans sa librairie[1], la traduction de Gui de Colonne ; et plus tard il demandera un *Recueil des Troiennes histoires* à Raoul Lefèvre. Hector, magnanime et pacifique comme Philippe était bon, vaillant et chevaleresque comme lui, était, vers 1452, son héros[2].

* * *

Le *Passe Temps* est l'œuvre la plus intéressante de Michault Taillevent, la seule en somme qui mérite absolument que la postérité retienne son nom[3]. Ce poème, assez long[4], aujourd'hui tout à fait oublié, doit avoir eu son heure de célébrité[5] : car « contempler le Passe Temps Michault » était une façon proverbiale de parler[6] ; et Pierre Chastellain, le disciple de

1. G. d'Outrepont, *la Littérature française à la cour de Philippe le Bon*, p. 171-176, 362, 486.

2. M. G. d'Outrepont pense que la complainte d'Hector de G. Chastellain a pu être représentée à Nevers, en 1454, en présence de Philippe le Bon (*op. cit.*, p. 362-363).

3. Bibl. de l'Arsenal, ms. 3521, fol. 226ro ; Bibl. Nat., ms. fr. 1642, fol. 397 ; Bibl. de l'Arsenal, ms. 3523, p. 99 ; Bibl. Nat., ms. fr. 24442, fol. 99.

4. 93 strophes. Le Débat du Cœur comprend 113 strophes.

5. C'est le seul poème de Michault Taillevent imprimé sous son nom dans la première partie du seizième siècle (Bibl. Nat., Réserve Ye 2947). Vers 1530, suivant Brunet (*Manuel du libraire*, t. III, col. 1702).

6. Henri Baude a dit dans la ballade du « gorrier bragard » :

Faulte d'argent a tous propos lui fault.
D'on brief ravoir a tousjours esperance
En contemplant le Passe Temps Michault...

(J. Quicherat, *les Vers de Me Henri Baude*, p. 81).

Michault Taillevent, a composé un *Contre Passe Temps Michault*, dans lequel il nous a dit sa jeunesse passée, et aussi l'admiration qu'il éprouvait pour l'œuvre de son prédécesseur[1].

Le poème de Michault Taillevent, dont la facture annonce tout à fait la strophe dont usera Villon dans le *Grant Testament*, est presque la seule œuvre du quinzième siècle qui, par son accent, puisse être rapprochée des vers de maître François.

Comme le *Testament*, le *Passe Temps* de Michault Taillevent est un long soliloque, une plainte réelle et douloureuse sur la fuite du temps, sur la vieillesse qui précède la mort. Car le poète se représentait les joies qu'il connut jadis, l'avenir douloureux qu'il prévoyait[2] :

> De ma jeunesse ou meilleur point[3]
> Ainsy que ses ans on compasse,
> Encores ne pensoye point
> Comment temps s'en va et se passe
> En pou d'eure et en pou d'espasse,
> Et la nuit vient après le jour.
> Vivre en joye est plaisant sejour.

Alors Michault Taillevent ne pensait à rien d'autre qu'à passer joyeusement son temps; il composait des dits et des ballades; il vivait sans se soucier de rien : ainsi le temps passa sans même qu'il s'en aperçût[4] :

> Ung mois ne m'estoit que sepmaine,
> Ung an qu'un mois ne me faisoit.

1.
> En contemplant mon temps passé
> Et le Passe Temps de Michault,
> J'ay mon temps perdu compassé...
> Quant de ton Passe Temps j'ouy
> Reciter environ dix vers,
> Pour certain je fus resjouy
> Des gracieux mots et divers...
> Prens en gré Michault Taillevent.

On trouvera ce poème intéressant, oublié dans *les Œuvres complètes* publiées par Kervyn de Lettenhove, dans Jules Petit, *le Pas de la mort*, Bruxelles, 1869, p. LXIII-LXXX.

2. Strophe 3. — 3. Strophe 5. — 4. Strophe 8.

Tout pour lui n'était qu'un jeu[1] :

En mon jeusne temps fus atrains
De faire virelais de flours,
Or suis je maintenant contrains
A faire ballades de plours,
Et complaintes de mes follours,
Pour mon temps qu'ay gasté en vain :
Telle plume, tel escripvain.

Mais Vieillesse l'attendait au passage et elle lui avait tendu une embûche, comme un brigand. Et, tout à coup, Michault Taillevent n'avait plus eu de goût pour chanter et pour rimer. D'une façon emphatique, trop précieuse à notre sentiment, il disait que les ruisseaux et les fontaines de joie étaient taris, que Vieillesse avait cassé le mât de sa nef. Mais aussi, en des vers qui rappellent des huitains bien célèbres de François Villon, il s'écriait[2] :

Helas ! si j'eusse eu congnoissance
De ce que j'ay depuis trouvé,
Ou que maintenant congnoy, sans ce
que je l'eusse adonc esprouvé,
Ja n'eusse esté prins ne trouvé
Ainsy de joye desgarny :
Mal vit qui n'est adez garny.

Bien susse, si j'eusse eu ce sens
Quant de jeunesse estoye es mains,
Que temps passe, comme je sens,
A toutes heures, soirs et mains.
Mais je ne cuidoye avoir mains
Du bien dont mon cuer est issu.
Drap s'uze comme il est tissu.

Ainsi Jeunesse l'avait gouverné. Or les malheurs qui lui étaient arrivés n'étaient imputables qu'à lui-même : à quoi lui servirait aujourd'hui de pleurer ?

Temps perdu n'est a recouvrer[3].

1. Strophe 13.
2. Strophes 19, 20. A comparer comme mouvement au h. xxvi du *Grant Testament*.
3. Strophe 21.

Car à la cour, Michault Taillevent avait passé légèrement ses jeunes années :

En mangeant maintes souppes grasses.
A espargnier riens ne pensay :
Ne me challoit fort d'estre en grace [1].

Maintenant il faisait à la fois connaissance de Vieillesse et de Pauvreté qui lui livraient une rude bataille. Michault Taillevent supporterait facilement encore sa vieillesse : mais il tremblait devant la pauvreté, lui qui n'avait pas un denier de rente :

Povreté est pire que mort [2].

Un homme vieux et riche à la fois peut faire un testament[3] :

Et enrichist de sa char l'hoir.
Mais povre et viel, c'est pour dolloir :
Il n'est point de telle misere !

La douleur inspirait à Michault Taillevent des vers énergiques, qui n'ont pas beaucoup d'équivalents dans la littérature du quinzième siècle [4]. Il se représentait le pauvre homme appelant la mort :

Povre et viel, qui n'a pacience,
En desespoir tous les jours vit,
Que folie est, non pas science,
Et plaint le temps que les jours vit
Que riens a son fait ne pourvit ;
Mais c'est tart a ses faits pensé :
A r'avoir n'est le temps passé.

De povre homme adez povre songe ;
De povre saint povre chappelle ;
Povre homme, ce n'est point mensonge,
La mort huche, la mort appelle,
A tout sa hoe, a tout sa pelle :
Mais la mort fait l'oreille sourde.
N'est mal qu'en povreté ne sourde !

1. Strophe 28. — 2. Strophe 31. — 3. Strophe 32. — 4. Strophes 34-37.

Chiere adez honteuse et confuse
Fait povre homme, et fol se reproche.
Mort requiert : mais Mort le refuse,
Ne ja de plus prez ne l'aproche.
Puis vient Povreté qui l'acroche
Parmi ses membres a ses dois :
Povre et viel est mis a ses drois.

Pour ce, temps passé pleure et plaint,
Pleure sepmaine et pleure ans,
Qu'il a gasté et se complaint
Que Mort ne clot ses yeulx plourans;
Et het ses jours mal coullourans
Esquels fait molin ne four n'a :
Tel pain mengu'on qu'on enfourna...

Voici le pauvre homme contraint à mendier, abandonné de ses parents et de ses amis, suspect à tous dans ses dires, considéré enfin comme un voleur[1] :

Il fault dire la vérité :
Povre est a tout mal atachié[2] !

Un homme vieux et riche vit tranquillement de sa rente,

En sa maison, ou lit ung livre,
Ou mande du vin a trois potz[3].

Quand son dîner est prêt, il loue Dieu, lui rend grâces pour les biens qu'il lui a accordés,

Et voit qu'il n'a riens emprunté,
Et que ce qu'il a est a lui.

Ce vieillard-là pense à son temps passé; il se résigne à la mort, comme le fruit mûr[4]; il dit les périls de sa jeunesse; il fait un testament, ordonne des aumônes,

Puis au povre, puis a l'église,
Qui chante pour lui mainte psalme[5].

1. Strophe 41. — Cf. H. XIX, XLIV du *Grant Testament*.
2. Suivant le ms. fr. 1642 : *de tout mal entaché*.
3. Strophe 42. — 4. Strophe 44. — 5. Strophe 46.

Mais le vieillard misérable, « a qui le poil heriche », ne peut rien faire de tel[1] :

Quel povreté d'estre viel est ce
Et riens avoir ! J'atens ces griefz.
Amassé n'ay pour ma vieillesse :
Faire n'en fault lectrez ne briefz.
Mes ans sont cours, mes jours sont briefz,
Et povreté de ses biens sault.
A fort archier ferme bersault[2].

Évidemment, c'est de la folie de ne rien mettre de côté pour l'avenir. Et Michault Taillevent recommencerait volontiers sa vie : mais « vieulx homme ne peut rajouvenir[3] ».

Aprez le matin vient la nuit[4],
Aprez jouvent vieillesse vient.
Qui n'a riens, adonc il ennuit,
Et du temps passé lui souvient ;
Puis, pour le mal qu'il lui survient.
Il souhaide huy, il souhaide hier.
Povre n'a bien qu'a souhaidier !

Si du moins il pouvait encore jouir des plaisirs de jadis, de ceux de ses dix-huit ans, l'âge où il devint amoureux[5] !

Il feroit merveilles encore :
Joye de viel chien gist en cor !

Car la jeunesse, c'est la joie, c'est la chaleur, le temps où l'on fuit sous les saules verts avec une brûlante amie[6]. De l'impuissance du vieillard, Michault Taillevent faisait un tableau riche en équivoques[7].

Ayant ainsi parlé, de manière cynique, du vieux et du jeune, du pauvre et du riche, Michault Taillevent tirera tout à coup une morale. On n'est sauvé que par ses vertus et non par sa richesse[8]. Le pauvre doit se résigner. Ce qui lui est arrivé

1. Strophe 47. — 2. Strophe 49. — 3. Strophe 51. — 4. Strophe 52.
5. Strophe 58. — 6. Strophe 56. — 7. Strophes 57-58.
8. Cf. h. xxxv du *Grant Testament*.

demeure bien de sa faute : il a laissé le temps passer nonchalamment :

J'ay semé en terre deserte [1].

Il a donné, en somme, son printemps et son été au plaisir [2] :

Helas ! ou est avril et may
Qui me solloit joye apporter ?

J'aurais dû amasser des biens pour mes vieux jours et j'ai négligé de le faire, avouera-t-il [3]. Et voici que la noble saison d'automne était déjà passée pour lui : Michault Taillevent se trouvait à l'entrée de son hiver [4] :

A l'iver, qui est grans et frois,
Suis venu ; hors de joye is.
Dont je doubte les grans effrois
Qui pourroient courre en mon logis.
Car en ung hostel loge et gis
Ou de toutes pars bise vente.
Ou riens n'a tout est mis en vente [5] !

Car Michault Taillevent n'avait pas fait comme la fourmi. Oui, celui-là est bien heureux qui peut tirer l'eau de sa citerne sans l'emprunter à son voisin [6] ! Et le poète donnait encore un regard attendri à son insoucieuse jeunesse. Bouillant et chaud comme il était, il ne craignait rien [7] ; il aimait le beau bois, les fontaines, les rivières, les prés, les compagnies joyeuses [8], les voyages [9], les champs et les fleurs [10] : et la nature lui avait donné la force et la beauté [11]. Mais, contre Vieillesse, ces dons demeuraient sans pouvoir :

Rien ne dure, beaulté ne force,
Quant Vieillesse crie : Tuez le [12] !

Elle nous met tous à la raison [13] :

1. Strophe 61. — 2. Strophe 64. — 3. Strophe 65. — 4. Strophe 66.
5. Strophe 67. — 6. Strophe 71. — 7. Strophe 74. — 8. Strophe 75.
9. Strophe 76. — 10. Strophe 78. — 11. Strophe 80. — 12. Strophe 81.
13. Strophe 82.

S'on est beau, jeune, grant et fort,
Let et malostru on devient,
Et de ce monde, a grant effort,
On s'en reva ainsy qu'on vient !
Rien n'y vault, enviellir convient;
Et puis Mort vient, qui tout acourse :
R'ataint des chiens est cerf a course[1].

Car Vieillesse est la « danse commune » : elle vient telle une lente bête, comme l'ânesse, pas à pas; elle s'avance comme une voleuse,

Par jour, par nuis, par mois, par an :
La mort se prend aux plus parans[2] !

Et Vieillesse nous amène la Mort qui, elle, assomme tout. Celui-là est donc sage qui a passé son temps en faisant le bien :

Car, tout compté et mis en somme,
Ce monde cy n'est que ung somme,
Et temps s'en va toudis grant erre.
Aprez la mort n'y fault grant terre[3] !

Vivons donc sagement : car tous nous tendons au néant.

Le temps, les ans, les gens, la vie
S'en vont, et ne scet on comment :
Au fort qui l'a bon sy l'envie !
Pensé y ai petitement
De faire ung povre testament
Suis bien taillié, se Dieu ne m'ayde !
A piteux mal souef remede[4].

Ce n'est pas le pauvre Michault Taillevent qui devait écrire ce *Testament*, c'est un autre pauvre : François Villon. Mais il est vraiment impressionnant de penser qu'avant de terminer son *Passe Temps* qui pourrait, dit-il, ne pas plaire à tous, Michault Taillevent a écrit deux strophes bien belles sur le temps perdu[5]. Villon ne fera que les récrire :

1. Strophe 83. — 2. Strophe 85. — 3. Strophe 86. — 4. Strophe 89.
5. Strophes 90-91.



Les trois âges de la vie

Livre des trois âges, Ms. de la seconde partie du XV[e] siècle

(Bibl. de la Fondation Smith-Lesouëf à Nogent-sur Marne

De toutes pars povre me sens
Que je ne puis recompensser;
Povre d'avoir, povre de sens[1],
Qui me veult a droit compasser,
Et par follement temps passer,
Dont joye en mon cuer peu repaire.
Qui tel fruit a tel poire paire.

Or, se j'ay temps en folz despens
Passé, tellement quellement,
Il m'en deplaist et m'en repens.
Ou se je n'ay fait tellement
Que mieulx m'en fust totalement,
Dieu me pardoint et me pourvoye!
Confort d'amy est bon par voye.

Ainsi finit le traité d'une « pauvre personne », et de petite science :

C'est le Passe Temps de Michault.
A grant froidure demy chault!

A quelle date a été composé le *Passe Temps*?

Nous ne pouvons le préciser. C'est le poème de la vieillesse, la dernière sans doute des compositions de Michault Taillevent, qui est mort un peu avant 1458. Toutefois, si nous ne pouvons rien retenir du premier vers de la première strophe :

Je pensoye n'a pas sept ans,

qui est fait pour la rime, il n'en est pas de même d'une indication certaine qu'il est possible de tirer de la strophe soixante-seize :

J'ay temps passé et voyagié,
Sans aller jusquez a Cartaige,
Dieu mercy, que me voy aagié
De venir jusques au quart aage.
Encore passé le quart ay je,
Or suis au quint tout arrivé :
Viellesse ung clou tost a rivé.

1. Le vers est retourné dans François Villon :

Povre de sens et de savoir.

(*Grant Testament*, v, 179).

Michault avait donc dépassé la cinquantaine quand il composa son traité[1].

Il m'est arrivé un jour de retourner, pour la regarder à l'envers, une de ces tapisseries de la région des Flandres, un peu postérieure au temps où vécut Michault Taillevent, et que l'on nommait tapis d'or parce que des fils d'or y couraient dans certaines parties. La somptueuse image n'était pas à l'endroit. Elle apparaissait dans la trame, lorsqu'on regardait l'envers du tapis.

Cette figure me revient toujours à la mémoire quand je pense à Michault Taillevent et à son *Passe Temps*. Sa poésie nous apparaît tout extérieure, tout en reflets brillants de la cour de Philippe le Bon, comme la tapisserie aux fils d'or. Mais le vrai Michault Taillevent y est pour ainsi dire absent. Son *Passe Temps* est la trame précieuse de sa vie, du tapis d'or que ses admirateurs doivent retourner.

Il est aussi un autre homme qu'il ne faut pas se contenter de connaître suivant une seule face : c'est son bon maître Philippe le Bon. Lui aussi brille d'un éclat singulier, qui nous trompe, comme la tapisserie aux fils d'or. Il faut connaître l'autre face du personnage, du chevalier en représentations : c'est celle du grand duc vivant secrètement avec ses domestiques, ses maîtresses et ses bâtards. Cet autre aspect du grand duc d'Occident, le rédacteur des *Cent nouvelles nouvelles* nous le fera connaître.

1. Il dut naître un peu avant 1410.

PIERRE CHASTELLAIN DIT VAILLANT

Il ne serait pas juste de séparer le pauvre Michault Taillevent d'un disciple plus pauvre encore et non moins inconnu, le harpeur Pierre Chastellain, un admirateur enthousiaste du *Passe Temps* de Taillevent, un émule fervent qui va nous faire sentir tout de suite la déplorable influence, dans le jeu des rimes, que Michault Taillevent eut sur toute l'École Bourguignonne, et par là sur tous les rhétoriqueurs.

L'œuvre poétique de Pierre Chastellain est d'ailleurs assez considérable et en grande partie inconnue[1]. Elle est aussi diverse, aussi mystérieuse qu'a pu l'être la vie picaresque de son auteur : un vrai roman où l'on devine beaucoup de choses cyniques, terribles peut-être, où se voit une fin brillante que l'on a de la peine à admettre tout d'abord. Si la qualité littéraire des vers de Chastellain répondait à l'imprévu de cette vie, il aurait droit à une place bien singulière et rare dans la littérature du quinzième siècle, à côté de Villon. Car Pierre Chastellain, en cet âge où la littérature va se manifester surtout dans les écrits de clercs déjà livresques, maintient comme une tradition de la vie nomade des jongleurs. On pense à un Rutebeuf; on pense surtout à tous ces misérables musiciens des écoles du nord de la France, de Tournai et d'ailleurs, qui vécurent en vagabonds

1. Pierre Chastellain a fait l'objet d'une brève communication de M. A. Piaget au Congrès International des Sciences tenu à Rome en 1903. (*Atti del congresso internazionale di science storiche estratto dal vol.*, IV. Roma, 1903.) — Les vers de Pierre Chastellain sont conservés dans les manuscrits de la Bibl. Nat., fr. 2230; 2266; n. acq. fr. 6217. Stockholm, ms. fr. LV.

et en bohèmes, au hasard des rencontres, récitant des sottes ballades, des chansons courtoises, des « gestes » abrégées, et qui, sur leurs harpes bien accordées, le bel instrument dont ils avaient la fierté, promenaient leurs mains agiles en chantant. Car toute cette littérature de la première partie du quinzième siècle semble parfois comme le prolongement d'une école de musique, flamande, française, bretonne.

Le misérable Pierre Chastellain est un très rare témoin de l'existence de tant de pauvres êtres qui ont passé, au quinzième siècle, sans laisser de traces. Et, sans doute, aurait-il disparu tout à fait sans les avatars de la fin de sa vie qui le situent dans des milieux courtois, le montrent, en son vieil âge, comme un poète d'album et de cour, un espion de l'amour, pour la grande joie des mondains dont le cœur est agité et des femmes troublées parce qu'on leur a dit, pour la première fois, des choses tendres et follement subtiles.

***

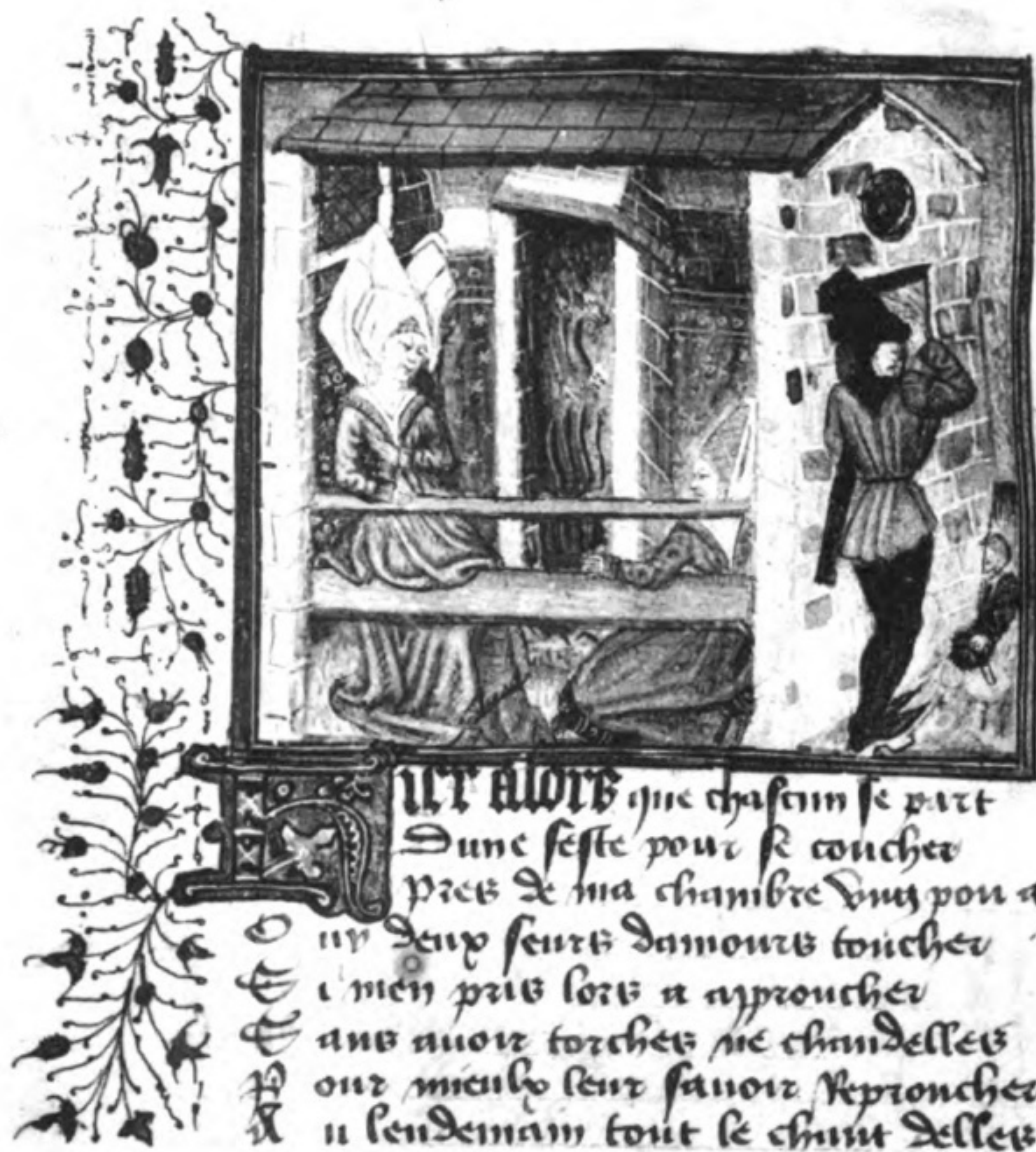
Nous ne savons rien des origines de Pierre Chastellain, sinon qu'il dut naître vers 1408[1]. Son nom, la place de certains mots à la rime, les relations qu'il eut avec Michault Taillevent, la tradition même, littéraire et musicale, qu'il représente, indiquent plutôt une origine du Nord. Et c'est bien un homme du Nord qui dira que les vieux palais de Rome ne lui auraient pas paru laids à Bruges et à Gand[2].

Mais c'est un peu avant 1450 que nous trouvons pour la première fois Pierre Chastellain annonçant le projet qu'il avait de se rendre au grand pardon à Rome[3]. Le *Passe Temps* de Michault Taillevent vient de tomber entre ses mains. Il est au comble de l'admiration et, comme Taillevent, il va faire retour sur lui-même, écrire un *Temps perdu*[4]:

1. Au h. LIX du *Temps recouvré* (1451-1453), il dit qu'il avait quarante-trois ans quand il se mit « en servitude ». — 2. *Ibid.*, h. CXX.

3. *Temps perdu*, h. LXXI. Cette date sera expliquée un peu plus loin.

4. Publié d'après le ms. LV de la Bibliothèque de Stockholm par Jules Petit, *Le*



Fut alors que chascun se part
D'une feste pour se coucher
Pres de ma chambre ung pou apart
Ouy deux seurs d'amours toucher
Si m'en pris fort a approucher
Sans avoir torches ne chandelles
Pour mieulx leur savoir reproucher
Au lendemain tout le chunt d'elles

L'acteur

Apres m'embuschie tant que ouy
Lors la maistresse des escolles
D'amours dont fuz fort esjouy
Car dames lors s'estoient escollees
Mais d'elle sceu plusieurs parolles
Qui touchoient fort contre mon cuer
Dont je devins plus coy qu'ydolles
En disant Dieux quel redhotaus

Vaillant écoutant les deux Sœurs
(Bibl. Nat., ms. fr. 2230, fol 211 v°)

En contemplant mon temps passé
Et le *Passe temps* de Michault,
J'ay *Mon temps perdu* compassé,
Duquel a present bien m'y chault;
Car point ne me suis demy chault
Trouvé toujours a grant froidure,
Mais toujours froit tant que froit dure[1].

On voit déjà le ton et le genre d'esprit, les pointes horripilantes, les rimes équivoques qui réjouissaient tant les gens du Nord, tout ce qui dépare pour nous une confession des plus intéressantes. Et par ailleurs Pierre Chastellain nous touche quand il nous dit que, dans sa propre misère, il est cependant consolé par les vers d'un autre pauvre, Michault Taillevent[2] :

Quant de ton *Passe temps* j'ouy
Reciter environ dix vers,
Pour certain je fus resjouy
Des gracieulx motz et divers...

Comme l'avait fait Michault Taillevent, Pierre Chastellain se déclarait alors vieux et accablé par la misère. Ainsi que lui, il maudissait la pauvreté, dénoncant :

Vieillesse, la faulce paillarde[3].

Comme tant de misérables de ce temps, il tirait sa vengeance de la mort égale pour tous[4] :

La mort l'un et l'autre execute :
Veez la qui reconfort me donne,
Aussi bien celuy qui se cute,
Comme celuy qui s'abandonne.
Puis qu'au riche plus ne pardonne

Pas de la Mort, poème inédit de Pierre Michault, suivi d'une traduction flamande de Colyn Coellin, Bruxelles, 1869, p. LXIII-LXXX (texte incomplet de plusieurs strophes intéressantes). Sources Bibl. Nat., fr. 2266, 24442, n. acq. fr. 6217, Arsenal 3521-3523 ; British Museum, Harley 4397. Le ms. LIV³ de Turin (Pasini, II, 499) a été brûlé. — Mes citations sont faites d'après le ms. fr. 2266, plus complet et plus correct que les autres sources.

1. T. P., h. I (fol. 1vo). — 2. T. P., h. V (fol. 2ro).
3. H. VIII (fol. 2ro). — 4. H. XX (fol. 4ro).

Qu'au pouvre, que peult ce valoir
Que faire aller a cheval l'oyr ?

Il évoquait les souvenirs des folies de sa jeunesse passée, d'une vie consacrée à l'amour et à la musique : confidence qu'il fera à l'ami Michault, en termes cyniques et durs. Alors, il marchait comme un jeune vagabond[1] :

Par le pays fus jeune enffant
Long temps en querant mes solas[2].

Et chaque jour triomphait sa joie :

Amours, instrumens et musicque,
Tout mon bien ont preoccupé
Et en vanitez esmeu, si que
A paine congnoys O. Q. P.
J'ay bien tout mon temps ocupé,
Tant lesse Amours son serf aprendre
Que peut levrier en lesse a prendre[3] !

En ce temps-là Pierre Chastellain avait acheté[4] :

Une tresplaisant herpe et belle;
Doulx au cueur, n'est a l'ueil rebelle...

Si prins a ma herpe acorder
Et entendre la consonance
Des cordes et par recorder
Je l'acorday sans dissonance,
Tant que la doulce resonance
Fis que s'on[5] peult faire de main,
Si pouvre aujourd'uy que demain !

Alors il vivait au jour le jour, sans souci du gain. Maintenant qu'il avait les doigts gourds, quel tableau il faisait de ce beau temps, le vieux harpeur[6] !

Tout le temps qu'en amours joye eux,
Tous dis en musicque musay
Pour avoir le cueur plus joyeulx

1. H. XLI (fol. 6vo). — 2. H. XLII (fol. 7ro).
3. N. acq. fr. 6217 : prendre. — 4. H. XLIII, XLIV (fol. 7ro).
5. Fr. 24442; N. acq. fr. 6217 : Fis qui s'en. — 6. H. XLV (fol. 7vo).

Et a ma herpe m'amusay :
Maintenant les doiz camus ay.
Qui mieulx chante et de herpe joue
A mesgre dos et flasche joue !

Cette belle vie avait duré dix ans. Puis Pierre Chastellain avait planté là sa dame; il s'était marié, ce qui augmenta encore les charges de sa misère[1] :

Toujours pouvreté gouvernoit
Demy le temps nostre maison.

Et sa femme, la bonne Jeannette, une simple et trop jeune enfant, n'avait guère à se louer de lui, ni de ses aventures. Pendant quatre ans, voici notre homme établi comme changeur, ou du moins faisant quelques opérations de change[2] :

Par chiffres et par argorisme[3],
Quatre ans je comptay sans monnoye,
Ne plus ne moins que Margot rime
Et aussi pleumé que mon oye;
A ung chemin je semonnoye
Faire de mes comptes service,
Car ce n'est pas a ung serf vice.

Déplorables opérations d'un homme sans expérience, qui n'ont jamais nourri personne ni mis de l'huile dans sa friture. Sa femme, sur le rapport de l'un ou de l'autre, l'accablait de reproches. Pour se refaire, Pierre Chastellain devient alchimiste. Il lit des livres qui traitent de cette science; il veut faire de l'or, en masse. Il dépense pour cela plus de cent francs; mais c'est bien vainement qu'il travaille sans relâche, qu'il se lève de grand matin et qu'il veille si tard, qu'il besogne « a coul estendu ». L'alchimie n'enrichit pas notre homme. La ressource des pauvres, à défaut de la vengeance de la mort, c'est de se dire alors les parents de Dieu. Car le pauvre a droit à la part divine, comme le fils de Dieu qui, lui aussi, n'avait

1. H. LVI (fol. 7 v°). — 2. H. LVI (fol. 9).
3. Fr. 24442 : argorime; N. acq. fr. 6217 algorime.

ni « maison ne toyt ». Ainsi Chastellain réclamait la part de son héritage, encore qu'il n'ignorât pas qu'une conduite régulière est la meilleure preuve de ce droit. Bah! voici une occasion de tenter la fortune : le grand pardon de Rome, le jubilé de l'an 1450 qui allait amener des foules de pèlerins dans la capitale de la chrétienté[1] :

Je sçay bien que je suis pouvre homme,
J'en suis content et le vieulx[2] bien;
Je croy que le pardon de Romme
Que j'atens me fera du bien.
Il ne me chault quant ne combien,
Més que je puisse de mes fays
La lesser la charge et le fays.

Bonne idée : pour récupérer son « temps perdu », notre harpeur va se rendre à Rome. Et il signe ainsi son manifeste[3]:

Je Pierre Chastellain me nomme,
Qui contre Temps perdu bataille.
Nuyt et jour, pour saulver mon homme,
Le glayve qui me combat taille.
Or craint comment son debat aille
Qui sa char en bataille vent :
Prens en gré, Michault Taillevent!

* * *

Le projet qu'il avait formé de rétablir sa situation à Rome à l'occasion du grand pardon, Pierre Chastellain le réalisa. Dans cette ville, un peu après 1451, il écrivit : *Mon Temps recouvré*[4], un poème plus étendu, et qui reçut plusieurs additions. Chastellain continue de nous conter sa vie et ses aventures. Et toujours il y est question de sa misère, de sa

1. H. LXXI (fol. 11). — 2. Fr. 24442 vueil; N. acq. fr. veulx.
3. H. LXXIII (fol. 11).
4. Ce poème a été analysé brièvement, mais exactement, par M. A. Piaget, *Le Temps recouvré, poème de Pierre Chastellain composé à Rome en 1451, communicazione del Prof.* Arthur Piaget, Roma, 1904, 10 p. (*Atti del congresso internazionale di science storische*, Roma 1903, vol. IV). Sources : Bibl. Nat., fr. 2266, n. acq. fr. 6217; Stockholm ms. fr. LV. — Mes citations sont faites d'après le ms. fr. 2266.

pauvreté, un motif perpétuel d'angoisse pour Pierre Chastellain qui allait cependant connaître un retour de fortune, comme on le verra.

Grand sujet, sur lequel Pierre Chastellain raisonnera longuement. Car souvent, nous disons que tout est indifférent à celui qui n'a rien ; et d'autre part, il est évident que la fortune n'est qu'un esclavage. Le riche et le pauvre sont donc également à plaindre. Sans doute le bonheur est-il dans un terme moyen. Et voilà tout à coup notre jongleur bien raisonnable... La pauvreté est la condition la plus répandue, certes. Mais Chastellain se moque des richesses de ce monde ; car il sait que celui qui possède le plus doit mourir, tout comme le pauvre. Je m'efforcerai donc, dira-t-il, de supporter ma misère. Et, pas autrement que moi, le riche ne peut entrer au Paradis[1] :

J'ay, puis le temps de mon jouvent,
Considéré que c'est du monde :
Mais ce n'est riens que neige ou vent,
Et la vie est orde et immonde.
Tout n'est riens, fors une seulle onde,
Qui arriver au monde vient :
Puis ne sçayt hon qu'elle devient !

Combien Pierre Chastellain était pauvre, l'an 1450, quand il eut l'idée de se rendre au jubilé, pour acquérir, à ce qu'il dit, les « indulgences » ; mais surtout, on le devine, pour vivre de son métier, au milieu de la foule qui s'y pressait[2] :

1. T. R., h. XI (fol. 12vo).

2. H. XIII-XIV (fol. 13). — C'est l'interprétation du huitain XIII qui a fait que M. A. Piaget a daté le *Temps perdu* de l'année 1440. Il faut comprendre que Pierre Chastellain fait ici la somme de sa misère ancienne qui pouvait bien remonter à dix ans ; ou bien admettre la correction *deux ans*. Il est, en effet, invraisemblable qu'en 1440, dix ans à l'avance, Chastellain, qui vivait au jour le jour, ait dit que le pardon de Rome allait le « refaire ». Il n'est pas croyable qu'en 1440, il parlât de sa vieillesse, de ses mains lourdes, de ses dents gâtées (il avait peut-être trente et un ans). Au contraire, passé la quarantaine, le thème de la vieillesse est très ordinaire chez les poètes du quinzième siècle. Et surtout, par voie de conséquence, il faudrait dater d'avant 1440 le *Passe Temps* de Michault Taillevent qui, lui aussi, a situé son poème dans sa vieillesse, ce qui est tout à fait peu vraisemblable.

Dix ans d'avant ce temps de grace
Avoye mis en mes escrips
Comment oncques més souppe grace
Ne fis, fors mes plains et mes cris
Faire, dont ung livre en esprips
A ceulx qui leur temps passent ens
Par maniere d'un passe temps.

Mon Temps perdu ot nom ce livre...

A Rome, Pierre Chastellain eut le loisir de faire bien des méditations sur son passé, sur sa vieillesse. Alors il avait deux enfants, dont il ne voyait pas comment assurer l'avenir; ce qui parfois le faisait blêmir. Mais Pierre Chastellain ne saurait passer pour prévoyant. Avec un fringant et pauvre compagnon de rencontre, il boit à l'auberge, au vin grec et au muscat, ses deux chevaux, et aussi tout leur harnachement... De la sorte, pendant dix-huit jours, il découvrait Rome, en curieux et en famélique[1] :

En regardant ces beaulx sejours,
Ces grans palays, ces vieilles tours :
Mais, en la fin, tous mes retours
N'estoient fors qu'ades pencer
Que je devoye despencer.

Il était descendu en l'hôtel d'un bourgeois de Sienne[2], réduisant au minimum la nourriture qu'il devait prendre :

Ou maint disner et mainte cene
Je prins, comme ung simple bergier,
Pensant mon retour abreger...

Au printemps, Pierre Chastellain avait changé d'idée. Le bourgeois de Sienne goûtait, en effet, les « gracieulx motz et courtoys[3] » qui venaient si naturellement sur les lèvres du harpeur, le langage de cour qui était le sien. Charmante façon, on en conviendra, de régler sa note d'hôtel ! Notre Pierre Chastellain avait d'ailleurs bien d'autres

1. H. XX (fol. 14). — 2. H. XXI (fol. 14). — 3. H. XXII (fol. 14)

talents. Il se découvre médecin pour soigner « ung sire de moult grant renom[1] », qui venait de tomber malade chez son hôte, et dont la richesse était immense. Chastellain fait boire un certain breuvage à ce riche malade, et le voilà guéri. Une fortune vient récompenser notre médecin, aussi heureux qu'improvisé, qui s'offre là-dessus un voyage[2] :

Au saint sepulcre ou Jhesuscrist
Fist ce qui est de Dieu[2] escript.

Mais à son tour notre jongleur allait être victime d'un accident. Il se blesse d'un clou très fin qui lui transperce le pied. Voilà bien l'instant de philosopher sur l'esprit d'aventure; et Pierre Chastellain n'y manquait pas. Toute vie n'est-elle pas entre les mains de Dieu? Ainsi il raisonnait, riche de propos, de « bourdes », et aussi de sa liberté[3] :

Je suis plus riche de cent francs
Que n'est ung autre d'un millier;
Et plus cent foiz je me sens frans
Que n'est la caille en ung millier...

Mais le pauvre harpeur, de sa vie précaire et mauvaise, entendait, lui aussi, tirer une moralité, un *Miroir*. Non pas comme le « Miroir des Princes », ou tel autre ornement des chambres de princes ou de dames; mais un miroir qui aurait tout de même son utilité : un pauvre miroir, fait de morceaux de verre mal nettoyé au demeurant. Comme le curé de la paroisse, Pierre Chastellain fera son prêche. Et, de même que Villon le confessera, Chastellain dénonçait son inconstance comme l'origine de tous ses malheurs. Enfin, puisque la jeunesse lui échappait, il valait mieux pour lui rire que pleurer. C'est vrai, cependant, que Pierre Chastellain avait quarante-trois ans passés[3]. Et Chastellain trouvait des

1. H. XXIV (fol. 14 v°). — 2. H. XXVII (fol. 14 v°).
2. N. acq. fr. 6212 : de lui. — 3. H. XXXVIII (fol. 16 v°).
3. H. LIX (fol. 19) : Quant je me mis en servitude
A tous mes ans quarente et trois...

accents robustes pour dépeindre sa misère, et aussi la servitude de son métier[1] :

Je pourroye Salomon estre,
Se povre suis, chacun se mocque
A court de moy et de mon estre,
L'un me nicque et l'autre me nocque
Et puis l'autre me nicquenocque ;
Telles veritables sornectes
Ne sont pour moy a l'essor nectes...

Mais quant chacun a trop de bien
Et je n'ay riens, c'est admirable...

D'une façon neuve, forte aussi, Pierre Chastellain disait l'infortune que c'est de servir, quand on est vieux, à la cour, d'y tenir son rôle de fou[2] :

Ayt sens ou non, grant ou petit,
Il est contraint a foloyer ;
Car chacun, a son appetit,
Le quiert ainsi que fol loyer.
Helas ! que c'est ung fol loyer,
Se bien luy donne vie humaine,
Quant a la terre le remaine.

Puis qu'il est sourt, vieil et chanu,
Layt et ridé et n'y voit goutte,
Et ropieux comme ung chat nu,
Chachieux ou qu'il a la goute,
Ou roigné de la grosse goute,
Et en luy n'a reparement,
C'est a court ung lait parement...

Des gaiges au bout de l'année
A plus despendre en vin qu'en cire
Et cinq solz de perte l'asnée
Mais que ses drappeaulx ne dessire.
Il peult autant faire du sire
Et delesser toute rapine
Qu'un petit roy sur une espine...

S'il pert son temps, voise autre part,
A son maistre ne desplaira...

1. H. LX (fol. 19 v°).
2. H. LXXIV, LXXV, LXXVIII, LXXIX (fol. 21-22). Il sera parlé de ces vers à propos du roi René.

Mais servir en jeunesse, n'est-ce pas perdre son temps bien davantage? Sans dire que tous ces traits des déchéances de la vieillesse décrépite s'appliquent à Pierre Chastellain qui a quarante-trois ans passés (pour les hommes de ce temps d'ailleurs, il est vieux celui qui a passé la quarantaine, le quart âge), on avouera que voilà un tableau fort intéressant de la domesticité servile des écrivains de ce temps. Car c'était bien à lui, et à eux, que Pierre Chastellain pensait, puisqu'il nous disait[1] :

De moy pensoye, et de mains autres
Servans ainsi comme je sers,
A tous noz beaulx chappeaux de faultres,
Le chief eslevé comme serfs...

Servitude plus dure encore pour un Chastellain dont la jeunesse n'avait été que liberté[2] :

Nul ne se doit vieil asservir,
Car a grant paine le serf vit
Qui jeune oncques mais ne servit.

De la cour, comme maître Alain l'avait fait, mais sans aucune rhétorique, en traits directs et vécus, il dira la misère; la fortune qui va toujours à ceux qui ont le plus d'apparence. Les honneurs, voilà qui lui est bien égal! Il craint seulement la misère, à l'heure où le saisira la mort. Non, Pierre Chastellain ne ressemblait pas au pêcheur qui achète un hameçon pour prendre de gros poissons et que l'onde va enlever avec son bateau. Tout ce qu'il demande, c'est de passer ses derniers jours en joie[3] :

Je n'ay ung tout seul reconfort
Que celuy que le cueur me donne;
Ne dueil aussi, ne desconfort
Fors en ce point que Dieu l'ordonne.
Se pouvre suis, Dieu me pardonne.
Je ne cuiday oncques mais faire
Ne mal a moy n'autruy meffaire.

1. H. LXXXII (fol. 22). — 2. H. LXXXIII (fol. 22vo). — 3. H. C (fol. 24ro).

Il raisonnait, longuement, sur le symbole de l'archer; sur la nécessité du pauvre homme qui doit se contenter de peu. Il saluait la bonne dame Espérance qui fut, jadis, sa « belle hostesse[1] » :

Ainsi alloye extravagant
A Romme, entre ces vieulx palais,
Lesquelx a Bruges ou a Gant
Sans doubte ne fussent pas lais...

Car de la vieille Rome de l'an du jubilé, de la grande cité des ruines et des colosses que hantaient alors les blaireaux et les hérissons parmi les décombres[2], de ces « vieux palais » enfin, c'est tout ce que nous dira Pierre Chastellain, l'homme du Nord.

Mais, comme il le déclare, il entrait alors, au sujet des vicissitudes de sa propre vie, en « grant pencer », forgeant des châteaux en Espagne, s'efforçant d'imaginer ces grands faits de Rome et de Troie, lui le bohème famélique et vagabond qui raconte ses imaginations à l'hôte héberlué qui l'attend pour dîner ; et parfois il donne aussi une pensée à sa femme, demeurée loin de lui, et qui accompagne les dames de la cour[3]; enfin il suppute le salaire[4]

Que j'ay du roy par deça Layre.

Car Pierre Chastellain était comme un fou, fier comme un lion, quand il venait de toucher 100 ducats qu'à son pauvre entendement il estimait plusieurs millions. Ce qui ne l'empêchait pas d'ailleurs de prendre une bonne précaution pour un jongleur : il conserve deux ducats dans sa bourse et coud les autres dans son pourpoint.

Et, quand il avait dîné et bu du vin, il allait se reposer et rêvassait, le soir, en ce printemps romain[5] :

Quant riens n'avoye a composer.

1. H. CXX. (fol. 27vo).
2. Voir la très intéressante description donnée par Gilles le Bouvier (*Le Livre de la description des pays*, éd. E. T. Hamy, p. 84)
3. H. CXXI (fol. 27vo. — 4. H. CXXII (fol. 27vo). — 5. H. CXXV (fol. 28).

Mais parfois il tremblait au moindre bruit, craignant certes qu'on lui dérobât son pourpoint qu'il cachait sous l'oreiller[1].

Comme un Rutebeuf l'a fait, voici que Pierre Chastellain parlait de l'Église. Or de l'Église de Jésus-Christ, si bien fondée, pas une pierre sur une autre pierre ne lui apparaissait stable[2] :

Quant on la voit ainsi clocher
On dit que c'est par le clocher.

Car chacun s'employait à ébranler les sept piliers que sont les vertus cardinales[3]:

Papes, prelatz et cardinaulx
Sont tous aveugles; car dix naulx
D'or et d'argent ne leur suffist,
Ni quanque Dieu par dessus fist.

Coursiers, palefrois, marchaient devant eux dans la rue. Et, maintenant, voici le défilé triomphal et bigarré des princes de l'Église, couverts de velours et de fourrures[4] :

Qui voit ces beaux gentilz veluz
Sur ses martres et grans abiz,
Et ces beaulx veluz sur veluz
Triumpher, c'est ung grant abiz.
Se l'ung l'a blanc, l'autre l'a biz;
La ne sont a nulz deffenduz
Ces gentilz escuiers fenduz!

Qui veult ce qu'on fait en enfer
Savoir, il faut a Rome aller;
Pour transmuer son or en fer,
Travailler son corps et haller,
Et pour monter et avaller
Dieu est partout; on se destourne :
Qui fol y va, fol en retourne...

Rapine, adultere et usure
Y regnent, comme fixe estelle

1. H. CXXVII (fol. 28). — 2. H. CXLIII (fol. 30ro). — 3. H. CXLIV (fol. 30ro).
4. H. CXLVI, CXLVII, CXLIX (fol. 31-33vo). — Ces vers manquent dans le ms. n. acq. fr. 6217.

Ou ciel, sans nombre et sans mesure;
Et puis la simonie est telle...

Certes, en soi, l'Église est juste, miséricordieuse et sainte : Mais son régime ne vaut rien[1] :

Quel est vice plus grant que rapine
Commise par extorcion ?
Qui bien chante, point ne rapine
En mesure et proporcion...

Et le chanteur Chastellain se lançait dans une digression sur le jour du jugement, sur la mort, en des termes âpres et beaux, qui nous montrent qu'il avait déjà dans l'esprit la *Cornerie des anges*, poème où il décrivit ce jour terrible de si bizarre façon[2] :

Plus ne sera de luy memoire
Que de sa premiere chemise,
Qui, comme luy, en ung aumoire
Peult estre en obliance mise.
Se l'ame est au deable submise,
A luy peult estre ligement
Aussi aprés le jugement.

Non l'ame seulle, mais ensemble,
Sans doubtance, l'ame et le corps.
Pourquoy, a toute heure, me semble
Que j'oy les trompes et les cors
Du jugement; et me recors
Que pour noz pechez fut le juge
A mort jugé qui les mors juge.

Mais considérant la dure peine que doivent souffrir les damnés, Pierre Chastellain constatait aussi que cette pensée n'a jamais corrigé personne. Et toujours cette idée de la mort, vengeresse des pauvres, soulevait le poète[3] :

Je voy trop bien les grans seigneurs
Et les riches vivre en delices;
Mais toutesfoiz tous les greigneurs
Ne sont pas seurs en leurs pelices.

1. H. CLIV (fol. 32). — 2. H. CLVIII, CLIX (fol. 32ro).
3. H. CLXIII, CLXIV (fol. 33-33vo).

Car quant il fault passer les lices
De ce monde, les advocas
Ne conseillent point de ce cas !

Or, en verité, il me semble
Quant ung voyt mectre ung autre en terre
Que de nature luy resemble,
Qu'il se doit aprester grant erre
A le bouter en la caterre:
Celuy n'est pas loign de son sault
Qui voit son pareil a l'assault.

Car Pierre Chastellain, à qui la fortune venait de sourire, le savait : il nous faudra nous en aller tout nus. Sur quoi il adressait une prière à Dieu, qui peut faire de nous ce qu'il lui plaît. Et il datait ainsi son petit livre[1] :

Pourtant, l'an mil quatre cens
Cinquante et ung, ce petit livre,
De l'entendement et du sens
Que Dieu souvent a l'omme livre
Quant de misere le delivre,
A Rome fut fait et ouvré,
Appelé : *Mon Temps Recouvré.*

*
* *

Poème, on en conviendra, d'un véritable intérêt, dans lequel l'auteur n'a parlé que de lui-même et de ses propres aventures. Ainsi Pierre Chastellain avait écrit cent soixante-huit strophes : mais il allait en ajouter cent dix autres.

Car notre harpeur, hélas ! devait éprouver bien d'autres avatars encore, l'année suivante (1452). Au cours d'une aventure où son cœur avait quelque chose à voir, il arrive entre les mains de larrons et il manque de périr en mer. Il perd, malgré ses soins, le sire qu'il avait « ressucité » à Rome. Enfin, Pierre Chastellain tombe de la misère dans la maladie, et il pense mourir. Le voilà plus pauvre et plus misérable qu'à son départ. Heureusement pour lui, quelque temps

1. H. CLXVIII (fol. 34).

après, notre fantaisiste médecin retrouve un autre « sire » qu'il soigne et dont il obtient la confiance. Et pendant deux ans (1452-1453), il demeure avec lui, en Lombardie, à son service, menant une vie singulière, qui l'amenait un moment dans la familiarité des gens de cour, pour le rejeter ensuite aux faubourgs dans la compagnie d'un tas de ribauds[1] :

Enfin, comme desesperé,
Me partis du païs mauldit
Dont chascun assez de maulx dit.

Ce pays maudit, c'était la belle Italie ; Chastellain, le réaliste, l'avait confondue avec sa misère[2] :

Pluseurs les grues en volant
Vont prenant a ung corbillon
Et si trouvent comme ung Rolant
Ou ung Godefray de Billon.
Mais quant argent fault ou billon,
A mains le pouvre cueur serre ire,
Si des oreilles ne sçait rire !

Et puis il avait appris, par expérience, que dans ce pays la canaille vous dépouille de tous vos profits :

Qui ne congnoist la villenaille[3]
En Ytalie vivre n'aille.

Suit une digression, obscure et considérable, sur les sciences naturelles (la magie), sujet sur lequel notre Chastellain dit avoir vu plus de cinq cents volumes avant même d'être sorti de la Théorique (il cite Hermès, Avicenne, Gerber, Socrate, Platon, Aristote). Autant que nous l'entendons, Chastellain paraît faire surtout l'éloge de la pratique et de l'expérience. Il disait le miracle de la douce liqueur de la vigne qui pleure quand on la taille au printemps, la maturation des fruits et du vin aussi. C'est vrai qu'on s'entretenait alors, par tout le royaume, de la « quinte essence » du vin, cette

1. H. CLXXX (fol. 35vo). — 2. H. CLXXXIII (fol. 36).
3. H. CXCVII (fol. 37vo).

« haulte liqueur » qui fait presque ressusciter les morts. Car toute chose est formée de quatre éléments; et la « quinte » est le résultat de leur mélange... Mais laissons Pierre Chastellain à ses contemplations mystiques et scientifiques sur la génération et la corruption; à ses prières aussi à Dieu le créateur, le guérisseur. Il présentait comme une longue apologie de l'alchimie contre l'ignorance, de la transmutation des métaux suivant des opérations loyales que ne doivent pas proscrire les princes. Car, pour Pierre Chastellain, il n'y a pas tant de différences entre l'artifice et la nature. Il disait son espoir dans le soufre bien préparé, l'argent vif, encore qu'il n'ait pas eu trop à se louer de ses travaux : car il advint que tout son matériel fut volé à notre expérimentateur passionné. Il espérait cependant, sous peu, pouvoir rallumer ses fourneaux.

Comme nous sommes loin de la poésie, maintenant, avec notre chercheur d'or et d'argent, le pauvre Pierre Chastellain! Mais le voilà qui nous dit tout à coup que la richesse ne nous empêche pas d'entrer dans la danse macabre : elle est bien le fait du hasard. Et la science non plus n'est guère moins incertaine, puisqu'elle a couvert de grandes tromperies. Quittant alors ces spéculations, Pierre Chastellain contemplait sa misérable personne[1] :

Environ quatre ans et demy
Es Ytalies ay regné,
Pouvrement, sur l'ame de my,
Tout maladif et errené,
Le service du roy René
Entreposant pour augmenter
Mon bien et moy alimenter.

Décidément, il était las de tout; il nous apparaît comme quelque docteur Faustus, le pauvre harpeur. Il était fatigué de ce séjour en Italie qu'il devait quitter sans même attendre le retour de son « bon sire ». Mais comme un humble servi-

1. H. CCLXXV (fol. 48).

teur, pauvre et loyal, qu'il sera toujours, il demandait qu'il voulût bien l'excuser[1].



Le Roi René qui descendait en Italie, tandis que Pierre Chastellain remontait en France, était pour notre harpeur un protecteur déjà ancien. On peut même dire que Chastellain était un homme de sa maison.

C'est ainsi que, le 5 décembre 1448, il recevait 2 florins deux gros pour le louage d'un cheval qui lui avait servi pendant six jours pour accompagner le cardinal de Foix qui venait vers le roi René d'Aix à Tarascon[2]. Et le 26 novembre, Chanco de Johanne, d'Avignon, touchait 16 florins sur l'ordonnance de Monseigneur pour l'achat d'une harpe que le roi René donnait à Pierre Chastellain[3].

Le fils de Louis d'Anjou et d'Yolande était alors un homme de quarante ans[4]. On l'appelait surtout Sicile, ou le roi de Sicile, car, à son apanage d'Anjou, il avait ajouté les droits de cette maison, qui aspira à l'hégémonie sur la Méditerranée, sur le royaume de Naples, l'héritage de Provence et aussi celui du dernier roi de Majorque. Son mariage lui avait donné la Lorraine. Bien qu'il portât un écu fort chargé d'émaux, que les lettres de sa chancellerie lui donnassent des titres bien pompeux, le roi René était un très grand seigneur plutôt qu'un souverain véritable, mais tout aussi humain qu'homme de France. Longtemps, d'ailleurs, il avait été malheureux et tenu dans son adolescence en prison par le duc de Bourgogne à la suite de la douloureuse journée de Bulgnéville (1431).

Délivré en 1437, René avait gagné son Anjou verdoyant, descendant aussi dans sa Provence dorée et ensoleillée, solen-

1. Le poème se termine avec la strophe CCLXXVIII (fol. 48 v°).
2. Lecoy de la Marche, *Comptes et mémoriaux du roi René*, p. 314.
3. *Ibid.*, p. 336.
4. Il était né le 16 janvier 1409.

nellement reçu dans les antiques cités que ceignent les olivettes, fêté par un peuple naturellement brillant et gai, acclamé dans les rues jonchées de fleurs et quand il paraissait au chœur des métropoles portant l'aumusse sur son armure. Le roi René était alors dru et agile, plein de courage et d'entrain, aimant les combats et les tournois, les inventions littéraires aussi, la peinture qu'il paraît avoir su pratiquer suivant la méthode des Flamands, c'est-à-dire à l'huile et sur de petits volets de bois[1].

Mais il aimait surtout le plaisir, le mouvement, les allées et venues, sa petite cour étrange avec ses Italiens, ses Provençaux, ses Espagnols, ses Lorrains, son passage continuel de Levantins qui lui apportaient les merveilles débarquées dans son port de Marseille : carquois, éperons, cuirs de Turquie, couteaux mauresques, bassins et chandeliers de Damas, tapis d'Orient; merveilles qu'il voulut aller voir de plus près. En 1438, le roi René prend la mer, sur la flotte de ses cinq galères et de ses deux brigandines, et il jette l'ancre dans la baie de Naples. Couronne en tête, sceptre en main, avec ses deux fils et la reine Isabelle, il monte à travers les ruelles, s'avance comme un ange descendu du ciel, arme des chevaliers. Il a pour adversaire Alphonse d'Aragon, comblé de tant de dons, et rusé comme un autre Annibal. Quel hiver fut celui qu'il passa à Naples, avec ses combats, ses joutes, ses escalades, où tant de fêtes se déroulèrent au milieu de tant d'alarmes, où Béatrix de San Severino, soleil des beautés napolitaines, remettait aux vainqueurs le prix d'amour; où la reine Isabelle fanatisait un peuple vibrant de son exemple et de son héroïsme !

1. Lettre de Summonzio en 1524 : « Etiam de mano soa pinse bene,et a questo studio fu sommamente dedito, pero secundo la disciplina di Fiandra. » J. Renouvier, *Les peintres et enlumineurs du Roi René*, dans les *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier*, t. IV, 1855, p. 351. — Nostredame, dont la tradition n'est pas négligeable, a fait allusion à son talent de peintre. Mais surtout, l'an 1456, on voit les frères Mineurs du couvent de Laval le remercier d'une « image de piété portant la croix, le plus piteux, le mieux portraict », et qu'il avait composée pour eux. (*Ibid.*, p. 346.)

Et voici le roi René dans les Abruzzes, sous la pluie glaciale qui ravine la montagne, quand il doit faire cuire lui-même ses œufs, boire avec ses soldats dans la tasse de hêtre. Il va parmi la trahison; et sa bourse de pauvre chevalier est bientôt vide, incapable d'entretenir l'enthousiasme d'un peuple qu'un geste et des paroles ne soulèvent qu'un moment. Que de harangues, doctes et juridiques, il entendra à son retour à Naples, disant la légitimité de son héritage! Que de beaux spectacles se déroulent dans l'intérieur des cours du Castel Nuovo, avec des images toutes neuves pour des yeux français! Mais voici la ville assiégée, affamée; les Aragonais qui entrent par la canalisation de l'aqueduc. Et René, réveillé en sursaut, les chasse de la tour, vers la porte Sainte-Sophie. Il les charge encore à la porte Saint-Janvier, tenant sa bonne épée au poing, montrant sa merveilleuse hardiesse, abattant tout ce qu'il rencontrait, si bien qu'on pouvait le suivre à la trace du sang qui dégouttait de ses armes. On l'entend crier d'une voix terrible : « Anjou! Sicile! » Il traverse au galop le marché, se jette une fois de plus dans le Castel Nuovo. Puis c'est au tour d'Alphonse d'entrer dans Naples, sur un char attelé de chevaux blancs, comme un triomphateur romain. Et René, au milieu de l'ivresse et de l'orgie, ne peut que gagner la galère gênoise qui a forcé l'entrée du port. Il regarde la belle et grande cité, ses tours et ses clochers, le vibrant et sublime paysage. Alors, celui que les Italiens appelaient le lion déchaîné, pleura : « Adieu Naples! Objet de tous mes contentements et désirs; adieu le plus digne objet de mes affections, adieu Naples, adieu tout! »

Ainsi le roi René revint dans son Anjou, où il vécut noblement et gracieusement, s'occupant à embellir sa ville.

Descendant pour la réception de l'ambassade anglaise en 1443, à Tours, où il rencontra Charles d'Orléans, il échangea avec lui, comme « deux bons » peuvent le faire, des préciosités. Sur les rives de la Loire, le grand arc d'argent bandé

à travers les grèves, quelque chose de la langueur de maître Alain était demeuré. La paix, la richesse allaient tout à coup lui donner un réveil éclatant et singulier. Alors Charles d'Orléans, à Blois, donnait le ton nouveau et précieux. Il lançait la mode littéraire, dans cette atmosphère de fête galante qui était son air à lui. Les gens de Moulins écoutaient, émerveillés et respectueux. Ceux de Tours correspondaient avec ceux de Blois. Et le roi René, à cette école, se donnera un peu plus tard pour le roi berger[1].

D'Angers à Blois, la charmante campagne, les bons rendez-vous de chasse n'étaient-ils pas surtout autant d'occasions agréables de célébrer la vie simple et franche des champs, le repos, le vin clair et spirituel ? Au fil de la Loire, sur la suite des écheveaux de l'eau emmêlés le long des grèves blondes, qui y mettent je ne sais quel caprice et un peu d'infini, c'était un perpétuel voyage, et aussi comme un embarquement pour Cythère :

Soupper ou bain, et disner ou bateau[2],
En ce monde n'a telle compaignie,
L'un parle ou dort et l'autre chante ou crie,
Les autres font ou balade ou rondeau.

Ainsi Charles allait d'Orléans à Blois, la voile tendue, paresseusement, en rêvassant. Ainsi sur la Maine, puis en remontant la Loire jusqu'à Roanne, lentement, en 1447, sur la petite flottille qu'il entretenait près d'Angers, avec son conseil, sa maison, sa tapisserie, sa vaisselle, ses bahuts, le roi René naviguait, dans les barques portant des bannières à ses armes.

Puis on allait, par la voie de terre, jusqu'à Lyon. Et là, on montait dans d'autres bateaux, tout semblables aux premiers, mais qui descendaient plus rapidement le cours impétueux du Rhône. Alors le roi René se rendait à Avignon, à Tarascon, et de là à Aix, au manoir de Pertuis, dans la mai-

1. Après son mariage avec Jeanne de Laval (1454).
2. Charles d'Orléans, éd. J. M. Guichard, p. 375.

son royale de Marseille. Tout invite à la gaîté, à la danse, au chant, dans cette Provence que baigne la belle lumière d'un éternel printemps, aux bords de ces rives où la mer bleue clapote, dans ces cités bien défendues et heureuses[1].

Alors le roi René vit aimablement dans un monde bizarre de religieux, de changeurs, de juifs, de Lombards, de Levantins, dans une atmosphère de fête, comme romantique et orientale. Car le roi René a ses Maures, grands et petits, jeunes et vieux, qui portent des robes sarrasines, montent des bourriquots, tissent la soie, servent d'interprètes, promènent dans ses jardins ses dromadaires et ses chèvres de Berbérie. On exécute dans les jardins d'Aix des danses nègres et René lance la « morisque[2] » qui est toujours accompagnée du roulement des tambourins[3].

Tout est d'ailleurs prétexte à fêtes que le roi René ordonne en véritable artiste qu'il est. La découverte du vase de Cana, l'hydrie antique qui est transportée de Marseille à Angers; les jeux de la Tarasque où paraîtra la jeune fille qui dompte la bête fantastique; le « pas de la bergère » à Tarascon où les jouteurs combattent, mais avec les attributs des bergers! Fêtes dans lesquelles un bon harpeur, comme Chastellain, peut bien avoir son rôle.

C'est du moins au cours d'une de ces réjouissances que Chastellain a reçu la marque particulière d'estime de la part d'un artiste à un artiste que nous avons rapportée, le don d'un instrument. Et sans doute alors, il a plu, joué et chanté.

En ce temps-là, le roi René était tout aux fouilles qu'il avait fait entreprendre, au printemps de l'année 1448, à Notre-Dame de la Mer, pour retrouver les restes des compagnes de la Madeleine : Marie Jacobi, Marie Salomé et leur servante. Il

1. Voir le joli fond du tableau représentant le roi René écoutant la prédication de la Madeleine et qui donne une vue de Marseille. (A. du Sommerard, *les Arts au moyen âge*, II, pl. xxxviii.)

2. 1448. « Illis qui corearunt more Ethiopum, sine *la Morisque* », 2 florins. (Lecoy de la Marche, *Comptes et mémoriaux*, p. 336.) — 3. Et parfois de sonnettes.

connaissait maintenant les sépultures des trois saintes, comme il avait découvert l'hydrie des noces de Cana, et le baptistère de la Madeleine. Et René avait obtenu une bulle de relèvement, fait enfermer les reliques des saintes dans une châsse qui était transférée dans la chapelle neuve; travaux auxquels participèrent d'ailleurs des juifs. Or, en 1449, le cardinal de Foix, avec pompe, devait descendre d'Avignon à Notre-Dame de la Mer pour la translation des saintes Maries, là où l'attendait le roi René. Et c'est ainsi que, le 5 décembre 1449, Pierre Chastellain reçut 6 florins 6 gros, pour la location d'un cheval pendant six jours, pour aller d'Aix à Tarascon et à Avignon « en la compagnie dudit seigneur ». Faveur qui ne resta pas sans lendemain. Car, on se le rappelle, ce furent les subsides du roi René qui ont surtout permis à Chastellain de vivre à Rome[1].

Tel est le prince que Pierre Chastellain devait rencontrer en 1453 en Lombardie. Or René vient de descendre au secours du duc de Milan; il veut combattre pour la cité de Florence, opération qui, dans son esprit, devait préluder à sa restauration au fameux royaume de Sicile... Mais Pierre Chastellain n'était pas d'humeur à attendre son prince; on s'en souvient, il était dégoûté de l'Italie :

Sans le bon sire m'en revins[2].

Pierre Chastellain fit bien, semble-t-il; et le roi René devait quitter l'Italie, quelque temps après, avec autant d'enthousiasme que son harpeur. Car si Sforza allait se servir de sa présence pour intimider les Vénitiens, René devait être bientôt bafoué par lui[3].

Le roi René s'en alla comme il était venu, amoureux sans doute, ayant éprouvé l'esprit réaliste et la versatilité des Italiens.

1. T. R., h. CXXII, CCLXXV (fol. 28ro, 48).
2. H. CCLXXVI (fol. 48vo).
3. *Fu da lui beffato* (Lecoy de la Marche, *Le roi René*, p. 285, n.).



Quand Pierre Chastellain regagna la France, en 1453, il y avait dans le goût une révolution notable qui venait de se faire autour de Charles d'Orléans. Chacun répétait à l'envi les mélodies et les mots du prince, avec cette tyrannie de la nouveauté dans la mode qui fait tantôt siffler un air ou adopter un pas de danse. Charles d'Orléans, qui arrivait à la soixantaine, entrait dans son été de la Saint-Martin qui, chez lui, devait mûrir des fruits si savoureux, si duvetés, qu'ils semblaient plutôt les produits de quelque jeune et robuste été. Les écrivains et les amateurs du beau langage allaient en pèlerinage à Blois. C'est ce que fit Pierre Chastellain. Il fut subjugué, émerveillé. Il oublia tout; car, en dépit de son goût bizarre, de ses rimes équivoques, il avait de la facilité et véritablement un extraordinaire esprit d'assimilation et de l'abondance. Il en oublia, volontairement peut-être, son nom. Pierre Chastellain s'appela désormais Vaillant[1]. Dieu sait s'il devait insister sur son nouveau nom, sur son sobriquet[2].

Car la littérature ne devait toujours pas enrichir notre homme, Chastellain pas plus que Vaillant. Il le disait, entre autres, dans une ballade adressée à Jacques Cœur[3], avant sa disgrâce, sur la devise du grand argentier[4] :

1. C'est ce qui résulte de la rubrique d'un manuscrit de Turin signalé par M. A. Piaget et qui a été brûlé. Cf. J. Pasini, *Codices manuscripti Bibliothecae regii Taurinensis* (1749), t. II, p. 489 : *Le Temps Perdu* de Pierre Chastelain dit Vaillant.

En complignant mon temps passé
Et le passe temps de Michault.

(Codex CXX. I. v. 30), fol. 33, page 2. — L'annonce de la *Cornerie des anges* dans *Mon Temps Retrouvé* (h. CLIX) lève d'ailleurs les doutes sur l'identité du personnage, ainsi que la personnalité du roi René qui demeure le protecteur de Vaillant comme il l'avait été de Chastellain.

2. Ces sobriquets étaient appréciés d'ailleurs par les écrivains au quinzième siècle : Georges Chastellain est dit l'Aventurier ; Meschinot, le Banni de liesse, etc.

3. Le Roux de Lincy, *Recueil de chants historiques français* 1847, I, p. 345-346. L'ascension de Jacques Cœur se fit de 1440 à 1450. Le roi René le protégera dans sa disgrâce, ainsi que sa famille.

4. *Ballade faitte sur le mot Jaquet Cueur qui est a cueur vaillant rien impossible.* (Bibl. Nat., ms. fr. 2230, fol. 248.

Que vous aiez vaillant et sens,
Tresor d'onneur et d'autre avoir,
Jaquez Cueur, je le vous consens :
Chacun le peult veir et savoir.
Mais, pour dire du voir le voir,
Fortune vous est fort paisible ;
Aultrement ne puis concevoir
Qu'a cueur vaillant rien feust possible...

Car Pierre Chastellain l'avait éprouvé. On a beau avoir du courage (il n'en manquait pas), on n'arrive à rien si on a contre soi la Fortune, si l'on est, en un mot, malchanceux : et c'est vrai qu'il était, en ces jours, malheureux :

J'ay cueur vaillant ; sy ont cinq cens
Qui ne puent acquester n'avoir.
Quant monter cuide, je descens,
Combien que face mon devoir...

A Blois du moins, Pierre Chastellain adopta le ton nouveau, alangui et rapide tout ensemble, et surtout ce costume ou ce travestissement des gestes et des actions ordinaires qui donnaient aux attitudes de la vie courante je ne sais quel air de fête masquée, de « momerie » comme on disait en ce temps-là.

C'est à Tours, peu après 1453[1], que Charles d'Orléans rencontra Vaillant qui déclara renoncer aux droits d'amours, parodiant la forme d'un acte notarié que vidima le duc d'Orléans et dont son médecin, Jean Caillau, délivra l'*intendit*. La scène est vraiment d'une exquise bonhomie.

Ce vieil aventurier de Vaillant, qui joue du bellâtre et fait sa grimace, entend renoncer, par-devant notaire, aux droits d'Amour :

En l'an de ma grant passion
Mettant toutes a nonchaloir...

tandis qu'un prince des lys, Charles d'Orléans, se fait gri-

1. C'est la deuxième pièce qui suit la grande ballade de 1453 célébrant la délivrance de la Normandie et la reconquête de la Guyenne.

maud pour vidimer devant le bailli d'Amoureux Espoir, en lettres patentes à double queue, scellées de cire verte, l'engagement solennel du vieux harpeur. Et celui-là, qui intervient aussi pour délivrer un acte annexe, l'*intendit*, c'est le vieil ami de Charles d'Orléans, Jean Caillau, docteur en médecine, conseiller et si longtemps pensionné à Blois, jadis prévôt de Saint-Sauveur, bon joueur d'échecs et bibliophile, l'habile homme que l'on ira chercher à Tours, où il est l'un des chanoines de Saint-Martin, dans les circonstances graves, lors des accouchements de Madame, etc.[1]. Voilà qui en dit long sur l'humanité des gens d'autrefois !

Mais à Blois, Vaillant eut connaissance de la ballade où le duc Charles assimilait les amoureux aux religieux de l'Observance[2]. C'était alors l'objet des conversations de tous :

On parle de religion
Qui est d'estroicte gouvernance...

Et le bon duc décrivait plaisamment la vie de ces dévots dont le cœur est « ravi en transes », de ces pauvres amoureux de l'Observance, au nombre desquels Charles se comptait :

Des bigotz ne quiers l'acointance
Ne loue leur opinion,
Mais me tiens, par affection,
Des amoureux de l'Observance !

Et Vaillant composa sur ce sujet un rondeau[3]. Car c'est vraiment une bonne plaisanterie de comparer les souffrances des amants aux mortifications des religieux de l'ordre de Saint François. Alors Vaillant disait que nul ne lui faisait la charité, ne remplissait son bissac. Il lui faudra quitter l'ordre puisque chacun le considérait plus mal que « bohesme

1. Pierre Champion, *Vie de Charles d'Orléans*, p. 604-606.

2. La pièce suit immédiatement la ballade de 1453, célébrant la délivrance de la Normandie et de la Guyenne.

3. Entre 1453 et 1456, ce thème fut encore traité par Olivier de la Marche et Georges Chastellain, Bouciquault (Ed. J. M. Guichard, p. 101, 329, 336, 337, 339).

n'yndien ». Voilà un petit fait, mais très important tout de même pour l'histoire littéraire du quinzième siècle, car il permet de dater exactement un vrai chef-d'œuvre de cette époque, *l'Amant rendu cordelier*, qui n'a rien à voir avec Martial d'Auvergne[1].

Et dans une autre pièce, Vaillant déclarait qu'il craignait le « filet » que d'autres ne craignent pas, car c'est généralement du « filet du mariage » qu'il est plaisamment question. Lui, il craint la dame qui n'a pas d'amie[2]. Il indique les services que peut rendre, en telles circonstances, un « bec affilé ». Ce que nous comprenons bien mieux après avoir entendu le *Debat des deux seurs*.

Pièces gracieuses, charmantes, qui montrent Pierre Chastellain si adapté au milieu qu'il traverse maintenant. Faut-il d'ailleurs parler encore de Pierre Chastellain ? Nommons-le Vaillant, puisqu'il a perdu sa personnalité ancienne avec son nom. Et dans le manuscrit de Charles d'Orléans, on lit précisément ces deux pièces précédées d'une grande rubrique, comme une signature : Vaillant[3].

Ces deux « bons », René d'Anjou et Charles d'Orléans, étaient, par la pensée subtile, si voisins en ces jours, que l'un était comme une réplique de l'autre; mais Sicile n'avait pas la forme exquise, ce sentiment de l'indication harmonieuse et rapide qui caractérisait Charles d'Orléans. René vint souvent à Blois; et son fils, Lorraine, ne quittait pas la maison du duc. Ce jeune et beau chevalier, l'enfant qu'avait éduqué Antoine de la Salle, semble même avoir fait une cour sérieuse à Marie de Clèves. Quoi d'étonnant à ce que leur domestique, Vaillant, imitât le patron, au point d'en perdre sa personnalité ?

1. Comme l'a cru Anatole de Montaiglon (*L'Amant rendu cordelier... poème attribué à Martial d'Auvergne*, Paris, 1881). Martial d'Auvergne était né vers 1440 et mourut en 1508. — 2. Ed. J. M. Guichard, p. 338.

3. Bibl. Nat. ms. fr. 25458, p. 434-435. — Je n'entends pas dire que c'est là la signature de Vaillant. Le fait est très possible. « Pierre Danche » a mis également sa signature sur ce volume (fol. 537).

C'est ce qui arriva d'ailleurs à son protecteur, le roi René, qui devint fou des nouveautés littéraires de Blois, où il passa avec sa femme, en 1457. Lui aussi fut subjugué; et, sous cette influence, il écrira son *Livre du Cuer d'amours espris* (fin de l'année 1457), y incorporant toutes les figures et les plaisanteries spéciales de la cour de Blois : la Forêt de Longue attente, Mélancolie, le fleuves de larmes, les remèdes contre l'amour et les mendiants d'amour, les « caymants [1] » :

> Je suis René d'Anjou qui se vieult acquiter
> Comme coquin d'Amours, servant de caymander,
> En cuidant mainte belle a moy acoquiner,
> Et ma caymanderie coquinant esprouver
> De maintes qu'ont voulu mon cuer acoquiner
> Par leurs coquinans yeulx, de plain vont l'emporter [2]...

Est-ce René qui nous parle ? Est-ce Vaillant qui parle pour lui? Tel maître, tel serviteur du moins.

Ainsi nous apparaît en ces jours le roi René, avec un certain romantisme qui est à lui: cet amour de la solitude et des solitudes saintes où survit un grand souvenir, les Saintes-Maries, La Baume, le tombeau de la Madeleine, la Reculée. Et René va et vient dans la chambre de son « haut retrait » au château d'Angers, tendue de nattes de Turquie, garnie de panoplies orientales, parmi ses collections mauresques d'épées, d'objets de cuir, ses grands tableaux religieux, ses abécédaires déployés où l'on peut lire tous les alphabets chrétiens et sarrasinois, ses dressoirs garnis de gobelets de verre de Venise et de poteries de Valence; il écrit à son comptoir, ouvre les beaux livres enluminés qui remplissent ses coffres [3].

1. Ces pièces me paraissent dater rigoureusement de l'époque des Coquillards (1456-1458).
2. *Œuvres complètes du roi René*, éd. de Quatrebarbes, t. III, p. 122.
3. Ces détails sont tirés de l'inventaire du château d'Angers fait en 1472.

***

Si nous lisons maintenant les poésies de Vaillant comme nous les donne un unique manuscrit dont l'autorité est bien particulière, on le dira tout à l'heure, il se montre à nous comme un précieux, un raffiné, poussant l'esprit de mots à l'absurde, cultivant la pointe et l'équivoque jusqu'à la folie, par exemple dans le singulier et comique tableau du jugement dernier qu'est la célèbre *Cornerie des anges*[1] :

Quant les quatres anges corneront,
Piteusement sera corné,
Car cil qui n'est pas encorné
Tramblera, se le cor ne ront...

Il y a 66 vers de cette force :

Si prions Dieu que chascun corne
Les VII vertus que Dieu corna
Tant que d'enffer, ou bon corps n'a,
Nous ne puissons sentir la corne...

Par ailleurs, Vaillant apparaît comme un poète d'amour, un disciple tout à fait fidèle de Charles d'Orléans qui a exercé sur lui la plus grande influence[2]. Tel il se montre dans *les Lettres envoiez* (en vers) à sa dame et maîtresse. Vaillant réclamait de ses nouvelles; il disait sa loyauté, sa langueur, sa confiance aussi. Si cette dame ne s'était pas donnée à lui, comme elle le lui avait peut-être laissé croire, Vaillant dénonce à ce sujet le mauvais office d'un tiers. Enfin Vaillant entendait mourir sous sa querelle. Il priait Dieu pour elle. Il se disait martyr d'amour :

Le plus leal de tout le monde.

1. Je cite le ms. fr. 2230, fol. 238ro ; on y voit une curieuse esquisse des quatre anges.

2. Poésies conservées dans un seul ms. de la Bibl. Nat. fr. 2230 ; elles ont été publiées par M. Emil. Winckler : *Franzosische dichter des Mittelalters. I. Vaillant.* (*mit ineditis des hs. Paris, Bibl. Nat., ms. fr.* 2230). Wien, 1918 (*Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien... Sitzungsberichte*, 186, *band I*. L'éditeur n'a pas vu que Vaillant et Chastellain n'étaient qu'un seul personnage.

Puisque les amants sont trop éloignés pour se voir des yeux, qu'ils soient du moins rapprochés par le cœur ! Donnez-moi de vos nouvelles, disait le soupirant :

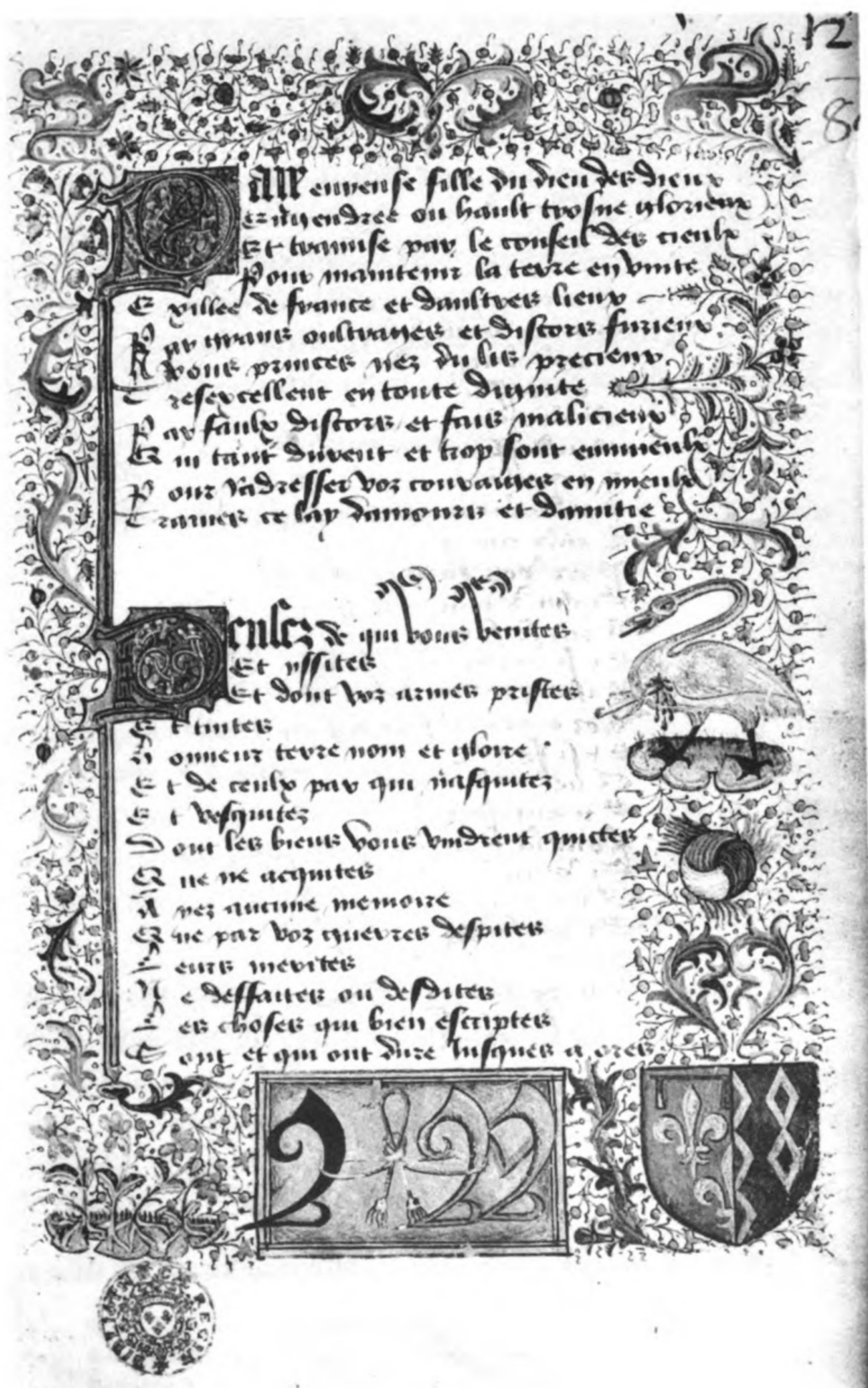
A Dieu, ma dame, qui vous gart
Et vous doint ce qu'avez desir ;
Perdre puissaige le regart,
Se j'en avoye desplaisir.
Escript, tout a mon beau loisir,
Dedens ceste ville de Tours,
Ou ne puis dormir ne gesir
Tant me faittez faire de tours !
Le vostre, etc.

La « lettre en prose » qui suit cette pièce est d'un raffinement bien autre. Elle est toujours adressée à sa « dame maistresse », à celle-là qui a fait dépouiller de tout son « vaillant » son pauvre cueur dans le « bois de Chasteau neuf ». Et tous les brigands, avec leurs armes particulières, sont exactement décrits : Beauté, Jeunesse, Gracieuseté, Doux parler, etc. Espérance venait le réconforter. Il errait dans la forêt de « menues pencées, plaine de regrets et de souppirs, semée de fleurs de merancolie et de soucy, fort tenebreuse ». Il disait à sa dame : Si vous gardez mon cœur prisonnier, faites que j'aie du moins le vôtre en garde : « Car autrement je ne puis vivre »... Ne veuillez conserver deux cœurs.

On pense à toutes les allégories chères à Charles d'Orléans : et, lui aussi, avait dit le miracle que c'est de vivre sans cœur. Enfin Vaillant demandait justice à la dame de cette dame, Madame « vostre tres belle et bonne maistresse ». Il disait, une fois de plus, adieu à sa seule maîtresse et amie, priant pour elle. Sur quoi il signait :

Vostre humble et leal serviteur,
Cellui qui, par mon Createur,
Povez nommer vostre Vaillant.

La suite des rondeaux nous montre toujours Vaillant dans cette attitude d'amoureux transi. Cette dame, il la nomme



Manuscrit d'Alain Chartier et de Vaillant
aux armes de Marguerite de Rohan
(Bibl. Nat., ms. fr. 2230)

encore son « vaillant » et sa « richesse[1] ». En dépit de la contenance qu'il devait garder dans le monde, il demandait à Dieu de le laisser mourir[2]. Et déjà, il était plus mort que vif[3]. Toujours il pensait à elle ; il en rêvait, imaginant la tenir entre ses bras[4]. Elle était si belle, si digne d'être servie, *La plus des plus*[5] ! Comme on l'avait déjà chanté à Blois, Vaillant se disait aveugle ; il déclarait ne pas voir, les yeux ouverts[6]. Cette dame sans pitié, il feignait de l'appeler « a ce mur[7] ». Enfin il déclarait avoir promesse d'être bientôt secouru d'elle[8] :

Maitresse lealle ay d'Amours,

dans un rondeau qu'on pouvait d'ailleurs lire à rebours :

D'Amours ay lealle maistresse...

Puis Vaillant disait adieu à la gentille mignonne[9] à qui il laissait son cœur. Il était comme l'homme égaré[10] : et, là encore, Vaillant se souvenait des vers écrits par Charles d'Orléans. Un autre rondeau nous fait connaître le coup de foudre qui le frappa[11]. Car cette dame, qui se nommait Louise, avait plus de prix à ses yeux que tout le trésor de Venise[12],

Voire de France et d'Angleterre.

Le pauvre amoureux criait au secours[13] ; il demandait si cela était bien fait de vouloir détruire un ami parfait[14].

Aimez-moi comme je vous aime, lui disait-il[15]. Une fois de plus, il se dépeignait larmoyant et faisait de lui-même ce portrait[16] :

Ung corps sans cueur, qui n'a que l'ame...

Enfin Vaillant demandait tout simplement la mort[17].

1. Rondeau 1. — 2. Rondeau 2. — 3. Rondeau 3.
4. Rondeau 4. — 5. Rondeau 5. — 6. Rondeau 6.
7. Rondeau 7. — 8. Rondeau 8. — 9. Rondeau 10.
10. Rondeau 11. — 11. Rondeau 12. — 12. Rondeau 13.
13. Rondeau 14. — 14. Rondeau 15.
15. Rondeau 17. — 16. Rondeau 18. — 17. Bergerette 1.

Voilà des éléments biographiques bien ténus, bien littétaires, bien empruntés; il y a tant de gens, en ce temps-là, pour nous dire qu'ils sont les plus dolents de France, qu'on n'y prend pas garde. On sourit de ces rondeaux qu'on peut lire à rebours et qui offrent toujours le même sens...

Mais Vaillant, s'il a certains loisirs à Tours pour écrire et rêver, n'est toujours qu'un pauvre homme. A un riche, il a dit :

A moy vaillant pas une prune
Ne m'a esté d'elle[1] donné
Mais tout vous a habandonné...

Comme il a changé tout de même! Sauf peut-être dans cette invective :

Laissez d'amours toust la frontiere,
Car, sus ma foy, les mesdisans
Disent qu'il a plus de dix ans
Que vous estiez veille routiere...

pas un trait robuste, pas un trait fort; mais une convention fade, et qui fait qu'on a pu douter de l'identité du personnage...

*
* *

Et surtout Vaillant s'adressait au roi René, en ce temps-là particulièrement épris de poésie et d'amour. Car il venait d'épouser Jeanne de Laval, avait rimé le petit poème de *Regnault et Jeanneton* dans lequel il parlait comme un simple berger fou de sa bergère; et c'est vrai qu'il avait quitté[3] pour elle un royaume, ses troupes alliées, et qu'il avait franchi les pics des Alpes couverts de neige :

Par quoy me convint estre duit
De passer les haulx mons, sans bruit,
Ne pour mourir
En la nege et illec pourrir,

1. Il s'agit de la Fortune. — 2. Rondeau 16.
3. Les chroniqueurs italiens ont connu le fait (Lecoy de la Marche, *Le roi René*, I, p. 285).

Sans povoir aler ne courir
Qu'a grant paine, par quoy perir
Moult bien cuidoye...
Mais de la les mons je laissay
Mon avoir que plus ne garday,
Lequel du tout j'abandonnay,
Aussi le paÿs,
Ou a servir je m'estoie mis,
Prenant congié de mes amis,
Delaissant moutons et brebis
De par dela.
Vostre amour me fist tout cela :
Laquelle mon cuer si cela
Tant longuement et jusque la
Que fu venus
Ou pais de France, auquel vous deus
Trouver et vous veoir, sans plus...

Inconscience, cynisme, coupable bonhomie, autant de mots que notre jugement d'homme moderne, tristement grave, peut prononcer. Enfin René, le volage René, le roi berger, chantait la jeune dame de son choix (1454). Il était plus enflammé que jamais. C'est un bon moment pour exposer devant lui un débat d'amour où il sera un juge averti, on peut en être sûr. A moins que ce débat ne soit jugé par le comte de Foix... Enfin, Vaillant avait déjà éprouvé ce trait marqué du caractère du roi de Sicile : une générosité, magnifique et bohème tout ensemble, très noble aussi, que lui reconnaîtra sa complainte :

Il donnoit tout, il n'avoit rien,
Autant avoit hier comme hui...

Et René avait fait l'aumône à tant de pauvres hères, de pèlerins, d'anciens soldats des Abruzzes et de Bulgnéville, à la fille qui avait subi les dernières violences, au vieillard « qui a autrefois esté juif », qu'il n'est pas maladroit à un pauvre harpeur de lui adresser un poème. Quant aux femmes, il les a aimées toutes, « damoiselles et bourgeoises... mais sans nulle nommer ». René sera donc le bon juge.

Comme maître Alain surprenait autrefois les dialogues nocturnes des deux amants, l'acteur, c'est-à-dire Vaillant, « embuché», un soir de fête, près de sa chambre, surprenait la conversation de deux sœurs parlant d'amour[1]. La plus jeune pleurait tout son saoûl, car elle semblait

Estre d'Amours durement prise.

Et l'aînée demandait à la cadette de lui dire le mal dont elle souffrait. — Hélas! répondait-elle, ce mal lui venait d'un homme qui lui avait fait une déclaration. — Un mal dont vous devriez, à mon avis, être joyeuse, répliquait l'aînée; sur ma foi, prenez donc soin de l'attirer à vous. — Comment cela? Un franc cœur ne doit donc pas craindre de se mettre en servage? Comment avoir confiance dans les hommes qui, feignant la bonté sous la robe, portent si souvent grand dommage aux dames et leur ravissent leur honneur?

Or, l'aînée, la sœur rusée, faisait à la cadette, la jeune innocente, des réponses péremptoires à toutes ses questions, à toutes ses objections : — Mon Dieu, on peut toujours tenter une expérience... le passage d'amour est léger, facile... Moi, ce n'est pas seulement un ami parfait que j'ai, mais bien cinq ou six autres :

Lesquelz je faiz jouster, combatre,
Ne l'ung de l'autre n'en scet riens!

— Pas possible! Comment pouvez-vous les voir souffrir?... Et la rusée de répondre :

Mais quant on voit qu'ilz ont douleur,
Contenter les fault de fredeines.

Car la sœur aînée savait parler doucement, tour à tour, à

1. A. de Montaiglon, *Recueil de poésies françoises*, t. IX, p. 92-146, a publié ce petit chef-d'œuvre d'après la plaquette gothique, *Le debat des deux seurs disputant d'amours* (Imprimé rue Notre-Dame à l'enseigne de l'*Écu de France* — Bibl. Nat., Rés. Y^{e} 2938) avec les variantes du ms. fr. 1642, fol. 348-96. Il y aurait lieu d'ajouter à ces sources, le ms. fr. 2230, fol. 211vo, dont l'autorité est particulière. C'est celui que je reproduis dans mes citations.

tous ces désespérés, retenir l'un pour son amant et l'autre pour son loyal serviteur. Et tous en louaient leur Créateur!... De ces soupirants, elle voulait une pleine salle. C'est d'ailleurs pour une femme le meilleur moyen d'être véritablement aimée que d'être ainsi entourée, d'exciter la jalousie, et par conséquent l'amour de son ami. Voici donc son enseignement[1] :

L'en doibt faire chiere commune
A ung chascun, soit froit ou chault,
Et se moustrer ainsi com une
A qui de tout bien fort lui chault...

Et puis pensez quel plaisir c'est
D'en avoir tousjours cinq ou sis :
Car l'ung ou l'autre toujours est
Auprés de vous, debout ou sis;
L'ung se lieve, l'autre est rassis;
Quant l'ung s'en va, l'autre revient;
L'ung chante ou rit, l'autre est transsis;
Ainsi de dueil ne vous souvient.

Tousjours vous font quelque beau conte;
L'ung ou l'autre vostre main serre,
Ou l'autre sur le pié vous monte;
L'ung est en paix, l'autre est en guerre.
Pour cuider, vostre amour conquerre
Vous complaisent a qui mieulx mieulx
Et sont a genoulz ou a terre
Comme devant beau sire Dieux.

Les ungs vous baisent en la joue,
L'autre baise voz gens tetins,
L'aultre le coul, ainsi con joue,
Et l'autre baille les patins.
De ce vient martres et satins,
Verges, tissus et couvrechiefz,
Et vous servent tous les matins
En vous faisant plaisans meschiefz.

Quel plaisir, quelle gloire aussi d'être entourée de tous ces mignons? En place, en château, ils vont vous voir, trom-

1. Ms. fr. 2230 fol. 217 v°.

pant Danger, c'est-à-dire le mari : car ils lui raconteront qu'ils ont fait vœu d'aller à quelque pèlerinage de saint ; mais c'est toujours pour retrouver leur dame[1] :

Or se vous estes a l'eglise,
Ilz s'en yront la parmener,
Et si voient nul qui les avise,
Lors leur verrez bien demener
Fort la bouche et les yeulx mener
Envers leur Dieu, qui est pour rire !
Puis les sçavent bien ramener
Soudainement ou leur cueur tire.

Ilz vous merront jouer aux champs
Se la saison est nouvelete,
En plaisans dis, en plaisans chants[2],
Et vous cueillent la violette ;
Ou se des fruits est la cueillette,
D'eulx en avez de mainte sorte,
Ne ne vous laissent point seulette
Jusques a tant que soiez morte.

Ou soit esté, ou soit yver,
A vous s'en vont sans mandement,
Car sur martres ou menu ver
Sont toujours sis, bien chauldement.
L'ung vous dit vray et l'autre ment ;
L'ung veult eschez, l'autre si lit.
Vivre vous font joyeusement
Et n'espargnent couches ne lit.

L'ung est vo filz, l'autre cousin,
L'autre vous tient sa plus prochaine ;
A l'ung souffist d'estre voisin
En vous clamant sa souveraine ;
Et l'ung se plaint, la teste saine,
Ou l'autre rit et dit chançons ;
C'est une plaisance mondaine
A veoir leurs petites façons.

Sans estre rien sont voz parens
Et fault que l'ung soit vostre pere
Qui est plus jeune a veoir par ans

1. Ms. fr. 2230 fol. 219.
2. Ms. Champs.

Que vous n'estez, par saint Pere !
L'ung est nepveu, l'autre compere,
L'autre on appelle follion...

Vous allez me demander comment j'entretiens ce ménage ? Mon Dieu, je nage entre deux eaux. Si le cousin fait le guet la nuit, je lui dis : « Tel m'est bien près qui ne m'est rien. » Je rassure les faibles cœurs : je dis au père : « Aimer vous dois plus que personne ! » Et tous sont heureux, les jeunes, les vieux, et même les vieillards à qui je ne me refuse pas. Tous m'aiment, entrent en joie comme des enfants ; et ils veulent danser la morisque, la danse des nègres qui plaît particulièrement au roi René[1] :

Aux jennes dy que les veillars
En riens jamaiz si ne me plaisent,
Et que fust ores le vieil ars,
Car tous ses faiz fort me desplaisent ;
Adoncques m'acolent et baisent.
Puis je leur dy, tout en bas son,
Qu'il n'est, afin qui me complaisent,
Que jenne char et vieil poisson !

Et le vieux poète faisant encore dire à la coquette :

Neant moins on dit ung vray proverbe :
De toute taille, bon levrier.
Se de chanter ou faire verbe
L'omme qui est veil n'est ouvrier,
Or sus ce n'est pas son mestier.
Mais des biens y a plus qu'ailleurs,
Et semble souvent au morier[2]
Qui gecte, en sa fin, belle[s] fleurs.

Car l'aînée affirmait, une fois de plus, qu'il est bon d'avoir autour de soi un « grand tas » de jeunes ou de vieux. On a toujours un remplaçant sous la main si votre ami est lassé de vous servir. Un seul n'a jamais eu les mérites de dix :

Car l'ung chante, dance ou fait diz,
Ou voulentiers d'instrumens sonne...

1. Ms. fr. 2230 fol. 220vo. — 2. Ms. feurier.

Et d'ailleurs ce manège était dans leur intérêt. Cela valait mieux pour eux que de lutter, de courir, de sauter, de visiter les « lieux meschans » des villes. Car les amoureux portent les lettres initiales de leur dame en signe de respect ; et l'amour fait que les paresseux deviennent diligents et les chétifs, francs :

Ne n'est bossu ne boeteux
Que ne face devenir droit...

De peur de grossir, ils mangent même leur rôti au vinaigre :

Dont leurs cueurs ont trop plus alegre
Que n'ont, par Dieu, ces gras pourceaux
Qui ont le nez si rouge et negre
De ces gros vins et gras morceaux...

Ainsi les amants deviennent bons, courtois, larges et francs ; et c'est la sœur aînée qui leur rendait, à tous, ce service [1] :

Vous povés veoir ma voulenté,
Qui a jamais ne changera :
J'en vueil avoir a grant planté,
Tant qu'en mes laz s'en rengera ;
Car celle qui hebergera
Un seul, pour sa provision,
Tout son plaisir estrangera :
Seur, veez la ma conclusion !

La jeune va bien chercher à répondre, la chaste enfant qui ne sait rien ; elle défendra la loyauté de cœur en amour, la thèse de l'ami unique. Car ces baisers, donnés ainsi illicitement, sont pleins de trahison, comme ceux de Judas. Il y a cruauté à jeter de la sorte les gens les uns contre les autres, comme dans les joutes et les pas d'armes où ils se brisent genoux et coudes. Et voici le tableau des galants qu'elle trace, dans sa simplicité et sa bonté [2] :

Ilz sont par vous mesgres et linges
Et de soucy trestouz fonduz ;

1. Ms. fr. 2230 fol. 223vo. — 2. *Ibid.*, fol. 228ro.

D'abillemens ressemblent cinges,
Si qu'en yver sont morfonduz;
Voz plaisirs leur sont chier venduz
Car a jamais en ont la goute,
Voire, et sont si entenduz
Que la pluye sentent ains qui goute.

Vous êtes cause qu'ils se ruinent, dira-t-elle à son aînée; vous les faites pécher mortellement, car c'est bien vous qu'ils adorent quand, à l'élévation, on montre notre Créateur à la messe :

Hé, Dieux, qui sont bons catholiques :
Tout leur fait n'est que ypocrisie...

Vous les empêchez de se marier et vous les accaparez. Un seul doit vous suffire; veuillez chasser les autres!

Mais l'aînée répliquait vertement [1] :

Dea, se vous voulez estre hermite,
Pour Dieu, seur, allez y courant,
Car pluseurs font la chatemite
Qui font pis que le demourant.
Et font semblant qu'ilz vont mourant,
Quant ilz s'en vont par my la rue :
Mais en femme qui va plourant,
Garde darriere, moreau rue!

Hé bien! ma sœur, prenons le jugement de deux femmes de bien — tribunal que récusera prudemment l'aînée qui, elle, veut s'en rapporter à deux hommes. On tombe d'accord sur ce point. L'aînée en appelle :

Au gent et nouvel esperit
Du noble roy, qui a le los
Qu'oncques en honneur ne perit,
Me rapporte, se faire l'os;
Aussi porte il croissant en los :
De Secille est son premier tiltre.
Ce qu'il dira, je lui alos,
Ne je ne vueil point d'aultre arbitre.

1. Ms. fr. 2230 fol. 230vo.

Eloge, on en conviendra, délicat du roi René, fondateur de l'ordre du Croissant, en 1448, une confrérie chevaleresque pour acquérir honneur et bonne renommée : *los en croissant!*

Quant à la jeune, elle désignera comme arbitre le très gentil comte de Foix, celui qui portait la devise : *C'est moy qui l'a!* Il n'est pas difficile de reconnaître ici Gaston IV, un galant Gascon[1].

Alors l'auteur sortait de sa cachette où le montre « embusché » une charmante miniature. Mais, en se sauvant, il laissait tomber son patin. Le voilà découvert. Tout s'arrange. Vaillant, pour sa peine, deviendra le secrétaire improvisé du débat qu'il a surpris. Sur quoi chacun allait se reposer, car il était deux heures du matin...



Mais où sommes-nous, à cette heure tardive? Très probablement chez Marie de Clèves, et plutôt chez Mme de Rohan, comme nous pouvons l'induire d'un bien précieux manuscrit contenant les poésies de Vaillant.

Marguerite de Rohan est cette belle et sage dame, la fille du vicomte de Rohan, de la plus noble famille de Bretagne, qui a épousé Jean d'Angoulême, alors âgé de quarante-cinq ans, en 1449. Elle lui a apporté, ce dont il avait le plus grand besoin pour payer sa rançon, une grosse dot. Mais les époux vécurent par la suite dans la plus grande amitié, très simplement, ne faisant « entr'eux qu'une table et un lict, sinon que l'un d'eux feust malade, ou pour autre grand empeschement[2] ». Ainsi ils résidaient à Angoulême surtout, entre le large et l'étroit, dans ce charmant séjour de Cognac[3] qu'Octovien de Saint-Gelais célèbre de la sorte :

1. Le gentil compagnon Arnaud, nommé ailleurs par Vaillant, est certainement Arnaud Esquerrer, trésorier du comte de Foix en 1445 (*Histoire générale du Languedoc*).

2. Jean du Port, *La vie de tres illustre et vertueux prince Jean, conte d'Angoulesme, aïeul du grand roy François*. Angoulesme, 1589, p. 64.

3. C'est là que naquit François Ier.

Adieu Cognac, le second Paradis,
Chasteau assis sur fleuve de Charente...

Mais parmi les châteaux assis sur la Charente, il y en avait un autre où le comte demeurait souvent : c'est Châteauneuf-sur-Charente dont le nom a bien son importance. C'est là, on s'en souvient, que des brigands des bois avaient enlevé à Vaillant son cœur [1]. A Châteauneuf, où sont aujourd'hui des vignes, il y avait une forêt [2]...

Alors, quand nous avons identifié Châteauneuf-sur-Charente, vu Vaillant faire appel au jugement de la dame du lieu à propos d'une suivante qu'il courtise, il faut avouer que le fait de rencontrer les poésies de Vaillant dans un unique manuscrit, un charmant et beau manuscrit, fait pour madame de Rohan, prend une singulière importance.

Tel est le cas du manuscrit français 2230 de la Bibliothèque nationale, un bien joli livre, qui a pu être écrit un peu après 1453, vers 1455 ou 1456 sans doute, et qui contient la plupart des poésies d'Alain Chartier, quelques-unes de son école, puis l'œuvre de Vaillant.

Mais l'intérêt de ce livre, on peut le dire soigné, aimé, n'est pas seulement dans la provenance de madame de Rohan dont nous voyons l'écu, parti d'Angoulême et de Rohan, sur la première page.

Il est encore dans une charmante miniature, la gracieuse image qui représente Vaillant « embuché », écoutant disser-

1. « Car, quant je party de vous, vous me fistez destrousser de tout mon vaillant et oster par voz brigans de boys mon povre cueur que, combien qui feust vaillant contre eulx, ne peult resister lors ; n'oncques puis le bois de Chasteau Neuf, ou estoient ambuschez, je ne le vis... » (Bibl. Nat., ms. fr. 2230 fol. 245vo ; Emil Winkler, *op. cit.*, p. 28).

2. Sur la châtellenie de Châteauneuf, faisant partie de l'apanage du comté d'Angoulême, voir G. Dupont-Ferrier, *Quæ fuerint tam a regibus quam a comitibus in Engolismensi apanato comitatu instituta* (Paris, 1902), p. 219, 220, 224. La carte de Cassini donne surtout des vignes autour de Châteauneuf. C'est encore une région de grands crus. On y voit cependant un petit bois. Mais on trouve que, le 13 décembre 1505, Louise d'Angoulême rendait une ordonnance au sujet des « eaues et foretz de Coignac, Chasteauneuf » (*ibid.*, p. 258-265).

ter les deux sœurs, où nous pouvons bien voir comme son portrait; et nous remarquons aussi le costume des deux dames, avec leurs grands couvre-chefs de 1450, contre lesquels protestait le bon Charles d'Orléans, la laide mode qui fait des dames de cette époque comme autant de religieuses. Enfin ce manuscrit nous retient surtout comme un livre aimé ayant servi d'album, un *liber amicorum* qui a reçu les signatures des visiteurs de marque de madame de Rohan, quand ils s'intéressaient à la poésie[1].

Ainsi, au verso du premier feuillet de garde, nous lisons les signatures et les devises de Marie de Clèves : *Rien ne m'est plus* CLEVES (avec les lettres entrelacées L M : *elle aime*). Au-dessous, la signature de Pierre de Bourbon[2] : DE BOURBON, dont la devise : *Vostre rien*, semble répondre à celle de Marie de Clèves. Et c'est vrai que ce fils du duc de Bourbon, élevé à Blois, était l'enfant de la maison, choyé, comblé de cadeaux, pensionné. Voici encore la signature d'un autre grand personnage du pays d'Angoumois, d'un [La] ROCHEFOUCAULT, avec la devise *Sejour de dueil*[3], si bien dans la manière de Charles d'Orléans; et la signature du bon écuyer panetier de Marie de Clèves, Guillaume de Monceau, dit THIGNONVILLE, avec la devise: *Fors vous seulle*, qu'il justifiera en faisant écrire dans le manuscrit des poésies de sa maîtresse ses propres compositions[4]. Et nous lisons encore les signatures de PERRETTE[5] et de BLOSSETTE[6]. Et sur le dernier

1. C'est le cas d'un autre exemplaire d'Alain Chartier que j'ai signalé : *Un « liber amicorum » du quinzième siècle. Notice d'un manuscrit d'Alain Chartier ayant appartenu à Marie de Clèves, femme de Charles d'Orléans*, Paris, extrait de la *Revue des Bibliothèques*, oct.-déc. 1910.

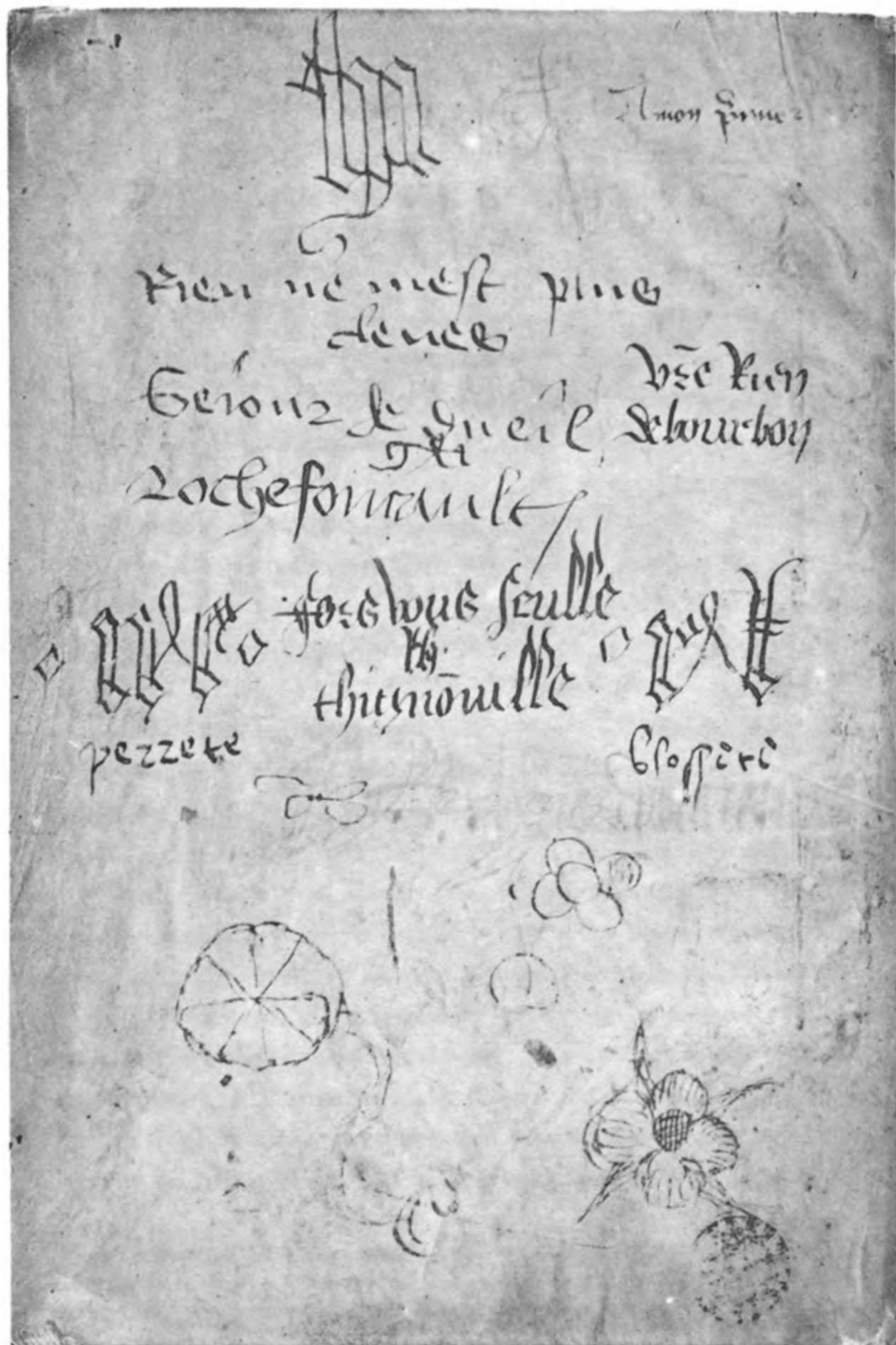
2. On le connaît mieux sous le nom de Beaujeu.

3. Il s'agit sans doute de Jean, seigneur de la Rochefoucauld, qui vendit les quatre quints de Châteauneuf à Jean d'Angoulême (Jean du Port, *op. cit.*, p. 93). Foulques, seigneur de La Rochefoucauld, est mentionné en 1445 lors de l'entrée de Jean d'Angoulême dans la ville (*ibid.*, p. 63).

4. Manuscrit de Carpentras, 375 ; P. Champion, *Vie de Charles d'Orléans*, p. 607.

5. Perrette du Piedefou, femme de Charles d'Arbouville (P. Champion, *Un « liber amicorum »*, n° 19 et *corrigenda*).

6. Marie Blossette, demoiselle de Marie de Clèves (P. Champion, *ibid.*).



Feuillet de garde du Manuscrit de Vaillant

avec signature de Marie de Clèves

(Bibl. Nat., ms. fr. 2230)

feuillet de garde, nous voyons encore les signatures de JEHANNE de COULONGES, d'IZABEAU D'ALEBRET[1], de JEHANNE d'ORLÉANS[2], de MADAME DE COULLONGES[3].

Est-ce Perrette, Blossette, ou une autre de leurs amies, la dame qui, à Châteauneuf, garda prisonnier le cœur de Vaillant?... Non, puisqu'elle s'appelait Louise. Mais elle pouvait bien leur ressembler.

Naturellement, on est un peu surpris de rencontrer tous ces vers d'amour dans le cercle de madame de Rohan, épouse d'un saint homme comme Jean d'Angoulême, et chaste au point de n'avoir jamais couché, avant et après le mariage, avec d'autre femme que la sienne[4].

On imagine plutôt les demoiselles de madame de Rohan comme bien morigénées. Le comte faisait de charitables aumônes aux pauvres filles, afin qu'elles ne se débauchassent pas, et il donnait également des cadeaux « aux filles d'honneur qui se marioient[5] ». Enfin, à Châteauneuf, quand « il se desroboit quelquefois de ceux de sa maison, et sans mot dire à personne », c'était pour s'en aller à pied causer aux bonnes gens dans la campagne, boire avec eux à son appétit. « Leur faisoit conter ce qu'ilz avoient veu au temps passé, et comme l'on vivoit. S'enqueroit de ceux qui estoient bons mesnagiers, qui cultivoient mieulx la terre, et qui vivoient en gentz de bien, et de ceux qui faisoient le contrere. Corrigeoit ceux qu'il entendoit faillir en quelque chose. S'ilz avoient quelque different entr'eux pour leurs limites ou autrement, luy-mesmes alloit sur les lieux, les accordoit, et les exhortoit à bien vivre en la craincte de Dieu, et à s'entreaimer comme freres. Et sembloit faire renaistre l'aage doré

1. Le cadet d'Albret, et tout ce qui touchait aux Armagnac, était considéré comme de la maison d'Orléans.

2. Ce n'est certainement pas la fille de Charles d'Orléans, l'épouse du duc d'Alençon, morte en 1432.

3. Famille du Maine? — Un Guillaume de Coulongne était secrétaire de Charles d'Orléans en 1412 (Bibl. Nat., P. Orig. 879).

4. Jean du Port, *op. cit.*, p. 120. — 5. *Ibid.*, p. 105.

en son temps[1]... » Ainsi agissait le saint homme, tout vêtu de drap gris ou de bure en hiver, et qui, l'été, portait camelot et pourpoint de treillis.

Tel Jean d'Angoulême nous apparaît à travers les actes de sa béatification. N'empêche que le saint homme savait rire et même danser[2]...

A la Saint-Valentin de l'année 1455-1456, à Blois, Charles d'Orléans prit madame de Rohan « pour son per » et il formait, en faveur de son frère, un souhait bien gaulois :

Menez a beau frere hutin
Tant qu'ayez la pence levée...
Je dors toujours sur mon coissin
Et ne fois chose qui agrée.

Vaillant, Jean d'Angoulême et Madame ont bien pu le rencontrer à Blois. Car souvent le ménage d'Angoulême descendait dans la petite ville. On échangeait des cadeaux. Le duc d'Orléans offrait à sa belle-sœur des pièces de velours noir pour se faire faire des robes; à son frère, un couteau. Et madame d'Angoulême, en février 1457, faisait présenter à Marie de Clèves deux lévriers et deux trompes de chasse, car la duchesse d'Orléans était une grande et élégante chasseresse.

Or, Vaillant n'enchante pas que Madame, comme il peut plaire à ses demoiselles qu'il courtise en vieux beau et qu'il amuse de ses singeries, de ses mots, de ses rimes équivoques; il plaît aussi beaucoup à Monseigneur. C'est un fait que dans un exemplaire de la *Geste des nobles*, auquel il tenait particulièrement, Jean d'Angoulême transcrivit de sa main *La Cornerie des Anges*[3].

Cet homme très pieux, dur à lui-même et débonnaire à autrui, ce saint homme qui conserva de sa longue captivité je ne sais quelle mélancolie, l'habitude de la prière et de la

1. Jean du Port, *op. cit.*, 117.
2. C'est lui qui a transcrit les pas du ballet dansé à Châlons et où parut la pauvre Marguerite d'Ecosse (Bibl. Nat., ms. fr. 5699 feuillet de garde 1vo).
3. Bibl. Nat., ms. fr. 5699 fol. 3vo-4vo.

méditation philosophique, ce scribe soigneux, ce bon latiniste qui se plaisait surtout dans la compagnie des clercs religieux et instruits (il a transcrit, de sa maigre et longue main, Caton, Boèce, Aristote, saint Anselme[1]), après avoir esquissé des pas de danse aux fêtes de Châlons, des pas marchés, le voilà qui abrite Vaillant sans doute dans sa maison (et ce dernier courtise les suivantes); et ce grand personnage, la « quarte personne de la couronne de France », transcrit de sa main des poésies de Vaillant, se fait le scribe du pauvre harpeur!

Belle aventure, qui pour la seconde fois échoit[2] au vieux poète misérable, et qui donne si bien la couleur de 1455, l'époque franche et simple.

⁂

On ne sait pas ce que devint Pierre Chastellain dit Vaillant. Mais peut-être que cela n'a pas beaucoup d'importance pour nous. L'intérêt d'une étude sur un petit poète comme Chastellain qui, dans sa vie, a eu une réussite charmante, *l'Embusche*, est de nous faire comprendre le changement profond dans le goût qui se manifesta autour de 1450, de nous faire pénétrer dans les milieux divers de Provence, d'Anjou, d'Orléanais, de Bourgogne où un ton désinvolte de conversation, un certain tour de galanterie, ont préparé le chef-d'œuvre qu'est le *Petit Jehan de Saintré*[3] et, cet autre, d'un art plus délicat peut-être, *l'Amant rendu cordelier*. Ce qui se produisit très près de Charles d'Orléans qui donna, en ces jours, le ton nouveau, qui abrégea, ironisa, là où maître Alain développa ou pleura vraiment.

1. G. Dupont-Ferrier, *La captivité de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême* (1412–1445). Paris, 1896 (Extrait de la *Revue Historique*, t. LXXII), p. 12.

2. On se rappelle qu'à Tours Charles d'Orléans s'est fait le notaire des lettres par lesquelles Vaillant renonçait à l'amour.

3. Souvenirs de Jacques de Lalaing, des fêtes de Nancy et de Châlons, des galanteries de la duchesse d'Orléans et de Mme de Calabre.

C'est ce déguisement sentimental qu'adopta Pierre Chastellain; c'est le masque qu'il prit dans cette mascarade, dans cette fête galante; telle est, si l'on préfère, sa grimace. Et tout cela apparut dans un petit cercle, où Marie de Clèves, madame de Rohan, le roi René, madame de Calabre, Lorraine, Louis de Beauvau[1], quelques serviteurs du duc de Bourgogne dont les Croy, ont bien joué leur rôle.

Quant au roi René, le protecteur de Vaillant, il donne à ces rêveries nouvelles je ne sais quelle couleur orientale et romanesque.

Entendons-le raconter la conquête de Doulce Mercy par Cueur, le galant chevalier[2]. Dans son esprit, René renouvelle simplement « les termes du parler du livre de la conqueste », c'est-à-dire du saint Graal, comme il se souvient des prouesses de Lancelot, de Gauvain, de Galehaut, de Tristan, de Palamède et des autres chevaliers de la Table Ronde, au temps du roi Arthur. Mais, en réalité, le roi René allégorisait; car il ressemble comme un frère à Cueur qui chevauche très joyeux suivi par Désir. Ce chevalier qui donne tant de coups, qui tient tant de périlleux pas, se montre si fin connaisseur en blasons, c'est toujours le roi René. Or voici que Cueur et Desir rencontrent le manoir de Dame Espérance, l'Ermitage de la naine Jalousie, la forêt de Longue Attente, la fontaine de pleurs, la vieille qu'est Mélancolie, tout le décor et les personnages de la comédie de Charles d'Orléans enfin. Et surgit de la mer l'île d'Amour, où l'air est net et pur, sans vent comme sans nuée[3] :

1. Louis de Beauvau, grand sénéchal d'Anjou et de Provence, qui écrivit une relation intéressante du Tournoi de Tarascon, en 1449, et surtout une traduction du *Philostrate* de Boccace. Car ce chevalier était admis dans le retrait de son maître, demandant à la lecture des romans le soulagement des peines d'amour « qui le séchoient sur pied ». Le beau livre, libre et charmant, que posséda Marie de Clèves, sur lequel des personnes, plus pudibondes que la duchesse, ont effacé l'image des amants! (Bibl. Nat., ms. fr. 25528, fol. 35ro.)

2. Je rappelle que le *Livre du Cuer d'Amour esprins* est daté de la fin de l'année 1457. (*Œuvres complètes du roi René*, éd. de Quatrebarbes, t. III, p. 195.)

3. *Ibid.*, p. 89.

M MDCXXXII

Quant lez ꝗtre angles corneront
Piteusement sera corne
Car cil qui nest pas encor ne
Tremblera se le cor ne ront

Et fault bien que cil corne ront
Cil nest de son sens estorne

Helas celles qui cornes ont
Leur chief sera bien encorne
Se de tous poins nest destorne
Ne lors pas ne sencorneront

Mercy criront a cri a cors
Lors chescun cornart et cornarde
Sy iust narra qui son cors narde
Se dieu nest lors misericors

Chescun verra sa cornardie
Apres le piteus cornement
Et ancy ce le cor ne ment
Son sens quoy que le cornart die

Et cil qui fuit cornarderie
Lez diables lyront estornat
Ne nares garde quen cornat
Ne cornart ne cornarde vie

Transcription de LA CORNERIE DES ANGES de Vaillant
par Jean Comte d'Angoulême
(Bibl. Nat., ms. fr. 5699, fol. 3 v°)

« Et le jour gaignoit la nuyt forment en soy esclardissant, par faczon que la lune n'avoit clarté qui peust plus le jour sourmonter; et ja les oyseletz s'appeloient l'un l'autre. D'autre part, la mer estoit coye et seraine, et ne bruyoit en façon nulle ne que fist ung estang; les mouetes aussi commencerent a voler par desus la marine, et d'autres si troctoient sur le sablon menu que beau les faisoit veoir. Le jour tant s'efforça, qu'il envoya couchier la lune et les estoilles, sicque plus nulles ou ciel n'apparoissoit; et lors les vavasseurs, quant ilz virent le jour, eurent ung pou vergongne de ce qui tant ilz avoient mis a eulx mectre en point, vestir et abiller[1]... » Car tel est le ton du romantique roi René, son clair de lune. Comme un conteur oriental, il disait l'île enchantée et magique, l'église d'une beauté céleste, édifiée de marbre bis sur roche de diamant fin, couverte de plaques d'argent émaillé d'étoiles d'azur; la mystérieuse lumière qui enveloppait toutes choses. Car « il n'estoit pas encore nuyt obscure, non obstant que le soleil ne royoit plus; si faisoit il encore moult cler, comme un jour d'esté... »

Quant au château de Plaisance, il nous apparaît à la fois comme le château de Saumur[2] et aussi comme une demeure imaginaire, brillante d'or, de pierreries, enrichie d'œuvres d'art. « Et tout premier ladicte salle estoit pavée de carreaux de toupasses, d'amerauldes, rubiz et saphirs, d'euvres de musayque a fleurs et personnaiges, a grans lectres ou grecques ou morisques. Les bans et selles estoient de fin or. Les tables et treteaulx estoient aussi d'argent. En la salle avoit dix grans tapis de soye et tous batuz a or, de l'ouvraige d'Arras... » En vérité, dans cette grande salle pavée de mosaïque, parmi ces objets mauresques, ceux-là mêmes qu'il conservait dans ses retraits et que nous décrivent ses inventaires, comment ne pas reconnaître une demeure du roi René? Et quand son héros va vers l'hôpital d'amour, il décrit curieu-

1. *Œuvres complètes du Roi René*, éd. de Quatrebarbes, t. III, p. 89.
2. *Ibid.*, p. 146.

sement les blasons suspendus avec les devises très malicieuses de ceux qui moururent d'amour, comme René pouvait bien donner à ses hôtes des consultations sur les armes et les tournois.

Ces héros d'amour du roi René ce sont Jules César qui, frappé au cœur de l'amour de Cléopâtre, abandonna « tout pris et los d'honneur » pour mener vie oisive (n'est-ce pas là sa propre histoire que nous conte René?); Auguste qui s'inclina devant Livie; Néron vaincu par l'amour de la belle Cristine, Marc Antoine, David. Et l'on entrevoit aussi la pancarte du « Cerf vollant », c'est-à-dire du roi Charles VII... mais elle est placée si haut qu'on ne peut la lire, dira en souriant René. Et il nous montre encore les armes de Thésée, d'Enée, d'Hercule, du beau Pâris, de Troylus, de Diomède, de Demophontes, de Lancelot, de Tristan, de Pontus; celles du petit Arthur, duc de Bretagne, qui souffrit pour Jehannette de Lestang; de Louis d'Orléans qui s'était laissé aimer, l'indifférent que frappa un jour le coup de foudre; du bon duc de Berry qui devint fou d'une dame anglaise; du duc Louis de Bourbon, de Philippe de Bourgogne, de Charles d'Orléans, amoureux d'une Anglaise pendant sa captivité; de Charles de Bourbon qui, embrasé d'amour, avait pris pour devise le *feu grégois*... Mais, parmi ces défunts, plusieurs sont bien vivants, comme Charles d'Anjou, Charles d'Orléans, comme Gaston de Foix, désigné par Vaillant comme juge d'un débat d'amour, comme Louis de Beauvau, le sénéchal de Provence, comme Pierre de Brézé, comme le roi René lui-même qui se représente tel un mendiant d'amour... Et, parmi les tombes des poètes qui étaient enterrés dans l'hôpital d'Amour, on remarquait celles de Boccace, de Clopinel, de Pétrarque et d'Alain Chartier.

Et dans l'étrange château de cristal, où tout est splendeur, où règnent les deux figures, Fantaisie et Imagination, qui semblent bien avoir asservi le roi de Sicile, il y a un étrange magasin de curiosités, bien digne du roi René qui en pos-

séda tant : la corbeille où fut suspendu Virgile, les ciseaux par lesquels fut coupée la chevelure de Samson, la bride et la selle que porta Aristote, un métier à filer qui servit à Hercule. Merveilles qui ne déparaient pas le bassin où il y avait deux sirènes apprivoisées, aux crins comme des fils d'or, aux gentils tétins droits et pointus, et qui venaient quand Madame Oiseuse les sifflait ; et aussi le beau colombier d'argent où perchaient les perroquets verts, par cent et par milliers, dans le manoir du dieu d'Amour. Car c'était la coutume du seigneur de l'endroit de manger des cœurs de perroquets pour se tenir en joie, ajoute malicieusement René.

L'amour remplit en ce temps-là la pensée du roi René, et sous toutes ses formes. L'amour aussi de l'âme dévote pour son Dieu. Car tout chez le roi René est romanesque et volupteux. Son âme parle à Dieu de la sorte : « De feu qui tousjours art et ne fus oncques estaint, d'amour qui est tousjours sans cesser tres boulante et ne devins oncques froide ne tiede, embrase moy bien fort de charité, qui es mon Dieu, embrase moy, Sire ! Je desire estre toute embrasée de toy, si que je t'aime tant seulement ! » On pense à ses devises, aux chaufferettes ardentes, aux mots *d'ardent désir*, de *plaie non guérie*, à l'arc turquois !

Puis les années sont venues, nombreuses et lourdes, pour le roi René. Lorraine, son fils bien-aimé, le jeune et beau chevalier qu'éleva Antoine de la Salle, le gentil rimeur, si intime avec la duchesse d'Orléans qu'il lui avait donné un diamant monté sur un anneau d'or à sa devise, le beau soldat en qui l'ardeur de René revivait, celui-là qui bataille sous Gênes, en Catalogne, à la conquête des royaumes paternels, il meurt de la peste devant Barcelone (1470) ! Alors on fit un beau jour l'inventaire de ce que contenaient les demeures aux belles assises de pierre et que couvrait l'ardoise fine, en Anjou. On ferma coffres et maisons.

1. « Le mortiffiement de vaine plaisance » (*Œuvres complètes du Roi René*, éd. de Quatrebarbes, t. IV, p. 58.)

Une fois de plus, et pour toujours, René descendait vers sa Provence, la terre de lumière et de beauté, vers cette mer où il avait vu passer les trois Maries; il gagnait son palais d'Aix où il devait mourir.

Ce n'était pas encore la sèche Provence[1]. Les collines y étaient couronnées de bois; les jardins, à la mauresque, irrigués. Partout des bassins, des fontaines, des viviers sur lesquels on peut même se promener en barque. A Gardane, en particulier, entouré de ses bergers, de ses immenses troupeaux tintinnabulant, de ses oiseaux exotiques, de ses ménageries, de ses autruches, de ses gazelles, de ses chameaux, le roi René est comme un autre roi Mage[2].

Au milieu de ses Provençaux, qui l'aimeront d'un tel amour, dans le bruit et la lumière qui vident le cœur de toute douleur, il cherche à oublier. Car il organise de belles fêtes rustiques, celle de la tonte, avec le grand défilé des troupeaux et des pâtres. Et il y a des réceptions agrestes et magnifiques tout ensemble quand, sur leurs cinquante chevaux, les Bouquins et les Bouquines de Marseille viennent coucher à la maison. Alors on boit du blanc et du rouge à la régalade.

Le roi René ne chasse plus : mais la vue des chasseurs et des bois le charme encore. Aussi, « pour son plaisir et par son ordre », on a tracé « un escalier de pierre et de terre » pour aller sur la montagne de Captivel, « a cause de veser la chasse »; et de là il prend son plaisir à suivre, sans fatigue, sur l'étendue du territoire, les péripéties des coureurs de gibier. Les meutes de chiens sont lancées après les lièvres, les lapins, les renards et même les loups. On dresse l'iraigne

1. Sur tout ce qui suit, cf. les *Comptes du roi René publiés d'après les originaux inédits conservés aux Archives des Bouches-du-Rhône*, par l'abbé G. Arnaud D'Agnel. Paris, 1908, 3 vol. in-8 ; *Le Roi René à son château de Gardane, étude sur les conditions d'exploitation agricole en Provence au quinzième siècle*, par l'abbé M. Chaillan. Paris, 1909.

2. Voir en particulier l'admirable miniature qui le représente en 1458, recevant de Guarini de Vérone la traduction de Strabon. (Bibliothèque d'Albi.) Reproduction au trait dans Quatrebarbes, *Op. cit.*, t. IV, p. 198.

en fil de chanvre ou de soie, le filet diaphane où viendront se prendre les petits oiseaux...

Le roi René regarde et se souvient. Suivant le beau mot du chroniqueur Georges Chastellain, il est « en immobilité d'espérance[1] ». Et c'est bien ainsi que nous le voyons sur le tableau dit du Buisson Ardent, à la cathédrale d'Aix, agenouillé devant son prie-Dieu armorié, entouré des saints protecteurs de l'Anjou et de la Provence, saint Lazare, saint Maurice et l'amoureuse Madeleine : masque puissant, avec des petits yeux vifs, un nez drôle, des lèvres fines mais gourmandes, animant le bas du visage empâté que soulignent plusieurs mentons[2]. Il contemple, il prie, il pense.

Et quand, dans ses jardins arabes, entouré de ses Maures, il entend jouer de la harpe, on peut imaginer que le vieux roi René, si indulgent et si bon, donnait parfois un souvenir à Pierre Chastellain, le harpeur, qui pouvait bien être associé à de chers souvenirs.

Car « Jeanne Chastellaine », qui eut la garde de Blanche la Bastarde[3], la petite fille aimée du roi, celle-là qui naquit pendant le séjour de Naples et deviendra la femme de son cher sénéchal, Bertrand de Beauvau, paraît bien avoir été la bonne Jeannette, la femme de Pierre Chastellain.

1. Le Temple de Bocace (*Œuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove, t. VII, p. 120).

2. En 1475 (*Catalogue de l'Exposition des primitifs*, n° 78.)

3. Lecoy de la Marche, *Le Roi René*, I, p. 304 « A Jehanne Chastellaine, damoiselle de Blanche la Bastarde, la somme de 8 l. 5 s. t.; pour 5 aulnes de toille a d'atours qu'elle a baillées et livrées pour lad. Blanche, qui est, a raison de 33 s. t. l'aulne, pour ce... 8 l. 5 s. » [1456] Copie de P. Marchegay (Bibl. Nat., n. acq. fr. 894, fol. 4).

TABLE DES PLANCHES

TABLE DES CHAPITRES

NOTA. — P. 217, j'aurais dû citer *Les Cinq poèmes des trois morts et des trois vifs*, p. p. S. Glixelli, Paris, 1914.

Imprimerie de J. Dumoulin, à Paris.

